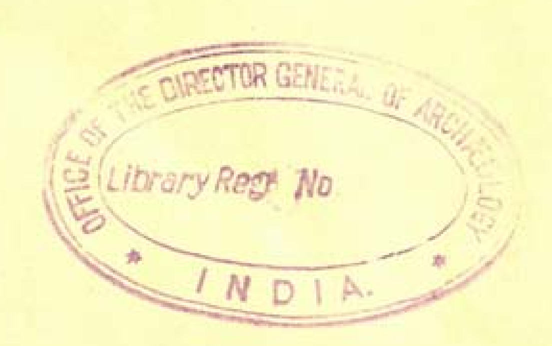

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHÆOLOGY
Library Regr. No.
* INDIA *





OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr. No.
INDIA.



UNE THÉORIE NOUVELLE

SUR LES VASES DE SUSE

M. H. Frankfort a publié en 1924, dans les *Occasional Papers* (nº 6) du *Royal anthropological Institute*, un important Mémoire qu'il donne comme la première série de ses *Studies in early pottery of the near East* et qui a pour objet d'étudier, principalement au moyen de la céramique, les plus anciennes relations historiques entre la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte *(Mesopotamia, Syria and Egypt and their earliest Interrelations)*. C'est un travail qui embrasse un domaine fort étendu et cependant il n'entre que pour une partie dans le plan de l'auteur, car celui-ci annonce déjà un second mémoire concernant les influences de la Syrie et de l'Asie Mineure sur le monde égéen, puis un troisième consacré aux rapports de l'Europe du Nord avec l'Asie Mineure et la civilisation égéenne. C'est, on le voit, l'histoire des principaux foyers de l'humanité à l'époque la plus reculée et il ne s'agit de rien moins que d'apporter des solutions aux problèmes les plus difficiles qui occupent depuis une cinquantaine d'années les archéologues de tous pays. Il n'y a pas très longtemps, je crois, que M. Frankfort était membre de l'École anglaise du Caire et pour qu'un jeune savant, à ses débuts, entreprenne, non pas assurément de trancher, mais de débrouiller et d'éclaircir tant de questions redoutables et souvent discutées, il faut qu'il soit bien assuré de ses facultés à aborder par tant de côtés une si ample matière.

Son Mémoire nous montre qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces, et ce premier essai est de bon augure pour la suite. Sur beaucoup de points — et non des moindres — nous ne partageons pas son avis, comme on le verra; mais il

importe de rendre hommage tout de suite à ses connaissances très étendues, à son esprit vigoureux, à son coup d'œil souvent perspicace. Si l'on peut lui reprocher certains excès d'imagination et quelque intempérance dans la critique, on se souviendra que ce sont les défauts heureux de la jeunesse et que bien vite ils s'atténueront. L'important est de dire que ce travail fait avancer la science, parce qu'il fait réfléchir. Au delà des documents matériels qu'étudie l'auteur, son esprit généralisateur sait voir la portée qu'ils ont pour l'art ou pour l'histoire. Ce n'est pas un de ces archéologues comme il y en a tant, qui alignent des faits et des descriptions sans en tirer aucun suc, semblables à un comptable qui dresserait des colonnes de chiffres sans faire l'addition. Il regarde et il écrit en historien; même quand il se trompe, son opinion n'est pas indifférente. Si dans la suite de cet article on ne trouve que des discussions de détails et des essais de réfutations, on voudra bien ne pas oublier que ma pensée reste entièrement sympathique à l'œuvre et qu'un si grand effort dans la recherche de la vérité m'apparaît comme très digne d'attention et d'encouragement.

***

Une analyse de ce Mémoire a été publiée par mon collègue, M. Alfred Merlin, dans le *Journal des Savants* (1924, p. 267). J'y renvoie le lecteur pour l'ensemble des questions examinées par M. Frankfort, car ici je me propose de discuter seulement certains points et en particulier ce qui concerne la céramique de Suse.

Dans le premier chapitre, servant d'Introduction, M. Frankfort développe ses idées sur la méthode à suivre pour utiliser les documents céramiques. Je ne m'arrêterai pas longuement à cet exposé, bien qu'il contienne des considérations utiles sur la valeur limitée de l'ethnographie en matière d'histoire, sur les conditions de la vie primitive et l'essor des arts, sur les opérations mécaniques du métier de potier. Sur tous ces points ou sur la plupart je me trouve d'accord

avec l'auteur et je n'aurais que des objections de détail à présenter. Par exemple, j'y trouve (p. 15) l'amorce d'une théorie à laquelle il tient sans doute beaucoup, car il en fera plus loin la base de son interprétation des vases susiens, mais pas plus ici que là je n'y saurais souscrire. Il donne comme origine au décor en points et incisions dans l'argile fraîche l'usage des coutures et des piqûres faites dans les ustensiles de cuir dont se servaient les peuples chasseurs primitifs. Je ne crois pas que personne soit tenté de chercher une explication aussi compliquée pour un procédé aussi simple. Le sauvage qui a dans la main un outil de silex pointu ne sera pas embarrassé de picoter l'argile ou de l'inciser pour l'orner, et il n'a nul besoin de se reporter à des modèles d'une technique différente qui seraient des objets en cuir; il peut trouver ailleurs, à l'état naturel, dans le bois, dans la pierre ou dans les coquillages, des exemples de ces trous et de ces lignes. Quant au *processus* logique du dessin (p. 16) et à l'état social des peuples chasseurs, nous y reviendrons plus loin en parlant des vases de Suse.

Ses critiques (p. 17, 20) sur les termes de « géométrique » et de « naturaliste », de « stylisé » et de « conventionnel », qu'on a le tort, d'après lui, d'employer d'une façon confuse et inexacte, sont subtiles, mais pas toujours convaincantes. Si l'on définit le style du Dipylon un style « géométrique », ce n'est pas seulement par habitude et par convention, c'est que tous les éléments employés par le peintre, d'où qu'ils viennent, sont de gré ou de force ramenés à une forme géométrique et que dans ce géométrique est impliqué le curviligne comme le rectiligne. D'autre part, je ne crois pas que l'auteur définisse exactement la « stylisation » et la « convention » en disant que l'une est un procédé par lequel le style abstrait se manifeste tout entier, qu'elle est une simplification née d'un art jeune et robuste, tandis que l'autre est une dégradation et décomposition des formes par copie mécanique, venant d'une évolution décadente. Je ne sais si les mots anglais ont une autre valeur que les mots français, mais nous dirons fort bien que l'Égyptien, en traçant

un trait ondulé pour exprimer l'eau, ou en dessinant l'œil de face dans une figure de profil, use d'une « convention » particulière qui répond à sa mentalité très ancienne, et nous dirons aussi qu'un sculpteur du XVI[e] siècle, quand il fait des bustes sans yeux et sans regard sous prétexte de copier les antiques, use également d'une « convention ». Nos décorateurs contemporains « stylisent » comme les Susiens et les Crétois, quoique avec un esprit et avec des intentions très différents. Nous ne brouillerons pas les idées, même si nous n'observons pas les règles posées par M. Frankfort.

Mais arrivons au point principal que notre analyse a en vue (chap. II). J'examinerai les deux propositions qui y sont contenues.

1° Les plus beaux vases de Suse, les plus fins et les mieux décorés, ont été faits expressément pour les morts; ils ne sont que des objets de *substitution*, remplaçant les vases usuels *en cuir* dont les indigènes ne voulaient pas se priver.

2° Il n'y a pas de suture entre le premier style et le second style des poteries de Suse. L'interruption fut complète après la floraison du décor géométrique, le site ayant été abandonné pendant longtemps, et l'on doit à d'autres colons venus plus tard la création du second style.

I. Voici (p. 22 et suiv.) les arguments que l'auteur développe pour appuyer sa première proposition qui me paraît une des plus étranges de son Mémoire. Les gobelets et les coupes placés près des morts dans la nécropole ont une telle minceur et une telle porosité qu'ils ne pourraient pas contenir de liquides, ni même de matières solides, car sous le poids de toute substance proportionnée à leur capacité ils se briseraient. On ne pourrait d'ailleurs pas les manier, une fois remplis, sans les casser : c'est la conséquence de l'extraordinaire finesse des parois, de la basse température de cuisson et de la nature réfractaire de l'argile [1]. Les petits

1. Notons ici une erreur de détail. L'argile des vases de Suse, analysée par MM. Granger et Couyat-Barthoux (*Mém. Délég.*, XIII, p. 160, 161), contient de la chaux en grande quantité, de l'oxyde de fer et de la magnésie en proportions notables. Or, la condition pour avoir des argiles les plus

récipients de forme trapue auraient pu seuls contenir des substances sèches. Il n'y a donc qu'une explication : c'est que les vases fragiles, gobelets et coupes, étaient placés dans les sépultures où ils ne couraient aucun risque de heurt et qu'en même temps ils donnaient la possibilité de conserver les vases dont les vivants avaient besoin. Or l'extrême finesse n'est pas naturelle à une poterie et trahit l'imitation d'une autre matière. Quel sera donc ce modèle? Une particularité nous l'indique : ce sont les coupes dont les bords sont parfois comme recroquevillés et enroulés, circonstance qui nous révèle le prototype, le *cuir*, la seule substance qui puisse offrir naturellement cet aspect. De plus, le décor lui-même confirme l'origine indiquée, car en taillant un morceau de cuir et en relevant les parties découpées, de façon à en former un cornet ou une coupe, on observe que les points de suture et les coutures occupent justement les places où le peintre a figuré des lignes, des petits traits et des zigzags (fig. 3, p. 30); on y pourrait admettre aussi l'emploi de la vannerie fortifiant les parois, autre source de motifs géométriques. Ce cuir, dont on faisait les ustensiles mobiliers, devait provenir des produits de la chasse; il n'y a pas de traces d'animal domestiqué à cette époque, sauf le chien et peut-être le cheval; il n'y a pas de vache pouvant fournir un cuir épais. Ce sont donc des peaux fines de gibier; la chèvre sauvage est l'animal qui revient le plus souvent dans la décoration; l'homme y est représenté une fois comme archer et le carquois y figure aussi parmi les ornements. Rien de plus naturel que de voir des chasseurs se servir de sacs de peau et de vases de tout genre en cette matière. On peut donc supposer, chez les populations préhistoriques de l'Élam, une vaisselle de cuir teinte et richement ornée, et parfois, — comme le suggèrent

propres à donner de bonnes terres réfractaires est de ne contenir ni chaux, ni magnésie, ni fer (Brogniart, *Traité des arts céramiques*, II, p. 247). L'argile des vases de Suse n'est donc pas *réfractaire*. Je dois cette observation à un céramiste réputé, M. Félix Massoul, qui s'est spécialisé en même temps dans l'étude des poteries antiques; il a eu l'obligeance de me donner son avis sur plusieurs des questions techniques dont j'avais à m'occuper dans cet article et je lui adresse ici tous mes remerciements.

certains motifs circulaires — avec des applications sur le cuir. Voilà l'attirail pour la vie; les imitations en terre cuite sont pour le tombeau.

Cette démonstration est typique pour nous montrer l'ingéniosité et la hardiesse d'imagination de l'auteur, mais elle soulève tout de suite les plus graves objections. L'hypothèse essentielle de la fabrication des vases *en cuir* repose surtout sur l'aspect que présentent, en effet, plusieurs coupes de la collection du Louvre, gondolées et comme racornies sur les bords (fig. 1)[1]. J'avais pensé d'abord, d'après des remarques faites par nos ouvriers réparateurs du Musée, que ces déformations pouvaient venir de la pression énorme des terres supportée pendant des milliers d'années et s'exerçant sur des fragments de vases brisés à parois très minces. Il arrive, en effet, que des morceaux appartenant à des poteries antiques de ce genre ne peuvent plus se rajuster ni se rejoindre exactement au collage, comme si la pâte argileuse avait « pris du jeu » dans la terre et comme si chaque morceau, ayant subi séparément une déformation particulière, se trouvait inapte au raccord avec le morceau contigu. Mais les techniciens que j'ai consultés sur ce point sont d'accord pour dire que l'argile, quand elle est cuite, et même peu cuite, acquiert une rigidité qui ne permettrait pas un changement de forme aussi profond que celui des coupes de Suse; tout au plus peut-on admettre une élasticité de la matière qui entraînerait un déplacement de quelques millimètres, déplacement d'ailleurs suffisant pour empêcher le recollage

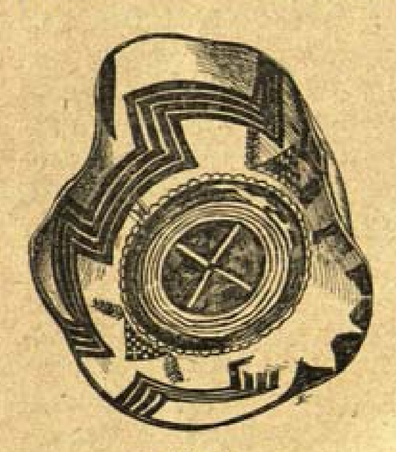


Fig. 1.

1. *Mém. Délégat. en Perse*, XIII, pl. 12, n° 4 (= ici fig. 1); cf. pl. 16, n° 7; pl. 18, n° 4.

exact. Mais ce qui explique beaucoup plus aisément l'aspect des coupes de Suse, c'est la fréquence des accidents de ce genre pendant les opérations usuelles de la fabrication : pression des mains dans le transport des pièces encore humides, séchage, cuisson. Aujourd'hui encore il faut avoir l'expérience du métier pour les éviter. « De nos jours, m'écrit M. F. Massoul, tous les débutants dans l'art céramique ont de la peine à vaincre ce défaut et y succombent malgré eux, sans avoir la moindre intention d'imiter le cuir. Il convient d'ailleurs de noter que ces déformations sont, en réalité, accidentelles dans la fabrication susienne, puisque l'on compte fort peu de cas de ce genre et que la très grande majorité des coupes est d'une régularité satisfaisante. De plus, à côté de l'action du feu, je crois qu'il faut tenir compte également du manque d'expérience des potiers primitifs : leurs produits séchés trop vite ou fabriqués avec une pâte trop humectée d'eau pouvaient se déformer déjà au séchage. La cuisson dans le four n'a pu qu'accentuer les déformations involontaires provenant de l'ignorance des précautions à prendre pour éviter ces accidents. » On voit que ces affaissements et recroquevillements de la pâte argileuse ont des causes toutes naturelles et qu'il est inutile d'avoir recours à une explication compliquée comme celle de M. Frankfort. Remarquons, en outre, que si des spécimens de coupes présentent des anomalies de ce genre, aucun gobelet n'a souffert les mêmes modifications; pourquoi les potiers se seraient-ils privés d'imiter la matière du cuir sur ces vases?

J'ajouterai que les exemples de *substitution* connus (et ils sont assez fréquents dans les rites funéraires de l'antiquité) permettent de constater avant tout un principe de « moindre valeur » et de « moindre effort » pour contenter le mort à peu de frais. J'entends bien que les Susiens imaginés par l'auteur *économisent* leurs vases de cuir si précieux; mais pourquoi se donneraient-ils tant de peine pour fabriquer des vases d'une telle légèreté et pour opérer de véritables tours de force en céramique, alors qu'un bon pot solide (et il y en a beaucoup dans la nécropole) faisait aussi bien et

même mieux l'affaire du défunt? N'oublions pas que le mort a besoin de boire et de manger; à quoi sert de lui fournir une vaisselle de luxe inutilisable et fragile? Si M. Frankfort voulait tirer parti de cette circonstance, il aurait pu se contenter de dire que ces vases si délicats avaient dû être fabriqués rapidement et légèrement, sans grande solidité, pour les morts, à l'imitation des vases d'argile dont on se servait habituellement. On sait bien qu'en Grèce, par exemple, les lécythes blancs peints de couleurs friables étaient réservés à des usages funéraires.

Mais venons à une autre observation : c'est que d'un fait mal interprété — l'argile gondolée comme du cuir — l'auteur a tiré des conséquences incompatibles avec l'état de la civilisation susienne telle que les fouilles nous permettent de l'entrevoir. Dans sa théorie (p. 31-32) ces indigènes, dont le pays d'origine et la race nous restent inconnus, sont encore au stade des peuples chasseurs; mais comme ce stade, aux yeux des historiens, représente des peuplades qui se déplacent constamment à la recherche du gibier, M. Frankfort admet (p. 33) que les chasseurs de Suse sont arrivés, il est vrai depuis peu, au stade de l'établissement fixe, c'est-à-dire à la période agricole.

Voilà encore une conception historique assez extraordinaire. Tout ce que nous savons sur le stade des peuples chasseurs nous reporte à un état primitif beaucoup plus ancien et beaucoup plus barbare que celui des Susiens d'alors [1]. Comment concevoir que des gens capables de mettre auprès de leurs morts des vases peints d'une exécution aussi admirable, des armes et des outils de cuivre, des miroirs de métal et des pots à fard, enfin des linges d'une fabrication si variée et si fine qu'elle frappe d'étonnement les fabricants modernes [2], comment concevoir qu'ils en soient encore réduits à ménager leurs vases de cuir, à poursuivre le gibier pour pouvoir en utiliser les peaux et

1. Voir J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 61 et suiv.; p. 97 et *passim* ; E. Grosse, *les Débuts de l'art*, p. 24 (chap. III).
2 *Mémoires de la Délégat.*, t. XIII, p. 163.

en faire des ustensiles journaliers? Quand Déchelette parle du travail du cuir à une époque où la poterie n'est pas encore développée ni même créée, il mentionne une époque qui est celle des troglodytes [1]. Il est admis qu'à l'époque néolithique, non seulement la poterie est née, mais on sait aussi tresser des pailles et tisser. A Suse, nous avons dépassé le néolithique et nous sommes à l'énéolithique. Je pense qu'alors l'industrie du potier, comme celle du vannier, a déjà une expérience séculaire, et cette raison suffit à expliquer la maîtrise remarquable qu'atteint l'art céramique au cours d'une civilisation déjà florissante.

On s'étonne aussi que l'auteur, pour appuyer sa démonstration, n'ait pas recherché si les peuples primitifs d'aujourd'hui usent facilement du cuir pour leurs besoins journaliers, comme ils usent de la vannerie et de la sparterie. Or, quand on visite un musée ethnographique bien complet, comme j'ai eu l'occasion de le faire récemment en étudiant le Musée préhistorique de Rome, œuvre magnifique de l'archéologue et historien Pigorini [2], on est surpris de voir combien rares ou pour mieux dire absents sont les produits de l'industrie du cuir, alors que les joncs tressés et les tissus sont représentés par de très nombreux spécimens.

Quant aux preuves que M. Frankfort veut tirer du décor même des vases : l'archer, les carquois, les chèvres sauvages, elles sont hypothétiques et contestables comme le reste, car un archer peut poursuivre d'autre gibier que les chèvres et l'un des premiers besoins de la vie primitive, c'est la guerre. Pourquoi cet archer ne serait-il pas un guerrier? Sur deux coupes du même style, nous voyons un homme, sans doute un dieu, tenant deux masses d'armes plantées sur des socles (*Corp. vas. ant.*, Louvre, IC*a*, pl. 5, n° 2; pl. 8, n°s 15, 21); d'autres armes, en forme de piques, apparaissent dans le répertoire décoratif de Suse. Le carquois reste sujet à con-

1. *Manuel d'arch. préhist.*, I, p. 162.
2. Voir la notice publiée par les soins de la Direction générale des antiquités à Rome, *Un Maestro di Scienza e d'Italianità*, 1925, dont je donne ici une analyse dans la *Rev. arch.*, janvier 1926, p. 109.

testation, bien que je ne trouve pas d'autre explication vraisemblable [1]. Nous n'avons aucune raison d'imaginer les Susiens (nous leur donnons ce nom anachronique par commodité) comme uniquement adonnés à la chasse et, si leur occupation essentielle avait été de poursuivre du gibier, il est vraisemblable qu'on verrait dans leurs peintures non seulement des oiseaux et des chèvres, mais de plus grands animaux, des félins, des taureaux sauvages, des gazelles, etc. La présence de quelques bêtes familières comme le chien et l'âne (ou le cheval?) atteste que le grand art de la domestication est déjà réalisé. Tout ce que nous voyons et touchons dans ce mobilier funéraire donne l'impression d'une vie organisée sur le type connu des sociétés anciennes à demi civilisées, sorties depuis longtemps du stade des peuples chasseurs.

Il semble d'ailleurs que l'auteur, au cours de sa rédaction, ait ressenti lui-même quelque doute sur la validité de ses conjectures, puisqu'en parlant plus loin de la céramique de Moussian (p. 53), il revient incidemment sur l'idée de la céramique susienne *substituée* aux vases de cuir, et qu'il introduit là une restriction tendant à supprimer complètement sa première hypothèse : « J'incline à croire, dit-il, que même si l'industrie céramique n'a pas été créée à ce moment dans l'intention de trouver des objets de substitution propres à remplacer la précieuse vaisselle de cuir qu'il s'agissait de conserver, — car les propriétés de l'argile cuite au feu pourraient bien avoir été connues accidentellement — en tout cas, elle aurait reçu de cette active fabrication une impulsion essentielle pour son développement et graduellement elle aurait enseigné la façon de produire une vaisselle d'usage. » Mais tout en corrigeant ainsi sa première théorie, tout en reconnaissant que la trouvaille fortuite d'une glaise qui durcit au feu est la source possible de l'invention de la poterie (ce que tout le monde admet), l'auteur fait une nou-

1. M. Toscanne y a vu un nid de cigognes (cf. Frankfort, p. 25, note 1) et M. de Mecquenem incline à partager son avis.

velle supposition aussi étrange que la précédente : c'est que, à force de fabriquer des vases admirables de légèreté et de décor, mais inutilisables, *on apprit* à produire une vaisselle d'usage pratique. C'est le verre de Venise qui vient en premier et le pot à cidre qui en résulte : singulier renversement des choses logiques! Il s'y joint enfin une dernière invraisemblance : les chasseurs de Suse, avant la découverte accidentelle des vases d'argile cuite, auraient donc dû faire aller au feu leurs vases de cuir? Tant de difficultés et de bizarreries n'empêchent pas l'auteur de conclure tranquillement (p. 53) : « Rien, en somme, n'entre en contradiction avec la peinture que nous avons tracée d'un peuple à demi fixé, qui est contraint par la perte de sa mobilité, et peut-être par le commencement des sécheresses (autre hypothèse dont nous nous occuperons plus loin), à combattre l'insuffisance de ses vases de ménage, jusqu'alors fournis par la peau du gibier, économisant d'abord sur les offrandes funéraires par les substitutions en terre cuite et ensuite — puisqu'une mesure de ce genre ne pouvait produire qu'un soulagement temporaire — essayant d'adapter les vases funéraires eux-mêmes à un emploi réel et arrivant ainsi à la production des poteries ordinaires, bonnes pour l'usage. » D'autres lecteurs diront s'ils trouvent une telle solution satisfaisante; pour moi, c'est le renversement de toutes les vraisemblances historiques.

II. La seconde proposition touche à des problèmes plus vastes encore et, suivant qu'on admettra ou qu'on rejettera les conclusions de M. Frankfort, on sera amené à envisager l'histoire de la Suse primitive sous des aspects très différents. La civilisation des proto-Susiens, nous dit l'auteur, n'est pas précédée par de très longues périodes antérieures, et l'on n'est pas autorisé à penser qu'elle ait été apportée de loin. Le caractère de son art décoratif est jeune et primesautier; les formes des ustensiles de cuivre sont très anciennes et la poterie commence seulement à réaliser ses types. On assiste au développement progressif d'un peuple indigène. Quand le premier style des vases disparaît, à quoi attribuer

cette interruption? On peut envisager trois hypothèses : ou le style I s'est changé en style II, ou la première civilisation a été annihilée et a fait place à de nouveaux arrivants, ou enfin le site lui-même a été abandonné et occupé ultérieurement par d'autres colons. Pour nous renseigner, les observations des fouilleurs sont incertaines ou contradictoires. Un seul fait résulte de leurs données confuses, c'est que sur le terrain on constate un hiatus définitif, une rupture complète entre la première et la seconde civilisation, par la présence d'une couche de terre très épaisse et à peu près stérile. Après discussion, l'auteur repousse les deux premières solutions et adopte la troisième, en s'appuyant sur une observation de M. Myres, relative à la civilisation d'Anau, près de la mer Caspienne [1], dont l'occupation coïnciderait avec des périodes de pluies abondantes, tandis que précédemment la même région avait dû être abandonnée à cause de sécheresses prolongées; un phénomène semblable aurait eu lieu à Suse. Quelques particularités, ajoute l'auteur, montrent que Suse n'a jamais été complètement isolée, même dans sa plus ancienne période; elle avait des relations avec le nord, comme l'attestent quelques grains de turquoise, l'emploi de l'obsidienne, des cachets gravés et une certaine poterie de couleur rouge [2]. Quand la sécheresse arriva, sa longue durée finit par ruiner la prospérité de la première civilisation, mais l'exode se produisit peu à peu : peut-être une partie de la population remonta-t-elle vers le nord pour suivre le gibier qui se retirait du côté des montagnes; d'autres, au contraire, descendirent dans la plaine des deux grands fleuves, là où les marais se desséchaient, tout en gardant une eau suffisamment abondante. La région de Moussian, à

1. Sur la civilisation d'Anau et ses rapports avec celle de Suse, cf. *Mém. de la Délég.*, t. XIII, p. 70; Frankfort, p. 76.

2. J'abrège ici cette partie de l'exposé, car je n'ai pas l'intention d'en discuter les détails, bien qu'ils prêtent aussi à la critique. Je crois que le vase caucasique du Louvre (cité p. 38, pl. V, nº 1) est d'une époque beaucoup plus basse que les vases de la Susiane et représente un répertoire traditionnel, venu de la Perse et de la Mésopotamie et florissant avec la céramique cappadocienne dans la seconde moitié du second millénaire.

l'ouest de Suse, pourrait être une étape sur cette route. La vie de ceux qui demeurèrent dans l'ancien habitat se heurtait à des difficultés croissantes; la production des vases à parois légères disparut et la fabrication de la poterie commune s'accrut. Enfin cette vie pauvre elle-même ne devint plus possible; le site fut déserté, les maisons tombèrent en ruines; le vent, le soleil et la poussière complétèrent leur œuvre, produisant cette couche épaisse qu'on a pu prendre à tort pour un nivellement des habitations anciennes. Mais quand le pendule oscilla dans un autre sens, quand la période de pluie et d'humidité eut succédé à la sécheresse, de nouveaux colons arrivèrent et avec eux une nouvelle civilisation. C'est la période du second style, qu'on a si grand tort de considérer, en général, comme la suite et la continuation de la première.

Je ne m'arrêterai pas aux critiques que peut suggérer un tableau si complet, brossé avec tant d'aimable aisance. Les moindres indices ou une hypothèse fournie par un autre savant suffisent à l'auteur pour reconstituer toutes les phases de la vie d'un peuple, les raisons de ses migrations, de ses allées et venues, de sa floraison et de sa décadence. Je n'en veux discuter que les arguments matériels.

La seconde proposition de M. Frankfort risque fort d'être fondée, comme la première, sur un fait inexact, car les récentes observations des fouilleurs sur le terrain seraient de nature à prouver que la couche épaisse de terre qui séparerait, comme par une barrière infranchissable, les deux civilisations n'existe pas sur certains points. Déjà, en 1924, à son retour de Suse, M. de Mecquenem m'avait fait part de ses doutes au sujet de la fameuse couche « intermédiaire » et je l'avais prié de pousser à fond ses recherches de ce côté. Pour cette raison j'avais retardé ma réponse au Mémoire de M. Frankfort, dont j'avais pris connaissance en août 1924. Malheureusement les travaux de M. de Mecquenem dans sa campagne de 1925 ont été troublés et dérangés par la nécessité de se rendre à Téhéran où il était appelé d'urgence, et les sondages à Suse ne furent pas poussés jusqu'au

bout. Tels qu'ils sont, cependant, ils nous autorisent à dire qu'en quelques endroits les deux couches, sans se mêler, sont très rapprochées et si, dans les sondages des premières années, on a observé une épaisseur considérable de terre intermédiaire, ailleurs l'aspect de la coupe est tout différent. M. Frankfort a reproché avec quelque mauvaise humeur (p. 34) aux membres de la Délégation des contradictions et des variantes dans la description des niveaux qui s'élèvent au-dessus de la nécropole. Mais tous ceux qui ont fait des fouilles ne s'étonneront pas que les directeurs de travaux, opérant à des périodes différentes et ne fouillant pas exactement au même point, arrivent à des constatations divergentes. Il eût été plus juste de comprendre que cette diversité des résultats ne mettait pas en cause l'exactitude ni la conscience professionnelle des observateurs, mais que, suivant les emplacements, ils trouvaient ici 7 à 8 mètres, là 5 ou 6 mètres, là 2 mètres de terre, soit stérile, soit semée d'objets peu importants. La suite des travaux a montré qu'en allant plus loin l'intervalle devient de plus en plus faible. Il ne faut donc pas établir une conclusion absolue sur l'épaisseur de la couche stérile, placée au-dessus de la nécropole remplie de vases; elle est sans doute due à un apport exceptionnel de matériaux pour l'établissement d'une plate-forme supportant les édifices de l'époque ultérieure.

Voici d'ailleurs la note que M. de Mecquenem a bien voulu me remettre sur ce sujet. On y trouvera non seulement des renseignements importants pour la question qui nous occupe, mais aussi des additions fort utiles aux chapitres de M. de Morgan sur la nécropole de Suse.

La coupe donnée par M. de Morgan (*Mém.*, t. XIII, p. 23, fig. 113) est une coupe *théorique*, comme il l'indique lui-même; c'est une coupe moyenne du tell de l'Acropole. Les sondages que nous avons entrepris récemment, du côté du château de Suse et de l'Apadana, sont destinés à établir des niveaux réels que nous puissions comparer avec ceux de la tranchée du sud-ouest de l'Acropole.

Cette tranchée du sud-ouest, qui a été pratiquée par M. de Morgan et qui passe à travers la nécropole de l'âge néolithique, a environ 80 mètres de long. Le sol naturel commence à 23 m. 50 au-dessous

de la surface moderne du tell. Tout le long de la paroi nord de cette tranchée on a recueilli des fragments de poteries peintes du style I sur une épaisseur d'environ 1 mètre ; le vase à pied (pl. 20 des *Mém.*, fig. 8, p. 116, nº 82, *bis*) aurait été recueilli sur le point le plus éloigné dans cette tranchée et en dehors de la nécropole même ; il est resté le seul de son espèce dans cette région. Le long de la paroi sud il n'y avait pas de vases peints, mais des amas de vases d'argile grossière, à peine cuits, parfois empilés les uns sur les autres, parfois isolés et contenant alors des débris culinaires ; c'est la vaisselle commune, qui paraît postérieure au stade I et qui, à son niveau supérieur, est contiguë aux vases peints du stade II.

Je n'ai rien à ajouter à la description des tombes faites par M. de Morgan, sauf qu'on y a trouvé des balles de fronde en terre cuite et en pierre, peintes d'une couleur rouge ; les tombes contenaient un peu plus de vases qu'il n'en indique. Les petits gobelets étaient souvent placés dans des gobelets plus hauts ; parfois le crâne du mort avait été posé dans une coupe, les grands os du squelette dans un grand gobelet. On peut donc penser que, comme dans certaines contrées asiatiques, les funérailles comportaient deux actes : un décharnement préalable après exposition du corps (pas de traces d'incinération) et une inhumation des ossements recueillis. Les perles de colliers qu'on a rencontrées sont en pâte blanche, rarement en cornaline ou en lapis-lazuli. Sauf un, qui a déjà été signalé (Pézard, *Catalog. des antiq. de la Susiane*, p. 181, nº 405), les cachets gravés de pâte blanche (calcaire ?) et les cylindres n'apparaissent qu'avec les vases peints du stade II.

Au-dessus de la couche des vases peints, la coupe de la tranchée sud-ouest est un peu irrégulière dans le premier tiers de sa longueur ; elle devient ensuite uniforme. Elle se continue en hauteur par un tassement de terre pilée, de grosses mottes de terre (que M. de Morgan a prises, à tort je crois, pour des restes d'habitations), des lits de briques crues avec intercalation de nattes (?) carbonisées entre les lits. Ce massif se termine au deuxième niveau (fig. de Morgan, nº 113) ; mais jusqu'à 1 mètre en-dessous de ce niveau, on rencontre parfois des vases peints du style II, des petits objets d'albâtre, des bitumes taillés, des dallages, qui prouvent qu'il y a eu des remaniements jusqu'à cette profondeur. Sur ce point on peut évaluer à environ 10 à 12 mètres l'épaisseur totale entre la couche des vases peints et le niveau du stade II ; il est donc exact qu'en cet endroit l'hiatus est considérable, mais il n'en est pas de même ailleurs.

La tranchée en profondeur, pratiquée comme témoin de comparaison auprès du château, n'est encore descendue qu'à 5 mètres au-dessous du niveau II, et n'a pas atteint le point le plus bas où l'on espère rencontrer la civilisation la plus ancienne.

Du côté de l'Apadana, les fouilles des dernières années ont fait connaître (*Rev. d'assyriologie*, XXI, 1924, p. 108 et suiv.) que là aussi une nécropole se trouve sous la terrasse faite pour recevoir le palais de Darius. Cette butte a été sondée en plusieurs endroits jusqu'au sol naturel; je ne noterai ici que les résultats intéressants pour les points mis en discussion.

Tranchée du flanc sud (couches comptées à partir du fond) : 1° sol naturel à 11 m. 50; 2° débris de fours et fours de potiers, et disséminés dans la terre quelques rares fragments de poterie peinte fine à décor géométrique du stade I; 3° tombes dans la terre pilée, poterie peinte du stade II (vases à saillie circulaire, bouteilles à bec, peinture polychrome en noir, rouge et blanc, semblable à celle de la région de Moussian), vases de cuivre et d'albâtre; 4° sarcophages et restes de constructions (époque de Dounghi?); 5° sarco-



Fig. 2.

phages et constructions (époque d'Hammourabi?); 6° caveaux funéraires voûtés avec petits vases de terre cuite élamites; puis vient le niveau achéménide, ensuite le niveau parthe et arabe.

Dans la couche 2° il n'y a pas trace de tombes, ni anciennes, ni remaniées. La nécropole ne commence qu'au-dessus. Entre la couche 2° et la couche 3° il y a un faible intervalle de terre stérile, seulement de quelques centimètres, nullement comparable à l'intervalle noté plus haut dans la coupe sud-ouest.

Cette année même, ce sondage de l'Apadana nous a fourni un fragment d'une grande jarre polychrome, provenant d'une sépulture; il porte (notre fig. 2) la représentation d'un bouquetin du style II,

entouré d'ornements géométriques qu'on retrouve exactement sur les vases du style I (cf. *Mém.*, XIII, pl. 6, fig. 2, et pl. 12, fig. 4). N'est-ce pas une preuve évidente de la suture?

En outre, les sondages que nous avons opérés à Rhagae *(Rhagès)*, près de Téhéran, montrent que la même céramique à deux stades s'est étendue vers le nord et assez loin de la Susiane. Nous y avons recueilli des échantillons de la poterie fine de Suse et des échantillons de la poterie de Moussian avec une technique et un genre de décor que nous considérons comme formant la transition entre les stades I et II. Des vases complets, que nous avons pu rapporter et dessiner et qui proviennent de fouilles anonymes, antérieurement



Fig. 3. Fig. 4.

faites au même endroit, comportent aussi les deux séries : stade I, représenté par un petit cratère sans anses, à décor en petites croix sur l'épaule (cf. *Mém.*, XIII, pl. 20, n° 1; 22, n° 4); stade II, représenté par des cratères sans anses plus amples et un peu plus grands (en moyenne 0 m. 18), avec décor d'oiseaux dans des métopes accostées d'ornements géométriques rappelant le satde I (nos fig. 3 et 4).

Je ne pourrai pas apporter de conclusions plus précises avant d'avoir terminé nos sondages, mais dès maintenant j'ai l'impression très nette que les présomptions en faveur d'une suture entre les deux stades sont les plus fortes.

De tout ce qui précède, il ressort clairement qu'on ne peut pas tirer argument de la coupe du terrain pour conclure que le site fut déserté et bâtir là-dessus tout un chapitre d'his-

toire. Quant à la péripétie romanesque de la sécheresse qui vient fondre sur les malheureux habitants et les oblige à vider les lieux, je n'en veux retenir qu'une conséquence : il faudrait admettre une très longue période de temps, une sorte de période géologique, entre le moment où la sécheresse s'est manifestée et celui où les pluies fertilisantes sont revenues, car il ne suffit pas de quelques années ni même d'un siècle pour transformer à ce point un pays et rendre ensuite à ce désert brûlé l'aspect d'une région confortable qui attire de nouveaux colons. Dans ce cas, la rupture entre la première fabrication des vases et la seconde aurait dû être si complète qu'on ne pourrait pas s'y tromper ni essayer de rattacher l'une à l'autre. C'est donc ici le lieu d'examiner la question de la suture entre les styles I et II de Suse.

M. de Morgan, M. de Mecquenem, M. Pézard, c'est-à-dire tous ceux qui ont examiné et manié cent fois les vases et les tessons de Suse ont eu l'impression très nette que les deux styles étaient différents, mais congénères. J'ai entièrement partagé leur sentiment, mais tel n'est pas l'avis de M. Frankfort (p. 40 et suiv.) qui examine le problème du style en soi, indépendamment de la rupture qu'il croit attestée par la coupe du terrain. J'en ferai autant, car, après tout, la continuité des niveaux ne suffirait pas à prouver une continuité dans la fabrication. De nouveaux occupants, installés par la force sur le plateau de Suse, auraient pu faire litière du passé et créer là une industrie et des formes d'art complètement différentes. On rencontre parfois des tombes byzantines en pleine nécropole grecque dont les hôtes anciens ont été expropriés. J'invoquerai donc, pour expliquer la suture, des comparaisons entre les poteries elles-mêmes, envisagées du point de vue des formes, de la technique et du décor.

1° *La suture existe dans les formes.* — Comme l'a dit M. Frankfort, le haut gobelet et la coupe creuse sans anses disparaissent. Restent le petit cratère à oreillettes percées et le vase ovoïde que l'auteur distingue l'un de l'autre, non sans raison (p. 25, 26 et note 1). Reste aussi le vase à bec; l'auteur reconnaît (p. 44) que le vase à bec apparaît dans les

deux groupes et que l'usage des saillies forées subsiste aussi dans le second style. Bien qu'il n'y voie que des ressemblances superficielles, on retrouve le petit cratère trapu et le vase ovoïde dans des types similaires du style II [1]. D'autres formes se sont développées, comme il est naturel à une époque plus avancée, où le procédé du tournage s'était perfectionné. La bouteille à goulot devient un type très usuel. La grande jarre à épaule séparée de la panse par une arête coupante et pourvue de petites saillies perforées nous semble être l'aboutissement d'une série de progrès qui a conduit du petit cratère (même épaule indiquée, même col court à embouchure large, petites saillies perforées) à cette poterie grandie et amplifiée; les étapes de cette transformation seraient représentées par certains types, de dimensions plus petites, intermédiaires entre les deux [2]. On a vu plus haut que dans les fouilles de Rhagæ, M. de Mecquenem signale la présence de cratères sans anses un peu grands, qui forment une suture évidente entre le petit cratère du style I et la grande jarre du style II ; l'arête saillante de l'épaule existe dans ces cratères comme dans les jarres [3] (fig. 3 et 4).

2° *La suture existe dans la technique.* — Je considère cette preuve comme une des plus décisives, car on n'imagine pas les potiers d'une autre race revenant sur le même terrain et reprenant exactement les procédés de métier d'un âge qu'ils n'ont pas connu. M. Frankfort a rejeté dans une note (p. 44, note 5) [4], comme un détail secondaire, le fait que la couleur rouge du style II apparaît déjà dans un spécimen du style I (*Corp. vas.*, Louvre, IC*a*, pl. 12, n° 33), et il se tire de la difficulté en alléguant que le vase mentionné est d'une forme exceptionnelle et n'appartient sans doute pas

1. Dans le mémoire même de M. Frankfort, cf. la pl. III, n°s 2 et 3, avec la pl. IV, n°s 3, 5, 6.
2. Cf. *ibid.*, pl. IV, n°s 3, 5, 6.
3. Voir aussi les formes de transition des petits cratères trouvés dans les fouilles récentes de M. Mecquenem (*Revue d'Assyriol*, XXI, 1924, p. 114, fig. 7).
4. Une erreur s'est glissée dans cette référence : lire *Mém.*, pl. XXII, n° 4.

au premier style. Il s'est pourtant trouvé au même niveau, d'après l'inventaire des fouilles (Inv. 13907); de plus, si l'auteur avait lu avec attention nos descriptions du *Corpus vas. ant.*, parues en 1923, il aurait vu qu'un autre vase (IC*a*, pl. 12, nº 48), et celui-là d'un type très usité et trouvé aussi avec des vases du style I de la nécropole (Inv. 11627), est décoré d'une bande rouge d'un ton tirant sur le vermillon, pareil à celui des vases du second style, mais très friable et prompt à s'effacer; c'est sans doute pourquoi si peu de poteries du style I en ont conservé les vestiges.

Une suture comme celle-là suffirait, à mon sens, pour lier fortement les deux fabrications, mais elle n'est pas la seule. M. Frankfort, se référant aux analyses de couleurs fournies par M. Granger (*Mém.*, XIII, p. 160), affirme (p. 40; voir aussi p. 44, ligne 5) que la couleur brun noirâtre du décor est, dans le style II, privée du fondant (without a flux), qui donne à la matière colorante de l'épaisseur et du brillant. Cette remarque est vraie pour l'ensemble de la fabrication, mais elle souffre des exceptions qui prouvent précisément la survivance d'une tradition technique. J'ai examiné, à cet égard, nos séries du Louvre et j'ai retrouvé dans le style II des vestiges évidents du ton brun violacé qui est si particulier dans de plus nombreux exemplaires du style I [1]. Je le note aussi sur les grands fragments nºs 396, 397 représentant l'aigle de face aux ailes déployées. Mais il est visible que la technique *lustrée* a disparu; cette couleur violacée n'a plus de partie luisante; il est exact qu'elle-même finit par disparaître et qu'on emploie plus souvent un noir mat, analogue à celui de Chypre, ou du brun. Remarquons d'ailleurs que, même dans la belle période des gobelets du style I, le noir violacé, à parties saillantes et luisantes, reste assez exceptionnel. Dans la céramique épaisse de Moussian, où M. Frankfort a reconnu avec raison un style et une technique apparentés au style I, le ton vio-

1. Bouteilles nºs 332 et 363 (style II) à comparer avec les gobelets nºs 7 et 14 (style I).

lacé est également visible, mais sans parties luisantes, et le plus souvent c'est un ton mat noir brun qui domine. En somme, il apparaît visiblement que, pendant la longue période qui embrasse le style I et le style II, les potiers n'ont pas sensiblement modifié les ingrédients dont se composaient leurs couleurs de décor, et tous ces détails prouvent que, loin de séparer par un fossé infranchissable les ateliers des deux périodes, il est nécessaire de les rapprocher.

3° *La suture existe dans le décor.* — Le répertoire des deux périodes est sensiblement le même. Nous n'avons plus d'exemple du chien ni de l'âne (ou cheval?), mais l'oiseau et le bouquetin restent les animaux préférés; le poisson, rare dans la première période, est assez fréquent dans la seconde [1]. Comme nouveauté, notons le taureau. L'homme continue à figurer sous une forme schématique et géométrique et, parmi les représentations sommaires du type humain, on distingue avec quelque certitude, comme dans le style I, des représentations de divinités [2]. M. Frankfort ne pouvait se dispenser d'apercevoir ces similitudes, mais il en conclut que quand deux peuplades se succèdent sur le même emplacement, elles trouvent autour d'elles les mêmes objets à regarder et que par conséquent elles représentent les mêmes images. Il oublie qu'il a fait de Suse un désert qui s'est repeuplé ensuite, et sans doute dans d'autres conditions. Il oublie aussi que le choix de ces animaux pour décorer le mobilier ne dépend pas du plaisir de copier la nature et de faire du « paysage », mais qu'il est dicté par des raisons religieuses et superstitieuses; c'est donc alors un lien solide qui enchaîne l'un à l'autre les deux états civilisés de Suse. En effet, non seulement ces animaux sont pour la plupart les mêmes qu'autrefois, mais ils sont réunis et groupés, dans l'un et l'autre style, de façon à former des couples ou des triades, dont le sens symbolique apparaît de plus en plus clair aux yeux des historiens. Je renvoie aux récentes et belles études du

1. *Corp. vas.*, Louvre, ICa, pl. 9, n° 21; ICb, pl. 1, nos 1 à 4; pl. 2, n° 3; pl. 8, nos 36 à 38.
2. *Ibid.*, ICb, pl. 6, nos 51 à 56; pl. 7, n° 47; pl. 10, fig. 1.

Père H. Vincent [1] pour le détail de la démonstration : Suse et la Chaldée lui ont fourni de nombreux arguments en faveur de sa thèse.

La question du groupement m'amène naturellement à celle de la composition et, là encore, j'opposerai à notre contradicteur la même objection. Les éléments d'un tableau conçu par un peintre du style I sont constitués par la réunion du bouquetin, de l'oiseau, du chien courant et de motifs stylisés où l'on peut reconnaître des végétaux (fig. 5). Les éléments d'un tableau conçu par un peintre du style II sont





Fig. 5.



Fig. 6.

constitués par la réunion d'un bouquetin, d'oiseaux et de plantes (fig. 6). En mettant côte à côte le décor d'un gobelet de la nécropole de Suse et l'ensemble reconstitué d'une jarre polychrome de Tépé Moussian [2], je demande qui pourra nier la ressemblance fondamentale des deux images, bien que les procédés d'exécution en soient différents, l'un en géométrique

1. *La Peinture céramique palestinienne* (extrait de *Syria*, 1924).

2. *Corp. vas.* Louvre, IC*a*, pl. 4, n° 1 (gobelet de Suse, notre fig. 5) ; IC*f*, pl. 5, n° 11 (fragment de Moussian, avec lequel Mlle J. Evrard a reconstitué l'ensemble du motif dans notre fig. 6) ; cf. le fragment n° 14.

pur monochrome, l'autre en dessin polychrome plus arrondi et plus souple? Malgré le désir de serrer de plus près la réalité, le souvenir des formes géométriques n'a pas entièrement disparu à l'époque plus récente, et c'est encore un dessin stylisé que nous avons sous les yeux. On a vu plus haut l'heureuse découverte de M. de Mecquenem et le nouveau document apporté par lui aux représentations du bouquetin (fig. 2). Tout y indique avec une force incontestable la suture entre les deux époques : la structure même de l'animal, si semblable à son ancêtre géométrique, et les ornements qui l'entourent, identiques à ceux des coupes du style I.

De la même manière les peintres de la seconde période ont tracé la silhouette humaine [1], encore tout empreinte de géométrique et de rectiligne, mais plus développée et plus complète dans les détails. M. Frankfort s'efforce en vain de séparer le géométrique et le naturalisme, l'abstrait et le réel, et de les enfermer dans des compartiments étanches, avec défense d'en sortir. Il y a déjà du naturalisme et du pittoresque dans le style I, comme il y a encore du géométrique dans le style II. Je n'en veux pour preuve que le fragment cité par l'auteur (p. 28, fig. 2), où sur une coupe de Suse I on voit deux oiseaux affrontés de chaque côté d'un arbre. C'est une ébauche de paysage, quoi qu'en dise notre contradicteur (p. 41, note 2), au même titre que le bouquetin dans les feuillages peuplés d'oiseaux du style II (notre fig. 6). La conception est la même de part et d'autre; les procédés du dessin diffèrent, sans s'opposer nullement, pas plus que les chevaux et les chars des vases proto-attiques ne s'opposent à ceux des vases du Dipylon. La persistance de la tradition dans les époques postérieures est également prouvée par la figure 5 de la p. 41 du Mémoire, où sur un fragment de Suse II et sur un morceau de poterie palestinienne, le même motif des oiseaux rassemblés près d'un arbre ou d'une plante est reproduit de façon pittoresque.

Après les figurations du bouquetin, de l'oiseau, du végétal,

1. *Corp. vas.*, ICb, pl. 6, n[os] 51 à 56; pl. 7, n° 47.

un quatrième élément du décor susien fournit encore la preuve d'une suture entre les deux périodes. M. Frankfort l'a repoussé comme les autres (p. 46), mais pour des raisons qui ne paraîtront pas convaincantes à tout le monde. J'ai mentionné l'oiseau qui, dans le champ de quelques coupes du style I, est représenté en plein vol, les ailes déployées, le corps de face, la tête de profil, le plus souvent tournée à droite (fig. 7)[1], et je l'ai rapproché de l'aigle qui, sur les jarres du style II, est vu dans la même position (corps et ailes déployées de face, tête de profil tournée à droite[2]), saisissant ordinairement dans ses serres deux volatiles plus petits ou deux bouquetins (fig. 9). Le rapprochement s'imposait avec les monuments sumériens de Tello (Lagash), si bien étudiés par L. Heuzey[3], qui nous ont fourni une date approximative pour la céramique susienne portant ce motif (première moitié du troisième millénaire avant J.-C.). M. Frankfort n'a pas contesté cette façon de



Fig. 7.



Fig. 8.

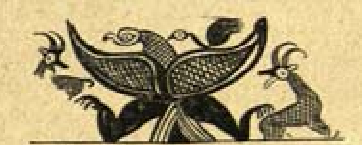


Fig. 9.



Fig. 10.

1. *Corp. vas.*, IC*a*, pl. 5, n°s 13, (= notre fig. 7) et 14.
2. *Corp. vas.*, Louvre, IC*b*, pl. 1, n° 1; pl. 2, n° 1 (= notre fig. 9); pl. 4, n°s 1 (= notre fig. 8) et 2.
3. Cf. *Mém. Délégat.*, XIII, p. 63.

dater la céramique du style II, mais il se refuse à considérer l'oiseau du style I comme le moins du monde lié à l'aigle du style II. Tout artiste primitif, dit-il, cherchant à reproduire un oiseau volant dans le ciel, peut aboutir à une représentation de ce genre; d'ailleurs l'oiseau du style I ne saisit aucune proie dans ses serres et il ne diffère pas des autres animaux, oiseaux, chèvres sauvages et chiens peints sur les coupes. Je répondrai que : 1° l'attitude de cet oiseau est très particulière; il se distingue précisément des autres oiseaux, canards, hérons ou cigognes, qu'on voit dessinés de profil et schématisés sous l'aspect convenu que leur donnent tous les primitifs; celui-ci est vu de face et il prend l'allure d'un rapace à grande envergure qui plane dans l'air; je suis donc amené à y voir aussi un aigle; 2° on pourrait croire, en lisant le texte de notre auteur, que tous les peintres du style I représentent l'oiseau les serres vides, et que tous les peintres du style II lui attribuent une proie, ce qui établirait entre les deux sujets une réelle et importante différence. Il semble que M. Frankfort, dans son examen consciencieux, mais forcément rapide des vitrines du Louvre, ait omis de noter les cas où, à Suse comme à Moussian, l'aigle vu de face figure *seul* et sans traces de volatiles ni de bouquetins auprès de lui (fig. 8) [1]. Voilà le jalon intermédiaire entre les deux compositions. Les artistes du style II ont mis dans leur répertoire l'aigle seul [2], analogue à celui du style I et, suivant la méthode que nous avons déjà décrite — ils l'ont perfectionné et complété, ils en ont fait un motif plus réaliste et plus pittoresque, en introduisant la variante des animaux plus faibles, saisis dans les serres puissantes du vainqueur (fig. 9). L'aigle sumérien à tête de lion vu de face, l'aigle léontocéphale du vase d'Entéména [3], l'aigle symbolique et divi-

1. *Corp. vas.*, Louvre IC*b*, pl. 4, n[os] 1, 2, 3; pl. 6, n° 44; IC*f*, pl. 8, n° 1.

2. Il figure aussi sur des plaques de pierre rectangulaires, gravées, qui appartiennent à la période du style II, sous une forme qui forme le trait d'union entre l'aigle des coupes peintes et l'aigle des jarres polychromes. Cf. *Mém.*, XIII, pl. XLIV, n° 6; Pézard, *Catalog. antiq. de la Susiane*, n[os] 34 à 37.

3. Heuzey, *Catalog. antiq. Chald.* n° 218 (= notre fig. 10).

nisé (fig. 10) sera le quatrième avatar de cette belle composition, dont on suit la transformation à travers les âges (fig. 7 à 10).

Ainsi, dans les formes des vases, dans la technique des couleurs, dans les ornements, dans les sujets et dans la composition du décor, nous saisissons la connexité des deux civilisations que les fouilles actuelles, elles aussi, nous présentent rapprochées sur le terrain. Que reste-t-il des laborieuses hypothèses accumulées pour nous retracer l'histoire d'une peuplade chassée de son habitat et remplacée, après une longue période, par de nouveaux colons? Je ne discuterai pas ici la question de race et si l'on me démontrait que la seconde civilisation est due à l'invasion de conquérants implantés par la force au sein d'une population plus ancienne, je n'y ferais pas d'objection, parce que les exemples sont nombreux de peuples qui s'imposent par la violence et qui sont ensuite absorbés par les vaincus, dont ils adoptent les mœurs et les industries. Dans l'état de nos connaissances, je ne crois pas possible d'aborder le problème ethnique; il me suffit de constater une corrélation étroite entre les deux phases de la civilisation susienne. J'ai laissé de côté les observations fournies par mon collaborateur Maurice Pézard qui, de l'étude des pierres gravées, a tiré des conclusions analogues à celles que je présente pour la céramique [1]. M. Frankfort les a repoussées aussi (p. 46), mais pour ne pas sortir du sujet limité que je me suis tracé, je n'aborderai pas cette partie de la controverse. Il est clair que si j'ai raison sur ce point, Pézard ne peut pas avoir tort sur l'autre.



L'examen du chapitre III de l'auteur nous fournira l'occasion de montrer que nous n'apportons aucun parti pris dans la critique de son travail. J'ai dit au début que j'enten-

1. Voir le *Catalogue des Antiquités de la Susiane au Louvre*, p. 164, (2e édition 1926), avec la bibliographie citée.

dais rendre hommage à ses qualités d'analyse et je ne ferai pas de difficulté pour reconnaître que son étude sur la poterie de Moussian (*Musyan* dans le texte anglais) est très préférable à la mienne et que ses critiques sont justes (p. 49, note 3). J'ai eu le tort de placer une certaine série de tessons de Moussian à décor géométrique dans la même catégorie que les jarres polychromes des sépultures et de les englober sous le même nom de style II. M. Frankfort a raison de les distinguer et de montrer que ces tessons, malgré leur argile épaisse et leur décor plus négligé (qui me les avaient fait attribuer au style plus récent), sont plutôt liés au style I de Suse dont ils sont comme une imitation de qualité inférieure. Je n'aurais pas dû non plus parler de polychromie à propos de ces fragments, car les nuances souvent rougeâtres qu'on y voit proviennent de la cuisson et des changements de ton au four; elles ne sont pas dues à une couleur rouge. J'admets donc avec l'auteur qu'il convient de séparer nettement la céramique géométrique de Moussian, fine ou épaisse, qui représente le style I, de la céramique des jarres à décor naturaliste et à polychromie double qui représente le style II. En résumé, nous avons affaire à trois groupes : 1° poterie fine monochrome, semblable à celle des gobelets et des coupes de Suse (et dont les formes sont parfois identiques à celles de Suse, suivant une remarque de M. de Mecquenem) et un autre groupe de même argile, mais avec des formes de vases un peu différentes; 2° poterie épaisse à décor géométrique, avec stylisation plus négligée des animaux et avec des tons plus nuancés dans la couleur du décor noirâtre (formes encore mal connues d'après les fragments conservés); je proposerais de lui donner l'indice style I *bis;* 3° poterie des sépultures, en forme de hautes jarres, comme celles de Suse du style II, avec emploi du noir et du rouge et avec tendance aux représentations naturalistes.

Ayant ainsi rectifié l'analyse de la technique, nous avons maintenant à examiner les rapports de cette céramique avec celle de Suse. M. Frankfort (p. 50) trouve des différences notables entre ces deux fabriques pendant la période

du style I et la floraison de la poterie fine, mais il reconnaît que ce sont les rameaux détachés du même tronc (p. 52). Quant à la poterie épaisse, elle n'est pas à rapprocher du style II de Suse; elle continue le style de la poterie fine de Moussian et appartient à la même civilisation du style I (p. 53). Toutefois elle n'est pas une simple forme décadente du style I de Suse; elle garde un caractère local. Il convient donc de voir à Moussian une industrie indigène, moins belle, moins forte que l'autre. Sur tous ces points nous sommes d'accord. Mais, enchaîné par sa théorie sur le géométrique abstrait qui doit contraster avec le naturalisme, l'auteur, observant dans le répertoire de Moussian plus de préoccupation de la vie réelle, en conclut que les productions de ces deux régions sont d'essence totalement différente. Suse représenterait la fraîcheur et la nouveauté de l'art géométrique arrivé à son plus haut point de perfectionnement; Moussian en serait l'élément vieilli et décadent.

Personne n'admire plus que moi la beauté des gobelets de Suse, et les tessons de Moussian font assez triste figure à côté d'eux. Mais, à mon avis, on y trouve précisément l'élément fondamental que l'auteur s'obstine à ne pas voir dans le style I, le mélange du réalisme et de l'abstrait, du réel et du géométrique qui existe dans toutes les phases de cette fabrication, à Suse comme à Moussian, à doses variées sans doute et avec des expressions différentes suivant les ateliers. M. Frankfort me reproche (p. 45, note 1) de trop penser à des céramiques qui me sont chères, à celles des Grecs, et d'y puiser des comparaisons qui n'ont pas de valeur pour les périodes très reculées. Mais le temps ne fait rien à l'affaire, et dans les débuts de la céramique grecque les choses se passent comme chez tous les primitifs. Il est instructif de comparer le Dipylon à Suse et j'invoquerai aussi l'exemple des poteries géométriques béotiennes, comparées à celles de l'Attique, car elles s'accordent assez bien avec la physionomie que présente la céramique de Moussian comparée à celle de Suse. La Béotie a une céramique géométrique contemporaine de l'attique, mais « provinciale », inférieure de

technique et d'exécution, peut-être plus attachée au répertoire ancien, car elle contient des éléments plus rapprochés du préhellénisme [1]. De même, à Moussian, on entrevoit un art qui se sert davantage de la copie des modèles naturels et l'on assiste, mieux qu'à Suse, à la façon dont ils ont été ramenés de force à une formule géométrique. Notre jeune collègue a passé très vite sur la question de la stylisation des bêtes et des hommes, si curieuse dans cette série, ou pour mieux dire il en parle à peine (p. 51-52), et c'est pourtant là un ensemble de documents inappréciables pour ceux qui s'occupent des origines du dessin géométrique : notre compatriote M. l'abbé Breuil n'a pas manqué d'en tirer parti dans ses belles études sur l'art quaternaire [2]. Ces fragments de bustes humains d'où partent des bras terminés en mains schématiques (fig. 11) [3], ces ailes d'oiseaux qui deviennent des rameaux feuillus, ces bouquetins qui s'amenuisent et forment un bloc de petits carrés, ces yeux logés dans des losanges, tout cet ensemble extraordinaire de déformations corporelles doit-il passer inaperçu? Et si, dans la céramique de Suse, on voit de même l'oiseau d'eau d'abord changé en bâton crochu, puis figuré par un seul trait droit, les cornes du bouquetin détachées et formant un motif séparé, le même animal métamorphosé en une sorte de peigne à dents multiples, mais reconnaissable encore à son corps rectangulaire, pourvu d'une queue à chaque bout, n'est-ce pas qu'à Suse comme à Moussian la même loi préside à l'évolution du dessin et mêle, sans se lasser, les souvenirs de l'éternelle nature (seule source à laquelle les primitifs puissent s'abreuver) avec un système de figuration rectiligne qui leur paraissait plus commode que

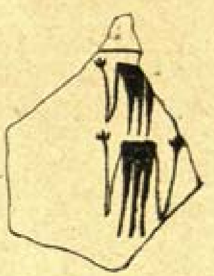


Fig. 11.

1. Cf. *Catal. des vas. du Louvre*, p. 240.
2. Cf. *Mém. Délég.*, XIII, p. 38 et 39, avec les notes.
3. *Mém. Délég.*, VIII, p. 134, fig. 263; (= notre fig. 11); *Corpus vas*. Louvre, I, Cf. pl. 3, n° 7.

tout autre et dont une industrie très ancienne, la vannerie, leur avait enseigné déjà la commodité [1] ?

L'auteur déclare que Moussian représente un art vieilli, sans force et sans intérêt. Pour moi, qu'il soit contemporain ou postérieur, cet art explique le décor de Suse et il vit sur des motifs plus rapprochés du réel ; on y suit le passage progressif des formes vivantes aux formules géométriques. Tous deux, décor de Suse et décor de Moussian, sont issus d'une conception naturaliste, la seule qui importe à des primitifs cherchant à exprimer leur pensée au moyen de signes, mais ils nous sont parvenus dans un état un peu différent : Suse plus vite dégagée des formes hybrides et aboutissant à un style plus strictement abstrait, Moussian plus lent ou plus traditionnel, s'attardant encore à combiner le réel avec le pur géométrique.

On me dit (p. 43) : c'est un postulat; vous prenez pour base des essais d'art que vous ne connaissez pas; vous imaginez des stages que vous ne pouvez pas montrer. Évidemment la part de l'inconnu reste grande et je ne cherche pas à le

1. M. Frankfort (p. 31, note 2) fait allusion à la théorie de M. Schuchhardt (*Der Kunstwanderer*, 1919, p. 3 et suiv.) qui explique les déformations corporelles dans le décor de Suse et de Moussian comme issues de l'art du vannier, forcé de disposer ses joncs d'une façon géométrique et conduit ainsi à figurer des sujets, quand l'entrelacement des brins amène une ressemblance avec un objet ou avec une bête; le motif que nous disons déformé ne serait donc pas une dégénérescence de la figure réelle, mais au contraire c'est lui qui, peu à peu, aurait donné naissance à cette figure. Le soi-disant peigne à dents multiples se serait changé en bouquetin, le trait crochu en oiseau, etc. Nous aurions donc, M. de Morgan et moi, d'après M. Schuchhardt, décrit *en sens inverse* la marche logique des choses. M. Frankfort repousse cette théorie qui ne laissait plus de place à son hypothèse des vases de *cuir*, modèles des vases d'argile. Je la repousse aussi pour d'autres raisons, car elle suppose que les Susiens, pour décorer leurs vases de figures naturelles, auraient attendu que les vanniers leur en eussent fourni les modèles. Sans doute tout le monde s'accorde à dire que pour les ornements géométriques la vannerie a été une source d'inspiration très utile aux potiers; mais dessiner un animal ou un homme avec des brins de paille ou avec des fils tissés est une opération si difficile et si malaisée qu'on ne peut guère l'imaginer qu'à une époque avancée, tandis que le pinceau trace beaucoup plus aisément une silhouette d'être vivant. Le travail compliqué ne peut pas avoir précédé le travail facile et, dans le cas particulier du décor animal, ce serait plutôt le vannier ou le tisserand qui aurait imité le potier.

dissimuler, mais j'essaie de mettre le plus de vraisemblance possible dans les hypothèses nécessaires. Je réponds à une phrase de notre contradicteur : « Not a single specimen shows a trace of an earlier stage of naturalism » (p. 27-28). Comme je viens de le montrer, cela n'est exact ni pour Suse, ni encore moins pour Moussian. De plus, n'ai-je pas le droit de raisonner par analogie, et de me servir des observations faites sur le dessin des peuples primitifs en général? D'une part, le folklore nous enseigne comment les sauvages dessinent et pourquoi nos enfants obéissent encore aux mêmes lois qu'eux; d'autre part, l'épigraphie nous apprend comment l'écriture s'est formée sous le couvert d'une pictographie où chaque dessin géométrisé symbolise un objet naturel (astre, eau, animal, homme, etc.) ou figure une action (marcher, manger, etc.). Ces deux sciences nous ont apporté une masse considérable de documents qui nous expliquent clairement l'évolution de la figuration écrite et nous révèlent les vraies sources du dessin, toujours issu de la réalité extérieure et conservant d'abord un caractère tout utilitaire. Dans la suite des temps, quand le beau s'est greffé sur l'utile, une partie de cette écriture conventionnelle perd sa valeur concrète et constitue un répertoire *ornemental* : c'est alors seulement qu'on pourrait parler de « géométrique abstrait », et encore serait-ce, à mon avis, un mot assez impropre, car nous ne pouvons pas distinguer jusqu'à quel point la pensée symbolique et l'idée « magique » s'attachent encore à ce que nous considérons comme de purs ornements. Voilà précisément la phase où nous trouvons, je crois, les potiers de Suse, et c'est pourquoi j'ai prononcé le mot de « dégénérescence », qui choque si fort M. Frankfort (p. 27), s'imaginant que je fais tort ainsi à la valeur esthétique de leurs admirables créations. Mais le mot ne s'applique pas aux décorateurs; il s'applique aux éléments du dessin, aux ingrédients qu'ils ont entre les mains, qui ont déjà subi une longue trituration et qui ne sont pas nés de la veille.

J'ai insisté sur l'état très avancé de la civilisation susienne et je n'ai pas d'autre preuve, il est vrai, d'un stage antérieur

à celui où son art a produit de tels chefs-d'œuvre, mais je pense que cette preuve suffit, car les chefs-d'œuvre ne naissent pas miraculeusement, *proles sine matre creata*, et même pour la Grèce, les hellénistes ont abandonné l'idée d'un peuple faisant jaillir du sol une science du beau, toute prête et tout armée. Je ne crois pas non plus, sans en pouvoir donner les preuves actuellement, que les admirables gravures sur roches des troglodytes de l'art quaternaire n'aient pas été précédées d'un stage où le dessin a dû évoluer avant de parvenir à la perfection qu'on y découvre. Que connaissons-nous de cet art? Nous sommes à l'aurore des découvertes à faire. Que de milliers d'images l'humanité naissante a produites qui ont disparu ou qui gisent encore ignorées sous la terre!

On dira aussi : si les Susiens sont si avancés, d'où vient que l'on ne trouve pas chez eux l'écriture ni même une pictographie? En effet, il n'y a pas de *tablettes écrites* dans la nécropole, ce qui ne prouve pas que les vivants n'en avaient pas. Nous avons des tablettes proto-élamites dès qu'apparaît la couche supérieure à la nécropole et sur certaines de ces tablettes on distingue encore des éléments pictographiques [1]; personne ne peut affirmer qu'on ne trouvera pas d'écriture plus ancienne. Et même s'il n'y en a pas, je dirai : l'écriture pictographique? Elle est sur les vases, et M. de Morgan en a déjà tiré argument [2], car plus nous les étudions, plus nous sommes conduits à prêter un sens religieux ou symbolique à leur décor. On n'en doute pas pour les sujets figurés sur les cachets gravés, sur les cylindres, et ce sont *les mêmes* que ceux des vases [3]. Les poteries de Suse et de Moussian sont donc comme des livres écrits sur l'argile.

Il nous reste encore à parler du second style qui décore les grandes jarres polychromes semblables à celles de Suse,

1. Cf. *Mém. Délég.*, XIII, p. 56-57.

2. *Recueil de travaux relatifs à la philol. et l'arch. égypt. et assyr.*, XXVII, 1905 *(Note sur les procédés techniques des scribes babyl.)*.

3. Cf. Pézard, *Mém. Délég.*, XII, p. 79-141; *Catalog. antiq. de la Susiane*, p. 178.

mais trouvées dans des sépultures de la région de Moussian. Je les ai mentionnées plus haut à propos de l'aigle volant. On est surpris de voir M. Frankfort attribuer à une époque *postérieure* (p. 50 et 54) les jarres de Suse qui sont monochromes et qui portent l'aigle chasseur tenant ses deux proies [1]. Cette technique monochrome, jointe à une argile blanchâtre et à une exécution plus soignée, me paraissent, au contraire, indiquer la fabrication la plus ancienne et j'y verrais précisément un type intermédiaire entre le style I et le style II (style I par les matériaux employés, style II par le sujet). J'ai déjà noté, en outre, que le noir violacé existe sur des fragments de cette série.

Mais ce passage du style I au style II paraît tout à fait invraisemblable à M. Frankfort (p. 43) et il demande comment, ayant admis une dégénérescence (*degradation*) qui mène du réel et du vivant au schématique, du concret à l'abstrait, je puis concevoir qu'on arrive ensuite à un naturalisme aussi développé que celui du second style. Ou l'auteur ne m'a pas compris, ou je me suis mal expliqué. Quand j'ai parlé de cette « *degradation* » des formes naturelles qui conduit au dessin géométrique, j'entendais décrire la phase primitive du style I où après les efforts laborieux et vains pour rendre la nature vraie (vases de Moussian), le décorateur se réfugie dans le pur géométrique. M. Frankfort ne s'y est pourtant pas trompé, puisqu'il en conclut (p. 27) que j'ai prêté au style I un caractère qu'il n'a pas et qu'aucun spécimen de cette série ne porte trace d'un stage naturaliste *antérieur*. Mais maintenant il s'agit du passage du style I au style II, et les phrases citées par notre contradicteur ne s'y appliquent nullement. Je parle ici du développement naturel du dessin, qui des formes rigides et sèches du géométrique passe aux formes arrondies et plus modelées. Les oiseaux, les bouquetins du style II sont encore les oiseaux et les bouquetins du style I, mais transformés par un pinceau plus libre, comme les animaux du Dipylon se sont as-

1. *Corpus vas.*, Louvre, IC*b*, pl. 1 et pl. 2, n°s 1-2.

souplis sur les vases proto-attiques. M. Frankfort s'étonne que dans cet état nouveau, qui révélerait une esthétique *supérieure*, les potiers aient abouti à des peintures plus négligées, plus grossières qu'auparavant. J'ai répondu d'avance à l'objection[1], en disant qu'un art industriel peut appartenir à un stade plus avancé de civilisation et, par suite, avoir un sens de la nature et une composition plus perfectionnée, sans que les ouvriers eux-mêmes possèdent une habileté d'exécution aussi développée que celle des générations anciennes. A Suse, les progrès artistiques se font alors dans la sculpture, dans les cachets gravés, dans les vases d'albâtre. La céramique profite des enseignements fournis par les métiers voisins, mais elle-même a pu vivre dans un certain état d'inertie et de décadence, sans doute parce que les vases plus beaux et plus solides de pierre, d'albâtre, de cuivre, se multipliaient et attiraient davantage la clientèle. J'aurai recours encore à une comparaison avec la Grèce : quand les Grecs d'Italie continuèrent la fabrication des vases peints attiques, leur technique et leur style furent bien inférieurs à ceux de leurs prédécesseurs, et cependant on trouve dans leurs compositions et dans leurs personnages des perspectives, des raccourcis, des modelés, du clair-obscur, qui annoncent les plus grandes découvertes que la peinture antique ait connues et dont le monde moderne lui-même a hérité; ils profitaient des nouveautés créées autour d'eux, et non par eux. Il en est de même pour les décorateurs du second style susien. Ce ne sont plus eux qui, comme les artistes du premier style, tiennent la tête et mènent le branle.

***

M. Frankfort a eu l'avantage de connaître et d'étudier à Londres les céramiques de Mésopotamie que les fouilleurs anglais ont rapportées récemment d'Abou-Sharein (l'ancien *Eridou* de Chaldée) et de Tell Obeid (près de l'ancien *Our*)

1. *Mém. Délég.*, t. XIII, p. 43-44.

et il en a fait une analyse fort intéressante. Ces poteries offrent une très grande ressemblance avec une autre série de la Susiane : les vases de Bender-Bouchir, que nous devons à notre regretté collaborateur Maurice Pézard, décédé en 1923 après les longues fatigues supportées dans ses campagnes d'Orient. J'ai déjà mentionné ses études si importantes sur la glyptique de l'Élam, où il a montré les rapports étroits de cette industrie avec le décor des vases de Suse [1]. Il a rattaché aussi aux deux périodes de Suse les fragments céramiques qu'il avait recueillis à Bender-Bouchir [2]. N'ayant pas connu les documents découverts par nos collègues anglais, il n'a pas pu constater comme M. Frankfort que les rapports sont plus grands encore avec la céramique mésopotamienne. M. Frankfort (p. 57) trouve que les relations de Bender-Bouchir avec l'Élam sont peu évidentes et que la tentative de Pézard pour faire rentrer ses trouvailles dans les deux styles de Suse est vouée à l'insuccès. La question a évidemment changé de face depuis qu'on a découvert ailleurs une céramique identique à celle de Bender-Bouchir, mais ce qui reste important est de savoir si ce style mésopotamien, réparti sur une aire géographique si étendue, se rattache à Suse et peut en dériver, ce qui donne plus de valeur encore à ce foyer de fabrication et de diffusion. A cet égard les observations de Pézard subsistent et elles ne contredisent pas les conclusions de M. Frankfort, puisque celui-ci reconnaît (p. 58) que, par *voie indirecte*, c'est-à-dire par ses ressemblances avec la poterie épaisse de Moussian, la céramique de Bender-Bouchir dérive du style I de Suse dégénéré (celui que nous avons proposé d'appeler I *bis*).

Un petit détail ajoute quelque force à la démonstration de Pézard. Bender-Bouchir offre des spécimens de cette argile d'un ton verdâtre qui est fréquente en Mésopotamie. M. Frankfort (p. 56) ajoute qu'elle est excessivement rare à Suse, ce qui n'est pas exact, car il suffit de lire les descrip-

1. *Mém. Délég.*, XII, p. 79; *Rec. de trav. rel. à la phil. et l'arch.*, t. XXXII.
2. Cf. t. XV des *Publications de la Miss. arch. en Perse* et le *Catal. des antiq. de la Susiane*, 2e édit., 1926, p. 237.

tions de M. de Mecquenem[1] pour en trouver des exemples répétés dès le premier style. Or la même couleur d'argile existe dans le style II, par exemple sur la bouteille de Tello publiée par L. Heuzey[2] que nous nous accordons, avec M. Frankfort (p. 69), à regarder comme une importation venue d'Élam en Chaldée. Ainsi ce détail de technique, qui tient à la composition de l'argile et à l'intensité d'une cuisson plus forte, apparaît conjointement dans le style I, le style II, le style de Bender-Bouchir et le style mésopotamien; c'est encore un lien de suture entre toutes ces fabriques et toutes ces époques.

Les travaux et la personnalité si respectable de notre ami, mort pour la science, me permettront de toucher en terminant à une question qui n'est pas tout à fait d'ordre scientifique. En plusieurs passages et avec une insistance qui prouve une volonté bien marquée, M. Frankfort a critiqué vertement la méthode des fouilleurs de Suse, l'insuffisance ou le vague et le caractère contradictoire de leurs observations (p. 22, 24, 34, 49, 52, 59, 65, 72 et *passim*); j'ai cité plus haut quelques exemples de cette sévérité. Je ne me plaindrai pas, pour ma part, d'avoir été quelque peu « bousculé » de la même manière, car l'auteur s'en excuse avec courtoisie dans sa préface (p. IV et V), en invoquant l'adage connu : du choc des opinions jaillit la vérité. Je me contenterai de remarquer que chacun a sa façon de pratiquer « le choc ». Mais je considère comme un devoir de ne pas laisser s'accréditer au dehors sur M. de Morgan et ses collaborateurs une opinion qui est entachée de beaucoup d'injustice et d'un peu d'ingratitude. On s'accorde, en général, à louer la Délégation en Perse parce que, contrairement à tant de grandes missions dont les publications restent en suspens pendant un laps de temps démesuré, elle a fait connaître les résultats de ses recherches avec une telle rapidité qu'on

1. *Mém. Délég.*, t. XIII, p. 105 et suiv., nos 7, 16, 49, 72, 88, etc.

2. *Nouvelles Fouilles de Tello*, p. 310, fig. 20. Comparer aussi le petit cratère n° 300 et la bouteille n° 332, du style II de Suse, avec le gobelet n° 72 du style I.

a pu les suivre presque année par année dans les treize premiers volumes des *Mémoires de la Délégation*. Tout le monde comprendra qu'une sorte de journal de fouilles ainsi rédigé comporte beaucoup d'incertitudes et de variations dans la façon d'analyser les couches du terrain, de classer les objets, d'en déduire des conséquences historiques, etc. Une découverte nouvelle contredit souvent les constatations antérieures. La synthèse définitive qu'on attend d'un ouvrage longuement médité, dont les auteurs disposent de tous les documents réunis en bloc, n'est plus possible. Préférerait-on que les fouilleurs de Suse eussent attendu l'heure de la synthèse, au lieu de nous fournir au jour le jour le détail de leurs trouvailles? Il est probable que nous n'aurions encore rien à lire, puisque les fouilles ne sont pas terminées, et c'est alors qu'on aurait beau jeu à se plaindre! Quant au reproche de n'avoir pas fourni sur tel ou tel vase, sur tel fragment, les renseignements très utiles au travailleur qui, confortablement installé dans son cabinet, n'a que la peine de tourner des feuillets et de regarder des images, on conviendra qu'il est un peu choquant de l'entendre adresser à des hommes qui, dans un pays lointain, sous un climat meurtrier, ont risqué — ou ont même donné — leur santé et leur vie pour le bien de tout le monde. Ceux qui ont découvert le code d'Hammourabi, la stèle de Naramsin, les bijoux achéménides et cent autres pièces qui ont renouvelé la science des antiquités orientales, seraient assurément excusables d'avoir négligé le signalement de quelques poteries. Mais ce qui est plus fort, c'est qu'ils aient consciencieusement noté tout ce qu'ils trouvaient et qu'on ne leur en sache aucun gré! J'ai vu Maurice Pézard, déjà souffrant, passer près de deux ans dans les réserves du Louvre, à chiffrer et à inscrire sur nos registres les milliers de tessons qui s'étaient accumulés dans les vitrines, en y adjoignant toutes les remarques que lui fournissaient les notes prises sur le terrain par lui-même et par ses compagnons; nous devons à M. de Mecquenem de longs inventaires et de nombreux croquis. M. Frankfort le sait bien, puisqu'il a eu l'occasion de s'informer de la provenance

exacte de certaines poteries de Suse (p. 38, note 1) et que j'ai pu, en ouvrant les dossiers de la Délégation, lui fournir le renseignement désiré. Que ne l'a-t-il fait pour les autres indications dont il avait besoin? En ce qui concerne la publication des coupes de terrain et des niveaux soigneusement repérés, j'ai vu entre les mains de M. Toscanne et de M. de Mecquenem des relevés de haut intérêt, qui sont destinés aux volumes ultérieurs des *Mémoires* et qui attestent, à qui veut les consulter, un scrupuleux souci d'exactitude. Sur tous ces points j'ai donc le droit de dire que l'auteur des *Studies in early pottery* a commis le péché de jugement téméraire à l'égard de son prochain. Je suis persuadé qu'il le reconnaîtra de bonne grâce et qu'il sera plus juste à l'avenir pour la Délégation en Perse.

Là se borneront ces remarques déjà trop longues. J'aurais bien d'autres points à analyser et à discuter dans le Mémoire cité, en particulier à propos du chapitre relatif à l'Égypte, où l'auteur propose une explication toute nouvelle sur les envahisseurs de la vallée du Nil pendant la période prépharaonique, venus, d'après lui, du fond du golfe Persique après s'être embarqués sur des navires de type sumérien, faisant le tour de la péninsule arabique et s'avançant jusque dans les eaux de la mer Rouge. Mais un tel examen sortirait des limites que je me suis fixées. Tout lecteur qui s'intéresse aux problèmes de l'histoire orientale lira cet exposé rempli de rapprochements instructifs, abondant en hypothèses ingénieuses et très hardies qui attestent la force d'esprit et la prompte imagination de l'auteur. Nous devons cependant lui être reconnaissant d'avoir terminé son premier Mémoire (p. 142) par l'expression d'un doute qu'on aimerait rencontrer dans plusieurs autres pages : « We are unable yet to understand it. » Pour une fois il se trouve d'accord avec Montaigne, cité par d'Alembert dans une lettre à Voltaire [1] : « On me fait haïr les choses les plus évidentes quand on me les plante pour infaillibles. J'aime

1. *Œuvres de Voltaire*, édit. 1824, t. LIV, p. 215.

ces mots qui adoucissent la témérité de nos propositions : il me semble... par aventure... il pourrait être... ».

EDMOND POTTIER.

P. S. — J'ai eu connaissance, après l'impression de mon article, du compte rendu fait par M. Fr. von Bissing sur le Mémoire de M. Frankfort (*Museum* de Leyde, *Maanblad voor Philologie*, novembre 1925, p. 45). On ne s'étonnera pas que le rédacteur ait accueilli avec grand plaisir les critiques du savant hollandais dirigées contre les fouilleurs français et ait encore renchéri sur ce sujet. Mais je veux seulement noter qu'après avoir rendu un juste hommage aux qualités de M. F., il combat en détail sa théorie sur l'arrivée des envahisseurs asiatiques dans l'Égypte prépharaonique et qu'il apporte aussi de justes restrictions au rôle supposé des vases de cuir dans la formation du style I de Suse, comme aussi à l'absence de suture entre les styles I et II. Là-dessus nous sommes d'accord.

CARTHAGE ET L'ÉNÉIDE

En aménageant un jardin sur la pente est de Byrsa, l'antique citadelle de Carthage, on a découvert, en 1916, un autel de marbre blanc, que nul lettré ne verra sans émotion [1]. Quatre reliefs le décorent : celui de la face antérieure représente un sacrifice offert par un personnage imberbe, qui peut être l'empereur Auguste; sur le panneau de droite, on reconnaît Apollon, assis près d'une lyre, devant un trépied; sur celui de gauche, également assise, une déesse casquée, Roma sans doute, devant un autel chargé d'attributs divers; le dernier panneau, le plus intéressant de tous, nous montre Énée, portant son père Anchise et tirant par la main le petit Ascagne : le groupe a de l'unité, de la grâce même et du mouvement ; il se déplace vers la droite, allant du relief d'Apollon vers celui de Roma, et cette particularité frappante, qui semble bien nous livrer le rapport intime des trois panneaux, nous suggère l'idée d'un triptyque, dont le sens serait le suivant : partis de la ville d'Apollon, c'est-à-dire de Troie [2], les ancêtres des Julii sont venus fonder la ville de Roma et ce grand souvenir, par où se justifient les honneurs d'un culte spécial, est attesté par le présent autel.

A l'interpréter ainsi, le monument de Byrsa nous apparaît donc comme une sorte d'Énéide. Pourquoi cette Énéide de marbre? à quelle époque remonte-t-elle? qui l'a placée là?

1. Cf. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1919, p. CLXXXVII et suiv., pl. XXXIV à XXXVII, et p. CCXXXIV; 1923, p. CXCIV.

2. Pergama, Apollinis arces... Properce, IV, 8. — Circuit exustæ nomen memorabile Trojæ, Magnaque Phœbei quærit vestigia muri. Lucain, *Pharsale*, IX, v, 967-8.

***

D'autres découvertes archéologiques vont nous l'apprendre. En 1913, dans le voisinage immédiat de l'autel, des fouilles ont mis au jour, avec les fondations d'un édifice[1] adossé à la roche de Byrsa, une inscription en beaux caractères, dont voici le texte :

GENTI AVGVSTAE
P. PERELIVS HEDVLVS SAC PERP
TEMPLVM SOLO PRIVATO
PRIMVS PECVNIA SVA FECIT

« A la gens Augusta, Publius Perelius Hedulus, prêtre à vie [de cette gens], a, le premier, sur sa terre et à ses frais, élevé ce temple. »

Le rapport des deux monuments est certain[2] : les dégradations mêmes de l'autel à sa partie supérieure proviennent vraisemblablement de la chute d'une toiture et prouvent qu'il était placé dans le temple; la convenance est d'ailleurs parfaite, puisque Énée est précisément l'ancêtre de la gens Julia, devenue Augusta. Et c'est là, notons-le, une nouvelle analogie avec l'épopée de Virgile, qui fut composée, comme chacun sait, en l'honneur d'Auguste. Coïncidence d'autant plus remarquable que l'œuvre d'art et l'œuvre littéraire semblent contemporaines et qu'elles doivent procéder soit l'une de l'autre, soit l'une et l'autre des mêmes circonstances historiques. La première idée qui s'offre à l'esprit, c'est que le sculpteur a travaillé d'après le poète et, pour ainsi dire, sous sa dictée. Mais les faits ne confirment point cette hypothèse : non seulement, ayant à célébrer le héros troyen dans les lieux mêmes où Virgile l'amène et le retient toute une année,

1. Cf. Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions, 1913, p. 680 et suiv.
2. M. Merlin admet que l'autel se trouvait dans le temple même. *Bulletin archéologique*, 1919, p. CLXXXVIII

l'artiste a négligé cette circonstance et traité son sujet comme il l'eût fait à Rome, mais il n'a pris aucun soin de reproduire tel détail descriptif de l'*Énéide*, dont il aurait pu tirer un excellent parti[1]. D'ailleurs l'autel de Byrsa ne doit pas être un monument original. Hedulus, en l'élevant, s'est contenté de transporter à ses frais, sur sa propriété, un culte public qui existait déjà certainement à Carthage — Colonia Julia Cæsaris : celui de la gens Julia. Aussi bien n'avons-nous qu'à regarder de près son autel pour y trouver les caractères d'un monument adapté à des fins nouvelles. En effet, les trois reliefs rectangulaires et oblongs du triptyque troyen (Apollon-Énée-Roma) sont trop larges pour les figures qui les décorent, défaut particulièrement visible dans les reliefs d'Apollon et de Roma, où toute une partie du champ est occupée par des accessoires inutiles, alors que l'image de la déesse ou du dieu s'inscrit fort bien dans un carré. Ces retouches assez maladroites s'expliquent, si l'on considère le panneau placé sur le devant de l'autel et représentant un sacrifice. Ici la scène se dispose naturellement en largeur et demande un cadre oblong; or ce motif ne devait pas exister sur les monuments où l'empereur officiait soit en personne, soit par la main des magistrats, tandis qu'il était nécessaire ici, pour rappeler le culte public auquel se rattache la fondation pieuse d'Hedulus. Le relief oblong du sacrifice est donc venu remplacer quelque inscription dédicatoire ou plutôt, car la riche décoration de l'ensemble rend cette hypothèse très probable, un quatrième relief, carré comme les trois autres, et c'est sur le patron du panneau nouveau que ceux du triptyque ont été modifiés; ainsi s'explique que le sculpteur se soit trouvé conduit à meubler par des motifs de remplissage les champs devenus trop larges. En résumé, nous pouvons admettre que le triptyque Apollon-Énée-Roma de l'autel privé de Byrsa procède d'un autel analogue, mais public celui-là, et décoré vraisemblablement de quatre panneaux carrés.

1. Par exemple la peau de lion qu'Énée jette sur ses épaules avant d'emporter son père.

A quelle date convient-il de placer la fondation d'Hedulus? La formule même de la dédicace « Genti Augustæ » semble interdire de remonter plus haut que le 16 janvier 27, mais d'autres raisons nous engagent à ne pas nous écarter beaucoup de cette même année. C'est d'abord le caractère nettement triomphal des deux reliefs d'Apollon et de Roma. Assise auprès d'un amas d'armes et casquée, Roma, déesse guerrière, tient dans sa main droite étendue un petit trophée vers lequel vole une Victoire; Apollon présente une branche de laurier. Nous avons donc sous les yeux, très exactement, l'illustration, ou plutôt encore le modèle plastique du vers de Properce :

Vincit Roma fide Phœbi [1].

« Roma triomphe par la protection de Phébus. » La victoire que Properce désigne en ces termes, c'est Actium. Ainsi, pas de doute, l'autel de Byrsa se rattache à la série des monuments actiaques; il glorifie, dans le chef de la gens Julia, le vainqueur de 31 et le triomphateur de 30. L'empressement avec lequel les courtisans du régime impérial célébrèrent son avènement ne permet pas de croire que dix ans plus tard, Hédulus aurait pu se vanter de leur donner l'exemple *(primus templum fecit)*.

D'autre part, il est certain qu'à l'intérieur du temple élevé par ses soins figuraient les portraits de la famille impériale, le portrait d'Auguste d'abord et sans doute aussi les portraits de ses proches, de ceux tout au moins qui, *lors de la fondation*, participaient à la puissance ou au prestige de l'empereur. Lorsqu'en 25 Horace célèbre le retour d'Auguste, il met à peu près sur le même plan Livie, sa femme, et Octavie, sa sœur; avant cette date, c'est Octavie qui est prépondérante; après 23, elle cesse d'exercer aucune influence. Or, le Musée Saint-Louis contient trois bustes qui, d'après les conditions dans lesquelles on les a découverts, peuvent fort bien provenir du sanctuaire d'Hedulus; l'un représente un jeune

1. Properce, IV, 6

homme d'une vingtaine d'années, en qui M. Salomon Reinach a reconnu, pour sa ressemblance avec Auguste, un prince de la gens Julia [1], mais qui me paraît devoir être identifié avec Auguste lui-même, en raison de la disposition de la chevelure, laquelle reproduit avec une scrupuleuse fidélité celle des portraits du futur empereur entre 48 et 40. Cette belle œuvre nous montre Octave en sacrificateur, la tête couverte de son manteau, exactement comme il apparaît sur le panneau antérieur de l'autel d'Hedulus; j'y vois pour mon compte un portrait idéalisé du triumvir en 43, année durant laquelle il exerça le gouvernement de la province d'Afrique. A ce buste, il faut joindre celui d'Octavie, âgée de 35 ans environ, donc entre 35 et 30, époque de son rôle politique, et enfin un joli buste d'enfant, qui peut être celui de Marcellus, vers la même date. Nous avons là un groupe d'œuvres d'art, qui décoraient probablement le sanctuaire de Byrsa et qui, toutes, nous ramènent aux quinze premières années de la Carthage romaine (44-30). Selon toute vraisemblance, elles étaient dès ce temps en la possession d'Hedulus, alors prêtre de la gens Julia. Quand la victoire d'Actium, puis le grand acte politique de 27 eurent fait de la gens Julia la gens Augusta et sans doute aussi, par contre-coup, d'Hedulus le prêtre à vie de cette gens, il édifia le sanctuaire de Byrsa qui commémore ces événements et il y plaça les bustes apportés à Carthage entre 43 et 33. On comprendrait mal que cette fondation n'eût pas suivi d'assez près les faits qu'elle rappelle ou qui l'expliquent, et l'on peut par conséquent dater de 27-25 l'érection du temple et de l'autel.

Hedulus avait alors des raisons personnelles de témoigner sa reconnaissance envers la famille impériale et ces raisons, ce sont les matériaux utilisés pour la construction du temple de Byrsa qui nous les découvrent. L'estampille imprimée, selon la coutume, sur ces matériaux, porte en effet le nom du fabricant, et le fabricant n'est autre qu'Hedulus lui-même.

1. S. Reinach et Babelon, *Sculptures antiques trouvées à Carthage*, in *Gaz. arch.*, 1885, p. 129-142.

Ainsi, sous le prêtre à vie de la gens Augusta, se cache un entrepreneur qui est en train de s'enrichir dans les vastes travaux de Carthage. Ces travaux, commencés dès 35, furent poussés activement de 30 à 26 (nous verrons plus loin pourquoi). Rien d'étonnant qu'Hedulus, aux environs de 25, restitue sous la forme d'une fondation pieuse une petite partie des grosses sommes tombées du trésor dans ses coffres. Il y avait alors une dizaine d'années que cet entrepreneur sacerdotal exploitait le terrain, tout en propageant dans la ville son dévouement aux Julii, et ensuite au régime nouveau; cela nous autorise à voir en lui d'abord un homme de confiance d'Octave, puis un représentant officieux d'Auguste, bref un agent de la politique impériale à Carthage [1].

Mais alors une question se pose. Le temple que l'inscription de Byrsa attribue avec tant d'insistance à l'initiative privée, bien qu'il ait presque l'importance d'un édifice public, ne fut-il pas élevé selon les intentions mêmes de l'empereur? Le prêtre de la gens Augusta ne se borna-t-il pas, en cette occasion, à suivre, avec la discrétion voulue, des ordres venus du Palatin?

Trois remarques vont nous permettre de jeter quelques lueurs sur ce point important.

La première concerne l'emplacement même du sanctuaire. D'après l'inscription, Hedulus utilise, pour y construire, un terrain qu'il possède déjà *(solo privato)*; or, il est évident qu'on doit renverser les termes : c'est, au contraire, en pré-

1. Un fait confirme cette supposition. Hedulus, qui est d'origine grecque (Hedulus est la forme latinisée de Ἥδυλος) a pour associé dans son industrie un autre Grec, Antimachus, dont l'estampille voisine avec la sienne sur une demi-douzaine de briques trouvées en divers points du sol carthaginois. Les rapports personnels de ce second personnage avec Auguste ne sont pas moins certains que ceux d'Hedulus. Il porte, en effet, les noms de Caïus Julius, qui le désignent soit comme un étranger ayant obtenu le droit de cité par la protection de la gens Julia, soit comme un affranchi de cette gens. Sa profession nous décide à préférer la seconde alternative. D'autre part, on voit, au centre de son estampille circulaire, un capricorne. Or le capricorne est la constellation sous laquelle en 44, à Apollonie, Auguste fit tirer son horoscope par un autre Grec, Théogénès. En prenant cette marque, Antimachus place donc son entreprise sous le signe qui préside à celle de son illustre patron.

vision de l'édifice à bâtir que le terrain fut concédé. Situé sur la dernière terrasse, au pied de la roche qui portait jadis le temple d'Echmoun, le sanctuaire d'Hedulus est placé de manière à produire un grand effet; on le découvre de très loin. Pour l'habitant des quartiers bas, pour le voyageur arrivant de Rome, il tranchait par la blancheur de ses formes sur la masse plus sombre de la colline; il semblait posé sur elle comme un sceau impérial.

N'était-ce là qu'une apparence? Ne serait-ce point plutôt la destination véritable de l'édifice et ne l'aurait-on pas mis à la place qu'il occupe parce qu'il importait d'affirmer en ce lieu même la puissance tutélaire de la gens Augusta? Si nous considérons la seule partie de l'autel que nous ayons négligée jusqu'ici, son couronnement, nous serons frappés par un motif original et plutôt inattendu sur un monument de cette espèce : ce sont des serpents entrelacés. L'exécution très poussée de ce motif en atteste l'importance; d'autre part, la torsion violente des reptiles ne permet pas d'y voir le simple rappel d'un culte laraire; elle évoque mieux l'idée de quelque divinité chthonienne ou infernale. Puisque le temple est dédié à la gens Augusta et que les premiers ancêtres des Julii sont représentés sur l'autel, ce sont évidemment les mânes de cette gens qui sont honorés ici comme puissances du monde souterrain et c'est à ce titre qu'ils reçoivent le sacrifice figuré sur la face antérieure. Tel est le caractère que prend, au pied de Byrsa, le culte desservi par Hedulus.

Comment expliquer cela? Le sol même va nous répondre. A quelques pas de l'autel s'ouvrent, au flanc de la roche, plusieurs galeries, qui s'enfoncent profondément dans la colline. Ces galeries qui datent de l'époque punique, ont quelque chose d'étrange (l'ouvrier qui me les a montrées semblait encore convaincu qu'elles recèlent un mystère inquiétant). L'imagination superstitieuse des anciens devait voir dans leurs ouvertures béantes et rapprochées autant de seuils d'enfer. Cette vision disparut derrière le temple d'Hedulus; le bel autel de marbre blanc, pétri de lumière et d'orgueil, vint se poster là comme pour enfermer et refouler dans le monde

souterrain une puissance de la nuit éternelle. Si jamais cette puissance funeste tentait de surgir au dehors, les mânes de la gens Augusta l'arrêteraient, l'apaiseraient.

Hypothèse singulière, je l'avoue. Si c'est à l'instigation de la famille impériale que le monument à été élevé, comment comprendre qu'Auguste, au moment où sa volonté rappelait Carthage à la vie ait éprouvé le besoin de protéger ou de rassurer la ville contre une menace venue des profondeurs de la terre? Cela est bien peu croyable..., à moins cependant qu'aux yeux des Romains eux-mêmes le sol d'où Carthage ressurgissait n'appartînt à quelque divinité de la mort, qu'il importait de conjurer, *précisément parce qu'on relevait les ruines*. En ce cas, le sens du monument de Byrsa deviendrait clair et la pensée qu'il exprime, non sans réticence, serait la suivante : le présent autel est consacré aux mânes des Julii, afin qu'ils désarment le dieu chthonien, possesseur du lieu.

Hypothèse étrange, encore une fois, bien qu'elle convienne à la nature du monument et du site; à ce point étrange et singulière que si, par hasard, l'histoire cadrait avec elle, les inductions aventureuses qui nous l'ont suggérée en recevraient, semble-t-il, une confirmation frappante.



C'est en 146 que la destruction de Carthage fut accomplie par le second Africain [1]. Le siège avait été long et acharné; les habitants avaient mis eux-mêmes le feu aux maisons et c'étaient plutôt des ruines fumantes qu'une ville, dont les légionnaires s'étaient emparés. Cependant, lorsque l'envoyé de Scipion parut dans le Sénat de Rome, pour annoncer la victoire et demander des instructions, le *delenda est* du

1. Pour tout cet historique de la restauration de Carthage, je dois beaucoup à la thèse de M. Audollent : *Carthage romaine ;* mais je me suis écarté de son opinion sur un certain nombre de points importants; par exemple sur la date de la mise en état du plateau de Byrsa; sur la valeur du texte d'Appien; *De Reb. punicis*, 136; sur l'interprétation des expressions, d'ailleurs obscures, de Tertullien, *De Pallio*, 1.

vieux Caton, survivant à l'homme qui l'avait obstinément répété, servit encore de réponse. On députa vers Carthage des commissaires qui enjoignirent non seulement de procéder à la destruction totale, mais d'assurer l'anéantissement éternel par les rites implacables de la *devotio*. Scipion invoqua donc la puissance infernale, qui reçoit les serments solennels : « Dis Pater, Vejovis ou Manes », quel que soit le nom dont il faut l'appeler; il réclama sa colère contre « ces hommes, leurs villes, leurs champs, tous ceux qui habitent dans ces lieux », le conjurant de les « arracher à la lumière d'en haut ». Pour prix du salut et de la victoire de son armée, il lui consacra Carthage, son peuple, ses maisons et son sol même. Il prit à témoin la Terre, en la touchant de ses mains, et Jupiter, en élevant ses paumes vers le ciel. Après une imprécation si redoutable, l'emplacement de la ville maudite appartenait pour toujours au dieu de la mort et nul homme vivant ne pouvait se l'approprier sans crime, fût-ce pour y mener paître du bétail.

Tous les Romains qui avaient au cœur le respect de l'antique religion devaient donc regarder comme parjure et sacrilège le violateur de l'interdit. Le Sénat notamment, défenseur des traditions et des mœurs, était par principe hostile à tout relèvement de Carthage; ceux mêmes de ses membres qui s'étaient à demi libérés des croyances primitives jugeaient dangereux, pour des raisons politiques, d'ébranler la coutume des ancêtres; les autres détestaient d'avance dans l'homme qui transgressait l'interdit un ennemi de l'État et des dieux. La plèbe, restée sujette aux terreurs de la superstition (et les patriciens en profitaient pour la contenir), échappait en grande partie à l'autorité morale de la tradition; elle n'était pas sûre de sa subsistance; elle enviait le luxe grandissant des riches; elle était impatiente de secouer le joug de la noblesse. Appuyé sur cette force, un homme d'esprit libre pouvait donc oser l'acte impie et se flatter d'obtenir l'approbation du peuple. C'est ce que l'on vit une vingtaine d'années après la destruction rituelle de Carthage.

Caïus Gracchus avait fait voter par les comices des lois

qui réduisaient les domaines des patriciens et distribuaient des terres aux citoyens pauvres. Mais l'exécution de ces lois rencontra des difficultés insurmontables que la religion suscita sans doute autant que la mauvaise volonté des propriétaires, et les vastes projets du tribun aboutirent à un échec. Déçu, irrité, Caïus Gracchus voulut alors reprendre ailleurs l'œuvre manquée sur le sol italien; il résolut donc de créer une colonie et son choix se porta sur Carthage. La proximité relative, la fertilité du pays le décidèrent sans doute; mais il est fort probable aussi qu'il se réjouissait de punir le Sénat en lui imposant une mesure odieuse, représailles de sa résistance aux lois agraires. Le résultat ne se fit pas attendre : quelques mois après, lorsque Caïus revint de la terre maudite, où il avait installé six mille colons, la haine qu'il venait d'attirer sur sa tête l'immolait aux dieux de la vieille Rome (121). Dès qu'il fut abattu, le Sénat, toujours fidèle à la pensée de Caton, s'empressa de supprimer la colonie naissante et de rendre toute sa force à l'interdit.

Des légendes se répandirent, dont certains auteurs, vivant trois siècles plus tard, nous ont transmis le souvenir : on raconta que des présages sinistres avaient empêché le tracé rituel de la nouvelle Carthage, que des loups étaient venus de nuit arracher avec leurs dents les bornes du jalonnement, qu'un coup de vent terrible s'était abattu pendant la cérémonie inaugurale sur le sacrificateur, emportant les entrailles de la victime hors des limites du lieu maudit [1].

Les colons établis aux alentours des ruines ne se dispersèrent pas tous; mais, privé d'existence légale et de cohésion, leur groupement les protégeait mal contre les pillards indigènes, qui pouvaient aisément s'embusquer dans les galeries profondes de Byrsa. Au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne, lorsque Marius vint en fugitif à Carthage, il n'y trouva plus que quelques gourbis. Mais on lui attribuait une parole, qui devint célèbre à Rome, et dans laquelle les patriciens pouvaient percevoir comme un écho

1 Appien, *De Rebus punicis*, 136.

de la voix de Gracchus, car il semblait que le proscrit de Sylla eût associé solennellement la misère des Italiens opprimés et celle de la malheureuse ville d'Hannibal. C'est peut-être pour ce motif qu'en 81, Pompée éleva sur l'emplacement de Carthage trois autels *(trinas aras)*, que Tertullien mentionne sans autre précision et qui, d'après le sens général du texte, assez obscur, paraissent avoir été destinés à rappeler les défenses et les menaces de l'interdit [1].

Trente ans plus tard, cette même terre d'Afrique voyait arriver L. Scipion, Caton et les débris de l'armée décimée à Pharsale (48). Le roi numide Juba se joignait aux Pompéiens et bientôt leurs forces devenaient assez considérables pour que César jugeât nécessaire de les écraser. Il passa donc en Libye et sa campagne de janvier-juillet 46 se termina par la victoire décisive de Thapsus. Juba se tuait, son fils tombait entre les mains du vainqueur; à quelques milles de là, dans une maison d'Utique, la liberté romaine mourait avec Caton.

***

Essayons maintenant de comprendre comment, dix-huit mois après Thapsus et par la volonté de César, Carthage ressuscitait.

Une tradition, conservée par Appien, rapporte qu'une nuit, comme il campait près des ruines, César eut un songe et crut entendre les gémissements d'une immense armée; frappé de ce rêve et touché de ces plaintes, il inscrivit à son réveil sur ses tablettes la mention : Relever Carthage. Ce n'est là qu'une légende et même, semble-t-il, une légende très déformée. Non que la venue de César sur le sol carthaginois soit douteuse ni que l'influence décisive d'un songe soit surprenante, mais quelle peut être cette « armée » dont les gémissements l'émeuvent? Si le récit d'Appien répond à quelque réalité, ce n'est pas une « armée », mais une foule, tout un peuple, le peuple de la ville morte que le vainqueur crut en-

1. Tertullien, *De Pallio*, 1.

tendre se lamenter et prit en pitié. Cette pitié débordait le sentiment national, fidèle malgré tout au souvenir des guerres puniques, et c'est probablement la raison pour laquelle le récit primitif subit une retouche maladroite.

Mais que César lui-même, devant le site saccagé de Carthage, ait été accessible à la compassion pour tant de force humaine anéantie, cela paraît, au contraire, assez conforme à ce que nous savons de lui vers cette date. Certes, César n'était pas un rêveur à la façon de nos romantiques et sa formidable entreprise n'était pas faite pour le porter à l'attendrissement. Mais l'ambition ne l'avait pas desséché; une nature impressionnable vibrait sous sa volonté rigide; sa culture, étendue et personnelle, son intelligence de créateur, apte à saisir de vastes ensembles, sa lucidité (cette lucidité qu'il a prise pour seule muse dans son histoire), l'expérience qu'il avait tirée de l'organisation des Gaules et de sa carrière politique, toutes ces facultés puissantes le rendaient capable de se représenter les peuples dans leur existence collective et dans leur esprit propre; l'œuvre de reconstitution mondiale qu'il commençait avec l'espoir de l'éterniser l'intéressait aux tentatives des législateurs étrangers, à la vie et à la mort des nations. Rien ne prouve que devant l'écroulement des cités, il n'ait pas réfléchi aux lois destructrices de l'histoire, comme, avant Chateaubriand, le fit chez nous le philosophe Volney. Un passage célèbre de Lucain lui prête une attitude de ce genre [1]. C'est au lendemain de Pharsale; les massacres de la bataille viennent de rassasier la cruauté du vainqueur, mais Pompée s'est enfui, échappant à sa rage. César le cherche sur la mer, longe les côtes de Thrace et s'engage dans l'Hellespont. Le voici devant le rivage troyen. Il débarque et, conduit par un habitant, erre au milieu des rochers et des buissons, sans pouvoir découvrir aucun reste des murs élevés par Apollon. Ce torrent à sec qu'il vient de franchir distraitement, c'est le Xanthe; ce tombeau caché sous l'herbe, c'est celui d'Hector; ces pierres

1. Lucain, *Pharsale*, IX, v. 952 sq.

dans les ronces, c'est le temple de Jupiter Hercéen. Après avoir contemplé longuement ces lieux « où les ruines mêmes ont péri », César élève rapidement un autel et là, sur quelques mottes de gazon, il offre un sacrifice « aux dieux des cendres », aux lares d'Énée, à la Pallas troyenne. Il les invoque comme les protecteurs de sa famille. Qu'ils assurent le succès de son entreprise et, lui, leur rendra leurs peuples : *restituam populos*. Pergame renaîtra, romaine.

A la première lecture, on est tenté de regarder tout cet épisode comme une pure invention du poète. Quelle vraisemblance que César, avant d'avoir atteint Pompée, s'attarde à faire une excursion archéologique et sentimentale? Mais, quand on y regarde de plus près, on est frappé de voir Lucain, qui traite toujours l'homme de Pharsale comme un ambitieux, violent et forcené, le présenter ici sous un aspect bien différent. Pourquoi nous suggérer l'idée que César le sanguinaire, altéré de carnage, est capable de méditer et de rêver sur le destin des empires? Pourquoi surtout nous rappeler la légende qui attribue à la gens Julia une origine divine? Ne serait-ce pas l'indice que le récit était déjà constitué et que Lucain l'a suivi? Il n'est nullement impossible, il est moralement certain, ce bref séjour de César en Troade, dans les environs du 15 août 48. Nous savons, en effet[1], qu'après Pharsale, le vainqueur demeura deux jours sur le champ de bataille, reformant ses légions et donnant des ordres à ses lieutenants; puis il se dirigea vers la mer. Pompée, qui disposait d'une flotte, avait déjà fui; mais dans quelle direction? Peut-être vers les provinces riveraines du Pont-Euxin ou même (comme il en eut effectivement l'intention) chez les Parthes. Le meilleur moyen de le savoir, c'était d'atteindre rapidement les Dardanelles (l'Hellespont). Si Pompée les avait franchies, on aurait là un renseignement décisif. Dans les Dardanelles, ce ne fut pas le général vaincu, mais Crassus, un de ses lieutenants, que rencontra César. Crassus avait un certain nombre de vaisseaux de guerre

1. Notamment par Appien, *De Bellis civilibus*, II.

et César arrivait avec quelques bateaux de faible tonnage, réquisitionnés dans des ports grecs. Néanmoins, soit qu'il jugeât la partie perdue sans recours, soit qu'il eût reçu la mission d'attirer César vers le nord-est et qu'il estimât cette mission achevée, le Pompéien livra ses navires, mais non le secret de la fuite de son chef (que d'ailleurs il ignorait peut-être). Dès lors, puisqu'on n'avait pas obtenu le renseignement cherché, on risquait fort de perdre un temps précieux en fouillant les côtes d'Asie Mineure où rien ne prouvait que Pompée eût abordé. Le parti le plus sûr et le plus rapide, ce n'était pas de se lancer à l'aventure, mais de se procurer des indications précises, que des vaisseaux expédiés dans des directions différentes rapporteraient en un point fixé de la côte ionienne. Cette nécessité permettait à César de ralentir un peu son allure et le *De Bello civili* nous apprend, en effet, qu'il « demeura » quelques jours en Asie Mineure *(paucos dies moratus est)*. D'autre part, rien ne garantissait que Pompée ne viendrait pas, après réflexion, se réfugier sur les bords de la mer Noire; il y avait donc toujours intérêt à surveiller les Dardanelles. César dut mouiller quelques vaisseaux, en les dissimulant à l'entrée du détroit, c'est-à-dire dans le golfe (aujourd'hui comblé par les alluvions du Scamandre) qui s'enfonçait entre les caps Sigée et Rhœtion. C'est précisément sur ce rivage que les Grecs, assemblés pour le siège de Troie, avaient tiré leurs nefs. Lieux illustres! Trois siècles auparavant, Alexandre y était venu; il y avait cherché déjà les grands souvenirs de l'*Iliade*, et par admiration pour Homère, il avait accordé d'importantes faveurs aux habitants d'Ilium Novum (l'Hissarlik de Schliemann). Non seulement César avait le loisir, non seulement il avait des raisons d'imiter ce geste, mais il en aurait eu, et de très fortes, de l'accomplir le premier. Depuis longtemps, il se vantait d'avoir pour ancêtre Énée, fils d'Anchise et de Vénus, et c'est à cette déesse qu'il avait promis un temple avant de livrer la bataille de Pharsale. L'occasion s'offrait de proclamer l'origine qui le rattachait au fondateur de la race romaine et de s'approprier solennellement cette légende aussi

glorieuse qu'utile. Nous savons d'ailleurs par Strabon[1] qu'il combla de ses bienfaits les habitants d'Ilium Novum, qu'il leur laissa la liberté et qu'il les exempta de charges publiques. Tout fait croire que c'est précisément après Pharsale et lorsqu'il vint dans le voisinage immédiat de leur ville que César se mit en rapports avec eux et leur promit sa puissante amitié. Ainsi s'explique également qu'il ait marqué son triomphe de 46 par la célébration des « Jeux troyens ».

***

Deux ans après Pharsale et sa courte descente en Troade, César, vainqueur à Thapsus, s'arrêtait sur les ruines de Carthage.

Rien d'émouvant, même aujourd'hui, comme la vue qui se découvre du haut de Byrsa. Il y a des lieux qui semblent faits pour le bonheur de l'homme et la prospérité des nations. Naples, Constantinople, Alger, Lisbonne ont ce caractère; Carthage les égale tous et les surpasse peut-être, dans sa lumière africaine qui fait croire à je ne sais quelle fête éternelle. Cet admirable horizon de terres fertiles, de montagnes aux belles lignes, de mer large et accueillante, qui paraît vide d'un grand nom, remue le cœur autant qu'il éblouit les yeux. Que devait-ce être quand Byrsa et ses pentes n'étaient que décombres noircis, galeries béantes, tombes éventrées? Qu'après Thapsus César ait évoqué, sur ces ruines, celles d'Ilion contemplées après Pharsale, rien de plus naturel. Cette rencontre avec le cadavre d'une cité jadis prospère, au lendemain des deux victoires qui semblaient l'appeler à l'empire du monde, quel double présage c'eût été pour un esprit incertain! Quelle épreuve, quelle occasion de rentrer en soi-même et de chercher le secret des fondations éternelles pour un génie comme celui de César! C'est alors, nous avons le droit de le supposer, qu'il aperçut la nécessité de fondre tous les éléments de la Rome future, en associant à la gloire

1. Strabon, XIII, 27.

de l'empire le passé de tous ses sujets. Et, s'il a prononcé à Troie le *restituam populos* de Lucain, c'est ici, à Byrsa, qu'il a dû le prendre pour devise.

Cette devise, il l'appliqua résolument, comme le prouvent, outre la restauration de Carthage, celle de Véies et surtout celle de Corinthe, anéantie par Mummius, qui eurent lieu la même année (44); mais il l'appliqua aussi sagement, c'est-à-dire dans la mesure où la raison politique l'exigeait, et c'est ce que prouve l'exemple d'Ilion. Ilium Novum était trop distant de la mer et trop éloigné de Rome, il ne commandait pas une région assez importante pour qu'il y eût intérêt à le faire renaître et César ne s'y attacha point.

Tout autre était la situation de Carthage. César avait d'abord un motif personnel de relever la ville : c'était son désir de rompre publiquement avec l'esprit étroit et vindicatif du Sénat républicain; de s'opposer aux ancêtres de Caton, de Scipion, des hommes qui s'étaient dressés contre lui et qu'il venait d'écraser dans ces mêmes lieux. Le précurseur auquel il entendait se rattacher, c'était le héros des lois agraires, le premier restaurateur de Carthage. Le problème sous lequel Caïus Gracchus avait succombé restait toujours aussi grave; il fallait réorganiser la propriété foncière et assurer la subsistance de la population dans les villes italiennes, surtout à Rome. Or, la victoire de Thapsus apportait précisément la solution cherchée : elle assurait au peuple romain, à proximité de la Sicile, un vaste domaine où l'on pourrait multiplier les colonies, un immense terrain de culture, qu'il suffirait d'organiser pour écarter à jamais les angoisses du ravitaillement. La Numidie, l'ancienne Afrique et la Byzacène allaient former une sorte d'Égypte de l'ouest, qui donnerait chaque année, ces chiffres sont de César, 200.000 médimnes attiques de blé (100.000 hectolitres) et 3.000.000 de livres d'huile [1]. Quelle serait la capitale et, pour ainsi dire, l'Alexandrie de cette Afrique romaine? Ce ne pouvait être, comme Alexandrie elle-même, qu'un port d'accès commode

1. Plutarque, *Vie de César*, 55.

muni de quais spacieux, avec des mouillages sûrs et suffisamment profonds, une grande ville de transit à laquelle des routes convergentes amèneraient facilement les produits de l'intérieur. Puisqu'elle devait drainer tout le pays vers Rome, il fallait quelle se trouvât au nord-est, sur le rivage du Sinus Uticensis, qui est le golfe de Tunis actuel, et l'on pouvait hésiter entre deux emplacements : Utique, qui s'était beaucoup développée depuis un siècle, Utique, où résidait le préteur, et Carthage, dont il ne restait rien. Mais le port d'Utique devait être déjà menacé par les alluvions du fleuve Bagrada (Medjerda), qui ont mis aujourd'hui 5 kilomètres de distance entre la mer et la ville, tandis que le site de Carthage commandait un golfe à la fois ouvert et protégé. La supériorité de Carthage comme tête de routes n'était pas moins évidente. Non seulement elle communiquait très facilement avec la vallée du Bagrada et la région du Sud, mais elle se reliait directement par une voie de terre douce et commode (celle qu'emprunte aujourd'hui le chemin de fer de Tunis à Sfax) avec les plaines fertiles de la Byzacène. Ainsi les conditions qui avaient fait l'extraordinaire prospérité de la capitale tyrienne subsistaient toujours et garantissaient l'avenir de la future colonie.

César avait acquis dans son gouvernement de Gaule la maîtrise d'un grand organisateur. Il voyait loin, tenant compte des ressources naturelles, créant des centres, traçant des routes. Nul doute qu'il n'ait envisagé dans cet esprit large et prévoyant la question de l'Afrique romaine et que, dès 46, Carthage ne lui soit apparue en son néant comme la grande ville de la région. Mais ce génie à la fois divinateur et réaliste, dont les prévisions devançaient l'histoire, n'anticipait jamais, dans ses actes, sur le possible. Si, dès 46, l'œuvre africaine se dessinait pour lui avec toute son ampleur, il la voyait aussi ordonnée et progressive; Carthage ne se développerait qu'avec la mise en valeur de tout le pays.

Une seule chose aurait pu retenir César : le respect de la *devotio*. Mais que pesait ce respect, mis en balance, avec l'intérêt national? Et d'ailleurs, César était homme à ne

jamais s'embarrasser d'une pareille crainte; bien plus, il ne lui déplaisait pas de prouver son mépris des vieilles superstitions. Si la prudence — à défaut de la religion — lui avait conseillé de différer, d'utiliser d'abord Utique comme base, le titre de dictateur à vie dut lui rendre toute son audacieuse initiative et lorsque la guerre d'Espagne, menée contre les fils de Pompée, se fut close par la victoire de Munda (45), un de ses premiers actes fut d'envoyer vers les ruines maudites une colonie de soldats et de citoyens pauvres (44).

Quelques mois, peut-être quelques semaines plus tard (15 mars), il tombait, comme Gracchus, sous le poignard des sénateurs.

***

Le souvenir de l'antique *devotio* intervint-il et dans quelle mesure, pour armer le bras des assassins, nous ne le saurons jamais, et je crois qu'ils ne le surent pas eux-mêmes. Il est certain que, dans la vie courante, les patriciens cultivés, lecteurs de Lucrèce, ne professaient plus le respect des anciennes pratiques religieuses; d'aucuns en affichaient même le dédain; mais, ici, il s'agissait de la mortelle ennemie de Rome, de cette Carthage, contre laquelle les poèmes toujours lus, toujours appris dans les écoles, de Nævius et d'Ennius, entretenaient les haines nationales; et puis, les habitudes religieuses sont profondes, tenaces; cachées sous d'autres prétextes, masquées derrière d'autres idées, refoulées dans l'inconscient, elles poussent à l'acte des hommes qui s'étonnent ensuite de leur geste : ils pensaient se conduire en citoyens et c'est en croyants, en fanatiques qu'ils ont frappé.

Une vingtaine d'années avant le meurtre de César, en 63, Cicéron, alors consul pour la première fois, avait eu à combattre une nouvelle loi agraire, celle du tribun Rullus. Cette loi, qui reprenait, en la compliquant, la pensée de Caïus Gracchus, prévoyait la vente des terres de l'ager publicus par une commission de decemvirs armés de pleins pouvoirs. Cicéron prononça quatre discours; dans le premier et dans

le deuxième, il énumère un certain nombre de terres publiques afin de montrer que la vente ne saurait en être tolérée et chaque fois une gradation préméditée l'amène à Carthage [1]. « En Afrique, s'écrie-t-il dans le deuxième discours, adressé aux comices, Rullus vendra Carthage elle-même *(ipsam... Carthaginem)*, qu'apparemment P. Africanus n'a pas consacrée, sur l'invitation du Sénat, pour assurer un respect religieux à cette ville, en raison de son antiquité, mais pour que le lieu même attestât aux regards le désastre d'un peuple qui avait disputé l'empire à notre ville. » L'orateur glisse, on le voit, sur la *devotio*, mais il parlait au forum. La veille, s'adressant au Sénat, il avait dit : « On vendra Carthage elle-même, dont P. Africanus détruisit les maisons et les murailles et qu'il consacra, soit pour marquer d'une sorte d'infamie le désastre des Carthaginois, soit pour attester notre victoire, soit pour obéir à quelque devoir de religion, de manière à éterniser le souvenir de cet événement. » On sent toute la différence. Or Cicéron est un « homme nouveau » et qui se pose comme tel. Parlant aux sénateurs, il s'adapte, en avocat habile, à leur état d'esprit, mais avec mesure et, pour ainsi dire, avec un air de détachement. Les dispositions intimes de ses auditeurs patriciens devaient être beaucoup plus proches que les siennes des sentiments qui avaient, quatre-vingts ans plus tôt, exigé la destruction rituelle de Carthage. L'enceinte sacrée du Sénat, où la statue de Pompée se dressait encore, était pleine d'ombres impérieuses, et c'est là précisément, ce fut là seulement que les conjurés osèrent abattre le dictateur, comme une victime au génie de Rome.

Si les meurtriers avaient gardé le pouvoir, si, après avoir criblé l'homme de vingt-trois coups de poignard, ils n'avaient pas été mis en fuite par son cadavre, ils auraient probablement imité la conduite du Sénat en 120 : ils auraient supprimé la nouvelle Carthage. On peut croire du moins que la mort violente du second restaurateur, survenant après la *deductio* de 44, ranima le prestige de l'interdit. Il se trouva

1. Cf. Cicéron, *De Lege agraria, oratio I et II.*

certainement beaucoup de gens à Rome et dans toute l'Italie pour penser et pour dire que le dieu avait cette fois encore défendu ses droits imprescriptibles.

***

Cependant Octave accourait d'Apollonie afin de recueillir la succession de son père adoptif et de le venger. Il n'avait que dix-neuf ans, mais César l'avait associé déjà, dans la mesure du possible, à sa fortune et même à sa puissance; il lui avait donné, en guise de robe prétexte, le laticlave des sénateurs; après Pharsale, il l'avait élevé au pontificat [1]. Il est certain que ce jeune homme réfléchi, sur qui César comptait pour continuer son œuvre, avait reçu des confidences personnelles et des conseils précis. Une tradition veut qu'il ait trouvé dans les tablettes du mort une mention spéciale recommandant de relever Carthage. Cette mention n'était pas nécessaire pour lui révéler les intentions de César sur l'Afrique; il savait toute l'importance que son père attachait à l'organisation du pays, à la restauration de sa future capitale. En prenant sa suite, en vengeant sa mémoire, en poursuivant son entreprise, Octave devait donc tenir à réaliser le dessein du mort, à relever, à développer Carthage, et c'est peut-être dans cette intention qu'il se fit donner l'Afrique lors du partage des provinces conclu par les triumvirs en 43.

Qu'était alors la colonia Junonia de Gracchus devenue la colonia Julia? Il est probable qu'en procédant à la *deductio* de 44, César avait voulu d'une part procurer des terres à des vétérans et à des citoyens pauvres, de l'autre commencer à préparer l'aménagement du port d'entrepôt et de transit prévu par lui. On n'avait pas installé les colons dans les ruines de la cité punique, encore moins parmi les édifices écroulés et calcinés de Byrsa. L'établissement avait sans doute

1. Cf. Cicéron, *Philippiques*, V, 17, 46; Velleius, II, 59.

aux yeux du dictateur un caractère provisoire et cachait, sous une fin modeste d'utilité, la véritable pensée qui devait se découvrir par la suite, en se réalisant (44).

Quand Octave prit, en 43, le gouvernement de l'Afrique, il est peu vraisemblable qu'il ait eu le moyen de hâter les choses en donnant à la colonie un développement rapide. Ceux qui ont adopté l'opinion contraire paraissent avoir été dominés soit par le souvenir de la ville tyrienne, soit par l'exemple du cardinal Lavigerie. Que les Phéniciens, soucieux d'assurer la sécurité de leurs comptoirs et d'abriter leurs richesses contre les coups de main des pillards africains, se soient installés dès leur venue sur cette colline rocheuse, rien de plus naturel; que Mgr Lavigerie, désireux de faire servir à l'exaltation du Christ et de saint Louis les gloires de la Carthage païenne, ait choisi cette même colline pour y placer sa cathédrale, rien de plus explicable; mais ni César, ni Octave, son exécuteur testamentaire, n'obéissaient à des pensées de cette espèce. Ils comptaient fonder non pas un petit oppidum aventuré en pays ennemi, mais, dans une vaste province pacifiée, une sorte de capitale coloniale, que couvriraient à des milles et des milles de distance vers l'ouest et vers le sud des postes militaires échelonnés le long de routes solides. Selon leurs prévisions, Byrsa devait porter, comme au temps d'Hannibal, des édifices publics, civils et religieux, mais c'eût été folie que de se mettre à les construire avant d'avoir donné à la ville l'importance correspondante. Tout porte à croire que l'aménagement et la décoration de l'acropole furent considérés par César non comme le commencement, mais comme l'achèvement de la restauration de Carthage. Il se peut même qu'un certain nombre d'œuvres d'art, qui ont orné les monuments romains du haut de Byrsa, aient d'abord occupé provisoirement quelque édifice des quartiers bas, en sorte que le fait de trouver sur le plateau de la colline tel buste ou telle statue ne permettrait pas de conclure avec certitude qu'ils avaient originellement reçu cette même place. Nous possédons sur ce point un texte qui doit faire autorité, tant que nous n'aurons pas de raison

irrécusable de le rejeter : c'est le passage d'Appien [1], affirmant que la Carthage d'Auguste fut établie tout près de l'ancienne, par égard pour les défenses de la *devotio*. Il est très possible qu'on ait réduit à la seule citadelle carthaginoise, au plateau qui portait le temple d'Echmoun, les limites du terrain consacré, mais on ne pouvait faire plus sans violer expressément et publiquement l'interdit. Nous devons donc accepter l'assertion d'Appien, qui exclut de Byrsa la colonie romaine de 29, à fortiori celle de 44 et de 43, tant qu'une découverte archéologique probante ne nous forcera pas à penser le contraire. Certains savants ont cru tenir ce monument péremptoire. En effet, les fouilles du R. P. Delattre au sud-est de l'ancienne Byrsa (aujourd'hui colline de Saint-Louis) ont fait apparaître un très vaste mur, construit à l'aide de couches de terre alternant avec des lits d'amphores aboutées. Ce travail de soutènement, destiné à épauler les pentes croulantes pour former, au-dessus, une esplanade à bords escarpés, a certainement exigé plusieurs mois et n'aurait pas été exécuté, si l'on n'avait eu l'intention de construire sur le plateau. Or l'une des amphores employées porte la marque des consuls Hirtius et Pansa, c'est-à-dire de 43, l'année même du gouvernement d'Octave. La coïncidence a de quoi frapper, mais elle ne prouve rien. Nous n'avons aucune raison de croire que le mur à amphores de Byrsa ait été bâti en plusieurs fois, en sorte que ce ne sont pas les amphores les plus anciennes, mais les plus récentes qui doivent dater la construction. Or les marques consulaires relevées vont de 43 à 15, les plus basses étant les plus nombreuses; c'est donc au plus tôt en 15 que les travaux de soutènement de Byrsa furent exécutés et cela même nous engage, en attendant quelque découverte contraire, à différer jusqu'à cette date l'utilisation du sommet par les architectes romains, c'est-à-dire, en d'autres termes, la fin officielle de l'interdit. Ainsi d'ailleurs se justifieraient les expressions du Carthaginois Ter-

1. « Ἰούλιος Καῖσαρ ὁ Σεβαστὸς... συνῴκισε τὴν νῦν Καρχηδόνα, ἀγχοτάτω μάλιστα ἐκείνης, φυλαξάμενος τῆς πάλαι τὸ ὑπαρατόν... » (Appien, *De rebus punicis*, 136).

tullien[1] quand il parle des « lenteurs prolongées » *(longas moras)* d'Auguste dans la restauration de la ville. Il est inutile après cela de rappeler que l'année 43 est celle des proscriptions et que les triumvirs avaient en Italie une besogne assez absorbante pour qu'Octave ne trouvât point le loisir de rebâtir Carthage.

En 42 c'est Antoine qui prend le gouvernement de l'Afrique; en 40, c'est Lépide.

Caractère douteux et sournois, Lépide n'avait aucune raison de presser ni même d'assurer l'exécution des projets de César. De plus, il était *pontifex maximus*, et bien qu'il se moquât de la religion qu'il représentait, officiellement il devait la ménager; l'intérêt l'engageait aussi à ne pas se compromettre sans recours auprès des Pompéiens. Il se garda, nous pouvons en être sûrs, de coopérer au relèvement de Carthage et, plus tard, en 37, quand Octave lui demanda de venir l'appuyer en Sicile dans la guerre contre Sextus Pompée, l'hypocrite profita de l'occasion pour procéder à des enrôlements qui dépeuplèrent la colonia Julia. La victoire navale d'Agrippa dans les eaux siciliennes ayant abattu Sextus Pompée et Antoine délaissant l'Italie pour l'Orient, où le retenait Cléopâtre, Octave se débarrassa de Lépide, qu'il relégua pour toujours à Circéi et s'empressa de réparer le mal fait à Carthage. C'est évidemment sur son ordre, car il était alors le maître dans les provinces occidentales, que Statilius Taurus pourvut la ville de murailles (35-34)[2]. Pourquoi ces murailles et où furent-elles placées? Nous ne pouvons faire ici que des conjectures. Il est probable qu'en absorbant les armées romaines, les guerres civiles avaient compromis la sécurité de l'Afrique et ramené les pillards indigènes. Octave n'avait pas encore une parfaite liberté d'esprit et de mouvement; sa sœur Octavie venait d'être répudiée par Antoine; la lutte décisive contre celui-ci devenait imminente; il fallait y consacrer toutes ses pensées,

1. Tertullien, *De Pallio*, I.
2. Tertullien, Ibidem : *Mœnia imposuit Statilius Taurus.*

toutes ses forces et différer encore l'organisation de la grande Afrique romaine. Mais en attendant, il importait de mettre la colonie de César à l'abri des rapines. Le prévoyant Octave devait avoir déjà dans l'esprit l'idée de repeupler rapidement la ville aussitôt que l'état du pays le permettrait; il est donc fort possible qu'il ait donné d'avance aux murailles une ampleur qui répondît au développement prochain de la colonie, plutôt qu'à son état actuel; il put même, en présentant la chose comme une mesure de prudence et pour empêcher les pillards de se cacher dans les souterrains de Byrsa, comprendre la colline dans l'enceinte, mais sans l'utiliser encore, ce qui lui permettait de ne pas violer ouvertement l'interdit.

De 34 à 31, Octave rassemble les ressources nécessaires à son triomphe définitif : il s'assure l'attachement des Italiens; il se procure une armée à toute épreuve; il organise une flotte puissante. Puis Actium lui donne le monde et le suicide d'Antoine dans le tombeau de Cléopâtre le délivre à jamais de tout compétiteur.

***

L'heure était enfin venue d'achever rapidement l'œuvre de César, de peupler la ville et, pour couronner l'entreprise, de donner à la nouvelle Carthage la parure d'édifices qu'attendait Byrsa. Celui qui, ayant trouvé Rome « de briques », s'appliquait à la « laisser de marbre », n'était pas homme à négliger cette partie de sa tâche. En 43, si les conditions historiques avaient été celles de 30, Octave, encore dans le feu de la jeunesse et sous l'impulsion du génie intrépide de César, l'eût, je crois, fait sur-le-champ, sans tenir compte de la *devotio*. Mais les circonstances avaient bien changé. Maintenant qu'il avait gagné la grande partie, le nouvel empereur se posait, comme le fera Napoléon, en restaurateur du culte. Il relevait et réparait tous les sanctuaires de Rome détruits ou dégradés pendant les guerres civiles; il bâtissait le grand temple d'Apollon sur le Palatin; il rétablissait même d'anciens sacerdoces abolis. Pouvait-il, sans une contradiction flagrante, ignorer à Carthage la religion qu'il servait

avec tant de zèle autour du Forum? Il fallait donc user d'adresse, de lenteur et remettre encore l'exécution totale du plan de César en y préparant les esprits. D'ailleurs, si l'on ne peuplait pas la ville abondamment et sans délai, on pouvait toujours travailler à sa résurrection d'une manière indirecte, en organisant d'abord l'arrière-pays. Auguste n'y manqua point.

Dès l'année 30, il s'occupa de faire régner la paix romaine dans la région accidentée qui s'étend à l'ouest de Carthage et par les vallées de laquelle on pouvait toujours craindre des incursions de Numides et des razzias. Depuis quelque temps, je pense, l'empereur prévoyait cette opération et façonnait l'instrument nécessaire à son dessein. Par ses soins, — et surtout par ceux d'Octavie[1], — le prince numide capturé après Thapsus, ce Juba, qu'on vit défiler tout enfant aux triomphes de 46, avait reçu l'éducation la plus soignée. En 30, il avait 22 ans et s'était complètement assimilé la culture romaine; il savait même assez de grec pour écrire en cette langue; il était très dévoué à la famille impériale[2]. C'est lui qu'on employa. L'empereur sépara de l'Afrique romaine toute la partie ouest constituée par César en Africa Nova et rétablit autour de notre Constantine un royaume de Numidie, qui fut donné à Juba. Mesure toute provisoire, car cinq ans plus tard Auguste reprenait la Numidie pacifiée, en faisait de nouveau une province romaine et envoyait l'agent fidèle continuer sa besogne plus à l'ouest, du côté de Cherchell.

Il n'avait pas attendu jusque-là pour procéder au peuplement de Carthage. Dès 29-28 il rassemblait dans l'enceinte préparée depuis 34 par Statilius Taurus les citoyens *(togati cives)* des villes environnantes. Cette mesure suppose que des habitations avaient été et furent aménagées en assez grand nombre, de 34 ou, plus exactement, de 31 à 27 et ce fut, nous

1. Elle surveilla l'instruction de Juba en le confiant aux maîtres de ses propres enfants.

2. On lui destinait la fille d'Antoine et de Cléopâtre, Cléopatra Sélénê, qu'il épousa quelques années plus tard.

l'avons déjà dit, la cause de l'enrichissement d'Hedulus. Ainsi se trouve confirmée l'opinion que la fondation pieuse de cet entrepreneur sacerdotal est bien de 27-25. On peut se demander pourquoi le prudent empereur eut recours à cette concentration plutôt qu'à des envois directs de colons nouveaux, pris en Italie. Il semble bien qu'Auguste ait précisément voulu éviter ces envois directs qui n'auraient pas manqué d'être connus à Rome, en raison des commentaires inquiets et malveillants qu'ils auraient provoqués. Peut-être même faut-il croire que si la concentration se fit seulement en 29, c'est que jusque-là l'empereur avait expédié discrètement dans la région voisine de Carthage ceux qu'il avait l'intention d'y réunir. Tant de prudence suffirait à prouver qu'Appien n'a pas tort quand il parle de ménagements gardés par Auguste envers l'interdit.

Ces précautions n'étaient pas inutiles. A cette même époque, en effet, se noue une conspiration à laquelle participe Lépide — le fils de celui qui dépeupla la colonie — et l'affaire va si loin qu'elle se termine par des exécutions. Ce n'était pas pour Auguste une protection suffisante que d'alléguer la volonté de son père et les prétendues tablettes recommandant de restaurer Carthage : fidèles à leur haine héréditaire, les fils des Pompéiens guettaient le fils de César, armés des formules de la *devotio* et prêts à s'en servir contre lui le jour où il la violerait ouvertement.

Qu'Auguste ait feint de la respecter, c'est ce que le texte d'Appien nous oblige à croire; mais les faits nous prouvent avec évidence qu'à partir de 15 il n'en a plus tenu compte, puisque dès cette année-là les architectes romains prenaient possession du plateau de Byrsa. La seule façon de résoudre cette contradiction, c'est de supposer qu'entre les années 43 et 15, ou plus exactement entre les années 31 et 15, on fit intervenir avec adresse la religion et que, sans rappeler l'interdit, sans en réveiller le fâcheux souvenir, on s'arrangea pour qu'il eût l'air d'avoir été levé par les dieux eux-mêmes. Les légendes, surtout les légendes terrifiantes, ont la vie dure et j'imagine que plus d'un habitant, plus d'une femme

surtout dans la colonie julienne, les eût évoquées en voyant de près l'aspect sinistre et désolé de Byrsa. Il fallait donc calmer ou prévenir ces craintes en masquant leur principal objet derrière un édifice, qui, sans mettre l'empereur en cause, sans le « découvrir », étalât aux yeux de tous la puissance religieuse qu'il tenait de son origine. La fondation du temple de la gens Augusta répond exactement à ces intentions. Qui s'avisa du détour, de la ruse dont Hedulus fut le complice? L'empereur lui-même? Il se peut; mais, au début de sa carrière, il s'était posé si nettement en imitateur, en exécuteur testamentaire de César que, malgré le changement de politique que les événements lui dictaient, il lui était impossible d'aller jusqu'à renier ouvertement son attitude première. Celle qui se chargea de tout accomplir, ce fut bien plutôt la dévouée, l'officieuse Octavie, dont on ne saurait exagérer l'influence personnelle et le rôle durant les années 36 à 23. Dès 32, son frère lui avait dédié le célèbre portique de Rome et ce sont les années qui suivirent la victoire d'Actium qui marquent le sommet de son action politique. Si nous rapprochons ces remarques de celles que nous a suggérées le temple de la gens Augusta, nous nous trouvons ramenés à placer l'érection de l'édifice aux environs de 27-25.

***

Voici confirmée l'opinion que l'autel de Byrsa précéda l'apparition de l'épopée virgilienne. Le moment est donc venu de chercher comment le modèle que ce monument reproduit avec les gaucheries que l'on sait a pu se constituer. Puisque l'autel fut élevé à Carthage, dont la fondation remonte à 44 et fut l'œuvre de César; puisque le sanctuaire d'Hedulus contenait un buste représentant Auguste sous les traits d'Octave à cette date de 44, il est naturel de nous reporter jusque-là et de nous demander quelle était alors l'attitude du fondateur lui-même. L'événement qui nous livre le mieux les intentions secrètes de César vers la fin de sa vie (46-44), ce sont les grands triomphes de 46. César y

donne un spectacle d'ensemble de son œuvre militaire, il y apparaît en vainqueur des peuples de l'Occident, représentés par les Gaulois, des peuples de l'Asie, représentés par le roi du Pont, des peuples de l'Afrique, représentés par les rois d'Égypte et par Juba. Jamais chef d'armée n'étala gloire plus impériale. Mais en même temps César veut apparaître en chef national ; il efface avec soin tout ce qui pourrait rappeler les guerres civiles et le souvenir de Pharsale disparaît derrière celui d'Ilion, qui va permettre au triomphateur de se poser en héritier direct du fondateur de la race, en *Pater gentis*. De là, certainement, la célébration des jeux troyens. Ces jeux étaient fort anciens; ils passaient déjà (depuis Nævius, je pense) pour évoquer les origines de Rome ; mais César, en les associant à son triomphe, leur donna ce sens à l'exclusion de tout autre et il le fit avec un éclat inouï. Nous devinons aisément pourquoi. Il était, en effet, de rite que les jeux fussent précédés d'un sacrifice; et nous n'avons aucune raison de croire qu'on ne suivit pas alors cette coutume. Ainsi César lui-même dut officier, ce qui était le moyen le plus efficace de s'approprier devant le peuple romain la légende nationale et de se poser en représentant authentique d'Énée. Comment ici ne pas revenir au texte de Lucain et ne pas se rappeler le sacrifice offert deux ans plus tôt, au lendemain de Pharsale, sur le sol même d'Ilion? César avait alors honoré les lares d'Énée, les dieux des cendres et la Pallas troyenne, au milieu de l'enceinte ruinée d'Apollon. En 46, c'est évidemment aux ancêtres de Rome et de la gens Julia que fut offert l'encens, sous le patronage des grands dieux troyens (Apollon et Pallas) et des pénates apportés par Énée. Il est possible qu'en cette circonstance les représentations plastiques d'Apollon et de Pallas aient seulement rappelé les divinités protectrices de Pergame, mais il suffit de se reporter aux panneaux en triptyque de Byrsa pour comprendre combien il était naturel de changer ce sens iconographique en un sens topographique : le groupe des Troyens, qui s'éloignent du relief d'Apollon pour se diriger vers celui de Roma, évoque trop nettement le voyage ac-

compli par Énée, pour que le public n'ait pas été tenté de regarder Apollon comme figurant Ilion, point de départ des fugitifs; dès lors, le panneau de Pallas devait symboliser le point d'arrivée et la substitution de Roma, simple variante iconographique de Pallas, s'imposait. La cérémonie religieuse des jeux troyens suggérait d'ailleurs cette interprétation. César lui-même ne venait-il pas de Troade? N'est-ce pas de là qu'il rapportait pour la fondation de l'ordre nouveau le culte familial et national du grand ancêtre, fondateur de la race? Le descendant du Héros apparaissait devant l'autel troyen comme l'Énée de la Rome future, sacrifiant aux mânes des aïeux, et peut-être le motif des serpents qui a pris tant d'importance sur le monument de Byrsa existait-il déjà sur celui de 46. Ce qui autorise ces conjectures, c'est que Virgile, au chant V de l'*Énéide*, dans le passage célèbre où sont décrits les jeux troyens, fait commencer la cérémonie par un sacrifice en l'honneur d'Anchise et des mânes, en prenant soin de raconter qu'un serpent sorti du sol se glisse le long de l'autel et monte dévorer les offrandes [1].

Le meurtre du dictateur l'ayant élevé au rang des dieux le rapprocha plus étroitement encore de l'ancêtre avec lequel l'identifiait déjà la fête des jeux troyens, et personne ne travailla plus qu'Octave à cette apothéose. Proclamé par César héritier de ses biens, il devait maintenant se faire accepter de tous comme l'héritier de sa puissance. Le mort lui avait montré sur ce point la méthode la plus efficace en l'associant de très près à sa personne lors des triomphes de 46. Il avait voulu que le jeune homme, qui pourtant n'avait pris part à aucune de ses campagnes, reçût des honneurs militaires et vînt immédiatement derrière lui dans le cortège, exigeant que tout le monde lui cédât le pas aux diverses cérémonies et partageant même avec lui la présidence des jeux scéniques [2]. Mais c'est surtout par les

1. Virgile, *Énéide*, V, 84 sq.
2. Nicolas Damascène, Βίος Καίσαρος.

jeux troyens qu'il avait désigné Octave comme son successeur politique, parce que c'est là qu'il l'avait fait figurer lui aussi en descendant du Héros fondateur. Quand le jeune homme chevauchait à la tête de la jeunesse romaine, il tenait déjà publiquement le rôle d'Iulus, auprès du nouvel Énée. Cette signification symbolique de la fête, Virgile n'a fait que la souligner dans son poème, mais l'homme qui l'a conçue et rendue sensible à tous les yeux, c'est bien César et cela dès l'année 46.

L'importance qu'Octave attachait à ces souvenirs se comprend fort bien : il y voyait en somme ses titres les plus solides. Malgré les soins de son père adoptif, il n'avait encore exercé aucune magistrature importante, il n'avait jamais suivi César dans ses expéditions contre les peuples étrangers, il n'avait pas de service militaire à faire valoir. Ce qui le désignait le plus nettement pour l'autorité suprême, c'était sa place auprès du sacrificateur dans la cérémonie des jeux troyens. Ainsi s'explique très probablement qu'il ait demandé et obtenu du Sénat *dès 44* l'érection d'une statue équestre. Une statue équestre en l'honneur d'un jeune homme qui n'avait jamais commandé sur le champ de bataille ni une légion, ni une *ala!* Pourquoi donc, sinon parce qu'il importait de rappeler la circonstance où la volonté de César l'avait présenté remplissant *à cheval* son rôle de diadoque, c'est-à-dire les jeux troyens de 46? Fidèle à ce programme, le sculpteur de 44 rajeunit encore son modèle et les railleurs eurent beau jeu pour tourner en dérision cet enfant que l'on campait sur un cheval, comme un imperator; les moqueries allèrent si loin qu'un décret dut interdire d'appliquer à Octave le nom de *puer*.

Ces petits faits nous permettent de croire que, dans la diffusion du culte de César, son fils adoptif eut grand soin de rappeler l'origine qui le mettait lui-même au-dessus de tous. Les autels de César furent donc des « autels troyens », qui célébraient la gens pour exalter, avec son chef d'hier, son nouveau représentant. Tel était vraisemblablement l'autel devant lequel Octave fit exécuter en 41 un certain nombre de citoyens

de Pérouse; tel est encore celui qu'Hédulus éleva dans le temple de Carthage. Et je crois, pour mon compte, que lorsque l'empereur accomplit en 20 son voyage d'Orient, il ne manqua pas d'ériger un monument de ce type à Ilium Novum, pour rappeler le passage et le sacrifice de César en 48. En cela, sans doute, il ne faisait encore qu'accomplir la volonté du vainqueur de Pharsale, qui, ne pouvant ériger de trophée comme c'était la coutume, sur un champ de bataille ensanglanté par la guerre civile, avait dû souhaiter commémorer sa victoire sur un autre sol et sous une autre forme. Tout de même, il est très probable que César se proposait d'élever à Carthage un troisième « autel troyen » afin de célébrer, non moins clairement, non moins discrètement, sa victoire de Thapsus. Ce qui me le fait admettre, c'est que Pompée le vaincu de Pharsale — et même de Thapsus — avait précisément élevé à Carthage les trois autels *(trinæ aræ)* que mentionne Tertullien et qui avaient pour objet de rappeler la *devotio*. A ces monuments de destruction et de haine, rassemblés dans un coin de terre qu'ils vouaient à la mort, je pense que César voulut opposer trois autels de générosité et de résurrection, dressés sur toute l'étendue de l'empire, l'un à Rome, pour l'Occident, l'autre à Ilion, pour l'Asie, et le dernier à Carthage, pour l'Afrique. Ce troisième autel de la geste de César, restaurateur des peuples, fut-il élevé? Nous l'ignorons, mais nous avons quelque raison de croire que son érection marqua les fêtes présidées en 29-28 par Sentius Saturninus. Puisque les fastes de la colonie partent de 44, les rites inauguraux avaient certainement été accomplis cette année même, et nous devons chercher pour les fêtes de 29 un objet spécial. N'est-il pas loisible de supposer qu'en cette circonstance, si voisine de la victoire d'Actium, un monument analogue à celui du temple de Byrsa fut élevé dans la ville basse? En ce cas c'est lui qui aurait servi de modèle au sculpteur local employé par Hedulus et tout le travail de l'artiste avait consisté à le reproduire en le modifiant pour qu'il prît figure de monument privé.

Sur ces autels « césariens », puis « augustes », mais tou-

jours « troyens », Pallas avait de très bonne heure été remplacée par Roma et dès 36 (c'est-à-dire après la défaite navale de Sextus Pompée) Apollon apparut comme le protecteur personnel d'Octave; mais le sens topographique des deux reliefs latéraux subsistait et le triptyque restait toujours une *Énéide* de marbre. S'il est vrai qu'en 29 un autel troyen commémorant à la fois la victoire de César à Thapsus sur Juba et la victoire d'Auguste sur Cléopâtre à Actium, fut érigé à Carthage, dans la ville basse, plus que tout autre il vint confirmer la légende déjà répandue[1] qu'Énée avait bien passé dans ces mêmes lieux et que par conséquent il y avait rencontré Didon.

C'est en 29 que Virgile entreprit la composition de son épopée.

***

Quoique les sculpteurs restent selon moi les auteurs de cette transformation de la légende énéenne, il est très probable que, depuis 46, les écrivains dévoués aux Julii avaient *pro parte virili* accommodé les traditions de l'histoire nationale selon les intentions de César, puis d'Octave. Varron qui, d'abord Pompéien, s'était rallié, avait été chargé par le dictateur d'organiser une grande bibliothèque publique, et cette fonction, qui convenait admirablement à son savoir comme à ses goûts d'érudit, ne lui fut pas confiée sans calcul. Nous savons qu'il écrivit un ouvrage dans lequel il traitait des « familles troyennes »; nous pouvons supposer qu'il s'efforçait de rattacher aux compagnons d'Énée un certain nombre des *gentes* romaines, groupant ainsi, autour du descendant du Héros, une sorte de patriciat nouveau. Un passage de Trogue-Pompée nous permet d'entrevoir comment les historiens du régime procédèrent pour mettre le passé national en harmonie avec la légende chère à César. Il s'agit du chapitre relatif à la première rencontre des légions

1. Tout au moins depuis 46, car la cérémonie des Jeux Troyens, en identifiant Enée et César, avait invité le public à confondre leurs gestes : or César lui-même arrivait d'Afrique.

et des habitants d'Ilium Novum, rencontre qui se produisit en 191 avant Jésus-Christ, lorsque Scipion vint débarquer sur la côte de Troade pour achever la défaite du roi de Syrie, Antiochus. Ce même événement avait été raconté souvent par les auteurs et sans doute s'étaient-ils inspirés déjà de la tradition illustrée dans le *Bellum Punicum* de Nævius, mais ils y avaient mis une réserve que nous retrouvons chez Tite-Live, resté, comme on sait, fidèle à l'esprit du passé. Voici le texte de Tite-Live :

« Le consul s'étant avancé vers Ilion monta jusqu'à l'acropole; il y fit un sacrifice à Minerve, gardienne de la citadelle. Les habitants d'Ilion ne cessaient d'exprimer par leurs actes et par leurs discours la fierté qu'ils ressentaient d'avoir les Romains pour descendants et les Romains se réjouissaient de voir le lieu de leur origine [1]. »

Trogue-Pompée, qui était fils d'un secrétaire de César, reprend le même thème, mais il en modifie profondément le caractère. Son récit, tel que Justin nous l'a conservé, peut être regardé comme un spécimen d'histoire impérialiste.

« Les Romains, ayant pénétré en Asie, vinrent à Ilion et leur rencontre avec les habitants fut marquée par les témoignages d'une joie mutuelle. Ceux d'Ilion rappelaient qu'Énée et les autres chefs, ses compagnons, étaient partis de leur ville; les Romains, que c'étaient là leurs aïeux. L'allégresse générale fut celle que ressentent des pères et des enfants, réunis après une longue séparation. Les habitants d'Ilion se réjouissaient de voir leurs descendants, vainqueurs de l'Occident et de l'Afrique, revendiquer l'Asie, comme un royaume héréditaire; les Troyens, disaient-ils, auraient dû souhaiter la destruction de leur cité, afin qu'elle ressuscitât pour un si beau destin. Quant aux Romains, la vue des lares de leurs ancêtres et du berceau de leur race, celle des temples et des statues des dieux ne pouvait rassasier leurs yeux [2]. »

Inutile, je pense, d'insister sur la différence du ton, sur

1. Tite-Live, XXXVII, 37, 2-3.
2. Justin, *Philippiques*, XXXI, 8.

les sentiments qui accompagnent cette réunion de famille; mais il faut relever aussi la mention spéciale d'Énée et l'allusion à ses compagnons, ancêtres des *gentes* troyennes que Varron prétendait retrouver à Rome; on notera également la division de la terre en trois parties, qui sent déjà l'empire et qui paraît bien rappeler le triomphe mondial de César.

Il ne faut pas non plus oublier le rôle, sans doute très actif, des lettrés grecs. Groupés autour de César et de Cléopâtre, soit à Alexandrie (48-47), soit à Rome (45) et plus tard autour de Cléopâtre et d'Antoine, historiens et poètes mirent leur zèle à justifier par un illustre exemple les amours d'un Romain et d'une reine étrangère. Si ce n'est pas de leur imagination que sortit l'aventure de Didon et d'Énée, cette légende n'avait pour eux rien de choquant et leur ingéniosité eut vite fait de l'accréditer, en lui prêtant l'autorité d'une tradition. Ils avaient eu tout le temps d'achever cette entreprise, avant que Virgile ne commençât la sienne.

***

Je n'ignore pas combien ces conjectures sont aventureuses, mais nous avons un premier moyen de leur donner un peu plus de consistance : c'est de montrer qu'on ne saurait comprendre sans y recourir l'œuvre de Virgile.

Il n'existe pas dans toute l'histoire de la littérature romaine un point sur lequel les spécialistes aient déployé plus de zèle et de ténacité que la question des sources où l'auteur de l'*Énéide* aurait pris l'épisode de Didon. On ne pouvait admettre qu'un poète si curieux et si respectueux des vieilles légendes n'en eût point suivi quelqu'une en cette occasion. A vrai dire, on était bien forcé de reconnaître que la tradition acceptée par l'*Énéide* ne supporte pas l'examen, qu'un intervalle de plusieurs siècles sépare la mort d'Énée et la naissance de Didon; qu'un grand lecteur comme Virgile ne pouvait l'ignorer et qu'il a par conséquent commis un anachronisme volontaire; mais on n'en persistait qu'avec plus d'obstination

à chercher les textes sans valeur sur lesquels il se serait appuyé pour rejeter les textes dignes de foi. Cet immense effort est demeuré stérile et qui voudra s'en convaincre n'a qu'à peser les meilleurs arguments invoqués pour attribuer à tel ou tel auteur ancien la fiction virgilienne. Voici Mommsen, par exemple, qui fait remonter à Timée de Tauromenium l'initiative du rapprochement entre la légende d'Énée et celle de Didon. Sur quoi repose son induction? Sur deux faits : 1° Timée était Sicilien; il a vu les commencements du conflit qui, dans son propre pays, mettait aux prises Rome et Carthage; 2° il a daté de la même année la fondation des deux villes. Rien de plus exact; il est très vrai que sa qualité de Sicilien a dû pousser Timée à mettre en parallèle les deux peuples rivaux; il est également vrai que la manie du parallélisme (manie fréquente chez les historiens grecs et qui sévit encore chez Plutarque) l'a conduit au synchronisme rigoureux des deux fondations, trente-huit ans avant la première olympiade, c'est-à-dire en 814. Mais ce synchronisme même interdit l'hypothèse de la venue d'Énée à Carthage. En effet, admettre que le Troyen a visité la ville de la Tyrienne, c'est reconnaître que cette ville existait déjà et dès lors il devient invraisemblable que la même année ait pu voir et la naissance de Carthage, et le séjour d'Énée en Afrique, et son passage en Italie, et son établissement définitif dans le Latium. De plus, ce n'est pas la fondation de Rome que Timée (ni aucun historien) attribue à Énée, c'est celle de Lavinium; après quoi viendra celle d'Albe, qui précède de plusieurs siècles celle de Rome par Romulus. Rien de mieux établi parmi les traditions antiques. Dès lors, affirmer que Carthage et Rome ont la même ancienneté, c'est admettre formellement qu'Énée est venu en Italie bien avant l'époque où Didon s'établit en Afrique, et cela suffit pour prouver que Timée écartait toute possibilité d'une rencontre. Nous connaissons d'ailleurs un passage où cet historien résume l'histoire de Didon. Il y est parlé de la fondation de Carthage, du refus opposé par la reine au roi de Libye qui voulait l'épouser, du grand bûcher qu'elle élève près de son palais et dans les flammes duquel

elle se précipite. D'Énée, pas une syllabe. Il y aurait donc un véritable abus dés mots, à soutenir que Timée a mis en relation les deux légendes ; à moins qu'on n'établisse un rapport entre les choses quand on dit qu'elles s'excluent.

Förstemann [1], qui voit assez nettement cette conséquence, ne peut cependant s'empêcher de raisonner comme s'il était probable que Timée a bien admis la rencontre d'Énée et de Didon. Pourquoi cela? Mais parce qu'une conclusion négative sur ce point l'empêcherait ensuite de soutenir que Nævius, puis Ennius présentent déjà le thème de l'Énéide. En effet, les raisons que Timée pouvait avoir, comme Sicilien, de mettre le premier ce thème en circulation, n'existent plus pour les poètes latins, témoins ou acteurs des guerres puniques et tout remplis de la haine de Carthage. Or Förstemann veut qu'ils aient inspiré Virgile; il faut donc que Timée les ait inspirés.

L'argumentation est aussi faible en ce qui concerne Nævius lui-même. On n'a, pour le voir, qu'à lire attentivement dans l'édition de Baehrens les fragments conservés du *Bellum punicum*. Il est certain que Nævius a parlé de Didon, de sa sœur, de leur père, qu'il nommait, et il est vrai, d'autre part, qu'un des personnages de son poème invite Énée à faire le récit de ses malheurs. Mais le personnage en question est-il un homme ou une femme? Était-ce Didon, plutôt, par exemple, qu'un Italien, hôte d'Énée? Tout cela nous l'ignorons et nous n'avons aucun droit d'en décider. D'autre part, si Nævius avait montré le héros troyen racontant à la reine de Carthage la ruine de Troie et les péripéties de son voyage, il est bien évident que cette scène devait être préparée dans le *Bellum punicum* tout comme elle l'est dans l'*Énéide*, qu'elle y avait une certaine ampleur (incompatible d'ailleurs avec le sujet du poème) et qu'elle précédait l'arrivée des Troyens en Italie. Or, cette arrivée, qui ne se trouvait pas au début du *Bellum punicum*, puisque l'auteur décrivait longuement une tempête assaillant les vaisseaux troyens, se plaçait

1. Förstemann, *Zur Geschichte des Æneasmythus.*

néanmoins au premier livre de son épopée. On dira peut-être que Nævius avait déjà, comme Virgile, jeté le lecteur *in medias res* et qu'il revenait ensuite sur les faits antérieurs au moyen d'un récit fait par Énée. Mais alors, ce n'est pas à Carthage, c'est en Italie, c'est à des Italiens que ce récit était adressé; c'est un Italien qui le demandait. Quelle raison en ce cas de supposer une rencontre avec Didon? Tout nous invite donc à penser que Nævius commençait par raconter la légende de Rome, puis qu'il rappelait plus rapidement, et sans doute pour marquer un contraste profond entre le passé et le génie des deux peuples, la légende de Carthage. C'était un procédé habituel chez les historiens que ces biographies de ville et, cinquante ans plus tard, Caton allait composer tout un ouvrage sur ce plan, ses *Origines*.

Reste Ennius. Ici, toute la démonstration de Förstemann consiste à dire que l'auteur des *Annales* n'a pas dû négliger un thème intéressant exploité déjà par Nævius.

Rien ne subsiste donc des arguments employés pour faire remonter plus haut que le temps de Virgile l'idée d'une rencontre d'Énée et de Didon; et le silence même des commentateurs, de Servius surtout, achève de prouver qu'ici du moins l'*Énéide* ne reproduit pas une ancienne tradition littéraire.

Au surplus, je le répète, puisque le poète adoptait délibérément une fiction que l'histoire désavouait, le plus sage n'était-il pas pour lui de s'appuyer sur la vraie force qui soutient l'inspiration épique, je veux dire sur l'autorité des monuments et sur la croyance générale du public? Il se peut que Virgile ait trouvé dans quelque écrivain grec dévoué à la mémoire de César [1] ou à la famille impériale la version qu'il a suivie; il se peut même que ce texte, si dénué de valeur qu'il pût être, l'ait encouragé dans le parti qu'il a pris; mais il était trop intelligent, trop sincère, pour essayer de se duper lui-même et trop conscient de son génie pour

1. Pour connaître les sentiments des Grecs envers César, restaurateur de Corinthe, il faut lire Diodore de Sicile, XXII, 27.

refuser de puiser à la source vive qui jaillissait sous ses mains. Celui qui s'est cru le droit d'ajouter à la légende d'Énée l'épisode de la descente aux Enfers ne devait pas craindre de suivre dans l'itinéraire, parfaitement inconnu de son héros, une tradition récente peut-être, mais garantie par les œuvres de l'art et déjà reçue.

***

La seconde manière de confirmer — positivement cette fois — une telle hypothèse, c'est de montrer que Virgile s'est, en effet, inspiré des circonstances historiques, qu'il a jeté son poème dans le courant de l'opinion et qu'ainsi les événements contemporains le pénètrent et l'expliquent souvent. J'espère y parvenir; mais, avant de toucher ce point délicat, je tiens à prévenir une méprise: je crains en effet que, si je donne quelque consistance à ma thèse, on ne soit tenté de prendre l'*Énéide* comme une œuvre purement officielle, comme un poème de commande. Rien n'est plus loin de mon esprit. Je ne veux donc retenir de ce qui précède qu'une seule chose, un fait, une date qui me semble incontestable : c'est que l'épopée virgilienne se place entre le peuplement de Carthage par Auguste (en 29) et les grands travaux de Byrsa (en 15). Pour comprendre comment Virgile fut conduit à écrire l'*Énéide*, ce n'est plus aux circonstances politiques que je m'adresserai, c'est à la vie même du poète, afin de montrer ce qu'il y eut, malgré tout, de spontané, de libre, de sincère dans son œuvre.

Tout le monde sait que la restitution de ses terres, un temps confisquées, gagna le cœur de Virgile au jeune « dieu » qui les lui rendit. Les *Bucoliques* sont là pour l'attester (40). Le succès de ces poésies délicates, si naïves en apparence de sentiment et néanmoins toutes pleines d'allusions subtiles aux choses de l'époque, ouvrit à l'auteur l'amitié d'Auguste et l'intimité de Mécène. Comme Horace le fera, Virgile sut vivre dans le commerce de ces puissants personnages non seulement sans y compromettre en quoi que ce fût sa dignité,

mais même sans rien aliéner de son indépendance, sans rien renier de ses sentiments ni de ses goûts. On l'accepta tel qu'il était, on lui sut gré d'être resté ce qu'il était : c'est à ce prix seulement que les Mécènes peuvent, selon le vers fâcheux de Boileau, « faire des Virgiles ». Un épisode bien connu nous permet d'entrevoir et d'apprécier ces relations socialement inégales, libres pourtant : c'est le fameux voyage de Brindes, qui se place en 37 et qui nous montre pour la première fois le poète mêlé de tout près aux grands événements politiques.

A cette date, Antoine était depuis trois ans devenu le beau-frère d'Octave par son mariage avec Octavie, veuve de Marcellus. Il avait alors la Grèce dans son lot de triumvir et résidait avec sa femme à Athènes, entouré d'honneurs et de fêtes. Mais au milieu de cette existence fastueuse qui l'enivrait, le bruit lui parvint qu'Octave, resté en Italie, se rapprochait de Sextus Pompée, dont la flotte commandait alors la mer Tyrrhénienne. Inquiet, irrité, il arma 300 vaisseaux et cingla vers Brindes ; la garnison, dévouée à Octave, lui refusa l'entrée du port. Il alla donc mouiller ses trirèmes dans le golfe de Tarente et réclama des explications. Octave députa Mécène à Brindes, et Mécène, redoutant l'ennui d'un séjour en province, fit signe à ses familiers de l'accompagner. Horace nous raconte étape par étape son trajet sur la voie Appienne et nous savons grâce à lui que Mécène le rejoignit à Terracina, Virgile à Sinuessa en Campanie; après quoi le négociateur, escorté de ses poètes, gagna la côte de l'Adriatique.

La situation était assez grave. Les représentants d'Octave restaient à Brindes, auprès des légions; Antoine demeurait avec sa flotte, à Tarente. Aucun des deux partis ne voulait, semble-t-il, se risquer dans le lieu choisi par l'autre. Allait-on voir renaître en Italie les horreurs de Modène et de Pérouse? C'est alors qu'Octavie, venue d'Athènes avec Antoine, obtint de lui l'autorisation de négocier elle-même et de se rendre à Brindes. Virgile connaissait déjà sans doute cette femme supérieure; mais les circonstances présentes la lui révélaient

avec la force de son caractère, la flamme et la décision de son cœur. Elle avait alors 33 ans, l'âge du poète. Elle arrivait de Grèce, sachant la langue d'Homère, lisant les Alexandrins, curieuse des choses de l'esprit. Entre les deux ambitieux armés, tout sanglants des proscriptions et des guerres civiles, tout prêts à de nouvelles hécatombes, elle apparaissait comme l'image vivante de la concorde et de la paix, si chères à Virgile. Elle vint à Brindes, où son frère n'était pas encore arrivé, prit avec elle Mécène et Agrippa, puis partit au-devant d'Octave pour l'adoucir. Elle y réussit en faisant appel à l'affection qui les unissait, en lui montrant qu'une guerre nouvelle allait la déchirer entre un frère qu'elle aimait tendrement et le père de l'enfant qu'elle portait. Elle obtint par ses prières que l'entrevue se fît sinon à Tarente même, du moins tout près de la ville, du côté de Métaponte. Si Virgile n'assista point à la rencontre émouvante d'Octave et de sa sœur, il en eut certainement des échos par Mécène. En tout cas, il suivit ce dernier à Tarente, où il attendit la fin des négociations. Quand il en avait le loisir, il se promenait aux environs, traversant en barque la belle rade intérieure, où s'abritent aujourd'hui les cuirassés italiens, longeant l'eau paresseuse du blond Galèse. C'est alors qu'il connut le vieillard dont parlent les *Géorgiques*, le Corycien, déraciné comme lui, qui cultivait au pied des hautes murailles tarentines quelques arpents d'une terre ingrate. Parmi les buissons et les pierres, ce brave homme avait conquis un jardin, où s'alignaient pruniers et poiriers, où la jacinthe fleurissait malgré la saison, où les ruches abritaient un petit peuple d'abeilles. Virgile, qui adorait les choses de la campagne, aima la société du vieillard, l'entretint de son verger et peut-être revint-il plus d'une fois le voir tailler ses arbres ou cueillir pour son modeste repas des « légumes non achetés ».

Tandis que le poète nouait cette humble amitié, les triumvirs réglaient l'avenir du monde. Antoine recevait Octave à sa table avec sa splendeur coutumière. Les 300 trirèmes, aux proues de bronze, aux grandes antennes inclinées, formaient un magnifique décor et le festin semblait donné en

l'honneur d'Octavie, l'heureuse négociatrice. Virgile la vit peut-être dans l'éclat de son bienfaisant triomphe et peut-être aussi s'avisa-t-il de lui vanter, pour s'amuser à ce contraste avec tant de luxe, les joies frugales de son ami, le bon jardinier. Comment aurait-il échappé à l'ascendant de cette femme, qui, dans les prestiges qui l'entouraient, restait simple et bonne? Comment, de son côté, n'aurait-elle pas apprécié la nature délicate et sensible du poète? L'influence que Mécène exerça sur Horace, aimable garçon et fin causeur, je ne crois pas me tromper en disant qu'Octavie la prit sur l'âme plus secrète de Virgile, et c'est probablement à son intention qu'il écrivit l'épisode d'Orphée.

Cependant les deux triumvirs concluaient leur marché : Antoine céda 100 vaisseaux, à condition qu'Octave se jetterait sur le Pompéien; Octave donna deux légions, à condition qu'Antoine s'en irait guerroyer contre les Parthes; chacun suivait son rêve. Octavie songeait que cette expédition lointaine allait peut-être écarter d'un cœur trop faible le souvenir grandissant de Cléopâtre. Elle marqua sa joie et sa victoire en obtenant 10 vaisseaux de plus pour son frère, 1.000 soldats de plus pour son mari. Puis les conférences prirent fin. La flotte venue d'Athènes repartit vers l'Orient fatal; Octavie gagna Rome avec ses enfants. Rentré dans sa maison de Campanie, Virgile composa les *Géorgiques*. Il y rappelle le vieillard de Tarente, son jardin, ses fleurs et ses abeilles. Puis, après ce joli tableau, il évoque des visions pathétiques: la douleur d'une âme dévouée jusqu'à la mort, et vainement. On sent que le poète ne s'adresse plus au public ordinaire, mais à quelques lecteurs d'une qualité plus fine, d'un goût plus exquis, d'une sensibilité plus profonde, d'une bonté sûre et connue. C'est à peu près ainsi que Racine écrivit auprès d'Henriette d'Angleterre les vers de *Bérénice*.



Durant ces mêmes années, Auguste posait les bases du régime nouveau et reprenait, avec la prudence que j'ai dite,

l'œuvre de César en Afrique. Nul doute qu'Octavie n'ait souvent déploré, parmi ses intimes, les risques où cette ténacité l'exposait; nul doute que Virgile n'ait éprouvé les mêmes inquiétudes et les mêmes craintes. La ruine maudite dont la résurrection avait suffi pour tuer Gracchus et précédé de si peu le meurtre de César, n'allait-elle pas une fois de plus porter malheur à l'homme qui la relevait? La vieille hydre des guerres civiles pouvait encore pousser des têtes sanglantes. (En 22, Fannius Cœpio et Murena, le beau-frère de Mécène, conspiraient contre la vie de l'empereur et payaient de la vie leur entreprise.) Auguste suivait sa route, circonspect et résolu; mais à ses côtés, sa sœur tremblait : elle le voyait associer à sa fortune, comme César l'avait fait pour lui-même, le petit Marcellus; les périls de son frère menaçaient déjà l'enfant. Aussi que de soins, que de dépenses pour lui gagner l'attachement des Romains! que de précautions pour écarter de sa tête les dangers de l'empire! Le meilleur moyen de le sauver, c'était encore d'atteindre les cœurs violents, de les changer en effaçant les souvenirs et de substituer aux haines héréditaires l'esprit de pardon et de bienveillance. Ce miracle, nul autre qu'un poète ne pouvait l'accomplir, nul poète ne le désirait plus ardemment que Virgile. Un mouvement d'irrésistible reconnaissance avait fait de lui, douze ans plus tôt, le chantre du nouveau « dieu »; dans les *Géorgiques*, consciemment déjà, volontairement, en célébrant les joies de la vie champêtre, en essayant de répandre sur toute l'Italie le calme bonheur du petit verger tarentin, il avait aidé au rétablissement de la paix civile. Cette fois encore son concours était nécessaire et sa tâche se précisait. L'eût-il méconnu, que d'autres lui auraient ouvert les yeux. C'est, en effet, l'époque où les ministres d'Auguste réquisitionnent les artistes et les écrivains. Agrippa, Mécène sollicitent au nom de l'empire la collaboration des poètes. Pour répondre à leurs instances, Horace, le fin compagnon, Properce, l'amant lyrique, plus tard le galant Ovide, changeront de ton, casqueront leur muse, lui feront chanter des *Te Deum*. Virgile, qui déjà se promettait, à la fin des *Géorgiques*, de célébrer les

combats (*arma*), se haussera jusqu'à l'épopée. Il s'entend avec son ami Varius, qui va traiter le même genre. Que le rude tragique se charge des guerres civiles, lui, l'évocateur d'Orphée, sera le poète de la légende troyenne. Jamais, je crois, aucun régime politique, soucieux de se faire accepter, n'a mieux organisé la conquête de l'opinion, ni mieux réparti les tâches entre les poètes.

***

Quelle était au juste celle de Virgile? Si nous en jugeons d'après l'état actuel de l'*Énéide*, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'il y avait une sorte de gageure à l'entreprendre. N'était-ce pas une gageure, en vérité, que de célébrer Auguste, sans le faire agir; l'empire, sans raconter les conquêtes qui le préparèrent, Rome enfin en arrêtant le récit bien avant la naissance de la ville? On sait par quels prodiges d'adresse le poète anticipe sur l'ordre des temps et glisse l'histoire dans la légende; il le fait parfois à l'aide de machines poétiques, de prophéties et d'oracles; parfois en donnant à ses personnages une valeur symbolique; il est clair par exemple qu'Énée personnifie la race romaine ou la gens Julia et Didon Carthage. Virgile pouvait ainsi présenter sous forme d'allégorie les grands événements qu'il ne racontait pas, par exemple les guerres puniques. Or, si l'on cherche comment il a figuré la lutte mortelle des deux cités, on trouve une aventure d'amour. Pourquoi cette audacieuse, cette menteuse transposition, si peu conforme au génie mesuré du poète? Peut-être pourrons-nous plus tard répondre à cette question et rendre à Virgile l'admiration qu'il mérite; mais, pour le moment, si nous considérons le roman tragique de Carthage dans l'ensemble du poème en 12 chants, nous sommes choqués et nous éprouvons le besoin d'expliquer la fiction qu'il nous présente.

Était-elle, en quoi que ce fût, conforme au caractère traditionnel du héros troyen? Tout au contraire; dans la légende, Énée, fugitif, cherche ardemment l'Italie; il est parti de son

foyer troyen, emmenant sa femme Créuse, son père Anchise, son fils Ascagne, et ses pénates. Cet exilé, ce fondateur, ce porteur de dieux apparaît dans l'*Énéide* même comme une sorte de patriarche, un *pater*, et l'épithète qui le désigne habituellement est celle de *pius*. Aussi de quelles précautions Virgile ne s'est-il pas avisé pour préparer l'épisode de Carthage ! C'est d'abord la disparition de Créuse. Créuse ne peut pas suivre Énée, car le héros doit être libre, quand il rencontrera Didon ; mais Créuse ne peut pas davantage être morte, sinon Énée la retrouverait aux Enfers, soit parmi les autres ombres, soit, si son corps était resté sans tombeau, à l'entrée du Tartare, comme Palinure. Il faut donc que le lecteur la suppose vivante, réfugiée en quelque retraite — et telle est bien l'idée que nous suggère l'*Énéide*. C'est ensuite la mort si opportune d'Anchise : admettrait-on qu'Énée l'oublie auprès de son amante, ou qu'il aime en cachette, ou que son père vénérable connaisse et tolère sa passion ? C'est enfin l'escamotage d'Ascagne (il n'y a pas d'autre mot) que Vénus enlève au bon moment pour lui substituer Cupidon (ainsi le poète ingénieux d'une ruse tire un symbole). Toutes ces précautions, qui révèlent le tact délicat de Virgile, trahissent aussi que le chant IV cadre mal avec le caractère d'Énée. Si le poète les a prises, s'il a dû les prendre, c'est qu'évidemment l'épisode de Carthage lui apparaissait comme un élément essentiel, comme une maîtresse pièce de son œuvre.

Dira-t-on qu'il désirait mêler un roman d'amour à son poème, afin d'y mettre de la variété ? La raison serait indigne d'un grand poète comme Virgile, qui n'aurait pas sacrifié, je pense, à un intérêt de cette espèce, l'unité et le caractère d'une épopée nationale. Non, s'il a voulu qu'Énée cédât à l'amour de Didon, c'est parce que cette fiction répondait à son dessein même, qu'elle en faisait partie, qu'elle exprimait sa pensée intime et qu'elle n'avait pas simplement à ses yeux l'intérêt d'un incident pathétique, mais le sens précis d'une allusion et la valeur d'un symbole.

***

L'allusion paraît assez claire. Dans le triomphe célébré par Auguste en 30, après Actium et la guerre d'Alexandrie, figurait, à défaut de Cléopâtre elle-même, une statue qui la représentait se donnant la mort. On voulait par cette exhibition calmer le ressentiment de ceux qui se rappelaient le luxe insolent de la reine et les complaisances de César pendant le séjour qu'elle avait fait à Rome. Je ne sais si le but fut atteint et les souvenirs fâcheux totalement effacés, mais ce qui est sûr, c'est que l'entourage d'Auguste jugeait de tout ce passé dans l'esprit le plus large. Octavie élevait à son foyer les enfants qu'Antoine avait eus de l'Égyptienne et bientôt elle allait marier Cléopatra Sélènè au roi de Maurétanie, Juba II. Aussi les poètes amis de la famille impériale traitaient-ils avec certains ménagements[1] celle que César avait honorée d'une statue dans le temple de Vénus Genetrix. Horace rendait même hommage à sa fermeté « plus que féminine » devant le destin. Quant à Virgile, il ne devait pas songer sans compassion au tombeau où, fidèle dans la mort, l'ensorceleuse était couchée près de l'homme qui s'était perdu pour elle. C'est cette pitié qu'il exprima quand il peignit sa Didon. Voilà le sentiment intime et créateur qui se retrouve dans les vers de l'*Énéide*. Rappelons-nous aussi les autels troyens jalonnant à la fois la route de César et celle de son ancêtre. N'est-ce pas en Afrique qu'une reine amoureuse l'a séduit et presque détourné de l'empire? Cléopâtre ne fut-elle pas pour lui ce que Didon est pour Énée? En assimilant l'aïeul et le descendant, Virgile servait la mémoire de celui-ci sans faire tort au caractère de celui-là, car étant divinisés l'un et l'autre, égaux en majesté, honorés d'un culte public, la ressemblance n'en diminuait aucun. Disons mieux, l'exemple de César couvrait la faute du *pius pater;*

1. Si l'on veut se rendre compte des sentiments que les Romains traditionnalistes éprouvaient pour Cléopâtre, il faut se reporter à la *Pharsale* de Lucain, X, 56 sq. et 77-78.

et tout cela projetait une vive lumière sur la continence scipionienne d'Auguste.

Le symbolisme de l'épisode procède du même esprit et n'est pas moins évident. Au moment où Virgile entreprend l'*Énéide*, la colonie romaine de Carthage est arrivée au seuil de Byrsa; elle va monter sur le plateau rocheux et ceci marquera d'une façon patente ou la violation ou la fin de l'interdit. L'empereur qui restaure les cultes romains ne peut pas violer l'interdit; il doit suivre toujours les règles de la piété, soit envers les dieux, soit envers les morts, et cependant la chose est imminente, l'interdit sera violé : il ne peut l'être qu'au nom d'un devoir religieux.

Pour suggérer cette opinion, il fallait montrer :

1° Qu'Auguste, héritier de César, accomplissait, en relevant Carthage, un devoir légué par ses ancêtres, et tel est précisément l'objet des quatre premiers chants de l'*Énéide*.

2° Qu'il avait reçu des mânes de sa race le pouvoir de mettre un terme à la *devotio*, et tel est précisément l'objet des chants V et VI.

***

Qui ne connaît l'épisode d'Énée et de Didon? Un orage vient de disperser la flotte troyenne parmi les Syrtes. Le héros aborde aux environs de Carthage avec trois vaisseaux qu'il cache dans une anse abritée, puis se dirige seul vers la ville. Il y entre enveloppé d'une nuée et contemple invisible les travaux qui s'exécutent de toutes parts. Il voit s'élever ici des murailles, là un temple, plus loin un théâtre. Aucune recherche de la couleur locale dans cette description; rien n'évoque aux yeux l'établissement, l'installation d'un groupe d'émigrés tyriens sur une terre hostile; tout convient au contraire à la fondation d'une colonie impériale; c'est ainsi qu'allaient sortir du sol africain Thuburbo Majus ou Sicca Veneria. La suite du récit ne déconcerte pas moins le lecteur curieux de vérité. Toujours invisible, Énée aperçoit des peintres (ou des mosaïstes) occupés à décorer un vaste

édifice[1] et les sujets représentés le frappent de surprise. Il y a de quoi, car ce sont les principaux épisodes du siège de Troie. La chose est si étrange que Virgile a jugé bon de l'expliquer. Didon, avant de quitter la Phénicie, a entendu Teucer raconter ces mêmes événements et la prise de la ville. Ce récit l'a tellement touchée, que son premier soin, en bâtissant Carthage, est de ressusciter, au moins par de vains simulacres, l'illustre et malheureuse Ilion. Il est sans doute inutile d'indiquer que la fiction de Virgile ne répond à aucune réalité historique, et que les fresques ou les mosaïques décrites dans l'*Énéide* ne peuvent pas avoir été exécutées dans la Carthage de Didon. Par contre, il y a bien des chances pour qu'elles aient décoré soit quelque palais césarien, soit quelque monument public bâti par Auguste et connu des lecteurs; bien des chances aussi pour qu'on les eût déjà reproduites — ou qu'on fût sur le point de les reproduire — dans un temple de la colonie. Ainsi, à la cité farouche d'Echmoun et d'Hannibal, le poète substituait dans les imaginations une ville humaine et bienfaisante, toute pareille à celle de César, et déjà romaine de sympathie avant de le devenir réellement.

Devant ces peintures qui lui rappellent la patrie perdue, Énée sent son cœur réconforté et s'écrie en pleurant : « Ici l'on a des larmes pour le malheur! » Paroles touchantes que Didon, sans les avoir entendues, confirmera plus tard en disant : « C'est l'expérience du malheur qui m'apprend la bienfaisance envers ceux qui souffrent. » Quelle que fût la bonté de la reine, il ne convenait pas que le père de la race romaine l'abordât en suppliant, et c'est aux compagnons d'Énée, séparés de leur chef par la tempête, que Virgile a confié ce rôle. Didon les reçoit avec bienveillance, leur promet des matériaux pour réparer leurs navires et propose d'envoyer à la recherche du héros troyen. Alors celui-ci, sortant de la nuée qui l'enveloppe, se fait connaître

1. Le temple de Junon, c'est-à-dire celui de la déesse éponyme de la colonie de Gracchus.

de la bonne Phénicienne, qui lui accorde l'hospitalité de son palais, le reçoit à sa table et s'écrie: « Puissent nos descendants garder la mémoire de ce jour[1]! » Telle est la femme généreuse et secourable qui personnifie la cité d'Hannibal; tel est l'accueil qu'elle fait à l'ancêtre de César et du peuple romain.

On sait avec quel intérêt Didon écoute les récits de son hôte et comment, de la pitié, elle glisse à l'amour; touché par la passion de la reine, le Troyen y cède et le voici presque gagné, comme César en Égypte, aux mœurs du pays. Virgile nous le montre déjà vêtu de pourpre et portant, au pommeau de son glaive, une étoile de jaspe. Il ne songe plus à l'Italie; il forme le projet de s'établir sur le sol même de Carthage, et, tout près de la ville tyrienne, il jette les fondations d'une ville troyenne. Est-ce à lui, est-ce à César que pense Virgile? A tous les deux assurément.

Rappelé par Mercure au devoir que les destins lui imposent, Énée s'arrache des bras de son amante comme César de ceux de Cléopâtre; la reine l'accable de reproches et, lui, tente de se justifier : c'est pour tromper son amour du pays natal, c'est faute de ressusciter sa chère Ilion, qu'il créait une autre ville sur la côte africaine (tel César restaure Carthage, lorsqu'il voudrait rendre à Troie sa splendeur). Enfin, voyant l'inutilité de ses discours, il se dérobe, il fuit, et Didon se tue.

Le poète a tout conduit d'une main si habile qu'on ne saurait rien reprocher à son héros, sauf la faiblesse d'un cœur trop sensible... et cependant Énée emporte de Carthage une sorte de remords. La fumée qui montait de Byrsa tandis qu'il voguait vers la Rome future, il ne peut y songer sans éprouver le besoin de réparer le mal commandé par les dieux, et, quand, au chant VI, il aperçoit parmi les morts l'ombre de Didon, il s'élance vers elle les yeux pleins de larmes. Ce sentiment d'humaine pitié, ce désaveu d'une fatalité barbare, n'est-ce pas l'esprit nouveau qui décida César à relever

1. *Énéide*, I, 733

la ville maudite? Après les violences nécessaires, mais injustes et cruelles, après les fureurs de l'égoïsme républicain, les temps sont venus de l'oubli qui efface les haines, de la bienfaisance qui répare les ruines. Didon est morte; Carthage est morte; jamais ce passé ne revivra; mais qu'un héros, appelé par ses origines et son génie, à la mission de restaurer les peuples, veuille la rappeler au jour, et, pareille aux âmes purifiées remontant vers la lumière, Carthage renaîtra romaine des cendres de Byrsa.

***

Il ne suffisait pas de montrer que les descendants d'Énée avaient un devoir de bienfaisance à remplir envers la ville de Didon; il fallait surtout suggérer l'opinion qu'ils possédaient le pouvoir de mettre fin à l'interdit. Ce droit, les conseillers d'Auguste le cherchèrent assurément dans une de ces subtilités verbales qui prenaient tant d'importance chez les Romains, en matière de culte; et c'est la formule même de la *devotio* qui dut leur fournir le moyen de l'éluder. Le dieu auquel s'adressait cette formule était invoqué sous trois noms différents : Dis Pater, Vejovis, Manes. Les deux premiers désignaient un être unique, souverain absolu dans son noir domaine, immuable. Le troisième désignait des puissances plus humaines, plus accessibles à la prière, plus sujettes à la pitié. Les morts devenaient tous des mânes, et dans le panthéon romain, il n'existait pas de dieux plus universellement honorés ni plus anciens. Recourir à eux n'était-ce pas remonter aux formes primitives de la religion, écarter d'avance tout reproche d'impiété? Les mânes de la gens Julia, devenus en quelque sorte ceux de la race entière, dominaient tous les autres; c'est à eux que l'on s'adressa; on les chargea d'adoucir, de fléchir le Maître de la mort, et, en fait, de se substituer à lui; c'est ce que symbolise avec une clarté saisissante l'autel de marbre blanc, placé devant les galeries profondes de Byrsa.

Virgile s'inspira de ces pensées; elles commandent les chants V et VI de l'*Énéide*. Au chant V, Énée rend à son père mort depuis un an les plus magnifiques honneurs; cette piété, couronnant son dévouement envers Anchise, lui méritera des faveurs exceptionnelles, et ces faveurs c'est le chant VI qui nous les fait connaître. Armé du rameau d'or, le héros descendra chez les morts et les enfers le renverront vivant au jour. Le voici donc au seuil du Tartare; une tristesse indicible pèse sur toutes choses; des gémissements sans fin retentissent; des visions de torture éternelle se dressent; c'est le royaume impitoyable de Dis Pater et l'angoisse étreint le cœur d'Énée. Mais Anchise paraît; il accueille paternellement son fils. Devant sa majesté la sibylle s'efface; on dirait vraiment que c'est lui qui détient l'autorité sur l'empire de la mort; il étend la main et son geste montre des régions plus calmes, des clairières de paix, des scènes élyséennes, nous ne sommes plus dans les ténèbres sans aurore; un crépuscule d'espérance baigne déjà ces limbes de la résurrection. La parole d'Anchise dévoile à son descendant l'avenir glorieux et les grandes figures de Rome; elle lui révèle enfin la loi mystérieuse du retour à la vie.

Que souhaiter de plus net? Et comment le poète aurait-il pu mieux symboliser le mensonge des anéantissements, l'injustice et la fin de la *devotio?*

En subordonnant notre étude à la question de Carthage, et en appliquant notre analyse aux six premiers livres de l'*Énéide*, nous avons non seulement rendu compte de quelques détails ou de certaines parties, mais de l'ensemble même. Nous croyons avoir montré du moins pour cette moitié de l'œuvre, qu'elle est dominée par des circonstances politiques et religieuses très particulières et que Virgile a voulu : 1° désarmer les vieilles haines nationales; 2° justifier la gens Augusta, restauratrice de la ville maudite.

Revenons maintenant à l'idée que nous avons entrepris de confirmer et qui paraît bien, en effet, des plus probables: celle d'une démarche faite vers l'année 26 par Octavie auprès de Virgile pour obtenir du poète qu'il conjurât le péril de

la *devotio.* Si nous constatons qu'à cette date même l'*Énéide* subit une retouche des plus importantes et qu'elle fut remaniée précisément selon le vœu de la mère de Marcellus, ce nouveau fait corroborant les autres achèvera de confirmer notre thèse.

Nous savons qu'en 23 les six premiers chants ont été récités par Virgile et qu'ils contenaient la descente aux enfers. Cet épisode fameux, c'est justement, on vient de le voir, la partie du poème destinée à faire accepter la fin de la *devotio;* il forme la matière de notre chant VI presque tout entier, du vers 97 au vers 901. Or l'insertion après coup de ce long fragment est un fait facile à démontrer; Gercke l'établit sans peine dans son étude sur la constitution de l'*Énéide*[1]. Il suffit, en effet, de lire attentivement les chants V, VI et le début du chant VII pour être conduit à la même conclusion. Examinons les 36 premiers vers du chant VII; ils ont certainement été déplacés, car le véritable commencement du chant se trouve au vers 37. Si Virgile, ou plutôt si les éditeurs de l'*Énéide* les ont mis là, c'est que ces 36 vers, qui racontent des événements *postérieurs* à la descente aux enfers, subsistaient d'une rédaction *antérieure* à celle du chant VI; il fallait donc ou les supprimer, ou les reporter à la fin du chant VI, ce qui était impossible, ou, ce qui était le moins mauvais parti, les rejeter en tête du chant VII, et c'est ce qu'on a fait. D'autre part notre chant V est visiblement amplifié; le récit des jeux funèbres est d'une longueur excessive, démesurée; pourquoi? C'est qu'à l'origine le chant V traitait une matière plus étendue; il racontait le voyage des Troyens partis de Carthage jusqu'à l'embouchure du Tibre, en passant par la Sicile et par Cumes, où la sibylle ajoutait sa prophétie *(Graia pandetur ab urbe)* à l'oracle d'Apollon. Il devait comprendre les vers 1 à 42 actuels; 400 vers environ pour les jeux funèbres[2]; 100 à 150 pour l'apparition d'Anchise enjoignant à son fils de consulter la

1. Gercke, *Die Entstehung der Æneis*, Berlin, 1913.
2. Le récit de ces jeux occupe aujourd'hui 500 vers.

sibylle; 130 vers environ racontant la visite à l'antre de Cumes (chant VI actuel, vers 1 à 105) et les 36 premiers vers de notre chant VII; au total 700 à 750 vers, ce qui est la longueur moyenne des chants les plus anciens de l'*Énéide*. Quand les 150 ou 200 vers de la fin de ce chant VI eurent été détachés, il fallut combler le vide et allonger d'autant le récit des jeux. Tout cela est très net : la dislocation du premier texte et le travail d'amplification sont ici des preuves connexes et certaines. Le grand épisode de la descente aux enfers a donc été introduit dans le poème, et cela quand la rédaction du chant V primitif était déjà fort avancée. Puisque Virgile avait fini ou finissait le chant VI (dont la composition dut être longue), en 23, c'est aux environs des années 26-25 qu'il convient de placer ce remaniement capital. On voit qu'entre l'autel d'Hedulus et l'*Énéide* la coïncidence est complète.

Nous voici ramenés, par un détour, à l'idée qu'il existait depuis l'autel troyen de 46 une série monumentale d'où procèdent d'une part l'autel de Byrsa et de l'autre le poème virgilien, en sorte que ce dernier n'est pour ainsi dire qu'un spécimen de plus dans la série. Mais alors un problème se pose. Si Virgile, qui souvent reproduisit dans ses vers les œuvres de la plastique, a demandé, cette fois encore, son inspiration même, son inspiration initiale à l'une de ces œuvres, ne devons-nous pas retrouver dans son épopée tout entière, d'abord, et surtout dans le plan primitif, la marque de cette origine? Nous allons essayer d'éclairer ce délicat problème en le traitant de deux manières différentes : 1° en cherchant à dégager les ressemblances qui peuvent avoir existé entre l'autel et le poème; 2° en montrant que l'étrange destinée de l'*Énéide*, entreprise avec enthousiasme, poursuivie avec dégoût, enfin, après dix ans de labeur, condamnée et vouée au feu, s'explique précisément par le fait qu'elle avait eu l'autel troyen pour premier modèle.

Si nous nous reportons à l'autel de Byrsa, nous sommes frappé de constater qu'avec ses trois panneaux d'Apollon, d'Énée et de Roma, il nous présente une *Énéide complète*

et que cependant la décoration de la face antérieure du monument copié pour Hedulus a disparu, remplacée par la scène du sacrifice à la gens Augusta. Cette décoration était peut-être une inscription, mais je ne le crois pas; la magnificence des sculptures prodiguées sur les côtés fait croire que le devant de l'autel portait lui-même un panneau sculpté, qui marquait la destination du monument, en glorifiant, comme descendant d'Énée, soit César, si l'autel est antérieur à Actium, soit Auguste, s'il est plus récent. Ainsi nous nous trouvons en présence d'une série de monuments dont le nombre des reliefs est variable (3 ou 4), qui prennent un caractère propre par l'adjonction du quatrième panneau, mais qui, sous la forme du triptyque de Byrsa, expriment déjà pleinement une pensée commune et figurent une *Énéide*. Si c'est le triptyque dont Virgile s'est inspiré, son œuvre doit être ternaire; si c'est l'ensemble des quatre panneaux, elle doit être quaternaire. De là des hésitations possibles sur la forme à choisir.

Essayons maintenant de déterminer quel est dans l'épopée virgilienne l'élément qui correspond au panneau de l'autel. Pour y parvenir, attachons-nous à la partie restée intacte, c'est-à-dire aux quatre premiers chants de l'*Énéide* et, dans cette partie même, considérons les chants qui forment un tout lié et continu, je veux dire le récit d'Énée. Ce récit, qui nous ramène au début de la légende, correspond au panneau d'Apollon; il y correspond avec une exactitude parfaite, puisque le poète semble avoir voulu rendre le double sens, topographique et iconographique, du relief; en effet, la première partie du récit (chant II) pourrait s'intituler Ilion et la seconde (chant III) s'ouvre par la visite des Troyens à Délos, où le dieu du relief les munit d'un oracle décisif. C'est donc le groupe de deux chants qui, dans le plan primitif de l'*Énéide*, représente un panneau de l'autel; ce qui revient à dire que Virgile a pu concevoir d'abord son œuvre soit en 6 chants, soit en 8, attendu que sous ces deux formes, elle évoquait le monument. De même qu'Hedulus reproduit d'une manière satisfaisante avec son triptyque le sens de

l'autel à quatre panneaux, ainsi Virgile, après avoir prévu 8 chants, a pu vouloir s'en tenir à 6; il a pu osciller entre ces deux plans, pourvu que l'un et l'autre présentât la geste d'Énée dans sa plénitude, c'est-à-dire conduisît le héros d'Ilion à Rome.

Nous possédons encore une *Énéide* du type ternaire et c'est la première moitié du poème, tel qu'il nous est parvenu. Il suffit de détacher cette moitié-là du reste pour être ébloui de sa beauté; un seul défaut la dépare, l'ampleur excessive donnée au récit des jeux funèbres, encore cette faute est-elle excusable puisque la piété du héros annonce et prépare la prodigieuse aventure du chant VI. Mais, par ailleurs, quelle mesure, quelle perfection, quelle justesse de sentiment et de pensée! Nous avons, au cours de cet article, exprimé notre surprise de voir Virgile choisir pour célébrer Rome, l'empire et ses héros, un sujet dans lequel ni Rome, ni César, ni Auguste n'avaient de place; nous avons été choqués par l'audace avec laquelle il transpose en un roman, fût-il tragique, les souvenirs d'une guerre sans merci. Mais c'est que nous prenions son œuvre comme une épopée en 12 chants, exposant par un récit continu la légende entière des origines, et, par des procédés divers et répétés, ouvrant des échappées sur toute l'histoire romaine. Cela nous amenait à considérer les six premiers chants comme une simple partie de cette fresque immense. Tout change si nous les prenons isolément. L'aventure d'Énée et de Didon n'est plus un épisode liminaire démesuré, où le poète défigure arbitrairement les guerres puniques; c'est le centre même de l'œuvre et l'histoire romaine n'apparaît plus que comme un fond lointain. Si Virgile substitue à l'image farouche d'Hannibal l'image touchante d'une femme amoureuse et bonne, il ne masque pas derrière cette apparition les perspectives sanglantes de l'avenir; nous ne sommes pas ici dans le domaine de l'allégorie concertée, qui déforme le réel, mais dans celui du mythe, où l'on voit agir, au-dessus des gestes humains, la force divine des idées.

L'action marche d'un bout à l'autre avec une rectitude

et une gradation frappantes; elle conduit Énée des ruines de Troie à Carthage, puis en Italie même et pour ainsi dire au seuil de la maison du poète, dans cette Campanie où son souvenir vit encore; elle s'achemine d'un noble mouvement vers les scènes majestueuses de l'enfer et l'apparition des plus hautes figures de la patrie; elle monte sur un sommet et elle s'y arrête.

Les proportions du poème ne sont pas moins heureuses; la passion de Didon, qui se répand discrètement à travers l'ensemble, n'occupe, en effet, que le chant IV; elle est entourée de tableaux épiques qui la dominent. Quant à la distribution des parties, on n'en saurait trouver une plus nette et mieux équilibrée; 2 chants pour le récit d'Énée; 2 pour les aventures de Carthage; 2 enfin pour l'Italie et l'évocation de l'avenir romain; cette disposition en triptyque nous ramène directement à l'autel d'Hedulus, sous réserve cependant que le troisième groupe de chants (modifié vers l'année 25) reproduit plus librement que les autres le panneau correspondant.

Cet admirable ensemble, qui formait bien une *Énéide* et que j'appellerai l'*Énéide* d'Octavie, il se peut que Virgile ait voulu le publier à part; mais la mort de Marcellus, qui survint précisément à la date où s'achevait notre chant VI, démentait brutalement l'optimisme confiant du poète et donnait à penser que la colère du dieu chthonien n'avait pas désarmé. Le jeune homme, âgé de 20 ans, succombait dans sa villa de Baïes à quelque mal rapide et suspect, peut-être, imagine Properce, à des émanations mortelles sorties du lac voisin; n'était-ce pas Vejovis, qui, du fond de la terre, avait pris sa victime pour venger la *devotio* violée? Cette circonstance eût fait de l'*Énéide* en 6 chants une amère ironie et, l'ayant achevée, Virgile comprit bien qu'il ne pouvait plus la donner au public; un seul parti lui restait : porter son œuvre en offrande au laraire impérial, la jeter, belle fleur funéraire, aux pieds d'Octavie; c'est précisément ce qu'il fit et c'est là ce qui donne tout son sens au *Tu Marcellus eris*, toute sa valeur au *purpureos spargam flores*.

Octavie sentit profondément cette déception, dont elle était la cause, l'amertume d'un long travail inutile, anéanti; elle fit, dit-on, à Virgile un présent royal, non certes pour payer ses vers, mais pour atténuer le chagrin de l'artiste en témoignant sa gratitude à l'ami. Puis elle s'enveloppa dans ses voiles de deuil et rompit avec le monde. Elle, qui n'avait vécu que de dévouement, elle se désintéressa de tout, n'ayant qu'une pensée, le remords d'avoir livré son enfant au dieu dévorateur. Elle conçut pour l'œuvre de son frère, à laquelle elle avait si souvent collaboré, une aversion invincible et quand son gendre Agrippa devint à son tour le successeur désigné d'Auguste, elle lui fit répudier Marcella, voulant écarter de sa fille les périls attachés à l'empire.

Cependant Auguste n'entendait pas laisser perdre le travail de Virgile : il souhaitait vivement voir paraître le récit probant de la descente aux enfers, l'apothéose d'Anchise en *Dis Pater;* et non moins qu'à l'*Énéide* d'Octavie, il tenait à la sienne, à celle qui devait célébrer Actium et que Virgile avait déjà beaucoup avancée en 26, quand il composa le VIe chant. Cette *Énéide*-là nous pouvons très bien l'imaginer, toujours en nous aidant de l'autel troyen de Byrsa. Puisqu'elle avait été conçue la première, nous devons supposer, je l'ai dit, qu'elle était la plus proche de cet autel, et qu'après les quatre premiers chants (communs aux deux poèmes) le troisième groupe de deux chants y correspondait plus exactement encore que dans l'épopée d'Octavie, au panneau de Roma. Rien n'est, en effet, plus vraisemblable. Si nous éliminons les éléments introduits en 26 à la demande d'Octavie, nous constatons que le chant V du poème en l'honneur d'Auguste amenait les Troyens à l'embouchure du Tibre. La suite naturelle du récit appelait donc la navigation dans les eaux du fleuve et la visite au site de la ville future. Quand Virgile combina l'*Énéide* d'Auguste et celle d'Octavie [1], ce changement profond le décida, nous le verrons, à grossir démesurément

1. Il le fallait bien, puisqu'on ne pouvait renoncer ni à notre chant VI ni à notre chant VIII.

le récit des combats dans le Latium; et c'est ce qui explique, par contre-coup, l'extension excessive donnée à notre chant VII actuel. Quand on le lit de près, il apparaît que, non seulement pour l'action même, mais surtout pour le caractère général, la facture, le ton, cette partie de l'œuvre se rattache directement aux chants IX à XII; c'est ainsi qu'en la terminant, Virgile s'arrange pour préparer les aventures romanesques de l'amazone Camilla, qui meubleront plus loin, et tant bien que mal, les vides du chant XI. En réalité ce chant VII est mal venu; l'énumération des peuples italiens est interminable; l'épisode d'Alecto d'une froideur affligeante; c'est l'allégorie insipide substituée au mythe; c'est du mauvais Virgile, du Virgile des années postérieures à 23. Au contraire, on trouve dans le chant VIII des passages qui peuvent rivaliser avec les plus beaux de l'Énéide d'Octavie. Ainsi le troisième groupe de l'*Énéide* d'Auguste, qui fut, je le répète, la première conçue, aurait pu s'intituler « Roma » et, bien mieux que les chants V et VI écrits en 25-23, il reproduisait le troisième panneau de l'autel de Byrsa.

C'est précisément cette disposition primitive que Virgile s'est efforcé de conserver quand il a consacré le chant VI à la descente aux enfers; sous son nouvel aspect, ce chant reste bien le chant de Rome, car c'est là que le poète nous présente les grands Romains de l'avenir; ces pré-visions n'ont d'abord fait que reprendre, en les transposant, les pré-figurations du bouclier; et je crois bien que, pendant quelque temps au moins, elles ont dû les *remplacer* dans l'esprit de Virgile; oui, c'est très probablement après coup que le poète s'est arrangé, par une adresse trop artificieuse, pour les combiner. Il y eut donc en 23 deux *Énéide*, l'une d'Octavie, complète en six chants (les six premiers du poème actuel), l'autre d'Auguste, dans laquelle la description du bouclier se trouvait à la place de l'apparition des Romains futurs, c'est-à-dire à la fin du sixième chant.

C'est précisément là ce qui prouve que l'*Énéide* d'Auguste n'était pas du type ternaire; il suffit pour s'en convaincre

de relire la fin de notre chant VIII[1]. « (Énée) admire (le bouclier) et se réjouit en contemplant dans une vaine image l'avenir qui lui reste inconnu; puis, il emporte sur son épaule le destin glorieux de sa postérité! »

Image admirable, une des plus belles que Virgile ait trouvées. Qui pourra croire cependant que le poème d'Auguste s'achevait ainsi? Les visions infernales de l'*Énéide* d'Octavie, en nous élevant au-dessus du monde sensible, en nous emportant en dehors du temps, pouvaient à la rigueur couronner l'épopée; mais ce bouclier, ciselé par Vulcain, devait servir; il devait protéger le héros; il annonçait certainement des combats : *arma*.

Quand, sur les instances de l'empereur, qui ne voulait sacrifier ni l'avenir de Carthage, ni le souvenir d'Actium, Virgile eut pris le parti de combiner l'*Énéide* d'Octavie avec celle d'Auguste, il sentit bien que les six chants de la première formaient une masse compacte, d'un caractère tranché, un tout. Ce tout, qui ne pouvait se mêler au reste, il fallait absolument en faire une partie, c'est-à-dire au plus une moitié, de l'œuvre définitive; l'*Énéide* allait donc avoir douze chants. Le seul moyen d'atteindre ce nombre, c'était d'en consacrer quatre aux guerres du Latium. Selon le plan primitif (*Énéide* d'Auguste), ces guerres devaient occuper les chants VII et VIII; désormais, c'est-à-dire selon le plan remanié de l'*Énéide* composite, elles se trouvaient reportées aux chants IX et X. Il ne s'agissait donc que de doubler l'ampleur du récit, de manière qu'il remplît les chants IX, X, XI et XII de l'œuvre définitive. Pourquoi pas?

***

Nous allons éprouver une fois de plus notre aventureuse méthode de conjecture en cherchant à reconstituer d'après ces quatre chants le dernier panneau de l'autel troyen, celui-là

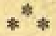
1. Qui était alors le chant VI

même qui manque au monument de Byrsa. Si nous y parvenons, si, sans faire autre chose qu'analyser l'œuvre de Virgile, nous dégageons un thème plastique net, précis, et bien adapté aux intentions de César en 46, alors nous pourrons dire que cette rencontre-là dépasse les limites du vraisemblable; une coïncidence si particulière, venant après d'autres, n'est plus de l'ordre du hasard; elle est de l'ordre des preuves.

Les quatre derniers chants de notre *Énéide* forment deux groupes égaux et symétriques de deux chants chacun; le premier groupe se terminant par la mort de Mezence, le second par celle de Turnus. Composition très sage, très logique et que justifie l'importance de ces deux événements. Puisque nous admettons que Virgile a dû doubler le volume de cette partie de son œuvre, il est naturel de penser qu'il en a simplement doublé les parties, l'une après l'autre; il avait donc d'abord projeté un groupe de deux chants, dont l'un (le septième de l'*Énéide* d'Auguste) s'achevait avec la mort de Mezence, l'autre (le huitième de cette même *Énéide*) avec la mort de Turnus. Ainsi Énée, cuirassé, casque au front, glaive en main, bouclier au bras, debout entre deux ennemis terrassés, voilà, très nettement, le thème plastique que le poème de Virgile assigne au relief inconnu de l'autel troyen de 46. Or il suffit de se rappeler ce que nous avons dit plus haut pour constater la parfaite convenance de ce thème non seulement avec les intentions de César à cette date, non seulement avec la nature de la fête, non seulement avec la destination de l'autel, mais avec la place même où nous devons mettre le panneau, et qui est le devant de l'autel. La cérémonie symbolique instituée par César afin de s'identifier avec le père de la race faisait partie de son triomphe personnel; le panneau d'Énée porteur des pénates le figurait lui-même, apportant d'Ilion le culte du héros fondateur; mais ce n'était là qu'un aspect et non le plus éclatant de sa geste; avant tout, c'est en chef d'armée victorieux qu'il apparaissait et l'autel sur lequel il sacrifiait devait rappeler la gloire militaire du descendant sous la figure de l'ancêtre. Ce symbole manque à l'autel de Byrsa, qui n'est plus un

autel césarien; mais c'est parce que le panneau antérieur a disparu.

Autre remarque : dans le triptyque Apollon, Énée, Roma, les deux panneaux latéraux portent chacun l'image d'une divinité puissante et se répondent avec une symétrie parfaite. Il est naturel de penser que, de même, le panneau antérieur (disparu) répondait au panneau postérieur et qu'Énée porteur des pénates avait pour pendant Énée fondateur glorieux de la Rome future; c'est à cette condition seulement que le monument était complet; à cette condition seulement qu'il pouvait présenter, sous son double aspect, le triomphateur célébré par la fête; et c'est le relief d'Énée vainqueur qu'il fallait offrir, plutôt que l'autre, aux regards du peuple.



Il nous reste à montrer, par une analyse purement littéraire, que l'*Énéide* procède bien d'une œuvre plastique. Nous allons l'essayer en montrant que l'idée première de Virgile l'a séduit *parce qu'elle* lui venait d'un monument, mais qu'ensuite, le travail technique du poète, artiste scrupuleux, lui a révélé lentement sa méprise.

La première *Énéide* conçue, c'est, selon nous, le poème en huit chants à la gloire d'Auguste. Quand Virgile constitue, après 26, l'*Énéide* d'Octavie, la première réalisée, il crée un poème complet en six chants, exactement comme le sculpteur d'Hedulus, à la même date, faisait disparaître le panneau de la victoire, sans cesser pour cela de rappeler la légende tout entière d'Énée. Puis le poète combine les deux épopées et aboutit à la nécessité d'élaborer un vaste ensemble en douze chants. Dans toutes ces retouches et dans toutes ces combinaisons, il travaillait les yeux fixés de près sur son œuvre et, pour ainsi dire, sans recul; pourtant il se donnait la joie certaine du chef-d'œuvre imminent; c'en était bien un que l'*Énéide* d'Octavie, et c'était encore, malgré des faiblesses, une belle production que les huit premiers chants de l'*Énéide* composite. Les raisons qui avaient décidé le poète à son

plan définitif pouvaient d'ailleurs se justifier et le procédé de grossissement qu'il avait employé pour notre chant V lui avait en somme réussi; tout était donc encore clair, naturel, rassurant; il suffisait de continuer. C'est alors que par une conséquence imprévue et fatale se découvrit le danger qu'il y a pour un poète à s'inspirer d'une œuvre plastique. L'autel troyen suggérait admirablement le sujet et l'action même de l'*Énéide*, il en déroulait toute la trame au regard du spectateur attentif, qui contemplait successivement les quatre faces, en allant du relief d'Apollon au relief triomphal. L'épopée, mais elle semblait déjà réalisée d'un bout à l'autre dans ce marbre; il n'y avait plus qu'à l'écrire. L'état d'esprit du public romain entretenait cette illusion, car tout le monde, sans doute, en lisant le poème, évoquerait l'autel. Comme si le génie pouvait se contenter de ces ententes fortuites et brèves, de ces précaires complicités! Plus il approcherait du terme, et plus Virgile allait voir se dresser contre son œuvre l'inéluctable loi de la poésie, qui veut que l'émotion, intime comme la douleur et comme la pensée, naisse du fond de l'âme ébranlée par les sons, les rythmes et les images, puis qu'elle grandisse toujours en tirant d'elle-même sa force; il allait s'apercevoir que l'épopée ressemble au drame, parti du repos, mis en branle, lancé dans une direction, précipité vers un dénouement pathétique, qui le résume. Moins rapide que le drame, et tournée vers les sommets, l'épopée nous laisse, il est vrai, le loisir de jeter sur le monde et sur l'homme de vastes regards, mais son mouvement nous entraîne cependant et nous sentons bien qu'elle nous élève de plateaux en plateaux vers quelque émotion sublime. C'est une fin que le retour d'Ulysse à Ithaque; c'est une fin que les funérailles d'Hector; c'était encore une fin que les visions infernales du sixième chant. Mais le poème marmoréen conçu d'abord par Virgile portait en lui l'immobilité de l'autel dont il s'inspirait. Si longtemps que l'imagination du poète prêtât la vie aux épisodes de la légende, son idée première l'attendait, au bout de l'immense effort, inerte et froide. A la place du panneau triomphal, si riche de

suggestions héroïques ou contemporaines, quelle scène, attendue et culminante, avait-il à mettre? Pareil au sculpteur d'Hedulus, meublant d'accessoires inutiles ses panneaux devenus trop larges, Virgile connut, après 23, l'humiliante besogne du remplissage. Inquiet, il prodigua toutes les ressources de son érudition, toutes les magies de son art; vainement. Le génie avait disparu. La muse semblait s'être éloignée avec l'inspiratrice du sixième chant; quelle amertume singulière, inexplicable, d'avoir créé un chef-d'œuvre, pour découvrir en même temps que l'œuvre était impossible! Murée dans son deuil maternel, Octavie nourrissait ses remords comme une vestale du désespoir; Virgile, de son côté, souffrait aussi, torturé par le sentiment que jamais l'*Énéide* ne vivrait et parfois il regrettait de ne pas l'avoir enclose pour toujours, sous la forme parfaite du triptyque, dans le tombeau de Marcellus. Mais Auguste ne l'entendait pas ainsi et, prisonnier de sa reconnaissance, Virgile était contraint de mener son entreprise jusqu'au bout.

Labeur ingrat, fastidieux! A la suite de son héros, de ce fondateur qui n'avait fondé ni Rome ni Albe, le poète marchait sans illusion et sans joie; devant lui, son sujet, maintenant, s'étendait comme une magnifique voie impériale, menant vers la ville éternelle, mais trop longue pour que le voyageur pût jamais la parcourir. A défaut de la cime évanouie, il cherchait des yeux une colline pour s'y reposer; mais c'était partout l'ennui de la plaine. Quelle conclusion, quand on aurait pu fermer le livre après les visions de l'enfer élyséen, quelle conclusion que le duel de Turnus et d'Énée! Le plus triste, c'est qu'à doubler l'étendue de son épopée, Virgile comprenait bien (comment ne l'eût-il pas compris?) qu'il la dégradait, qu'il en défigurait le sens, qu'il en outrageait la beauté. Properce annonçait au monde une *Iliade* nouvelle, plus grande que l'autre. Lui se sentait las et découragé. Avant d'avoir mis la dernière main à son ouvrage, ce scrupuleux éprouvait le besoin de s'en détourner, de se distraire, de changer de ciel. Il s'embarquait pour l'Orient, après

avoir fait défense à ses amis de rien publier, s'il lui arrivait malheur.

Auguste le rencontra malade en Grèce et le ramena vers l'Italie, vers cette ville de Brindes où le poète était venu jadis au temps heureux des *Géorgiques*. Et c'est là que Virgile mourut, en priant l'empereur d'anéantir l'œuvre entreprise dix ans plus tôt dans l'allégresse, pour la paix des âmes romaines et la gloire de la gens Augusta, puis remaniée avec joie pour calmer le cœur maternel d'Octavie, le bel autel triomphal, devenu, par la faute première du poète et par la fatalité des événements, l'épopée sans fin des *Origines*.

G. Gastinel.

L'ARCHONTE-PROCONSUL DE CONSTANTINOPLE

C'est une erreur de croire que la Nouvelle Rome élevée par Constantin sur les rives du Bosphore a reproduit, dès le début, chacun des traits de l'ancienne. Une douzaine d'années (324-336) a suffi à sa fondation, mais il a fallu beaucoup plus de temps pour qu'elle reçût, aussi parfaite que possible, l'investiture romaine. Voyez, par exemple, après quelle longue attente, son Sénat obtient une charte définitive : c'est seulement au bout de quarante ans que les pères conscrits de Constantinople peuvent marcher les parfaits égaux de ceux de Rome [1]. Voyez encore combien de crises aiguës doit traverser l'administration intérieure de la capitale avant de se constituer, comme à Rome, en préfecture urbaine. Sur les rives du Bosphore comme sur celles du Tibre, on n'a pu s'organiser que lentement, souvent au gré des circonstances; on n'est point devenu romain d'emblée; on n'a pas revêtu la toge dès les premiers ans. Il y avait un passé glorieux et puissant avec lequel il fallait compter, une civilisation vivace à laquelle il importait non de s'opposer mais de s'unir.

Des deux exemples que je viens de signaler, à propos de cette romanisation lente et progressive de Constantinople, à savoir l'organisation du Sénat et l'institution de la préfecture urbaine, c'est au second que je voudrais m'attacher en ces quelques lignes. Le sujet est à peu près neuf. Je ne sache pas qu'on se soit beaucoup occupé jusqu'ici des gouverneurs de Constantinople. Il y a quelque temps, un érudit consciencieux, M. Luigi Cantarelli, leur consacrait, aux *Lincei*

1. Cf. Sievers, *Das Leben des Libanius*, Berlin, 1868, p. 58, n. 8.

de Rome [1], quelques notes excellentes et que je crois utile de signaler ici.

***

Qu'était Byzance au moment où elle devint Constantinople? Une ville ordinaire, une simple ville de la province consulaire d'Europe, laquelle, on le sait, formait une des six provinces du diocèse de Thrace. Byzance avait au-dessus d'elle une métropole, Héraclée-Périnthos. Il était inadmissible qu'à partir du jour où elle se vit promue à la dignité de capitale, elle fût maintenue dans cette situation inférieure. Constantin commença donc par lui donner l'autonomie; il la détacha d'Héraclée et l'affranchit de toute dépendance provinciale [2]. Ce premier geste en appelait un second. Le gouverneur d'Europe une fois écarté de l'administration de Constantinople, aux soins de qui commettre celle-ci?

Déjà, de vieille date, un magistrat au nom vénérable gérait la chose publique byzantine. C'était l'*archonte*. Son nom familier, s'il en fût, aux riverains du Bosphore, il était sage et de bonne politique de le maintenir. C'est ce que fit Constantin. Au témoignage de Libanius [3], la nouvelle Rome eut, en effet, un archonte à sa tête. Le magistrat constantinien ne fit que succéder aux grands gouverneurs de jadis, il fut de leur lignée; entre ses mains la cité s'orienta vers de nouvelles destinées, mais sans heurt, mais sans violence, infiniment respectueuse du passé, toujours fidèle aux traditions, gardant dans ses murs les monuments antiques, le

1. *Il primo prefetto di Costantinopoli*, in *Reale Accademia dei Lincei*, vol. XXVI; fasc. 2°, Roma, 1917, 11 p.; *La Serie dei Proconsoli e dei Prefetti di Costantinopoli*, *Ibid.*, vol. XXVII, serie 5ª, Roma, 1919, 21 p.

2. *Chron. Pasch.*, 530; Ioann. Malal., 323; Procope, *De Ædif.*, IV, 8. Ces données contredisent la thèse de Kuhn, *Städtische Verfassung*, I, p. 181 et de Hertzberg-Bouché-Leclercq, *Histoire de la Grèce sous la domination des Romains*, III, 215, n. 3, d'après laquelle le ἀνθύπατος chargé, on va le voir, du gouvernement de la ville, n'est autre que le prétendu proconsul de la province d'Europe. Je dis *prétendu*, car en réalité cette province se trouve gouvernée à l'époque constantinienne, non par des proconsuls, mais par des consulaires.

3. Sievers, *op. cit.*, p. 212 et s.

Stratégion, le Prytanée, les temples sacrés, se romanisant peu à peu, par degrés, et tout ensemble sauvegardant avec zèle les moindres survivances byzantines. L'hellénisme restait le vrai ciment de la nouvelle fondation : que le chef chargé de la gouverner s'appelât archonte, quoi de plus naturel?

***

Ce chef devait cependant recevoir un autre nom, moins populaire peut-être, mais plus juridique, plus conforme aux traditions de la chancellerie. Archonte ou magistrat local, c'était aussi un fonctionnaire impérial. Pour ce dernier motif, il entrait dans la hiérarchie et il avait droit à un titre. On lui conféra celui de *proconsul* (ἀνθύπατος).

Un passage de la lettre adressée par Libanius à Thémistius au moment où ce dernier fut nommé gouverneur de Constantinople (358-359) laisse peut-être apercevoir le procédé adopté, sur les rives du Bosphore, pour la nomination de l'archonte-proconsul. « Ce n'est pas tant avec toi et de ce que tu régis la cité que je me réjouis, écrit le rhéteur, je me réjouis plutôt avec la cité de ce qu'elle a remis son gouvernement entre tes mains [1]. » Ces derniers mots ont suggéré à M. Cantarelli une hypothèse intéressante [2], c'est à savoir qu'à Constantinople la πόλις ou le peuple aurait présenté un candidat de son choix pour la charge de gouverneur ou d'archonte, puis que le souverain aurait ratifié ce choix en conférant à l'élu le titre de proconsul. La nomination se serait donc faite à deux degrés, par postulation et par confirmation, comme cela se pratiquait sur d'autres points de l'empire [3]. Cette hypothèse est assurément très vraisemblable; elle est bien dans la note des traditions byzantines, mais il lui manque pourtant quelque chose, il manque pour l'appuyer un texte plus clair et plus explicite que celui de Libanius.

1. Libanius, I, 38 : Οὐ σοὶ συγχαίρω μᾶλλον τοῦ τὴν πόλιν ἄγειν ἢ τῇ πόλει τοῦ παραδοῦναί σοι τὰς ἡνίας.
2. *La Serie dei proconsoli*, p. 7
3. *Ibid.*, n. 2.

Par ailleurs, chercher dans un compliment et dans un compliment tourné par un professeur de rhétorique un argument sérieux en faveur d'une institution juridique, est-ce sage? est-ce prudent?

Entré dans la hiérarchie impériale, l'archonte-proconsul en occupe les plus hauts degrés. Son second titre de ἀνθύπατος montre clairement qu'il s'élève bien au-dessus des anciens *IIviri*, encore qu'il porte leur nom dans le langage courant. Le prendre simplement pour l'un d'eux serait donc une erreur[1]. Il est l'égal des proconsuls d'Achaïe, d'Afrique et d'Asie et passe avant les comtes et les vicaires. Il ne cède le pas qu'aux préfets du prétoire[2]. Ces derniers, avec leurs pouvoirs extrêmement étendus, restent à certains jours les vrais maîtres de la capitale. Tel ce Philippe auquel, en 351, Constance ordonne d'expulser l'évêque Paul pour le remplacer par Macedonius, et qui reçoit ce mandat précisément parce qu'il est le plus haut dignitaire de la ville et qu'il vient le second après l'empereur[3]. Ainsi, compté le souverain, compté le préfet du prétoire, la troisième autorité constantinopolitaine est le gouverneur de la ville, l'archonte-proconsul.

***

Plusieurs des archontes-proconsuls urbains nous sont connus, et M. Cantarelli en a dressé une liste assez longue déjà[4] :

1° Tetitius Facundus (après 336), qui obtint les faisceaux avec Flavius Popilius Virius Nepotianus.

2° Alexandre (340-342), dont le proconsulat fut troublé par la sédition fomentée, en 342, à l'occasion de l'élection de Macédonius.

1. Erreur déjà commise par Godefroy, *Cod. Th.* VI, 4, 16, et à sa suite par Bethmann-Holweg, *Römische Civilprozess*, III, 66, par Serrigny, *Droit public romain*, I, 283 et par Mispoulet, *Inst. politiques des Romains*, II, 27, n. 5.

2. Sievers, *op. cit.*, p. 212 et s.

3. Socrate, *H. E.*, II, 16 : τῷ ἐπάρχῳ Φιλίππῳ ὡς μείζονα μὲν τῶν ἄλλων ἀρχόντων τὴν ἐξουσίαν κεκληρωμένῳ, δευτέρῳ δὲ μετὰ βασιλέα χρηματίζοντι.

4. *La Serie dei proconsoli*, p. 11 et s.

3° Aurelius Limenius (343-346).

4° Flavius Strategius Musonianus (350), un fervent des doctrines ariennes et qui fut préfet du prétoire d'Orient de 354 à 358.

5° Montius Magnus (352), le même peut-être que le Montius *quæstor sacri palatii* qui, en 354, se trouve placé par Constance aux côtés du césar Gallus et que ce dernier fait massacrer avec le préfet du prétoire d'Orient, Domitien.

6° Anatolius (353-355), devenu dans la suite préfet de l'Illyricum.

7° Justin (355).

8° Araxius (356), ami de Julien l'Apostat, ancien gouverneur de Palestine, devenu préfet du prétoire d'Orient sous l'usurpateur Procope.

9° Themistius (358-359), rhéteur et philosophe, gouverneur urbain à l'époque où Hermogène le Pontique était préfet du prétoire, puis, plus tard, en 384, sous Théodose le Grand, préfet de la ville.

C'est Themistius qui clôt le règne des archontes-proconsuls. En 359, en effet, sous le consulat d'Eusèbe et d'Hypace[1], et peu de temps après le retour de Constance en Orient[2], apparaît le premier préfet de Constantinople. L'homme choisi pour inaugurer cette charge est Honorat. Il a déjà parcouru une brillante carrière, tour à tour consulaire de Syrie, comte d'Orient, comte palatin du premier ordre et préfet du prétoire des Gaules. Démissionnaire en 357, il vivait depuis deux ans retiré dans une de ses propriétés de Bithynie, lorsque Constance le promut préfet de la ville.

Avec cette nomination « cessait donc le gouvernement

1. Mommsen, *Chronica Minora*, I, 239, *ad a.* 359.

2. Socrate, *H. E.*, II, 41; Sozomène, *H. E.*, IV, 23. Les *Fastes* d'Hydace (Mommsen, *l. c.*) fixent l'institution de la préfecture urbaine au 11 décembre 359, tandis que la *Chronique pascale* (Mommsen, *l. c.*) la place au 11 septembre de la même année. Socrate *(l. c.)* et Sozomène *(l. c.)* font du retour de Constance le *terminus a quo* de la date de cette institution. C'est donc l'époque de ce retour qu'il faudrait préciser. Mais il y a là un problème chronologique d'une ampleur considérable, sur lequel je compte revenir plus tard.

des proconsuls », comme Socrate le déclare expressément [1]. Et la cité du Bosphore, nantie d'un *vir illustris præfectus Urbis Constantinopolitanæ* égal en tout au *vir illustris præfectus Urbis Romæ*, avait fait un pas de plus, mais un très grand pas, dans la voie de la romanisation.

C. Emereau.

1. *L. c.* : τὸν ἔπαρχον τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατέστησεν, Ὁνωράτον ὄνομα, τὴν ἀνθυπάτων παύσας ἀρχήν.

VARIÉTÉS

Le Musée Luigi Pigorini à Rome.

Ceux que leur voyage en Italie conduisait à Rome, il y a une quinzaine d'années, se rappellent avoir vu le Musée Kircher, placé au-dessus de la célèbre et vénérable bibliothèque du *Collegio Romano*, sous l'aspect de quelques salles assez obscures qui avaient, il est vrai, l'avantage de contenir des œuvres antiques d'un intérêt considérable comme le trésor de Palestrina et la ciste Ficoroni. Ceux qui y reviennent aujourd'hui ont la surprise de trouver dans le même local de longues galeries parallèles, divisées en chambres largement éclairées, qui renferment une énorme collection d'objets préhistoriques et ethnographiques, dont on ne connaît pas d'équivalent dans le monde. On a écarté de cet ensemble les pièces d'archéologie classique qui ont été recueillies par le Musée de la Villa Giulia, si bien organisé et enrichi par les soins de M. le professeur Giglioli et du conservateur M. Cultrera. Depuis 1913, l'ancien Musée Kircher est donc devenu le *Reale Museo Preistorico-Etnografico « Luigi Pigorini »*, du nom de celui qui a consacré cinquante ans de sa vie à en préparer les éléments et à en réaliser l'installation. Celle-ci n'est pas encore achevée et on espère la terminer pour le mois de mars 1926, qui marquera exactement le cinquantenaire de la formation de cette collection, commencée en 1875. Le 14 mars 1876, dans cinq modestes salles contenant à peine une centaine d'objets antiques, eut lieu la première inauguration présidée par le roi Humbert, alors prince héritier. Ce fut vraiment un tour de force et un miracle de patiente persévérance que de transformer en si peu de temps cet embryon de musée et d'en faire le magnifique laboratoire scientifique que Rome possède maintenant: les cinq chambres du début ont fait place à cinquante-quatre salles et les objets sont au nombre de 170.000.

Le créateur de cette œuvre admirable n'est plus là pour contempler sa tâche. Né le 10 janvier 1842, Pigorini est mort le 1er avril 1925. Ses amis, ses élèves et admirateurs n'ont pas voulu attendre l'année prochaine pour rendre hommage à celui qu'on s'accordait à proclamer le maître des études préhistoriques en Italie, et ils avaient convié les savants italiens et étrangers, présents à Rome, à une cérémonie commémorative qui eut lieu le 1er juin dans le salon du Musée, devant le buste en bronze qui rend fidèlement les traits fins et énergiques du grand archéologue. C'est au Docteur Ugo Antonielli, aujourd'hui directeur du Musée préhistorique et l'un des élèves les plus chers de Pigorini, que revenait l'honneur de prononcer l'éloge du maître. Il l'a fait avec une chaleur émue et une abondance de détails qui nous permet de puiser dans sa notice (*Un Maestro di scienza e d'italianità — In onore di Luigi Pigorini* — Roma, 1925) des renseignements capables d'intéresser les lecteurs de la *Revue archéologique*.

A l'âge de 16 ans, en 1858, Pigorini se mettait déjà en relations avec M. Lopez, directeur du Musée de Parme (il était natif de cette région), pour lui soumettre quelques idées sur la civilisation primitive de l'Italie et, en 1862, après avoir fait ses premières armes sur le terrain comme fouilleur, en compagnie de P. Strobel, il publiait un essai sur les terramares de l'Émilie. La *Gazzetta di Parma*, le *Giornale delle Alpi* accueillirent ses productions de 1862 à 1865. En 1867, Lopez, qui avait reconnu ses rares qualités, le fit entrer dans son Musée comme attaché; il en devint ensuite le directeur. En 1870, il était appelé à Rome pour prendre rang dans le personnel de la nouvelle Direction générale des Musées et des Fouilles. Au cours de sa carrière d'administrateur, qui ne fut pas moins féconde que celle de savant, on lui doit la création de la chaire de palethnologie, la refonte des galeries de Florence, la fondation de l'École d'archéologie à Athènes, l'organisation des missions italiennes en Crète, etc.

Dès l'année 1869, Pigorini, tout jeune encore, mais déjà instruit par ses expériences, avait conçu l'idée de réunir d'abord les documents relatifs à la préhistoire en Italie et de les éclairer ensuite par une comparaison avec les produits de la vie des peuples primitifs contemporains. La première partie du programme était plus facile à exécuter que la seconde. Les fouilles toujours fructueuses qu'on pratiquait de tous côtés sur le sol italien ou même les trouvailles accidentelles qui résultent des travaux de voirie et de construction étaient une source continuelle de découvertes où l'on pouvait puiser des antiquités préhistoriques. Déjà le grand Musée de Florence et d'autres Musées locaux s'étaient enrichis d'importantes séries qui attestaient la fertilité du domaine à exploiter par les préhistoriens. Il était plus difficile de rassembler des objets venus des quatre coins du monde, d'en choisir les plus caractéristiques, de les grouper par régions et par genres d'industries. Là Pigorini se montra non seulement un travailleur infatigable, mais un diplomate tenace et persuasif. Il sollicitait tous ceux qu'il savait en possession de pièces utiles à son dessein; il mettait à contribution les voyageurs, les officiers de marine, il agissait auprès des ministères. Il fit tant et si bien que les plus hauts personnages s'intéressèrent à l'œuvre « pigorinienne » et la Maison royale de Savoie, les administrations de l'État, la Société de géographie, les Mécènes encouragèrent son projet de doter l'Italie d'un établissement scientifique nouveau. Il fit ainsi quelques achats de collections importantes, entre autres celle de Henrico Hillyer Giglioli, mais dans des conditions favorables, et toujours les dons surpassèrent le nombre des acquisitions conduites avec une rigoureuse économie. Il surveillait les occasions et réalisait des marchés surprenants, comme celui d'un masque aztèque des plus rares, incrusté de mosaïques, qu'on estime aujourd'hui 30.000 lires et qu'il eut pour 2,50! On ne lui résistait pas.

Ainsi grandit peu à peu — au prix de quels efforts et de quelles démarches! — la double collection que Pigorini avait entrepris de réunir. Ce n'est pas tout : il rêvait en même temps de constituer une bibliothèque qui lui semblait l'annexe indispensable de son Musée, et la chasse aux livres, aux brochures, aux articles et mémoires relatifs au préhistorique, l'occupait autant que celle des antiquités ou des documents ethnographiques. Une bibliothèque de 5.000 volumes et de plusieurs centaines de brochures, fruits de ses recherches et pour la plupart de ses dépenses personnelles, fut ainsi incorporée

au Musée dont elle forme aujourd'hui un des éléments les plus précieux; on y trouve toute l'histoire des âges préhistoriques de l'Italie, faite par les savants italiens ou étrangers depuis le XVIIIe siècle. Lui-même, par ses nombreux travaux personnels, dont le chiffre monte à 216, avait contribué plus que personne aux progrès de cette histoire.

Telle fut « la laboriosissima vita » de Luigi qu'a évoquée M. Ugo Antonielli et il n'a pas tort de dire que son plus grand mérite est d'avoir mis en pleine lumière la valeur du document préhistorique et ethnographique. Que de richesses dans ce domaine avaient péri, soit rejetées comme insignifiantes, soit ensevelies dans l'obscurité ! Avec Pigorini tout changea. Son influence en Italie fut profonde et à son école se forma toute une phalange de jeunes savants adonnés surtout aux études préhistoriques, qui continuent encore aujourd'hui la tradition du maître.

La plaquette, publiée par les soins de la Direction générale des antiquités, contient, outre le discours de M. Antonielli, une bibliographie complète des œuvres de Pigorini, un plan du nouveau Musée et un indicateur sommaire des objets qui y sont exposés. La section ethnographique comporte 26 salles où sont réunis des documents provenant d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Australie, de Malaisie, de Polynésie, sous forme d'armes, outils, ustensiles, instruments de musique, vêtements, tissus, vanneries, idoles et objets de culte. La section préhistorique est divisée en deux groupes : Italie et pays étrangers. Les antiquités, réparties dans 27 salles, représentent la civilisation primitive aux âges de la pierre, du bronze et du fer dans les principales régions d'Italie et, comme termes de comparaisons, dans les stations de France, de Portugal, d'Espagne, de Belgique, de Hollande, de Suisse, de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves, de l'Allemagne, de la Pologne et de la Russie. Quelques vitrines sont spécialement réservées aux résultats des fouilles exécutées par les missions italiennes en Crète, à des céramiques antiques de l'Elam, d'Asie Mineure et des Iles, à des produits de la Syrie et de la Troade, du Caucase, de l'Inde, de l'Indo-Chine (Cochinchine, Siam et Tonkin), du Japon, enfin de l'Afrique (Égypte, Tunisie, Congo, Cap). D'autres salles fort intéressantes sont consacrées aux antiquités précolombiennes d'Amérique avec de très beaux spécimens de poteries, de masques, d'idoles sculptées, et de momies dans un remarquable et impressionnant état de conservation.

Ceux qui parcourent ou étudient de près ce vaste ensemble constatent l'importance et la rare valeur de l'œuvre accomplie par Pigorini. On n'avait d'ailleurs pas attendu en France l'heure de cette consécration définitive pour lui rendre hommage et M. Antonielli rappelle dans son discours (p. 41) que dès 1906 S. Reinach avait loué cet immense travail et signalé la répercussion décisive qu'il avait eue sur les études archéologiques en Italie. Témoin en 1925 des résultats acquis par l'activité inlassable du savant italien, je suis heureux de dire à mon tour l'impression profonde que j'en ai retirée.

E. POTTIER.

Le pays de Pount et les Chamites.

Les inscriptions égyptiennes mentionnent souvent un pays qui était rattaché à l'Égypte par un lien spécial, et où les Égyptiens envoyèrent à plusieurs reprises des expéditions. Ce sont les textes religieux qui le nomment le plus fréquemment, parce que de là venait l'encens dont on faisait grand usage dans les cérémonies du culte. C'était le pays que nous appellerons *Pount*, quoique probablement la voyelle du nom dût sonner différemment et être allongée comme l'indique le nom grec de Πουάνου πόλις.

La preuve que les Égyptiens considéraient qu'il y avait une sorte de parenté entre eux et Pount, c'est que le nom de ce pays n'est jamais écrit avec le signe d'un pays étranger, et pourtant dans les inscriptions, les pays frontières, même lorsqu'ils font partie des divisions administratives de l'Égypte, sont marqués de ce signe.

La première fois que nous rencontrons le nom de Pount, c'est sous le règne de Choufou de la IVe dynastie. L'un de ses fils a un esclave qui vient de Pount. La première expédition y fut envoyée sous la Ve dynastie par le roi Sahoura, ainsi que nous l'enseigne l'inscription de la pierre de Palerme. Nous y voyons que le roi, bâtissant ses temples, envoya à Pount pour y chercher d'abord de l'encens, puis un métal sur lequel j'aurai à revenir, que je crois être du cuivre, et une pierre jaune que je ne puis déterminer. Cela nous montre que déjà à cette époque reculée il y avait entre l'Égypte et Pount des rapports d'un commerce qui devait être maritime. Il devint régulier sous la Ve dynastie et plus tard, car nous trouvons l'encens mentionné dans les textes de la pyramide d'Ounas, le dernier roi de la Ve dynastie, et de Teti, le troisième roi de la VIe. A l'occasion nous pouvons rencontrer la mention de Pount, d'où des voyageurs revenant du sud ramènent un nain danseur. Mais ce qui prouve bien l'existence d'un commerce maritime avec Pount, c'est que nous lisons dans l'inscription d'un grand personnage nommé Pepinekht qu'il fut envoyé par le roi Pepi II de la VIe dynastie quelque part sur la côte de la mer Rouge pour venger la mort d'un officier qui avait été tué par les habitants du désert, tandis qu'il frétait un vaisseau de transport destiné à aller dans le pays de Pount.

Le premier récit d'une expédition navale dans ce pays nous est fourni par le dernier roi de la XIe dynastie, Sankhkara Mentouhotep. Un officier nommé Hennou reçoit du roi l'ordre d'envoyer un vaisseau en Pount pour obtenir de l'encens des chefs du pays. Hennou partit de Coptos dans la vallée du Nil, avec une troupe de 3.000 hommes. Son voyage jusqu'au port de la Mer Rouge paraît avoir présenté de grandes difficultés. Il est possible qu'il ait eu à ouvrir une route nouvelle jusqu'au point d'embarquement. Il semble que sur son chemin il ait rencontré de l'hostilité chez les indigènes, et il fut obligé de creuser plusieurs puits dans le désert. Enfin il arriva à la mer. « Je construisis le vaisseau et je le fis partir muni de tout ce qui était nécessaire. » Il n'alla pas lui-même dans son vaisseau dont il attendit le retour. Le voyage ne paraît pas avoir duré longtemps. Probablement le navire n'alla qu'au port de Pount le plus rapproché, qui, comme nous le verrons, devait être sur la

côte d'Arabie. Après son arrivée, Hennou retourna en Égypte, et il se vante d'avoir rapporté au roi tous les produits qu'il avait trouvés dans les districts de la « terre divine ».

Ici Pount est désigné par son nom qui est proprement égyptien, « la terre de dieu, ou la terre divine ». On l'appelle ainsi parce que, quoi qu'il fût bien connu, on le considérait comme le pays des merveilles. Ce qui était le plus estimé parmi les produits de Pount, c'était l'encens. C'est avant tout pour l'encens que les Égyptiens y envoyèrent des expéditions. D'autres produits en venaient, mais la gomme odoriférante était le plus précieux, et il était beaucoup plus recherché que maintenant, soit pour le culte, soit même pour l'usage journalier. Pount était renommé pour ses parfums; c'était une contrée où l'on respirait une bonne odeur. Le plus grand compliment qu'on puisse faire à une femme, est qu'elle exhale tous les parfums de Pount. Pount et l'encens sont intimement liés, et l'encens du plus grand prix, appelé *anti*, ne venait que de Pount.

L'encens est une gomme produite par une plante que les botanistes appellent *Boswellia Carteri*, et qui croît à une hauteur de 5 mètres. Aujourd'hui les Arabes le récoltent en fendant l'écorce; sept jours après ils recueillent la gomme qui suinte de la fente. Il y a d'autres variétés de *Boswellia*; ce sont des arbres qui sécrètent une gomme, laquelle se dessèche en petits paquets le long des branches, comme on peut le voir dans les dessins de Deir-el-Bahari. Ces arbres sont appelés « sycomores d'encens », ils sont apportés dans des vases du pays de Pount et plantés dans le jardin d'Amon, où ils atteignent une grande hauteur.

Où était Pount, si renommé pour son encens? Nous avons dans les bas-reliefs du temple de Deir-el-Bahari un tableau d'une partie du pays où la reine que je continuerai à appeler de son nom familier de Hatasou envoya ses vaisseaux. Ces bas-reliefs ont été mis au jour partiellement par Mariette; tout ce qui reste du temple peut se voir depuis les fouilles que j'y ai faites pour la Société *Egypt Exploration Fund*. C'est grand dommage que ces murs aient été si maltraités, même par des voyageurs, il n'y a pas longtemps.

La reine raconte que sur l'ordre exprès d'Amon elle fit partir une expédition pour le Pount, le pays de l'encens, après que le dieu lui eût promis que, tandis que ses prédécesseurs avaient reçu les produits merveilleux de Pount en échange de lourds présents, « les terrasses de l'encens lui appartiendront »; le dieu garantit le succès de l'entreprise.

La reine envoie une expédition qui n'a pas de caractère militaire; elle n'entend point faire la conquête du pays, mais elle cherche seulement à établir des rapports commerciaux réguliers [1]. Les cinq vaisseaux qui abordent à Pount portent un certain nombre de soldats, mais il n'y a pas de combat, seulement du commerce par voie d'échange, comme cela se fait encore aujourd'hui avec les populations africaines.

Les vaisseaux jettent l'ancre dans un port qui est sans aucun doute africain. Certains animaux, certaines plantes qu'on y voit appartiennent exclu-

1. Les rapports commerciaux dont nous avons constaté l'existence sous la XI[e] dynastie devaient avoir cessé dans la période troublée qui suivit la XIII[e] dynastie, et qui fut marquée par l'invasion des Hyksos.

sivement à l'Afrique; la girafe, divers singes, l'éléphant ou le rhinocéros, le bois d'ébène. La population est mélangée. Les Pountites sont les maîtres; c'est à eux qu'appartient le pays; mais une population nègre s'y est établie, des nègres noirs et bruns. Leurs huttes paraissent un ouvrage de vannerie, des treillis faits probablement de branches de palmiers; elles sont bâties sur pilotis et l'on y monte par une échelle. Nous avons là le tableau d'une sorte de comptoir commercial où les produits du pays étaient vendus et où les marchandises des indigènes africains étaient apportées pour l'échange.

Il n'y a aucun doute : ce que nous montrent les sculptures, c'est un port sur la côte d'Afrique. Pount était donc un pays de l'Afrique. Jusqu'où s'étendait-il sur la côte de ce continent? C'est une question fort discutée. Quelques auteurs, comme Glaser, maintiennent que Pount allait jusqu'au pays de Mashona, que les Pountites connaissaient les mines d'or du sud de l'Afrique et que c'est eux qui ont élevé les constructions extraordinaires de Zimbabé. Mariette, qui le premier a publié les inscriptions relatives à Pount, considérait que ce pays d'aromates et de toutes sortes de gommes odoriférantes, où les Égyptiens à plusieurs reprises envoyèrent des expéditions pour se procurer de l'encens, ne pouvait être que l'Aromatifera Regio des Grecs et des Romains en Afrique. Ce devait être le pays actuel des Somalis, s'étendant jusqu'au cap Guardafui. Mais le nom latin s'applique aussi à la côte d'Arabie, et nous lisons dans l'inscription de Pount qu'on en parle comme étant des deux côtés de la mer. Lorsqu'on énumère les pays qui sont aux quatre points cardinaux de l'Égypte, Pount est tantôt à l'est, c'est le Pount d'Arabie, et tantôt au sud, c'est le Pount d'Afrique.

Le Pountite est de grande taille, bien bâti, d'un type qui certainement appartient à la race caucasienne; ses cheveux sont soyeux, divisés en tresses soigneusement arrangées, son nez est aquilin, sa barbe est longue et en pointe. Il est vêtu d'un pagne. Le chef a un poignard à sa ceinture. Le type du Pountite est tout semblable à celui des Égyptiens. Sauf dans la chevelure, il y a à peine une différence entre Égyptiens et Pountites qui, ensemble, chargent les cinq vaisseaux envoyés par la reine et qui portent dans des vases les arbres à encens, lesquels seront plantés dans le jardin d'Amon. L'apparence des Pountites peints à Deir-el-Bahari montre qu'ils étaient du tronc chamite, et que, comme nous le verrons plus loin, leur pays d'origine était l'Arabie.

Il est étrange que le nom de Pount soit exclusivement égyptien. Aucun autre peuple dans l'antiquité, ni les Hébreux, ni les Babyloniens, ni les Assyriens ou les Perses ne le connaît, et il n'est pas cité dans les inscriptions du sud de l'Arabie. Il semble que Pount ne désignait pas un pays défini, mais un groupe ethnique, l'ancienne population du sud de l'Arabie et de la côte orientale de l'Afrique, une vaste région que les auteurs grecs et latins appellent Éthiopie.

Il est certain que la côte de l'Arabie depuis le golfe Persique appartenait à Pount. Pount est le pays de l'encens, et le pays qui depuis une antiquité reculée faisait le commerce de ce produit très recherché, c'est l'Arabie et surtout la côte, jusqu'à ce que les anciens appelaient la mer Érythrée, le golfe Persique. Aujourd'hui encore le commerce de l'encens existe sur la côte d'Arabie. La région qui le produit est réduite à une petite partie de la côte sud qui a été visitée et décrite par le voyageur anglais Bent. Ce commerce est fait maintenant par des marchands indous.

Lepsius a été le premier à rapprocher le nom des habitants de Pount, les Pountites ou Pouni, de celui des Phéniciens, montrant que le pays d'origine des Phéniciens était la mer Érythrée, le golfe Persique. Le nom de Phéniciens et celui de l'oiseau phénix vient de là. Les Pouni, qui étaient navigateurs, s'étendirent rapidement sur la côte d'Arabie et sur la côte occidentale de l'Afrique. Ainsi que je le disais, le docteur Glaser, dont on ne peut nier l'autorité en ce qui concerne l'Arabie, n'hésite pas à affirmer qu'ils firent la conquête du pays de Mashona, et que Zimbabé fut une de leurs colonies, où ils élevèrent des constructions qui ont les plus grands rapports avec celles des Phéniciens.

Quant à l'établissement des Pouni ou Pountites sur la côte de Syrie, nous ne savons pas à quelle époque le placer, mais ce furent les Phéniciens. Hérodote, parlant d'eux, nous dit : « Cette nation, suivant ce qu'ils nous apprennent eux-mêmes, demeurait autrefois au bord de la mer Érythrée ; mais, partant de là, ils se fixèrent sur la côte de Syrie qu'ils habitent encore. » Strabon confirme ce renseignement ; il va même plus loin qu'Hérodote et cherche à déterminer le premier habitat de la race phénicienne ; il découvre que certaines îles, le groupe des îles Bahrein, ont été le premier établissement de cette nation qui partit de là pour fonder ses grandes villes. Trogue-Pompée cherche les causes de leurs émigrations. Mais nous ne suivrons pas ces auteurs d'époque tardive ; nous nous contenterons de ce que nous apprend Hérodote.

Nous trouvons quelquefois, par exemple dans l'inscription de Hennou, que Pount est appelé le pays Rouge et que la mer qui en baigne les côtes est appelée l'Érythrée, la mer Rouge. On a donné diverses explications de ce nom. La question me paraît tranchée par un savant sinologue, M. Léopold de Saussure. Étudiant la cosmologie chinoise, il a montré qu'une couleur est attribuée à chacun des points cardinaux, noir au nord, rouge au sud, vert à l'est et blanc à l'ouest ; le point central de la terre, le trône du souverain, est jaune. Cette conception n'est pas spéciale aux Chinois. La cosmologie du Zend Avesta montre que la théorie des cinq couleurs existait aussi dans l'Iran. Nous en avons une preuve curieuse dans Hérodote : « Les Perses, nous dit-il, habitent un pays sur la mer du Sud ou Érythrée. » Ainsi les noms mer Rouge, pays Rouge, signifiaient simplement « du sud », et nous lisons dans le même auteur : « L'Arabie est le dernier des pays habités vers le sud, et c'est le seul pays qui produise l'encens, la myrrhe, le cassia, la cinnamome et le ladanum. »

Si les côtes du golfe Persique et de l'Arabie ont été le domicile d'origine des Phéniciens, quand émigrèrent-ils sur la côte de Syrie, et quelle route suivirent-ils pour atteindre cette région ? Il paraît hors de question qu'ils soient venus par mer, à moins que leur migration ne remonte à une époque très reculée, quand la mer Rouge qui, nous le savons, s'étendait dans les temps historiques plus au nord qu'aujourd'hui, communiquait (au dire des géologues) avec la Méditerranée. Il est probable que les Pountites vinrent par terre et occupèrent plus que la côte de la Palestine. Car nous lisons dans l'*Exode* (XVII, 35) que les enfants d'Israël mangèrent la manne jusqu'à leur arrivée aux frontières du pays de Canaan. Ici les Septante lisent : « jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une partie de la Phénicie ». Le mot *Phénicie* ne se trouve pas en hébreu, qui a seulement *Canaan* ou *Cananéen*, tandis que dans les Septante *Cananéen* est souvent traduit par *Phénicien*, ou par *marchand trafi-*

quant. Cela soulève une importante question. Le mot *Cananéen* signifie-t-il seulement de *Phénicie*, ou y avait-il deux races dans le pays? C'est ce qui semble le plus probable, à voir la grande différence qu'il y a entre ces deux nations. Les Phéniciens sont tranquilles et paisibles, adonnés au trafic, d'habiles navigateurs, avec cela très versés dans les arts utiles et dans l'ornement; nullement belliqueux, sauf sur la mer. Les Cananéens, au contraire, étaient de valeureux et de farouches guerriers. Les Phéniciens, les Pouni, étaient-ils les premiers habitants du pays, ou dans leurs migrations ont-ils rencontré cette population belliqueuse? La table ethnique de la *Genèse* leur donne à tous deux la même origine. Ils sont descendants de Cham, le père de Canaan, dont le premier-né fut Sidon. Canaan engendra aussi Heth, et les Jébusiens, les Amoréens, les Guirgasiens et les populations dont il est dit qu'elles habitèrent Canaan. Il est probable qu'il y a eu plus tard une invasion de Sémites qui introduisirent une langue sémitique. La question est très obscure. Espérons que les fouilles de Syrie, et surtout celles de Byblos, qui ont déjà donné des résultats si surprenants, apporteront quelque lumière sur les premières migrations de ces peuples.

Nous avons vu que le pays de Pount était un vaste territoire comprenant la région du golfe Persique, la côte méridionale de l'Arabie et certainement la côte de ce qui est aujourd'hui la mer Rouge, car sur la côte arabique Ptolémée mentionne Πουάνου πόλις, d'un nom égyptien qui, suivant la carte du géographe, serait en face de la colonie italienne de l'Érythrée. Le nom de Pount ne paraît nulle part en dehors des inscriptions égyptiennes, et nous ne devons pas le considérer comme étant celui d'un pays défini et organisé comme État. C'est un nom géographique qui s'applique à toute la région occupée par les Pouni, ces Chamites de même race que les Égyptiens, un nom désignant en premier lieu la région qui produisait l'encens, c'est-à-dire la côte d'Arabie et celle d'Afrique. Il est clair que ces Chamites s'étendaient au loin, mais aussi qu'ils furent les premières nations civilisées, et qu'ils importèrent leur civilisation dans les pays qu'ils occupèrent, ou dans lesquels ils fondèrent des colonies.

Le nom de Pount n'apparaît pas dans la liste de nations du chapitre x de la *Genèse*. Mais il y a lieu de remarquer que, dans ce chapitre, la postérité de Cham est décrite d'une manière plus complète et avec plus de détails que celle de ses deux frères, même de Sem, l'ancêtre des Hébreux. Il semble que, quand l'auteur écrivait cette liste, les Chamites étaient une partie importante des nations du monde. Comment donc se fait-il que Pount n'y paraît pas? On a cru d'abord que Pount était Puth, le troisième des fils de Cham. Mais Puth est le seul dont la descendance n'est pas donnée, comme s'il n'en avait pas eu. Je crois avec le docteur Glaser que Pount, le groupe ethnique, est appelé dans la liste Cousch, qui est un nom de même genre et qu'il ne faut pas considérer comme étant simplement l'Éthiopie africaine. Cousch était certainement une partie de l'Asie. Les Couschites ne sont pas des nègres, des noirs; on les trouve en Arabie et en Mésopotamie. Dans la *Genèse*, parlant des quatre fleuves qui sortent d'Eden, il est dit que le second est Guihon qui « entoure tout le pays de Cousch »; le troisième et le quatrième étant le Tigre et l'Euphrate, il est clair que Cousch ne peut pas être une partie de l'Afrique, mais doit être en Asie.

Si nous cherchons d'où partirent les Pouni et quel est le pays où ils attei-

guirent le degré le plus élevé de leur civilisation, c'est sans aucun doute le sud de l'Arabie, un pays qui dans l'antiquité, et même au temps de Diodore, était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. L'historien grec parle souvent de l'extrême beauté de cette contrée appelée « l'Arabie heureuse ». « Au sortir d'un pays desséché et désert, l'Arabie en diffère absolument à cause de l'abondance des fruits qui y croissent et de toutes ses richesses, en sorte qu'on l'appelle l'Arabie heureuse. » Diodore décrit les plantes odoriférantes qui y croissent, le cinnamome, le cassia et d'autres; mais ce n'est pas assez, la terre elle-même émet des vapeurs d'une odeur agréable. « Toutes les espèces de bétail se trouvent là et la terre est arrosée par de nombreux cours d'eau. Une foule de villages et de grandes villes sont bâtis sur de hautes terrasses, sur des collines et dans la plaine. La métropole du pays s'appelle Sabaé. Cette nation diffère non seulement des Arabes voisins, mais de tous les autres peuples par ses richesses et ses magnificences. Grâce à leur éloignement, ils n'ont jamais été sous une domination étrangère, et ils n'ont jamais subi de ravages. Aussi la quantité d'or et d'argent qu'ils ont accumulée est débordante, surtout à Sabaé qui est la résidence royale. Tous leurs vases à boire sont ornés de sculptures en or et en argent, les lits et les trépieds ont des pieds d'argent, et tout leur mobilier est d'une magnificence indescriptible. Les grandes colonnes des péristyles sont en partie revêtues d'or, et elles ont des ornements d'argent au chapiteau. Les panneaux des portes sont ornés de moulures d'or et de pierres précieuses. Dans la construction des maisons on emploie à profusion l'argent, l'or, l'ivoire et les pierres les plus précieuses, et tout ce à quoi les autres humains donnent un grand prix. »

Il est clair que cette description de Diodore n'est pas celle d'un témoin oculaire. On lui a raconté tout cela avec l'exagération habituelle aux descriptions des Orientaux, dont quiconque a vécu avec eux n'a pas manqué de s'apercevoir. Nous devrons comparer ce que dit l'historien grec avec ce que nous lisons dans les inscriptions égyptiennes.

Dès une époque reculée Pount était divisé entre un grand nombre d'États dont plusieurs devinrent puissants, du fait que les Pouni étaient une nation de navigateurs adonnés au commerce. Plusieurs de ces États paraissent être de date récente, ainsi les Katabaniens, les Minéens, les Himyarites, et il est évident que le pays eut à subir des invasions sémitiques. Ce qui le prouve, c'est que les inscriptions du sud de l'Arabie, les seuls documents écrits que nous possédions, sont toutes en langues sémitiques. L'histoire des royaumes de l'Arabie du Sud est peu connue; ce n'est que récemment que nous avons eu quelques renseignements dus principalement à des voyages : d'abord ceux de Halévy, puis ceux de l'Allemand Glaser, qui visita le pays et en rapporta environ 2.000 inscriptions. Les États qui nous sont le mieux connus sont les Minéens et les Sabéens, qui occupaient ce qui est maintenant l'Yemen. Ces deux royaumes avaient des rapports entre eux, c'étaient des peuples paisibles dont les entreprises commerciales s'étendaient au loin. Mais il y avait encore d'autres États plus à l'est, dans l'Hadramaut, car Bent, qui n'a exploré qu'une petite partie de la côte, ce qui est encore le pays de l'encens, y a trouvé les ruines de grandes villes.

Les Sabéens nous sont connus par l'Ancien Testament, où ils sont appelés Séba. Nous apprenons là que c'était un peuple d'origine mêlée. Séba est donné comme un fils de Cousch, un Chamite; un Séba aussi est fils de Joktan,

un Sémite. Cela me semble montrer que, quand l'auteur de la *Genèse* écrivait, dans les régions qui portent le nom de Séba il y avait eu des invasions ou des migrations de peuples. Des Sémites avaient occupé Séba et le nom n'avait pas changé, en sorte que Chamites et Sémites pouvaient s'attribuer ce pays comme leur appartenant. Ézéchiel parle des trafiquants de Séba qui font le commerce des épices, des pierres précieuses et de l'or. Job parle des caravanes et des voyageurs de Séba, les Psaumes de l'or de Séba; mais ce qui marque le mieux ce qu'était la richesse des Sabéens, c'est le récit de la visite que la reine de Séba fit au roi Salomon (I Rois, x, 1-10; II Chron., xi, 1-9).

Séba est dans la région que les Égyptiens appelaient Pount, et il devait y avoir des rapports de commerce entre la côte d'Arabie et l'Égypte. Revenons aux tableaux de Deir-el-Bahari, et voyons ce que l'expédition rapporte de Pount. Le produit le plus important, celui qui à lui seul aurait motivé l'envoi de la flotte, c'est l'encens. C'est là la propriété spéciale des Pountites. Lorsqu'on charge les navires, l'encens et les vases contenant les arbres à encens ne sont portés que par les Égyptiens et les Pountites, et non par les nègres qui sont chargés d'ébène et qui amènent divers animaux. Au retour, quand les vaisseaux ont abordé, la première chose qu'on décharge, c'est l'encens dont on fait un gros monceau, et l'on plante les arbres dans le jardin d'Amon. On pèse l'encens; la quantité rapportée est, nous dit-on, de 3.333.300 *deben*. Un *deben* représente 90, 95 grammes, 10 *deben* font près d'un kilogramme, de sorte que le poids total serait d'environ 300 tonnes métriques.

Ce poids paraît fabuleux, mais ce que nous voyons ensuite l'est encore plus. Ce qu'on pèse après l'encens, c'est un métal qui avait été apporté dans des caisses et qui est en anneaux. Il est appelé *ouasem* ou *ousem*. Ce mot a été traduit de différentes manières; l'égyptologue anglais Le Page Renouf en a donné le vrai sens : c'est du cuivre. Évidemment le poids énorme, qui est le même que celui de l'encens, ne peut pas être de l'or comme on l'a souvent soutenu, ni même de l'électron suivant Lepsius. L'usage qu'on faisait de ce métal montre ce que c'était. Le sommet des obélisques était couvert de ce métal dont il est dit que les rayons brillants illuminaient le pays comme le soleil lorsqu'il apparaît sur l'horizon. On nous dit que les portes des temples étaient couvertes de ce métal et il est souvent ajouté qu'il en part des rayons lumineux comme ceux du disque solaire. Les colonnes sont revêtues de cuivre; les figures étaient en cuivre, et sur les parois des tabernacles il y avait des moulures et des corniches de ce métal, qui servait à orner des chariots, des trônes, des tables et des coffres. On nous parle d'une grande aiguière de cuivre qui avait sept coudées de haut. Cela nous rappelle ce que dit Diodore du mobilier des habitants de l'Arabie heureuse, qui était d'or et d'argent.

Les Égyptiens distinguaient trois métaux précieux : l'or, le cuivre et l'argent, tandis que les peuples de l'Arabie n'avaient que l'or et l'argent. La question se pose : l'*or* des Arabes ne représentait-il pas deux métaux différents, l'or véritable et l'*ousem*, le cuivre des Égyptiens, qu'on trouvait en si grande quantité? Les anciens n'étaient pas experts en minéralogie; ils ne discernaient pas exactement les caractères propres des différents métaux, ni leur nature. Ils les distinguaient à leur plus ou moins grand éclat, et ils appelaient *or* deux métaux qui brillaient autant l'un que l'autre. Le cuivre est fort recherché encore aujourd'hui pour son éclat dans certaines parties de l'Afrique. Le voyageur allemand Schweinfurth, qui parcourait l'Afrique

centrale, il y a cinquante ans, au milieu de populations encore cannibales, raconte sa visite aux Mombouttou, chez lesquels le cuivre était le métal précieux; ils n'avaient comme monnaie que le cuivre et les esclaves. Le roi Mounsa reçut le voyageur dans une grande salle faite de bois de palmier; il était couvert d'ornements de cuivre qui faisaient briller son corps; tout dans la salle était en cuivre, et aux parois étaient suspendues des centaines de lances dont la pointe était en cuivre battu. Schweinfurth décrit l'éclat extraordinaire du métal au soleil de midi; chaque lame brillait comme une torche. Il semble qu'on entende les scribes égyptiens parlant du cuivre des obélisques et des portes dont la lumière est comparable au disque solaire.

Si nous passons à l'Ancien Testament, nous voyons qu'Esdras (VIII, 27) parle de deux vases d'un beau cuivre poli aussi précieux, ou, comme dit le texte hébreu, aussi désirable que l'or. Longtemps auparavant, nous trouvons que dans ses campagnes contre Hadadézer, David prit les boucliers d'or qu'avaient les serviteurs d'Hadadézer... il prit encore une grande quantité de cuivre à Bethach et à Berothaï, villes d'Hadadézer (II Samuel, VIII, 8). Les Juifs avaient des noms différents pour l'or et le cuivre, mais évidemment ils appelaient souvent *or* ce qui, comme les vases d'Esdras, était aussi brillant que l'or et pouvait être pris pour le métal précieux. C'est sans doute le cas lorsque ce métal vient du pays de Pount. On nous raconte que la reine de Séba (les Sabéens) vint faire visite au roi Salomon. « Elle arriva à Jérusalem avec une suite fort nombreuse et avec des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité, et des pierres précieuses. » Le premier présent qu'elle fit au roi, c'est l'encens de son pays, le produit le plus précieux du pays de Pount. Puis elle apporta beaucoup d'or. Ne devons-nous pas reconnaître là l'*ousem*, le cuivre qui venait en si grande quantité de Pount? Quand elle partit, elle donna au roi 120 talents d'or et une très grande quantité d'aromates et des pierres précieuses. L'auteur des *Chroniques* ajoute : « Il n'y eut plus d'aromates tels que ceux donnés au roi Salomon par la reine de Séba. » Il faut entendre par aromates (*frankincense* de la traduction anglaise) l'encens le meilleur de Pount, auquel on donnait un grand prix. Quant au poids du métal, 120 talents d'or, donnant au talent dont la valeur est fort discutée la moindre, celle de 42 kilogrammes, le don de la reine serait de plus de 5 tonnes métriques d'or, ce qui semble une quantité incroyable. Ici encore ne devons-nous pas interpréter le mot *or* comme signifiant le cuivre brillant, très abondant dans le pays de Pount, et qui, suivant Esdras, était aussi précieux que l'or?

Il en est de même d'une autre partie de Pount mentionnée dans l'Écriture : Ophir. Il est dit que le roi Salomon « construisit des vaisseaux à Etsjon-Guéber, qu'Hiram lui envoya des matelots connaissant la mer, qu'ils allèrent à Ophir et ils y prirent de l'or, 420 talents, qu'ils apportèrent au roi Salomon. » Je ne peux pas citer les arguments d'un savant allemand, Moritz, qui semble avoir établi qu'Ophir est une partie de la côte arabique de la mer Rouge. Dans l'antiquité, cette côte était regardée comme un pays où l'on trouvait une grande quantité d'or, et c'est pour cela que Salomon et Hiram y envoyèrent leur flotte. Mais y trouvait-on une masse si énorme de ce métal précieux? et ne sommes-nous pas en droit, quand nous lisons que la flotte de Salomon rapporta plus de 16 tonnes métriques d'or, de conclure que ce mot s'appliquait à un autre métal qui était aussi brillant, mais qu'on trouvait

et qu'on trouve encore dans différents pays en beaucoup plus grande quantité que l'or? Il s'agit du cuivre. Dans le récit de l'expédition de la reine Hatasou au pays de Pount, on parle d'une grande quantité de cuivre, mais il y a aussi de l'or, qui n'est pas l'un des principaux produits de Pount. Après l'encens, l'ébène et l'ivoire, on cite l'or vert ou frais qui vient du pays d'Amou. Il semblerait donc que ce ne serait pas de Pount.

Qu'est-ce que l'or vert ou frais? Nous ne le savons pas, mais cela confirme ce que disent les inscriptions, que les Égyptiens distinguaient diverses espèces d'or. Et nous avons là l'explication d'un passage de la *Genèse* qui n'a pas été compris. Le second chapitre, parlant de l'un des fleuves qui sortent du jardin d'Eden, le Pischon, dit que « c'est celui qui entoure tout le pays de Havila où se trouve l'or. L'or de ce pays est bon; on y trouve aussi le bdellium et la pierre d'onyx ». C'est là une remarque extraordinaire qui semble n'avoir pas de sens, puisque cela ne veut pas dire *or pur* qui, en hébreu, est rendu par un mot différent. Que veut dire l'*or bon ?* bon à quoi? nous ne pouvons pas imaginer une sorte d'or qui ne serait pas bon. Mais nous avons là un trait égyptien qui nous révèle la main d'un auteur qui, comme Moïse, connaissait bien la langue égyptienne et ses mots usuels. Dans les listes où sont énumérés les diverses sortes d'or et les endroits d'où on les tire, ainsi or de la montagne (c'est-à-dire de la mine) ou or de l'eau, des sables aurifères, des rivières, on distingue toujours le *bon or*. Et quand on fait l'addition de ces différents ors, le bon or est l'une des unités et n'est jamais mêlé avec les autres. Il n'y a donc pas de doute qu'il y avait une espèce de ce métal appelé le *bon or*. Chose curieuse, nous avons une monnaie d'or qui ne porte ni image d'un roi ni inscription autre que les mots *bon or*. Quand le premier exemplaire en a été trouvé, les numismates le considérèrent comme un faux, mais les égyptologues n'avaient pas de doute sur son authenticité. Le mot *bon* est écrit de deux manières, l'une est une variante d'époque tardive qui est rare, et qui n'aurait pu être inventée par un faussaire. De nombreux exemplaires ont été trouvés depuis. Cette pièce est frappée et non fondue, et c'est probablement le commencement de la monnaie en Égypte.

Le passage de la *Genèse* devrait être traduit : l'or d'Havilah est le *bon or*. Havilah paraît deux fois dans le chapitre x de la *Genèse*. Une fois comme Séba, il est un fils de Cousch, un Chamite; la seconde fois, avec Séba et Ophir, il est un descendant de Jokhtan fils de Héber, un Sémite. Je crois, ainsi qu'il a été dit plus haut, que cela signifie que ces pays étaient occupés par une population mêlée, des Sémites et des Chamites, de sorte que chacun le regardait comme lui appartenant. Havilah, joint à Séba et à Ophir, est certainement une partie de l'Arabie. Il produit le bdellium, une sorte de gomme résineuse, de myrrhe ou de baume; il appartient donc à la région des aromates, à la côte d'Arabie, et l'inscription de la monnaie, *bon or*, veut dire or d'Arabie. Je serais tenté de croire que ce *bon or* d'Arabie est celui que Diodore appelle ἄπυρος et dont il dit qu'il n'est pas trouvé en petits morceaux qu'il faut joindre par l'action du feu, mais qu'il sort de la mine parfaitement pur, en lingots de la grandeur d'une châtaigne, et d'une couleur tellement brillante que quand les orfèvres s'en servent pour sertir les pierres les plus précieuses, cela fait des ornements de la plus grande beauté.

Résumant les principaux résultats auxquels nous sommes arrivés, nous avons trouvé que Pount était un nom s'appliquant à un groupe ethnique,

non à un pays avec des limites bien marquées; c'était avant tout la côte d'Afrique et d'Arabie. La population appartenait à la race chamitique, et l'une de ses tribus, quittant le golfe Persique, s'établit sur la côte de Syrie, où elle devint les Phéniciens.

Je ne puis exposer qu'en peu de mots l'histoire des Pountites et leur influence sur la civilisation égyptienne.

La première patrie des Pountites paraît avoir été le sud de l'Arabie. Ils trouvèrent là le métal, surtout le cuivre, dont ils ont été les premiers à faire usage, et ils en fabriquèrent des armes. Du sud de l'Arabie, ils passèrent sur la côte d'Afrique et ils descendirent le Nil. Dans la vallée inférieure ils trouvèrent les Anou, des tribus chamites encore dans l'âge néolithique et ne connaissant pas le métal; ils les vainquirent facilement et l'une des premières fêtes de leur calendrier, celle de la « défaite des Anou », rappelait la conquête. Ils donnèrent à la population indigène une impulsion vers la civilisation; ils introduisirent l'agriculture; c'est à eux qu'il faut attribuer l'invention de l'écriture qui naquit dans l'une des tribus soumises, et qui se répandit sur tout le pays. Ces vainqueurs devinrent les Égyptiens pharaoniques. Toutes les traditions du pays montrent qu'ils vinrent du sud. Le sud a toujours le pas sur le nord, et leur arrivée de Pount paraît prouvée parce que Pount n'est jamais cité comme un pays étranger.

La civilisation égyptienne est chamitique; elle est due à d'anciens habitants du sud de l'Arabie qui, avant les temps historiques, s'établirent dans la vallée du Nil. C'est là ce qui semble ressortir des traditions du pays et des rares renseignements que nous possédons sur ces âges reculés.

Édouard NAVILLE.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

ANDRÉ MICHEL.

Né à Montpellier en 1853, André Michel, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1918, est mort à Paris le 13 octobre 1925. Pendant de longues années, successeur de son maître et ami Courajod, il fut conservateur de la sculpture du Moyen âge et de la Renaissance et professeur très écouté à l'École du Louvre. Michel a écrit un très grand nombre de livres et d'articles, notamment à la *Gazette des Beaux-Arts* et au *Journal des Débats ;* beaucoup ont été réunis en volumes. Mais son nom reste surtout attaché à deux grandes entreprises, l'une et l'autre faites en collaboration : à l'édition, en trois volumes, des *Leçons* de Courajod à l'École du Louvre, et à la grande *Histoire de l'art*, aujourd'hui presque achevée, que publie la maison Colin, œuvre de premier ordre, sans égale à l'étranger pour la bonne ordonnance et la sûreté du goût. André Michel était à tous égards un homme admirable, d'une singulière élévation morale. Il supporta avec stoïcisme les malheurs affreux qui le frappèrent au cours de la guerre, où il perdit successivement un fils qui était un savant plein de promesses et une belle-fille tuée dans l'église Saint-Gervais, le vendredi saint 1918, par un coup de l'infâme *Bertha*. Depuis un an environ, ses facultés intellectuelles, longtemps si brillantes, avaient lentement décliné. Son testament, comme sa vie, fut d'un sage : il interdit toute délégation officielle à ses obsèques, tout discours. Ἐν εἰρήνῃ κοίμησις.

S. R.

GOBLET D'ALVIELLA.

Ancien vice-président du Sénat belge et ministre d'État, quelque temps professeur à l'Université, le comte Goblet d'Alviella est mort à Bruxelles, le 9 septembre 1925, à l'âge de 79 ans. Il avait été renversé la veille par une automobile en traversant l'avenue Louise.

Une carrière politique bien remplie n'avait pas empêché Goblet de trouver du temps pour d'importants travaux scientifiques; on lui doit surtout de bons ouvrages sur l'histoire des religions, en particulier le meilleur qu'on ait encore écrit sur la migration des symboles (croix gammée, etc.) [1]. C'était un homme plein de bon sens et d'un jugement droit; c'était aussi un homme courtois et serviable, qui n'avait que des amis.

S. R.

---

1. *Introd. à l'histoire des religions*, 1887-1889 ; *Croyances, rites, institutions*, 3 vol., 1911 ; *L'évolution religieuse chez les Hindous*, 1884 ; *La migration des symboles*, 1891, etc. Goblet a publié de nombreux articles dans la *Revue de l'Université de Bruxelles ;* il fut le premier, je crois, à faire connaître en français les théories de Rob. Smith sur le sacrifice.

PIERRE DE BIENKOWSKI (1865-1925).

Bien connu même en France, et surtout des lecteurs de notre *Revue*, par des recherches originales sur la forme des bustes romains et sur les représentations des Gaulois dans l'art antique, cet excellent archéologue est mort prématurément au mois d'août 1925. Il était sans conteste, en Pologne, le meilleur connaisseur de l'art gréco-romain, comme Morawski, mort peu de temps avant lui, était le meilleur philologue; les vides qu'ils laissent ne seront pas remplis de si tôt.

Formé au lycée de Leopol, docteur ès lettres en 1888, il se familiarisa avec l'archéologie à l'Université de Berlin, au séminaire archéologique de Vienne, puis à Rome et à Athènes, où il passa deux ans. En 1901, il fut nommé professeur à l'Université de Cracovie, puis (1905) directeur du séminaire archéologique et (1920) directeur du séminaire et du cabinet d'archéologie classique. L'Académie des sciences de Cracovie l'élut en 1917. Il était depuis 1899 membre actif de l'Institut archéologique de Vienne. Doyen de la Faculté des lettres de Cracovie (1908-9), il fit partie en 1910 d'une mission de fouilles en Égypte organisée par l'Académie des sciences et le Musée d'histoire de l'art à Vienne.

Ses publications, très dispersées, sont en partie en langue polonaise, d'autres en latin, en allemand, en anglais, en italien, en français et même en russe. Grâce à l'obligeance de sa veuve, je peux en donner ici la liste[1]. On veut espérer qu'elles seront un jour réunies, et surtout que le second volume du grand ouvrage sur les représentations des Gaulois, dont il remit le manuscrit à l'Académie cracovienne peu de jours avant sa mort, ne tardera pas à voir le jour.

S. Reinach.

Bibliographie. — *Œuvres inéd. de Cristoph. Warszewicki*, 1887. — *De fontib. hist. Sertorianae*, 1890. — *Stud. üb. Chronol. und Gesch. des sertor. Krieges*, in *Wien. Stud.*, XIII. — *Lo Scudo di Achille*, in *Röm. Mitt.*, VII. — *Nouvelles découv. archéol.*, in *Przeglad Polski*, XXV, XXVI. — *L. Cornelius Pusio*, in *Röm. Mitth.*, VII. — Trad. en polonais du tome II de Lanckoronski, *Les villes de Pamphylie*, etc., 1906. — *De perioches homericae exordio tegulae inscripto*, 1893. — *Malocchio*, in *Eran. Vindob.*, 1893. — *Sur le costume grec*, in *Eos*, I. — *L'hist. des formes du buste antique*, in *Diss. Acad. Sc. Cracov.*, XXIV, 1895. — *Deux œuvres de l'école de Praxitèle*, in *Rev. arch.*, 1895. — *A flying Eros*, in *Journ. Hell. Stud.*, 1905 [terre-cuite fausse]. — *Der Fauno colla macchia und der junge Kentaur*, in *Sert. Hartel.*, 1895. — *L'impressionisme dans l'art rom. et chrét.*, in *Przeglad Polski*, XXXI. — *Tarentiner Reliefs*, in *Oest. Jahresh.*, 1898. — *Zwei Skulpturen der praxit. Schule*, *ibid.*, 1899. — *Ueber eine Stat. polykl. Stiles*, in *Festschr. Benndorf*, 1898. — *Zwei attische Amphoren in Madrid*, in *Oest. Jahresh.*, 1900. — *Sarmates et Roxolans dans l'Art rom.*, in *Mém. Congrès hist. polonais*, 1900. — *De simulacris barbararum gentium*, 1900. — *Skythische Wagen*, in *Festheft Bormann*, 1902. — *Peuples anciens à coiffure féminine*, in *Bull. Ac. Sc Crac.*, 1902. — *Chars de terre cuite de Kertch*, in *Izwiestja Imp. arch. Komm.*, 1904. — *Zu Tacitus Germ.*, XVII, in *Festschr. O. Hirschfeld*, 1903, et

---

1. Je dois aussi remercier M. R. Gostkowski, qui m'a adressé une notice sur le défunt, insistant sur les services qu'il a rendus à l'enseignement de l'archéologie en Pologne.

Bull. Ac. Sc. Crac., 1903. — *Reliefs du jardin Boboli*, *ibid.* — *Nouv. découv. sur le Forum*, in *Eos*, 1902. — *Faux archéol.*, *ibid.*, 1903. — *Relief avec combat de barbares en Espagne*, in *Br. Br. Denkm.*, pl. 590. — *Nouv. théories sur l'Art chrétien*, in *Przeglad Polski*, XXXIX. — *De aliquot Mus. princip. Czartoryski monum.*, in *Stromata Morawski*. — *De Aeneia fabula in anaglypho*, in *Eos*, XIII. — *Die Darstellung der Gallier in der hellenistischen Kunst* **, t. I, 1908. — *Comment les Grecs plaçaient leurs monuments*, in *Przeglad Polski*, XLIII. — *De ephebi attici capite Cracov.*, in *Eranos vindob.*, 1909. — *De prototypo rom. adorationis Magorum*, in *Eos*, XVII. — *Compte rendu d'un voyage en Egypte*, in *CR. Ac. Sc. Crac.*, 1911. — *Projet de fouilles de Sterret en Asie-Mineure*, in *Eos*, XVIII. — *Fragment d'une compos. pittor. de l'ép. hellénist.*, in *CR. Acad. Sc. Crac.*, 1912. — *De speculis etruscis et cista in Mus. Czartoryski*, 1912. — *Statue impériale à Pola*, in *Festheft Gomperz*, 1912. — *L'Institut biblique et la palestinologie*, in *Eos*, XIX. — *Laocoon en Pologne* in *CR. Ac. Sc. Crac.*, IX. — *Decorazione degli askoi apuli*, in *Neapolis*, 1913. — *Appliques gréco-rom. repr. des luttes avec des barbares*, in *CR. Acad. Sc. Crac.*, 1913. — *Scènes de guerre dans la coroplast. de l'Ital. mérid.*, *ibid.*, 1914. — *Monum. de Paul Émile à Delphes*, *ibid.*, 1914. — *De signis varianis a Roma receptis in anaglypho*, in *Eos*, XX, et *Germania*, II. — *Borée et Orithye sur des vases à Cracovie et à Oxford*, 1916. — *En mém. de Hadaczek*, in *Eos*, XX. — *Quelques mon. ant. de Crac.* in *CR. Acad. Sc. Crac.*, 1916. — *Balles antiques*, 1917. — *Disque en terre cuite du Mus. Czartor.*, 1917. — *Études sur des bas-rel. rom.*, in *CR. Acad. Sc. Crac.*, 1917. *Lécythes grecs dans les coll. de Crac.*, *ibid.*, 1917. — *De pace romana in anaglypho expr.*, in *Eos*, XXII. — *Prét. œuvres d'art de l'âge de la pierre*, in *Wiadomosci*, 1918. — *Tête gréco-égyptienne en Posnanie*, in *Przeglad. Archeol.*, 1919. — *Sculpt. gréco-rom. en marbre à Cracovie*, in *CR. Ac. Sc. Crac.*, 1919. — *Sculptures en marbre au château de Goluchov*, 1920. — *Trésor d'argent de Choniockov en Volhynie*, in *CR. Ac. Sc. Crac.*, 1917, 1920. — *Tracht des röm. Heeres in der spät. Kaiserzeit*, in *Oest. Jahresh.*, 1918-19. — *Trouvailles gallo-rom. dans le territ. polonais*, in *Przeglad Archeol.*, 1921. — *Bustes d'empereurs au château de Posen*, 1923. — *Relief Mattei inexpliqué*, in *Charisteria Morawski*, 1923. — *Fragm. d'une frise à Mantoue et Rome*, in *Strén. Buliciana*, 1924. — *De novo Galli capite Deli reperto*, in *Eos*, 1923. — *Un type masculin de la sculpt. rom. tardive*, in *CR. Ac. Cr.*, 1923. — *Les Bastarnes dans la sculpt. rom.*, *ibid.*, 1923. — *Sapho à Rome et Homère à Pompéi*, in *Eos*, 1923. — *Infl. des mon. ant. sur Fra Angelico et Titien*, in *Mél. O. Balcer*, 1925. — *Vases cypriotes à Goluchov*, in *Wiadomosci Archeol.*, 1924.

G. A. SCHWEINFURTH

Né en 1836 à Riga, ce grand botaniste et explorateur de l'Afrique est mort à Berlin, le 19 septembre 1925, dans sa quatre-vingt-neuvième année. Il appartient à l'archéologie par la part importante qu'il a prise dans l'étude de l'âge de la pierre en Égypte, en Palestine et en Tunisie. Ses mémoires et communications à ce sujet ont paru surtout dans la *Zeitschrift für Ethnologie* et les *Verhandlungen* de la Société ethnographique de Berlin; le Musée de Saint-Germain possède de lui une série de précieux tirages à part [1].

S. R.

---

1. Je signale les suivants : *Lexique préhistorique allemand français*, 1906 (introuvable); *L'âge de la pierre dans la Haute-Égypte*, extr. des *Annales des antiq. de l'Egypte*, 1905 ; *L'origine des Egyptiens*, extr. du *Bull. Soc. khédiv. de Géographie*, 1897 ; *Les nains de l'Afrique*, in *Vossische Zeitung*, 8 juin 1905 ; *Le blé sauvage en Palestine*, extr. de *Berichte der Botanischen Gesellschaft*, 1908 ; *Images d'animaux en silex d'Egypte*, in *Die Umschau*, 3 oct. 1908.

GUSTAV HERBIG.

Herbig vient de mourir à Munich, le 1[er] octobre 1925, après une courte maladie, frappé à 57 ans, en pleine activité scientifique. Il était né à Kaiserslautern (Palatinat), en 1868. Philologue, élève de Christ, il avait soutenu sa thèse en 1891 à Munich : *Zur Chronologie der Pindarischen Siegesgesänge* (publiée dans les *Commentationes philologicæ Monacenses*, 1891). Il était ensuite entré à la Bibliothèque de Munich, où il resta jusqu'en 1913. C'est là qu'il devint linguiste. Sa première publication en cette matière, *Aktionsart und Zeitstufe, Beiträge zur Funktionslehre des indogermanischen Verbum*, a paru en 1895 (Dissert. Munich). En 1910, une thèse d'habilitation *Tituli Faleriorum veterum* lui valut le titre de *Privatdocent der indogermanischen Sprachen* à Munich. Sa leçon inaugurale *Epigraphik und Sprachwissenschaft* a été publiée dans les *Neue Jahrb. f. Klass. Altert.*, 1910, 1, p. 571-579. En 1913, il fut appelé comme professeur ordinaire à Rostock d'où il passa à Breslau en 1921 pour revenir à Munich en 1922 à la chaire de grammaire comparée des langues indo-européennes.

Dès 1901, Pauli l'avait associé à son travail de préparation du *Corpus* des inscriptions étrusques. On trouvera des détails sur les voyages qu'il fit à cette occasion en Italie dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1904, p. 283-296; 489-520; 1908, p. 30*-34*. En 1907, il succéda à Pauli comme rédacteur du *Corpus* au côté de Danielsson.

Depuis le début du siècle, c'est au *Corpus* étrusque que Herbig a consacré la plus grande part de son activité. Au printemps dernier il était retourné en Italie pour mettre la dernière main aux livraisons de Capoue et de Bologne. Celle de Vulci (C. I. E., II, 1, 2) avait paru en 1923, peu après le premier supplément qui contient le texte de la momie d'Agram. Il me demandait de faire connaître en France la reprise de la publication interrompue depuis la guerre. On pouvait certes espérer de lui qu'il la mènerait à bonne fin. Danielsson, très âgé aujourd'hui, reste seul à la tête de l'entreprise, mais le nom de Herbig demeurera justement associé au sien, à ceux de Pauli et de Deecke.

Malgré sa disparition prématurée, Herbig a exercé sur les études d'étruscologie une influence profonde et bienfaisante. Il fut tout d'abord un excellent informateur et initiateur. Pour qui veut se tenir ou se mettre au courant son *Bericht ueber die Fortschritte der Etruskologie fur die Iahre* 1894-1907, dans le Bursian *Jahresbericht*, 140, 1908, p. 79-145 (faisant suite à celui de Deecke, *ibid.*, 87, 1895, suppl.) est le plus utile des guides. Il a pour suite naturelle deux articles de doctrine tels que, seul, pouvait les écrire un linguiste : *Indogermanische Sprachwissenschaft u. Etruskologie* et *Etruskisches Latein* dans les *Indogerm. Forsch.*, 26 (1909), p. 360, 381; 37 (1916-17), p. 163-187 et 38 (1918-19). L'hypothèse de l'origine indo-européenne de la langue étrusque, y montre-t-il, est caduque. Il existe cependant, dans les racines, dans les suffixes, dans les désinences, des liens entre l'étrusque et les langues italiques; mais ces liens n'ont pas été tressés par une préhistoire très ancienne. De sa science et de sa méthode de linguiste on trouvera de bons exemples dans sa première publication relative à la momie d'Agram, *Abhandl. Bayer. Akad., Phil., hist. Classe*, 25, 4 (1911), p. 1-45; dans ses articles de *Glotta*,

IV, 1913, p. 165-187; V, 1914, *Die Faliskische Casusendung oi*, p. 237-240; et *Zur Mouillierung des l im Vulgärlateinischen*, p. 248-253. Un autre article de lui a paru dans *Glotta*, XII, 1921, p. 230-234; il y est question des inscriptions falisques nouvellement découvertes. Citons encore : *Keltoligurische Inschriften aus Giubiasco* dans *Anz. f. schweiz. Altertk.*, 1905, p. 187-205; *Eine oskische Altarinschrift aus Lukanien*, dans *Philologus*, XXVII (73), 1916, p. 449-461, et *Satre-Saturnus*, *ibid.*, XXVIII (74), 1917, p. 446-459. *Tyro und Flere*, dans *Hermes*, 51, 1916, p. 465-474; *Bargina* dans *Aufsätze zur Kultur u. Sprachgeschichte Ernst Kuhn gewidmet*, 1916, p. 171-175. Parmi ces articles, les uns sont d'élégantes études de détail, les autres, des publications d'inscriptions. Éditeur du *Corpus*, Herbig a offert à de nombreuses revues les prémices de ses découvertes, afin, dit-il bien, d'éprouver ses propres idées. Une méthode prudente est pour lui la règle. Nous trouvons son principe excellemment formulé en conclusion de la publication d'une inscription de Suessula dans *Rhein. Mus.*, 64, 1909, p. 120-136; p. 136 : « On ne saurait faire mieux que décomposer grammaticalement de telles inscriptions et déterminer la fonction de chacune des parties de la phrase. Cette méthode peut s'étendre à beaucoup d'autres inscriptions qui se trouvent comparables entre elles; elle aboutit à des progrès certains. C'est, en dernière analyse, celle-là même que W. Schulze a appliquée à l'analyse grammaticale des noms propres sans s'occuper de la signification étymologique des racines ou des suffixes. Vouloir à tout prix donner des traductions complètes d'inscriptions un peu longues et qui se présentent souvent sans séparation des mots, est, dans l'état actuel de nos connaissances, une faute de méthode qui ne peut conduire qu'à de nouvelles et graves erreurs. »

Herbig était, paraît-il, brillant orateur et sa parole faisait grande impression dans les congrès scientifiques qu'il fréquentait assidûment. On trouve, en effet, même dans ses articles les plus menus, une fermeté de pensée et de style qui indique un esprit vigoureux et, lorsqu'il écrit pour un public moins spécialisé que les purs étruscologues, une richesse d'idées qui est d'un maître. Les *Neue Jahrbücher f. Klass. Altert*,. 31, 1913, p. 453-461, ont publié le discours qu'il prononça au III[e] Congrès international d'anthropologie, à Rome, en octobre 1912, sur les tâches qui s'imposaient désormais à l'archéologie étrusque. Ce linguiste n'était pas seulement devenu un épigraphiste mais aussi un archéologue. Le programme qu'il traçait alors reste à l'ordre du jour.

« Laissons de côté, pour le moment, disait-il, les questions qui, comme celle des origines étrusques, exigent encore de nombreux travaux préparatoires. Sachons nous contenter d'objectifs strictement limités. Cette méthode modeste nous conduit, par des détours infinis, à travers des bas-fonds qui paraissent parfois stériles; on avance cependant et on a l'avantage de garder le contact avec le sol et la réalité des faits... Le problème étrusque n'est pas un problème de mathématique que peut résoudre une intuition de génie; c'est un problème historique exigeant la connaissance approfondie de milliers de détails et pour lequel il faut conduire de front l'archéologie, la linguistique et la philologie; il faut considérer à la fois le mot et la chose. Accordons plus de prix au fait nouveau qu'aux idées prétendues définitives... » Il réclamait en conséquence des fouilles exhaustives dans une grande ville étrusque telle que Véies. On sait que ces fouilles entreprises dès 1914 ont déjà produit

d'excellents résultats. Il faut surtout, disait-il, s'appliquer à rendre plus abordable le matériel archéologique étrusque que nous possédons. Il citait comme un modèle la publication des stèles étrusques de Bologne par Ducati; un élève de Körte devait publier de même, annonçait-il, les cippes de Chiusi; Milani avait projeté un corpus des stèles étrusques; il faudrait aussi un corpus des portraits étrusques depuis les masques funéraires jusqu'à la statue de l'*Arringatore* — un corpus des monnaies étrusques — un corpus des dieux étrusques, tels qu'ils apparaissent sur les miroirs, les monnaies, les gemmes, les statuettes... Lui-même, sans entreprendre un autre corpus que celui des inscriptions, donnait un exemple de ces études qui, dans le silence des inscriptions, font parler les monuments figurés que nous possédons en si grand nombre. Tel est son article sur *la Religion et le culte des Étrusques*, publié d'abord en anglais en 1913 dans J. Hastings, *Encyclopaedia of Religions and Ethics*, vol. V, p. 532-540, et sous une forme plus développée dans les *Mitteil. d. Schlesischen Gesellschaft f. Volkskunde*, Breslau, XXIII, 1922, p. 1-28.

Tandis qu'il indiquait ainsi la voie à ses confrères, lui-même à l'improviste s'engageait dans un chemin particulièrement ardu. Dès 1914 il communiquait à l'Académie de Munich sa comparaison si frappante et inattendue entre les noms propres étrusques et ceux d'Asie Mineure : *Kleinasiatisch-Etruskische Namengleichung* dans *Sitzungsber.*, 1914, p. 1-39. Comme plusieurs autres spécialistes de la linguistique indo-européenne il se trouvait attiré en Asie Mineure et même jusqu'au centre du continent asiatique par les découvertes de langues nouvelles qui s'y multipliaient. Moins que tout autre, un étruscologue, dont tant de circonstances dirigent les regards du côté de l'Orient, pouvait échapper à la tentation. Voici donc dans la *Deutsche Litteraturzeitung* de 1916, col. 421-431, un article *Die Hethiter Frage* d'après les travaux de Éd. Meyer, de Hrozny et de Delitzsch et dans l'*Orientalische Litteraturzeitung*, 25, 1922, col. 425-429, un substantiel compte rendu de Sieg et Siegling, *Tocharische Sprachreste*. L'année précédente, il avait rendu compte dans la même revue (24, 1921, col. 317-320) du travail de son collaborateur Danielsson, *Zu den lydischen Inschriften* et ce compte rendu constitue lui-même un excellent article. La même année il publiait dans les *Göttingischen Gelehrten Anzeigen* (1921, p. 193-218) une longue analyse critique des cinq premiers fascicules des *Boghazköi-Studien*, prenant lui-même position dans les nombreuses discussions soulevées par les nouveaux textes. Je n'ai pu mettre la main sur ses deux dernières publications : *Wege und Ziele der hettitischen Sprachforschung*, dans l'*Indog. Jahrbuch*, 8, et *Die Geheimsprache der disciplina etrusca* dans les *Sitzungsber. d. bayer. Akad.*, 1923. « Je m'acharne, m'écrivait-il en janvier dernier, après le *Corpus* des restes de la langue lydienne (Buckler, *Sardis*, II, 2) et j'espère faire réaliser un joli progrès à la question lydo-étrusque. » Il avait communiqué au *Congrès des orientalistes* tenu à Munich durant l'automne de 1924 un rapport (encore inédit) sur ce sujet et ç'avait été, paraît-il, l'événement du Congrès.

Je n'ai pas connu personnellement Herbig. Il était, me dit-on, fort aimable et gai; on trouverait un excellent portrait de lui-même par lui-même dans le rapport qu'il publia en 1919 sur le cinquième centenaire de l'Université de Rostock dont il était alors recteur. Ses articles de polémique indiquent un homme de parfait bon sens et de juste mesure, alliant une parfaite courtoisie à la fermeté d'opinions toujours appuyées de solides raisons (cf. p. ex :

Orient. Littzt., 24, 1921, col. 157-8; *Deutsche Littzt.*, 1916, col. 709-714; *Berl. Phil. Wochensch.*, 1916, col. 431-8, ou bien encore, *Indogerm. Forsch.*, 26, 1909, p. 362, son jugement sur Trombetti et, en particulier, son intervention pleine de mesure dans l'âpreté des querelles orientales, *Götting. Gelehrt. Anz.*, 1921, p. 209 sq.). Il avait lié en Italie de solides amitiés, et y jouissait d'une grande autorité. Par ses qualités, comme par la solidité et la variété de sa science, il a pris une part de premier ordre au mouvement scientifique en particulier de ces quinze dernières années. Les années à venir semblaient s'annoncer encore plus fécondes en résultats. Sa perte sera douloureusement ressentie non seulement dans son pays mais par tous ceux qui s'intéressent aux études dans lesquelles il tenait rang de maître.

A. Grenier.

A propos de Hase.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1883, Michel Bréal a donné un charmant article sur la jeunesse de Hase, d'après ses lettres publiées dans la *Deutsche Rundschau* de 1880-1881. Ignorant ces publications, M. C. Pitollet a raconté la même histoire dans une brochure assez mal imprimée (*le Père Hase*, in *La Renaissance d'Occident*, Bruxelles, 1922). Il dit avoir pris connaissance de l'original du journal de voyage de Hase en Allemagne, entre les mains du docteur O. Heine à Breslau. Évidemment, ce dernier a été d'autant plus empressé à laisser copier ce manuscrit qu'il avait déjà eu l'honneur, du moins partiel, d'une divulgation. — La comparaison de cette brochure avec l'article de Bréal n'est pas, tant s'en faut, défavorable à celui-ci. Mais il y a, dans la brochure, quelques anecdotes nouvelles pour moi, tirées des *Souvenirs de Belleval* (1895) et d'autres sources; on peut la joindre au dossier du grand helléniste et très mauvais homme dont on écrira quelque jour une savoureuse biographie, quand le document essentiel — le texte grec original de ses *Mémoires* — aura été retrouvé.

S. R

Les sceaux de l'Indus.

Dans la vallée de l'Indus, à une grande profondeur, on a trouvé des sceaux marqués de caractères ayant quelque analogie avec la primitive écriture sumérienne. Cette révélation a inspiré le livre dont voici le titre : L. X. Waddell, *The Indo-Sumerian seals deciphered, discovering Sumerians of Indus Valley as Phœnicians, Barats, Goths and famous Vedic Aryans* (Luzac). Un compte rendu anonyme dans le *Times Lit. Suppl.* (24 septembre 1925, p. 618) prétend réduire cette « découverte » à néant. X.

Le sarcophage de Toutankhamon.

L'ouverture du sarcophage (nov. 1925) a pleinement répondu aux espérances des explorateurs. On signale, parmi les trouvailles, un diadème royal, deux poignards à manche de cristal, un grand nombre de bagues et de bracelets en or massif, des sandales d'or, etc. La liste complète de ces merveilleux bijoux a été donnée dans le *Times* du 20 novembre. Le corps

du roi est celui d'un jeune homme de 17 ans; la tête était couverte d'un masque d'or. Le sarcophage a été transporté au Musée du Caire.

X.

Les statues d'Akhenaten.

Plusieurs fragments de grandes statues en calcaire du roi hérétique (vers 1350), récemment exhumées à Karnak, ont paru, au premier abord, de vraies caricatures, tant la longueur du nez et la largeur de la bouche sont exagérées. De caricatures, il ne saurait être question, mais on peut dire que l'artiste — ou les artistes — ont été préoccupés de rendre un type individuel quelque peu anormal jusqu'à en exagérer les caractères. On ferait des observations analogues sur plusieurs portraits de Charles-Quint [1].

S. R.

Une stèle de Thoutmès IV.

En creusant le sol en avant du Sphinx pour le préserver de l'envahissement des sables, on a trouvé une stèle de Thoutmès IV rappelant l'exécution d'un travail analogue sous son règne (vers 1466) pour réparer le temple qui existait entre les pattes du sphinx. L'inscription rapporte que le dieu Harmachis apparut en songe à Thoutmès, lui promettant puissance et longue vie s'il dégageait le sphinx des sables qui menaçaient de l'ensevelir (*Times*, 22 octobre 1925, p. 16).

X.

Réplique de M. H. de Genouillac à un compte rendu du docteur Andrae.

En 1911, chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'une mission archéologique, je demandai au Gouvernement turc la concession du site d'El-Akhymer, ancienne Kich. L'autorisation promise par la direction ottomane du service des Antiquités rencontra un moment des difficultés.

Arrivé à Hillé, en janvier 1912, je rendis d'abord visite aux archéologues allemands de Babylone, mes futurs voisins... à 30 kilomètres. Le chef de la mission allemande, le docteur Koldewey, ne me cacha pas qu'il avait fait faire toutes les oppositions possibles, y compris une démarche du tout-puissant ambassadeur d'Allemagne auprès de la Porte, le baron Marschall von Biberstein, contre cette concession d'un site trop rapproché de Babylone qu'il avait « oublié » de mentionner en demandant les ruines de Babylone et ses environs. Le docteur Koldewey assurait en même temps que, la chose réglée, il se comporterait en bon collègue envers les fouilleurs français; je n'ai jamais mis en doute que cette parole ait été tenue par l'éminent archéologue.

Mais quatorze jours après le début des travaux à El-Akhymer, le principal collaborateur de M. Koldewey, M. Buddensieg, venait en voisin visiter les tranchées françaises : il ne put cacher son étonnement pour la chance extraordinaire qui accompagnait les premières recherches. J'avais déjà découvert un palais, une forteresse, des tombeaux, quantité d'objets et de tablettes. M. Buddensieg était rêveur et répétait ses marques d'admiration pour le site choisi par ses hôtes. Ce jour même, la cessation des travaux était signalée

1. Trois photographies d'après les statues de Karnak ont été publiées dans le *Times* du 3 septembre 1925, p. 14.

à 11 h. 30, au moment où mon architecte et moi nous nous mettions à table, avec les trois archéologues allemands, par un signe fait avec le drapeau français (d'ordinaire placé près de ma tente), hissé à cet instant sur un petit tertre. M. Buddensieg en prenait une photographie qui devait être remise plus tard au wali de Bagdad. M. Buddensieg fit les réflexions les plus insistantes et sur la présence du drapeau français et sur le malheur pour les archéologues allemands, spécialement pour lui qui désirait un champ d'opération personnel, de n'avoir pu obtenir le site d'El-Akhymer. Son insistance fut telle que sur le moment même, tapant familièrement sur l'épaule de Buddensieg, je lui dis textuellement : « Allons, vous n'allez pas me faire des ennuis avec mon drapeau! »

Le lendemain de cette visite, une dénonciation était faite par Bédry bey, le commissaire appointé par les fouilleurs allemands, en dehors et à l'insu de l'autorité locale — et de l'intéressé — au sujet de ce drapeau.

En dépit des allégations du docteur Andrae qui se fait ici hors de propos le défenseur « des méchants Allemands » (lisez « innocents et calomniés »), je n'ai nullement dit que l'interruption de mes fouilles ait été causée par « les Allemands » — généralisation tendancieuse — car je sortis justifié d'une enquête que j'avais exigée et je fus autorisé par les Gouvernements turc et français à reprendre en 1913 et 1914 mes travaux : en 1913, la maladie; en 1914, la guerre m'en empêchèrent seules. J'ai dit qu'un des collaborateurs de M. Koldewey — M. Buddensieg, puisqu'on désire que je précise — avait intrigué contre ma mission. N'est-ce pas lui qui a décrit au docteur Andrae, inexactement du reste comme je puis le prouver, « le drapeau tricolore de soie frangé d'or? N'est-ce pas lui qui avait pris la photographie du pavillon au tertre du campement, envoyée avec la dénonciation au fameux Djemal pacha? Quant au *fait*, il ne s'agit pas de savoir s'il y avait besoin d'une dénonciation pour que le drapeau soulevât un incident, mais si elle eut lieu et si celui que j'ai désigné en est responsable. Quant au droit et aux précédents, ce sont ceux de Sarzec, de Cros et d'un excellent savant allemand, le docteur Hugo Grothe (*Geographische Character-bilder aus der Asiatischen Türkei*, 1909, pl. LIV). En réalité, l'article du docteur Andrae n'est, sous la signature d'un éminent archéologue à qui l'on doit du meilleur travail, qu'une réplique de M. Buddensieg à une note discrète de mes *Premières Recherches archéologiques à Kich*, où il s'est senti visé.

Mais voici plus grave. Il est absolument faux que le commissaire Bédry bey m'ait demandé le retrait du pavillon; il venait toutes les semaines et ne m'a avoué sa dénonciation, après l'avoir niée avec serment, qu'un mois après l'incident clos et parce que je lui mettais sous les yeux les documents probants communiqués par le caïmacam d'Hilleh. C'est une odieuse calomnie, de prétendre, en soulignant le titre d'abbé invoqué juste à cette ligne, que j'aie frappé ou menacé le commissaire ottoman. Je l'ai seulement reçu sans l'inviter à déjeuner, — ce qui lui a peut-être été plus sensible, — et j'ai chassé son moucre qui cherchait à soulever mes ouvriers et m'avait insulté : voilà la stricte vérité. L'enquête du cadi d'Hilleh fut si probante en cette affaire qu'on me proposa, à la fin de ma déposition, que le moucre Nedjem fût condamné à un mois de prison; le considérant comme un sous-ordre irresponsable, je demandai et obtins sa libération immédiate.

Encore une fois, de qui le Dr Andrae tient-il ces commérages et que

viennent-ils faire dans une revue scientifique? Après cela, ses lecteurs seront bien renseignés sur le matériel scientifique présenté en 90 planches de dessin et de phototypie. Je conviendrai allégrement que j'avais quelque expérience à acquérir en débutant sans maître dans l'art des fouilles et que j'aurais pu calculer l'échelle des plans par rapport aux réductions photographiques, même à défaut des notes de mon architecte que je n'avais plus; mais on pourra comparer le plan de Kich que j'ai donné et celui de Langdon, et l'on appréciera s'il y a tant à se réjouir et à « saluer » l'événement parce que le site n'est plus entre mes mains. Au reste, je n'ai dit adieu ni à l'archéologie ni aux fouilles, n'en déplaise au Dr Andrae, et tout le monde n'a peut-être pas lieu de se réjouir des conséquences de la guerre sur les carrières archéologiques.

De l'ouvrage, pas un document, pas un texte, pas un résultat scientifique n'est même mentionné, point même les sépultures, la céramique, le décor des tours à étages; mais on lit une querelle sur la pagination et les sous-titres de ma publication; on rencontre contre moi l'étrange reproche d'avoir employé à Kich trop d'ouvriers et, en trop peu de temps [1], trouvé trop d'objets, parce qu'il n'y avait à en surveiller la découverte que « quatre yeux » français là où il aurait fallu dix yeux allemands!

En terminant, M. Andrae, après avoir offert ses services aux Américains, fait encore allusion d'une façon peu élégante au drapeau qui à ses yeux ne doit couvrir que les consulats et maisons commerciales. Travailler tout ensemble pour la science et l'honneur scientifique de son pays est cependant chose possible et honorable, qui trouve en France et ailleurs des ouvriers désintéressés; cela flaire moins l'esprit de boutique que certain compte rendu où se trahit la jalousie personnelle, la « querelle d'Allemand » contre un trop heureux archéologue français.

Henri de Genouillac.

Pro Assyria. La chimie assyrienne.

Un critique anonyme, mais certainement très compétent, s'élève contre une phrase de M. Delaporte qui dénie tout progrès scientifique aux Assyriens (*Times Lit. Suppl.*, 1925, p. 684). « Ils nous ont laissé une série extraordinairement intéressante de tablettes relatives à la fabrication du verre, dont la Babylonie archaïque ne savait rien; ils ont systématisé les catalogues scientifiques d'oiseaux, d'animaux et surtout de plantes, très supérieurs, en cela, aux peuples du sud; ils ont montré des talents spéciaux pour la fabrication de dictionnaires de tout genre. En outre, pour l'art militaire, ils étaient très supérieurs à leurs voisins. » La même question a été traité en détail par M. R. Campbell (le correspondant anonyme ?), qui, développant une thèse d'abord avancée par M. Zimmern, s'est efforcé d'établir que les Assyriens connaissaient beaucoup de procédés techniques dont l'invention est attribuée au moyen âge européen, en particulier la fabrication de différents verres de couleur et de substances destinées à la décoration des édifices. On comprend dès lors qu'Assurbanipal se soit vanté d'avoir réuni

1. Si le Dr Andrae avait lu avec attention, il aurait corrigé l'erreur typographique évidente et lu 28 *janvier* et non février, ce qui ajoute un mois sur deux et demi.

dans sa bibliothèque « toute la science du dieu Nebo ». C'est bien à tort qu'on se représente les Assyriens comme des guerriers ne sachant que détruire; leur savoir, fondé sur celui des Babyloniens, a été considérable et l'explication de leurs textes techniques le démontrera de plus en plus [1]. — Voilà une discussion qui menace de durer longtemps, car il se peut que les inventeurs et techniciens, au service du militarisme assyrien, aient été formés en Babylonie, comme les Grecs travaillèrent plus tard pour les Romains. S. R.

Découvertes à Beisan.

L'expédition du Musée de Pensylvanie a découvert le temple d'Ashtaroth à Beisan (Scythopolis). Le 30 septembre fut exhumée une image de la déesse, auprès d'une niche contenant des serpents et des colombes de bronze. Le temple est un édifice oblong de la XIXe dynastie, avec trois colonnes de chaque côté. Dans la pierre d'angle était un coffret contenant des lingots d'électron. Ce temple aurait été détruit par le roi David [2] (?).

X.

La tombe du Sahara.

Dans le Hoggar, un tumulus maçonné, connu sous le nom de *tombeau de Tinhahan*, a été exploré en novembre-décembre 1925 par l'Américain M. Byron de Prorok, MM. Reygasse et Chapuis. Tinhahan, d'après une tradition orale, serait l'ancêtre de la noblesse touareg. Une chambre sépulcrale, déblayée avec soin, contenait le squelette d'une reine enveloppée de bandes de cuir rouge; parmi les objets recueillis, il y a des colliers, des bracelets, des anneaux d'or et d'autres objets, avec des paniers et des gourdes destinés à contenir des victuailles. Enfin, on signale une sculpture en pierre très grossière représentant une femme nue, haute de 0 m. 15 environ, la première œuvre de statuaire qui ait été découverte au Sahara [3]. Les fouilles seront continuées.

X.

Nouvelles de Grèce.

Après la trouvaille, il y a bientôt trois ans, des beaux reliefs palestriques signalés par nos soins à l'Académie (*BCH*, XLVI, 1922, p. 1 sqq.), plusieurs découvertes récentes, en Grèce, intéressent encore particulièrement les historiens de la sculpture antique.

Pour la période archaïque, outre la statuette déjà connue d'un fronton d'Éleusis (compagne de Koré s'enfuyant, dans la scène du rapt de la déesse) [4], on citera :

1° Une statue en ronde-bosse de guerrier casqué, complète presque jusqu'au bas du corps, de grandeur naturelle, exhumée à Sparte dans les fouilles an-

---

1. Campbell Thompson, *On the chemistry of the ancient Assyrians*, Londres, Luzac, 1925 (*Times Literary Supplement*, 10 sept. 1925, p. 582).
2. *The Times*, 7 et 15 oct., 17 et 19 nov. 1925.
3. Il est ridicule d'appeler ce magot « la Vénus libyque » et de l'attribuer à l'époque aurignacienne. Voir la *Dépêche algérienne*, 4 déc. 1925 (à Saint-Germain).
4. Présentée récemment à l'Académie par Th. Homolle (d'après une note de M. Kourouniotis, l'inventeur).

glaises de l'acropole, près du temple d'Athéna Chalkioikos. Elle n'appartient pas à un fronton, semble-t-il, en raison de ses dimensions, et de la taille à l'arrière; elle proviendrait plutôt d'un ex-voto isolé. L'art n'est pas sans rappeler celui des frontons d'Égine; le casque a certaines analogies directes avec celui d'un des géants de la frise du trésor des Siphniens. Cette pièce, fort intéressante, et qui doit être bientôt publiée par l'*Annual*, nous donnera des vues fort utiles sur l' « archaïsme avancé » en Laconie, période jusqu'ici insuffisamment connue; elle peut dater du début du v[e] siècle, et nous renseignerait ainsi sur l'action des influences ioniennes, dans un pays qu'on avait présenté à tort — il paraît bien, de plus en plus — comme indifférent à autre chose qu'à l'administration aristocratique ou à la guerre.

2° Une stèle bien conservée de Thasos, provenant des fouilles françaises, et dont l'ancien directeur parlera dans son prochain rapport annuel. Recueillie dans la nécropole de l'île, elle représente une dame assise, tenant une fleur, et qui rappelle la « Fileuse » du Louvre, de même provenance (Max. Collignon, *Florilegium de Vogüé*).

Par ailleurs, et pour une période plus récente, la mer nous a rendu, vers la mi-juin, un magnifique bronze, dont le sauvetage évoquera d'emblée le souvenir des fructueuses trouvailles de Cérigotto ou de Madhia.

Haut de 1 m. 30, il a été repêché à Marathon, dans les filets de marins qui, fort heureusement, n'ont pas tenté de dissimuler leur précieuse prise. La statue a été amenée presque aussitôt au Musée national, où, dès le 18 juin, quelques archéologues favorisés l'ont pu voir sur la « table d'opération », encore couverte d'oxydations et de concrétions calcaires, mais, dans l'ensemble et sous sa gangue, intacte. La tête, fort belle, n'a souffert nul dommage : les yeux, par exemple, pourvus de leur iris en émail rapporté, gardent un regard vivant. Le corps et les membres sont sans une écorchure; manque seulement l'extrémité du pied droit.

« L'éphèbe de Marathon », tel est le nom donné provisoirement à la statue dont aucun attribut ne permet jusqu'ici de préciser l'identité, est un *adolescent* sans doute couronné (traces d'attaches vers les tempes) et légèrement souriant. Sa pose, si eurythmique, rappelle encore les « athlètes verseurs » de l'école de Polyclète, par la convention de la jambe libre *(Spielbein)*, tandis qu'un hanchement encore à peine accusé ferait déjà pressentir les poses connues des Satyres, des Éros praxitéliens, par exemple. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un jeune Satyre : on avait cru voir (Arvanitopoulos) de petites cornes parmi les boucles de la chevelure, et certains, frappés aussi de la hardiesse du raccourci du bras gauche, prononçaient déjà le nom du « Satyriscos » lysippéen (à Athènes, d'après Pline); mais l'indice essentiel est contesté justement, ce qu'on a voulu prendre pour de petites cornes n'étant sans doute que de fortes boucles oxydées. Ni l'expression du visage calme et sérieux, ni la pose, ne répondent bien, d'ailleurs, à une telle hypothèse. Le bras droit, étendu et relevé, n'était pas encore ramené vers la tête, comme il est caractéristique par exemple pour l'Apollon « lycien ». Le geste, par là, pourrait paraître quelque peu proche de celui de l'Hermès portant Dionysos. En tout cas, l'éphèbe de Marathon ne tenait point de fruit : il a les doigts de la main droite presque réunis, laissant à peine le passage d'un fil ou d'une cordelette, ce qui exclurait sans doute aussi l'exégèse du « Verseur ». Par ailleurs, l'avant-bras gauche se détache en avant du corps, et la main, de

ce côté, est étendue bien à plat, la paume en dessus, les doigts joints, comme si elle avait supporté, sans effort, ou un objet *léger* (ce qui n'est pas exclu), ou plutôt peut-être *quelque chose de remuant, de vivant :* insecte, oiseau, petit animal. Une explication proche de celle qui a été fournie récemment pour l'éphèbe (?) de Cérigotto (*JHS*, XLIII, 1923, p. 142-143) a fait penser ici aussi à un jeu : une sorte de toupie aurait été mise en mouvement sur la paume (où il y a un léger trou de scellement circulaire), le fil du lancement passant (par ailleurs) entre les doigts de la main droite. Ces hypothèses sont incertaines; mais il y a lieu de prêter attention, certes, au mouvement de la tête et du regard; celui-ci est nettement dirigé vers la main tournée et ouverte à plat; ce qu'il y avait jadis sur cette main nous expliquerait donc l'énigme de l'attitude.

Il est difficile, avant le nettoyage, de se prononcer sur la technique : révélera-t-elle la façon directe d'un maître, ou le travail plus fade, quoique fort habile, d'un fondeur hellénistique « compilant » d'après de bons modèles du IVe siècle? Plusieurs impressions orienteraient la pensée vers cette seconde hypothèse. En tous cas, la statue repêchée est charmante, d'un très haut prix, et très digne d'être comparée à l'Eros de Madhia. Son état permet d'espérer qu'elle aura à subir au Musée d'Athènes moins de restaurations intempérantes que l'éphèbe de Cérigotto. Puissions-nous la revoir avec sa belle patine émeraude!

Puisqu'on a rappelé ici les deux bronzes de Madhia et de Cérigotto, il convient d'ajouter qu'à Marathon aussi, *il peut s'agir d'une cargaison naufragée.* Avec l'éphèbe de bronze, les pêcheurs grecs ont ramené dans leurs filets des débris de planches. Le Gouvernement grec a songé déjà à faire exécuter sur la place des dragages, que surveillerait M. Arvanitopoulos, aujourd'hui éphore d'Attique. Si d'autres œuvres d'art sont retrouvées un jour, elles éclaireront peut-être la première et précieuse prise des marins d'Attique. En attendant, ce n'est que pour mémoire qu'on peut ici rappeler l'existence d'une villa d'Hérode Atticus au fond de la baie de Marathon, villa d'où provient déjà aussi une statue de marbre qui se trouve au Musée national d'Athènes, dans la salle de la collection Dimitriou.

Ch. PICARD.

Août 1925.

Récentes fouilles en Crète.

Parlant à l'*Hellenic Society* à Londres (*Times*, 11 nov. 1925), Sir A. Evans a dit qu'il estimait à 100.000 âmes la population de Knossos au temps de sa plus grande prospérité. Au-dessous du palais de Knossos il y a les traces d'un palais plus ancien dont celui que l'École française déblaye à Mallia (côte nord de l'île) peut donner une idée. Là résidait, à son avis, un prêtre-roi, sorcier et sacrificateur, dont on a retrouvé deux instruments: une hache de bronze en forme de léopard et ornée de spirales; une énorme épée de bronze, avec dorure et bouton de cristal, plus grande que n'importe quelle arme du même métal trouvée en Europe. Ces objets doivent appartenir aux environs de l'an 2100 avant notre ère.

La continuation des fouilles à Knossos a fait découvrir plusieurs frag-

ments de fresques, dames en bleu assises et causant, éphèbes apportant des vases, nombreuse assemblée dans un théâtre.

X.

La tombe d'Hermès.

Au cours des fouilles commencées en 1915 sous l'église de S. Sebastiano à Rome, superposée à la basilique construite par le pape Damase en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, on a trouvé la tombe d'un affranchi nommé Hermès que M. le professeur Sayce croit pouvoir identifier à l'Hermès nommé par saint Paul dans son épître aux Romains (*Times*, 26 octobre 1925, p. 17).

X.

Fouilles de Girgenti (R. A., 1925, II, p. 165).

Nous recevons la lettre suivante :

« Je vous prie de rectifier les informations erronées données à la page 165 de la *Revue*. Je peux garantir l'exactitude de ce que j'écris, les fouilles ayant été exécutées sous la direction de notre Surintendance qui a délégué à cet effet le jeune inspecteur Pirro Marconi. Le capitaine Alex. Hardcastle a supporté les frais considérables des travaux: 1° A S. Nicolas, on a cherché, au moyen de tranchées descendant à 9 mètres, le théâtre qu'on y disait exister; *il n'y en a aucune trace ;* en revanche, on a trouvé les restes de constructions énormes aux flancs de la colline, peut-être d'un sanctuaire archaïque; 2° le soi-disant *Oratoire de Phalaris* est, d'après des fouilles récentes, une *cella* funéraire romaine du IIe siècle avant Jésus-Christ; on y a trouvé la moitié droite d'une grande inscription latine archaïque; le nom du fondateur du mausolée manque, mais on a son *cognomen*, PIVS; 3° les plus belles trouvailles furent faites à la petite église normande de S. Biagio, qui se trouve être un édicule de Déméter; dans le téménos on a déblayé deux beaux autels circulaires avec des quantités d'ex-voto en terre cuite, une centaine de lampes circulaires à plusieurs becs; 4° on a creusé des tranchées d'essai dans le temple de Héra et on y a recueilli des marbres de couleur. M. le Dr Marconi prépare une relation détaillée des fouilles de Girgenti. »

P. Orsi.

Les temples d'Apollon à Cyrène.

Une mission italienne composée de M. L. Pernier, C. Anti et G. Oliverio a exécuté des travaux sur l'emplacement du temple d'Apollon à Cyrène et a formulé les conclusions que voici :

Il y eut en cet endroit un périptère dorique de 6 sur 11 colonnes, construit par les premiers colons grecs au VIe siècle; ce temple, qui rappelle à certains égards celui de Héra à Olympie, était peint de vives couleurs et orné d'antéfixes en terre cuite.

Détruit par un incendie au cours du Ier siècle avant notre ère, il fut remplacé par un beau temple dont il subsiste des restes importants. Incendié à son tour, celui-ci fut reconstruit au IIIe siècle de notre ère, puis converti en église chrétienne; on a retrouvé un ange en marbre de cette époque.

Entre le temple d'Apollon et les thermes, la mission a reconnu les vestiges de deux petits temples et d'une fontaine d'époque hellénistique.

X.

Djémila.

Le 11 octobre 1925, en présence du gouverneur général de l'Algérie, les ruines de Djémila (Cuicul) ont été ouvertes au public. Les réparations nécessaires ont été faites sous la direction de l'architecte Albert Ballu. Une lettre insérée par le *Times* (13 octobre, p. 15) a vanté la beauté du site et prédit aux ruines de Djémila une notoriété comparable à celle de Timgad [1].

X.

Un nouveau dieu celtique.

Au Musée de la Société archéologique, dans la ville de Choumen (Bulgarie du Nord), est conservé un monument, qui, quoique entré depuis longtemps dans ses collections, est resté jusqu'à présent inconnu.

C'est un autel quadrangulaire de calcaire, la face antérieure et les faces latérales moulurées, la face postérieure à peine dégrossie. Il est haut de 0 m. 73 à sa partie supérieure, large de 0 m. 49, épais de 0 m. 19 ; au milieu, larg. 0 m. 35, épais. 0 m. 15. Hauteur des lettres de l'inscription, 4-5 centimètres.

Malheureusement le lieu de sa découverte n'est pas tout à fait certain D'après les informations que m'a fournies M. Iv. Mollof, conservateur du Musée de Choumen, le monument aurait été apporté des environs de Popovo (Bulgarie du Nord). Nous pouvons supposer presque avec certitude que l'autel provient de la forteresse romaine qui se trouvait près du village actuel de Kovatchovetz, à 11 kilomètres à l'ouest de Popovo. Les ruines de la forteresse sont situées dans l'angle compris entre la rivière Kovatchovechka et son affluent gauche [2]. Les murs sont construits en blocage avec parements en blocs quadrilatères. On y a trouvé des fragments de reliefs du cavalier thrace, des inscriptions, des tuiles timbrées, des monnaies romaines de l'époque républicaine et de l'époque impériale, des monnaies byzantines. Sans doute, cette forteresse est une des stations de la voie militaire romaine qui allait de Marcianopolis à Nicopolis ad Istrum. A l'ouest de la forteresse on voit des restes d'habitations, de conduites d'eau, et au nord-ouest on a découvert des tombes romaines.

Voici l'inscription gravée sur la face antérieure de l'autel :

DEOMAGVTI	*Deo Maguti*
PROSALVTEF	*[p]ro salute f-*
RATRORVM	*ratrorum*
IVLHERCVLAN	*Jul(ius) Herculan(us)*
ARAMEXVO	*aram ex vo-*
TOPOSVIT	*to posuit.*

Remarquer les ligatures l. 1 et l. 4.

1. Belles photographies des ruines dans le *Times*, 15 et 19 oct. 1925.
2. Voir le plan et la description chez Skorpil, *Antiquités dans la vallée de la rivière Roussenski Lom*, p. 46 (en bulg.).

L. 3 : *fratrorum*, gen. plur. de la 3e déclinaison *orum* au lieu de *um*; exemples chez Dessau, *Inscr. lat. sel.*, III, 2, p. 851.

Il importe de noter que le *deus Magutis* n'est pas connu par ailleurs; son nom rappelle le nom gaulois Μαγουτι de l'inscription de Cavaillon (Dottin, *la Langue gauloise*, 152, no 14); sur l'élément *magus*, *magu*, v. Dottin, *Manuel*, 2e édition, p. 114.

GAWRIL KAZAROW.

Sofia.

Encore le passage des Alpes.

Une nouvelle théorie a été émise par M. Arthur River Bonus (*Where Hannibal passed*, Londres, Methuen, 1925, avec 12 phot.) : 1o passage du Rhône à Tarascon, puis rives occidentales de ce fleuve et de l'Isère jusqu'à Grenoble et Briançon; 2o vallée de la Cerveyrette, col de Malrif (d'où vue sur l'Italie) jusqu'aux environs d'Abriès; 3o descente vers la plaine par le col de Malaure. Un critique (*Times Lit. Suppl.*, 12 nov. 1925, p. 758) dit que l'assurance de l'auteur ne pourrait être plus grande, s'il avait été un correspondant de presse attaché à l'état-major d'Hannibal.

X.

Nouvelle découverte archéologique à Spiennes.

Le service des fouilles des musées royaux du Cinquantenaire vient de faire une très intéressante découverte archéologique dans le champ à cailloux de Spiennes, c'est-à-dire le plus important centre industriel d'extraction de silex de l'Europe occidentale et qui remonte à l'âge de la pierre polie.

Ce service, dirigé par M. le baron de Loë, et qui a pour adjoint M. E. Rahir, vient de mettre au jour, à la profondeur de 1 mètre, au fond d'un entonnoir constituant l'orifice d'un ancien puits d'extraction de silex, un ossuaire néolithique. Cet ossuaire est formé de trois crânes humains, accompagnés de fragments de poteries et d'instruments en silex placés là comme offrandes aux morts et d'ossements d'animaux, restes de repas funéraire.

Depuis douze ans que ce service officiel fait des recherches méthodiques sur ce point — travaux conduits depuis vingt-cinq ans par le chef de fouilles Camille Collard — il a reconnu et déblayé plusieurs puits d'extraction de silex, profonds de 16 mètres, donnant accès à de longues galeries contenant des bancs de silex, et qui sont soutenues par des piliers de craie. Les parois portent partout les traces des coups de pic de ces mineurs d'il y a 4.000 ans et dont les instruments émoussés gisaient par milliers dans les dédales de ces galeries.

Des ateliers de taille, des fonds de cabanes ou habitats de la même époque, avec instruments, poteries, etc., y ont également été reconnus, et avec l'ossuaire qui vient d'être découvert, notre Musée (section « Belgique ancienne ») va posséder maintenant une remarquable documentation sur cette race de l'âge de la pierre polie, qui apporta chez nous la première civilisation vraiment importante.

Une grande partie des terrains du champ à cailloux appartient à la famille de M. le baron de Loë et à M. le sénateur Demerbes. Les Musées royaux du

Cinquantenaire ont le droit exclusif — dans un intérêt national — d'y faire des fouilles archéologiques.

Bruxelles.

Y

Les fouilles d'Uriconium (Wroxeter).

Au cours de l'exploration, reprise en 1923, du vaste amas de ruines qui marquent l'emplacement de cette ville romaine, on a découvert une importante inscription commémorant la construction d'un vaste édifice en l'honneur de l'empereur Hadrien par le peuple britannique des *Cornovii* (130 après J.-C.). La nature de cet édifice est encore sujette à contestation. Des thermes, des marchés, des portiques, avec des quantités de poteries rouges à reliefs et de monnaies ont déjà été exhumés sur cet emplacement, dont l'intérêt archéologique était déjà connu de Camden en 1610 [1].

S. R.

Tombes romaines à Ipswich.

Une nécropole romaine ayant été découverte à Ipswich (Suffolk), les explorateurs ont constaté cinq cas où le crâne du mort avait été placé avec soin entre ses pieds (*Times*, 16 novembre 1925). Là-dessus, l'imagination s'est donné carrière : voilà des criminels décapités, disent les uns; voilà des martyrs chrétiens, disent les autres. Il s'agit, en réalité, d'une coutume dont il y a de nombreux exemples et qui répond au dicton populaire : « Il y a des morts qu'il faut qu'on tue. » Histoire de se préserver des vampires, pas autre chose.

S. R.

Une nouvelle pirogue.

Le *Times* du 29 septembre (p. 18) a reproduit la photographie d'une nouvelle pirogue monoxyle découverte dans le lac de Llangorse. Elle remonte probablement à l'occupation romaine de la Grande-Bretagne.

X.

La qualité de l'ancien fer.

A une réunion tenue à Birmingham (*Times*, 11 septembre 1925), plusieurs métallurgistes compétents ont insisté sur l'excellente qualité d'anciens fers romains recueillis à Richborough et à Folkestone, ainsi que sur celle du *pilier de Dehli*, qui remonte à plus de seize siècles. Personne n'a songé à rappeler à ce sujet les observations de Cailletet sur les clous de fer des *oppida* gaulois, qu'un procédé aujourd'hui perdu, attribué par Alexandre Bertrand à la science des Druides, a préservés de l'oxydation.

S. R.

Le cerf d'or de Tapio-Szentmarton.

En 1923, M. L. Bella, directeur du Musée de Budapest, fouillant une éminence dans la plaine hongroise, découvrit un cerf d'or du même type que

1. *The Times*, 14 sept. 1925, p. 17.

celui de Koul-Oba (*Rép. reliefs*, III, p. 514, 1), mais sans les autres animaux en relief figurés sur le ventre de l'animal. M. Bella suppose que cet objet précieux (*Aréthuse*, 1925, pl. XXVI, p. 141) a orné un bouclier et l'attribue au IVe siècle avant Jésus-Christ. A mon avis, c'est une date trop basse. Malheureusement, les circonstances de la découverte ne fournissent aucune précision chronologique.

S. R.

Folklore sibérien.

Une vaste collection de légendes sibériennes vient d'être publiée par M. C. Fillingham Coxwell (Londres, Daniel, 1925). Un article du *Literary Supplement* du *Times* (15 octobre) met en lumière la rareté relative des légendes totémistes, bien que les Kirghizes se croient les descendants d'une truie et attribuent des vertus particulières à cet animal; en revanche, l'animisme est extrêmement développé, témoin cette invocation des Yukaghirs à une rivière : « Mère eau, donne-nous de la nourriture! Conduis-nous bien sur ta surface! Accepte ces jouets pour tes enfants! » Et cette formule qui accompagne le sacrifice d'un cerf à la rivière : « Mère rivière, je t'offre du sang! » D'autres dédicaces, avec rites appropriés, s'adressent aux arbres et au feu. Le culte des arbres est de tous le plus répandu.

X.

Les Océaniens en Amérique.

« J'ai pu établir qu'un groupe linguistique nord-américain, le groupe Hoka, doit être rattaché à la famille mélano-polynésienne, et qu'un groupe sud-américain (Patagons, Fuégiens) présente d'étroites affinités avec les langues australiennes. » Ces lignes de M. P. Rivet résument un chapitre d'un travail important publié, avec l'approbation de M. Meillet, dans les *Bulletins de la Société de linguistique*, t. XXVI, 1925. C'est une très remarquable découverte et qui paraît définitive, malgré la qualité médiocre des vocabulaires que M. Rivet a été réduit à comparer [1].

X.

La Pistis Sophia.

Trois nouvelles éditions ou traductions de ce livre copte, un des rares documents originaux de la Gnose, ont paru en 1924 et 1925 (*Anal. Bollandiana*, t. XLIII, 1925, p. 403-406). Il semble établi que cette *farrago* d'insanités doit être attribuée aux Ophites, et particulièrement à la secte des Séthiens. On avait prétendu qu'elle était d'origine valentinienne; c'est une opinion qui paraît définitivement écartée.

X.

Le palais Azem à Damas.

Une photographie publiée dans le *Times* du 5 novembre 1925 (p. 18) montre les ruines de la cour du palais Azem à Damas, où était installée la

---

1. Voir aussi P. Rivet, *Les origines de l'homme américain*, in *L'Anthropologie* 1925, p. 293-319.

collection de l'*Institut d'art et d'archéologie musulmane*. Ce n'est pas aux obus tirés sur les rebelles, mais au vandalisme de ces brigands qu'il faut attribuer le désastre, d'autant plus sensible qu'une pareille série de spécimens d'art décoratif ne pourra pas être reconstituée (on en a retrouvé quelques-uns depuis). La reconstruction du palais est possible, mais sera coûteuse.

X.

Le « Château de l'œuf ».

Lors du bruit fait dans le monde entier par la prétendue découverte d'un Tite-Live complet, annoncée à ses amis par M. Mario di Martino-Fusco, on avait cité, comme lieu possible de la trouvaille, le *Castello dell' ovo* à Naples, aujourd'hui caserne.

Un article sur le *Castello*, signé de M. Mario di Martino-Fusco, paraît dans le Μουσεῖον de Naples (1925, II, p. 193). Le même auteur donne, à la même Revue, deux notes bibliographiques.

Je sais bien que, de tout temps, il s'est passé à Naples des choses extraordinaires; mais que M. Mario di Martino-Fusco, sans s'être justifié des accusations qui pèsent sur lui, du fait de la plus audacieuse des mystifications, continue tranquillement à publier des livres et des articles, cela dépasse vraiment l'intelligence de quiconque n'est pas napolitain.

S. R.

Un texte nouveau sur Rogier van der Weyden.

Dans son beau livre *Der Meister von Flémalle* (1913), M. Winckler a réuni (p. 189-194) les textes relatifs à Rogier jusqu'à C. van Mander inclusivement. Or, il existe une mention de lui, restée inaperçue, dans la préface de Nicolas de Cusa au traité *De visione Dei* [1]. Cela m'a été signalé par le savant bibliophile belge M. Louis Polain. Voici le texte, qui fait allusion à d'autres œuvres d'art (*Biblioth. Nat.*, réserve Z 279; *Mazarine*, D 1245 et ailleurs) [2] :

Si vos humaniter ad divina vehere contendo, similitudine quâdam hoc fieri oportet. Sed inter humana opera non repperi imaginem omnia videntis proposito nostro convenientiorem, ita quod facies subtili arte pictoriâ ita se habeat quasi cuncta circumspiciat. Harum etsi multæ reperiantur optime pictæ, uti illa Sagittariæ in foro Nurembergensi, et Bruxellis Rogeri maximi pictoris in pretiosissimâ tabulâ quæ in prætorio habetur, *et Confluentiæ in capellâ meâ Veronicæ, et Brixinæ in Castro Angeli arma ecclesiæ tenentis, et multæ aliæ undique.*

Nicolas de Cusa, né près de Trèves en 1401, mort à Todi en 1464, avait beaucoup voyagé, jusqu'à Constantinople; il assista au concile de Bâle, fut légat du pape en Allemagne et aux Pays-Bas, cardinal, évêque de Brixen. En mars 1450, il devint doyen de S. Florian de Coblence; comme il parle, dans

---

1. Adressé aux moines bénédictins de Tegernsee (Haute-Bavière), avec une image qui devait être vue par des assistants diversement placés (tableau à réglettes verticales, suivant M. Polain). — Le texte de Nicolas de Cusa, que je reproduis ici, a été étudié par Hans Kauffmann dans le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1916, p. 15-39 ; je regrette de n'avoir pas lu cet article, que m'a signalé M. E. Michel, mais les « numéros de guerre » des périodiques allemands ne se trouvent pas plus facilement que les nôtres.

2. Je modernise l'orthographe. — S. R.

le texte ci-dessus, d'une Véronique *Confluentiæ in capellâ meâ*, il dut écrire en 1450 au plus tôt.

Qu'est-ce que la *Sagittaria* du marché de Nuremberg, la *Veronica* de Coblence, l'*Ange* de Brixen? Cela est à rechercher; mais le point important à signaler ici, c'est qu'il existait à l'hôtel de ville *(prætorium)* de Bruxelles un tableau célèbre de Rogier, distinct des peintures murales détruites dont nous avons un écho affaibli dans les tapisseries de Berne.

Au concile de Bâle, en 1431, Nicolas de Cusa a dû rencontrer Henri de Werl, provincial des Franciscains de Westphalie et professeur à Cologne, dont un portrait, attribué au maître de Flémalle et conservé à Madrid, porte l'inscription : *Anno, etc.* (1438), *hic fecit effigiem depingi minister Henricus Werlis magister coloniensis*. Dans ce texte, *hic* est adverbe et signifie soit « à Cologne » (Tschudi), soit « à Ferrare » (Firmenich-Richartz) [1]; le concile de Ferrare, suite orthodoxe de celui de Bâle, s'ouvrit en janvier 1438. Après Firmenich-Richartz, j'ai soutenu (*Bull. arch. du Comité*, 1918, p. 87) que Rogier a dû se rendre à Ferrare, avec d'autres artistes, en 1437, pour y revenir plus tard, comme on sait, et que c'est probablement à lui, non à l'obscur Campin, identifié aujourd'hui au maître de Flémalle, qu'il faut attribuer le diptique de Madrid, dont un des volets représente Henri de Werl. Mais il se peut bien que cette hypothèse soit erronée.

Pourtant, la grande célébrité de Rogier, attestée une fois de plus en 1450 par le texte qu'a exhumé M. Polain, semble appuyer l'opinion qu'un personnage ecclésiastique important, voulant avoir son portrait en 1438, a dû s'adresser à un artiste en renom plutôt qu'à un maître de second ordre dont les textes littéraires ne nous disent rien.

S. R.

Une signature de miniaturiste.

Dans un intéressant article du t. XLI (1923) des *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre* (distribués en septembre 1925), M. P. Chenu signale (p. 267), sur le f° 364 d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale dont l'illustration a déjà été attribuée par M. P. Durrieu à Jean Colombe, le mot MOLBECO sur le bord d'une tente. « Ce n'est pas autre chose, remarque M. Chenu, que l'anagramme de J. Colombe. » Hypothèse à noter.

X.

Fouilles archéologiques au moyen âge.

Le *Calendar of Closed Rolls* du 22 avril 1237 porte la mention suivante (en latin) : « Le roi (Henri III) a chargé son frère, le comte de Cornwall, de fouiller les tumulus *(Hogas)* de Cornouailles pour y trouver des trésors, comme il l'a déjà ordonné pour les tumulus de l'île de Wight. » Un correspondant du *Times* (10 nov. 1925), qui signale cette notice, en remarque avec raison l'intérêt. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres traces de fouilles officielles au XIIIe siècle.

S. R.

---

1. M. Ad. Hocquet (*Annales de l'Acad. d'Anvers*, 1925) a récemment émis l'opinion que H. de Werl avait passé par Tournai en 1435 ; *hic* pourrait donc signifier « à Tournai ».

Le Museo Nuovo.

Le 31 octobre 1925 a été inauguré à Rome le *Museo Nuovo*, au rez-de-chaussée du palais Caffarelli, autrefois ambassade d'Allemagne. On y a transféré beaucoup de sculptures de l'Antiquario Comunale, entre autres une Artémis assise du ve siècle, Esculape et Hygie, un *puteal* décoré du jugement d'Oreste, quantité de beaux fragments d'architecture, etc. D'après le long article de Mme A. Strong dans le *Times* du 4 décembre 1925, le nouveau Musée mériterait le plus tôt possible les honneurs d'un catalogue illustré.

X.

La « tasse Farnèse » à Naples.

Ce précieux monument de glyptique a été brisé pendant la nuit du 2 octobre 1925; c'est, dit-on, un acte de vandalisme commis par un gardien de nuit du Musée. L'affaire est du même genre que celle dont le *vase François* fut jadis victime à Florence, au grand désespoir de Milani. Une bonne restauration fera disparaître les traces, mais non le souvenir de cet accident. La nuit, les objets d'une valeur inestimable, comme la « tasse Farnèse », devraient être descendus par un bouton électrique dans un coffre-fort.

S. R.

Au Musée de Mayence.

De 1922 à 1925, ce Musée a publié une série de petits manuels bien illustrés traitant chacun d'une question archéologique dont le Musée fournit les éléments (en dépôt à Mayence, librairie L. Wilckens). Voici les titres de ces utiles opuscules : K. Schumacher, *l'Agriculture préromaine et romaine ;* F. Behn, *l'Habitation préromaine ;* K. Schumacher, *le Costume des Germains ;* F. Behn, *la Chasse préhistorique ;* G. Behrens, *Vases préhistoriques d'Allemagne ;* F. Premersdorf, *l'Eclairage à l'époque romaine ;* F. Behn, *la Musique antique;* G. Behrens, *Verres romains découverts en Allemagne* (le plus intéressant est un verre gravé de Hohensülzen, trouvé avec un vase *diatretum*). — Le catalogue proprement dit, également par sujets, compte 9 volumes (représentations de Germains, céramique romaine, représentations de Gaulois, antiquités préhelléniques, matériaux relatifs au peuplement de l'Allemagne, âge du bronze du sud de l'Allemagne, ivoires, antiquités italiques, ouvrages métalliques de l'époque chrétienne et du haut Moyen Age).

S. R.

Un tableau de Nicolas Froment au Louvre.

La *Résurrection de Lazare* par Nicolas Froment, autrefois dans la collection Kauffmann à Berlin, puis dans la collection Castiglione, a été acquis en vente publique à Amsterdam par le Louvre au prix de 154.000 florins. Un seul tableau de cette collection a atteint un prix supérieur : c'est un portrait d'un syndic de la ville d'Amsterdam, par Rembrandt (1635), qui a fait 214.000 florins. Ces deux tableaux ont été reproduits dans le *Times* du 24 novembre 1925 (p. 18).

X.

La Vierge de Lorette.

On assure en Russie que l'original perdu de la Madone peinte par Raphaël pour Jules II et autrefois à S. Maria del Popolo aurait été retrouvé dans un château des Demidoff dans l'Oural, à Nizhai-Tagil, et rapporté à Moscou par le professeur Grabar. Il existe — entre autres au Louvre — nombre de copies anciennes de cette belle peinture, qui, en 1591, appartenait au cardinal Sfondrato et qu'on retrouva dans la Casa Santa de Lorette en 1741, d'où elle disparut à la fin du XVIIIe siècle. L'exemplaire Demidoff aurait appartenu à cette famille dès 1840 au plus tard. — Comme la découverte de ce chef-d'œuvre perdu a déjà souvent été annoncée, il convient, pour l'instant, de rester sceptique.

S. R.

Du Palais-Royal à Minneapolis.

Un tableau de Titien, autrefois dans la collection du duc d'Orléans et représentant la *Tentation du Christ*, a été acheté par le Musée de Minneapolis au prix de 200.000 dollars (5.000.000 de francs de notre monnaie).

X.

Opinion téméraire.

On lit dans le *Matin* du 23 octobre 1925 :

On trouve en France des inscriptions égéennes.

Aux environs de Ferrières-sur-Sichon, dans l'Allier, le docteur Morlet vient, en procédant à des fouilles, de découvrir une nouvelle station néolithique d'un intérêt capital et qui ne peut manquer de passionner les milieux archéologiques.

Aux abords d'une fosse ovalaire qui, de l'avis du docteur Capitan, ne rappelle en rien les murs vitrifiés d'un oppidum gaulois, M. Morlet a trouvé des briques recouvertes de caractères alphabétiformes qui ne seraient autres que des caractères égéens.

Ce serait la première fois qu'on repérerait, en Occident, les traces de cette grande et merveilleuse civilisation crétoise qui nous surprend par ses caractères modernes et qui est la plus ancienne civilisation méditerranéenne. Ainsi se trouverait confirmée l'hypothèse historique des grands voyages accomplis par les sujets de Minos à travers l'Europe, à la recherche de l'étain et de l'ambre.

A proximité des inscriptions, le docteur Morlet a mis au jour également des tranchets, une herminette, divers instruments agricoles en éclats de roche éruptive, des cornes sacrées, un atelier de verroterie et des empreintes de mains.

Le docteur Morlet n'est pas responsable de l'insertion de cette note, faite pour discréditer l'archéologie ; mais il s'agit de découvertes qui, sans être le moins du monde égéennes, offrent de l'intérêt. On y reviendra.

X.

Encore une opinion téméraire.

Le Dr Grimme, professeur de philologie sémitique à Munich, étudiant les onze inscriptions photographiées au Sinaï par Sir Fl. Petrie en 1904,

a prétendu : 1° que ces inscriptions sont en hébreu biblique; 2° que plusieurs portent les noms de *Joseph* et de *Manassé ;* 3° que sur l'une d'elles, *qui peut être de la main de Moïse*, on lit : « Je, Manassé, capitaine des travailleurs de la pierre et chef du Temple, remercie Hatshepsut, fille de Pharaon, pour m'avoir tiré du Nil et m'avoir comblé d'honneurs. » Hatshepsut vivait de 1500 à 1479; l'Exode eut lieu en 1400. Ces choses ayant été imprimées dans un grand journal [1], on a fait observer que les idées de M. Grimme à ce sujet étaient déjà anciennes et qu'elles n'avaient trouvé nulle part le moindre crédit.

Nouvelle opinion téméraire.

« Le Berbère, l'Ibère ou Basque, le Celtibérien et l'Étrusque, fils à peine modifiés de l'Atlante primitif, parlent et écrivent la langue qu'à l'autre bout du monde, dans les contrées hyperboréennes couvertes de neige, conservent pieusement les descendants des fondateurs de Thulé. *Thulé*, en Tamachique, signifie la possession par excellence : *Thula* se traduit « troupeau de chameaux », par conséquent la Richesse [2]. »

X.

---

1. *The Times*, 20 oct. 1925, p. 13. Le numéro du 27 octobre publie une lettre de M. A. Gardiner déclarant tout cela « fantastique et impossible ». Voir un article de M. Marcel Cohen dans *Bull. soc. ling.*, 1925, p. 221.

2. R. M. Gattefosse, *Les origines préhistoriques de l'écriture*, Lyon, Legendre, 1925 ; 59 p. in-8 avec gravures. Il y a des réflexions intéressantes, au début de cette brochure, sur le rôle des *prophètes* dans les premières civilisations : on est trop porté, en effet, à faire abstraction des individus, c'est-à-dire du génie créateur, équivalent de la mutation brusque dans le monde végétal.

BIBLIOGRAPHIE

Raccolta di Scritti in onore di Giacomo Lumbroso (1844-1925). Grand in-8, XLVI-538 pages avec portraits. Milan, Aegyptus, 1925. 130 lires. — Je donne les titres (en français) de quelques mémoires qui paraissent particulièrement importants : Idris Bell, *Un concours musical au IIIe siècle avant Jésus-Christ ;* K. Kalbfleisch, *Fragments de comédies grecques ;* N. Wilcken, *la Triérarchie dans le royaume des Lagides ;* P. Collart et P. Jouguet, *Économie politique des Lagides;* S. Eitrem, *le Papyrus Mimaut au Louvre ;* P. Viereck, *Trois ostraka ;* V. Martin, *l'Édit d'Hadrien de* 136 *en faveur des cultivateurs égyptiens ;* A. Hunt, *Registre (latin) d'une cohorte en Mésie ;* A. Neppi Modona, *Protocoles judiciaires ou roman historique ;* Crönert, *Comment doit opérer la critique des papyrus.* Je ne prétends pas que les mémoires que j'omets ne soient pas plus intéressants que ceux que je signale, mais comment et pourquoi tout transcrire? Il n'y a pas d'index; l'exécution matérielle est excellente; le prix est à l'usage des pays à change élevé, non des autres.

S. R.

R. Forrer. *Les éléphants, hippopotames et l'homme de l'Alsace quaternaire.* Colmar, Decker, 1925; in-8, 202 pages, avec 17 planches et 89 clichés. — Cette excellente monographie est désormais le point de départ de toute étude sur le paléolithique de l'Alsace, connu d'abord (depuis 1866) par les découvertes de Faudel et de Bleicher, mais dont l'importance n'a été mise en lumière, par M. Forrer lui-même, qu'au cours de ces dernières années. On trouve ici le relevé statistique des trouvailles alsaciennes de pachydermes quaternaires, ainsi que des vestiges de l'homme qui les chassait et se nourrissait de leur chair. Un chapitre intéressant est consacré à la station à hippopotames de Burbach, dans la vallée de la Sarre, qui paraît appartenir à la base du Chelléen.

S. R.

Claude Anet. *La fin d'un monde.* Paris, Grasset, 1925, in-8, 274 pages, avec nombreuses gravures. — Un roman des temps quaternaires, illustré d'une foule de croquis représentant des œuvres d'art de cette époque, voilà qui peut et doit être signalé ici. « Les Sages avaient la garde du gibier. Leur devoir était d'empêcher les esprits ennemis de le ravir. Ne possédaient-ils pas plus d'un moyen de fixer sur place les animaux qui tentaient de partir, ou de rappeler ceux qui s'étaient enfuis? » Bien entendu, il est beaucoup question de magie, en particulier de celle qu'exercent les œuvres d'art. Il est aussi question d'une sorte d'écriture sur peau de renne que les Sages seuls savent déchiffrer. Tout se passe dans le bassin de la Dordogne, entre dolichocéphales; mais c'est bien « la fin d'un monde », car le climat s'adoucit,

le renne émigre, et de méchants brachycéphales, venus de l'Est, vont supplanter les hôtes anciens du terroir. Ces premiers brachycéphales avaient-ils vraiment des chiens? J'en doute fort.

S. R.

T. D. Kendrick. *The axe age, a study in British prehistory.* Londres, Methuen, 1925; in-8, 177 pages avec 19 gravures. — L'idée que la civilisation mégalithique de l'ouest de l'Europe est énéolithique, non néolithique, est déjà ancienne, et l'auteur aurait bien fait en signalant, par ordre de date, les expressions de cette manière de voir depuis plus de cinquante ans. Il s'en est abstenu, et c'est dommage, car on ne peut faire ainsi abstraction de l'historique des questions qu'on traite. Il connaît d'ailleurs exactement la civilisation énéolithique des îles normandes et d'une partie de la France. Le nom d'*éochalcique* substitué à l'*énéolithique* italien est une innovation fâcheuse. Voici les dates approximatives auxquelles il s'arrête (p. 172) :

1° *Fin du paléolithique* (6000-3000). Survivances de tribus épipaléothiques dans quelques régions; la vie est encore celle des animaux chasseurs.

2° Commencement de l'*éochalcique* (3000-2500). Infiltration graduelle d'éléments d'une civilisation plus élevée; importation d'un petit nombre de haches polies; débuts de la poterie.

3° *Deuxième période éochalcique* (2500-2000). Le commerce et les invasions introduisent la civilisation supérieure en Grande-Bretagne : agriculture, domestication des animaux, mines pour exploiter le silex, poterie ornée. A la fin, l'usage des monuments mégalithiques funéraires se propage, venant de la région parisienne, suivi de près par les immigrants de la vallée du Rhin qui apportent le vase en cloche et les premiers objets de métal.

S. R.

Ioan Andriesescu. *Piscul Crassani.* Cultura nationala. Bucarest, 1924; in-8, 111 pages, avec 3 planches et 288 dessins dans le texte. — La station de Piscul Crassani, saillant d'un plateau qui borde au sud la Jalomitza, affluent du Danube, a été signalée dès 1872 par Al. Odobesco, mais n'a été que récemment l'objet d'une exploration méthodique. Il y a là les restes incendiés d'un établissement considérable qui a été habité depuis le deuxième âge du fer. La céramique, très abondante, comprend des vases modelés à la main et d'autres faits au tour, les premiers se trouvant partout avec les seconds. La découverte de quelques fragments de vases dits *mégariens* fournit un indice chronologique précieux; il en est de même de nombreuses amphores, dont deux avec estampilles, et d'une belle lampe en bronze à trois becs. La céramique travaillée à la main est du type néolithique du sud-est de l'Europe; la céramique travaillée au tour est du type de Latène. Les auteurs estiment que la station, au cours des trois siècles qui précèdent l'ère chrétienne, a été envahie par des tribus venant de l'ouest. Les nombreux et excellents dessins de tessons de vases assurent à cette monographie une valeur durable parmi celles qui nous orientent dans la céramique très compliquée des pays danubiens.

S. R.

Ioan Andriesescu. *Consideratiuni a supra tesaurului dela Vâlci-Trân lânga Plevna.* Bucarest, Cultura nationala, 1925; in-8, 42 pages, avec 1 planche. — Le trésor de Valtchi Trân près de Plevna a donné lieu à des hypothèses très divergentes (voir *Revue*, 1925, II, p. 308). M. Andriesescu conclut : 1° que ce trésor n'est ni bulgare ni médiéval; 2° qu'il n'a rien d'oriental; 3° qu'il est prémycénien; 4° qu'il est thrace; 5° que l'or provient de la Transylvanie; 6° que le déplacement de peuples, à la suite duquel ce trésor a été enfoui, serait celui que l'on qualifie d'ario-iranien, lequel débuterait vers 1600 avant Jésus-Christ; 7° que ce trésor constitue un trait d'union entre la culture karpatho-danubienne et la culture égéo-mycénienne. — J'ai toujours, pour ma part, considéré ces objets comme protohistoriques et non médiévaux.

S R.

Auguste Bouchayer. *Le berceau de la métallurgie.* Grenoble, Allier, 1924; in-8, 73 pages, 21 figures. — Intéressante étude, accompagnée de cartes, sur les mines de cuivre anciennement exploitées dans le centre et le midi de la France. Un chapitre concerne les mines d'étain en France, avec plusieurs cartes (massif central, massif armoricain); un autre donne des détails précis sur la sépulture énéolithique de Fontaine-le-Puits (Savoie), comparée à celles de Remedello. Conclusion : « Le dolmen cévenol et l'allée couverte du sud de la France sont les prototypes des monuments funéraires mégalithiques du reste de l'Europe... La région centrale et méridionale des Gaules peut être non seulement un centre ancien de métallurgie, ce qui ne paraît pas douteux, mais se trouve dans les conditions requises pour en être le berceau plus de trente siècles avant notre ère. » Cela est à considérer.

S. R.

Th. et Ph. Hélena. *La caverne sépulcrale du Trou de Viviès à Narbonne.* Barcelone, 1925 (*Bull. de l'Assoc. catal. d'archéologie*). In-8, 35 pages, avec 9 planches. — Le *Trou de Viviès* est à 3 kilomètres ouest de Narbonne; c'est une caverne sépulcrale, d'accès difficile, où une exploration conduite avec soin a recueilli des objets importants, tous figurés sur de bonnes planches : palette de schiste, perles en calcaire et en serpentine, poignard en agate avec emmanchure en corne, belles pointes de flèche, os et silex travaillés, amulettes et parures, fragment (unique) d'un anneau de bronze. Dans les couches superficielles on a trouvé une bouterolle de poignard et un grattoir en bronze presque identique à un spécimen de Hallstatt (Sacken, pl. 19, 15). Très bon travail.

S. R.

Clément Huart. *La Perse antique et la civilisation iranienne.* Paris, La Renaissance du Livre, 1925; in-8, xv-292 pages avec 35 figures, 4 planches et une carte *(Bibliothèque de synthèse historique).* — Voici, depuis Gobineau, dont l'œuvre est de fantaisie, la première histoire de la Perse antique, due cette fois à un savant linguiste qui sait ce dont il parle et se montre aussi compétent en archéologie que dans son domaine propre. L'importance de la Perse, dans la civilisation de l'Asie et de l'Europe, n'a été bien comprise qu'au XIXe siècle. Non seulement elle a donné l'exemple d'un grand Empire régulièrement administré, mais ses religions et ses arts ont rayonné au loin, surtout lorsque la décadence du monde hellénique eut laissé libre cours à

leurs influences. Le monde iranien a fait l'éducation d'une partie de l'Inde, de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Russie méridionale; il fut un temps où l'Empire sassanide, héritier de celui de Darius, était à la fois un centre de cilivisation matérielle et de conceptions mystiques. Les Arabes, à leur tour, s'en sont imprégnés et les ont portés au loin par leurs conquêtes. C'est encore la Perse qui détermina, au haut moyen âge, l'évolution de la religion islamique. Et ce foyer de pensée et d'activité n'est pas éteint; la Perse, bien que musulmane, conserve des qualités tout européennes, dont une dynastie militaire nouvelle pourra, dans un prochain avenir, multiplier les témoignages et les bienfaits.

Je trouve qu'il y a trop de noms et de menus faits dans le volume, d'ailleurs très lisible, de M. Huart. La « synthèse historique », dont la collection qu'il honore veut servir la cause, exige, à mon avis, plus de sacrifices. On lira avec intérêt l'*Avant-Propos* de M. Berr. Je regrette d'ajouter que papier, impression et tirage laissent fort à désirer.

S. R.

Sir Alexander Kennedy. *Petra, its history and monuments*. Londres, *Country Life*, 1925; in-4°, xiv-88 pages avec 200 planches. Prix : £ 4,4 (500 francs). — « Même le visiteur à l'esprit le moins scientifique, ou le plus *philistin*, a senti la fascination extraordinaire du site de Pétra. Pour moi, elle a été si grande que j'acceptai avec enthousiasme l'invitation d'y faire un séjour prolongé en 1923, puis de nouveau en 1924. Comme résultat de ces visites, j'ai cru qu'il valait la peine d'écrire ce livre dont l'objet est de retracer un tableau assez clair et aussi complet que possible des monuments de Pétra, avec l'espoir d'y intéresser suffisamment les visiteurs et explorateurs anglais pour les décider à aborder les problèmes non encore résolus, problèmes dont l'intérêt n'est pas diminué à mes yeux du fait que mon grand âge et ma faible santé m'interdisent de m'y appliquer moi-même. Telle est mon apologie pour les pages qui suivent. »

On n'est pas plus modeste, et cela désarme un peu la critique. En dehors des descriptions, qui sont précises et méthodiques, le texte ne paraît pas la partie importante de l'ouvrage; mais les 200 photographies, parfaitement tirées et pourvues de légendes suffisantes, sont un vrai bienfait pour la science. L'auteur est familier avec les recherches de Brünnow, de Dalman et d'autres explorateurs récents de Pétra; on s'étonne qu'il n'ait rien dit, ni dans l'historique ni ailleurs, des excellents dessins publiés dans l'ouvrage in-folio d'A. de Laborde (1830-1835), dont une édition anglaise a paru en 1836. Deux planches d'un plus grand format, pliées dans une poche du cartonnage, donnent de précieuses vues d'ensemble de Pétra à vol d'oiseau, prises d'un aéroplane.

S. R.

P. Cavvadias. *Historia tès hellènikès Technès.* Athènes, 1924; gr. in-8°, 815 pages, avec 738 gravures. — Ce grand ouvrage, le premier de ce genre en langue grecque, couronne (je ne dis pas *termine*) une carrière bien remplie d'archéologue. M. Cavvadias a été un fouilleur singulièrement heureux. Il a attaché son nom aux explorations d'Épidaure, de l'Acropole d'Athènes et de bien d'aûtres lieux illustres. Les 36 renvois qui suivent son nom à l'index permettront facilement de dresser la bibliographie de ses travaux, tant sur le terrain que dans la littérature archéologique. Son information est d'ail-

leurs très vaste et les étudiants de l'Université d'Athènes le remercieront de l'effort qu'il a fait pour leur faciliter l'accès d'études aujourd'hui fort encombrées par une production surabondante. Une chose utile, parmi beaucoup d'autres, est une liste chronologique des fouilles entreprises dans le monde hellénique. La très riche illustration de ce gros manuel n'en est pas la moindre qualité, bien que les gravures soient parfois assez défectueuses. Il y aurait à dire sur nombre de détails, bibliographiques et autres; que penser, par exemple, de l'omission de l'excellent Manuel de Collignon dans la Bibliographie générale, où l'on trouve, en revanche, l'*Histoire de l'art grec*, compilation sans aucune valeur, publiée par l'auteur, alors à ses débuts, en 1884? L'omission de mes *Répertoires* ne m'offense nullement, mais est ridicule. L'impression des noms propres étrangers laisse parfois beaucoup à désirer.

S. R.

E. Norman Gardiner. *Olympia, its history and remains.* Oxford, Clarendon Press, 1925. Gr. in-8, XIX-316 pages, avec nombreuses planches et gravures. — Après les bons ouvrages d'ensemble de Boetticher et de Laloux et Monceaux sur Olympie (le dernier resté inconnu à l'auteur), il y avait place pour une synthèse en anglais des résultats de ces fouilles mémorables. L'archéologue compétent qu'est M. Gardiner s'est fort bien acquitté de sa tâche et a su se distinguer de ses prédécesseurs par l'intérêt qu'il a témoigné au préhistorique d'Olympie (p. 26 et suiv.), comparé à celui de Pylos, Pisa, Koukoura et Samikon. Les restes de l'Olympie préhellénique n'ont été découverts qu'en 1907 par M. Doerpfeld, entre l'Héraion et le Metroon; une tranchée y fit reparaître les murs de six maisons, consistant chacune en une pièce rectangulaire avec abside. Il est probable que la construction elliptique, autrefois dénommée *autel de Zeus*, n'est que la réunion de deux maisons de ce genre. Au cours des fouilles on recueillit de nombreux outils de pierre, haches, marteaux, couteaux, éclats de silex et d'obsidienne, plus des poids de tisserand en terre cuite, beaucoup de tessons de poterie monochrome et incisée, quelques fragments de poterie peinte, dont un tesson de basse époque mycénienne, et des fragments de grands *pithoi*, dont l'un contenait les os d'un enfant. Les seuls objets de métal exhumés sont un petit cheval de bronze et trois pointes de javelots en fer; mais ces derniers proviennent sans doute d'une couche différente. D'autres constructions semi-elliptiques analogues ont été trouvées à Tirynthe, Orchomène et même en Thessalie. Conclusion : des tribus du nord, venant des Balkans, habitaient le Péloponèse au XVe siècle; d'autres, venant de la Grèce centrale, se joignirent plus tard à elles, apportant une civilisation égéenne. Il n'y a pas de trace d'influence mycénienne en Élide ni aucune non plus d'influence crétoise.

S. R.

J. D. Beazley. *Attische Vasenmaler des rotfigurigen Stils.* Tübingen, Mohr, 1925; in-8, VI-612 pages. Prix : 21 mark. — A l'époque de la peinture des vases à figures rouges, Athènes eut sans doute un grand nombre d'ateliers de céramistes, mais elle n'en eut pas un nombre infini. Quand les produits d'un atelier sont signés, on peut, par des considérations de style, attribuer au même atelier d'autres peintures non signées; quand les signatures manquent sur des pièces de même style, où l'on reconnaît, suivant la méthode morellienne, des particularités graphiques individuelles, on peut distribuer la masse des œuvres

anonymes en groupes homogènes que l'on désigne par des noms conventionnels tels que « maître de la coupe oculée Bowdoin », « maître de la coupe oculée Scheurleer », « maître de la Gigantomachie parisienne », « maître du Louvre G. 456 », etc. Tel est le principe qu'applique, depuis de longues années, M. Beazley, dont la qualité maîtresse est une étonnante acuité de vision et de mémoire. Il lui a suffi, par exemple, de voir une fois le vase Campana conservé dans la salle d'Alesia à Saint-Germain, pour l'attribuer au « peintre d'Alkimakhos » (nom de l'éphèbe acclamé), auteur de 40 autres vases dispersés de Pétrograd à Chicago. Pour contrôler les attributions de l'auteur, il faudrait non seulement ses dons, mais le vaste matériel photographique dont il dispose. Le présent volume, que terminent de minutieux index, est un catalogue général des vases attiques à figures rouges, classés sous les noms des peintres connus ou inconnus, et, sous ces divers noms, d'après les formes des vases. Ce travail énorme a droit à la reconnaissance et au respect.

S. R.

J. Sundwall. *Die Italischen Hüttenurnen.* Abo Akademi, Abo, 1925; in-8, 79 pages. — Tentative, fondée sur l'étude personnelle des urnes cabanes à Florence, pour dresser une liste et présenter une classification de ces objets. L'auteur nous avertit que les essais antérieurs reposent sur une connaissance insuffisante des matériaux et — chose surprenante — qu'on ne peut se fier aux dessins publiés par Montelius. Une statistique éclairée par des photographies serait indispensable. C'est la manière de représenter le toit qui doit servir de guide pour distinguer les types les plus anciens des types dérivés et stylisés; la construction des portes fournit aussi des indices importants. Mais, pour l'instant, un classement typologique n'est possible que pour chaque groupe local pris à part.

S. R.

M. Rostovzev. *Le gobelet d'argent du trésor de Boscoreale de la collection E. de Rothschild.* Paris, Imp. nat., 1925; gr. in-4°, 19 pages, avec 2 planches (extr. des *Mém. prés. par div. sav.*, t. XIII). — M. Rostovzev rappelle : 1° que Tibère a commencé la construction du premier temple d'Auguste à Rome et y a glorifié, à son profit, la *gens Augusta ;* 2° qu'Auguste avait construit un temple de Mars Ultor, dont la décoration a peut-être inspiré le gobelet de Boscoreale et le relief de Ravenne. L'autel de Carthage, consacré dans le temple local de la *gens Augusta,* aurait reproduit l'autel du temple d'Auguste à Rome (voir *Rev. arch.*, 1899, I, p. 37 et ci-dessus, p. 40-41).

Pour le gobelet de Boscoreale, resté dans la collection E. de Rothschild, il l'interprète ainsi : Auguste, en maître du monde, reçoit Vénus avec l'Amour, suivis de *Honos* et de *Virtus ;* puis Mars conduit à Auguste les nations subjuguées, dont l'Afrique; la tribu germanique des Sicambres se rend à Tibère en l'an 8. — Dans le bas-relief de Ravenne, il faut reconnaître Auguste héroïsé suivi de Livie en Vénus Genetrix, puis de Drusus en Honos, de Tibère et de Niké (?).

L'intérêt de ces monuments, auxquels s'associent étroitement les grands camées, justifie le désir de l'auteur de les voir réunir avec « les nombreux articles de l'art industriel » et les monnaies où se reflète l'esprit confiant et grave de l'Empire naissant.

S. R.

J.-J. Marquet de Vasselot. *Bibliographie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie française.* Paris, Picard, 1925; in-8, 294 pages. — Voici un beau cadeau que nous fait le savant conservateur du Louvre. Mais le titre a besoin d'être expliqué. Il ne s'agit pas d'émaillerie en général, mais de l'émaillerie appliquée à l'orfèvrerie. En second lieu, le mot *orfèvrerie* est employé au sens le plus large, de sorte que l'on trouve ici une bibliographie à peu près complète de l'orfèvrerie mérovingienne. Je dis «à peu près», car je relève quelques inconséquences. Ainsi Lindenschmit, autorité reconnue sur les bijoux mérovingiens, n'est pas à l'index, tandis qu'on trouve, par exemple, un article de L.-E. Rowe sur deux fibules mérovingiennes, publié dans *Bull. Rhode-Island School of design*, 1920. On comprend fort bien que l'auteur n'ait pas voulu mentionner tous les travaux « qui contiennent incidemment des renseignements relatifs à ces arts »; mais, si je ne m'abuse, ce qui a été écrit de plus nouveau sur l'art mérovingien, à savoir Hampel, *Goldfund; Rev. arch.*, 1901, I, p. 35 sq., et Rostovzev (cf. *Rev. arch.*, 1925, II, p. 324), est précisément ce qui manque. Ces critiques sont plutôt des questions posées. Remercions M. Marquet de Vasselot de tout ce qu'il nous donne et considérons qu'ici, comme dans toute bibliographie, fût-elle de l'abbé Chevalier, quelques omissions sont inévitables.

S. R.

Heinrich Ehl. *Deutsche Steinbilder der Frühzeit.* Berlin, Wasmuth, 1925 (série *Orbis pictus*). Gr. in-8, 16 pages et 48 figures. — L'intérêt de cet ouvrage réside dans les nombreuses photographies de sculptures romanes de l'Allemagne, accompagnées de notices rédigées avec soin. On ne trouverait pas ailleurs une pareille réunion de monuments vraiment barbares, mais quelquefois d'une barbarie savoureuse et qui promet. L'introduction est écrite d'un style que je renonce à qualifier, parce que je renoncerais, même s'il le fallait, à en traduire une seule page. Lorsqu'il a parlé de ces monuments romans, dont l'esprit n'est pas seulement différent de celui de l'art romain, mais lui semble opposé, Courajod a dit les mêmes choses, mais il les a dites clairement. Ici, c'est la nuit noire, ou à peu près. Les lecteurs allemands comprennent-ils?

S. R.

Marcel Poëte. *Paris.* Ed. Nilsson, 1925; 3 volumes avec nombreuses photogravures. — La littérature de vulgarisation érudite sur Paris et l'architecture parisienne est très considérable; dans le nombre il y a d'excellents livres, auxquels viennent s'ajouter ceux-ci. La compétence de l'auteur, depuis longtemps reconnue, le met à même d'exprimer des idées justes qu'il n'a pas besoin d'emprunter à ses devanciers. Bien entendu, il ne faut pas chercher ici de détails archéologiques; ainsi les *arènes* sont expédiées en deux pages, non sans cette observation, d'ailleurs, qu'elles ont été « restaurées de façon fâcheuse ». Les illustrations sont la perfection même et peu banales (voir par exemple, t. II, p. 80, le chapiteau des Sirènes de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, inconnu de la plupart des Parisiens).

X.

D'Ardenne de Tizac. *L'art des Barbares.* Monaco, Société de conférences, 1925; in-8, 40 pages, avec 14 planches (à 100 exemplaires) — « Dans le contact

cinq fois millénaire entre la Chine et le Touran, c'est celui-ci qui fut l'affluent et vint s'écouler, avec son appareil barbare, dans l'immensité des plaines chinoises. » C'est juste, sauf que le mot *Touran* est beaucoup trop vague et la date indiquée tout à fait gratuite. Ce qu'on trouve de plus neuf dans cette brochure sont quelques bonnes photographies de l'art sibéro-chinois, d'après des objets de collections particulières. Parlant devant un auditoire d'oisifs à Monaco, l'auteur pouvait se permettre de dire : « Nul n'a montré la corrélation qui existe entre les motifs d'ornement apportés à la Chine primitive par les barbares du xe siècle avant notre ère et les traces des invasions barbares que l'on retrouve, deux mille ans plus tard, dans notre art roman. » A Paris, cela aurait témoigné d'une information défectueuse. Qu'il me soit permis aussi de protester contre le passage où il est question des bijoux barbares « qui se morfondent dans un coin perdu du Musée de Saint-Germain ». Ce « coin », par crainte des voleurs (car il n'y a pas que des larrons d'idées) n'est pas accessible tous les jours à tout le monde; mais l'installation y a été l'objet de tous les soins nécessaires et si ces objets précieux, catalogués avec détail, s'y « morfondent », c'est qu'ils ont fait à M. d'Ardenne de Tizac plus de confidences qu'à moi.

S. R.

Bogdan D. Filow. *L'art antique en Bulgarie.* Sofia, 1925; in-8, 77 pages, avec 59 figures dans le texte. — Remarquable petit guide, bien écrit en français et orné de figures en partie inédites, parfaitement gravées et tirées. Je signale une pendeloque d'or ajourée, avec sphinx ailé à deux corps symétriques (p. 15), des ornements zoomorphiques de style scythique (p. 22-23), deux statuettes de Dionysos trouvées à Baltchick (p. 26, 27), d'admirables médaillons d'argent avec bustes en relief (p. 32), etc. Rédigé pour le grand public, cet opuscule est désormais indispensable aux archéologues, qui se joindront à nous pour en remercier l'auteur.

S. R.

O. Tafrali. *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna.* Paris, Geuthner, 1925; 2 volumes dont un de 87 pages, l'autre de 60 planches. — Fondé par le vaillant prince moldave Étienne le Grand (1457-1504), le monastère de Poutna s'élève au centre de la Bukowine; la construction en fut achevée par le Grec Théodore en 1469. La deuxième femme d'Étienne, Marie de Mangop, étant une Comnène et une Paléologue à la fois, les objets précieux dont s'enrichit le nouveau monastère furent des chefs-d'œuvre de l'art byzantin. Malgré toutes les invasions et déprédations, le trésor du temps d'Étienne le Grand n'a pas disparu. Il y a des croix, des icones, des encensoirs, des *encolpia*, des éventails liturgiques; il y a surtout une incomparable collection de broderies et de tissus byzantins et moldaves des xive et xve siècles. La reproduction très satisfaisante de ces merveilles suffit à assurer à la publication de M. Tafrali une importance de premier ordre pour l'histoire des arts industriels.

S. R.

Krsto Miateff. *La peinture décorative de la nécropole de Serdica.* Sofia, 1925; gr. in-8, 135 pages, avec gravures. En bulgare, avec un résumé en français. — La nécropole de Serdica, fouillée depuis 1888, date du ive au vie siècle;

13 des 160 tombes explorées étaient ornées de peintures: croix, paons, colombes, *corona triumphalis* flanquée de flambeaux, etc. Sur une voûte, dont la décoration symbolise le paradis, l'âme du défunt est représentée comme un oiseau enfermé dans un médaillon (?). Aux angles d'une autre voûte sont peints les bustes des archanges Michel, Gabriel, Raphaël et Uriel. Cet ouvrage doit être recommandé à ceux qui étudient le symbolisme chrétien des premiers siècles et son emploi dans les représentations eschatologiques.

S. R.

Fréd. Macler. *Rapport sur une mission scientifique en Belgique, Hollande, Danemark et Suède* (*Nouv. Archives des Missions*, XXII, 5). Paris, Lecours, 1924, p. 277-511, avec planches. — Très intéressante relation, accompagnée d'illustrations excellentes, d'un voyage à la recherche de manuscrits arméniens. M. Macler en a inventorié beaucoup, dont quelques-uns pourvus de belles reliures et de miniatures précieuses, où l'influence de l'art chrétien de la Syrie est très apparente. Médailles et sceaux n'ont pas été négligés.

S. R.

V. Goloubev. *Mélanges sur le Cambodge ancien*, Hanoï, 1925; 19 pages, in-8 (extr. du *Bull. de l'École franç. d'Extr. Or.*, t. XXIV). — L'idée de familles royales issues de serpents femelles se trouve en Indo-Chine, en Inde, en Perse, en Asie Mineure et dans la Russie méridionale; la légende de l'union d'Héraklès avec Échidna, d'où naît Skythès, est de ce nombre (Hérod., IV, 8-10). Peut-on admettre la migration de ce thème par l'entremise des Scythes, envahisseurs de l'Inde? Il y a quelque apparence qu'une des plus puissantes familles princières de l'Inde du Sud, celle des Pallavas (Parthavas?), avait des liens avec le monde scythique. Les investigateurs des mythes ophidiens feront bien de noter ce mémoire érudit et prudent de M. V. Goloubev [1].

S. R.

Nathan Soederblom. *Manuel d'histoire des religions* (*Manuel* de C. P. Tiele, revu et augmenté). Édition française par W. Corswant. Paris, Leroux, 1925; in-8, 683 pages. — Le fonds de ce livre est bien connu en France par la traduction que Maurice Vernes publia en 1880 du *Manuel* de C. P. Tiele. A partir de la 4e édition allemande, l'ouvrage de Tiele fut non seulement revu, mais presque refait par M. Nathan Soederblom (d'Upsal). La 5e édition allemande (1920) a servi de base à la présente traduction, où la bibliographie a été « mise au point », tant à la fin de chaque chapitre que dans les *Addenda* placés en tête. Cette bibliographie est, en général, très bonne; parfois elle est trop complète et mentionne des ouvrages qui n'ont plus de valeur, ou qui n'en ont jamais eu qu'à défaut de mieux.

Le texte est naturellement inégal; il y a des chapitres très développés, d'autres écourtés. Parmi ces derniers, le moins satisfaisant est celui qui concerne les Celtes; la phrase initiale est déjà très contestable : « De l'ancienne religion gauloise nous connaissons, *grâce à des inscriptions surtout*, plusieurs

---

1. Ce qui doit faire hésiter à admettre une explication monogéniste de l'origine serpentine des rois, c'est qu'elle se trouve aussi en Grèce (Cécrops), en Arabie (Edesse), en Abyssinie et ailleurs ; cf. S. A. Cook, art. *Serpent-worship* dans l'*Encycl. Brit.*, p. 678.

noms de dieux indigènes, ajnsi Teutatès, Esus, Taranis. » Non, ces trois noms ont été connus d'abord par Lucain et ses scoliastes. Même page, il est dit que les Gaulois « représentaient et vénéraient les dieux, sous forme de statues colossales », ce qui est faux. A la page suivante, l'assertion que « des divinités masculines mieux individualisées » auraient paru après les déesses mères « souvent représentées par groupes de trois » est un nid de confusions. Et que dire de cette phrase sur les Druides (p. 550) : « Le centre de leur activité se trouvait à Carnutum, sur la Loire. » P. 552, Épona est donnée comme une déesse équestre du panthéon *irlandais*, conclusion abusive d'une hypothèse récente et non vérifiée. — Je me hâte de dire que des erreurs aussi fortes sont tout à fait exceptionnelles et que cet ouvrage, sous sa forme nouvelle, avec son index de 40 pages, est généralement propre à bien orienter ses lecteurs [1].

S. R.

G. Méautis. *Aspects ignorés de la religion grecque.* Paris, de Boccard, 1925; in-12, 169 pages. — Que le sentiment religieux des Grecs ait été supérieur à leur mythologie, c'est ce qu'il n'était pas inutile de montrer une fois de plus, car lorsqu'il s'agit d'apprécier la religion hellénique, nous cédons encore trop souvent aux préjugés bibliques des Pères de l'Église. L'aspect musical de la religion grecque et son aspect héroïque, voilà ce que l'auteur, qui écrit fort bien, a voulu mettre en lumière; il termine par un article sur le *Socrate platonicien*, ayant pour but de prouver que le Socrate de Platon est de la race des prophètes du VI[e] siècle, mais avec les différences que comporte celle des temps: « c'est comme une greffe nouvelle dans le vieux tronc de la vie religieuse hellénique », un serviteur d'Apollon qui se rattache à une glorieuse lignée. M. Méautis est platonicien au point d'appeler Aristote un « demi-barbare » parce qu'il a été nominaliste et non réaliste; mais la Cause finale d'Aristote n'est-elle pas un des efforts suprêmes de l'idéalisme? On lit ce petit livre spirituel avec plaisir.

S. R.

Robert Eisler. *Orphisch-dionysische Mysterien-Gedanken in der christlichen Kunst.* Leipzig, Teubner, 1925; in-8, 424 pages, avec 23 planches. — La richesse de ce volume décourage la critique. On trouve ici 41 dissertations sur des sujets orphiques, bachiques et chrétiens; il y a des idées originales et des rapprochements heureux dans tous; quand même l'auteur n'aurait raison qu'une fois sur dix, cela ferait encore un joli chapelet de trouvailles. Bons arguments pour établir que l'Orphée chrétien a succédé à un Orphée juif, à la fois Adam et David, régnant sur une nature pacifiée. L'image de la monarchie universelle, idéal des Cyniques, des Stoïciens et du Messianisme, est personnifiée par celle du Bon Pasteur au type d'Alexandre le Grand. Parmi beaucoup d'explications nouvelles, je note celle d'*Ailinos*, qui n'est pas sémitique, mais l'expression de la « passion du lin » moissonné. Voici un autre exemple, pris presque au hasard, de la manière de M. Eisler. En dehors de la *tragôdia* d'Icarie, il *paraît* avoir existé une autre forme primitive du drame cultuel dionysiaque, caractérisé par le sacrifice

1. Je fais aussi des réserves sur les pages relatives au christianisme, qu'il aurait mieux valu omettre dans la traduction.

d'un taureau aux vendanges. En Thrace ou en Lydie, Ampelos, dieu de la vigne, passait pour avoir été tué par un taureau. Qu'Ampelos, monté sur un taureau, ait été jeté à terre et foulé aux pieds par cet animal, cela suggère la pensée des taurocathapsies, où le taureau est agacé par des cavaliers et tué par l'un d'eux qui, lancé à fond de train, s'élance sur lui, après qu'il a été excité par un mannequin de paille. Si l'on se figure ce jeu célébré au temps des vendanges et le mannequin couronné de pampres, on a là tous les éléments cultuels de la légende d'Ampelos. Or, à l'immolation du taureau qui a foulé aux pieds la vigne, appartient le soi-disant *dithyrambe*, c'est-à-dire « le pas d'orage », le galop taurin de Dionysos, *le bon taureau* dans l'invocation cultuelle des femmes d'Élis, ce pour quoi l'épigramme pseudo-simonidéenne 172 *b* qualifie de « dithyrambe » le « ministre tueur-de-bœufs de Dionysos roi ». Il est tout naturel que dans cet agon gymnastico-orchestico-musical, qui évidemment est en relations avec les jeux tauromachiques crétois, le taureau vaincu soit le prix de la course et soit ensuite mangé en commun. Un passage de l'*Odyssée* et une statuette de Dionysos montrent que l'on fabriquait de très grandes outres avec des peaux de taureau, où l'on pouvait conserver du vin. Donc, on a pu célébrer le rite des *Ascolies* sans le sacrifice d'un bouc ni une outre faite de la peau d'un bouc, mais avec le sacrifice d'un taureau, témoin Penthée, l'*homme de douleur* des *Bacchantes* d'Euripide, qui est déchiré sous forme de taureau ». Ce n'est pas toujours commode à lire! S. R.

G. Dumézil. *Le crime des Lemniennes*. Paris, Geuthner, 1924; in-8, 77 pages. — Le « crime des Lemniennes », longuement conté par Hérodote, se réduisait à une cérémonie d'initiation, comportant une rupture brusque et violente entre les fils et les mères, puis un simulacre de mort. Quant au « crime des Lemniennes », qui massacrèrent leurs époux parce que ceux-ci les délaissaient à cause de leur odeur désagréable, il ne faut pas, avec Bachofen, l'expliquer par la gynécocratie, mais par la fête annuelle qui consacrait le souvenir de cet événement. « Il y a un jour par an, dit Myrsilos, où les maris et les fils s'éloignent des femmes à cause de leur mauvaise odeur. » Pendant neuf jours, on éteint tous les feux; un navire va chercher du feu nouveau à Délos; on le distribue et la joie renaît, avec la mauvaise odeur en moins. Welcker avait déjà pressenti que le mythe était né d'un rite. L'explication complète, tentée par M. Dumézil, est fondée sur des thèmes de folklore : renouvellement du feu, interruption des relations conjugales, cérémonies ayant pour objet de guérir les misères intimes des femmes. La légende du massacre des Lemniens est l'écho du meurtre réel ou simulé d'un homme par les femmes : cet homme est Thoas, père d'Hypsipyle, déguisé en Bacchus par sa fille, ce qui rappelle l'immolation d'une victime personnifiant la végétation. Il y avait une procession de Thoas-Bacchus conduit par Hypsipyle-Bacchante; mais ce Thoas-Bacchus était à l'origine le Cabire massacré par ses frères, à l'instar d'Attis, Osiris, Adonis, autres génies de la végétation dont la mort assure périodiquement à la nature « le renouveau espéré » (p. 55).

S. R.

G. Dumézil. *Le festin d'immortalité*. Paris, Geuthner, 1924; gr. in-8, XIX-322 pages (*Annales du Musée Guimet*, t. XXXIV). — Il faudrait un très long compte rendu, comme on n'en peut guère publier ici, pour donner une

idée suffisante du riche contenu de ce livre, où les mythologies et les folklores de tous les peuples indo-européens ont apporté leur tribut. L'auteur, réagissant contre le jugement prématuré qui a proclamé la faillite de la mythologie comparée indo-européenne, a fait ce que M. Meillet appelle avec raison « une jolie trouvaille » ; il a démontré qu'en Inde, d'une part, en Scandinavie, de l'autre, et probablement aussi ailleurs (mais c'est moins sûr), on trouve les traces d'un mythe ressortissant du *cycle de l'ambroisie*, boisson d'immortalité, qui a dû appartenir au patrimoine des Indo-Européens indivis. Les Dévas craignent la mort et délibèrent sur les moyens de préparer la nourriture qui en préserve, comme font les Ases pour qui Ægir brassera la bière, ambroisie laïcisée. A l'Océan, où les Dévas vont fabriquer l'*amrta*, correspond la cuve gigantesque du géant Hymir. Le corps de l'*asura* Râhu, décapité par Vishnu, ébranle la terre, comme celui de Loki attaché à un rocher. Les *Asuras* sont vaincus par Vishnu, précipités sous les eaux et sous la terre, comme Thrym et les géants par Thor. Une autre ressemblance, qui ne peut être l'effet du hasard, est le travestissement de Vishnu et celui de Thor en femme qui séduit ici les *Asuras*, là le géant Thrym. Ces mythes reflètent un rite annuel, une fête printanière, avec laquelle M. Hubert a déjà proposé de mettre en rapport le chaudron scandinave de Gundestrup.

S. R.

J. Rendel Harris. *Apollo's Birds.* Manchester, University Press, 1925; in-8, 47 pages, avec gravures (extr. du *Bulletin of the John Rylands Library*, t. IX). — Les cygnes chanteurs, dont il est question dans le *Phédon*, où ils sont qualifiés d'oiseaux d'Apollon, ne sont nullement un mythe : ce sont les cygnes sauvages et migrateurs qui paraissent originaires de l'Islande et dont la voix ne manque pas d'harmonie. Ces oiseaux, au dire des anciens, fréquentaient le temple d'Apollon hyperboréen dans l'île d'Hélixoia, grande comme la Sicile, séparée de la terre ferme par la rivière Karambuka. On peut admettre : 1° qu'Helixoia est Heligoland ; mais cette île est beaucoup plus petite que la Sicile ; 2° qu'Helixoia est la Grande-Bretagne, que les anciens se figuraient triangulaire, auquel cas le temple serait la célèbre construction de Stonehenge ; l'objection, c'est qu'il n'y passe pas de cygnes sauvages ; 3° qu'Helixoia est une des Hébrides, ce qui était l'opinion de l'Irlandais Tolan (1670-1722). M. R. Harris ne conclut pas là-dessus, mais, chemin faisant, il lance nombre d'hypothèses hardies : ainsi l'Ion d'Euripide ne serait qu'un ancien nom d'Apollon (de ἰός, la flèche), ce qui expliquerait Ἰὲ Παίαν ; Abaris serait l'Apollon à la roue (Ἄβα = τρόχος, Hésychius) ; Apollon lui-même serait le dieu-pomme *(apple)*, identifié au Soleil parce que le Soleil est la pomme du ciel ; *Aiaia* serait un redoublement du mot norrois pour île, comme *Ogygia* serait le redoublement du mot frison de même sens ; *Ogygia* et *Aiaia* seraient la même île, *Calypso* et *Circé* des doublets, etc. Les lecteurs qui désireraient en savoir davantage trouveront matière à réflexion dans cette audacieuse et érudite brochure.

S. R.

A. Houtin. *Un prêtre symboliste. Marcel Hébert* (1851-1916). Paris, Rieder, 1925 ; in-8, 357 pages, avec portrait. — L'auteur de cette belle biographie d'une manière de saint laïcisé n'a pas négligé de rappeler l'intérêt qu'Hébert portait à l'histoire de l'art et à l'archéologie, notamment aux recherches de

préhistoire, où il semble parfois avoir été trop enclin à accepter les hypothèses de M. Rutot. Ce livre offre encore de l'importance pour l'histoire de la philologie classique à cause des lettres inédites de Mgr Duchesne à Hébert qu'il fait connaître pour la première fois. Ces lettres sont très caractéristiques, tant par l'excellence du style que par la sagesse du contenu; après la mort de cet éminent savant, elles pouvaient être publiées sans inconvénient Le fait que Mgr Duchesne écrivait ainsi à l'abbé Hébert sur les plus graves questions de l'exégèse (voir p. 115, 120) est une preuve décisive de la confiance dont il honorait cet homme de bien.

S. R.

E. Haraucourt, Fr. de Montrémy, Élisa Maillard. *Musée de Cluny. Catalogue des bois sculptés et des meubles.* Paris, Musées nationaux, 1925; in-8, 272 pages, 32 planches. — Que de chefs-d'œuvre parmi les excellentes planches à la fin de cet utile catalogue! On a beau avoir vu beaucoup de belles boiseries françaises de la Renaissance, il est impossible de renouer connaissance avec elles sans les admirer.

Le catalogue a été fait avec grand soin, mais, à mon avis, sur un modèle peu pratique. Combien de fois lit-on en toutes lettres : *Fonds Du Sommerard*, alors que *DS* aurait dû suffire! Il n'était pas moins facile d'économiser de la place en évitant de répéter pour chaque objet : « Inv. 20467; cat. 1548 », alors qu'une concordance des numéros à la fin du volume y aurait paré. Cela (et autre chose) aurait laissé de la place pour l'indication de certains détails dont le public a besoin et qu'on ne lui donne pas. Le papier est d'ailleurs trop fort et le volume trop gros; le prix n'en est pas marqué.

S. R.

La peinture au Musée du Louvre. **P.-A. Lemoisne.** *L'École française des* XIVe, XVe, XVIe *siècles.* Paris, L'Illustration, gr. in-8, XIV-67 pages, avec 73 planches et un frontispice en couleurs. — Très intéressant fascicule de la publication qui, une fois terminée, aura doté les galeries de peinture du Louvre d'un catalogue illustré digne de leur richesse. Bonne introduction, où ne manquent pas les idées nouvelles. Il y en a aussi, et aussi de nouvelles attributions, dans les notices qui font suite, où la bibliographie seulement est inégale et quelque peu capricieuse [1]. De plusieurs œuvres nous trouvons, dans les planches (mais fallait-il qualifier ainsi des figures imprimées dans le texte?), des détails judicieusement choisis, reproduits à plus grande échelle. Le procédé de reproduction n'est pas toujours satisfaisant; ainsi la *Bataille de Cannes* de Fouquet est assez indistincte. Mais l'ensemble mérite d'autant plus d'éloges que le sujet était difficile et relativement nouveau. Introduction et notices sont fort bien écrites.

S. R.

Genava. *Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève.* T III, 357 pages avec nombreuses gravures. Genève, Kuendig, 1925. — Parmi les intéres-

1. Rien, par exemple, sur la *Diane chasseresse* (pl. 68), qui a été plusieurs fois publiée et discutée. La notice sur l'*Homme au verre de vin* (lisez : *de bière ?*) ignore ce qui a été publié à ce sujet dans notre *Revue*. Celle qui concerne l'*Invention de la Croix* (pl. 31) est également incomplète ; l'attribution à Marmion est téméraire. Mêmes lacunes en ce qui concerne le *Retable du Parlement* (pl. 27), etc.

sants mémoires qui, dans cet Annuaire, font suite aux listes des acquisitions du Musée, je signalerai d'abord ceux de M. Blondel sur le port gallo-romain de Genève et de Th. Bréhier sur le calice d'argent bas-romain du Musée; d'autres contributions importantes sont dues à MM. Deonna (sculptures antiques acquises par le Musée, tapisseries de Bruxelles, anciens vitraux de Saint-Pierre, bronze florentin, inscriptions campanaires), à M. J.-P. Kirsch (sculptures chrétiennes de Saint-Germain près Genève), à M. Bovy (restauration du rétable de Conrad Witz), à M. A. van Gennep (culte de saint Théodule en Savoie), etc. Parmi les œuvres reproduites, la plus belle est un bronze florentin de la seconde moitié du XVI[e] siècle (p. 341), où l'on reconnaîtrait volontiers un joueur de balle si M. Deonna ne nous disait — la photographie ne le montre point — qu'il a une blessure au flanc droit. Est-ce un Niobide? Cela ne paraît pas vraisemblable. On ne peut que signaler ce petit problème à l'attention des visiteurs du Musée que M. L. Gillet appelait avec raison, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1924 (p. 442), « un des plus précieux de l'Europe ». Le bel arbre planté par Cartier continue à porter feuilles et fruits.

S. R

Ev. Breccia. *Le Musée gréco-romain au cours de l'année* 1922-23. Alexandrie, Procaccia, 1924; in-4°, 33 pages, avec 28 planches. — On sait assez que le Musée d'Alexandrie est admirablement dirigé par un savant à qui le goût ne fait pas plus défaut que l'érudition. Cette importante brochure sur les acquisitions récentes de la collection apporte un grand nombre de nouveautés dignes d'intérêt. Un chapitre important concerne les lampes africaines du Musée, dont un grand nombre ont été parfaitement reproduites; c'est un précieux complément à l'ancien ouvrage du R. P. Delattre (1880) sur les lampes chrétiennes de Carthage et à une étude moins connue de H. Wollmann publiée dans *Roma aeterna* (t. IV). La planche XV reproduit un curieux sarcophage dionysiaque avec 16 personnages, au type d'Ariane endormie; il y a là des motifs nouveaux et qui mériteraient une étude approfondie.

S. R.

Morris Carter. *Isabella Stewart Gardner and Fenway Court*, Boston, Houghton Mifflin, 1925; in-8°, 255 pages, avec nombreuses gravures. — Aimable monographie sur la merveilleuse collection de chefs-d'œuvre créée à Boston par Mme Gardner († 1924) et ouverte depuis sa mort au public. La biographie de cette femme d'esprit n'est pas moins intéressante. Les illustrations reproduisent nombre de portraits (entre autres de M. B. Berenson jeune, p. 112), des vues de la belle résidence de Fenway Court et plusieurs des peintures les plus célèbres de la collection.

S. R.

Mario Meunier. *Les vers d'or et le commentaire d'Hiéroclès.* Paris, *L'Artisan du Livre*, 1925; in-8, 343 pages. — L'Alexandrin Hiéroclès commenta, vers 450, l'ouvrage pythagoricien des *Vers d'or*. Ce commentaire est très bien écrit et les *Vers d'or* ont quelque mérite de fonds et de forme. M. Mario Meunier a traduit et annoté tout cela, en bon helléniste bien informé des dernières recherches sur le pythagorisme et la nouvelle floraison de cette doctrine

sous l'empire romain. Les *Prolégomènes* sont un peu minces. Les notes auraient souvent gagné à être débarrassées d'un appareil bibliographique vétuste, où, par exemple, à propos des héros, on nous cite K.-Fr. Hermann et Decharme, quand le sujet a été renouvelé de nos jours par Wundt, Foucart et beaucoup d'autres. Mais à quoi bon alléguer tant de modernes quand il s'agit simplement d'éclaircir un texte à l'aide des textes plus anciens dont il s'inspire? Ce que le vieux Dacier ou Sylvain Maréchal ou tel autre ont pu écrire sur Pythagore nous est bien égal. Il y a des notes qui ne sont intelligibles que pour les savants, d'autres qui renvoient inutilement à des éditions inaccessibles, d'autres enfin qui paraissent s'adresser à des primaires ou tout au moins à des gens pour qui Diodore de Sicile n'existe que dans la version de Hœfer. Mais quelques disparates ne nuisent pas à l'utilité d'un travail difficile qui n'avait guère encore tenté d'amateurs. Le texte suivi est celui de Mullach (1853).

S. R.

Bibliothèque Budé. **V. Coulon** et **H. van Daele**, Aristophane, *Les Guêpes, La Paix*. — **A. Diès**, Platon, *Le Sophiste*. — **H. de la Ville de Mirmont** et **J. Martha**, Cicéron, *Contre Verrès*. — **H. Bornecque**, Cicéron, *Divisions de l'art oratoire, Topiques*. Société d'édition « Les Belles-Lettres », 4 vol. in-8°, 1924-1925. — Je dois malheureusement, faute de place, me contenter d'annoncer ainsi sommairement des volumes dont chacun représente un grand acquit de savoir et un noble effort. Mais l'estime où le monde de l'érudition tient depuis longtemps la *Collection Budé*, la reconnaissance qu'il ne marchande pas à ses progrès rapides, permettent d'en noter simplement les volumes qui se succèdent, sans que la brièveté d'une annonce puisse être considérée comme une méconnaissance de services dignes d'admiration. A une époque où les études gréco-latines semblaient compromises, la collection publiée par les Universités de France en manifeste et en garantit la vitalité.

S. R.

Ausoni Obres, p. p. **Charles Riba** et **A. Navarro**, t. I. Barcelone, Éditorial Catalana, 1924; in-8, xviii-232 pages. — Il faut signaler, particulièrement aux savants languedociens, cette nouvelle et très intéressante édition d'Ausone, avec traduction catalane, qui fait partie de la bibliothèque classique publiée aux frais de la fondation Bernat Metge. Le premier volume contient, entre autres, la *Commemoratio professorum Burdigalensium* et la *Mosella*. Je ne puis juger de la valeur de la traduction, mais je constate que les notes critiques sont à la fois sobres et judicieuses. A-t-on plaisir à relire Ausone? Cet homme, d'une culture superficielle, me semble avoir été dépourvu de sens musical; ses vers ne restent pas dans la mémoire. Mais il nous apprend tant de choses que nous ignorerions totalement sans lui [1]!

S. R.

---

1. P. xviii, les auteurs rendent un touchant hommage à la mémoire de H. de la Ville de Mirmont qui, depuis 1889, n'a cessé de bien mériter d'Ausone († 28 août 1923).

D.S. Blondheim. *Les parlers judéo-romans et la Vetus latina.* Paris, Champion, 1925; in-8, cxxxviii-247 pages. — Ce qu'on appelle la *Vulgate* n'est qu'une revision, d'ailleurs assez superficielle, de la *Vetus latina.* Cette *Vetus latina* est d'une latinité toute particulière, résultant d'une méthode de traduction, littérale à l'extrême, que l'antiquité ne connaissait pas. On peut supposer, sans en avoir encore la certitude, que cette première traduction de la Bible hébraïque fut l'œuvre de juifs convertis, qui parlaient un latin fortement hébraïsé. L'existence même d'une Bible juive, traduite en latin pour les communautés juives de l'Occident, n'a rien que de vraisemblable. — La plus grande partie de l'ouvrage que nous annonçons ainsi brièvement intéresse surtout les romanistes.

X.

Le Gérant : PARDOUX.

5917-3-25. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

NOTE SUR LE TOMBEAU DE PETOSIRIS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PERSES EN ÉGYPTE

Il est reconnu maintenant qu'au cours de sa longue histoire l'Égypte des Pharaons ne s'est pas privée d'emprunter aux peuples voisins leurs croyances, leurs idées, leurs usages, leurs motifs décoratifs. Sous les Ramsès on parlait syrien et égyptien, les musiciens jouaient du trigone et de la lyre asiatiques, on collectionnait les vases et les objets d'art importés des îles et de la Syrie et, comme on ne pouvait pas toujours s'en procurer d'originaux, les artisans égyptiens apprirent à en faire de semblables. Mais il y a lieu de se demander si l'Égypte, quand elle eut perdu son indépendance politique, fut aussi empressée à adopter les usages de l'étranger. Bien que les Achéménides aient dominé l'Égypte pendant près de deux siècles, on n'avait jamais signalé jusqu'à présent d'ouvrage sur lequel il fût possible de reconnaître la trace des idées et de l'art des Perses. Comme les Égyptiens ont multiplié les tentatives pour se débarrasser de leur domination, on était même en droit de penser que tout ce qui venait d'un étranger détesté leur était odieux. Cependant Darius et ses successeurs ont continué l'œuvre des Pharaons. Ils ont achevé le canal de la mer Rouge, exploité les carrières, restauré et construit des temples [1]. Ils ont emmené d'Égypte les artistes qui ont donné aux monuments de Persépolis un aspect égyptien [2]. Or, le Service des antiquités du Caire

1. Golenischeff, *Stèle de Darius aux environs de Tell el Maskhouta*, in *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes*, t. XIII, p. 108; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. III, *les Empires*, p. 712-713.
2. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, t. II, pl. XVI, XVII, XXII.

a découvert et restauré en 1920, à Hermoupolis en Moyenne Égypte, un magnifique monument de basse époque, le tombeau de Petosiris, où le décorateur s'est tellement écarté de la pure tradition égyptienne qu'on est amené à penser qu'il doit à des maîtres étrangers certains éléments de son art. M. Lefebvre qui, après avoir dirigé la restauration du tombeau et publié avec le plus louable empressement ses principaux textes [1], vient d'en faire paraître une admirable édition [2], admet que ces nouveautés sont dues à l'influence des Grecs. En étudiant minutieusement les belles planches de l'ouvrage de M. Lefebvre, j'ai fini par acquérir la conviction que ce qui n'était pas égyptien dans le tombeau de Petosiris ne venait pas des Grecs, mais des Perses.

Je m'attacherai d'abord à définir ces nouveautés. Le décorateur a puisé à deux sources. Il a reproduit des textes et des tableaux rituels, en particulier la scène des funérailles. Au vieux répertoire constitué dès les dynasties memphites, conservé et enrichi sous le Moyen et le Nouvel Empire et à l'époque saïte, il a emprunté les théories de porteurs d'offrandes, les scènes de culture, d'élevage, de chasse et de métiers, mais avec la préoccupation de rajeunir ces motifs dont les Égyptiens n'ont jamais pu se lasser. Dans aucun autre monument égyptien on ne constate un effort aussi soutenu pour échapper à ce que G. Maspero appelait la loi de malformation. Depuis que les Égyptiens dessinaient, ils représentaient l'œil de face dans une tête de profil, les épaules généralement de face et bien symétriques, le reste du corps de profil, la main de face et les bras de profil. Chez Petosiris, les personnages, quand ils sont de profil, ce qui est le cas ordinaire, sont correctement campés. L'œil laisse souvent à désirer, mais l'épaule est presque toujours bien placée. Sur les bas-reliefs

1. G. Lefebvre, *le Tombeau de Petosiris*, in *Annales du Service des antiquités*, t. XX à XXIII; *Scènes et Légendes agricoles du tombeau de Petosiris*, in *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion* (Paris, 1922), p. 75.

2. G. Lefebvre, *le Tombeau de Petosiris* (1re partie, description; 2e partie, textes; 3e partie, vocabulaire et planches), Le Caire, 1924.

anciens, quand on voulait indiquer qu'un personnage regardait derrière lui, on posait, comme si elle avait été dévissée, une tête regardant franchement à droite ou à gauche sur un corps tourné dans la direction opposée. Le décorateur de Petosiris a ici surpassé les maîtres anciens. Ses personnages se meuvent avec une souplesse dont l'ancienne Égypte n'offre pas d'autre exemple. Parfois même, il les dessine de face, mais il faut reconnaître que ce ne sont pas les meilleurs. Autre nouveauté. Au lieu que les hommes de métier sont toujours nu-tête et ne portent qu'un simple pagne, chez Petosiris les travailleurs des champs et les ouvriers portent uniformément une tunique à manches courtes et fendues, qui laisse le cou dégagé, serrée à la ceinture et descendant jusqu'aux genoux. La tête est protégée par un bonnet pointu (fig. 7) [1]. Les paysannes ont renoncé à l'étroit fourreau soutenu par deux bretelles, prenant aux seins et s'arrêtant au-dessus des chevilles. Une glaneuse porte une robe étroite, mais plus longue, qui couvre les épaules et descend jusqu'aux chevilles, munie d'une cape et fendue sur le côté.

Ce sont des nouveautés assez remarquables, mais le tombeau de Petosiris nous offre en outre un bas-relief où l'on a rompu complètement avec la tradition égyptienne. Il est reproduit, dans l'ouvrage de M. Lefebvre, en dessin sur la planche XIX (cf. fig. 1) et en phototypie sur la planche XXII. A gauche, des personnages sont réunis auprès d'un petit édifice qui ressemble vaguement à un naos égyptien. A droite on introduit un taureau, on l'immole, sans l'avoir ligoté, en le frappant d'un coup de poignard au défaut de l'épaule. Il n'y a rien là qui rappelle les scènes de boucherie des temples et des tombeaux. Depuis les temps les plus anciens, les Égyptiens avaient pris l'habitude de renverser et de ligoter la victime avant de lui ouvrir la gorge avec un couteau. M. Lefebvre prononce sans hésiter que toutes ces nouveautés sont dues à l'influence des Grecs. Il va même jusqu'à soutenir que « le goût du réalisme, le souci de l'observation exacte qui sont

1. Lefebvre, *Petosiris*, pl. XIII-XV.

la caractéristique de nos bas-reliefs, peuvent être attribués, pour une part au moins, à la même influence [1] », comme si ce mérite n'avait pas toujours été celui de l'art égyptien. Et il soutient enfin que l'auteur du bas-relief du sacrifice a voulu traiter à la grecque un sujet grec, la réunion de famille autour du tombeau, à l'occasion d'un sacrifice au mort héroïsé. Cette interprétation que M. Lefebvre proposait déjà dans son rapport de 1920 [2], il l'a reprise dans un article des *Monuments Piot* qui porte ce titre significatif : « Un bas-relief grec dans un tombeau égyptien [3] », et c'est elle qu'il défend encore dans son récent ouvrage [4].



Fig. 1. — Sacrifice d'un taureau en l'honneur de Petosiris.

Ce qui est sûr, c'est que le décorateur du tombeau a innové à la fois dans le choix des sujets et dans la manière de traiter le bas-relief. Mais pour apprécier ce qu'il aurait emprunté à des artistes étrangers, il serait de la plus haute importance de savoir à quelle époque il travaillait. Chose étrange, dans un monument aussi vaste et couvert d'inscriptions, il n'y a pas un seul nom royal. M. Lefebvre admet que le tombeau a été construit vers 300 avant Jésus-Christ, pour les raisons que voici : Il note d'abord que le vocabulaire, les noms propres, la grammaire apparentent les inscriptions de Petosiris à des textes tels que la stèle de Naples, celle du Satrape, la statue

1. Lefebvre, *Petosiris*, 1re partie, p. 34.
2. *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, t. XX, 82-85.
3. *Monuments Piot*, XXV, p. 211.
4. Lefebvre, *Petosiris*, 1re partie, p. 91.

de Zedher le Sauveur[1]. Or, on remarquera que ces textes sont déjà un peu antérieurs à 300 et surtout que M. Lefebvre s'est contenté de formuler son impression sans l'appuyer sur des exemples précis. Si l'on nous disait : « Telle forme, telle expression qui se rencontrent chez Petosiris ne se trouvent jamais avant la fin du IVe siècle », il n'y aurait qu'à s'incliner, mais de telles affirmations sont dangereuses. Dans les volumes du Catalogue général du Musée du Caire consacrés aux monuments de la basse époque, la date est parfois indiquée sous cette forme : « époque saïto-persane[2] », parce qu'il n'y a pas de raison décisive de placer certains monuments dans le VIe siècle plutôt que dans le Ve ou le IVe. Les inscriptions du temps des Ptolémées sont facilement reconnaissables par l'entassement des hiéroglyphes, leur petitesse, leur manque d'élégance. Les inscriptions de Petosiris ont encore un très bon aspect. Les hiéroglyphes du sarcophage[3], merveilleux travail de patience, me paraissent ressembler beaucoup à ceux des tombeaux persans de Saqqarah. Enfin tous les noms propres mentionnés dans le tombeau sont déjà employés couramment à l'époque bubastite.

M. Lefebvre ajoute que la date qu'il propose s'accorde bien avec les passages où Petosiris parle de l'état du pays lorsqu'il commença à administrer les biens du temple de Thot. L'Égypte était alors sous la domination d'un souverain étranger et aucun travail n'avait été effectué dans le temple depuis que les étrangers étaient descendus en Égypte[4]. Petosiris ferait allusion, selon M. Lefebvre, à la seconde domination persane qui dura de 342 à 332, mais on peut admettre tout aussi bien qu'il a eu en vue les maux causés par la première invasion, sous Cambyse. En tout cas, il n'est dit nulle part que l'Égypte était délivrée de ses maîtres étrangers, lorsque Petosiris prit l'initiative de rendre sa splendeur au temple de Thot.

1. Lefebvre, *Petosiris*, 1re partie, p. 10.
2. G. Maspero, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, Le Caire, 1913
3. Lefebvre, *Petosiris*, 3e partie, pl. LVII.
4. *Petosiris*, 1re partie, p. 10-11.

Mais si la date de 300 est admise par M. Lefebvre, c'est surtout « à cause de la forte influence grecque qui se manifeste dans le style et dans la technique des bas-reliefs [1] ». Or cet argument est à mettre de côté, au moins provisoirement, car le problème est précisément de savoir quelle influence étrangère a subie le décorateur. Au lieu de considérer comme évident que les nouveautés du tombeau sont dues à l'influence grecque et que, par conséquent, le tombeau a été construit à l'époque où cette influence s'exerce sur l'art égyptien, je voudrais établir d'une manière tout à fait indépendante quel est l'âge du tombeau. On sera mieux armé pour chercher l'origine des nouveautés qui rendent si remarquable le tombeau de Petosiris.

Le texte qui nous servira de point de départ est gravé au-dessus d'une frise de personnages travaillant à la moisson et au battage des céréales. Cette frise occupe le registre supérieur d'un vaste panneau entièrement consacré à la culture. Sur le registre inférieur sont représentés les semailles et labours et sur le registre du milieu l'arrachage du lin. Le panneau est reproduit dans l'ouvrage de M. Lefebvre, à la planche XIII, et les scènes qui nous intéressent se retrouvent à plus grande échelle et en couleurs sur les planches XIV et XV. Ce texte, auquel M. Lefebvre a donné le nº 51, dit :

Je suis le cultivateur vigoureux qui porte le grain et qui [même] pendant les mauvaises années, grâce au travail de ses deux bras, remplit au profit de son maître les deux greniers de tous les bons herbages des champs *pendant la saison AKHIT*.

J'ai reproduit la traduction de M. Lefebvre [1], en ne changeant que le dernier membre de phrase rendu par lui : « quand vient la saison akhet ». M. Lefebvre comprend que ce texte s'applique à tous les travaux représentés sur la paroi, depuis les semailles jusqu'au battage. Notant qu'en 301 avant Jésus-Christ la saison *akhet* allait du 6 novembre au 5 mars et coïncidait avec la période où le fellah donne le plus de

1. *Petosiris*, 1re partie, p. 10.

travail, il conclut que la date qu'il avait proposée est confirmée [1].

L'étude de ce texte, qui est, en effet, très important pour le problème qui nous occupe, m'a conduit à un résultat bien différent. D'abord, il n'est pas exact de dire que le texte cité vise toutes les opérations représentées sur les trois registres de la paroi. Gravé tout entier à l'intérieur du registre des moissonneurs et des batteurs, il ne concerne que ces derniers. Dans les tombeaux de l'ancien Empire, les décorateurs donnaient volontiers un titre général à toute une paroi. Les textes de ce genre sont alors gravés en colonnes verticales soit à droite, soit à gauche des scènes disposées suivant des registres horizontaux [2]. Ce n'est pas le cas ici. D'autre part, la traduction « quand vient l'akhet » ne correspond pas tout à fait à *m ij 3ḫt*. *ij* est un infinitif. Or l'infinitif ne marque aucun moment précis dans le temps. Il serait aussi légitime de traduire : « quand est venu » ou « quand viendra l'akhit [3] ». En somme *m ij* forme une locution propositive qui équivaut à « pendant ». Le renseignement qui résulte du passage est donc le suivant. Au temps de Petosiris, la moisson et le battage avaient lieu pendant la saison *akhit*. Pour en tirer parti convenable, il faut se rappeler que l'année égyptienne étant un peu trop courte, puisqu'elle n'avait que 365 jours, les saisons se déplaçaient d'un jour tous les quatre ans [4]. Grâce à un texte célèbre de Censorinus, nous sommes en mesure de dresser le tableau des mois et des saisons pendant tout le temps où le calendrier égyptien est resté en usage. Voici donc pour la période qui nous intéresse les dates extrêmes de la saison akhit [5] :

501 avant Jésus-Christ, du 26 décembre au 25 avril.

1. *Petosiris*, 1re partie, p. 75.
2. Ces titres généraux sont étudiés dans mon livre, *les Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien Empire*, au début de chaque chapitre.
3. Communication de M. V. Loret.
4. Ed. Meyer, *Chronologie égyptienne*, p. 1 sq.
5. Cf. Brandes, *Abhandlungen zur Gesch. des Orients im Alterthum*, 1874, p. 135.

401 avant Jésus-Christ, du 1er décembre au 30 mars.

301 avant Jésus-Christ, du 6 novembre au 5 mars.

Il ne nous reste plus qu'à savoir à quel moment se faisait la moisson en Moyenne Égypte. Dans la Description de l'Égypte, Girard, l'auteur du *Mémoire sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'Égypte*, a noté qu'en Haute Égypte on coupait le blé à la fin du mois de mars ou au début d'avril. En Moyenne Égypte on arrache le lin au début d'avril et, tout de suite après, on commence la moisson [1]. Mais cela fait, il faut lier les gerbes, les transporter au village, étaler les épis sur l'aire et enfin battre. En somme, ces différents travaux duraient au moins toute la première moitié du mois d'avril. Il s'impose donc, à moins de renoncer à un système chronologique qui paraît solidement établi, de faire remonter la construction du tombeau de Petosiris à une époque où le 15 avril tombait dans la saison *akhit*. En 401, cette saison s'achevait avant que les moissons fussent commencées, mais en 460 elle durait jusqu'au 15 et les fellahs avaient le temps d'achever le battage avant d'entrer dans la saison de *perit*. D'autre part, les passages où il est fait allusion aux souffrances de l'Égypte et à l'abandon des sanctuaires sous la domination d'un souverain étranger, nous obligent à rester à quelque distance de la conquête de l'Égypte par les Perses (525 av. J.-C.). Mais le début du règne de Darius, qui visita l'Égypte en 517, était favorable à la restauration religieuse qui a été la grande tâche de Petosiris. Celui-ci aurait donc, au plus tôt, construit son tombeau vers 500.

Le raisonnement qui nous a conduit à placer dans la première moitié du ve siècle ce beau monument, n'est pourtant valable qu'à la condition de prouver que le texte sur lequel nous nous sommes appuyé est réellement contemporain du tombeau. Qui sait si le décorateur ne s'est pas contenté de transcrire sans changement un texte bien antérieur, composé à une époque où les moissons se faisaient dans la saison akhit? Qui sait si ce refrain : « Je suis le cultivateur vigou-

1. *Description de l'Égypte*, XVII, p. 50 et 98.

reux, etc. », n'était pas encore chanté par des fellahs, au IVe ou au IIIe siècle, qui ne prenaient pas garde au fait que leur chanson n'était plus d'accord avec le calendrier? Ce n'est qu'une hypothèse, mais qui ébranlerait notre confiance. Heureusement, un texte qui ne peut être atteint par le doute nous assure encore qu'au temps de Petosiris la moisson et le battage avaient lieu dans la saison *akhit*. Il est gravé à côté d'un personnage qui surveille moissonneurs et batteurs et définit ainsi sa fonction :

« Serviteur en train de diriger le travail dans la saison *akhit* [1]. »

Ce texte est formel. Ce n'est plus une chanson, c'est une définition. Si le tombeau datait du IIIe siècle, il serait inadmissible que le décorateur, en définissant le rôle du surveillant, ait commis l'erreur d'écrire *akhit*, quand il aurait fallu écrire *perit*. Cet habile artiste sait partout très bien ce qu'il fait et en utilisant les vieux motifs, dont tant d'autres avaient usé avant lui, et les textes du répertoire, il rajeunit les uns et les autres et nous fait entrevoir en quoi l'Égypte du temps de Petosiris s'était transformée [2]. Puisque donc la légende du surveillant doit être tenue pour exacte dans tous les termes, nous tiendrons également pour démontré que le tombeau est d'une époque où la saison *akhit* durait

1. Lefebvre, *Petosiris*, 1re partie, p. 76 (no 52, 1).

2. Voici encore une nouveauté qui mérite d'être notée. Pour la première fois un coq vivant fait partie des offrandes présentées au défunt. M. V. Loret, à qui je demandai s'il connaissait d'autres représentations du coq sur des monuments égyptiens, a bien voulu m'envoyer la note suivante : « La représentation de Petosiris est au moins, à ma connaissance, la deuxième que l'on rencontre dans les monuments égyptiens. La première se trouve au tombeau de Rekh-ma-rê, dans le deuxième registre de porteurs étrangers d'offrandes. Une tête de coq (en or émaillé d'après les couleurs et d'environ 30 cm. de haut d'après comparaison avec la taille des porteurs) fait partie des apports des peuples de Keftiu et des îles. Dans l'édition Virey, sans couleurs d'ailleurs, pl. V en bas, cette tête est méconnaissable. Elle est par contre magnifiquement représentée, avec toutes les couleurs, dans G.-A. Hoskins, *Travels in Ethiopia*, Londres, 1835, planche coloriée entre les pages 330-331. Le coq, venu de l'Asie centrale, avait donc, sous Thoutmès III, atteint les îles de la mer Egée et peut-être la Crète, si Keftiu est la Crète. »

au moins jusqu'au 15 avril, autrement dit qu'il est antérieur à 460.

Vers cette époque les Grecs étaient déjà nombreux en Égypte et les produits grecs commençaient à s'y répandre. M. Perdrizet fait remonter au VI[e] siècle les plus anciennes terres cuites de la collection Fouquet[1]. Le décorateur de Petosiris n'a-t-il pu emprunter à quelque céramiste grec fixé à Hermoupolis l'idée du bas-relief du sacrifice et sa manière de dessiner? Cependant M. Lefebvre, savant helléniste en même temps qu'égyptologue, répugne à croire que l'art égyptien ait été sérieusement influencé par les Grecs avant les Ptolémées. C'est en réfléchissant à ces difficultés que j'ai cherché une autre solution. Frappé soudain de l'analogie entre la scène du sacrifice, chez Petosiris, et le groupe du Mithra tauroctone, j'ai fini par me convaincre que l'Égyptien qui décora ce tombeau a fait d'assez larges emprunts à l'art et aux idées des Perses, maîtres de l'Égypte. Pour le démontrer, j'examinerai en premier lieu la scène du sacrifice, puis le costume et le mobilier, enfin la manière de dessiner les personnages.

Le bas-relief au sacrifice (fig. 1) présente une première particularité remarquable, l'absence de toute légende. Partout ailleurs dans le tombeau scènes et légendes sont inséparables. Mais le décorateur n'a pas cru devoir ajouter des légendes hiéroglyphiques à des personnages dont les actes n'ont pas de rapport avec les usages égyptiens, et il n'a pas voulu employer un autre langage. A notre grand regret, car le problème serait résolu. En commençant par la gauche on rencontre d'abord un groupe de deux personnages : une femme qui fait face au spectateur est accoudée sur une colonnette; près d'elle un homme, appuyé sur son épaule regarde à droite. Puis une femme enveloppée dans un long vêtement, la tête couverte par un voile qui descend sur les épaules, se dirige, les mains tendues, vers une sorte de naos. Elle est

1. Perdrizet, *les Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, I, VI.

précédée de deux personnages dont la taille est de plus en plus petite, pour nous faire comprendre qu'ils s'éloignent du premier plan et se rapprochent de l'édifice. Celui-ci se compose essentiellement d'un socle plus haut que large, terminé par une corniche, et d'une armoire à deux battants. Le battant de droite est légèrement poussé en dedans, mais pas assez pour qu'on puisse voir ce qui se trouve à l'intérieur. Le tout est encadré par une base et par deux piliers sur lesquels repose une architrave surmontée d'une corniche.

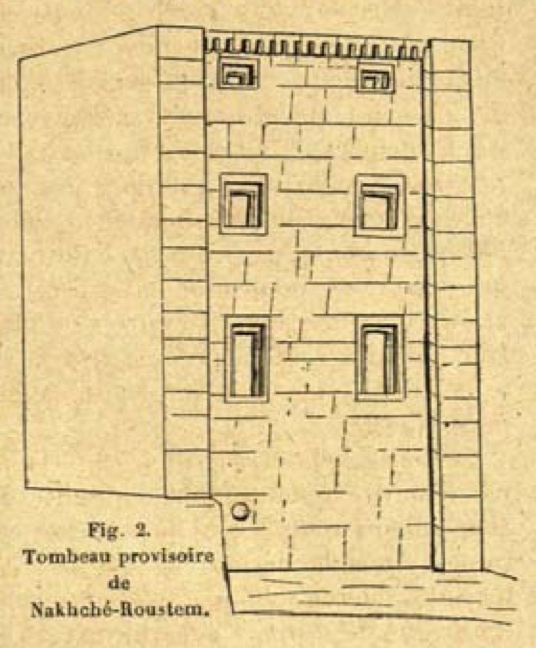


Fig. 2.
Tombeau provisoire de Nakhché-Roustem.

Selon M. Lefebvre, nous avons là un monument de pur style grec, mais pourvu d'un système de fermeture analogue à celui de quelques naos égyptiens d'époque saïte ou ptolémaïque[1]. J'estime au contraire que la façade de certains monuments achéménides ressemble bien davantage à l'édifice figuré chez Petosiris. Le tombeau provisoire de Nakhché-Roustem, par exemple, a une façade rectangulaire, plus haute que large, encadrée par deux pilastres et une architrave (fig. 2)[2]. Sur deux dariques nous distinguons même une scène qui rappelle Petosiris (fig. 3)[3]. Un personnage enveloppé dans un long vêtement, la tête encapuchonnée, se dirige, en tendant les mains, vers un édifice dont la façade à deux portes est

1. *Petosiris*, 1re partie, p. 91.
2. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, I, pl. VIII.
3. *Ibid.*, fig. 21 et 22.

encadrée par une base, deux piliers et une corniche. Il est vrai que cette corniche supporte trois sièges par-dessus lesquels l'Ahura-mazda peut étendre ses ailes, tandis que chez Petosiris l'image divine était probablement cachée derrière les portes de la petite armoire.

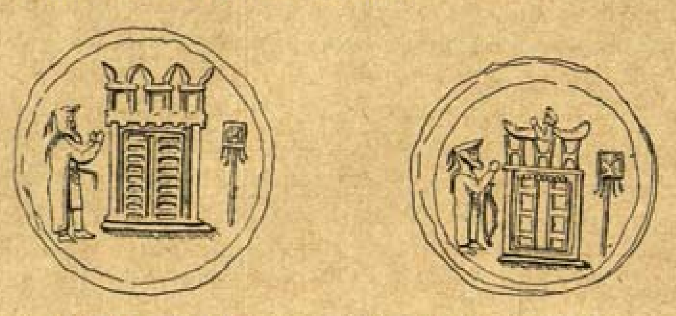


Fig. 3. — Dariques représentant une scène de culte.

Le reste du bas-relief est occupé par deux scènes arrangées avec une symétrie voulue. A droite, un homme conduit au moyen d'une corde un taureau paré d'une enfilade de boules de laine. Un autre homme debout derrière le conducteur tend par-dessus la tête du taureau une guirlande à une femme drapée. A gauche on immole le taureau. L'opérateur, d'un geste violent, relève la tête de la victime pendant qu'il lui enfonce son poignard, verticalement, au défaut de l'épaule. Le taureau bondit et bat l'air de sa queue. Aucun de ces pieds n'est en contact avec le sol. Les deux jambes du côté droit sont repliées en sens inverse, les sabots se touchant presque. La patte gauche de devant cherche dans le vide un point d'appui; la jambe de derrière est complètement allongée.

Voilà un mouvement assez extraordinaire, mais il n'est pas invraisemblable, comme le déclare M. Lefebvre [1]. Sur un bas-relief du temple de Ramsès III à Medinet-Habou, un taureau criblé de flèches fait un bond désespéré pour échapper aux chasseurs en se jetant dans le marais (fig. 4) [2].

1. *Petosiris*, 1re partie, p. 93.

2. Ce bas-relief a été souvent reproduit, en particulier dans Capart, *l'Art*

Les deux jambes droites sont repliées l'une vers l'autre, tandis que les deux jambes gauches s'écartent du corps. La jambe de derrière qui a quitté le sol la dernière s'allonge; celle de devant cherche un point d'appui. Il est peu probable que le décorateur de Petosiris se soit inspiré du bas-relief de Medinet-Habou. De ce rapprochement on retiendra seulement que les deux artistes à plusieurs siècles de distance ont fidèlement rendu le bond suprême d'un taureau frappé à mort. Et nous voyons bien mieux que, chez Petosiris, l'opérateur rejoint et frappe le taurean en pleine course, après lui avoir renversé la tête pour diminuer sa résistance. De nos jours, en Camargue, les *gardians* réussissent des tours de force pareils, lorsqu'ils forcent un taureau à la course et lui renversent la tête. L'animal court encore quelques instants, entraînant son vainqueur, et finit par s'affaler.

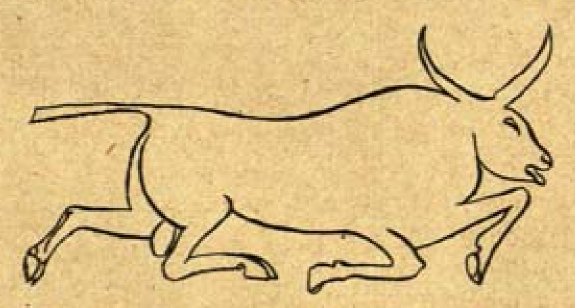


Fig. 4. — Bas-relief égyptien représentant un taureau blessé.

Si maintenant nous comparons le bas-relief de Petosiris et le groupe de Mithra tauroctone, dont nous possédons d'innombrables répliques, nous trouvons entre ces deux ouvrages de très curieuses analogies :

1° Le groupe regarde toujours vers la droite. Chez Petosiris l'opérateur et la victime sont également tournés vers la droite.

2° Mithra et l'opérateur de chez Petosiris frappent la

égyptien, 73 ; v. Bissing-Bruckmann, *Denkmäler*, pl. 92 ; Jéquier, *les Temples ramessides et saïtes*, pl. XLIX.

victime de la même façon : avec la main gauche ils lui maintiennent la tête renversée, avec la droite ils lui enfoncent verticalement dans le corps un poignard, au défaut de l'épaule.

3° Sur le plus grand nombre des répliques connues, le taureau frappé à mort s'affale, mais sur quelques autres encore assez nombreuses (fig. 5)[1] il bondit, comme chez Petosiris, en rassemblant sous son corps les jambes du côté droit et en développant les jambes du côté gauche. Il fouette l'air avec sa queue.



Fig. 5. — Mithra tauroctone.

4° Le dieu tauroctone est parfois entouré d'une couronne de lauriers[2], emblème de victoire selon M. Cumont. En effet, rejoindre un taureau libre de ses mouvements pour le tuer d'un seul coup, sans aucun secours, n'était pas à la portée de tout le monde. Chez Petosiris, la femme qui se tient debout, à droite du taureau, couronne le sacrificateur, comme pour le récompenser de son exploit.

Il serait simpliste d'interpréter ces analogies en disant que le tombeau de Petosiris contient la plus ancienne représentation de Mithra tuant le taureau. Il est admis généralement que cette sculpture est une création ou plutôt une adaptation due à quelque artiste de l'école de Pergame qui aurait pris pour modèle une œuvre déjà populaire à l'époque

1. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899, t. II, p. 341, fig. 215. On comparera encore les monuments reproduits dans le même ouvrage p. 202, fig. 27; p. 214, fig. 45; p. 230, fig. 61; p. 232, fig. 63; p. 239, fig. 70; p. 252, fig. 87; p. 402, fig. 323; p. 448, fig. 395, 396, 397, où la position des pattes est identique, bien qu'on ne voie pas toujours nettement si le taureau bondit ou s'il vient de s'affaler.

2. Cumont, *op. cit.*, monuments 165, 176, 221, 253 *l*.

hellénistique, la Victoire immolant un taureau. La Victoire est figurée debout, appuyant le genou sur le taureau abattu et brandissant un poignard [1]. Beaucoup de répliques du Mithra sont calquées sur ce modèle et les sculpteurs n'ont fait que substituer le héros à la Victoire, mais nous savons déjà qu'il en existe d'autres encore assez nombreuses, qui sont plus originales. M. Cumont, dans son *Mithra*, écrit ceci : « On constate que le taureau n'est pas toujours figuré abattu sur le sol et maintenu à terre par son meurtrier... Mithra s'avance à côté de l'animal et le frappe tandis qu'il marche encore... Ailleurs, le vigoureux quadrupède est lancé au galop et arrêté en pleine course par son persécuteur qui lui a saisi les naseaux, ou même il bondit encore. Même lorsqu'il est réduit à l'immobilité, de nombreux détails indiquent que c'est après une course rapide que Mithra a rejoint et abattu sa victime. » Et plus loin : « Si les artistes se sont écartés peu à peu du type traditionnel, c'est pour se rapprocher de la légende iranienne [2].... » Il me semble d'autre part qu'une telle légende n'aurait pu naître en Perse, si la coutume n'avait pas existé dans ce pays d'immoler ainsi à la course les victimes offertes aux dieux, d'un coup de poignard donné au défaut de l'épaule. Les monuments achéménides ne nous renseignent pas directement. Toutefois on regardera avec intérêt le bas-relief du palais de Xerxès qui représente le roi luttant avec un griffon (fig. 6) [3]. Le roi frappe son adversaire au ventre, d'un coup de poignard lancé horizontalement, de la même façon que Darius frappe la licorne, mais, de plus, il le frappe, comme Mithra frappe le taureau, d'un coup de



Fig. 6. — Combat du roi et d'un griffon (Persépolis.)

1. Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris, 1897, t. Ier, p. 113 (303), p. 350 (1448). Communication de M. Dussaud.
2. Cumont, *op. cit.*, t. Ier, p. 184.
3. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, t. V, p. 545, fig. 351.

poignard donné verticalement au défaut de l'épaule. Ainsi les détails par lesquels certaines répliques du Mithra se rapprochent de la légende et des coutumes perses sont précisément ceux qui nous ont frappé dans le bas-relief de Petosiris. De ces analogies nous conclurons que l'Égyptien Petosiris qui vivait sous les Achéménides a fait représenter dans son tombeau une scène de la religion perse et que l'auteur du Mithra tauroctone a reproduit, avec des détails précis, un épisode de la vie d'un dieu perse procédant au sacrifice d'un taureau comme les Perses eux-mêmes avaient coutume de le faire.

L'absence de toute légende explicative, dans le bas-relief « perse » de Petosiris, ne doit pas nous empêcher de chercher à quel personnage, dieu, roi ou mort, sont adressés prières et sacrifice et par qui. Deux solutions et deux seulement peuvent être envisagées. Supposons d'abord que le sacrifice d'un taureau ait été offert par Petosiris soit au roi de Perse, soit à son dieu. Un pieux Égyptien n'était pas tenu de nier l'existence des dieux étrangers, ni de se refuser à les honorer; mais, comme on le voit par des monuments d'époques différentes, un bas-relief du Musée du Caire datant du jubilé de Pepi Ier, la stèle de Sethosis Ier à Tell Nebi Mind, les bas-reliefs égyptiens de Byblos et ceux où figure le dieu nubien Doudoun, les Égyptiens honoraient ces dieux étrangers de la même manière que leurs propres dieux. Il n'est pas absurde de penser que Petosiris ait été contraint de faire figurer un dieu perse parmi les dieux protecteurs d'Hermopolis, mais restons assurés que le culte qu'il eût rendu à cette triade d'un nouveau genre eût été conforme à la tradition égyptienne.

C'est donc à Petosiris lui-même qu'est offert le sacrifice, mais Petosiris, ce dévot qui a passé sa vie à restaurer le temple de Thot et qui s'est fait construire ce beau tombeau rempli de textes et de tableaux religieux, était certainement persuadé que la religion de ses pères suffisait à assurer son existence d'outre-tombe et qu'il n'avait pas besoin, par surcroît de précaution, d'adopter les usages funéraires des

envahisseurs. Aussi croyons-nous que ce n'est pas de lui-même qu'il a fait sculpter dans son tombeau cette scène si curieuse, mais plutôt que le roi de Perse a tenu à récompenser la vie laborieuse de Petosiris en participant à son culte funéraire et qu'il le fit à sa manière. Nous avons rappelé, au début de cet article, que Darius a élevé ou réparé des sanctuaires égyptiens. Ici nous voyons ce roi ou son successeur, imitant le Pharaon qui entretenait à ses frais le culte funéraire de ceux qu'il voulait particulièrement honorer et accordant à un indigène de haut rang l'équivalent du *hotep di nisut* égyptien, « l'offrande royale funéraire », sous la forme d'un taureau sacrifié conformément au rite perse.

Dans un monument où un emprunt de cette taille a été fait à une tradition étrangère, il serait surprenant que nous ne puissions relever d'autres traces de la même influence. Les paysans et les gens de métier du tombeau de Petosiris ne portent pas le pagne des anciens temps, mais une blouse à manches courtes, serrée à la taille, et se coiffent d'un bonnet pointu (fig. 7)[1]. L'usage de la blouse chez les Perses était universel. Le bonnet pointu était également connu d'eux[2]. La glaneuse de notre figure 7 s'enveloppe dans une longue robe fendue tout du long à droite, qui semble taillée sur le même modèle que le



Fig. 7. — Paysans et paysannes du tombeau de Petosiris.

1. *Petosiris*, pl. XIV.
2. Voir dans Maspero, *les Empires*, p. 571, une figurine de terre cuite représentant un jeune scythe vêtu d'une blouse et coiffé d'un bonnet pointu, et p. 597 du même ouvrage, d'après un vase du Musée de l'Ermitage, un cavalier coiffé du même bonnet.

magnifique manteau dont se pare Cyrus sur le bas-relief de Meched-Mourgab (fig. 8) [1].

Sur une des parois du pronaos, Petosiris a fait représenter un atelier d'orfèvres. Ces artisans confectionnent et décorent des vases et des objets d'art, les uns de pur style égyptien, les autres de caractère oriental. Dès la XVIIIe dynastie les objets de cette dernière catégorie étaient très recherchés des Égyptiens. Mais je ne connais rien de pareil, en Égypte, au lit de parade que des ouvriers d'art, chez Petosiris, recouvrent d'or et d'argent (fig. 9) [2].



Fig. 8. — Cyrus l'Achéménide.

Les côtés de ce lit, formés par deux lions très allongés, sont décorés d'une rangée de sphinx ailés et le dessus porte deux animaux fantastiques, sortes de lions pourvus d'une corne unique au milieu du front, en un mot, des licornes. Les sphinx ailés ne sont pas inconnus à l'art perse [3], mais bien des siècles auparavant ils étaient un des motifs favoris de l'art oriental. Le trône d'un roi de Byblos, contemporain et vassal de Ramsès II, est décoré d'un sphinx ailé [4]. Mais la licorne, qu'on pouvait croire jusqu'à présent inconnue des Égyptiens [5], est de tous les animaux fantastiques celui que les Perses repré-

1. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, I, pl. XVII (souvent reproduit).
2. *Petosiris*, pl. XI.
3. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, t. V, p. 853, fig. 503.
4. Ce trône est sculpté sur le sarcophage du roi Ahiram, que j'ai découvert à Byblos en 1923 et qui se trouve maintenant au Musée de Beyrouth.
5. Des collections d'objets d'art oriental et des ateliers d'orfèvre sont souvent représentés sur les tombeaux égyptiens du nouvel Empire. On trouve des cratères et des vases dont le couvercle est orné de têtes d'antilope, de lion, de cheval, de bœuf, ainsi que de sphinx, jamais de licorne.

sentent le plus volontiers. Les palais et les tombes de Persépolis nous offrent des chapiteaux à protomes de licorne

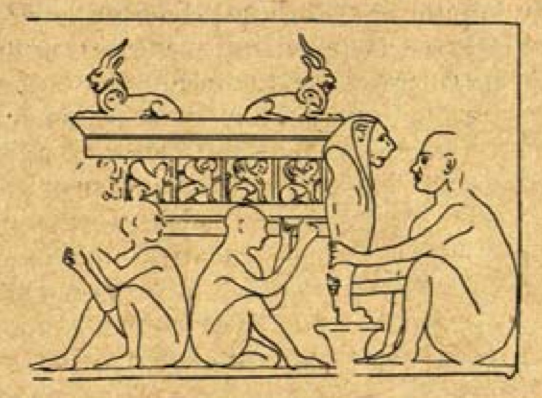


Fig. 9. — Lit de parade décoré de deux licornes, fabriqué pour Petosiris.

(fig. 10)[1]. Le combat du roi et de la licorne est représenté en bas-relief, au palais de Darius[2]. Mais surtout, il est intéressant de comparer au lit de Petosiris l'estrade royale sculptée en bas-relief au-dessus de la porte d'un tombeau

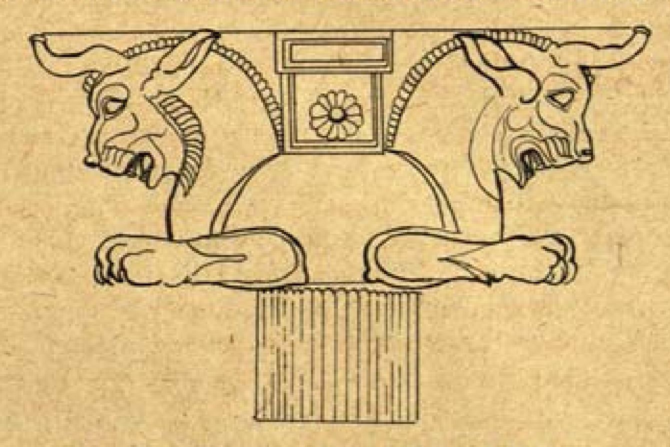


Fig. 10. — Chapiteaux perses à protomes de licorne.

1. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, t. V, p. 491, fig. 311.
2. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, t. III, pl. XVII.

achéménide[1]. Cette estrade très allongée repose sur deux colonnes en forme de pieds de lion et se termine de chaque côté par deux protomes de licorne. Il ne me paraît pas contestable que les artisans qu'on nous montre travaillant au lit destiné à Petosiris, ne se soient inspirés de cette estrade royale ou de quelque ouvrage du même genre apporté en Égypte par les rois perses. Signalons encore une dernière et importante analogie. Sur les bas-reliefs achéménides, le profil humain est rendu correctement[2]. Or le tombeau de Petosiris est peut-être le seul monument égyptien où les personnages consentent à ne montrer qu'une épaule, non pas une fois par hasard, mais régulièrement, parce que l'artiste substitue un canon nouveau à l'ancien. M. Lefebvre, qui fait vivre Petosiris au temps de Ptolémée Sôter, admet naturellement que ce progrès est dû à l'exemple des Grecs. Mais quand bien même nous n'aurions pas établi que le tombeau date, au plus tard, de 460, il resterait encore cette difficulté que les auteurs des bas-reliefs égyptiens de l'époque ptolémaïque obéissent tous à la loi de malformation et semblent avoir été peu capables de s'inspirer des Grecs ou mal disposés[3]. D'ailleurs, au tombeau de Petosiris, les profils ne sont pas sans défaut. L'épaule est figurée par un cercle, et c'est précisément le même procédé qui est employé d'une façon constante par les sculpteurs achéménides.

Il serait probablement excessif d'affirmer qu'il n'y a rien de grec au tombeau de Petosiris. M. Lefebvre voit dans la femme appuyée sur une colonnette, dans le bas-relief du sacrifice, la sœur des pleureuses du sarcophage de Sidon.

1. Perrot-Chipiez, *op. cit.*, t. V, pl. I; Dieulafoy, *op. cit.*, t. III, pl. IV.
2. Dieulafoy, *op. cit.*, I, pl. XVII; II, pl. XV, XVI, XVII; III, pl. XVII, XIX.
3. Quelques statues de basse époque sont dues à des sculpteurs égyptiens qui ont subi fortement l'influence grecque, la statue d'Alexandre IV, le vieillard du Musée de Berlin, une statue de roi trouvée à Marathon (Capart, *l'Art égyptien*, 96, 97, 196), les statues du Musée du Caire reproduites dans Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (le Caire, 1912), p. 216-217. Elles n'ajoutent rien à la gloire de l'art égyptien. Ce n'est pas le cas du tombeau de Petosiris.

Nous avons pourtant établi que, presque tout ce qui n'était pas conforme à la tradition égyptienne dans ce monument décoré pendant que les Perses étaient maîtres de l'Égypte, trouvait son analogue en Perse. Ce résultat n'est pas sans importance. Nous n'avions de l'époque de Darius et de ses successeurs qu'un petit nombre de documents en langue égyptienne. Ici, nous voyons un notable égyptien qui a restauré dans sa ville le culte de Thot, récompensé par le grand Roi, par le sacrifice d'un taureau et d'après le rite perse. Le costume perse est adopté par les gens du peuple et Petosiris fait confectionner dans ses ateliers un meuble décoré de deux licornes à l'imitation des estrades royales. Enfin les artistes qui ont décoré le tombeau dessinent comme leurs émules perses. Les habitants d'Hermoupolis s'entendaient donc assez bien avec l'envahisseur. Ces bons rapports ont pu exister sans que l'Égypte cessât de souhaiter le départ des étrangers et de guetter l'occasion favorable de les chasser.

Pierre Montet.

Strasbourg, octobre 1925.

EX-VOTO DÉLIEN A HÉRACLÈS

Parmi les bas-reliefs votifs — peu nombreux et généralement d'un faible intérêt artistique [1] — que renferme le Musée de Délos, quelques-uns méritent une mention honorable. Au premier rang de ceux-ci doit être placée une pièce très mutilée, qu'un bas-relief analogue du Musée d'Athènes permet de compléter. Il s'agit d'un ex-voto à Héraklès [2], dont subsistent seulement les deux angles supérieurs de la dalle.

Les deux fragments, en marbre blanc des îles à grain fin (Paros), ont été trouvés tous deux au nord-ouest de la maison du Dionysos [3], les 2/15 et 4/17 juillet 1906.

a) (Fig. 1, à gauche.) *Angle supérieur gauche.* Attributs d'Héraklès. Hauteur, 0 m. 208; longueur, 0 m. 142; épaisseur, 0 m. 043; saillie maximum du relief, 0 m. 017.

A gauche, posée sur un rocher, une pesante massue à multiples nœuds est appuyée au tronc d'un arbre (platane), auquel sont suspendus par une courroie les autres attributs

1. G. Fougères, *C. R. Acad. Inscript.*, 1923, p. 267 (R. Demangel, *Bas-reliefs votifs de Délos, contribution à l'établissement d'un catalogue de la sculpture délienne*, 1921). Cf. aussi R. Demangel, *Fouilles de Délos : un sanctuaire d'Artémis Eileithyia à l'est du Cynthe*, dans *B C H*, XLVI (1922), p. 70 sq.

2. Numéro provisoire du Musée de Délos : A. 380. Classée, d'après les analogies, parmi les bas-reliefs votifs, cette pièce pourrait également trouver place dans la série des reliefs purement décoratifs. La dalle, en effet, ne comporte pas de cadre et devait être encastrée dans une niche. Elle a pu servir d'ornement à quelque riche maison délienne.

3. Beaucoup de bas-reliefs déliens portent comme indication d'origine : *N.-O. ou N.-E. de la maison du Dionysos.* Peut-être existait-il un atelier de petit marbrier dans les environs; ou plus simplement — car les reliefs sont achevés — quelque boutique de vente, située dans la ruelle commerçante, perpendiculaire à la rue du Théâtre, qui passe précisément à l'O. de la maison du Dionysos.

d'Héraklès : arc recourbé et carquois, dont on aperçoit une extrémité ornée d'une banderole festonnée.

Sur le rocher — ou plutôt derrière lui, au second plan — se dresse le profil très cambré d'un petit Priape ithyphallique, accessoire ordinaire de cette série de reliefs champêtres.



Fig. 1. — Fragments d'un bas-relief délien.

La dalle est brisée à droite, au niveau de l'arbre; en bas, à hauteur du rocher. Massue, carquois et courroie, arc et rocher étaient peints en rouge.

b) (Fig. 1, à droite.) *Angle supérieur droit.* Jeune Satyre nu, dansant et jouant de la double flûte (2 fragm. recollés). Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 181; épaisseur, 0 m. 054; saillie maximum du relief, 0 m. 028.

Le haut du personnage seul est conservé, à partir du pre-

mier tiers des cuisses; le nez est endommagé. Pour le reste, l'épiderme du marbre a gardé son poli et sa transparence, surtout au fragment supérieur. Cheveux et flûtes étaient peints en rouge.

L'enfant est debout, le corps un peu en arrière et à gauche. Buste de profil, ventre et cuisses de face, il tourne légèrement,

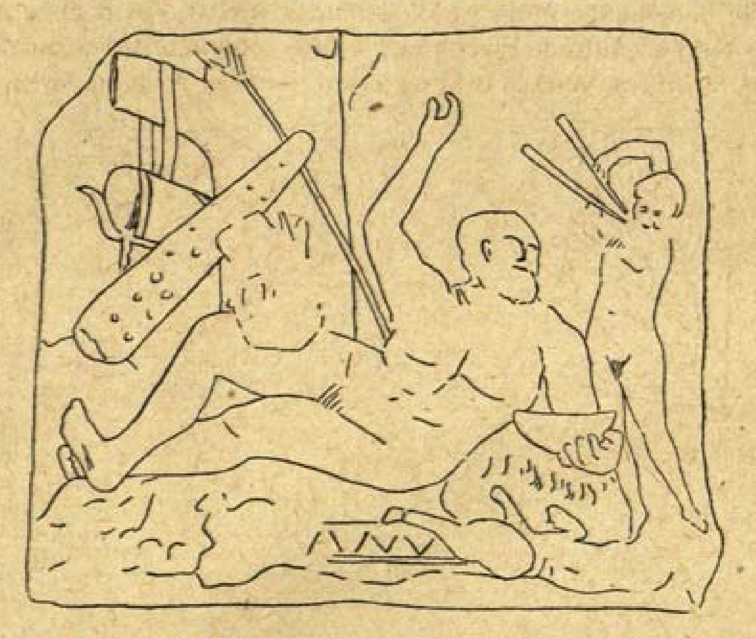


Fig. 2. — Bas-relief du Musée national d'Athènes (Svoronos, Ἐθν. Μουσ., pl. 78).

tout à l'harmonie plus ou moins aigre qu'il compose et qu'il exécute de ses doigts fins allongés sur les trous de l'instrument. Les bras, levés, suivent le mouvement du torse et le rythme de la danse. Les cheveux bouclés, les oreilles pointues, le nez camus, les lèvres épaisses, le cou trapu, les sourcils qu'il contracte, la ride qui barre le front, les joues qu'il gonfle à éclater composent une tête amusante d'enfant des bois, sorte de *romanichel* d'autrefois.

Pour qui analyse le charme singulier qui se dégage du petit bonhomme, il s'explique en grande partie, semble-t-il, par

une gaucherie de perspective qui n'a rien de déplaisant. Le personnage est traité en haut-relief, presque détaché en ronde bosse pour le devant du corps; le bras gauche, très en avant, reste lié au fond, comme la double flûte, par un tenon continu. Mais le bras droit, en relief saillant, est présenté, quasi tout entier, de profil au-dessus de la tête, comme si le personnage était vu d'en haut. L'artiste, évidemment, n'a pas su rendre le raccourci : le bras semble brisé, de même que les flûtes, venant trop en avant, à cause de la vigoureuse

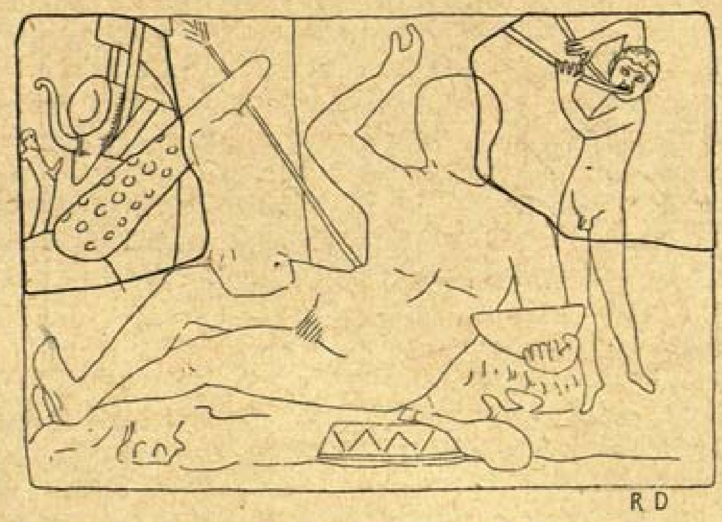


Fig. 3. — Reconstitution schématique du bas-relief délien.

saillie de la tête, paraissent tordues. Mais est-ce bien là une gaucherie, si cette prétendue gaucherie donne le mouvement et la vie au petit joueur de flûte? N'est-ce pas un des secrets du maître Rodin : la vie créée, dans l'œuvre d'art, par la synthèse de deux moments, le geste actuel et le prochain[1]? Masquons par jeu, une seconde, le bras droit du musicien : l'œil le rétablit sans peine, en perspective fuyante, derrière la tête de l'enfant. Enlevons la main : brusquement le petit

1. Cf. par exemple le *Saint Jean-Baptiste* de Rodin.

bras se détend comme un ressort, et le jeune Faune tout entier bondit avec lui dans l'élan de l'inspiration champêtre.

A gauche du jeune Satyre, la dalle porte des traces peu distinctes, paraissant au premier abord se rattacher à l'arbre contre lequel est appuyée la massue. Un bas-relief du Musée national d'Athènes [1] va nous donner la clef de l'énigme et le sens de toute la scène (fig. 2) : il représente Héraklès nu, étendu sur la peau de lion, une table bien garnie devant lui; sa main gauche tient un skyphos, cependant que, de la droite levée et claquant des doigts [2], il suit la cadence d'un jeune Satyre qui, derrière lui, danse et joue de la double flûte, dans une attitude toute semblable à celle du musicien du relief délien. Héraklès est tourné à demi vers l'enfant, qu'il semble regarder d'un œil éteint. C'est le contour de la tête, peut-être couronnée, et de l'épaule gauche du héros que l'on reconnaît au bord de notre fragment *b*. D'autre part, comme sur le fragment *a*, on retrouve, à l'angle supérieur du bas-relief d'Athènes, le platane avec la massue, l'arc et le carquois, auxquels s'ajoute un thyrse; le petit Priape ithyphallique manque.

Ce bas-relief permet de compléter en toute certitude les fragments déliens : entre les attributs du héros et le satyrisque dansant, on doit restituer, couché dans un jardin que protège Priape, Héraklès au repos goûtant sans pudeur les joies matérielles auxquelles se complaît son humeur gaillarde (fig. 3).

La parenté des deux reliefs est si évidente qu'on peut sans témérité leur supposer un modèle commun, peut-être pictural. J. Svoronos donne une explication ingénieuse de la scène, où il croit reconnaître la copie d'une peinture illustrant vraisemblablement l'*Alceste* d'Euripide. Toutefois, dans la tragédie grecque, Héraklès festoie non sur l'herbe, mais dans l'appartement des hôtes (Euripide, *Alceste*,

1. N° 1462 : Staïs, *Catal. Mus. Nat.*[1], I, p. 208, avec figure (numéroté par erreur 1454) = Arndt-Amelung, *Phot. Einz.*, 1249 = Svoronos, 'Εθν. Μουσ., pl. LXXVIII, et p. 463-464, avec bibl. = S. Reinach, *Répert. rel.*, II, 349,7.

2. Ou peut-être faisant le geste bachique cher aux amateurs de κῶμος.

v. 546 sq.), et le serviteur d'Admète, malgré les invitations pressantes du héros, ne songe nullement à le distraire de ses danses (*ibid.*, v. 803 sq.) : c'est de ses gémissements qu'il accompagne les chants bachiques du demi-dieu ivre (*ibid.*, v. 760 sq.).

Il serait également hasardé de tenter d'identifier le petit joueur de flûte avec Hylas, le jeune favori d'Héraklès. La face camuse, les oreilles pointues de l'enfant font de lui un petit génie champêtre, apparenté aux Satyres, cousin des Amours joufflus hellénistiques, mais en soi-même tout à fait anonyme; et la scène ne comporte sans doute qu'une explication très générale : c'est un *sujet de genre*, probablement répété à un grand nombre d'exemplaires, fixé par la littérature autant que par les représentations figurées[1]. Héraklès n'est plus le protecteur des remparts de Thasos : il a terminé tous ses travaux, qui lui ont donné un appétit immense et une soif de jouissance digne d'une époque de déclin. Il est un des types où se marque fortement l'esprit hellénistique, réaliste, sensuel et familier.

On regrettera spécialement la mutilation du bas-relief délien, dont les fragments subsistants témoignent d'un art supérieur à celui de l'exemplaire d'Athènes. Ils paraissent l'un comme l'autre sortir d'ateliers athéniens du IIe siècle avant Jésus-Christ.

R. DEMANGEL.

1. Types analogues d'*Héraklès au repos* (contamination avec le type dit *banquet funèbre*) : cf. S. Reinach, *Répert. rel.*, II, p. 438; 523 (scène analogue, sans le joueur de double flûte); 260; 261 (avec l'aulète); 477 (Héraklès au repos désarmé par des Éros); 154 (avec adorants); III, 377. Antérieurement : *Héraklès festoyant* en présence d'Athèna, peinture d'amphore attique du VIe siècle avant Jésus-Christ. Cf. Furtwängler et Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, I, pl. 4; etc.

VOLCANS ET DIEUX

De longues recherches dans le domaine de l'histoire des religions nous ont conduit à la conclusion que les premiers dieux étaient issus des grandes révolutions de la nature. Déjà Welcker avait rattaché certains Géants aux phénomènes volcaniques [1]; Gruppe [2] et Ilberg [3] ont admis cette connexion avec plus d'étendue. Alfred Maury écrivait en 1857 : « Tandis que les Cabires personnifient les feux souterrains, les Titans représentent les feux qui s'échappent de la terre, comme pour combattre les cieux [4]. » Au XVIIIe siècle, l'un des meilleurs collaborateurs de l'*Encyclopédie*, Nicolas-Étienne Boulanger, crut trouver dans les bouleversements du globe et les calamités qui en ont été la suite pour les hommes, l'origine des institutions sociales et des croyances religieuses [5].

Nous ne pouvons, à cette place mesurée, exposer les diverses raisons qui nous ont fortifié dans la pensée que telle a dû être, en effet, la naissance de la première génération des dieux selon la théogonie d'Hésiode. Le sujet est complexe et nécessite de longs éclaircissements. Mais, à défaut d'une démonstration directe, il nous a paru qu'il y aurait avantage à procéder par voie indirecte, en étudiant la nature divine dans la religion spirituelle et monothéiste par excellence,

1. Welcker, *Griechische Götterlehre*, I, p. 791 et s.
2. Gruppe, *Griechische Mythologie*, I, p. 433 et s.
3. *Ausführliches Lexicon der gr. u. röm. Mythologie* de Roscher, *v. Giganten*, I, col. 1652.
4. Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, I, p. 212.
5. Boulanger, article *Œconomie politique (Hist. pol. rel. anc. et mod.)* de l'*Encyclopédie* ; v. aussi *Dissertation sur Élie et Énoch* (1765) et *Antiquité dévoilée par ses usages* (1766).

celle des Hébreux. Si quelque déduction utile pouvait résulter de cet examen, il y aurait tout au moins une forte présomption en faveur de la thèse générale.

I

Pour connaître la conception que le pieux Israélite avait de sa divinité, le mieux est d'ouvrir le livre des Psaumes, ce recueil d'hymnes si pathétiques où s'épanche l'âme du croyant. Choisissons l'un des plus anciens, le psaume XVIII, que le deuxième livre de Samuel (ch. XXII) reproduit presque dans les mêmes termes, et qui porte la suscription : « Du serviteur de Yahwé, David, qui adressa à Yahwé les paroles de ce cantique, lorsque Yahwé l'eut sauvé des mains de tous ses ennemis et de la puissance de Saül. »

Versets 7 et s. : « Quand j'étais dans l'adversité, j'ai crié vers Yahwé, j'ai crié à mon Dieu. Il a entendu ma voix de sa demeure, et mon cri parvint à ses oreilles. Alors la terre fut ébranlée et frémit, les fondements des montagnes furent secoués et vacillèrent; car il était en courroux. Une fumée montait de ses narines, et un feu dévorant sortait de sa bouche. Des charbons ardents étaient projetés hors de lui. Il abaissa le ciel et descendit; des ténèbres étaient sous ses pieds. Il était monté sur un *kerub,* volait et planait sur les ailes du vent. Il fit de l'obscurité son enveloppe et sa tente autour de lui. Eaux jaillissantes, nuées épaisses! Les nuages disparaissaient devant l'éclat qui émanait de lui. Grêle *(lapilli ?)* et charbons ardents! Et Yahwé tonna dans le ciel, et le Très-Haut fit entendre sa voix. Il lança des flèches et dispersa mes ennemis; il fulgura avec ses éclairs et les épouvanta. Alors, le fond de la mer devint visible, et les assises de la terre furent à découvert. »

Peut-on se méprendre sur le sens de cette description? Il s'agit bien d'une éruption volcanique, avec la plupart de ses manifestations : ténèbres envahissantes, nuées épaisses poussées en tourbillon, les flammes qui embrasent, la grêle des pierres incandescentes, un raz de marée, et même l'orage avec les éclairs et les tonnerres qui accompagnent généralement ce paroxysme de la nature. La convulsion du monde

conçue comme l'explosion de la colère divine revient souvent comme un *leitmotiv* dominant dans les textes sacrés. Des nombreux passages où reparaît ce thème nous ne citerons que les quatre suivants :

Deutéronome, xxxii, 22 : « Car le feu s'est embrasé dans ma colère, il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux; il a dévoré la terre et sa végétation, enflammé les fondations des montagnes. »

Isaïe, xiii, 6 et s. : « Hurlez, car proche est la journée de Yahwé; il vient comme le ravage du Tout-Puissant [1]. C'est pourquoi toutes les mains retomberont inertes, et tout cœur d'homme se fondra. Ils seront éperdus, les douleurs les saisiront; ils se tordront comme la femme qui enfante. Ils s'entre-regarderont stupéfiés, avec des visages enflammés. Il arrive cruel, bouillonnant, et, dans l'ardeur de la colère, faisant de la terre un désert, et exterminant les pécheurs. Les cieux et les constellations ne donneront plus leur lumière; le soleil est obscurci, et la lune ne brille plus. »

Michée, i, 2 et s. : « Car voici, Yahwé va sortir de sa demeure, il descendra [2] et marchera sur les hauts lieux de la terre. Les montagnes fondront sous ses pas comme la cire au feu, comme l'eau qui s'écoule d'une déclivité. Tout cela arrivera à cause des crimes de Jacob, à cause des péchés de la maison d'Israël. »

Nahum, i, 2 et s. : « Yahwé est un dieu jaloux et vindicatif. Il est vengeur, Yahwé; c'est un être colère. Il se venge de ses adversaires, il guette ses ennemis. Yahwé est patient et puissant; il ne laisse rien impuni. Yahwé marque sa route par la tempête et l'ouragan; la nuée est la poussière de ses pieds. Il menace la mer, et il la dessèche; il tarit les fleuves. Le Basan (le Hermon) et le Carmel deviennent arides; la fleur du Liban se flétrit. Les montagnes tremblent devant

1. Ou du destructeur. Jeu de mots כְשֹׁד שַׁדַּי où le même radical se présente sous deux formes différentes.

2. En parlant de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, M. Kittel fait la remarque suivante : « De pareils tremblements de terre sont souvent accompagnés d'émission de gaz enflammés qui donnent l'impression d'un feu tombant du ciel (Blanckenhorn, *Enstehung u. Gesch. d. tot. Meeres*, p. 58 ; Gressmann, *Ursprung d. isr. Eschat.*, p. 32 et s.). Que l'on compare aussi les premières descriptions du tremblement de terre de San Francisco qui parlaient tantôt de crevasses du sol et du jaillissement des flammes dans les rues, tantôt comme si le feu était tombé du ciel. On apprit par la suite que l'embrasement était dû aux foyers domestiques et aux réserves de gaz d'éclairage de la ville » (*Geschichte d. Volkes Israel*, 3e édit., p. 453, note 3). Ce qui est dit ici des tremblements de terre est *a fortiori* applicable aux éruptions volcaniques.

lui, et les collines se fondent. La terre, l'univers et tout ce qui l'habite s'ébranlent à son aspect.

Devant son courroux, qui peut tenir?
Qui peut résister à sa fureur?
Sa colère se répand comme le feu,
Les rochers éclatent devant lui. »

Évidemment, dans ces tableaux effrayants, les prophètes ne rappellent pas des choses qu'ils ont vues, pas plus qu'ils ne supposent que leurs auditeurs les ont connues. Ils parlent, suivant une antique tradition, de très lointains souvenirs, dont l'évocation suffit pour terrifier les enfants d'Israël.

Mais, dira-t-on, ces évocations décrivent les manifestations de la puissance divine ; elles ne présentent pas la divinité elle-même. Et l'on pourrait citer, à l'appui de cette objection, le verset 4 du psaume CIV : « Il fait des vents ses messagers, et du feu flamboyant ses serviteurs. » Cherchons alors des cas où Dieu doit faire acte de présence réelle. Tels sont les accords par lesquels Dieu conclut alliance avec un homme ou avec un peuple et où la comparution personnelle semble de rigueur. Nous avons une première théophanie de ce genre à l'occasion du pacte conclu avec le patriarche Abraham. Voyons sous quelle forme le Seigneur va apparaître à celui qui s'appelle encore Abram.

Genèse, XV, 7 et s. : « C'est moi Yahwé qui t'ai fait sortir d'Ur-Kasdim, afin de te donner cette terre en possession. Abram répondit : Par quel acte saurai-je qu'elle m'appartiendra? Yahwé lui dit : Prends une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, et un bélier de trois ans, ainsi qu'une tourterelle et une jeune colombe. Abram prit ces animaux, les trancha par le milieu, plaça les moitiés les unes en face des autres ; mais ne partagea pas les oiseaux... Et comme le soleil allait se coucher, un sommeil tomba sur Abram, et voici qu'une terreur, une grande obscurité, tomba sur lui... Et quand le soleil fut couché, il aperçut une fournaise fumante avec un brandon de feu qui passait entre les morceaux. Ce jour-là, Yahwé contracta une alliance avec Abram, en disant : Je donnerai à tes descendants cette terre depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate. »

Cette fournaise fumante et lumineuse qui figure Yahwé

en personne ressemble singulièrement au sommet fumant d'une montagne de feu.

Voyons maintenant l'alliance avec le peuple d'Israël, la théophanie sur le mont Sinaï :

Exode, XIX, 1 et s. : « Le premier jour du huitième mois, ils vinrent au désert de Sinaï... Israël campa devant la montagne... Yahwé dit à Moïse : Je veux venir à toi dans l'épaisse nuée, pour que le peuple entende quand je te parlerai, et qu'il te croie à jamais... Que tous se tiennent prêts pour le troisième jour, car le troisième jour Yahwé descendra sur la montagne, à la vue de tout le peuple. Tu prescriras des bornes au peuple tout à l'entour, et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne, et d'en toucher aucune extrémité ; quiconque touchera la montagne sera frappé de mort... Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres et des éclairs, et une épaisse nuée sur la montagne, et un très puissant retentissement de cornet [1], au point que le peuple dans le camp en trembla. Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au-devant de Dieu, et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. Et le mont Sinaï était tout fumant, parce que Yahwé était descendu dans le feu, et la fumée montait comme celle d'un fourneau de forge, et toute la montagne était ébranlée fortement... Et Yahwé dit à Moïse : Descends, somme le peuple de ne pas rompre les barrières, afin qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse. Et même que les prêtres, qui (ailleurs) peuvent approcher de Yahwé, se sanctifient pour que Yahwé ne se jette sur eux. »

On interprète généralement cette scène grandiose comme représentant un formidable orage dans les sinistres défilés du Horeb. « L'orage, dit Renan, ailleurs bienfaisant, n'est ici que terrible; on dirait un phénomène inorganique, métallique en quelque sorte, un concert où n'entreraient que le son du canon, du tambour, de la trompette et de la cloche. Des dieux sévères doivent habiter ces sommets... Le dieu du Sinaï était un Dieu de foudre. Ses théophanies se font dans l'orage, au milieu des fulgurations des éclairs... Il paraît problable que le peuple quitta la montagne, plein de terreur... Il y eut surtout un éclatant souvenir. Le peuple avait réellement vu le Dieu de la montagne sainte. Cette vision, comme un

1 Pour donner une idée du bruit terrible qui venait de la montagne, l'auteur du récit imagine un très puissant *Shophar*.

éclair, l'avait frappé d'amaurose. Sur le fond de sa rétine enflammée il y eut comme une aurore boréale, dont la vision l'obséda. Pas un des morceaux de vieille poésie hébraïque qui ne débute par cette impression persistante. L'image maîtresse qui domina la conscience d'Israël fut la vision du Sinaï[1]. »

Malgré le charme du style, on sent quelque gêne dans cet exposé ; il y a des dissonances entre les images et le sujet. Certes, l'orage est indéniable, puisqu'il accompagne toute éruption volcanique ; mais, à lui seul, il était insuffisant pour produire cette impression profonde qui a persisté à travers les siècles et les millénaires. Les fulgurations instantanées d'un phénomène atmosphérique très connu par sa fréquence ne pouvaient déterminer un éblouissement de si longue durée. Il semble que l'amaurose ait été plutôt chez les interprètes qui, par une longue habitude de la métaphore, n'ont pas aperçu la réalité.

Tout autre est le langage de la Bible, quand elle évoque le souvenir de la prodigieuse apparition sur le mont Horeb. Voyez *Deut.*, IV, 10, 11 et 36 :

(N'oubliez pas) le jour où vous fûtes devant Yahwé, notre Dieu, au Horeb, lorsque Yahwé me dit : Assemble le peuple pour que je lui fasse entendre mes paroles, pour qu'ils apprennent et enseignent à leurs enfants de me craindre, tant qu'ils vivront sur la terre. Alors vous approchâtes au pied de la montagne. La montagne brûlait tout en feu, et la flamme montait jusqu'au plus haut des cieux, entourée de ténèbres et de nuées. »

Ibid., V, 23 et s. : « Or il arriva qu'aussitôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, parce que la montagne était tout en feu, vous vous approchâtes de moi, tous les chefs de vos tribus et vos anciens, et vous dîtes : Voici Yahwé, notre Dieu, nous a fait voir sa gloire et sa grandeur; nous avons entendu sa voix du milieu du feu. Aujourd'hui, nous avons appris que, lorsque Dieu a parlé aux hommes, ils peuvent encore rester en vie. Mais, maintenant, pourquoi mourrions-nous? Car ce feu terrible va nous dévorer. Si nous devons encore entendre la voix de Yahwé, nous mourrons... Approche, toi, et écoute tout ce que dit Yahwé, notre Dieu, et tu nous le diras; nous t'écouterons et te suivrons. »

1. E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 183, 190 et 195.

Ces détails significatifs indiquent suffisamment quel danger avaient couru les enfants d'Israël au pied de la montagne sainte. Ces précisions permettent de penser qu'ils s'étaient réellement trouvés en présence d'un ancien volcan de la presqu'île sinaïtique, dont Moïse aurait connu les réveils périodiques. Mais ici, on se heurte à une difficulté qui paraît insurmontable. Autant qu'on connaisse la péninsule, il n'y a pas trace de volcan éteint. Cela suffirait pour arrêter le débat, si l'on savait réellement où se trouvait le mont Sinaï. Or son emplacement est encore controversé. La tradition fournit des titres presque équivalents au *Djebel-Serbal* et au *Djebel-Mousa*, assez éloignés l'un de l'autre. En second lieu, il se peut fort bien que les deux montagnes, comme toute autre de la presqu'île, soient hors de cause. La Bible elle-même permet des doutes sérieux. Le début du chapitre III de l'*Exode* s'exprime ainsi : « Moïse paissait le troupeau de Yéthro, son beau-père, prêtre de Madian; et menant le troupeau derrière le désert, il vint à la montagne de Dieu, au Horeb. » C'est là qu'il eut la première vision de Yahwé dans le buisson ardent. C'est là qu'après la sortie d'Égypte il conduisit en pèlerinage son peuple, afin de le mettre en présence du Dieu protecteur. Le *Deutéronome* (XXXIII, 2) est encore plus explicite : « Yahwé vint du Sinaï et brilla pour ceux du Seïr; il rayonna de la montagne de Paran et vint de Meribat Kadesh[1]. » Le plus ancien chant authentique des Hébreux, le cantique de Debora, dit (*Juges*, V, 4 et 5) :

Yahwé, quand tu sortis du Seïr, quand tu partis du territoire d'Edom, la terre trembla; le ciel aussi fut ébranlé, et les nuées fondirent en eau. Les montagnes frémirent devant Yahwé, le Dieu d'Israël.

Habacuc dit encore (III, 2 et s.) :

Dieu vint de Téman, et le Saint de la montagne de Paran. Sa

1. Renan, *op. cit.*, I, p. 194, note 1 : « Lisez sûrement מִמְּרִיבוֹת קָדֵשׁ ou מִמִּדְבַּר קָדֵשׁ. Comp. *Ézéch.* XLVII, 19. Voy. Gesen. *Thes.* au mot מְרִיבָה et au mot קָדֵשׁ. Le traducteur grec a lu, comme nous, Καδής. Comp. Ps. XXIX, 8. La *meriba* ou les *meriboth* de Kadès était une source très connue. » Cf. Dillmann, Steuernagel, Wellhausen et Ed. Meyer. Les deux derniers traduisent : à Meribat-Kadesh.

gloire couvrait le ciel et la terre était remplie de sa splendeur. Son reflet brilla comme la lumière, des rayons (jaillirent) de ses nuées, le rayonnement de ses côtés était l'enveloppe de sa puissance... Je vis dans la terreur les tentes de Cusan, (je vis) trembler les courtines du pays de Madian.

Tout cela nous conduit au pays de Yéthro, au sud-est de la Palestine. Wellhausen trouvait cette solution préférable [1]. M. Éduard Meyer se rallia à son opinion [2], surtout depuis que l'expédition de Burton et les travaux de Beke ont mieux fait connaître cette région. D'après Beke, le mont Sinaï serait le *Djebel Baghir* ou *Djebel en-Nour* (montagne de la lumière), situé à l'est d'Aïla (Akabah) [3]. Dans son *Histoire*

1. Wellhausen, *Prolegomena zur Geschichte Israels*, p. 343, note 1.

2. Ed. Meyer, *Die Israeliten*, p. 67 et s. : « Wellhausen a reconnu que le Sinaï n'avait rien à voir avec la presqu'île à laquelle nous avons donné son nom, mais doit être cherché beaucoup plus loin, à l'est, en Madian, dans la véritable Arabie... Il est incontestable que, depuis des temps très anciens, les Israélites ont considéré une montagne sise loin dans le sud-est de leur établissement ultérieur, dans l'Arabie du Nord, comme le véritable séjour de leur Dieu ; de même que cette idée remonte à l'époque où ils habitaient comme nomades sous des tentes dans cette région... On ne peut pas dire où J[2] s'est imaginé l'emplacement du Sinaï, au pays de Madian, ou dans les montagnes de la presqu'île ; il n'a pas donné d'indications géographiques. Mais sa description (de la théophanie) nous apporte d'autres renseignements d'une signification fondamentale sur le Sinaï (voir *Exode*, XIX, 18). Gunkel a reconnu que le texte décrit, à ne pas s'y tromper, une éruption volcanique, que la même conception domine les indications fournies par *Exode*, XIX, 16, et se retrouve encore dans les indications du *Deut.* (V, 4 et s., 20 et s., IX, 15). (Ici l'auteur ajoute en note : Je puis mentionner que, lorsque, en 1872, Mordtmann et moi nous lûmes ensemble l'*Exode*, la même constatation s'imposa à nous et nous pensâmes y rattacher les régions volcaniques relevées par Loth Z. D. M. G., XXII, 365 et s., dans l'Arabie du Nord. Finalement, nous dûmes abandonner notre découverte, bien à contre-cœur, parce que nous apprîmes qu'il n'y a jamais eu de volcans dans la presqu'île, et qu'on était, à cette époque, bien éloigné de la pensée de chercher le Sinaï ailleurs.) A la vérité, il n'y a jamais eu de volcan dans la presqu'île du Sinaï; mais on sait que les régions volcaniques *(Harras)* sont d'autant plus nombreuses dans l'Arabie occidentale; toute la région du Haouran avec les Trachones en fait partie, et des *Harras* étendus se trouvent, au sud-est du Madian, sur la route de Tabûk par Médine jusqu'à la Mecque. »

3. Ed. Suess, *la Face de la terre* (trad. fr.), I, p. 470 : « Plusieurs circonstances — l'expédition de Burton en Madian, à la recherche de gisements d'or, et les doutes de Beke sur la position du Sinaï biblique — ont élargi dans ces dernières années notre connaissance de cette région. Le *Djebel Baghir*

de l'antiquité, M. Meyer n'hésite pas à affirmer « le volcanique dieu de feu du mont Sinaï en Madian, dans la volcanique région à l'est du golfe d'Aïla », et « Yahwé dans le volcan Sinaï en Madian [1] ».

Si la question du mont de la Loi peut encore paraître discutable, il n'en est pas de même de la Palestine, dont la formation géologique est bien connue et où l'emplacement des montagnes saintes ne fait pas de doute. Canaan est le pays des hauts lieux vénérés ; il est aussi l'un des points faibles du globe [2]. Les bords de la Méditerranée se trouvent dans une zone éprouvée de la surface terrestre ; les contours des grandes dépressions sont, par excellence, des lignes volcaniques [3]. La mer Morte témoigne des bouleversements qui se sont produits dans cette région ; aussi, les séismes y ont

ou *Djebel en-Nour*, la « Montagne de la Lumière », situé au nord d'Akabah, à l'ouest de l'*Ouâd Ithm*, serait, d'après Beke, la véritable montagne sainte. »

1. Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, I, §§ 343 et 347. De même Hommel, *Grundriss d. Geogr. u. Gesch. des alten Orients*, p. 9 : « Pour ce qui concerne la partie méridionale de la presqu'île sinaïtique avec... le Djebel Serbâl, le Djebel Mousa et Djebel Katherin, il y a lieu de remarquer que la supposition qui y place le Sinaï de la Bible ne repose que sur une tradition de moines coptes; la montagne sainte a dû plutôt, ainsi que Smend l'a affirmé le premier nettement, se trouver tout à fait ailleurs. » Note : Smend, *Lehrb. der a. t. Religionsgesch.* (1893), p. 30, note 2 : « Sa position est tout à fait incertaine; d'après *Juges*, v, 4 (cantique de Debora), il était en Seïr, dans les campagnes d'Edom; d'après *Deut.*, xxxiii, 2 (bénédiction de Moïse), en Seïr et dans les montagnes de Paran ; donc, le vrai Sinaï ne peut pas être le Sinaï traditionnel. » La vérité est qu'il se trouvait au sud d'Edom, au sud-est d'Aïla, dans la partie nord-ouest du pays de Madian. »

2. A. de Lapparent, *Volcans et tremblements de terre* (1902), p. 160 : « L'immense majorité des manifestations volcaniques naturelles se répartit en deux grandes traînées. L'une de ces traînées longe le rivage oriental de l'Asie et le rivage occidental de l'Amérique; l'autre coïncide avec la dépression méditerranéenne qui, des Antilles par la Méditerranée, le golfe Persique et les îles de la Sonde, va se perdre dans le Pacifique. En dehors de ces deux bandes, tout ce qui existe en fait de volcans actifs peut être considéré comme négligeable. Or, la dépression méditerranéenne est, par excellence, une des zones faibles de la surface terrestre, une de celles où sont rencontrés les plissements les plus aigus et les effondrements les plus accentués. Ce rôle de zone faible, elle l'a joué à toutes les époques géologiques, comme on peut s'en convaincre par la reconstruction des anciens rivages maritimes. »

3. L. de Launay, *la Science géologique*, p. 359; A. de Lapparent, *Traité de géologie*, I, p. 525

été fréquents, ainsi qu'en Syrie et dans les pays plus au nord. Le prophète Amos parle d'un tremblement de terre qui eut lieu sous le règne du roi Osias, et dont un écho se trouve dans les annales assyriennes. Josèphe signale un désastre plus récent :

En la septième année du règne d'Hérode... il arriva dans la Judée, au commencement du printemps, le plus grand tremblement de terre qu'on y ait jamais vu. Un nombre incroyable de bétail périt par ce fléau envoyé de Dieu, et il en coûta la vie à trente mille personnes [1].

Dans les six premiers siècles de notre ère, dix tremblements dévastèrent la ville d'Antioche, qui dut être reconstruite plusieurs fois. Plus au nord se sont produites les grandes catastrophes des années 715, 995, 1003, 1091, 1114, 1156, et beaucoup d'autres qui suivirent. En 1822, on a vu la destruction de la ville d'Alep.

Voici le tableau que Carl Ritter trace de la Palestine :

Si nous regardons bien la singulière formation de ce remarquable enfoncement qu'est le lac de Galilée, à plusieurs centaines de pieds au-dessous du niveau de l'Océan, il se révèle à nous comme une partie de la dépression du Jourdain et de la mer Morte qui, sur un parcours de soixante heures en ligne droite, depuis Hasbeya jusqu'au golfe d'Aïla dans la mer Rouge, s'avance comme une grande crevasse de la terre, la plus profonde que nous connaissions. Les diverses modifications de la surface (même à travers la presqu'île sinaïtique) ne peuvent nous empêcher de la considérer comme la suite connexe à des actions volcaniques, ou du moins plutoniennes, d'un passé très reculé. Cela paraît confirmé par les roches volcaniques ou plutoniennes qui percent à travers toutes les autres, par la fréquence des séismes, par la forme en cuvette du lac, les sources chaudes à proximité du rivage, les nombreuses formations de cavernes, par la nature même du sol sur une grande étendue à l'est du Jourdain, les riches gisements de bitume ou de naphte au nord de cette fente dans la vallée d'Hasbeya, les sources chaudes d'eau et de naphte tout autour au sud et à l'intérieur de la mer Morte, et encore par les hautes masses cristallines de la presqu'île sinaïtique et les puissantes coulées de porphyre perçant partout, à l'extrémité de cette faille qui débouche dans celle plus formidable de la mer Érythrée. Dans cette région, il convient de signaler l'importance de la pierre basaltique qui, à

1. Josèphe, *De bello jud.*, I, 9, 3.

mesure qu'on approche du lac de Galilée, en partant du nord et de l'ouest, augmente en puissance pour dominer exclusivement à l'est du Jourdain... à travers le *Djôlan* et le *Haouran*... jusqu'au lac de Tibériade, formant ainsi un grand triangle (la Trachonite basaltique); on ne trouve pareille prédominance sur une aussi grande étendue qu'une seule fois, sur le plateau central du Dekkan, dans l'Inde antérieure, dont le canton de *Concan*... rappela de la façon la plus surprenante à Wilson les sources chaudes du *Ghor* basaltique d'où il venait [1].

De son côté, Élisée Reclus décrit ainsi la région montagneuse du nord-est :

Le Hermon est en grande partie composé de roches basaltiques... Un massif de montagnes volcaniques, Djebel Haouran, domine les solitudes à une centaine de kilomètres au sud-est du Hermon... Tous ces rochers de laves et ces amas de cendres se dressent en cônes rouges, qui ressemblent aux blocs calcinés des fours... Du côté nord, le Djebel Haouran se termine par des pentes assez raides que surmonte une cime arrondie, le Tell Abou Toumeïs (1.600 mètres); on croirait voir la chaîne des pays d'Auvergne se terminant par la coupole du Puy de Dôme. Les quatre cônes latéraux, le Tell Cheïhan, le Garrarah el-Kebir, le Djemal, le Garrarah el-Kibliah, s'alignent sur une longueur de 10 kilomètres en une « batterie de volcans »; c'est de là que sont sorties les énormes coulées qui forment la mer de laves, l'*Argob* des Hébreux, s'allongeant vers le nord-ouest, dans la direction de Damas... Le Safa ou la « montagne Nue » est un autre massif de volcans éteints, situés au bord de l'ancienne mer qui limitait à l'orient les hautes terres de Syrie. C'est un ensemble de bouches, dont les laves, vomies à gros bouillons, se sont épanchées en vagues noires; chaque coulée ressemble à un lit de fonte, hérissé d'énormes boursouflures par l'explosion des gaz. La formidable région où ne se sont hasardés que de rares voyageurs, mérite bien l'appellation de Trachone ou d' « âpre contrée » que lui ont donnée les anciens, comme au Djebel Haouran. Le Safa apparaît encore aujourd'hui tel qu'il était à l'époque de sa formation. Ses coulées de lave brillent comme du métal fondu; des flancs des cratères semblent couler des flots noirs et rouges; des arches jetées d'une roche à l'autre paraissent encore figées au-dessus d'un fleuve brûlant. La rangée méridionale du Safa présente un effet effroyable; en abordant ces montagnes, on se demande si le feu ne couve pas toujours [2].

1. Carl Ritter, *Die Erdkunde im Verhältniss zur Natur und zur Geschichte der Menschen*, t. XV, Ire partie, p. 293 et s.
2. Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, p. 698.

En dehors de la Trachonite, les roches volcaniques se retrouvent sur maintes montagnes. Les épanchements de lave et les basaltes continuent dans les plaines de Yezréel et de Basan, renommées jadis pour leur fertilité [1]. Aux environs de la mer Morte, on voit sur les hauteurs des masses noires de même origine, cônes isolés ou larges coulées. Josèphe nous apprend que le roi Salomon fit paver de pierres noires toutes les routes qui conduisaient à Jérusalem [2]. Aussi comprend-on que Moïse ait pu vanter la terre promise à son peuple, en disant que « les pierres y étaient du fer » (*Deut.*, VIII, 9). Cette déclaration a surpris les interprètes, parce que la Palestine ne possède presque pas de minerais ferrugineux. On a oublié que, dans la métallurgie primitive, le fer était extrait du basalte, qui en contient dans la proportion de 20 à 24 p. 100.

Les Phéniciens ont gardé le souvenir des montagnes animées et actives à une époque très reculée. Dans l'exposé évhéméristique que Philon de Byblos donne de leur vieille mythologie, et qu'il attribue à Sanchoniathon, on lit :

> Il dit ensuite que de la race d'Aeon et de Protogonos seraient nés encore des enfants, dont les noms étaient Lumière, Feu et Flamme... Ceux-ci eurent des fils qui les dépassèrent en taille et en puissance. On donne leurs noms aux montagnes sur lesquelles ils avaient exercé leur pouvoir. De sorte que c'est d'eux que prirent leur nom le Cassios et le Liban et l'Anti-Liban et le Brathy [3].

Le premier de ces noms est porté par deux montagnes

1. On lit dans le *Deut.*, III, 11 : « Og, roi de Basan, était seul demeuré du reste des *Rephaïm*. Son lit de fer se trouve, comme on sait, à Rabbat-Ammon ; sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur de quatre coudées. » Nous donnons là la traduction courante. En réalité, le mot עֶרֶשׂ signifie à la fois « lit » et « cercueil »; בַּרְזֶל s'applique également au fer et au basalte. On comprend dès lors ce que le texte veut dire. On a trouvé, au siècle dernier, plusieurs sarcophages de basalte dans la région à l'est du Jourdain.

2. Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, 7, 4. Le fait n'est peut-être pas d'une exactitude historique pour l'époque que l'auteur indique ; mais il n'est pas douteux pour une époque ultérieure.

3. Eusèbe, *Præparat. evangel.*, I, 10, 9. Dans le dernier nom on croit voir la corruption de Tabor, Atabyrion. Le Zeus Atabyriòs était vénéré dans l'île de Rhodes, colonisée par des Phéniciens, et en Sicile.

saintes, l'une sur la côte syrienne près d'Antioche, l'autre près de Pélusium entre la Palestine et l'Égypte. De Vogüé a admis que le *Zeus Kasios*, vénéré sur les deux montagnes, correspond au dieu qui figure dans les inscriptions nabatéennes et hauraniennes sous le nom de אלה קציו ou קציו [1]. L'explication la plus vraisemblable de ce nom, proposée par M. de Baudissin, le rattache à l'arabe قَصِن (קָצִין), « celui qui décide » ou « le juge [2] ». Ce Ḳaṣiou est probablement identique à Κοζέ, que Josèphe désigne comme le dieu des Iduméens [3], et que M. Eduard Meyer explique également par קְצָה = قَصِن. Schrader rapproche le dieu iduméen des noms de deux rois édomites, *Kaušmalaka* (Kauš est Melek, roi) et *Kaušgabri*, qui figurent sur deux inscriptions assyriennes [4].

Pour ce qui concerne le Liban, l'*Etymologicum Magnum* (s. v. Λίβανος) dit que les Juifs le considéraient comme un esprit et un dieu, à qui ils vouaient un culte. Il convient de remplacer les Juifs par les Syro-Phéniciens, lesquels, en effet, adoraient un *Baal Libanon*. Ce dieu est inscrit sur une patère de bronze à lui offerte par Hiram, roi des Sidoniens [5].

Le sommet le plus élevé de l'Anti-Liban est le mont Hermon, où le livre d'Hénoch place la conjuration des anges révoltés contre le Très-Haut. Ce nom vient de חרם, qui signifie à la fois « séparé », « sacré », « interdit » (inapprochable) et « damné »; c'est le pendant du mot latin *sacer*. Il aurait été, d'après le texte, donné à la montagne à cause des damnations du serment *(sacramentum)* par lequel s'étaient liés les anges rebelles [6]. Le mont sacré, avec son *Baal Hermon* [7], était vénéré

1. De Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions*, p. 104.
2. W. v. Baudissin, *Studien zur semitischen Religionsgeschichte*, II, p. 239,
3. Josèphe, *Ant. jud.*, XV, 7, 9.
4. Tigl. Pil., III, inscr. 61, et Asarh. Cyl. B V 14. Le premier nom se retrouve sous la forme Κοσμάλαχος sur une inscription grecque de Memphis (*Rev. arch.*, 1870, I, p. 115).
5. *C. I. Sem.*, 5.
6. Dillmann, *Das Buch Henoch*, c. VI, 6, p. 3 et 93.
7. Ce nom figure deux fois dans la Bible : *Juges*, III, 3, et I *Chr.*, V, 23.

dès une haute antiquité [1]. De nombreux sanctuaires l'entouraient. Sur la cime la plus haute, on voit encore les ruines d'un temple entouré d'un *téménos* ovale; on y a trouvé la dédicace suivante : *κατὰ κέλευσιν Θεοῦ μεγίστου καὶ ἁγίου ὁ (= οἱ) ὀμνύοντες ἐντεῦθεν* [2].

La Palestine présente un grand nombre de hauts lieux (*bamot*), qui recevaient un culte [3]. L'un des plus importants était le mont Carmel; le Dieu qu'on y adorait n'avait ni temple ni idole [4]. Jamblique, qui était originaire de la Cœlésyrie, dit que la montagne était inabordable aux non-initiés [5]. C'est là que fut lancé le terrible défi d'Élie aux prêtres de Baal qui finit par le massacre de ces derniers. Le prophète

1. Eusèbe, *Onomast.* (s. v. Ἀερμών) dit que, de son temps encore, le mont était vénéré comme sacré (ὡς ἱερόν). De même saint Jérôme, *Onomast.* (s. v. *Aermon*), dit : « In vertice ejus insigne templum quod ab ethnicis cultui habetur a regione Paniadis et Libani. »

2. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclop.* v° *Hermon*, VIII, col. 893.

3. Wellhausen et Robertson Smith ont bien vu que la sainteté des lieux a précédé les sanctuaires. « Les lieux cultuels les plus importants et les plus sacrés, dit Smith, étaient ceux qui, selon une tradition incontestable, avaient été visités par le dieu depuis des temps immémoriaux. Que les dieux aient habité des points déterminés qui, par suite, sont devenus des lieux sacrés et voués au culte, cela n'était pas pour les anciens une simple vue théorique, mais un fait transmis par la tradition de génération en génération et accepté sans le moindre doute. De même nous trouvons que de nouvelles enceintes sacrées n'étaient établies, que de nouveaux temples ou de nouveaux autels n'étaient élevés, que dans des endroits où les dieux avaient donné une marque de leur présence sur laquelle on ne pouvait se méprendre. Tout ce qu'il fallait pour l'établissement d'un sanctuaire sémitique, c'était un précédent; on présumait qu'à l'endroit où le dieu s'était manifesté une fois et avait montré de la bienveillance à ses adorateurs, il recommencerait encore, et lorsque le précédent était fortifié par de fréquentes répétitions, la sainteté du lieu était pleinement assurée. C'est ainsi que, dans les plus anciennes parties de l'Ancien Testament, une théophanie est toujours considérée comme une raison suffisante pour que de nouveaux sacrifices fussent offerts à l'endroit indiqué. » (*Lectures on the Religion of the Semites*, p. 108.) Yahwé lui-même dit à Moïse sur le Sinaï : « En tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et te bénirai. » (*Ex.*, xx, 24.)

4. Tacite, *Hist.*, II, 78 : *Est Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem deumque, nec simulacrum deo aut templum situm tradidere majores : aram tantum et reverentiam.*

5. Jamblique, *Vita Pythag.*, c. 3. : ἱερώτατον δὲ τῶν ἄλλων ὀρῶν ἠπίσταντο αὐτὸ καὶ τοῖς πολλοῖς ἄβατον, κτλ.

y restaura un autel, consacré à Yahwé, qui avait été détruit par la reine Izébel (I *Rois*, XVIII, 30).

Au début de son séjour en Palestine, Abraham sacrifia à son Dieu à Sichem, sur les hauteurs d'Ephraïm, entre les montagnes Ebal et Garizim vénérées encore aux temps du royaume d'Israël. C'est dans un endroit marqué par une grande térébinthe *(elon moré)*, dont on consultait l'oracle, que Dieu était apparu au patriarche pour promettre la possession de Canaan à sa postérité (*Genèse*, XII, 5 et s.). Il dressa encore un autel sur la montagne qui est à l'est de Béthel (v. 8). Jacob éleva une *masséba* à Béthel, après la vision qu'il y eut en rêve. Lors de sa séparation d'avec Laban à Mizpa (Galaad), il offrit un sacrifice sur la montagne (*Genèse*, XXXI, 49 et 54), où un sanctuaire de Yahwé existait du temps de Yephté (*Juges*, X, 11 et 30). C'est à Mizpa en Benjamin que Samuel réunit le peuple pour prier Yahwé en sa faveur (I *Sam.*, VII, 5), et pour consulter l'oracle de Yahwé, avant de déposer dans le sanctuaire le document contenant la constitution de la nouvelle royauté (*ibid.*, X, 17 et s.). Samuel sacrifia encore à Rama et à Gibea; ces deux noms, comme le précédent, sont les équivalents de *bama*, et signifient « hauteur ». David, après la conquête de Jérusalem, éleva un autel sur le mont Sion, autrefois Moriya, qui finit par éclipser les autres *bamot*. Salomon fit aussi ses dévotions sur le mont des Oliviers et à Gabaon, où il laissa le saint tabernacle, alors que l'arche sainte était déjà à Jérusalem. Nous ne pouvons énumérer toutes les éminences où il y avait des sanctuaires. Les prophètes, dans leurs incriminations, indiquent que le nombre en était grand; mais ce qu'ils proscrivent comme défendu était autrefois parfaitement licite. I *Rois*, III, 2, dit : « Le peuple sacrifiait sur les hauts lieux, parce que, jusqu'alors (au temps de Salomon), on n'avait point bâti de maison au nom de Yahwé. » Le prophète Samuel, les juges, les rois Saül et David pratiquaient le même culte que le peuple. Les Syriens de Ben-Hadad ne se trompaient pas, quand ils disaient, tout en employant le pluriel, que les dieux d'Israël étaient des dieux

des montagnes (I *Rois*, xx, 23). Un prophète qui rejette les *bamot*, comme d'ailleurs les fêtes et les sacrifices, proclame lui-même la présence de Yahwé sur les sommets de la terre : « Car celui qui a formé les montagnes et créé le vent, qui annonce à l'homme ce qu'il médite (dans son intérieur), qui change l'aurore en ténèbres, qui marche sur les hauteurs de la terre, son nom est Yahwé, le Dieu Ṣebaoth » (*Amos*, iv, 13). Et comment se montre ce Dieu quand il paraît ? Un prophète aux aspirations très hautes dira encore : « Tu seras visité par Yahwé Ṣebaoth, avec tonnerre, tremblement et grand bruit, avec la tempête, le tourbillon et la flamme du feu dévorant » (*Isaïe*, xxix, 6). Et, ailleurs, il ajoute : « Car la lumière d'Israël sera un feu, et son Saint un embrasement » (x, 17). Moïse définit dans les mêmes termes le Dieu de la Révélation : « Car Yahwé, ton Dieu, est un feu dévorant » (*Deut.*, iv, 24). Après une longue évolution, quand une nouvelle foi commence à se détacher de l'antique religion, saint Barnabé, disciple des apôtres, se croit encore obligé de dire aux Hébreux : « C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant... car notre Dieu est aussi un feu dévorant » (*Ép. aux Hébreux*, x, 31, et xii, 29).

II

Le feu, cette force mystérieuse de la nature, a toujours fasciné l'humanité. Des quatre éléments que connaissaient les anciens, il est le plus subtil, le plus agile, le plus animé. Il semble le principe de la vie. Il se meut de lui-même et meut les autres substances [1]. Pour Démocrite il est l'âme [2], pour Parménide il est la force créatrice [3]. D'après Héraclite, « l'uni-

1. Aristote, *De anima*, I, 2, 11 : Καὶ γὰρ τοῦτο (πῦρ) λεπτομερέστατόν τε καὶ μάλιστα τῶν στοιχείων ἀσώματον, ἔτι δὲ κινεῖταί τε καὶ κινεῖ τὰ ἄλλα πρώτως.

2. *Ibid.*, I, 2, 12 : Δημόκριτος δὲ καὶ γλαφυρωτέρως εἴρηκεν, ἀποφηνάμενος, διὰ τί τούτων ἑκάτερον· ψυχὴν μὲν γὰρ εἶναι ταὐτὸ καὶ νοῦν, τοῦτο δ' εἶναι τῶν πρώτων καὶ ἀδιαιρέτων σωμάτων, κινητικὸν δὲ διὰ μικρομέρειαν καὶ τὸ σχῆμα· τῶν δὲ σχημάτων εὐκινητότατον τὸ σφαιροειδὲς λέγει· τοιοῦτον δ' εἶναι τόν τε νοῦν καὶ τὸ πῦρ.

3. Théophraste, fragm. 42 : Πρῶτος δ' οὗτος (Παρμενίδης)... ἐπέφηνε...

versalité des choses a été et sera le feu éternellement vivant (πῦρ ἀείζωον)[1]. » Platon enseigne que le Dieu suprême « composa l'espèce divine presque entièrement de feu, afin qu'elle apparût très brillante et très belle[2] ». Selon les Stoïciens, le feu est le principe qui forme tout (πῦρ τεχνικόν) ; c'est l'âme du monde, c'est Dieu lui-même[3].

Le feu est à la fois créateur et destructeur[4] ; il engendre et dévore; il lui faut un aliment[5]. Des deux pouvoirs que possède le principe suprême, c'est le pouvoir destructif qui semble avoir déterminé les croyances religieuses. On s'imagine quelle pouvait être l'épouvante des premiers hommes lorsqu'ils se trouvaient exposés à de gigantesques cataclysmes, qui bouleversaient ce que de précédentes catastrophes avaient établi. Il semblait que la terrible puissance qui présidait à la formation du globe faisait explosion, comme dans un transport de fureur, pour exterminer ce qui paraissait l'avoir irritée. Par leur propension à voir la vie dans ce qui se meut et agit[6], surtout avec une intensité aussi prodigieuse, ils crurent découvrir dans l'élément déchaîné le véritable maître du monde. « Quand les colonnes du ciel s'ébranlaient et s'épouvantaient de ses grondements » (*Job*, XXVI, 11), les pauvres mortels se sentaient dans la main d'un Être

δύο τ' εἶναι στοιχεῖα, πῦρ καὶ γῆν, καὶ τὸ μὲν δημιούργου τάξιν ἔχειν, τὴν δὲ ὕλης.

1. Clément d'Alexandrie, *Strom*, V, p. 599.

2. Platon, *Tim.*, p. 40 a.

3. Cicéron, *De natura deorum*, I, 14 : « Cleanthes autem, qui Zenonem audivit... tum ipsum mundum Deum dixit esse : tum totius naturæ menti atque animo tribuit hoc nomen : tum ultimum et altissimum atque undique circumfusum et extremum, omnia cingentem atque complexum ardorem, qui æther nominatur, certissimum Deum judicat. »

4. Théophraste, *De igne*, 6 : τὸ δὲ πῦρ γεννητικὸν μὲν αὑτοῦ φθαρτικὸν ὡς ἐπίπαν τῶν ἄλλων.

5. *Ibid.*, 4 : τοῦτο γὰρ ἦν καὶ τὸ παρὰ τῶν παλαιῶν λεγόμενον ὅτι τροφὴν ἀεὶ ζητεῖ τὸ πῦρ ὡς οὐκ ἐνδεχόμενον αὐτὸ παραμένειν ἄνευ τῆς ὕλης.

6. « Quel touriste, parvenu sur le bord extrême du cratère du Vésuve, n'a pas le sentiment de la vie de la terre à l'audition de ces grands souffles souterrains, à la vue des orbes de fumées qui se tordent sur elles-mêmes dans un mouvement viscéral? Et l'on conçoit bien les mythes panthéistiques des anciens donnant une âme à chaque partie de la nature. » (Stanislas Meunier. *la Physiologie de la terre*, *Rev. des Deux Mondes*, 1er juillet 1904, p. 181.)

suprême, sous l'œil d'un juge qui sonde les cœurs et les reins. Dans leur extrême détresse, ils devaient se demander par quels méfaits ils avaient pu mériter de pareils châtiments, par quelles voies ils parviendraient à apaiser la colère d'en haut. Rien ne rend consciencieux comme la crainte. On devine dans quel angoissant émoi les hommes devaient apprendre à faire leur examen de conscience, par quels scrupules ils se trouvaient assaillis, avec quel abandon de tout leur être ils devaient se prêter à une entière soumission envers le Tout-Puissant. C'était aux plus doués parmi eux à interpréter les manifestations de la volonté divine, à trouver les moyens pour y mieux obéir [1]. Bienfaisante terreur, qui a maté la bête humaine et l'a accoutumée à la discipline, qui est devenue la civilisation. Elle a créé la conscience et institué les valeurs capitales des sociétés humaines : la morale, le droit, la famille, la cité. A côté du monde physique, elle a produit un univers d'une essence plus pure et plus haute : le monde moral. En tout temps, la religion a combattu et souvent anéanti l'égoïsme de l'individu pour servir le bien des collectivités. Par sa nature transcendante, elle a rattaché l'homme à l'ordre universel et lui a appris à considérer toutes choses sous le caractère de l'éternité.

Stace a dit vrai, en affirmant que la crainte était à l'origine des religions :

Primus in orbe deos fecit timor [2].

Cela est tellement manifeste que la langue biblique ne connaît pas d'autre expression pour la religion que « la crainte de Dieu [3] ». Il en était de même chez les Grecs, où le mot

1. Il semble bien que, pour discerner ce qui s'agitait dans la nature, les hommes se soient adressés aux animaux, qui sont plus tôt avertis des phénomènes précurseurs des grands troubles et paraissent davantage initiés dans les volontés des dieux. De là la divination par l'observation des bêtes.

2. Stace, *Théb.*, III, 661.

3. *Genèse*, xx, 11 : « Et Abraham répondit: ... Sans doute, il n'y a point de crainte de Dieu en ces lieux, et ils me tueront à cause de ma femme. » — *Ibid.*,

δεισιδαιμονία avait le même sens, avant que le culte des δαίμονες, déchus par la suite, ne devînt de la superstition [1]. Chez les Romains, les mots *metus*, *timor* et *religio* paraissaient synonymes [2].

Si la terreur est la suite naturelle de l'action destructrice de l'Être suprême, l'arrêt de cette action apparaît comme une marque d'apaisement et de bienveillance. Dieu se révèle comme une Providence tutélaire. La continuation de la vie sur la terre et la prodigalité des dons de la nature sont accueillies comme autant de faveurs, comme des effets de sa grâce. Les hommes reconnaissants se répandent en bénédictions et glorifient le nom du Seigneur. L'Israélite, en particulier, remercie Dieu pour toute nouvelle jouissance qui lui est départie ; ses prières abondent en *berakot*. A mesure que le courroux céleste disparaissait dans le recul du passé, le Seigneur devenait de plus en plus une puissance mystérieuse, protectrice et fortifiante. Dans toutes leurs épreuves, les croyants étaient portés à trouver en lui un suprême refuge. Les termes « mon asile », « mon rocher », « ma forteresse » reviennent souvent dans les Psaumes. Tant qu'il n'est résolu à sévir, Dieu est par excellence le protecteur de son peuple.

xxxi, 42 : « Si le Dieu de mon père, Dieu d'Abraham et terreur (פַּחַד) d'Isaac, n'était pas avec moi, tu m'aurais renvoyé les mains vides. » — *Job.*, iv, 6 : « Ta crainte de Dieu n'était-elle pas ta confiance, et ton espoir l'intégrité de tes voies? » — *Isaïe*, xi, 1 et 2 : « Un rejeton sortira du tronc de Jessé, une pousse germera de ses racines; l'esprit de Yahwé se posera sur lui, esprit de sagesse et d'entendement, esprit de conseil et de force, esprit de savoir et de crainte de Yahwé. » — *Id.*, xxix, 13 : « Le Seigneur a dit : puisque ce peuple ne me rend hommage que de la bouche et ne m'honore que des lèvres, et qu'il tient son cœur éloigné de moi, et que sa crainte de moi se borne à des préceptes d'hommes, à une leçon apprise... » — *Id.*, xxxiii, 6 : « ...Un trésor de salut, de sagesse et d'entendement, la crainte de Yahvé est son trésor. » — Ps. CXI, 10 : « Le commencement de la sagesse est la crainte de Yahwé. » — Prov. I, 7 : « La crainte de Yahwé est le commencement de la sagesse. » Il serait facile de multiplier les exemples.

1. Les mots θρησκεία, θεοσέβεια et εὐσέβεια ont eu, au début, la même signification.

2. Virgile, *Æn.*, II, 715 et s. : ... *Juxtaque antiqua cupressus* | *Relligione patrum multos servata per annos.* — VII, 59 et s. : *Laurus erat tecti medio, in*

Les vieux rabbins enseignaient que Dieu avait créé plusieurs mondes, avant de s'arrêter à celui-ci [1]. Lorsque, dans le récit de la *Genèse*, après la création des êtres animés, il trouva que c'était bien, ce contentement semble indiquer qu'il avait été précédé de déceptions. Mais la satisfaction ne fut pas de longue durée. A mesure que les hommes se multiplièrent, leur malice grandit, et Dieu regretta d'avoir créé la vie. Il résolut d'exterminer les hommes et les bêtes, à l'exception de Noé et de sa famille qui avaient trouvé grâce à ses yeux. Il leur commanda de monter dans une arche, avec des couples de chaque espèce animale, et un déluge fit périr le reste des vivants [2]. Après la catastrophe, apaisé par la destruction, Dieu se décida à maintenir l'ordre rétabli et à ne plus amener de déluge, tout en gardant sa méfiance à l'égard de la nature humaine (*Gen.*, VIII, 21 et 22) : « Et Yahwé se dit en lui-même : Je ne maudirai plus la terre à cause de l'homme, bien que les desseins du cœur de l'homme soient portés au mal dès sa jeunesse ; et je ne frapperai plus ce qui vit, comme je viens de le faire. Tout le temps que la terre durera, semaille et récolte, froid et chaud, été et hiver, jour et nuit ne cesseront pas. » Et, s'adressant à Noé et à ses enfants, Dieu dit (IX, 9 et s.) : « Je forme alliance avec vous et avec vos descendants... Aucun être de chair ne périra plus par les eaux du déluge [3]. » Mais la malice des hommes

penetralibus altis, | *Sacra comam, multosque metu servata per annos.* — Servius annote ainsi les deux passages : *Relligione patrum ; timore. Et est reciprocus. Sic Terentius* (*Heaut.*, I, 2, 54 : *Nam mihi nil esse, religio est dicere, i. e. metus Item Virgilius contra* (VII, 60)... *Connexa enim sunt timor et religio...* VII, 60 : *Metu ; religione, quæ nata est per timorem.* — Cicéron, *De inv.*, II, 22 : *Religionem eam, quæ in metu et cærimonia deorum est, appellant.*

1. *Genesis rabba* (ed. J. Theodor), c. 3 (à I, 5) : « Rabbi Abbahu dit : ... On peut en conclure que Dieu a créé et détruit plusieurs mondes, avant de créer celui-ci. Il dit : Celui-ci me plaît; les autres ne m'ont pas plu. » Cf. *ibid*, c. 9 (à I, 3, *Kohelet*, r. à 3, 11 et *Midrash Tehillim* au *Ps.* XXXIV, 1.) Les deux derniers textes ajoutent que les mondes antérieurs avaient été une préparation à celui-ci, comme les générations d'avant Abraham ont été une préparation à cet homme de Dieu.

2. D'après Suess, le déluge aurait été un raz de marée sur la côte babylonienne, dû à un séisme qui se serait produit ailleurs.

3. Dieu fit encore une concession à la nature pervertie de l'homme. Alors

les porte à se détourner des voies du Seigneur[1]. Vite ils glissent vers l'offense à Dieu qui les met en état de péché. Le grand péché, c'est le défi aux lois divines, c'est la superbe de l'homme se complaisant dans un culte égocentrique, c'est l'ὕβρις que les dieux grecs aussi frappaient impitoyablement. La puissance destructrice, dans un apparent assoupissement, semble se montrer patiente et longanime; mais les sinistres présages et les épreuves ne manquent pas, et les prophètes annoncent successivement de futurs cataclysmes par le feu. Quand Dieu aura procédé à son jugement dernier, le monde sera transformé. « Élevez vos yeux vers les cieux, dit Isaïe, et regardez en bas vers la terre; car les cieux s'évanouiront comme la fumée, et la terre sera comme une loque, et les hommes mourront comme mouches » (LI, 6). « Car voici, Yahwé viendra dans le feu, et ses chariots comme la tempête, pour tourner sa colère en fureur et ses menaces en flammes de feu » (LXVI, 15). « Car voici, je vais créer un nouveau ciel et une nouvelle terre; on ne pensera plus au passé, il ne viendra même pas à l'esprit » (LXV, 17). Et le prophète ajoute à l'adresse du peuple élu : « Tu n'auras plus de soleil pour la lumière du jour, et la lueur de la lune ne brillera plus; mais Yahwé sera pour toi une lumière éternelle, et ton Dieu sera ta splendeur » (LX, 19). Saint Pierre rappelle ces promesses : « Les cieux et la terre d'à présent sont gardés par la même parole et réservés pour le feu, au jour du jugement et de la destruction des hommes impies... Nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite » (*Seconde ép. de Pierre*, III, 7 et 13). Et dans ce royaume de Dieu, le monde définitif, il n'y aura plus que des saints et des justes, c'est-à-dire des êtres pénétrés de son

qu'à l'origine il lui avait prescrit la nourriture végétale (*Gen.*, I, 23), il lui permit de manger la chair des animaux, avec défense de goûter au sang, qui est leur âme et qui lui est réservé (*ibid.*, IX, 3 et 4).

1. D'après les rabbins, tout chez l'homme est déterminé par Dieu, sauf la crainte de Dieu, qui est laissée à son libre arbitre : הכל בידי שמים חוץ מיראת שמים (*Nidda* 16 b, *Megilla* 250 a, *Berachot* 33 b). C'est, dans une certaine mesure, la doctrine de Spinoza, puisque l'homme peut s'élever par son propre choix.

esprit et absorbés dans sa volonté. Le déterminisme divin sera absolu. L'homme sera complètement sanctifié.

Aux premiers âges, quand la surface de la terre était encore en formation et que les bouleversements succédaient aux créations, l'humanité ne connaissait pas la superbe ni l'outrecuidance. Dominée par la terreur, elle ne demandait qu'à se soumettre à la puissance miraculeuse qui l'épouvantait par de fréquentes apparitions. Les dieux alors visitaient la terre [1]. Quand « le jour venait, embrasé comme une fournaise » (*Malachie*, IV, 1), lorsque l'élément irrité voulait des vies et cherchait un aliment à ses flammes, l'impulsion naquit de lui offrir des êtres vivants, qui servissent de médiateurs pour apaiser la colère divine et assurer le salut des hommes. Les victimes assumaient les péchés de tous et rédimaient les survivants amendés. La résolution destructive était accomplie et l'ordre voulu par Dieu était rétabli. Telle paraît avoir été l'origine du sacrifice. Les victimes étaient, selon toute vraisemblance, précipitées dans un gouffre, ou brûlées en holocauste sur un bûcher. Par la suite, la coutume

1. Il est permis de penser que les volcans ont été favorables à l'existence du genre humain. « Ceux qui éclatent en imprécations contre la sauvagerie de la nature, dit de Lapparent, feraient peut-être bien de méditer davantage sur l'économie générale du monde. Ils verraient alors que, sans ces forces volcaniques qu'ils maudissent aujourd'hui, la terre ferme eût probablement cessé depuis longtemps d'exister. Battue par les vagues, ravinée par les eaux courantes, elle aurait vu ses débris s'éparpiller peu à peu dans l'Océan et les eaux de celui-ci, montant progressivement, auraient fini par submerger des continents dépourvus de tout relief, longtemps avant que l'activité humaine ait été appelée à en prendre possession. C'est grâce au volcanisme qu'il n'en a rien été. La cause profonde qui est à l'œuvre sous l'écorce terrestre la soumet à une déformation constante qui ressuscite les saillies atrophiées par l'érosion, et rend à la surface une jeunesse perpétuellement renouvelée. Par l'effet de ce mécanisme, au lieu d'arriver, dès les premiers instants, à une décrépitude irrémédiable, notre planète a pu, grâce aux incessantes transformations de sa surface, voir se succéder d'innombrables générations d'animaux et de plantes, en attendant le jour où la Providence devait la juger mûre pour servir d'habitation à l'homme. Pendant ce temps, où les volcans détruisaient d'un côté, ils édifiaient de l'autre, et du même coup les émanations du foyer interne garnissaient les fentes de l'écorce des précieux minerais d'où nous extrayons les métaux. Le souvenir de tant de bienfaits doit nous faire regarder d'un œil moins irrité certaines manifestations présentes, même quand nous en sommes les victimes terrifiées. » (*Volc. et trembl. de terre*, p. 237.)

s'établit d'immoler les victimes sur une éminence formée d'un tertre ou d'une pierre. Cette éminence s'appelait *bama* chez les Hébreux, βωμός chez les Grecs, *altare* chez les Romains. Ézéchiel, décrivant le temple de Jérusalem à reconstruire (XLIII, 15 et 16), appelle le foyer de l'autel *'Ari-el* et *Har-el;* la première expression, « foyer de Dieu », est aussi employée par Isaïe pour désigner le sanctuaire de Jérusalem (XXIX, 1). La seconde signifie « montagne de Dieu ». Krætzschmar la repousse comme « n'ayant que la valeur d'une étymologie populaire [1] »; on peut trouver qu'elle est d'autant plus précieuse. Moïse recommande aux Israélites de ne sacrifier que sur des autels faits de terre ou de pierres non taillées (ἀργοὶ λίθοι, comme disaient les Grecs) : « Si tu levais le fer dessus, tu les profanerais. » (*Ex.*, XX, 24.) Nowack pense qu'à l'origine la pierre sacrée était destinée à recevoir le sang des victimes [2]. Wellhausen est porté à croire que « dans les anciens temps, le centre des hauts-lieux était un bloc de rocher ou une pierre, qui servait à la fois d'autel et d'idole, et qui s'identifiait avec la divinité [3] ». L'identification paraît certaine pour la pierre sacrée que Jacob érigea après la théophanie de Luz, et qu'il appela *Beth-El* « la demeure de Dieu ». Les papyrus judéo-araméens d'Éléphantine contiennent des noms théophores, où Béthel se révèle comme l'équivalent de *Yaho* [4]. Il en résulte que les mots אָנֹכִי הָאֵל בֵּית־אֵל du verset 13, chapitre XXXI de la *Genèse*, doivent être traduits littéralement : « Je suis le Dieu Béthel [5]. » Jérémie dit aussi (XLVIII, 13) : « Moab aura honte de Kamos, comme la maison d'Israël a eu honte de Béthel ». Les pierres sacrées étaient peut-être

1. Notes sur le livre d'Ezéchiel dans le *Handkommentar z. A. T.* de Nowack, p. 279.

2. Nowack, *Lehrbuch der hebräischen Archäologie*, II, p. 211.

3. Wellhausen, *Israelitische und jüdische Geschichte*, p. 97.

4. *Papyrus Sachau*, 18 : *Anat-Bétel*, et 32 : *Anat-Yaho*. De même, *Esem-Bétel* et *Esem-Yaho*. On trouve aussi *Bételnatan*, pendant au nom biblique *Yonatan*.

5. Halévy, en étudiant les dits papyrus, s'exprime nettement là-dessus : « Au IXe siècle, écrit-il, Yahwé était généralement reconnu comme Dieu suprême d'Israël (cf. l'inscription de Mêsa), mais il était entouré d'un cortège de dieux inférieurs, de simples אֱלֹהִים, dont les écrits prophétiques taisent

d'origine ignée, météorites ou fragments volcaniques; les Grecs vénéraient des aérolithes sous le nom de βαιτύλια. Quoi qu'il en soit, dans les temps ultérieurs, l'autel se distinguait nettement de la pierre sacrée et de l'idole.

On connaît diverses espèces de sacrifices; pendant longtemps, il n'y avait qu'une gradation de l'offrande suivant la quantité et la qualité, jusqu'au maximum du sacrifice humain [1]. L'holocauste, étant le sacrifice le plus complet, devait être aussi le plus ancien. D'assez bonne heure, l'effusion ou l'aspersion du sang sur l'autel ou la stèle parut suffire pour l'oblation de la vie à la divinité. Comme, dans la pensée des anciens, le siège des grandes émotions et de l'âme végétative *(nephesh)* se trouvait dans les parties et les enveloppes qui entourent les entrailles, et qu'ils englobaient sous le nom de « graisse », la combustion de la graisse sur l'autel leur semblait également un sacrifice très agréable aux dieux. La chair de l'animal consacré formait pour ceux qui la consommaient un repas de communion avec la divinité.

A part les oblations pour les actions de grâces et les vœux, ainsi que les succédanés non sanglants et les fumigations, le principe du sacrifice était l'*expiation*. Il servait à purifier l'homme du péché et à le remettre dans l'obédience du Seigneur. Et point d'expiation sans effusion de sang, dit la *Ghemara* (*Sebachim*, 6 a; *Yoma*, 5 a) : אֵין כַּפָּרָה אֶלָּא בַּדָּם. Quand, par l'artifice de la fiction, si facile aux anciens, les animaux furent substitués aux hommes, comme plus tard les images en pain ou en cire, l'imposition de la main ou *semika* opérait l'identification du sacrifiant avec l'être ou

soigneusement les noms dans le but évident d'empêcher leur invocation et par conséquent leur adoration cultuelle. Mais le peuple n'avait pas de pareils scrupules, en faisait le plus large usage, et nos papyrus en ont conservé quelques-uns... Après Yaho, le dieu le plus populaire est Béthel... Son caractère de dieu supérieur ressort du rôle qui lui est dévolu dans la composition d'autres noms divins... La révélation de nos papyrus montre que le sens de l'oracle (*Genèse*, XXXI, 13) est : « Je suis le dieu Béthel... » Aucun doute n'est possible; un dieu nommé Béthel a effectivement fait partie de la croyance populaire juive : c'est ce dieu que les écrivains du *Pentateuque* assimilent à Yahwé, etc. » (*Revue sémitique*, octobre 1911, p. 482 et s.)

1. Cf. Baentsch dans l'*Exode* du *Handkommentar* de Nowack, p. 309.

l'objet sacrifié. Le péché étant le propre de l'homme, on eut soin de multiplier les sacrifices, afin d'assurer le plus possible la purification des âmes et le maintien de l'ordre établi. Même au ciel, dit un mythe haggadique, l'archange Michel, le prince des anges et protecteur du peuple d'Israël, officie comme grand prêtre et sacrifie sur l'autel de la Jérusalem céleste ; les victimes sont des âmes (*Sebachim*, 62 a, *Menachot*, 110 a, *Chagiga*, 12 b). Encore de nos jours, les sacrifices symboliques qui représentent l'immolation la plus sublime sont prodigués avec un zèle fervent, pour détruire le péché et fortifier le règne de la volonté divine dans ce monde. La notion fondamentale du péché et de la rédemption est bien marquée par la manière dont est présentée l'oblation volontaire du Fils de Dieu. Voici comment l'auteur de l'*Épître aux Hébreux*[1], après avoir montré l'infériorité des sacrifices de l'Ancien Testament, parle aux Hébreux de la médiation sanglante du Sauveur :

« Combien plus le sang du Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu lui-même, sans aucune tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant ! C'est pourquoi il est le médiateur d'un nouveau Testament... Selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang, et sans effusion de sang il ne se fait point de rémission (des péchés)... C'est pourquoi Jésus-Christ, entrant dans le monde, dit : Me voici, je viens, ô Dieu ! pour faire ta volonté, comme il est écrit de moi dans le Livre... Et c'est par cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'oblation du corps de Jésus-Christ... Celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu. » (*Ép. aux Hébreux*, IX, 14 et s.; X, 5 et s.)

Et, pour ne pas fuir la comparaison avec la victime animale, le divin sacrifié est représenté dans l'*Apocalypse* sous l'aspect de l'agneau « qui était comme immolé » (V, 6).

Mais revenons à Dieu le Père, à « l'Ancien des jours » comme l'appelle Daniel, pour en mieux pénétrer l'essence. Les textes sacrés relèvent parmi ses attributs, outre la Justice sur laquelle nous reviendrons, la Sainteté ou la Pureté, la Gloire

1. On attribue cet écrit au Lévite saint Barnabé, compagnon de saint Paul. Cela est conforme à l'indication de Tertullien.

ou la Splendeur. Dieu est appelé « le Saint d'Israël » *(Kedosh Israel)*, et « Dieu ou Roi de Gloire » *(El* ou *Melek hakabod)*. Il jure par sa sainteté (*Amos*, IV, 2) ou par son grand Nom (*Jérém.*, XLIV, 26). Il appelle Sion la montagne de sa sainteté : « Je les amènerai à la montagne de ma sainteté, et les réjouirai dans la maison où l'on m'invoque. Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréables sur mon autel; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. » (*Isaïe*, LVI, 7.)

On dérive généralement le mot קדש du radical קדד, *couper*, *séparer* (Fleischer, Delitzsch, de Baudissin et beaucoup d'autres). Kittel trouve cette explication insuffisante, parce qu'elle paraît négative et ne donne pas l'idée essentielle; il reste à savoir *de quoi*, *pour quoi* ou *pour qui* la chose sainte est séparée [1]. Il admet, avec de Baudissin (*Studien*, II, p. 22), l'analogie de קדש avec בר, pur, qui venant de ברר , couper, établit la liaison naturelle des deux notions : séparer, couper, et pur, saint. Mais, en arabe et en assyrien, « séparer » n'est pas le seul sens du radical ברר (comparer surtout l'assyrien *barâru*, briller). D'autres auteurs, notamment Dillmann, préfèrent la dérivation du radical arabe et éthiopien קדא (קדד) « pur », « lumineux », qui rappelle l'assyrien *kuddušu*, dans le sens de « brillant », et l'hébreu חדש « nouveau », « brillant ». Nous n'avons pas à opter entre les deux explications; dans la solution que nous proposons, les deux sens se concilient et se complètent. Kittel reconnaît que, « dans les temps anciens et dans la conception populaire qui en est restée, le proprement divin et, par suite, la sainteté de Dieu étaient surtout quelque chose de naturellement terrible et inapprochable... Cela apparaît plus nettement dans des passages comme I *Sam.*, VI, 20 ; *Lév.*, X, 2 et s. [2]. Dans la pensée

1. Herzog-Hauck, *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, s. v. *Heiligkeit Gottes*, VII, p. 567 et s.

2. I, *Sam.*, VI, 19 et 20 : « Et Yahwé frappa des gens de Beth Šemeš, parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de Yahwé... Alors ceux de Beth Šemeš dirent : Qui pourrait subsister en la présence de Yahwé, ce Dieu saint? » *Lév.*, X, 1 et 2 : « Or les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun un en-

populaire d'Israël, l'idée provenant de la religion naturelle des païens et suivant laquelle Dieu était une force destructive de la nature, un feu dévorant, n'a jamais été effacée d'une façon complète. Si, dans les passages précités, Yahwé anéantit, comme Saint, ceux qui l'approchent d'une manière indue, cela veut dire simplement que Yahwé est le Saint par cela même qu'il est Dieu. Sa sainteté se révèle de la sorte à l'évidence comme une force qui repousse la créature, qui anéantit l'homme, parce que la nature, l'essence de Dieu est précisément dans sa terrible inaccessibilité (cf. encore *Num.*, I, 51, 53; III, 10, 38; II *Sam.*, VI, 6 et s.)[1] ».

Nous avons vu que, de près, Dieu se montrait dans sa sainteté et, de loin, apparaissait dans sa splendeur. Cette seconde manifestation est rendue en hébreu par le terme כָּבוֹד, que l'on traduit aussi par « gloire » ou « honneur ». Les textes reviennent souvent sur cet éclat divin. *Ps.* XIX, 2 : « Les cieux racontent la splendeur de Dieu, le firmament annonce

censoir, y mirent du feu et de l'encens, et offrirent devant Yahwé un feu (sacrificiel) qui n'était pas conforme à ses prescriptions. C'est pourquoi un feu sortit de Yahwé qui les dévora, et ils moururent devant Yahwé. Alors Moïse dit à Aaron: Ici s'est vérifié ce que Yahwé a dit (jadis) : A ceux qui m'approchent je me montre comme Saint, et devant tout le peuple j'apparais en splendeur. »

1. *Ibid.*, p. 570. Robertson Smith exprime une idée analogue sans se douter, de même que Kittel, qu'à l'origine la réalité était beaucoup plus concrète qu'il ne pensait. « La sainteté de la divinité, dit-il, n'est pas également manifeste aux hommes en tous lieux, mais particulièrement dans les endroits où les dieux sont immédiatement présents et d'où procède leur activité. En fait, l'idée de sainteté prend sa valeur partout où la divinité entre en contact avec les hommes; elle n'est pas autant la caractéristique de la divinité ou des choses divines en elles-mêmes (!) que l'idée générale qui domine leurs rapports avec les hommes. Et comme ces rapports se trouvent concentrés sur des points déterminés de la surface terrestre, c'est là que nous devons nous attendre à trouver l'expression la plus claire de ce qu'est la sainteté... Nous avons vu que, depuis des temps très anciens et dépourvus de culture, certaines localités étaient redoutées et évitées comme étant le siège de puissances surnaturelles... Les forces mystérieuses, surhumaines du dieu, que nous appelons surnaturelles, se révèlent selon les idées primitives dans ou par sa vie physique, ou par son intermédiaire. C'est ainsi que, si je puis emprunter une métaphore à l'électricité, tout endroit ou tout objet se trouvant en connexion naturelle avec la divinité était considéré comme chargé d'une force divine, prête à se décharger à tout moment pour anéantir quiconque oserait en approcher d'une manière indue. » (*Relig. of the Semites*, p. 133, 140 et 141.)

l'œuvre de ses mains. » *Ps.* LVII, 6 : « Élève-toi sur les cieux, ô Yahwé; que ta gloire paraisse sur toute la terre. » *Ps.* XCVI, 3 : « Racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples. » *Isaïe*, VI, 2 et 3 : « Des Séraphins se tenaient au-dessus de lui... ils criaient l'un à l'autre : Saint, saint, saint est Yahwé Sebaoth; toute la terre est remplie de sa splendeur. » Quand il voulait se révéler aux mortels, Dieu apparaissait dans le rayonnement de sa gloire [1]. *Exode*, XVI, 11 : « Or, aussitôt qu'Aaron eut parlé aux enfants d'Israël, ils regardèrent vers le désert; et voici, la splendeur de Dieu se montra dans la nuée. » XXIV, 16 et 17 : « Et la splendeur de Yahwé demeura sur la montagne de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours, et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée. Et ce qu'on voyait de la splendeur de Dieu sur la montagne (était) comme un feu dévorant aux yeux des enfants d'Israël. » Même les êtres les plus agréables au Seigneur ne peuvent supporter l'approche de cet éblouissement. *Ex.*, XXXIII, 15 et s. : « Et Moïse dit : ... A quoi reconnaîtra-t-on que j'ai trouvé grâce à tes yeux, moi et mon peuple, si ce n'est que tu partiras avec nous; car alors nous serons distingués parmi tous les peuples de la terre. Et Yahvé dit à Moïse : Je ferai ce que tu dis; car tu as trouvé grâce à mes yeux... Moïse dit aussi : Laisse-moi voir ta splendeur! Dieu répondit : Je vais faire passer toute ma beauté devant toi... Tu ne pourras pas voir ma face; car, lorsqu'un homme me voit, il ne reste pas en vie... Voici un lieu près de moi, tu te placeras sur un rocher. Quand ma splendeur passera, je te mettrai dans l'anfractuosité du rocher et te couvrirai de mes mains, pendant que je passerai. Ensuite, je retirerai mes mains, et tu ne verras que le dos; ma face ne peut être vue. »

La face de Yahwé ne pouvant être vue impunément, la nuée la couvrait et en gardait l'approche. La nuée gardienne était inséparable de la splendeur divine. On sait que, dans

1. Dans maintes églises, on voit au-dessus de l'autel un rayonnement de gloire avec le saint tétragramme au milieu.

leur marche vers la Terre promise, les Israélites étaient guidés par une colonne de nuage qui, le soir, devenait lumineuse. *Ex.*, xiii, 21 : « Et Yahwé marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les conduire par le chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer. » Lorsque le tabernacle fut établi pour recevoir l'arche sainte, la présence de Dieu était signalée par la descente de la nuée. *Num.*, ix, 15 : « Or, le jour où le tabernacle fut dressé, la nuée couvrit la tente de la loi; et le soir elle était sur le tabernacle comme un feu, jusqu'au matin. » Il en fut de même à l'inauguration du temple de Salomon. I *Rois*, viii, 10 et 11 : « Comme les prêtres sortaient du lieu saint, une nuée remplit la maison de Yahwé; de sorte que les prêtres ne purent accéder pour accomplir l'office ; car la splendeur de Yahwé remplit le temple. »

La nuée qui accompagne Dieu lui sert aussi de véhicule, quand il avance dans la tourmente. *Ps.* CIV, 3 : « Il fait des grosses nuées son chariot, quand il passe sur les ailes du vent. » Nous avons déjà cité *Isaïe*, lxvi, 15 : « Car voici, Yahwé viendra dans le feu, ses chariots comme la tempête, pour tourner sa colère en fureur et ses menaces en flammes de feu. » Ailleurs, la nuée s'appelle *kerub*. *Ps.* XVIII, 11. et II *Sam.*, xxii, 11 : « Il était monté sur un kerub; il volait et planait sur les ailes du vent. » Les kerubim, comme les nuées, forment le trône du Seigneur. *Ps.* IC, 1 : « Yahwé fut roi. Que les peuples frémissent! Lui qui trône sur les kerubim, que la terre tremble! » Dans sa fantastique vision, où il transforme les images en détails réalistes, Ézéchiel (x, 4 et s.) présente les kerubim avec des têtes d'animaux *(ḥayot)* et des roues de chariot *(ophanim)* : « Et je regardai, et voilà un tourbillon de l'aquilon et une grande nuée entourée de lumière; et au milieu de la nuée un flamboiement de feu, et dedans comme du métal brillant, et comme quatre animaux à figure humaine, avec quatre visages et quatre ailes... Et une face d'homme... une face de lion à droite, une face de taureau à gauche... et une face d'aigle... et entre les animaux comme des charbons de feu

ardent... et le feu avait une splendeur éclatante, et il en sortait des éclairs... et une roue près de chacun des quatre animaux... et quand les animaux marchaient, les roues marchaient aussi... car l'esprit des animaux était dans les roues... » Nous avons éliminé de ce tableau surchargé bien des réalismes excessifs [1]. Retenons seulement que, dans cette figuration de l'entourage de Dieu, les éclairs qui partent de la nuée ou du feu sont, manifestement, des *seraphim* (de שׂרף, brûler). Les kerubim, en particulier, forment une sorte de garde autour du Seigneur. Comme porteurs de la splendeur divine, ils ont la mission d'en défendre la vue et l'approche [2]. Ils couvrent Dieu de leurs ailes. C'est ainsi qu'ils sont représentés sur le propitiatoire en or qui surmonte l'arche sainte. C'est pour cette raison aussi que l'arche elle-même est parfois appelée « le chariot des kerubim ». I *Chr.*, XXVIII, 18 : « Et de l'or affiné à certain poids pour l'autel des parfums, et pour la construction du chariot des kerubim d'or qui étendaient (leurs ailes) et couvraient l'arche de l'alliance de Yahwé. » *Sirach*, XLIX, 8 : *Ἰεζεκιὴλ ὃς εἶδεν ὅρασιν δόξης, ἣν ὑπέδειξεν αὐτῷ ἐπὶ ἅρματος χερουβίμ.* On trouve souvent la formule « Celui qui siège parmi les kerubim » ou « qui trône au-dessus des kerubim » pour marquer la majesté de Yahwé, Juge suprême ou Roi (I *Sam.*, IV, 4; II *Sam.*, VI, 4; II *Rois*, XIX, 15; *Ps.* LXXX, 2 ; *Isaïe*, XXXVII, 16). Comme, dans les premiers temps, l'arche sainte accompagnait les Israélites dans leurs expéditions, « celui qu'on invoquait sur l'arche » (II *Sam.*, VI, 2) était appelé « le Dieu des armées » ou « des cohortes rangées d'Israël » (I *Sam.*, XVII, 45). Mais, d'une manière générale, on entendait par les cohortes *(Ṣebaot)* du Seigneur les ordres qui formaient son cortège céleste,

1. On surprend ici l'un des secrets de la plastique mythologique. Au lieu de dire que les kerubim étaient doués d'intelligence, d'ardeur, de force et de rapidité, le prophète imagine que les supports vivants de la gloire divine étaient homme, lion, taureau et aigle à la fois. De plus, il leur adjoint des roues pour en faire le véhicule dont parle la tradition. Avec un peu de bonne volonté, il est facile de voir dans les nuages ce que l'on veut, ainsi que l'atteste le dialogue connu entre Hamlet et Polonius.

2. C'est en cette qualité qu'ils sont aussi les gardiens du paradis terrestre.

les kerubim et les seraphim, les anges qui étaient ses messagers, plus tard, sous l'influence assyro-babylonienne, les astres qui leur étaient assimilés, et finalement les Puissances et les Dominations. Nous dirions aujourd'hui les Forces ou les Énergies, ou l'Énergie tout court. Dans l'enseignement ésotérique de la Kabbale, l'étude principale s'attachait au mystère du chariot *(Maasé Merkaba).* C'est pour magnifier le Seigneur que l'on ajoutait à son nom l'appellation collective de ses émanations. « O Yahwé, Dieu Sebaoth, invoque le Psalmiste (LXXXIX, 9), qui est semblable à toi, ô Tout-Puissant ! » Et Isaïe proclame : « Notre Rédempteur, Yahwé Sebaoth est son nom, le Saint d'Israël » (XLVII, 4). Et, dans un verset déjà cité, Amos complète : « Celui qui a formé les montagnes et créé le vent, qui annonce à l'homme ce qu'il médite, qui change l'aurore en ténèbres, qui marche sur les hauteurs de la terre, son nom est *Yahwé Eloheï Sebaot* » (IV, 13).

III

Les peuples sémitiques ont un nom commun pour désigner la divinité : *ilu* chez les Assyriens et les Babyloniens, *elah* chez les Araméens, *el* chez les Hébreux et les Phéniciens, *ilâh* et *allâh* chez les Arabes. L'étymologie de ce nom est obscure. Pendant longtemps on le dérivait du radical איל, qui signifie « être fort ». Nöldeke a proposé la dérivation du radical איל « être en avant », d'où pour *el* la signification de « guide, chef ». Mais, dans les deux cas, la voyelle longue du radical s'oppose à la quantité brève du nom. Paul de Lagarde rattachait *el* à la racine אלי, source de la préposition אֶל « à, vers », et lui donnait le sens de « but vers lequel tendent les pensées humaines [1] ». Bæthgen et Halévy

1. Kuenen s'exprime ainsi dans son *Histoire critique des livres de l'Ancien Testament*, I, p. 78, note 4 : « Le pluriel אֱלֹהִים, de même que le singulier אֱלוֹהַ est dérivé de אלה, racine inconnue de la langue hébraïque, mais qui, en arabe, signifie « craindre » *(aliha, stupere, trepidare)* ; comparer le jugement de

ont donné de bonnes raisons pour écarter ces dérivations[1]. Halévy conclut ainsi : « En éliminant les quatre racines איל, אול, אלו, אלה, ainsi que la racine אלל qui est contraire à la tradition générale, il ne reste qu'à recourir à la racine יאל, qui échappe à toutes les difficultés auxquelles se heurtent les autres tentatives étymologiques... Cela constitue une sérieuse présomption en sa faveur. Pour le sens, on peut hésiter entre l'hébreu הואיל « vouloir, consentir » et l'arabe وأل « chercher un refuge, se réfugier ». Dans le premier cas, Dieu serait conçu comme la volonté absolue; dans le second, comme un suprême refuge. Cette dernière conception semble préférable et à cause de son caractère plus populaire et à cause de ce fait que la poésie hébraïque met souvent en parallélisme avec אל les mots צור et סלע « roc », מצודה « forteresse », משגב « asile » et d'autres formes analogues qui marquent l'idée d'asile et de refuge[2]. »

Fleischer chez Delitzsch, *Die Genesis ausgelegt*, 3e édit., 1860. » — Franz Delitzsch dans son *Neuer Commentar über die Genesis* (1887) se prononce comme suit (p. 48) : « Que la racine verbale d'où l'on dérive אֵל soit איל (אול) ou אלה et signifie « être fort » ou « être en avant » ou quelque chose d'autre, en tout cas אֱלֹהַּ, d'où vient אלהים, est un autre verbe, dont la signification est assurée par l'arabe أَلَهَ (وَلَهَ) dans le sens de « violent trouble interne, désarroi, crainte ». إلاه إلى signifient en arabe la même chose que פחד אל (*Osée*, III, 5), *trepide confugere ad aliquem ;* et אלהים avec son singulier אלוה coïncide, comme dénomination de Dieu, avec פַּחַד (*Gen.*, XXXI, 42 et ,53) et מוֹרָא (*Isaïe*. VIII, 13; *Ps*. LXXVI, 12). *Eloah*, arabe *ilâh*, signifie « crainte révérencielle » et ensuite l'objet de cette crainte. Primus in orbe deos fecit timor, dit Stace. Le sentiment religieux a été et est dans sa base fondamentale un sentiment de dépendance et de soumission. »

1. Bæthgen, *Beiträge zur semitischen Religionsgeschichte*, p. 270 et s.; Halévy, *Recherches bibliques*, I, p. 71 et s.

2. Le mot צור revient souvent dans la Bible comme équivalent de Dieu. II *Sam.*, XXII, 2 et *Ps*. XVIII, 3: Yahwé est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur. *Isaïe*, XLIV, 8 : « Il n'y a point d'autre Dieu, d'autre Rocher que moi. » *Deut.*, XXXII, 4 : « L'œuvre du Rocher est parfaite, car toutes ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est vérité, et sans iniquités. » *Ibid*, 18 : « Tu as oublié le Rocher qui t'a engendré, tu as oublié le Dieu fort qui t'a formé. » II *Sam.*, XXIII, 3 : « Le Dieu de Jacob m'a parlé, le Rocher d'Israël m'a dit : Celui qui règne avec justice sur les hommes règne dans la crainte de Dieu. » Ce Rocher d'Israël ne serait-ce pas le Dieu Béthel de Jacob? C'est

Il semble que le mot *el* ait réuni les deux sens de « puissant » et de « protecteur[1] ». On lit dans l'inscription de Ma'soub : « Portique... qu'ont restauré les אלם représentants de Milkastarté et ses serviteurs, les citoyens (בעלים) de Hammôn. » Clermont-Ganneau, qui a déchiffré l'inscription, donne cette explication : « Les *elim* ou *oulim* sont des personnages d'un rang élevé, *optimates, priores.* » Le psaume LVIII débute ainsi : « O *Elim*[2], en vérité, dites-vous droit? Jugez-vous les hommes avec équité? Non, délibérément, vous pratiquez

dans ce sens qu'on trouve encore *eben Israel*, la pierre d'Israël. *Gen.*, XLIX, 24 : « Mais son âme est restée ferme, et les bras de ces tireurs se sont affaissés par la force du Puissant (ou Taureau) de Jacob *(abir Jakob)*, par le nom du pasteur (ou protecteur), la pierre d'Israël. » Le mot *sour* s'applique aussi aux dieux des autres peuples. *Deut.*, XXXII, 31 : « Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher, et nos ennemis mêmes en jugeront ainsi. »

1. Hommel, *Die altisr. Ueberlief.*, p. 81 et s., donne une longue liste de noms théophores, incontestablement anciens, puisés dans les inscriptions sud-arabiques et composés avec *êlû* (El) ou *êlî* (mon El). Cet élément est souvent remplacé par *abî* (mon père), *ammî* (mon oncle), *dadî* (mon cousin), ou *akhi* (mon frère). On y trouve l'idée dominante d'assistance et de protection, qui reflète la vie des clans primitifs. Freytag, *Lexicon arab.-lat.*, p. 689, donne : وَلِيّ *propinquus, contiguus, amicus, adjutor, dominus, benefaciens.* On lit dans Curtiss, *Primitive Semitic religion to-day*, au début du ch. VIII : « Chez les chrétiens (de la Syrie), ces êtres (bienfaisants) qui sont traités en fait comme des divinités sont désignés généralement par le terme araméen *mâr*, c'est-à-dire « seigneur » ou aussi « saint » ; les Mahométans, par contre, se servent de l'expression *Weli* « protecteur », « patron », « le plus proche parent ». Dans la Bible arabe publiée par les Américains, Job (XIX, 25) invoque Dieu comme Weli pour être son vengeur, et Ruth compte sur Booz comme Weli ou plus proche parent à qui, en cette dernière qualité, incombe l'obligation de l'épouser. Dans le Coran, l'expression Weli est employée souvent, au singulier comme au pluriel. Palmer la rend presque toujours par « protecteur ». Le singulier est usité la plupart du temps pour Dieu. Ainsi il est dit : « Dieu est le protecteur des croyants. » — Eschyle appelle le vengeur du sang τίτας (*Choeph.*, 67). Chez Hésychius on trouve τίταξ, ἔντιμος ἢ δυνάστης, et τιτήνη, βασιλίς. Gruppe, *Myth.*, I, p. 441, note 8, rappelle le vieux terme du droit crétois τίτας = *vindex*, caution. *Vindex* signifie aussi : protecteur, défenseur, sauveur. M. A. Boulanger, dans le *Diction. des ant.* de Saglio, vº *Titanes*, remarque à ce sujet : « Τίταν serait donc un vieux titre honorifique de même valeur que ἄναξ ». Cf. Preller, *Gr. Myth.*, 4e éd., p. 44, note 3.

2. Nous suivons ici la lecture de Baethgen dans ses *Psalmen*, de Gesenius *(Hebr. u. aram. Handwörterbuch* vº אלם) et de Wellhausen (dans *The sacred books of the Old Testament* de Haupt., t. XIV).

l'injustice dans le monde. » Cela semble viser des juges terrestres. Pour le psaume XXIX, qui commence par ces mots : « Présentez à Yahwé, ô fils des *elim*, présentez à Yahwé gloire et hommage », on peut se demander s'il s'agit d' « anges » ou de « puissants ». Par contre, dans le psaume LXXXIX, 7 : « Car qui dans les nuées est semblable à Yahwé, est pareil à Yahwé parmi les fils des *elim?* » il s'agit manifestement des anges. La suite l'indique avec précision : « *El* est exalté par la multitude des saints; il est plus grand et plus redoutable que ceux qui l'entourent. Yahwé, dieu des cohortes *(Sebaoth)*, qui est comme toi? » D'autres textes (*Job*, v, 1; xv, 15; *Zacharie*, xiv, 5) appellent les anges « l'assemblée des saints ». Plus souvent on rencontre le pluriel *elohim*. *Ps.* CXXXVIII, 1 et 4 : « Je veux te louer de tout mon cœur, je veux te célébrer devant les *elohim*... Tous les *elohim* de la terre te loueront, ô Yahwé, car ils entendent les paroles de ta bouche. » Les *Septante* traduisent *neged elohim* par ἐναντίον ἀγγέλων, les *Targums* par « devant les juges », la *Peshitto* par « devant les rois »; chez Aquila, Symmaque et saint Jérôme on trouve : « devant les dieux ». Parmi les traducteurs modernes, Halévy donne « devant les puissants », Bæthgen « devant les rois ». *Ps.* VIII, 6 : « Car tu as fait l'homme un peu moindre que les *elohim*, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur »; cela vise les anges. Un passage intéressant d'Ézéchiel fournit le même sens et, de plus, assimile les *elohim* aux *kerubim* (xxviii, 11 et s.) : « Et la parole de Yahwé me vint ainsi : Fils de l'homme, commence une complainte sur le roi de Tyr et dis-lui : Ainsi a parlé le Seigneur Yahwé. Tu as été plein de sagesse, parfait en beauté; tu as été dans l'Éden, le jardin de Dieu... Ta demeure était préparée chez les *kerubim*, je te plaçai parmi eux. Tu étais sur la montagne sainte d'*Elohim*, tu marchais parmi les pierres de feu [1]. Tu étais irréprochable dans ta conduite... jusqu'à ce que la perversité ait été trouvée en toi. »

1. A ce sujet, Hitzig pensait à un volcan, Ewald faisait un rapprochement avec les *açani* et les *vagrapâta* (coins du tonnerre) de l'Inde, Smend avec le

Ailleurs, le mot *'elim* ou *elohim* s'applique aux dieux des autres peuples. Dans le cantique de Moïse (*Ex.*, xv, 11) on lit : « Qui est semblable à toi parmi les *elim*, ô Yahwé? » Après les miracles accomplis par Yahwé à la sortie des Hébreux d'Égypte, Yéthro dit à Moïse (*ibid.*, xviii, 11) : « Je sais maintenant que Yahwé est plus grand que tous les *elohim;* car, en cela même qu'ils se sont montrés présomptueux envers vous, (il a eu) le dessus sur eux. » Aussi Yahwé est appelé *El elim*, le Dieu des dieux, le Dieu suprême (*Daniel*, xi, 36). *Ps.* XCVII, 7 : « Tous ceux qui servent les images et qui se glorifient dans les idoles sont remplis de honte; tous les *elohim* sont prosternés devant lui. »

On trouve encore le mot *elohim* appliqué à un homme, lorsqu'il est un reflet de Dieu ou un défunt. *Ex.*, iv, 10 et 16 : « Et Moïse répondit à Yahwé : Hélas, Seigneur! je n'ai jamais eu la parole aisée... Et Yahwé dit : ... Aaron parlera pour toi au peuple; et ainsi il sera ta bouche, et tu seras son *Elohim.* » Cela veut dire manifestement : « Celui qui l'inspire. » *Ibid.* vii, 1 : « Et Yahwé dit à Moïse : Voici, je te fais *Elohim* pour Pharaon, et ton frère Aaron sera ton prophète. » Ici, le mot a sans doute le sens d' « être surhumain ». I *Sam.*, xxviii, 11 et s. : « Et la femme (d'Endor) dit : Qui veux-tu que je fasse monter? Il répondit : Fais-moi monter Samuel... Que vois-tu? Et la femme dit : Je vois monter de terre un *Elohim*... un vieillard couvert d'un manteau. »

On trouve souvent dans les textes le pluriel *Elohim* avec le verbe au singulier; parfois l'attribut est également au pluriel. Ainsi on a אֱלֹהִים קְדֹשִׁים הוּא « il est un dieu saint » à côté de אֵל-קַנּוֹא הוּא « il est un dieu jaloux » (*Josué*, xxiv,

Kriçanu indien qui, armé du foudre, garde le *Soma* céleste. Le texte semble rappeler l'enceinte de feu qui défendait l'accès du Paradis terrestre (*Gen.*, iii, 24). — Halévy commente ainsi le passage : « Ézéchiel compare la fortune croissante du roi de Tyr à celle d'un petit kerub d'un sanctuaire (ממשח, « lieu oint »), destiné à couvrir un objet sacré par ses ailes, et qui aurait été retiré de son étroite cellule pour être placé sur la montagne sainte des Elohim, afin de devenir lui-même un Elohim, ayant la faculté de marcher au milieu des pierres de feu sans recevoir la moindre atteinte. » (*Rech. bibliques*, II, p. 269.)

19). Le veau d'or fabriqué près du mont Sinaï fut présenté au peuple en ces termes : « Voici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait sortir du pays d'Égypte. » (*Ex.*, xxxii, 4 et 8.) On trouve aussi עֶלְיוֹנִין pour « le Très-Haut » (*Daniel*, vii, 18) et אֲדֹנִים pour « le Seigneur » (*Malachie*, i, 6; *Isaïe*, xix, 4 : אֲדֹנִים קָשֶׁה « un Seigneur rude »). En réalité, sous la collectivité du pluriel il y a une abstraction. On lit dans les textes זְקֵנִים « les vieux [1] » et נְעָרִים « les jeunes [2] » pour la « vieillesse » et « la jeunesse ». Sous la forme collective du pluriel, le mot *Elohim* présente l'idée abstraite de la « divinité ». Il n'a pas fallu un grand discernement, même dans les temps très anciens, pour reconnaître dans les divers seigneurs des montagnes sacrées, dont chacun était le maître de sa région, une même essence divine et un principe commun.

Les *Elohim* ne différaient pas des *Baalim*. *Baal* signifie « possesseur, seigneur, maître ». Il alternait facilement avec *El* ou *Yahwé* dans les noms théophores, du moins jusqu'à une certaine époque. Un fils de Saül s'appelait *Eshbaal*, et le fils de Jonathan *Meribbaal* (I *Chr.*, viii, 33 et 34 ; ix, 39 et 40). Un fils de David s'appelait *Baalyada*, et un héros davidique *Baalya* (I *Chr.*, xiv, 7, et xii, 5), comme un lévite aaronide portait le nom de *Yehoyada* (*ibid.*, xii, 27), et un héros de Benjamin celui d'*Elyada* (II *Chr.*, xvii, 17). *Baal*, nom propre abrégé, se trouve I *Chr.*, v, 5, viii, 30, et ix, 36. *Baal habaït* était « le maître de la maison », et *Baal išša* « un homme marié » (maître de la femme). On a pensé que c'est à cette signification particulière du mot *baal* qu'était due l'assimilation de l'alliance de Yahwé avec son peuple à une union conjugale, où le Seigneur et maître peut se montrer jaloux et l'infidélité de l'épouse être flétrie comme un adultère. *Jérémie*, iii, 14 : « Enfants rebelles,

1. *Gen.*, xxi, 2 et 7 ; xliv, 20 ; xxxvii, 3 : *ben zekounim*, « fils engendré dans la vieillesse ». On peut aussi bien dire aujourd'hui : l'enfant des vieillards n'est pas robuste.

2. *Ps.* CXLIV, 12; *Thr.*, iii, 27; *Lév.*, xxii, 13, etc. — אֵשֶׁת נְעוּרֶיךָ « la femme de ta jeunesse» (*Isaïe*, liv, 6; *Mal.*, ii, 14; *Prov.* V, 18) ; בְּנֵי הַנְּעוּרִים « les enfants de la jeunesse » (*Ps.* CXXVII, 4).

convertissez-vous, dit Yahwé, car j'ai sur vous les droits d'un mari. » *Id.*, XXXI, 32 : « Non pas l'alliance que j'ai conclue avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte; alliance qu'ils ont enfreinte, et toutefois je leur avais été pour époux, dit Yahwé. » Le même prophète rappelle le beau temps des fiançailles : « Va et crie aux oreilles de Jérusalem. Ainsi parle Yahwé : Je me souviens de l'amour de ta jeunesse, de ton attachement comme fiancée, quand tu me suivis au désert, à travers un pays sans culture » (II, 2). Avec quelle sévérité le Seigneur se retourne ensuite contre l'épouse infidèle ! *Ézéchiel*, XVI, 2 et 32 : « Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations... Femme adultère, qui prends des étrangers au lieu de ton mari! »

L'analogie des *Elohim* avec les *Baalim* et leur équivalence font que chaque Dieu est maître chez soi, et ne cède qu'à la violence du plus fort. Yephté par des envoyés fait dire au roi de Moab, qui reproche aux Israélites de lui avoir pris le pays depuis l'Arnon jusqu'au Yabbok : « Yahwé, le dieu d'Israël, a chassé les Amorites devant son peuple d'Israël, et tu veux le dépouiller de sa possession? N'est-il pas vrai? Ce que ton dieu Kamos t'a fait conquérir devient ta possession. Eh bien, tout ce que Yahwé, notre Dieu, nous a fait conquérir restera la nôtre. » Lorsque les rois d'Israël et de Juda alliés assiégèrent le roi Mêša de Moab dans la ville de Kir-Hareset, celui-ci se résolut à sacrifier son fils aîné à Kamos. II *Rois*, III, 27 : « Il prit alors son fils aîné, qui devait être son héritier, et l'offrit en holocauste sur la muraille. Alors un courroux terrible vint sur Israël, au point qu'ils se retirèrent et rentrèrent dans leur pays. » Dans la croyance que le sacrifice humain était un moyen infaillible pour provoquer l'énergique intervention de Kamos, les Israélites, terrifiés par ses légitimes représailles, se retirèrent en toute hâte.

Les textes relatifs à l'époque des patriarches donnent souvent *El* avec une adjonction : אל שַׁדַּי. On dérive généralement שַׁדַּי du radical שדד « être violent », « faire violence »,

« ravager », « détruire ». Il se peut qu'il y ait encore une autre explication. De même que les Hébreux invoquent souvent Yahwé sous l'appellation צוּר ou סֶלַע, « rocher » (צוּרִי, « mon rocher »), les Babyloniens appellent souvent *Bel* ou *Enlil šadu rabû* « la formidable, la grande montagne [1] ». Hommel, en s'appuyant sur les expressions *Bal šadûa* « Bel est ma montagne », *Bel Harran šadûa* « le Bal de Harran *(Sin)* est ma montagne », et les noms *Sin-Šaduni* « Sin est notre montagne », *Šadânu* ou *Šadûni* « notre montagne » (sous-entendu : est Dieu) que l'on rencontre dans les textes cunéiformes, conclut que le mot *Šadû* avait fini par avoir le sens de « seigneur », « maître ». Ce n'est pas par hasard, pense-t-il, que l'on trouve en vieil hébreu, et cela à l'époque de Moïse (*Num.*, I, 12; II, 25; VII, 66; X, 25), un nom propre *Ammi-Shaddaï* qui, non seulement contient le nom divin de *Shaddaï*, disparu depuis, mais exactement aussi la même composition que *Ammi-satu-na* [2]. « Que la vocalisation, dit-il, du mot hébreu *Shaddaï* (LXX Σαδδα) soit récente ou ancienne (il serait fort possible que *El shaddi*, c'est-à-dire « Dieu ma montagne », fût la lecture primitive), le nom divin sous lequel Yahwé s'est révélé à Abraham et à Jacob (*Gen.*, XVII, 1, et XXXV, 11)

1. Voir les *Lamentations* citées par Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, II, p. 15, 16, 44, 53. Au tome I, p. 489, on lit le début d'un hymne à Bel : « Grande montagne d'Enlil, Im-Khar-sag, dont le sommet atteint le ciel, dont le fondement est assis dans l'abîme brillant, pareil à un fort taureau sauvage *(rêmu)*, étendu dans les montagnes, dont les cornes étincellent comme le soleil éclatant. » A propos du mot Im-Khar-sag l'auteur fait la remarque suivante : « Composé de Im = tempête et Khar-sag = šadû, montagne; d'après Rawlinson, II, 50, 5 à 6, c'est une désignation de la *Zikkurat* de Bel à Nippour. Comme dieu de la tempête et en même temps par allusion au nom de son temple *E-Kur* « maison de montagne », Bel lui-même est appelé « grande montagne », et l'on voit par ce passage combien facilement la transition s'est faite du sanctuaire au dieu lui-même. » Les textes cunéiformes donnent si souvent à Bel la qualification de « montagne », que le contraire est pour le moins aussi vraisemblable. La *Zikkurat* gigantesque avec l'autel embrasé au sommet et le panache de fumée devaient rappeler singulièrement la montagne de feu.

2 Hommel, *Altisraelitische Uberlieferungen*, p. 108 et s. Le mot *satu* est équivalent de *šadû* et apparaît pour la première fois dans les inscriptions d'Hammourabi.

est d'une haute antiquité, comme cela résulte suffisamment de ce que nous avons dit plus haut ».

Un autre nom ancien, mais sinistre, est מלך *(Melek* ou *Milk)*, que les Massorètes ont ponctué מֹלֶךְ (*Molek*, LXX, Μολόχ) sur le thème de בשת (*boshet* « ignominie »), par haine des sacrifices humains que recevait le Dieu ainsi dénommé. Le *Lévitique* et le *Deutéronome* proscrivent ce culte comme abominable et comme étant une vieille coutume cananéenne (*Lév.*, XVIII, 21, 24 et s.; XX, 2 et s.; *Deut.*, XII, 31; XVIII, 9 et s.). Cependant, le sacrifice d'Isaac et l'immolation de la fille de Yephté, non réprouvés par la Bible, paraissent bien des sacrifices à *Melek*. Malgré les protestations indignées des prophètes, ces sacrifices ont été fréquents sous certains rois de Juda et d'Israël.

Melek figure dans des noms théophores, où il remplace El ou Yahwé. Ainsi, *Ahimelek*, nom d'un prêtre à Nob, de la maison d'Eli (I *Sam.*, XXI, 1; *Ps.* LII, 2, etc.) et *Abimelek*, nom d'un fils de Gédéon (*Juges*, VIII, 31) correspondent à *Ahiya* (prêtre du temps de Saül, I *Sam.*, XIV, 3), *Abiya* (I *Sam.*, VIII, 2, etc.) et *Abiel* (grand-père de Saül, I *Sam.*, IX, 1). On trouve *Elimelek* dans *Ruth*, I, 2, et *Ili-milki* dans les lettres de Tell-el-Amarna. Dans ces documents on trouve aussi la forme renversée *Milk-ili*, comme *Malki-el* dans divers endroits de la Bible (*Gen.*, XLVI, 17; *Num.*, XXVI, 45; I *Chr.*, VII, 31). Il y a aussi *Malkiya* (*Jérém.*, XXI, 1; I *Chr.*, VI, 25, etc.) et *Malkiyahou* (*Jér.*, XXXVIII, 6). Un fils de Saül s'appelle *Malki-shoua* « Melek sauve » (I *Sam.*, XIV, 49; XXXI, 2, etc.). *Yonatan* a un pendant dans le nom d'un chambellan eunuque du roi Josias de Juda, *Nétan-Melek* (II *Rois*, XXXIII, 11); un autre pendant est le phénicien מלכיתן. Un descendant de Yonatan s'appelle par abréviation *Melek* (I *Chr.*, VIII, 35 ; IX, 41). Un fils du roi Yekonias s'appelle *Malki-ram*, « Melek est élevé » (I *Chr.*, III, 18), pendant de *Yoram ;* en phénicien on trouve מלכרם.

Dans les inscriptions royales assyriennes on trouve *Abi-milki* et *Ahi-milki*, fils de rois d'Arvad, *Ahi-milki*, roi d'Asdod, *Uru-milki*, roi de Byblos. Dans les documents d'affaires du

temps des Sargonides, les noms propres composés avec *Milk* sont très fréquents [1]. On a trouvé à Byblos, à Tyr, en Chypre, des inscriptions phéniciennes contenant une vingtaine de noms, où מלך entre comme élément [2].

De bonne heure, on voit à *Melek* s'adjoindre *Ṣedek*. *Melkiṣedek* est le nom du prêtre-roi de Jérusalem, ami d'Abraham (*Gen.*, xiv, 18; *Ps.* CX, 4). Par la suite on trouve *Adoniṣedek* (*Josué*, x, 1 et 3), *Ṣidikya* (I *Chr.*, iii, 16; *Neh.*, x, 2), *Ṣidikyahou*, le dernier roi de Juda (II *Rois*, xxiv, 17; *Jérém.*, i, 3), צדק-מלך, צדק-רמן, כמש-צדק, sur des inscriptions araméennes et phéniciennes, צדק-אל chez les Arabes, *Rab-ṣidki* dans une lettre d'el-Amarna, *Ṣidki-ilu* chez les Assyriens. Le mot צדק veut dire « juste », « juge ». On le reconnaît communément dans le nom du dieu *Sydyk* de Sanchoniathon, que l'on rapproche du dieu égyptien *Sêt* ou *Suth*, qui semble avoir été aussi un dieu des Hittites [3].

Pas plus que *Ṣedek*, *Melek* n'est un nom propre; c'est un appellatif, qui signifie « roi ». Chez les Babyloniens, le dieu que le fidèle invoque est toujours le plus grand, le roi des dieux. Ainsi, I *Rawlinson*, 68, n° 1 : « Sin, roi des dieux du ciel et de la terre »; iv, 29, n° 1 : « Mardouk, le seigneur sublime, le roi des dieux » ; iv, 54, 23 b : Nouskou qui décide parmi les grands dieux *(Šurbû malik milki ša ilâni rabûte)*. » Il en est de même chez les Israélites. Le *Roi* est le pouvoir souverain dans la plénitude de sa puissance. C'est celui qui décide et exécute; c'est le juge suprême. *Ps.* XLVII, 3 : « Car Yahwé, le Très-Haut, est terrible, grand roi sur toute la terre. » *Ps.* L, 6 : « Que les cieux annoncent sa justice; car Yahwé est juge. Sela. » *Ps.* XXIX, 10 : « Yahwé a présidé (en roi) au déluge, et Yahwé sera roi à tout jamais. » Trois

1. *Die Keilinschriften und das Alte Testament* de Schrader, 3e édit., revue par Zimmern et Winckler, IIe partie, p. 470 et s.

2. Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, I, p. 310.

3. Le traité de paix de Ramsès II avec le roi des Hittites mentionne le *Suth* de *He-tâ* et onze *Suth* de villes sacrées. Dans les textes égyptiens, *Baal* apparaît comme le nom asiatique de *Sêt-Suth*. W. Max Müller cite le passage suivant : « Sa Majesté est comme le Seigneur (*pȝ b'-rą* הבעל) sur les montagnes. » (*Asien und Europa nach altägypt. Denkmälern*, p. 309.)

psaumes commencent par ces mots : *Yahwe malak.* « Yahwé fut roi. » Le premier (XCIII) glorifie Yahwé dans sa splendeur : « Il s'est couvert de magnificence, il s'est ceint de puissance. » Les deux autres le montrent en action comme roi. *Ps.* XCVII, 1 et s. : « Yahwé fut roi, que la terre jubile !... Nuées et ténèbres sont autour de lui; la justice et le droit sont les appuis de son trône. Le feu marche devant lui et consume ses ennemis tout à l'entour. Ses éclairs illuminent le monde, la terre le voit et tremble. Les montagnes fondent comme cire devant Yahwé, devant le Seigneur de toute la terre. » *Ps.* XCIX, 1 : « Yahwé fut roi; que les peuples frémissent ! Il trône parmi les *kerubim;* que la terre tremble ! »

Le prophète Joël annonce le jugement des peuples dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem (IV, 12 et s.) : « Que les nations se lèvent et montent à la vallée de Josaphat; car j'y serai pour juger tous les peuples d'alentour... Cohue de peuples dans la vallée de décision; car la journée de Yahwé approche dans la vallée de décision. » *Yehoshaphat* signifie « Yahwé fut juge »; ce serait l'équivalent de *Melkiṣedek.*

Les prophètes ne se lassent pas d'annoncer « le jour de Yahwé », le jour du jugement qui doit bouleverser le monde. *Zach.*, XIV, 9 et s. : « Et Yahwé sera roi sur toute la terre, ce jour-là Yahwé sera *un* et son nom *unique*... Et ce sera le coup par lequel Yahwé frappera tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem; il fera que la chair de chacun se fondra, eux étant sur pieds, et leurs yeux se fondront dans leurs orbites, et leurs langues se fondront dans leur bouche. » *Joël*, II, 30 et 31 : « Et je ferai (paraître) des signes dans le ciel et sur la terre : du sang, du feu et des colonnes de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour de Yahwé vienne. » *Id.*, I, 15 : « Malheur pour ce jour, car la journée de Yahwé est proche; elle arrive comme la dévastation du destructeur. » *Isaïe*, XIII, 9 : « Voici le jour de Yahwé qui arrive, cruel, plein de rage et de fureur, pour changer le pays en désert, pour exterminer les coupables. *Id.*, II, 4 et 19 : « Il exercera le jugement parmi

les nations... Et les hommes pénétreront dans les cavernes des rochers, et dans les trous de la terre, devant la terreur de Yahwé et devant la splendeur de sa majesté, quand il se lèvera pour épouvanter la terre. » De nos jours encore, la grande terreur annoncée par les prophètes d'Israël apparaît dans l'émouvante prose de l'office des morts de l'Église, avec les antiques qualifications du dieu vengeur :

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favilla.
. . . .
Judex (shophet) *ergo cum sedebit,*
Quidquid latet apparebit;
Nil inultum remanebit.
Quid sum miser tunc dicturus ?
Quem patronum (El) *rogaturus ?*
Cum vix justus sit securus.
Rex (Melek) *tremendae majestatis* [1].

Pour apaiser le courroux du Dieu irrité, les Israélites avaient, comme les autres peuples cananéens, la coutume d'offrir des sacrifices humains, le plus souvent des sacrifices d'enfants. La question a été longtemps controversée. De nombreux commentateurs ont voulu voir dans l'expression usitée הֶעֱבִיר בָּאֵשׁ לַמֹּלֶךְ « passer par le feu à Molek » une sorte de « fébruation » par le feu, en vue de purifier les enfants. Malheureusement, le fait est incontestable; il y a des textes formels [2]. N'oublions pas que les premiers-nés des

1. Dans la prière des « dix-huit bénédictions » *(Shemoné-Esré)*, la prière par excellence que les Israélites récitent trois fois par jour, un changement significatif est opéré pendant les dix jours qui s'écoulent entre la fête du jour de l'an *(Rosh hashana)* et celle du grand pardon *(Yom hakippourim)*; dans cet intervalle, Dieu décide du sort des humains en les inscrivant ou non dans le « Livre de Vie ». Dans la troisième *beraka*, les mots *hael hakadosh* (le dieu saint) sont remplacés par *hamelek hakadosh* (le roi saint); dans la onzième *beraka*, au lieu de *melek ohab sedeka oumishpat* (le roi qui aime la justice et le jugement), on dit *hamelek hamishpat* (le roi du jugement). Le vendredi soir de cette dizaine, dans la prière qui suit le *Shemoné-Esré*, on dit encore *hamelek hakadosh* au lieu de *hael hakadosh*.

2. *Lév.*, xx, 2 : « ... Quiconque donnera (un) de ses enfants à *Molek* sera puni de mort. » *Ps.* CVI, 38 : « Et ils ont répandu le sang innocent, le sang de

hommes étaient consacrés à Dieu, comme la primogéniture des animaux. Dès la sortie d'Égypte, Yahwé s'était réservé sa part. *Ex.*, XIII, 11 et 12 : « Et lorsque Yahwé t'aura conduit dans le pays des Cananéens... tu devras *passer* à Yahwé tout ce qui perce le premier le sein de la mère [1]. » L'expression employée הַעֲבַרְתָּ est identique à celle qui désigne le sacrifice à Melek. Le verset suivant ordonne le rachat : « Mais tu rachèteras avec un agneau le premier-né de l'ânesse; si tu ne veux pas le faire, tu lui casseras le cou; tu rachèteras toute primogéniture humaine parmi tes fils. » Dans les grandes circonstances, les jours de calamité et d'angoisse [2], il semble que le rachat ne comptait plus, ou l'on sacrifiait d'autres enfants. Les textes qui proscrivent ces sacrifices, ou les flétrissent comme une abomination, tendent à faire croire qu'ils étaient offerts exclusivement aux faux dieux de Canaan. Il en est

leurs fils et de leurs filles, qu'ils immolèrent aux idoles de Canaan. » *Isaïe*, LVII, 5 : « Qui s'excitent sous les térébinthes, sous tout arbre vert, égorgeant les enfants dans les vallées, dans les gorges des rochers. » *Ézéch.*, XVI, 20 et 21 : « Tu as aussi pris tes fils et tes filles que tu m'avais enfantés, et tu les leur as sacrifiés pour être dévorés. Est-ce peu de chose que tes prostitutions, que tu aies immolé mes fils et que tu les aies livrés pour les faire passer (par le feu)? » De même XXIII, 37 et 39 : « Car elles ont commis adultère, et il y a du sang dans leurs mains; elles ont commis adultère avec leurs dieux infâmes, et même elles ont fait passer leurs enfants (par le feu) pour (les) consumer... Car, après avoir égorgé leurs enfants à leurs dieux infâmes, elles sont entrées le même jour dans mon sanctuaire pour le profaner. » C'est parce que ces immolations avaient lieu, pour Jérusalem, dans la vallée *Ben-Hinnom* (ou *Gé-Hinnom*), que Kimchi et Rashi ont voulu voir dans le mot *Hinnom* un appellatif signifiant « gémissement », et ont interprété le nom comme « vallée des gémissements ». Abrabanel et Bahya (*ad Lev.*, XVIII) n'hésitent pas à affirmer les holocaustes d'enfants. Ce dernier ajoute que, dans la pensée du père, le sacrifice d'un enfant devait préserver les autres d'une mort prématurée et leur assurer une vie heureuse.

1. De même *Ex.*, XXI, 29 et 30 : « Tu me donneras le premier-né de tes fils. Tu feras la même chose de ton bœuf et de ta menue bête; il sera sept jours avec sa mère, et au huitième jour tu me le donneras. » *Num.*, III, 13 : « Car tous les premiers-nés m'appartiennent; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés d'Égypte, je me suis consacré toute primogéniture en Israël, depuis celle des hommes jusqu'à celle des bêtes. C'est à moi qu'elles appartiendront, je suis Yahwé. »

2. Porphyre, *De abst.*, II, 56 : Φοίνικες ἐν ταῖς μεγάλαις συμφοραῖς ἢ πολέμων ἢ αὐχμῶν ἢ λοιμῶν ἔθυσαν τῶν φιλτάτων τινὰ ἐπιψηφίσαντες Κρόνῳ.

d'autres, cependant, qui permettent de penser que Yahwé n'était pas étranger à ces horreurs; les pères israélites croyaient de bonne foi servir Yahwé en lui offrant de pareilles immolations. Il y a, dans les prophéties de Michée, une page saisissante où, sous une forme dramatique, le prophète représente Yahwé vidant sa querelle avec le peuple ingrat : il suppose les montagnes invitées pour assister à ce débat. Nous donnons une partie du chapitre VI d'après la traduction d'Halévy (*Rech. bibliques.*, III, p. 789 et s.) :

Écoutez ce que Yahwé dit : Lève-toi, appelle à la discussion les montagnes! Et que les collines entendent ta voix!

Le prophète aux montagnes.

Écoutez, montagnes, la discussion de Yahwé.
Prêtez l'oreille, fondations de la terre!
Yahwé a un procès avec son peuple,
Il entre en discussion avec Israël. *(Les montagnes accourent.)*

Yahwé au peuple.

Mon peuple, quel (mal) t'ai-je fait?
En quoi t'ai-je ennuyé?
Dis-le-moi franchement!
Je t'ai fait remonter du pays d'Égypte...
(Nous omettons l'énumération des divers bienfaits de Yahwé.)

Le peuple repenti à Yahwé.

Avec quoi dois-je me présenter devant Yahwé?
Que dois-je apporter au Dieu du ciel élevé?
Dois-je me présenter devant lui avec des holocaustes,
Avec des veaux âgés d'un an?
Yahwé agréera-t-il des milliers de béliers,
Des myriades de ruisseaux d'huile?
Dois-je offrir mon premier-né (pour effacer) ma culpabilité,
Le fruit de mon ventre (pour effacer) le péché de mon âme?

Yahwé.

On t'a dit, ô homme, ce qui est bon.
Et ce que Yahwé demande de toi;
(Il ne demande) que la pratique de la justice,
L'amour de la bienveillance,
Et la marche humble avec ton Dieu.

Il est certain que Yahwé fait prêcher au peuple par ses prophètes la morale la plus élevée, dégagée du culte matériel et mettant la pureté du cœur au-dessus des sacrifices. Mais il y a des moments où il est obligé de reconnaître que tel n'a pas toujours été son enseignement, et qu'il a exigé autrefois des oblations qu'il répudie désormais. Par la bouche de Jérémie, il déclare qu'on s'est mépris sur ses intentions. *Jérém.*, VII, 31 : « Ils élevèrent les *bamot* de *tophet*, dans la vallée de *Ben-Hinnom*, pour brûler leurs fils et leurs filles par le feu; ce que je n'ai pas commandé, ce qui n'est pas venu dans ma pensée. » XIX, 5 : « Et ils élevèrent des *bamot* à Baal pour brûler leurs enfants par le feu en holocauste à Baal; ce que je n'ai pas commandé et n'ai pas dit, ce qui n'est pas venu dans ma pensée. » Par l'intermédiaire d'Amos (V, 25 et 26), il feint la surprise de ce que, à la sortie d'Égypte, les Hébreux aient eu la singulière inspiration de lui offrir un culte qu'il réprouve : « Est-ce à moi, enfants d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des oblations, dans le désert, pendant quarante ans? Vous portiez le tabernacle de votre *Melek* et votre idole *Kiyoun*, ainsi que votre dieu *Kokab* que vous vous êtes fabriqués. » Avec Ézéchiel, Yahwé en arrive à reconnaître qu'il avait lui-même égaré son peuple en lui imposant de mauvaises pratiques, et cela pour des raisons qui dénotent un casuiste exceptionnel. Il en coûte de transcrire une partie de ce chapitre XX, où le prophète fait des efforts vraiment pénibles pour, dans un langage singulièrement embarrassé, concilier la prétendue rébellion des Hébreux et leur attachement au culte égyptien qu'ils n'ont jamais adopté, avec la thèse de la religion très épurée qui a été prêchée plus tard et qui aurait été révélée par Yahwé dès le début :

Fils de l'homme, fait dire le prophète au Seigneur, parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Ainsi a parlé le Seigneur Yahwé. Vous venez pour m'interroger? Sur ma vie, je ne me laisse pas interroger par vous, parole du Seigneur Yahwé. Veux-tu les juger?... Apprends-leur les horreurs de leurs pères et dis-leur : Au jour où j'ai choisi Israël, j'ai levé la main (pour le serment) aux enfants de Jacob, et me suis

fait connaître à eux dans le pays d'Égypte... Ce jour-là, je leur ai levé la main (pour le serment) pour les conduire du pays d'Égypte dans un pays que j'avais exploré pour eux, (un pays) où coule le lait et le miel — la couronne de tous les pays — et leur dis : Que chacun rejette les horreurs de ses yeux, et ne vous souillez point par les dieux infâmes d'Égypte. Je suis Yahwé, votre Dieu! Mais ils furent récalcitrants et ne voulurent point m'écouter... Alors, je pensai déverser mon courroux, épuiser ma colère sur eux, au milieu du pays d'Égypte. Mais j'agissai à cause de mon Nom, afin qu'il ne fût pas profané aux yeux des peuples au milieu desquels ils vivaient, et devant lesquels je m'étais fait connaître pour les conduire hors d'Égypte. Ainsi, je les fis sortir d'Égypte et les conduisis au désert. Et je leur donnai mes statuts et leur fis connaître mes règlements, par lesquels l'homme vit s'il y obéit. Et je leur donnai aussi mes sabbats pour être un signe entre moi et eux, afin que l'on sût que c'est moi, Yahwé, qui les sanctifie. Mais la maison d'Israël fut rebelle envers moi dans le désert... Alors, je pensai déverser sur eux mon courroux dans le désert, afin de les anéantir. Mais j'agis à cause de mon Nom, pour qu'il ne fût pas profané aux yeux des peuples... Mon œil les regarda avec compassion pour ne pas les anéantir, et je ne les exterminai point au désert. Et je dis à leurs fils au désert : Ne marchez pas dans les errements de vos pères, et ne gardez pas leurs lois, et ne vous souillez point avec leurs faux dieux... Mais les fils (aussi) furent récalcitrants à mon égard... Je pensai alors déverser mon courroux et épuiser ma colère sur eux au désert. Mais je retirai ma main et agis à cause de mon Nom, afin qu'il ne fût pas profané aux yeux des peuples... *Alors je leur donnai, moi aussi, des statuts qui n'étaient pas pour le bien, et des lois par lesquelles ils ne devaient pas vivre, et les souillai par leurs offrandes, qui leur faisaient passer (par le feu) ce qui perce le sein maternel, pour les figer de terreur, afin qu'ils reconnussent que je suis Yahwé.* C'est pourquoi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël, et dis-leur : Ainsi a parlé le Seigneur Yahwé. Vos pères m'ont encore honni, en commettant félonie à mon égard. Lorsque je les eus conduits dans le pays que j'avais juré de leur donner, et qu'ils virent quelque haute colline ou un arbre touffu, ils y immolèrent leurs victimes et y apportèrent leurs fâcheuses offrandes, répandirent leurs agréables aromes et versèrent leurs libations. Alors je leur dis : Qu'est-ce que ces hauts lieux où vous vous rendez? C'est pourquoi on les nomma « hauts lieux » *jusqu'à ce jour* [1]. Pour cette raison parle à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur Yahwé. Comment? A la manière de vos pères, vous vous souillez et vous prostituez après leurs abominations, par l'apport de vos offrandes et le passage de vos fils par le

1. Très probablement une glose

feu vous vous souillez pour vos faux dieux *jusqu'à ce jour*, et je me laisserais interroger par vous, maison d'Israël? Aussi vrai que je vis, parole du Seigneur Yahwé, je ne me laisserai pas interroger par vous.

Cet étonnant exposé de ses griefs par lequel Yahwé refuse de rendre l'oracle qui lui est demandé, tout en se défendant contre des imputations qu'il sent légitimes, constitue le résumé de toute la démonstration que nous voulions faire. On admettra peut-être qu'elle est suffisante.

La vallée de *Ben-Hinnom* ou *Gé-Hinnom*, où étaient accomplis les sacrifices d'enfants, a laissé un terrifiant souvenir; elle a donné son nom à l'enfer (Nouveau Testament et *Oracles sibyll.* Γέεννα, français *géhenne*). Appelée naguère encore par les Arabes *Ouādi Djehennom*, aujourd'hui *Ouādi er-Rabābi*, elle longe la partie méridionale de Jérusalem, séparant le mont Sion de la « montagne du mauvais conseil » *(Djebel Abou Ṭōr)*. Bien que fertile et abondamment arrosée, elle avait un caractère sinistre. Le livre d'Hénoch l'appelle « la vallée maudite » (XXVII, 1). D'un côté, il y avait la vallée des *Rephaïm* ou « des défunts » (*Josué*, XVIII, 16), de l'autre, du côté de la mer Morte, la vallée des *Siddim*, que Renan a judicieusement corrigée en *Šédim* « les démons ». C'est dans cette dernière vallée que, d'après la *Genèse* (XIV, 8 et s.), fut livrée, du temps d'Abraham, la bataille entre les envahisseurs conduits par Chodorlogomor, roi d'Élam, et les rois de Sodome, de Gomorrhe, de Ṣeboim et de Béla. « Or, dit le verset 10, il y avait, dans la vallée de Siddim, beaucoup de puits de bitume. Les rois de Sodome et de Gomorrhe s'enfuirent, et y tombèrent; et ceux qui échappèrent s'enfuirent dans la montagne. »

Les sacrifices humains étaient généralement offerts non sur des autels, mais sur des bûchers et hors des villes. Jérémie (VII, 31) parle des *bamot hatophet*, dans la vallée de Ben-Hinnom ; ce sont les tertres des pyrées. Robertson Smith voit dans *tophet* un mot araméen désignant le foyer ou l'apprêt qui supporte le sacrifice ; il le dérive de l'arabe *utfiya* et du syriaque *tfāyā*, qui ont trait à l'installation

des supports au-dessus du brasier pour la cuisson[1]. Isaïe (XXX, 33) semble indiquer que le tophet pouvait être le bûcher dans une fosse profonde ; cela donnerait le feu d'un cratère : « Car le tophet est préparé pour Melek (ou le roi d'Assyrie ?). Il a été disposé, profond et large ; du feu et beaucoup de bois. Le souffle de Yahwé le fait flamber comme un torrent de soufre. » Le roi Josias, dans un sentiment favorable aux prophètes, profana le tophet de Gé-Hinnom, ainsi que les hauts lieux des environs de Jérusalem ; il démolit aussi l'autel de Béthel, ainsi que les sanctuaires des hauts lieux de Samarie. Les prêtres de ces sanctuaires furent égorgés et brûlés sur les autels, qui furent profanés de la sorte (II *Rois*, 15 et s.).

M. Loisy énonce, au sujet du tophet de Gé-Hinnom, une conjecture qui est à retenir.

Si l'état des documents, dit-il, ne permet pas d'affirmer, il permet au moins de conjecturer que le *tophet* de la vallée de Hinnom, la future *géhenne*, était un lieu saint de Jérusalem antérieurement à la conquête de cette ville par David, et qu'on y offrait des sacrifices humains, spécialement des sacrifices d'enfants et de premiers-nés à son Mélek (note) dans *Isaïe*, XXX, 33, le prophète parle du *tophet* en homme qui n'en est pas autrement scandalisé. Cf. *Michée*, VI, 7, où il est fait allusion au sacrifice du premier-né comme à une chose aussi naturelle que le sacrifice d'un veau... Quant au destinataire des sacrifices de premiers-nés, il paraît incontestable que c'était, à Jérusalem, Yahwé lui-même (cf. *Isaïe*, XXX, 33; *Jérémie*, VII, 31; XIX, 15 ; *Ezech.*, XX, 25-26...) Yahwé aura hérité du titre divin du sanctuaire et des sacrifices, sans toutefois que l'origine de ce culte ait été tout à fait oubliée. Au temps de Manassé, le culte est plus florissant que jamais ; et, comme le développement du polythéisme va provoquer une réaction yahviste, la plus forte qui se soit vue depuis l'établissement d'Israël en Canaan, cette réaction, la réforme dite de Josias, condamnera le culte, peut-être pour la première fois en Juda ; elle le rendra à l'ancien Melek et le refusera pour Yahwé[2].

La conjecture de M. Loisy est des plus vraisemblables. Melek semble avoir été l'ancien dieu de Sion. Jérusalem

1. Robertson Smith, *Relig. of the Semites*, p. 357.
2. Alfred Loisy, *Essai historique sur le sacrifice*, p. 233.

était un antique sanctuaire longtemps avant la conquête de Canaan par les Hébreux. La *Genèse* (xiv, 8 et s.) parle de Melkisedek, roi-prêtre de *Salem*, qui bénit Abraham après sa victoire sur l'invasion élamite, et reçut de lui la dîme du butin pris sur l'ennemi. Melkisedek est resté le prototype du roi de Juda et du grand prêtre de Jérusalem (ps. CX, 4). Le vieux nom de *Salem* viendrait, d'après d'Alten (*Zeitschr. d. deutsch. Palastina-Vereines*, II, 28) de « l'asile de paix » établi autour du sanctuaire. Les archives d'El-Amarna contiennent des lettres d'*Arad-Hiba*, gouverneur d'*Urusalim* sous le règne d'Aménophis IV (vers 1400 av. J.-Ch.). Le livre de *Josué* (xv, 8; xviii, 28) et celui des *Juges* (xix, 10) appellent cette cité *Jebus* ou « ville des Jébusites ». Les Jébusites étaient une branche des Amorites qui occupaient une grande partie de Canaan. Josué défit à Gabaon *Adonisedek*, roi de Jérusalem, et quatre autres rois amorites (*Josué*, x), mais ne put s'emparer de cette ville. Plus tard, la tribu de Juda prit la ville basse et l'incendia (*Juges*, i, 8). La citadelle ne fut conquise que par le roi David, qui fixa sa résidence à Jérusalem (II Sam., v, 6 et s.).

Le dieu des Amorites d'Urusalim ne devait guère différer du *Milkom* des Ammonites et du *Kamos* de Moab. Son appellation transparaît sous le nom de son prêtre Melkisedek. Il semble que c'est ce dieu vénéré sur le mont Sion-Moriya qui a commandé à Abraham le sacrifice d'Isaac.

Il y a quelque apparence aussi que le mont Sion ait été en activité longtemps après l'extinction des autres montagnes saintes. Rashi, dans son commentaire de la *Genèse* (xxii, 4), dit qu'Abraham avait vu le lieu saint — de loin, dit la Bible — marqué par une nuée adhérente (קשר על ההר) ; cela fait penser à un panache au sommet de la montagne. Mais ce renseignement est trop vague et de date trop récente. Des textes plus anciens parlent d'une fumée qui sortait de la vallée de Ge-Hinnom. On lit dans la *Ghemara* (*Sukka*, f. 32 b et *Erubin*, f. 19 a) : « Dans la vallée de Ben-Hinnom se trouvent deux palmiers, entre lesquels sort une fumée; c'est la porte du Gehinnom ». Le traité *Erubin* ajoute : « Il y a trois

portes de l'enfer : une au désert, une autre dans la mer (Morte), et une troisième à Jérusalem. » Ce renseignement, quoique formel, n'est pas non plus de valeur suffisante. D'autres textes, encore plus anciens, présentent Jérusalem comme le centre de la terre (*Ézéchiel*, v, 5 ; xxxviii, 12, — il s'agit ici du peuple établi sur l'ombilic de la terre טבור הארץ ; — *Hénoch*, xxvi, 1; xc, 26; *Lib. Jub.*, viii), de même qu'en Grèce et dans le monde romain Delphes était appelé ὀμφαλός et *umbilicum terræ*. On peut penser que cette appellation vient aussi de ce que le sanctuaire était en communication avec les profondeurs de la terre. A Delphes, le trépied de la pythie était placé sur l'ouverture d'un antre fatidique, d'où s'échappaient des exhalaisons de gaz carboné, qui déterminaient chez la prophétesse des hallucinations que l'on croyait envoyées par Apollon [1]. A Jérusalem, affirme le Talmud, il

1. Strabon, *Rer. geogr.*, IX, p. 419 : « L'endroit où se donnent les réponses de la pythie est, dit-on, un antre profond, peu large à son ouverture, et d'où s'exhale une vapeur qui produit l'enthousiasme. Sur l'ouverture de l'antre est un trépied très élevé; la pythie s'y assied et, bientôt pénétrée par la vapeur, elle prononce ses prédictions. » Aristote, *De mundo*, IV : « Il en est de même des exhalaisons qui s'ouvrent des issues en divers endroits de la terre, les unes inspirent à ceux qui s'en approchent un violent enthousiasme; les autres produisent sur l'économie une sorte d'épuisement. Il y en a qui font rendre des oracles, comme à Lébadie et à Delphes; il y en a qui tuent, comme en Phrygie. » Justin (*Hist.*, XXIV, 6) appelle l'antre de Delphes *profundum terræ foramen*. Pausanias (X, 5, 3) et Plutarque (*De defect. orac.*, 42) parlent de bergers qui, paissant leurs troupeaux près de l'antre delphique, avaient les premiers ressenti les miraculeux effets de ses exhalaisons. Plutarque ajoute que les émanations inspiratrices, *qui ont de l'analogie et des affinités avec les âmes*, subissent des altérations, comme par vieillesse, et peuvent se déplacer ou disparaître. Cicéron (*De divinat.*, I, 19) affirme que, de son temps, la puissance de l'émanation delphique s'était singulièrement affaiblie; il remarque que la force souterraine qui donnait à la pythie une inspiration divine s'est évaporée à la longue, comme les fleuves qui se dessèchent ou changent de lit. Des divers gouffres qui émettaient des gaz méphitiques, et que l'on désignait sous le nom de χάσματα, Χαρώνια ou Πλουτώνια, nous ne citerons que la caverne d'Achéruse, les antres de Thesprotie, de Ténare et de Cumes, que l'on appelait les portes de l'enfer. Le même nom était donné au lac Averne ou Ἄορνος, sis entre Cumes et Pouzzoles. Les antres avec des émanations semblables aux âmes étaient favorables à la pratique de la nécromancie. L'endroit où la pythonisse d'Endor fit paraître l'ombre de Samuel à Saül était peut-être une caverne de ce genre. D'après Burckhardt (*Reisen in*

y avait, sous le grand autel des holocaustes, une caverne qui servait à l'écoulement du sang, du vin des libations et des eaux provenant du nettoyage. Les textes l'exaltent comme ayant existé depuis la création du monde, et comme étant en communication avec l'abîme souterrain (תהום ; *Talm. jerus.*, *Sukka*, f. 54 d; *Talm. bab.*, *Sukka*, f. 53 a; *Tosephta*, III). On retrouve une croyance analogue chez les Musulmans [1]. Mais des croyances ne sont pas des preuves. On peut s'arrêter davantage à un fait qui paraît historique et qui s'impose à l'attention. Lorsque l'empereur Julien, vers la fin de sa vie, décida la reconstruction du temple de Jérusalem, des flammes sortant du sous-sol arrêtèrent l'entreprise. Les travaux avaient été confiés à Alypius d'Antioche qui les poursuivit avec diligence. Mais « de redoutables flammes, dit Ammien Marcellin, jaillissant par fréquents assauts près des fondations, rendirent l'endroit inaccessible aux ouvriers

Syrien, Palästina, etc., édité par Gesenius, II, p. 590), on montre encore la grotte de la sorcière à *Denûne* près *Endûr*. — De Lapparent, *Traité de géologie*, I, p. 476 : « Partout où l'activité paroxysmale d'une bouche volcanique a cessé, on observe soit des dégagements de vapeurs sulfureuses ou de sources bouillantes, soit des émanations à température sensiblement plus basse, chargées de gaz carbonés. Les premières constituent des *Solfatares* et des *Geysers*, tandis que les dégagements de la seconde catégorie forment une série continue, depuis les *Soufflards*, qui les rattachent à la classe précédente, jusqu'aux *Mofettes*, dernier signe d'une activité depuis longtemps affaiblie, comme celle des volcans d'Auvergne et de l'Eiffel. »

1. On sait que la mosquée d'Omar a été construite sur l'emplacement du temple de Salomon. Elle porte le nom de *Kubbet es-Ṣakhra*, « la coupole du rocher ». Le poète Ludwig-August Frankl, un des rares privilégiés admis à visiter les fondations de la mosquée, décrit ainsi sa descente dans le souterrain : « Nous descendîmes du somptueux édifice par des marches de pierre sous le dallage couvert de tapis, et nous nous trouvâmes dans une cavité appelée « la noble caverne des Moslemim », où se continue le rocher proéminent dans la mosquée même, ou plutôt où il commence et prend sa base... Le sheikh frappa avec un long bâton sur une plaque métallique encastrée dans le sol rocheux ; on entendit un son creux comme venant d'un sol miné. En fait, sous la plaque, se trouve un espace vide et profond, que les Musulmans appellent *birrarouah*, « le puits des âmes », et qui serait l'entrée de l'enfer. Là se rendent ceux qui veulent s'entretenir mystérieusement avec les défunts. Plus tard, les esprits malins présentant quelque danger pour les visiteurs audacieux, l'ouverture béante du puits fut couverte par la plaque métallique » (*Nach Jerusalem*, II, p. 260).

atteints par le feu; l'entreprise dut être abandonnée[1]. » Ammien était un sceptique et un ami dévoué de Julien, partant acquis à ses projets; son témoignage n'est donc pas suspect. Le renseignement qu'il donne est confirmé par Socrate le Scholastique (*Hist. eccl.*, III, 20) et par Théodoret (*Hist. eccl.*, III, 12), qui représentent l'événement comme une vengeance du dieu des chrétiens, et avec une telle exagération que l'on serait tenté d'y voir une fable. Sozomène (*Hist. eccl.*, V, 22) ramène les faits à leurs véritables proportions et les affirme comme bien connus. « On dit, écrit-il, que subitement, à diverses reprises, le feu jaillit des fondations du temple et brûla nombre d'ouvriers. Cela est dit et cru par tous d'un aveu unanime; personne ne le met en doute[2]. »

A l'exception d'un cas que nous verrons aussitôt, Sion est, avec le Sinaï, la seule éminence qui porte dans les textes le nom de « montagne de Dieu » (*har haelohim* ou *har Yahwé*) ou « la sainte montagne de Dieu » (le plus souvent sous la forme *har kodshi* « ma montagne sainte »). David y érigea un autel dans l'aire du Jébusite Averna[3]. Par la construction

1. Ammien Marcellin, *Rer. gest.*, XXIII, 1 : « Cum itaque fortiter instaret Alypius juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum; hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum. »

2. Une pareille éruption ne doit pas surprendre dans une région voisine de la mer Morte, où le feu souterrain semble couver encore. On y trouve des sources d'eaux chaudes, notamment à Zara, Callirhoé et Emmaüs. Ce sont, dit de Lapparent, « les manifestations tardives et affaiblies d'une ancienne activité volcanique... (Dans la mer même), il se dégage des odeurs fétides qui rappellent un mélange de bitume et d'hydrogène sulfuré. Il est donc permis de penser qu'à l'heure actuelle des sources minérales surgissent encore au-dessous du niveau de la mer Morte » (*Traité de géologie*, I, p. 493 et 488). Plus loin, dans la ligne des *Harras* qui va jusqu'à la Mecque, les éruptions volcaniques ont été plus récentes. Samhudi et d'autres écrivains arabes relatent que, en l'an 654 de l'hégire, une éruption du Djebel Ohod illumina le ciel sur une très grande étendue du pays; le soleil et la lune furent obscurcis jusqu'à Damas (Burckhardt, *Travels in Arabia*, p. 548). En Abyssinie, les volcans ont été en activité jusqu'au temps des Ptolémées. Musil, *Im nördlichen Heǧaz* (1911), a établi que le volcan éteint El-Bedr est encore aujourd'hui vénéré comme une montagne très sainte.

3. Renan s'est plu à relever la ressemblance de ce nom avec l'*Avernus* latin et l'*Aornos* grec. *Hist. du peuple d'Israël* II, p. 33, note 6 : « N'est-il

du temple, Sion éclipsa rapidement les autres hauts lieux. Cette petite colline rendit jalouses les plus grandes montagnes. « Une montagne de Dieu, chante le Psalmiste, est la montagne de Basan (le Hermon), un haut sommet est le sommet de Basan. Pourquoi regardez-vous avec envie, vous montagnes, vous sommets, ce mont que Yahwé a désiré pour son siège, que Yahwé habitera éternellement » (Ps. LXVIII, 16 et 17)[1]? Le texte marque bien que Yahwé est venu s'établir sur une hauteur qu'il avait en vue antérieurement. Le Psalmiste dit encore (LXXIV, 2) : « Souviens-toi de ta communauté que tu t'es jadis appropriée, de la tribu d'héritage que tu as rachetée, du mont Sion où tu as pris demeure. »

Yahwé, en effet, s'est approprié Sion par la conquête. Il est venu du désert; il a été et demeure le dieu de Sinaï. C'est là qu'il est apparu à Moïse; la première fois, il s'est révélé à lui dans le buisson ardent, lorsque le berger fugitif paissait les brebis de Yéthro au pied de la montagne sainte. *Exode*, III, 2 : « Et l'ange de Yahwé lui apparut dans une flamme de feu qui jaillissait du buisson; et lorsqu'il regarda, il remarqua que ce buisson était dans le feu sans être consumé[2]. » L'ange

pas surprenant aussi que l'endroit de Jérusalem d'où s'élevaient des exhalaisons pestilentielles s'appelât aorna ou averna אורנא, (II *Sam.*, xxiv, 16, *Ketib* et Septante : Ὀρνά) ? » — P. 64 : « A la porte même de son palais, David érigea un autel dans les circonstances les plus particulières. Il y avait là une aire qui appartenait, dit-on, à un Jébusien nommé Arevna ou Averna. Une maladie épidémique décimait la ville, et on croyait voir au-dessus de la dite aire se dresser l'ange de Iahvé la main étendue pour exterminer... L'aire d'Arevna est l'endroit même où fut bâti, quelques années après, le temple de Salomon. » — *Ibid.*, note 1 : « La rédaction de cette tradition n'étant pas fort ancienne, on pourrait être tenté de faire un rapprochement entre ce méphitisme et le nom d'*averna* ou *orna*; mais tout cela est fort douteux. » — P. 141, note 2 : « Le *Ketib* du verset 16 (II *Sam.*, xxiv) porte l'article, *ha-averna*, pour désigner l'endroit où se tenait l'ange de mort. Que ce vieux mot eût été changé par les rédacteurs piétistes en celui d'un Jébusien, cela n'aurait rien d'extraordinaire. D'autre part, nous avons vu des mots grecs ou latins pénétrer à Jérusalem par l'influence philistine. »

1. Nous suivons ici la traduction de Baethgen dans ses *Psalmen* du *Handkommentar* de Nowack.

2. Ce cas n'est pas unique; il y a des analogies ailleurs. Frazer, *Adonis* (trad. franç.), p. 288, note 666 : « Sur le mont Chiméra, en Lycie, brûlait une flamme perpétuelle, que ni la terre, ni l'eau ne pouvaient éteindre.

de Yahwé n'est ici, comme souvent dans la Bible, qu'une expression passagère; au début d'une théophanie il masque Dieu. La suite ajoute (verset 4 et s.) : « Lorsque Yahwé le vit approcher pour mieux voir, Elohim l'appela du milieu du buisson[1]... Il dit : N'approche point d'ici. Déchausse tes souliers de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte[2]. » Yahwé se révèle à Moïse comme le Dieu de son père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et lui donne la mission de retirer les enfants d'Israël hors d'Égypte. « Voici, objecte Moïse, quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous; alors, s'ils me disent : Quel est son nom? que leur dirai-je? Alors Dieu dit à Moïse : *Je suis celui qui suis*. Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Celui qui s'appelle *Je suis* m'a envoyé vers vous » (versets 13-14). Plus loin (VI, 2-3), on lit : « Et Elohim parla à Moïse et lui dit : Je suis Yahwé. Je suis apparu jadis à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme *El Shaddaï*; mais je ne me suis pas révélé à eux sous mon nom de Yahwé. » Cette distinction montre suffisamment que le dieu du Sinaï revendique l'identité avec le dieu des patriarches, tout en étant autre. C'est un dieu local différent, mais de même essence.

L'étymologie du nom de Yahwé donnée par la Bible a été pendant longtemps aussi celle des interprètes; de là le vo-

Voir Pline, *Hist. nat.*, II, 236, V, 100; Servius sur Virgile, *Æn.*, VI, 288; Sénèque, *Epist.*, X, 3,3; Diodore cité par Photius, *Bibliotheca*, p. 212 sqq., éd. Im. Bekker. Cette flamme éternelle a été trouvée près de Porto Genevese, sur la côte de Lycie, par le capitaine Beaufort. Elle sort du flanc d'une colline de pierre de serpentine qui s'émiette, produisant une chaleur intense, mais point de fumée. « Arbres, buissons et mauvaises herbes croissent tout autour de ce petit cratère; tout près court un petit ruisseau, qui descend de la colline, et le sol ne paraît pas ressentir les effets de cette chaleur à plus de quelques mètres de distance. » Le feu n'est pas accompagné de tremblements de terre ou de bruits; il n'y a qu'une flamme brillante et perpétuelle, que les bergers utilisent souvent pour faire cuire leurs aliments. Voir Fr. Beaufort, *Karmania* (Londres, 1817), p. 46; comparez T.-A.-B. Spratt et E. Forbes, *Travels in Lycia* (Londres, 1847), II, 181 sq. »

1. Ce verset porte la marque de la duplicité des sources (*J.* et *E.*).

2. Le verset 1 de ce chapitre indique que, dès avant l'arrivée de Moïse et l'apparition qu'il y vit, le Horeb était déjà appelé « montagne de Dieu ».

cable d' « Éternel » consacré par les traductions. Cela revient à un jeu de mots sur le radical הוה ou היה « être ». Une pareille explication est trop abstraite et trop réfléchie pour des temps très anciens. La forme causative du *hiphil* que l'on retrouve dans ce nom a fait penser que יהוה a le sens de « celui qui fait être », « celui qui donne la vie ». Gesenius et de Lagarde, adoptant cette manière de voir déjà proposée en 1700 par Jean Leclerc *(Joh. Clericus)*, représentent יהוה comme γενεσιουργός *seu rector et effector rerum*. Ils ont été suivis par Schrader, Nestlé, de Baudissin, Kayser-Marti, etc. Les uns conjecturent que le radical חיה s'est atténué en היה et traduisent « celui qui crée la vie », « le créateur »; d'autres pensent que Moïse a vu en Yahwé « celui qui détermine les événements (comme la libération d'Égypte), celui qui fait l'histoire ». A un certain moment, de Lagarde a envisagé aussi le radical הוה (arabe هوا) « tomber », pour voir dans Yahwé « celui qui tombe » (le bétyle) ou « celui qui lance » (la foudre). Cette interprétation a eu l'assentiment de Stade, de Robertson Smith (qui traduit « celui qui fait tomber la pluie »), de Schwally *(der Schleuderer)* et de Kerber. Holzinger, s'attachant aux mots הֹוָה et הַוָּה « perdition, malheur », envisage en Yahwé « le destructeur ». Cette dernière étymologie est particulièrement séduisante, parce qu'elle réunit dans la même signification les noms de Yahwé et d'*El Shaddaï;* mais ce n'est qu'une étymologie possible ou même probable, sans document à l'appui. Nous préférons donc avouer notre ignorance sur le sens de l'ineffable tétragramme.

Ce que nous savons, c'est que Yahwé vient du sud de la Palestine, de la contrée désertique qui avoisine l'Égypte. Des populations plus ou moins nomades y vivaient des produits de leurs troupeaux, auxquels s'ajoutaient les profits du pillage. Comme les Bédouins modernes, ces anciens pasteurs étaient fiers, hospitaliers et généreux pour ceux qui n'étaient pas leurs ennemis. L'hôte (גֵּר) admis à leur table et à leur communion était traité comme un frère.

Quelques-uns de leurs centres étaient fréquentés par des marchands égyptiens et servaient de refuge aux bannis. Dès une très haute antiquité, l'Égypte tirait en partie ses pierres précieuses et son cuivre des montagnes du désert sinaïtique. Des inscriptions locales indiquent que les mines de cette région étaient exploitées, avant la construction de la grande pyramide de Chéops, sous le règne de son prédécesseur Snefrou (vers 3000 av. J.-C.). Des *Shôs* édomites et madianites ont accompagné les Hyksos ou « princes des *Shôs* » qui ont envahi l'empire des Pharaons. Lorsque Moïse eut tué le surveillant égyptien qui maltraitait ses frères, il n'hésita pas à se réfugier dans une contrée où il comptait trouver bon accueil. Nous connaissons un précédent à cette fuite. Dans un conte populaire égyptien on lit que Sinouît qui vivait sous Amenemhaît et Ousirtasen Ier (XIIe dynastie), forcé de fuir pour avoir surpris un secret d'État, prit le chemin du désert et fut accueilli par un chef bédouin, qui avait séjourné dans la vallée du Nil et qui le reconnut. Ce chef lui donna sa fille et lui offrit un choix parmi ses meilleures terres. La terre qu'il choisit était excellente et s'appelait *Aïa*. « Aïa ou Ja, remarque Maspero, rappelle jusqu'à un certain point le nom d'*Aean*, 'Αίαν, donné par les géographes anciens aux cantons qui avoisinent le golfe d'Akabah [1]. » Cela nous mène à Aïla, en pays de Madian.

Comme Sinouît, Moïse fut accueilli par un chef madianite, qui lui donna de même sa fille, l'initia à son culte, et ne lui ménagea pas ses conseils [2]. Lorsque, à son retour de la théophanie du buisson ardent, Moïse fut menacé de mort par Yahwé, ce fut sa femme *Ṣippora* qui lui indiqua le rite destiné à conjurer le courroux divin. Après l'exode d'Égypte, Yéthro bénit Yahwé qui venait de délivrer les Hébreux des mains de Pharaon, et lui offrit un holocauste avec d'autres sacrifices.

1. Maspero, *Histoire anc. des peuples d'Orient*, p. 121.

2. Renan, *op. cit.*, I, p. 161 : « Ses rapports avec les Madianites arabes, sorte d'Hébreux non asservis par l'Égypte, et avec les Kénites iduméens, surtout avec un certain Jéter ou Iétro, dont il aurait épousé la fille, paraissent aussi porter un caractère à demi historique. »

Il instruisit son gendre dans la manière d'assurer une meilleure administration de la justice parmi son peuple [1]. Si l'on admet comme historique la figure de Moïse telle qu'elle apparaît dans la Bible, il faut reconnaître qu'à l'apport de Madian le réfugié d'Égypte a ajouté des vues et une action d'une incomparable grandeur.

Lorsque Moïse envoya des émissaires pour explorer le pays de Canaan, celui qui se distingua le plus, avec Josué, fut Kaleb le Kénite (*Num.*, XIII, 31 ; XIV, 6, 24, 30 ; XXVI,

1. M. Kittel place le refuge de Moïse et la panégyrie des Israélites à Kadès, chez les Madianites du Nord. « Kadès, dit-il, était depuis longtemps le centre d'un culte très étendu, un centre cultuel du désert pour un grand nombre de tribus, comme l'a été la Mecque longtemps avant Mahomet. Un pareil sanctuaire, qui était aussi un siège de justice, suppose naturellement une cohésion des tribus, une communauté d'alliance consacrée par des rites déterminés. En même temps, de tels centres sont d'habitude la demeure de familles sacerdotales. Dans notre cas, ces familles sont détentrices de la source sacrée, possèdent l'art et la pratique de rendre des oracles et de dire le droit. De grandes fêtes, associées à des foires, réunissent ici à des époques marquées les fidèles du culte. Or, comme cela résulte de nos constatations, la montagne de Dieu, le Sinaï, ainsi que le domaine de la tribu de Madian, se trouvaient dans le ressort de cette source sacrée. Le buisson ardent, où l'on croyait que la divinité s'était révélée dans le feu, a dû se trouver dans la même région. Les familles sacerdotales de Madian, dont Retuel, Yéthro et Hobab passaient pour être les chefs, ont dû être les gardiennes de ce sanctuaire : le Dieu du buisson ardent, ainsi que de la montagne sainte auprès de laquelle avait poussé l'arbuste, ne pouvait être que l'*El* de Kadès. A leur groupe appartenait aussi Moïse de la tribu de Lévi, allié par mariage, selon la tradition, aux prêtres de Madian. Il n'y a pas de doute que nous nous trouvons ici sur un bon terrain historique. Le nom de Kadès, ainsi que la place dominante que l'endroit occupe dans la tradition du séjour au désert, sont garants qu'il s'agit ici d'un antique sanctuaire, desservi par un important sacerdoce, où se sont passées dans les premiers temps des choses mémorables et décisives pour le peuple d'Israël... Il a dû exister des rapports entre Kadès et ces familles sacerdotales, d'une part, et les Israélites de l'Égypte de l'autre, rapports dont les intermédiaires ont pu être les Lévites. La fête pour laquelle les Israélites ont dû se rendre à trois jours de route dans le désert a dû être une de ces solennités, probablement la *Pâque*, une antique fête pastorale préyahwite destinée à protéger les troupeaux contre de sombres puissances. De pareils rapports ne peuvent se concevoir que scellés et maintenus par des rites sacrés, c'est-à-dire par une *alliance*. Les familles venues d'Égypte et celles qui séjournaient au désert, somme toute leurs congénères, se sont rejointes dans une communauté de race et de culte » (*Gesch. d. V. Israel*, I, p. 567 et s.).

65; xxxii, 12; *Josué*, xiv, 6 et s.) [1], congénère des Madianites de Yéthro. Tous les deux assistèrent résolument Moïse, lorsque le peuple, découragé par les difficultés de l'entreprise, se mit à murmurer et demanda son retour en Égypte. Dans la conquête et le partage du pays, Kaleb figura comme chef de la tribu de Juda (*Num.*, xxxiv, 19); on pense que cette tribu, originaire du *neġeb*, se serait jointe aux Hébreux pendant leur séjour au désert. En récompense des services rendus, il reçut la région montagneuse par lui explorée, dans le lot attribué à Juda, avec la capitale Hébron. Après la prise de Jérusalem par David, Yahwé prit demeure sur la montagne de Sion. La construction du temple par Salomon et la centralisation du culte en cette maison de Dieu portèrent, naturellement, atteinte aux autres sanctuaires vénérés précédemment. On peut y voir l'une des causes qui ont amené la dislocation du royaume après la mort de Salomon. Les tribus du nord gardèrent leur fidélité aux lieux saints illustrés par les légendes des patriarches.

Dans les plaines fertiles du royaume dissident, les travaux des champs avaient rapproché les Israélites des indigènes restés dans le pays, dont ils adoptèrent les coutumes et les rites agricoles. Dans les villes, la prospérité naissante, les rapports avec le commerce phénicien, l'infiltration de la civilisation tyrienne et les alliances entre les familles royales, amenèrent le développement de l'industrie et du luxe, le goût des arts et la tolérance envers les cultes étrangers. Yahwé s'accommode à Baal; la religion est plus ou moins canaanisée [2]. Cela fit scandale aux yeux des prophètes, zéla-

1. Dans l'énumération de la *Genèse*, xv, 19, les Kénites et les Kénisites figurent, avec les Kadmoniens, parmi les peuples à soumettre dans la conquête de la terre promise; ils ne comptent plus parmi eux dans le relevé de l'*Exode*, iii, 8.

2. Dans les pays agricoles, il est à penser que le dieu de l'orage et de la pluie a peu à peu remplacé le dieu primitif, dont la puissance marquée par des phénomènes disparus n'était plus qu'un souvenir qui allait en s'affaiblissant. C'est ainsi, probablement, que le *Baal Shamin* des Phéniciens et *Hadad* de Syrie ont succédé à l'*El* ou *Elah* des anciens jours, de la même manière que *Zeus* a succédé à *Kronos*, le maître des Titans.

teurs du Dieu de Sinaï et de Sion, partisans de la vie sobre et austère, toujours épris de « l'idéal nomade ». Le plus véhément parmi eux fut Élie (*Eliyahou*, « mon Dieu est Yahwé »), qui, après une longue période de sécheresse, défia sur le mont Carmel les prophètes de Baal, et obtint de son Dieu la pluie que Baal ne put accorder aux siens ; après la victoire, il fit égorger les rivaux vaincus. Élie vivait en ascète dans les solitudes, vêtu d'une peau de bête avec ses poils retenue par une ceinture de cuir. Il sera le modèle de saint Jean-Baptiste et des ermites du désert. Lorsqu'il veut se recueillir auprès de Yahwé, Elie va jusqu'au mont Horeb, où le Seigneur fait passer devant lui une violente tempête, un tremblement de terre et un feu, pour se montrer finalement dans un doux susurrement qui marque sa bienveillance. Pour Élie, les terribles puissances de la nature annoncent la divinité; Dieu est une puissance morale qui domine ces manifestations. L'œuvre et l'école d'Élie furent appuyées par la secte des Rékabites, ainsi appelée du nom de son fondateur Yonadab ben Rékab. Ces zélotes appartenaient à une tribu nomade, apparentée aux Kénites et aux Kénisites, qui s'était jointe à Juda. Ils ne bâtissaient pas de maisons, vivaient sous la tente, s'interdisaient l'agriculture et ne buvaient pas de vin. Lorsque le développement de la civilisation dans le royaume de Juda finit par trop contrarier leurs habitudes, ils prirent le parti d'émigrer vers le nord et s'établirent dans un canton forestier du côté du Hauran. Ils s'associèrent avec joie à l'extermination de la maison d'Achab par Jéhu. L'histoire d'Élie est peut-être une légende née dans ce milieu. Les Rékabites se trouvaient en étroite solidarité avec les prophètes *(nebiim)* et paraissent avoir produit à la longue les scribes *(sopherim)*, qui ont succédé à ces derniers (I Chr., II, 55).

Les *nebiim* continuèrent le combat engagé par Élie. Ils condamnent le culte de Béthel, de Gilgal, de Dan et de Beersheba, où Yahwé s'identifie presque à Baal. Ils flétrissent en termes violents la corruption des classes dirigeantes, les exactions et la vénalité de la justice, l'oppression du peuple

et l'orgie des temples. Dans leur haine de l'accomplissement des rites sans élévation d'esprit, de l'*opus operatum* sans pureté du cœur, ils en arrivent à prêcher que Yahwé rebute les fêtes solennelles et l'odeur des sacrifices. Ce qu'il demande, c'est la vie morale et la pratique de la justice. « Yahwé aime la bonté, et non le sacrifice », proclame Osée (VI, 6). « Si vous m'offrez vos holocaustes et vos oblations, dit Amos (V, 22 et s.), je ne les agréerai point, et ne regarderai point l'offre de vos bêtes engraissées. Écartez de moi le bruit de vos cantiques, je ne veux pas entendre la musique de vos *nébels.* » Juda ayant subi une évolution parallèle, les mêmes reproches et les mêmes exhortations sont adressés au royaume du sud.

Mais voici une époque tragique qui s'annonce. Un grand et puissant empire, signalé par sa cruauté féroce, fait son apparition dans l'histoire d'Israël et menace la frontière. Les populations, terrifiées par l'approche des Assyriens, reviennent aux rites anciens et sacrifient leurs enfants. Achaz, roi de Juda, immole son fils; l'un de ses successeurs, Manassé, imite son exemple. Après la chute des royaumes d'Hamath et de Damas, les prophètes ont l'intuition que le peuple élu est perdu. Alors, un angoissant dilemme se présente à leur conscience : ou Yahwé a manqué à ses engagements en ne protégeant plus son peuple, ou le peuple a failli à sa foi en s'écartant des voies du Seigneur. Les réprobations antérieures et les avertissements qu'ils ont donnés dictent la réponse : c'est le peuple qui est coupable, parce qu'il a désobéi à Dieu. Assur est un instrument entre les mains du Seigneur pour infliger au peuple infidèle le châtiment qu'il a mérité. Yahwé cesse d'être un dieu local, en conflit avec les divinités voisines. Il entre dans l'histoire universelle, régissant toutes les nations et portant son jugement sur la terre entière. « Il lèvera, dit Isaïe, le drapeau pour (faire venir) les nations de loin, il appellera en sifflant l'ennemi des confins de la terre et viendra promptement (d'un pas) léger... Leurs flèches sont aiguisées, leurs arcs toujours tendus... Leur hurlement est celui des lionnes; ils rugissent comme le lionceau qui gronde, saisit la proie, l'emporte, et

personne ne peut la sauver (v, 26 et s.)... Car Yahwé a repoussé son peuple, la maison de Jacob, parce qu'ils sont pleins de magie, ils abondent en augures comme les Philistins, et ils s'attachent aux abominations des étrangers [1] (II, 6). »

Si le peuple d'Israël doit être sacrifié en expiation de ses péchés, la bonté de Dieu le fera renaître à une vie meilleure. Dieu est résolu à procéder par la destruction; il bouleversera le monde pour créer un ordre nouveau. Ce sera l'ère messianique où régneront la béatitude et la justice. Les justes, rejetons de la tige de Jacob, suivront un roi bien-aimé, l'Oint du Seigneur. Tous les peuples se rallieront au culte de Yahwé. « A la fin des jours, dit Michée (IV, 1 et s.), la montagne de la maison de Yahwé se dressera en tête des montagnes, sera exaltée au-dessus des collines, et les nations y affluеront. Et des peuples nombreux se mettront en marche et diront : Allons, montons à la montagne du Dieu de Jacob, pour qu'il nous enseigne ses voies et que nous cheminions dans ses sentiers; car de Sion sort la Loi, et la parole du Dieu de Jérusalem. Et Yahwé jugera entre de nombreuses nations, il sera l'arbitre de peuples puissants, afin que de leurs épées ils forgent des socs de charrue et des serpes de leurs lances. Aucun peuple ne lèvera plus l'épée contre l'autre; ils n'apprendront plus (à faire) la guerre. »

Le Dieu du monde et de l'histoire universelle est pur esprit, tout justice et bienveillance pour l'humanité ; mais dans le rayonnement de sa splendeur on voit reparaître l'élément primitif. « Et Yahwé viendra, dit Isaïe (IV, 5), sur la demeure du mont Sion et son assemblée, dans la nuée pendant le jour, avec la fumée et la splendeur du feu flamboyant pendant la nuit. Ce dais dépassera toute magnificence. » Et la Jérusalem nouvelle sera illuminée, comme Naples quand le Vésuve l'éclaire. Plus tard, dans les écrits apocalyptiques, la théophanie brille encore par l'éclat du principe igné. « Je regardais, dit Daniel (VII, 9 et s.), jusqu'à ce que des trônes

1. Cf. Halévy, *Revue sémitique*, juillet 1909, p. 246.

furent placés et que l'Ancien des jours s'assit; son vêtement était blanc comme neige, et les cheveux de sa tête comme de la laine fine. Son trône était de flammes de feu; les roues en étaient de feu ardent. Un fleuve de flammes sortait de lui; mille milliers le servaient, une myriade de myriades l'assistait. » De même Hénoch (LXXI, 5 et s.) : « Et l'esprit ravit Hénoch dans le ciel des cieux, et là je vis au milieu de la lumière quelque chose comme bâti de pierres de crystal, et entre les pierres des flammes de feu vivant. Et mon esprit vit comme autour de cette maison passait un feu, à ses quatre côtés des fleuves de feu vivant qui entouraient la maison. Et tout autour étaient des Seraphim, des Kerubim et des Ophanim; ce sont ceux qui veillent et qui gardent le trône de sa splendeur. » Le Dieu des sommets lumineux a pu changer de demeure et de nature; mais il réside toujours dans le feu dévorant.

George FRANKLIN.

MINA DE LA PLATA

NEAR BAEZA IN THE PROVINCE OF JAEN [1]

Rarely has the romance of mining produced a more interesting and worthy protagonist, and more rarely still has archaeology derived such benefit from the dreams and doings of the hero, than has been the case with the now celebrated *Mina de La Plata*, with regard to whose history and development a few words may not be found inappropriate.

Our hero, who had read much and had dreamed no little, had been inspired by ancient authors and incited by his dreams to seek for a mine of fabulous richness, which was supposed to exist somewhere in the mining district of Linares, in the Province of Jaen. Now, Linares is situated not far from Castulo, the principal city of the Oretanos, which was at one time ruled by a Prince whose daughter, Himilchi, wedded the great Carthaginian statesman and soldier, Hannibal. This fact is historical and as it occurred in the midst of an ancient (and modern) mining district, it has long been the custom to associate history and mining and to give the names of Hannibal, Hasdrubal, Magon, Himilchi and others of Carthaginian fame to mining concessions, mining shafts, and mining works [2].

It was but a step in the romance of mining, to throw back mediaeval or modern mining operations at " Hannibal's

1. [Cet article de notre regretté ami Horace Sandars nous a été remis par sa famille. Il en a paru une version espagnole un peu différente dans le *Rev. de Archivos* de 1924. — *Réd.*]

2. A section of the old Roman road from Castulo to Lazuza and Valencia along which Caesar passed on his famous march from Rome to the South of Spain, where Pompei awaited him, is still known as « el camino de Anibal ».

mine " or " Hannibal's shaft ", a few centuries, or to the time of Himilchi and her husband, and to conjure up the lives and doings and the neglected or abandoned riches of the miners of those times, and thus to incite the romantic spirit of adventure, and perhaps cupidity, of modern prospectors in the endeavour to re-discover the ancient mines themselves.

In the case of our hero, the discoverer of the "La Plata Mine ", literature first came to his assistance but ended in his confusion! He knew of a Roman writer called Pliny who wrote on many subjects in the second half of the first century of the Christian era, and amongst them, on mines and mining in Spain. Pliny tells us in Book XXXIII, ch. xxxii, that it was " a remarkable fact that (in his time), the shafts opened by Hannibal in the Spanish provinces are still worked, their names being derived from the persons who first discovered them. One of these, which at the present day is called Baebeto, furnished Hannibal with three hundred pounds weight of silver per day ".

He had read in another book (author unknown), that : "En la nueva poblacion llamada " El Hospitalillo " se halla la celebre mina de " Los Palazuelos ", abundantisima en plata, y donde se ven las ruinas de una gran casa o castillo que sin duda se hizo para guardarla. " He learned that Pons, in his book, " Viaje de España ", when speaking of this mine, says that : " Segun historia remota era posesion de aquella Señora Emilche que casó con Anibal y viviendo en Cástulo o Cazlona y este es sin duda el pozo que Estrabón, Plinio, y otros autores clasicos llaman de Anibal Bebelo. Pertenece hoy su propiedad a la ciudad de Baza (? Baeza) por provision ganada en su favor en 1550, para que Sanchez Venero, Gonzalo Rodriguez y compañeros no trabajasen en dicha mina. " He was told by Don Juan Lopez Cancellado when dealing with the " Gold and Silver Mines in the Provincias de Andalucia " in his work on " Minas de España, tratado del Beneficio de sus Metales, Madrid, 1831 ", that : " otra de las minas abundantisima en *plata* fue en el termino

de Baeza a una legua de donde llaman El Hospitalillo... es la mina celebre de los Palazuelos donde se hicieron ricos con ella. En su inmediacion se hallan las minas del castillo que formaron para guardarla. " A further reference to the Palazuelos mine was to be found in Don Martin Jimeno's work, " Catálogo de los Obispos de las Iglesias Catedrales de la diócesis de Jaen ", Madrid, 1654, page 189, where it is stated that : « La mina de los Palazuelos que está cerca de la torre de Martin Malo es muy digna se haga memoria della por lo insigne que fue en la antiguedad, y conocida entre los Latinos por el nombre de Puteus Bebeli, el Poço de Bebelo, de la cual se escrive en algunos autores que se sacavan cada dia tres cientas libras de plata fina. Y yo he visto Escritura del Archivo de la ciudad de Baeza del tiempo del Emperador Carlos Quinto, por la cual consta que en aquel tiempo se trabajó en ella y se benefició. "

Now, there is no doubt that there was an important castle not far from Linares at a place still called " Los Palazuelos ", and it is not many years since modern " barbarians " destroyed almost all traces of it by utilising the stones of its walls and towers for lining the shafts of the neighbouring mines! It dates, in all probability, from the time of the Carthaginian occupation of this part of the Peninsula and it may, in any case, be considered to be pre-Roman. It is moreover a fact that there are evidences of extensive mining operations contiguous to, and, indeed, under the castle, and that these were the work of the Romans; but it is very improbable that the castle was built to protect them. They were in no need of protection when the Romans worked them, and it is quite open to doubt whether the Romans, when they worked the mines in peace and security, utilised this extensive fortress for military purposes. It is much more probable that it played an important rôle in the wars and campaigns between Carthaginians and Romans under Hasdrubal, Hannibal and the Scipios in the later years of the second century B. C.

But, whatever doubt there may be as to the origin and

purpose of the fortress, there can be none as to there being no connection between the Roman mines there and the mines which were worked in the time of Pliny, and which produced for the Carthaginians such great quantities of silver. No mine in the Linares district could, by its nature, have done so. Moreover, Pliny's mine was undoubtedly situated in the mining district of Cartago Nova.

One of the several authors who make mention of the " Palazuelos " mine, states that it was situated " en la nueva poblacion llamada " El Hospitalillo ", the locality of which is not definitely known, but which may have been situated somewhere near the quite modern " aldea " of " Las Navas de Tolosa " which, just like the mine, might have been within the " termino " of Baeza — a very extensive district stretching from Baños de la Encina in the west to the site of the present La Carolina in the north, and which enclosed within its far reaching boundaries, of the sixteenth and later centuries, the rich and prosperous lead-mining district of Linares. But mining concessions were sought for much nearer to the Cathedral-city of Baeza itself during the " boom " of the second half of the 16th century, and often, without reference to the possibility, or not, of there being veins or deposits of mineral under the ground denounced, as was the case, in all probability, with the " registro " made on the 21st October 1563, by Julián Allende, José Rodriguez and Alonso del Pozo, of the neighbouring town of Ubeda, of a silver-lead and " other metals " mine within the boundaries (termino) of the city of Baeza, at a place called " Los Navazos ", in the ground of the widow Granados, which drained into a brook called " Roba-Asnos ".

And so our brave protagonist, the true " Don Quijote " of the romance of mining, having studied his authors, and read many books, and pondered long over the doings and victories over nature of those great and successful miner-adventurers, the Romans, and having allowed his fancies to carry him from Roman to more modern times, more in

consonance perhaps with the atmosphere and surroundings in which he then lived (at Baeza and in the neighbourhood), and having seen visions of " reyes moros " who had re-discovered the famous silver-mine of Hannibal and who formed a *consortium* (the Moorish kings of Baeza, Toledo and Cordoba formed the " sindicato ") to work it, and had built a castle to protect it, and who, when they lost it through a surprise attack of the Spanish mountaineers, caused the entrance to the shaft to be hidden under stones and vegetation, our good " Don Quijote " shouldered his pick and pocketted his compass and set forth to discover the great Hannibal mine of Palazuelos.

After long research, he discovered a brook which was, so he was informed, once called " Roba-Asnos ", and not far from it, he found in some cultivated ground, on a farm now called " El Cortijo del Ahorcado " — but which some hundred and fifty years ago had been known as the " Hospitalillo " — vestiges of edifices of early date. Triumph! The celebrated silver mine of Hannibal, the rich " Los Palazuelos " had, after long centuries of oblivion, been re-discovered! And from that day, until the day came when he could prospect no more, " Don Quijote " genuinely and honourably and persistently laboured on at the formidable task of opening up the ancient " mine ". And the more he laboured, and the more he uncovered, the firmer was his belief that this was the real and authentic " Mina de la Plata ". Had he not found the walls and towers of the castle of the Moorish Kings? Had he not discovered pieces of lead-pipe, a slab of lead, and even pieces of galena and scoride in the rivers? Who but the profane could doubt the evidence he so unreservedly laid before enquirers? There are none so blind as those who will not see!

But, alas! for romance — and may peace be with our good " Don Quijote "... it is not possible that there ever could have been a mine where he thought he had found one, nor indeed for miles around his sacred spot! The geological formation of the country, a tertiary deposit whose constitutive elements

are " margas y arenas grises ", in which are thin bands of caliza, forbids it!

What he had discovered, and what he uncovered through years of persistent labour, was an extensive Roman " balneario " or hydropathic establishment, situated not far from the Guadalquivir, at a point where the river is now crossed by the " Puente del Obispo ", and at a spot which is situated at Long. 0° 10′ 30″ east of Greenwich and Lat. N. 37° 57′ on the Mapa del Instituto Geográfico y Estadistico, año 1900, hoja 927. It is near the highroad (carretera) which connects Baeza with Jaen, and in close proximity to the old Roman road which followed the same direction, and which can still be traced, and is still used for traffic, between the " Cortijo del Ahorcado " and Baeza town.

The discovery is one of considerable archaeological interest as there is no other instance, so far as I am aware, where so extensive a bathing establishment of so early a period has been discovered and studied in Spain. The archaeological interest is, indeed, heightened in the case of the " Mina de la Plata " by the fact that there is incontrovertible evidence of occupation of the site during two or probably three periods, that is to say, during Iberian, Roman and Visigothic times.

Fig. 1 represents a general plan of the excavations commenced, in so far as the hydropathic section is concerned, soon after they were first discovered in 1915, and completed in what may be called the Iberian section, where the more recent excavations had taken place, in the spring of 1920. There is an unexplored space between the two sections which is occupied by a narrow road, or pathway, leading from the " Cortijo " to the Guadalquivir and which could not be disturbed.

The " Iberian " section, as I have ventured to call it, is characterised by the extraordinary thickness of the walls of the buildings within it, and by the solidity of the foundations of some of the structures, as well as by the pottery found there.

The most important of the buildings is a quadrangular structure of which part of three walls, two or three feet in

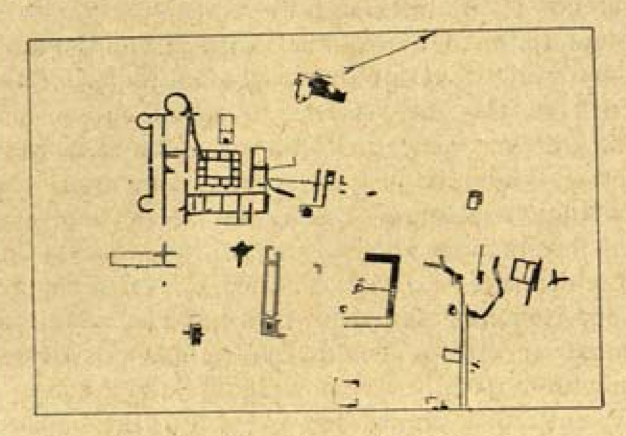


Fig. 1. — General plan of excavations.

height, alone remain. The northern angle of this building and the eastern wall were formed of blocks of caliza (sandstone), often of considerable size, generally utilised in their natural state, but in some cases dressed or " faced " on the exterior side. They were embedded in mortar of inferior quality and composed of earth and lime. The sandstone blocks are the natural product of the geological formation of the neighbourhood and proceed from the harder beds or layers in the marle which composes the country rock of the district. They show evidence of having been smoothed and rounded by weathering.

The walls on the N. and N. S. sides are distinctly of uneven thickness, which is difficult to account for, as there is nothing in the nature of the ground which would render an unusual method of construction necessary.

Within this enclosure there was a *well*, which has been cleared out and which was 16,60 metres delp and lined with dressed stones. There was also a " silo " or " aljibe " and section, carefully constructed and lined with a conglomerate of pounded bricks and lime, evidently the work of Roman

times. A considerable quantity of pottery was found both in the well and in the " aljibe ", to which reference will be made further on in these notes.

At about forty metres to the south of this building, the most remarkable structure of the Iberian period, if one may so describe it, was discovered. It consists of a quadrangular block of masonry, each side of which measures about 3,15 metres, while the present height is about 0,60 metres. It is composed of large blocks of stone, four of which almost suffice to form the mass as it stands to-day. One of the stones measures 1,55 × 1,05 metres. These large stones are bonded with lime and so form a block of great solidity, which must have been destined to support a construction of considerable weight, all traces of which have, unfortunately, entirely disappeared. At a time subsequent to its construction or possibly to its destruction, three walls of uneven thickness were built at right angles to it, but were not bonded with it. They are of very inferior workmanship, as indeed are most of the buildings of the postiberian period.

In the course of the investigations carried out in this section of the " balneario ", a deep trench was cut at about twenty metres to the east of the large building described above, which eventually led to a well which, owing to the danger involved in working in loose soil, has not been cleared out. It was from this trench that the " Iberian " pottery and other evidences of Iberian occupation, which will be subsequently described, principally came. It disclosed, moreover, unmistakable evidence that the surrounding buildings had been destroyed by a conflagration.

There can be no doubt whatever that, speaking generally, and as has been mentioned above, the site uncovered was that of an extensive hydropathic establishment occupying considerably more than two hectares and stretching over and beyond the above described Iberian structures. The construction of the walls of the buildings of the establishment shows, almost without exception, inferior workmanship;

and while there are evidences of subsequent additions to some of the rooms, it may generally be said that the buildings of the different parts of the balneario were contemporaneous. The walls were constructed with the smaller blocks of local sandstone set in mortar of poor quality.

In contradistinction, however, to the inferior work on the walls, the flooring of many of the " bathrooms " had been carefully prepared with cement of good quality which is in almost as good condition to-day as it was when originally laid down.

The walls were everywhere covered with stucco, also of inferior quality, and they appear to have been decorated, in many instances, with designs in different colours.

The joints, both horizontal and vertical, of the walls and floors of all the buildings were protected with the half-round moulding which is so decidedly characteristic of Roman work is Spain, in connection with buildings which were designed to contain, or to be used with, water; and it is this detail, apart from any other evidence, which is certainly not wanting, which stamps this " establishment " as being of Roman origin.

A panoramic view, looking south, of the central and principal part of the establishment, comprises the bath and " bathrooms ". The principal bath or " piscina " with the buttressed walls, is a quadrangular structure 8,30 metres long, 5 metres broad, and about one metre deep to the top of the walls as they exist to-day. The outlet for the discharge of the contents of the bath was situated in the south-west corner and consisted of two earthenware pipes, 13 centimetres in diameter, the lower of which was placed at about 20 centimetres, and the upper, at about 37 centimetres above the floor. No measures appear to have been taken to allow of the complete emptying of the piscina, and there is no trace to-day of the means employed for filling it. The usual half-round moulding ran round the vertical and horizontal joints in the interior of the piscina, except at the juncture of the south and the west walls, where it would

have interfered with the exit pipes. Such was the force of habit, however, that the moulding had been carried up vertically from the floor to the top of the wall on *both* sides of, and a few inches from, the overflow-pipes. The water, on issuing from the piscina, flowed through a well built brick drain which passed through, or close to, a wall on the south-west portion of the establishment and discharged on to a paved surface at a point where the ground sloped towards a neighbouring stream, in close proximity to the westernmost of the three round structures, to which reference will subsequently be made.

The walls of the piscina were apparently supported, where they projected above the ground level, by a series of low buttresses, twelve in number. The walls were, in all probability, not much higher than they are at present, but they were of such poor quality that if the bath were filled with water to the top, they would probably require support. The buttresses, as well as the interior and exterior walls of the bath, were covered with stucco, and it is a noticeable feature in the construction that the half-round moulding had been carefully carried round all the joints, even of the buttresses themselves and of the bath-walls between them, which would point to the divisions having perhaps been utilised in connection with the " cure " practised at the baths, possibly for douches or shower-baths.

The piscina was surrounded by a low wall, of very poor construction, surmounted by a colonnade. The bases of the columns which had evidently been previously employed in some other and possibly different structure, and of which there was one at each corner, two on the longer, and one on the shorter side, were built into the wall. Several of the bases are still *in situ* (Fig. 2), and three capitals have been found, but only one column.

The column and its capital are remarkable. The column, which appears to have originally belonged to the capital which it now supports, since the upper part dovetails accurately into a recess on the lower face of the capital, is

short and round and made of limestone, while the capital, which is also of limestone, is quadrangular in form and is decorated on all four faces, each face being transversely divided into two decorated compartments, so arranged that the upper and lower compartments are reversed on alternate faces, so that, whichever of the two flat faces may rest on the column, the scheme of decoration remains the same. A very unusual architectural feature!

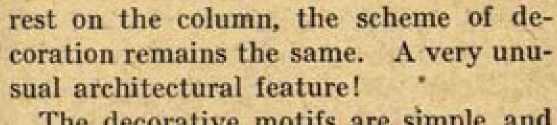
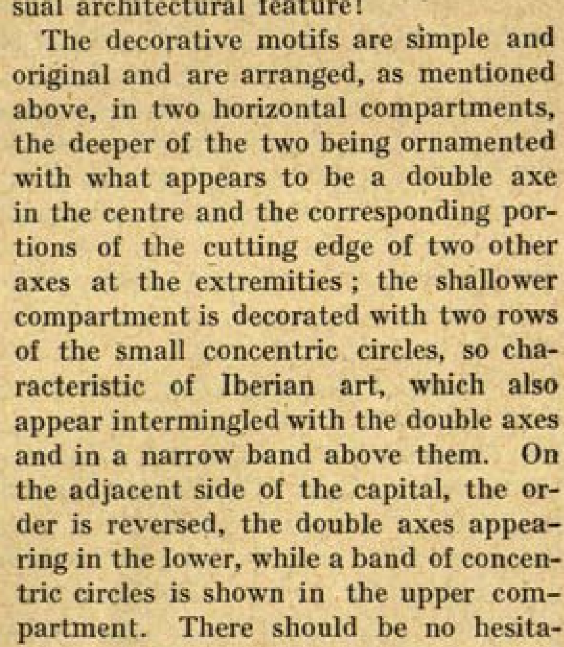
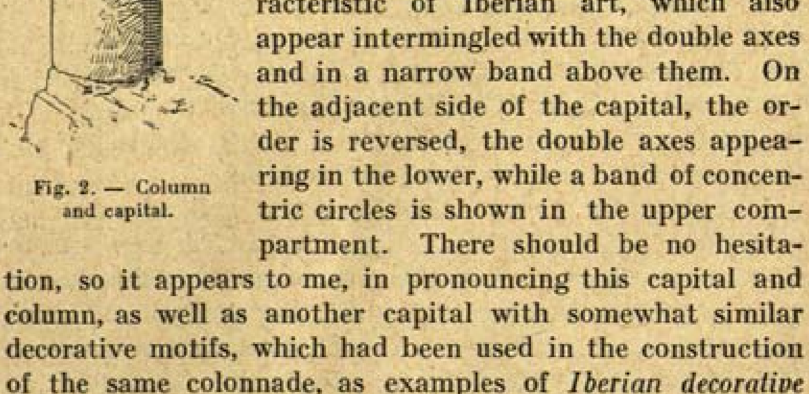


Fig. 2. — Column and capital.



The decorative motifs are simple and original and are arranged, as mentioned above, in two horizontal compartments, the deeper of the two being ornamented with what appears to be a double axe in the centre and the corresponding portions of the cutting edge of two other axes at the extremities ; the shallower compartment is decorated with two rows of the small concentric circles, so characteristic of Iberian art, which also appear intermingled with the double axes and in a narrow band above them. On the adjacent side of the capital, the order is reversed, the double axes appearing in the lower, while a band of concentric circles is shown in the upper compartment. There should be no hesitation, so it appears to me, in pronouncing this capital and column, as well as another capital with somewhat similar decorative motifs, which had been used in the construction of the same colonnade, as examples of *Iberian decorative art*, re-utilised from an older building and *unique* among archaeological discoveries of that period in Spain.



To the east of the piscina and parallel with its longer side, and separated from it by a broad alley, there was a row of rooms or chambers. They were all connected, in some way, with the " establishment " and used for " ba-

thing " purposes. The floors were carefully made of concrete with a well smoothed surface. The joints were everywhere protected with half-round moulding, while the walls were covered with stucco which was decorated with plain designs in colours, as bright to-day, in many instances, as the day when they were laid on. One of the rooms was carefully lined with bricks.

To the north of the piscina were other parallel rooms and further to the north again other rooms, but this part of the establishment has not been completely uncovered. It was at the juncture of two loosely built walls in that section of the establishment that the stone with the name " Roma ", followed by a floral design very much like a seven-branched candlestick in form engraved upon it, was found. The stone had evidently been brought from some other site and utilised in the construction of the more modern wall. It was in close proximity to this stone, and embedded in the mortar used in the construction of the wall, that I found the lower portion of a well " chipped " stone implement made from a fragment of quartz.

To the south of the piscina, two long, nearly parallel walls with transverse walls have been traced, but there is no direct evidence of the purpose they may have served. The spaces they enclosed were, however, connected with another remarkable feature of the bathing-establishment, viz : with three nearly circular buildings. A large quadrangular chamber appears to have been connected directly with the largest and most westernly of the three, which was about six metres in diameter, with walls 80 centimetres thick and an opening into it 3,25 metres wide. This building was very nearly circular. There appears to have been an opening from the quadrangular chamber which led into a passage connecting it with the other circular buildings, which were approximately of the same dimensions, the one at the south-western corner being four metres in diameter with walls 75 centimetres thick, and an opening three metres wide, while the third was 3,70 metres in

diameter with walls 65 to 80 centimetres thick, and an opening 2,90 metres wide. Their depth is approximately 1,20 metres below the present surface. The interior of the walls was lined with cement or stucco, while a half-round moulding ran round the joints of the walls and the floor.

Such " horse-shoe " or elliptical shaped chambers are, however, a not unusual feature in Roman bath construction. They generally form the apse or apses of calidarium, or one or other of the rooms composing the baths or thermae, but there are cases where they appear to have served other direct and useful purpose, and were utilised in connection with the course of treatment pursued at the establishment, as was undoubtedly the case at the " Cortijo del Ahorcado ". The best example I know of, is that of the *Roman baths at Bath (Aquae Sulis)* in England. Here, at each side of the great piscina, there are four symmetrically arranged, semicircular recesses with a regular compartment between them. They seem to have been used as lounges by the bathers, or for treatment after leaving the great bath of hot mineral water. There is a similar semi-circular recess in a compartment adjoining the piscina, but, in this case, its purpose is clearly defined. It formed part of a bath into which the bathers descended by steps and then sat in the water, on a stone bench which ran round the wall and which is still *in situ*. A close examination of this bench disclosed the characteristic Roman half-round moulding along the juncture of the bench and the wall of the recess. There is also a most interesting example of such recesses in connection with a Roman bath, in Spain itself, viz : at Alange, situated at fifteen kilometres to the south of Mérida in the province of Badajoz. Señor Mélida, the eminent archaeologist and learned Director of the Museo Arqueológico Nacional, has recently published a carefully considered account[1] of these baths, which, although built by the Romans, are actually being utilised to-day. Although the arran-

1. *Arquitectura*, Mayo, ano 1920 (Madrid).

gement of the bath and buildings has been somewhat altered, the medicinal " bicarbonata docalcicas " water still flows into them, through the Roman piping, for the benefit of those who go there, in the twentieth century, to bathe in their cold but invigorating waters. Señor Mélida gives an illustration of one of the baths, as it was seen by the Comte de Laborde at the beginning of the last century, in which the recesses in the wall round the circular basin are clearly shown " cuatro celdillas a modo de absides u hornacinas destinadas, en lo antiguo, como hoy todavia, a desnudarse y vestirse los bañistas ".

It is probable that this part of the establishment at the Cortijo del Ahorcado was covered in.

To the west of the central piscina and at 3,50 metres from its outer wall there was a large bath with steps leading into it. It had a well made concrete floor and a division, at about one third of its lenght. The distinctive half-round moulding can clearly be seen running along the bottom of the wall and round the lower step.

Still further to the North-West, an interesting group of buildings has been uncovered, and it is much to be regretted that more work was not done in this direction, as there is unmistakable evidence that the baths, in this part of the establishment, were heated. The group consists of, again, a large bath with steps leading into it, the drain from which can be seen in the right-hand corner; a quite small bath, to the left of the large bath, in which there is only just room to squat down, and the heating-apparatus. The furnace was well constructed. The elliptical stoke-hole was about a metre wide by 1,50 metre long. The wall, which was built of stone, terminated in two stone jambs or buttressess, which narrowed, to a width of about 55 centimetres, the entrance into the brick-arched furnace. There are unmistakable evidences in the burned and vitrified surface of the bricks, and in the ashes and silica still to be seen, of the purposes which the chamber had served. The establishment extended beyond, and to the East of, the road which, as I have

already mentioned, runs from the " Cortijo " to the banks of the Guadalquivir.

This building was one of the most extensive of those uncovered. There are indications of there having been an antichamber to it, with an entrance to it, perhaps from a walk or alley, and it appears to have consisted in a long parallelogram with, probably, a colonnade on each side, although this cannot be asserted with any certainty as only a few supports or bases remain. The flooring of this hall or room, or whatever it may have been, was exceptionally well made, of concrete so carefully smoothed that it must have appeared as if it had been polished.

Still further to the East, there is a group of small baths which were probably used for some special course of treatment. The remains of three of these baths are still to be seen. There was a fourth bath to the east, but it was destroyed in order to facilitate agricultural operations. In two of the remaining baths, there was a depression in the floor in which the bather probably sat, although it may also have served as a means of emptying the water out of the baths after use. These baths appear to have been built against a previously existing wall, which gives an appearance of abnormal thickness to this section of the buildings. To the north of the group of small baths, and in close proximity to the quadrangular block of heavy masonry, to which reference has already been made, there are the remains of a building, the purpose of which it is not even possible to surmise. The actual remains consist of two long parallel walls divided, at each end into compartments by transverse walls at either end. In the eastern compartment, two quadrangular chambers were constructed. They are of the flimsiest workmanship and afford no indication of their having been used for containing water. They were built inside the outer of the long walls which show evidences of Iberian construction.

To the North of the Iberian building with the massive walls or " castle ", if one may give it that name, there are

traces of further buildings which apparently had some connection with the bathing establishment, as traces of paving have been found, together with a well from which a conduit led, apparently, to a cistern or reservoir. This well has not been completely cleared out for the reasons already mentioned.

It is in this part of the establishment that a series of underground flues or conduits were discovered. They have in no instance been cleared out over their whole length, but they have been sufficiently opened up to enable an opinion to be formed as to their use. Two of them were undoubtedly used as an outlet for the production of furnaces. In both instances they were built of stone and were egg-shaped in section, and, in one instance, there appears to have been an outlet leading from the top of the flue in an upward direction, probably to a chamber or room which had been built over it. It is, of course, pure conjecture, but I would beg to suggest that the purpose of the flues was, in any case, to convey (and perhaps to generate as well) hot air to chambers or rooms where it could be utilised in connection with the course or " cure " applied at the establishment.

One of the most recent discoveries at the „ Mina de la Plata " was that of a group of three small graves, about thirty metres to the south of the main group of baths. They were small inhumation graves, probably of children. One is still lined with *tegulæ*, and the others had undoubtedly been prepared in the same manner. They faced slightly north-east, and were probably late Roman and, possibly, the burial places of Christian children. I do not know whether anything was found in them.

The objects discovered during the excavations are numerous and varied, although not sufficiently numerous, I think, to point to there having been a settlement of large extent or importance at the site of the baths. They are such as one would expect to discover on a site which had been inhabited, although perhaps for different purposes, through a long period of time : paving-bricks, querns, lamps (Roman), a

lead-strainer, a large lead tenon, loom weights, sectional terracotta slabs which may have formed columns or supports for the roof of a hypocaust, fragments of a " tinaja ", earthenware jugs, an earthenware vessel, to which I refer later on, and catapult balls.

Two large and very well made " tinajas " were discovered, both complete, but one in perfect condition. One was found in the corner of a room near the piscina, while the other, the perfect one, was found lying on its side in what appeared to be a conduit or drain, near the furnace chamber.

POTTERY

The pottery found was varied in style and characteristic of the periods of occupation. There were a considerable number of examples of rough (possibly hand-made, in some instances), indigenous pottery which may have been of any and, perhaps, of all periods; fragments of vessels of the early Iron Age, of Punic form, that is, vessels, the aperture of which was formed by a thickening of the upper part of the body and which had no " neck " so to say, made of " closegrained " clay of light colour; of " Iberian " ware with simple geometric designs which Don Pedro Bosch Gimpera pronounces to be characteristic of " la deuxième région ", viz : Andalusia, in his important work on the " Problema de la Cerámica Ibérica "; pottery consisting of flat dishes with a black glaze which was probably fabricated in Spain in imitation of the South Italian black lustre ware of the third and second centuries B. C.; and Roman " domestic " ware of local manufacture and of Roman " terra sigillata ", both Arretine and Gaulish, and of a red-glazed ware made in imitation thereof, in the southern part of Spain [1].

1. Mr. George Bonsor found an « Officina » of this imitation ware at Penaflor when studying the Roman settlements in the valley of the Betis.

Only one potter's mark has been found, viz : of Cervi on a fragment of Arretine ware. This mark has also been found in Cataluna.

Some of the pottery is late Roman and possibly Visigothic. Roman earthenware lamps also appear.

Perhaps the most interesting earthenware object discovered is a " cantinplora ", which was found when a trench was being dug, near the Iberian buildings. It is in a perfect state of preservation and is 23 1/2 centimetres in height. The bottom of the vessel is perforated with a number of small holes, while the opening at the top is so contracted that it measures but eight millimetres in diameter. To fill the vessel it was plunged into a bucket filled with water. On being lifted out of the bucket, the thumb of the hand holding the vessel was placed over the orifice, which had the effect of excluding the air and so retaining the water within the vessel. On lifting the thumb, the water flowed through the small orifices at the bottom, or through a " watering-rose ". This device was well known to the ancients. A most elegant example of the 6th century B. C. was found in Beotia, and has been described by the late M. Clermont-Ganneau, in the *Revue archéologique*, t. XXXIV, mai et juin 1899, p. 323.

METAL OBJECTS

Several objects in metal have been found, the majority being of lead, which is not surprising, when the purpose for which the buildings were erected is considered, since a large quantity of lead-pipe must have been employed in connection with the supply of water to the baths. It could easily be removed and large quantities were undoubtedly carried away; but some part of it seems to have been melted down on the spot since, among the " finds " was a " brick " or

" slab " of lead 12 1/2 centimetres broad by 14 centimetres long and 4 centimetres thick, weighing several kilogrammes, which had apparently been assayed centuries ago, as the patination of the part from which the sample had been taken was indistinguishable from the patination of the remainder of the " slab ". A fragment of a lead-pipe or lead vessel decorated with delicately sculptured shells, was also found, as well as a lead " seal ", similar to those found in such abundance on Roman mining sites.

A fragment of an object decorated with an acanthus leaf, of hard white metal and of Roman manufacture, is amongst the metal fragments found. Perhaps the most interesting lead object discovered, is a piece of Roman lead-pipe which must originally have been about ten centimetres in diameter, bearing the names of the Roman manufacturers and their trade mark, viz : M. Menmius; L. Vindinus, and a well designed fir-cone. The pipe was formed by horizontally bending over the edges of a flat band of lead around a rod, until they nearly met. A strip of the same metal was then laid along the edges and the whole was bound together and into one piece, so to say, by autogenous welding. The rim around the outer edge of the pipe probably indicates that it formed the outlet through which the water flowed, which was left uncovered so that the names of the manufacturers and their trade mark could be seen. The lead strip employed for forming the joint yielded, when assayed for silver, 70 grammes of silver per tonne of lead, which corresponds very closely with the results of Roman practice in lead-smelting in the neighbouring mining district of Linares-La Carolina.

Articles of personal adornment are remarkably few, considering the long period during which the site and the establishment were occupied and utilised, and the large number of people who must have frequented them. I only know of one fragment of the typical annular Iberian fibula, as having been found in a heap of debris near the Iberian " castle ".

With regard to the source from which the water was drawn to supply the baths, I have, so far, been quite unable to trace or locate it. The only possible source would appear to have been a brook, formerly known by the name of " Roba-Asnos ", but now called " del Matadero ", which rises near the town of Baeza situated at an altitude of about four hundred metres, and at a distance of about six kilometres to the north of the ruins. It flows at present, at about a kilometre or perhaps rather less, from the " Cortijo del Ahorcado ", and at a lower level of at least thirty metres; but it would have been quite possible to conduct the brook-water to the establishment by gravitation, through channels following the contours of the neighbouring hills. There is now no trace to be seen of such channels (nor have they been properly searched for); but the Romans were quite capable of carrying out such a comparatively simple feat of engineering.

There are the remains of a large tank or reservoir, close to the house of the " Cortijo del Ahorcado ", which must have been connected with the supply of water to the establishment. It is of solid construction, made of concrete of excellent quality, and is of Roman workmanship. It is about two metres deep, 15,50 metres long and 9,50 metres wide.

The question arises as to whether the waters of the establishment possessed medicinal qualities sufficient to make them attractive to those who resorted there, for the benefit of their health, and again the question is difficult of solution.

There appears however to have been a possible source of mineral water on the site, viz : in the water from the well within the Iberian " castle ".

When the well was cleared out, it was noticed that animals refused to drink the water drawn from it, and a subsequent analysis showed its constituents to be :

a) Gaz libres : indéterminés.

b) Résidu sec : 6,8092 grammes par litre d'eau, se composant comme suit :

Silicate de potasse	0,1310	gramme	par litre.
Bicarbonate de chaux	0,3677	—	—
— magnésie	0,0683	—	—
— fer	0,0112	—	—
Sulfate de chaux	1,4706	—	—
— magnésie	0,1805	—	—
Chlorure de chaux	2,0584	—	—
— magnésie	1,0947	—	—
— sodium	0,0347	—	—
Matières organiques	1,5901	—	—
	6,8092	—	—

The chief ingredients are chlorides and it is possible that the water was used for its medicinal qualities, but there is no evidence, at the present time, as to the real nature or the quantity of the supply.

COINS

The coins discovered cover a wide range in history, and a long period. Among those which I have been able to gather together are :

2 of Castulo (one of the first period of about 200 B. C.).
1 of Obules.
4 Autonomous coins of Augustus (Cartago, Zaragoza, Bilbilis, and one illegible).

And of the Roman Emperors :

1 Galba.
2 Trajan or Hadrian.
1 Antoninus Pius.
1 Lucius Verus.
1 Septimus Severus.
2 Faustina the elder (madre).
1 Faustina the younger (hija).
1 Maximinus, 235-238 A. D.
1 Gordianus, 238-246 A. D.
1 Philippus (the Arab), 244-248.
1 Arcadius.
1 Valentinianus, 363-375.

1 Contorniate medallion.
5 Constantius 2nd, 337-361.
2 — (illegible).
1 Constans.
6 Constantine and onwards, IV[th] century A. D
2 Theodosius, 378-395.
38 Total (all bronze coins).

It is probable that many more coins were found and that they have been lost or distributed, but none of any value were discovered so far as I have been able to ascertain, and apparently no silver coins were turned up.

If the proportion of coins in number to the period of their issue be taken as a criterion as to the time when the establishment was most frequently patronised, the seventeen out of the total of 38 coins of the Constantine and later period would indicate the fourth century of our era as the period when the baths were mostly resorted to.

The style of the construction of the baths points, moreover, to a late Roman period of utilisation. It is of very poor quality. Some of the pottery found may even be Visigothic.

It is possible, and even probable that there was an Iberian post of defence, a castle or other such building perhaps, on the site which is near a road which led to a ford across the Guadalquivir, and that the fort was abandoned or destroyed, and that after a period of perhaps centuries, attention was called to the appropriateness of the site for the erection of a bathing-establishment which may have been quite small in its inception, and which would only be used in the summer, and as no permanent or long-lasting buildings were contemplated, it was economically, and perhaps hastily constructed. The absence of Roman inscriptions of dedication to a deity presiding over the waters or of thanksgiving from those who had benefited by them would point, perhaps, to their having only a local reputation and as to their having been frequented, as I have indicated above, by those who could reach the establishment with facility. It

was not too far away to prevent its being easily utilised by the inhabitants of neighbouring towns, and even if those who frequented the baths found themselves obliged to spend some days on the spot, but light wooden buildings would have been sufficient for their temporary accomodation and this would perhaps account for the relatively small quantity of sherds and of the remains of domestic ustensils which have been found.

There is unmistakable evidence that the establishment was destroyed by fire, and it is probable that the conflagration took place towards the end of the fourth, or early in the fifth century of the Christian Era.

HORACE SANDARS.

" Balmoral Castle ", off Teneriffe, 7 th. Sept. 1921.

LE SYMBOLISME DES TOMBEAUX GALLO-ROMAINS

La station thermale de Luxeuil possède une collection extrêmement curieuse de tombeaux gallo-romains. Leur nombre était tel qu'aujourd'hui encore il est rare de faire des fouilles, dans la portion de la ville qui répond à l'emplacement de l'ancien Champ Noir, sans en découvrir. En 1923, lors des travaux de terrassement opérés pour établir des canalisations d'eau potable, j'ai constaté l'extraordinaire abondance des débris de pierres tombales et même d'ossements humains qui s'y rencontrent : une stèle, assez semblable à celles que nous connaissions déjà, était même en fort bon état de conservation, mais fut détériorée lors de son extraction. Dans la maison que j'habite un tombeau subsiste, caché par un plancher, et plusieurs, inconnus encore des érudits, m'ont été signalés par de vieux Luxoviens; un nombre considérable, découvert en 1845 et 1847, se trouvent dans une galerie des thermes; d'autres, et parmi les mieux conservés, appartiennent à des particuliers. Ceci d'ailleurs n'a qu'une importance secondaire pour la question qui nous occupe. Quelques-uns ont la forme d'un prisme triangulaire arrondi et allongé, avec le buste du défunt, le plus souvent, à la face antérieure, et un orifice au bas pour introduire les libations sur les cendres du mort. La plupart présentent l'aspect de stèles creusées en forme de niches avec des personnages en relief, debout et tenant à la main des instruments ou ustensiles divers, dont il n'est pas toujours facile de déterminer la nature exacte, par suite du vague des contours et de l'usure de la pierre. Parfois ce sont manifestement les

attributs de la profession ou les symboles des goûts du défunt : un charretier tient un fouet à la main; un adolescent porte une corbeille remplie de pommes; une femme élève un miroir à la hauteur de son visage; une autre exécute des danses. Mais la très grande majorité des personnages tiennent de la main gauche un flacon ou un coffret et dans la droite, repliée sur leur poitrine, ils pressent un verre ou une coupe. Rouleau de parchemin, baguette, couronne, grappe de raisin, etc., remplacent, dans quelques cas, flacon ou verre. La mutilation ne permet souvent plus d'apercevoir aucune inscription; celles qui subsistent se bornent à énumérer les noms du défunt avec, parfois, sa profession ou sa qualité de fils d'un tel; elles sont généralement accompagnées du sigle funéraire D. M.

Quelle signification doit-on attribuer à ces coupes et coffrets, si fréquents sur les tombeaux gallo-romains de Luxeuil? Telle est la question qu'ont voulu résoudre bien des archéologues et qui s'impose aujourd'hui à l'attention de l'historien du christianisme. Remarquons, tout d'abord, que ces stèles remontent, sans qu'on songe à le contester, aux IIe et IIIe siècles de notre ère, c'est-à-dire à une époque où la conversion de Luxeuil aux doctrines évangéliques ne semblait pas possible. Mais, dans un article des *Annales franc-comtoises* (mars-avril 1897) et, deux ans après, dans un *Supplément aux Bollandistes*, l'abbé Narbey affirmait : « Ces coupes, si nombreuses à Luxeuil, ont une signification caractérisée, comme celles des parois des Catacombes : elles figurent la communion. » Et il trouve une similitude étonnante entre les personnages des stèles luxoviennes et ceux que représentent les scènes allégoriques des Catacombes : « C'est, de part et d'autre, la même allusion au banquet eucharistique. Plusieurs fois la cruche est sculptée sur les tombeaux du Midi de la France... Quoiqu'elle figure souvent sur les tombeaux des païens, pour signifier les libations offertes aux morts, elle était fort en usage dans les cérémonies chrétiennes pour remplir les coupes des communiants. » Rien n'arrête cet intrépide auteur : si la coupe eucharis-

tique des chrétiens de Rome est remplacée par un coffret muni d'une poignée, comme on en rencontre sur des sépultures évidemment païennes, c'est qu'à Luxeuil on devait se servir des ustensiles d'un usage courant. Là où E. Desjardins voyait un polissoir de cordonnier, il découvre le rouleau plié de l'Évangile. L'existence habituelle du sigle païen D. M. lui semble aisément explicable : « Plusieurs de ces cippes ne sont pas marqués du signe D. M. ou *Diis Manibus* (aux Dieux Mânes); mais plusieurs le portent vers le sommet. N'est-ce pas une preuve qu'ils étaient élevés à des païens? Non. C'est une preuve qu'ils furent taillés en plein paganisme, alors que c'était la coutume de graver ces lettres sur les tombeaux. Les sculpteurs étaient encore presque tous idolâtres; ils façonnaient leurs monuments selon l'usage ancien; les parents du défunt ne faisaient pas effacer ces deux lettres; plusieurs n'y attachaient, sans doute, pas d'importance... Beaucoup d'épitaphes de Lyon, qui expriment des sentiments tout à fait chrétiens, et dans les mêmes termes que les inscriptions des Catacombes, sont accompagnées de cette dédicace aux dieux mânes. Cependant elles sont considérées comme très probablement chrétiennes par l'habile épigraphiste de Berlin, M. Otto Hirschfeld. Sa grande autorité fait une heureuse réaction contre l'excessive sévérité des épigraphistes français, qui n'admettent presque jamais comme chrétienne une épitaphe portant la dédicace aux dieux mânes. »

Dans un livre récent, *Luxovium ou Luxeuil à l'époque gallo-romaine*, l'abbé J. Roussel fait siennes les suppositions de l'abbé Narbey, qu'il cite longuement sans apporter d'arguments nouveaux : « Le *Supplément aux Bollandistes*, écrit-il, a suscité à son auteur plus d'un détracteur. On a incriminé certains passages sur lesquels la critique pouvait s'exercer. Oublie-t-on que, dans le champ d'exploration choisi par l'abbé Narbey, la certitude n'est pas monnaie courante, et qu'on ne peut raisonnablement exiger dans beaucoup de cas, en pareille matière, que des probabilités? L'auteur a groupé d'importants témoignages qui éclairent d'un jour nouveau de nombreux points d'histoire; mais il n'a pas eu

la prétention de dissiper toutes les obscurités qui recouvrent et recouvriront sans doute encore longtemps les lointaines origines de l'introduction du christianisme dans les Gaules. Le dernier mot n'a pas encore été dit sur ces graves questions. On a reproché à l'abbé Narbey des négligences dans la composition, quelques confusions; nous en avons nous-mêmes relevé plusieurs. Mais ce sont là des imperfections de détail qui n'atteignent en rien le fond même du livre. »

Bien volontiers nous donnons acte à l'abbé Roussel de sa bienveillance, mais il nous est impossible de voir des symboles chrétiens dans les emblèmes que portent les personnages gravés sur les tombeaux gallo-romains de Luxeuil. Il faudrait admettre que, dès la seconde moitié du IIe siècle, cet important oppidum ne comptait guère que des chrétiens, car ce sont presque toutes les stèles qui présentent ces prétendus symboles eucharistiques. Or, aucune inscription, aucun texte, même indirect, d'un hagiographe ou d'un historien quelconque ne permet de le supposer. Le biographe de Saint-Colomban n'en souffle mot, et pourtant une communauté de fidèles persistait près des ruines de l'antique Luxovium. Bien plus, les écrivains les plus orthodoxes ne placent la venue des saints Ferréol et Ferjeux en Séquanie, dont ils furent les apôtres, que dans les dernières années du IIe siècle, et aucun ne mentionne la conversion de Luxeuil. Silence inexplicable si cette ville importante fut si profondément chrétienne dès le IIe siècle!

D'autre part, il existe, dans cette station thermale, très fréquentée à l'époque gallo-romaine, une raison qui explique naturellement cette profusion de flacons et de verres : la présence de sources chaudes consacrées à deux divinités locales, *Lussoius* et *Bricia*. A Plombières, non loin de Luxeuil, des stèles funéraires présentent aussi des personnages tenant en main de semblables objets. Le sens des inscriptions pouvait porter Otto Hirschfeld à considérer comme chrétiens certains tombeaux marqués du sigle D. M.; mais à Luxeuil absolument rien n'autorise une telle supposition. Ce sont les dieux des sources mystérieuses qu'invoquaient les défunts

Comment expliquer, dans l'hypothèse de Narbey, que presque toute la population de Luxeuil fût chrétienne, sauf les sculpteurs? Et, d'autre part, si les sculpteurs étaient idolâtres, pourquoi veut-il trouver, à tout prix, des préoccupations eucharistiques dans d'infimes détails d'ornementation? La chose est légitime quand il s'agit des artistes des Catacombes, car ils étaient chrétiens; mais elle ne l'est plus dans le cas présent, puisque certains indices obligent à croire que les sculpteurs du moins étaient païens.

Du même coup tombent les affirmations gratuites concernant la haute antiquité de l'introduction du christianisme à Luxeuil.

L. Barbedette.

AGRAFE DE CEINTURON DE TYPE ITALIQUE
TROUVÉE A RENNES

Les collections particulières — sans parler des musées — recèlent encore bien des objets, d'apparence parfois modeste, qui mériteraient cependant d'être publiés. Telle est, me semble-t-il, l'agrafe de ceinturon dont je donne ici un dessin fidèle (fig. 1). Elle appartient à M. J. Harscouët de Keravel, à Rennes, qui a bien voulu me faire les honneurs de sa riche collection, m'autoriser à en publier les pièces les plus intéressantes et me fournir les indications suivantes. Elle a été trouvée, il y a une cinquantaine d'années, rue Basse, à Rennes, au cours de travaux de terrassement. Achetée presque aussitôt par un amateur d'antiquités nommé Reuzé, elle fut, longtemps après, cédée par celui-ci à son propriétaire actuel.

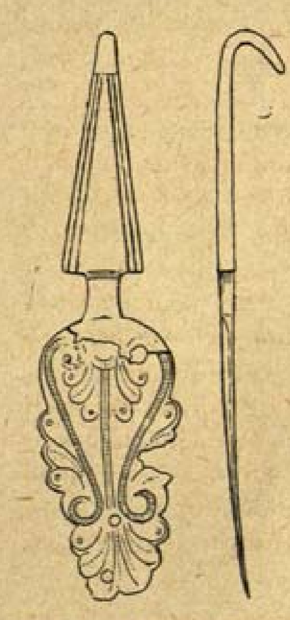


Fig. 1. — Agrafe de Rennes. Ech. 2/3.

Cette agrafe, longue de 112 millimètres, est en bronze fondu. Elle se compose d'une tête triangulaire à crochet, large à la base de 16 millimètres, épaisse de 3, unie par une gorge à une plaque dont la largeur maxima atteint près de 3 centimètres et dont l'épaisseur diminue graduellement en s'éloignant de la tête. La plaque était fixée au ceinturon, par quatre clous ou rivets de bronze dont un seul subsiste encore. La tête est ornée, le long de chaque

bord, de deux profondes rainures. La plaque est finement décorée de gravures au burin représentant des palmettes et des signes en S. L'exemplaire, bien que rompu à quelque distance de la gorge, est en bon état, et il n'y manque qu'un petit fragment dont la forme est aisée à restituer.

Il rappelle de très près l'agrafe des ceinturons d'armes à bords parallèles en usage en Italie méridionale du ve au IIIe siècle avant notre ère, dont on connaît un certain nombre d'exemplaires [1] et que portent couramment les guerriers empanachés des peintures murales et vases peints de Lucanie et de Campanie. Je ne connais, il est vrai, aucun exemplaire italique qui soit identique au nôtre, mais plusieurs d'entre eux présentent la même tête triangulaire [2], et la plaque a son prototype dans celle des agrafes d'un ceinturon trouvé à Canosa [3]; la plupart, d'ailleurs, des agrafes italiques sont décorées de palmettes.

Il ne semble pas, toutefois, que l'agrafe de Rennes soit de fabrication italique. Sans doute l'importation en pays celtiques d'objets de bronze ouvré venant de Grèce ou d'Italie fut extrêmement considérable pendant les deux âges du fer; mais ces objets furent imités avec plus ou moins d'adresse par les artistes locaux et l'on ne peut guère, pour discerner les originaux des imitations, se fonder que sur les différences de style ou de technique. Dans l'espèce, cette distinction est assez facile à faire. Bien que les lignes générales de notre agrafe soient assez élégantes, le dessin des ornements gravés témoigne d'une certaine gaucherie; la symétrie est imparfaite et les signes en S sont d'un tracé raide et pauvre qui ne permet guère de les attribuer à un artiste méditerranéen.

1. Cf. Lindenschmit, *Alterthümer uns. heidn. Vorzeit*, I, 3, 1; II, 9, 2; L. Mariani in *Mon. ant.*, X, p. 243, fig. 71 *a ;* Déchelette, *Manuel*, II, fig. 375, etc. Saglio en figure un exemplaire et en mentionne plusieurs autres in *Dict. des Antiquités*, s. v. *Cingulum*, p. 1177 et fig. 1481.

2. Notamment celui que figure Saglio.

3. Lindenschmit, *Alterth.*, I, 3, 1, 5. Le dessin des agrafes y est malheureusement trop petit pour être reproduit ici, et trop peu détaillé pour qu'on puisse en donner un agrandissement exact. Ce ceinturon est, à ma connaissance, le seul exemplaire italique dont les agrafes soient décorées de signes en S.

En outre, sur tous les exemplaires italiques que j'ai eus sous les yeux, les palmettes (et les signes en S sur celui de Canosa) sont non pas gravés, mais modelés en relief. C'est donc, selon toute apparence, un exemplaire celtique imité des types italiques, comme les agrafes, assez nombreuses, de l'époque de Latène I trouvées en différents points du territoire gaulois[1].



Fig. 2.
Agrafe d'Ebendorf.
Éch. 2/3.

Néanmoins, et c'est l'un des points qui font l'intérêt de notre exemplaire, il diffère très sensiblement de la plupart des exemplaires gaulois et demeure beaucoup plus près des prototypes italiques. Un seul exemplaire celtique, à ma connaissance, se rapproche du nôtre, mais de la façon la plus remarquable; il a été trouvé, avec d'autres agrafes de types voisins mais différents, en un lieu fort éloigné de Rennes, à Ebendorf, dans le Hanovre. Je le figure ici d'après Lindenschmit (fig. 2)[2]. Comme on voit, la ressemblance est très grande; l'exemplaire hanovrien, toutefois, est un peu plus orné et le décor de la plaque, d'ailleurs composé comme celui de la nôtre, est d'une exécution plus élégante; en revanche, l'exemplaire rennais est plus complet et permet de restituer dans son ensemble la forme de la plaque.

L'agrafe de Rennes peut, semble-t-il, être rapportée à la première période de Latène. Déjà intéressante comme exemplaire — peut-être unique de ce côté du Rhin — d'un type très rare en Gaule, elle l'est également par le lieu précis de sa découverte. Non seulement, en effet, on ne saurait, sauf erreur, signaler en Bretagne aucune agrafe de ce type[3],

1. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 524.

2. *Alterthümer*, II, 9, 2, 3. Lindenschmit, d'ailleurs, le considère comme de fabrication étrusque.

3. Celle qu'a découverte P. du Châtellier à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, Finistère (*Bull. archéol.*, 1896, p. 22 et pl. IV), quoique également d'origine italique, est d'une technique et d'un type sensiblement différents.

mais les trouvailles d'objets de Latène dans cette province sont, comme on sait, particulièrement rares[1]. Serait-ce, comme l'a supposé Déchelette, parce que les archéologues bretons ont eu quelque tendance à se laisser trop exclusivement absorber par l'étude des monuments mégalithiques[2]? S'il en était ainsi, on pourrait souhaiter que la présente note leur fût un encouragement à rechercher et à publier des objets encore inconnus qui, pour être postérieurs aux temps néolithiques, n'en ont pas moins un intérêt pour la protohistoire armoricaine et même celtique.

PAUL COUISSIN.

Rennes, novembre 1925.

1. On ne connaît, sauf erreur, aucune trouvaille de Latène en Ille-et-Vilaine.
2. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1061, n. 1.

LA REPRÉSENTATION DE LA VENTE DE L'HUILE
A ATHÈNES

On sait que le commerce et l'exportation de l'huile d'olives ont été d'une importance toute particulière en Attique, et plus précisément dans la capitale de cette région. M. Besnier [1] et M. Blümner [2] en donnent des aperçus substantiels en se fondant surtout sur des documents d'ordre littéraire; ces aperçus offrent toutefois des lacunes au sujet des représentations de la vente de l'huile dans la ville même. Il existe, en effet, plusieurs vases dont les sujets peints se rapportent directement à cette vente.

Le grand nombre des vases grecs, en particulier des amphores attiques, nous donnent une idée de l'expansion du commerce de l'huile; les vases grecs, en effet, surtout les vases à figures noires et rouges, avaient un caractère essentiellement pratique [3]; remplis d'huile ou de vin, ils étaient expédiés vers des pays lointains. Il est donc tout naturel que, outre les divers sujets traités, il y en ait qui soient en rapport étroit avec leur destination. Ce sont surtout des scènes relatives à la cueillette des olives [4]; ce sont également

1. Besnier, *Olea, Oleum*, dans Saglio, *Dict.*, IV, 162 sv.

2. H. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, Leipzig, 1921, I, p. 332 sv.

3. E. Pottier, *le Commerce des vases peints attiques au VIe siècle*, dans *Revue archéologique*, 1904, I, p. 48; id., *Catalogue des vases antiques du Musée du Louvre*, Paris, 1906, p. 48, 49, 420.

4. *British Museum, A guide to the exhibition illustrating Greek and Roman life*, London, 1908, p. 210, fig. 219; E. Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, München, 1923, III, 294; Furtwängler, *Vasensammlung Berlin*, 1855; Saglio, *Dict.*, IV, p. 165, fig. 5385.

des légendes dionysiaques et des scènes de la viticulture [1].

Mais ce que nous nous proposons d'examiner n'est pas la question de l'exportation de l'huile; nous avons en vue la vente en ville, répondant aux besoins locaux et personnels.

Ce commerce se pratiquait dans des espèces d'échoppes où l'Athénien venait se procurer la quantité nécessaire à un ou plusieurs jours. Les marchands occupent au marché un de ces quartiers spéciaux, appelé *κύκλος* par les auteurs de la nouvelle comédie [2]. Les acheteurs se rencontrent dans ces divers quartiers *εἰς τὸν οἶνον* ou *εἰς τοὔλαιον* [3]; c'est là qu'on trouve l'*ἐλαιοκάπηλος* [4] ou l'*ἐλαιοπώλης* [5], installé dans une baraque mobile ou sous une modeste tente d'étoffe [6], ou probablement, et le plus souvent, en plein air.

L'huile peut se vendre également dans le verger même du marchand. C'est ce que nous représente une péliké à f. n. (Musée du Vatican), qui offre deux scènes de la vente d'huile [7]. Dans la première, l'acheteur à gauche taquine le chien du marchand, tandis que celui-ci remplit le lécythe du client à l'aide d'un siphon en entonnoir; une pittoresque inscription traduit ses intimes espérances : Ὦ Ζεῦ *πάτερ, αἴθε πλούσιος γεν(οίμαν)* [8]. Si nous admettons cette interprétation [9], il s'en suit que les deux scènes du vase constituent un cycle, car les mêmes personnages se retrouvent dans la seconde scène. Il est vrai que plusieurs détails de la

1. Les scènes dionysiaques sont assez connues pour qu'on puisse se dispenser d'en citer ici des exemples; cf. Pottier, *Catalogue*, p. 611.

2. Pollux, VII, 11.

3. *Ibid.*, IX, 47; X, 29.

4. Libanius, *Orat.*, IV, p. 139, 22.

5. Démosth., *In Aristog.*, I, 47, p. 784; Pollux, VII, 198.

6. Démosth., *Pour la couronne*, 169, p. 284; Pausanias, X, 32, 15.

7. Helbig-Weege, *Führer*, 3e éd., 1912, I, p. 476; S. Reinach, *Rép. Vases*, 2e éd., I, p. 106.

8. Pour les inscriptions, cf. Robert, *Bild und Lied*, Berlin, 1881, p. 84; Kretschmer, *Die griechischen Vaseninschriften*, Gütersloh, 1894, p. 80.

9. Il est vrai qu'on ne comprend pas bien de quelle façon le liquide est transvasé de la péliké dans le lécythe. Le tube de l'entonnoir est très court : en bouchant du doigt l'ouverture d'en haut, on ne transvase chaque fois que quelques gouttes dans le lécythe. Évidemment cela est possible, mais le pro-

représentation précédente ont disparu ou ont été omis par le peintre : il n'y a plus traces ni de l'arbre indiquant le verger, ni de la seconde péliké, du lécythe, de l'entonnoir ni de la chaise du marchand. Sans doute l'artiste a voulu figurer seulement la dispute qui surgit entre les deux hommes, à laquelle prend part le chien aboyant : l'acheteur méfiant et peut-être mécontent calcule ce qu'il a reçu, tandis que le marchand lui assure avoir rempli ses obligations : ἤδη μὲν ἤδη πλέον· παραβέβακεν.

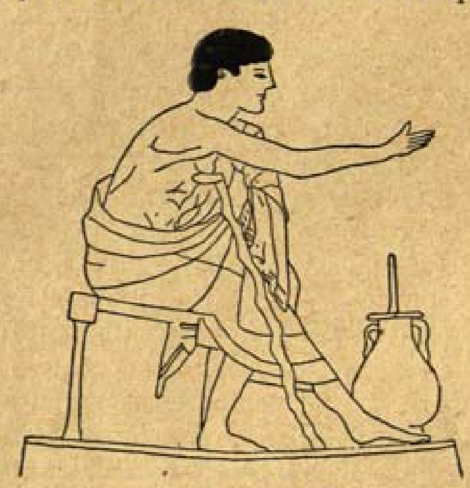


Fig. 1. — Vase de Girgenti.
Vendeur d'huile appelant la clientèle.

Le Museo Civico de Girgenti [1] possède une péliké à f. r. de style sévère dont le sujet offre une certaine analogie avec celui du vase précédent : on y voit un marchand d'huile, sans que toutefois il y ait un acheteur ou une indication du verger ou du marché. Appuyé sur son bâton noueux, ὑπὸ τὴν μασχάλην ἐρειδόμενος, comme disent les Grecs [2], le vendeur gesticule de la main droite et, sans doute pour attirer la clientèle, il souligne ses gestes de paroles et de cris. Nous reconnaissons en lui un marchand à la péliké qui

cédé usuel était sans doute celui des tubes. Il faut donc également envisager l'opinion de O. Jahn (*Berichte Sächs. Gesellsch. Wiss.*, 1867, p. 90, Taf. III, 2) et de Blümner (*l. l.*, p. 334), qui voient dans le tableau une première dégustation des fruits avant la récolte (Vorprobe vor der Ernte) : le propriétaire aurait pressé quelques fruits dans l'entonnoir pour en constater le degré de maturité. Si les autres détails font penser à une vente d'huile, convenons que l'emploi du siphon, ainsi que le vœu exprimé par le propriétaire, peuvent se rapporter également, sinon mieux, à la seconde supposition.

1. E. Pernice, Σίφων, dans le *Jahrbuch Archäol. Instit.*, VIII (1893), p. 180-183.

2. Pausanias, X, 30, 1.

se trouve à côté de lui et dans laquelle est plongé un petit bâton (fig. 1).

D'après la description de M. Petersen [1], un sujet semblable

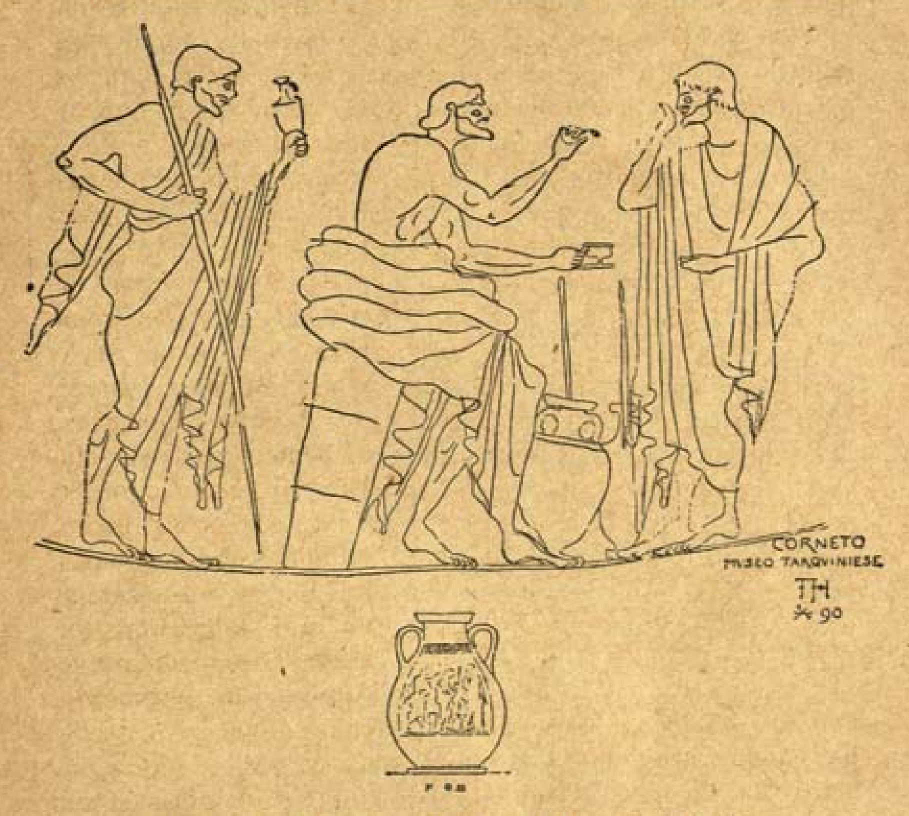


Fig. 2. — Vase de Corneto. Les clients du marchand d'huile.

se trouvait sur un lécythe à f. n., jadis dans la collection de M. Nicolò Russo à Terranova, l'antique Géla; mais cette

1. Communication de M. Petersen dans l'article cité de M. Pernice (p. 183) : « Links sitzt ein Mann, welcher eine Blume hält, weiter ein sitzender Mann mit einem Stab in der Linken, in gehobener Rechten kleine Stäbe (Notiz läszt zweifelhaft ob einen oder zwei) wie deren zwei in vor ihm stehenden Vasen (Hydria, Amphora) stecken. Er zeigt's einem vor ihm sitzenden, welcher einen Gestus mit geschlossenen Fingern macht. Lekythen hängen an der Wand. »

collection est dispersée depuis longtemps et l'on ne connaît pas le nouveau possesseur du vase [1].

Une vente plus détaillée encore est peinte sur une péliké à f. n. du Musée de Tarquinia Corneto [2]. Le marchand de la première scène (fig. 2) est un vieillard, tandis que de l'autre côté c'est un jeune homme. Chaque fois ce marchand dispose de deux amphores, d'où émergent également des bâtonnets. Ce vase malheureusement est mal conservé [3]. Sur la face on ne distingue pas bien l'objet que tient le marchand de la main droite; dans la main gauche on voit une kotylé, remplie probablement du liquide à goûter. A gauche s'avance un autre client, porteur d'un lécythe et s'appuyant sur un long bâton; ce bâton n'est pas la canne ordinaire des Athéniens, mais une de ces perches, pointues ordinairement, appelées ῥάκτριαι, qui servaient à la cueillette des olives [4] et se trouvaient dispersées dans les vergers. Cette ῥάκτρια nous indique donc probablement que la scène se passe dans un verger, tout comme sur le vase du Vatican. Au revers du vase, le marchand s'est levé devant une femme drapée et voilée; d'un geste vif il lève le bâton qui se trouvait sans doute dans une de ces pélikés, tandis que de l'autre main il compte sur ses doigts, signifiant à son interlocutrice le prix de l'huile; à gauche on voit une troisième personne qui lève la main droite et s'appuie sur une canne (fig. 3).

Je crois qu'on doit ajouter à cette liste de vases déjà publiés un vase encore inédit du Musée de Florence [5], qui a été décrit sommairement par Milani [6]. Ce savant prétend

1. D'après une communication de M. P. Orsi à Syracuse.

2. Pernice, *l. l.*

3. C'est à cause du mauvais état de ces tableaux que je préfère donner ici les dessins de F. Hauser (dans l'article précité de M. Pernice) dont la direction de l'*Archäologisches Institut* me prêta gracieusement les clichés (fig. 1, 2, 3).

4. Emploi des ῥάκτριαι dans les deux vases précités. Il est à remarquer toutefois que les Romains déconseillaient ce procédé de récolter les olives : Varron, *De agricult.*, I, 55, 1, 2; Pline, *Nat. Hist.*, XV, 3.

5. Je remercie vivement M. Minto, directeur du Musée de Florence, de m'avoir accordé la permission de publier ce vase, ainsi que son prédécesseur M. E. Galli, directeur du musée de Reggio.

6. Milani, *Il R. Museo Archeologico di Firenze*, Firenze, 1923, p. 147.

expliquer les deux tableaux comme des scènes d'hydromancie; si cela était, nous aurions là une représentation pour ainsi dire unique d'un procédé de la magie antique. Il suffit de rappeler l'importance de l'hydromancie chez les anciens; c'est une des manifestations les plus importantes



Fig. 3. — Vase de Corneto. Marchand faisant son compte.

de la divination [1]. Dans la littérature latine il en est souvent question; les auteurs en attribuent l'institution au roi Numa [2]. Pour le monde grec ce sont surtout les papyrus qui nous font

n. 72732 : pelike attica a figure nere di Città della Pieve : *a)* donna che interroga un idromante, iscr. ΚΑVΟΝΕΙ; *b)* idromante che caccia i cani, iscr. ΚVΝΑΓΕΜΙ (acq. 1886). Hauteur : 30 cm. 5. Les représentations sont encadrées, mais la ligne rouge de la base relie les deux tableaux.

1. Servius, *ad Aen.*, III, 359 : Varro autem quattuor genera divinationum dicit : terram, ignem, aerem, aquam : geomantis, aeromantis, pyromantis, hydromantis.

2. Cf. Saint Augustin, *De civ. Dei*, VII, 35 : Nam et ipse Numa... hydromantiam facere compulsus est ut in aqua videret imagines deorum vel potius ludificationes daemonum a quibus audiret quid in sacris constituere atque observare deberet. Cf. Isidore, *Etym.*, VIII, 9, 13.

connaître le procédé [1]. Disons en passant que la magie de l'Orient, surtout celle des Babyloniens, n'a pas été sans influence sur les périodes classiques [2]. Dans l'hydromancie nous distinguons deux formes importantes : la pégomancie, c'est-à-dire l'observation du mouvement des objets qu'on



Fig. 4. — Vase de Florence. Emploi du siphon.

jette dans l'eau des fontaines, et la lécanomancie. Celle-ci se pratique en versant un liquide homogène (de l'eau, du vin ou de l'huile) ou un mélange de ceux-ci dans un bassin. Après avoir prononcé les formules magiques usuelles, on ob-

1. Boehm, *Hydromanteia*, dans Pauly, *Real-Encycl.*, IX, 79 sv.
2. M. Schwab, *les Coupes magiques et l'hydromancie dans l'antiquité orientale*, dans *Proceedings Soc. Biblical Archaeol.*, XII (1890), p. 292-342; W. Halliday, *Greek Divination*, London, 1913, p. 145-162.

serve dans le liquide les figures et surtout les ondulations concentriques qui se forment à la surface, quand on y jette une pierre [1].

L'art antique ne nous a guère laissé de représentations qu'on puisse attribuer avec certitude à l'hydromancie. Il faut considérer probablement comme telle la peinture murale de la maison de Livie au Palatin; une femme assise tient un petit bâton de la main gauche; à côté d'elle il y a un bassin et derrière le bassin se tient un jeune homme portant un agneau sur ses épaules [2]. De même on se demande si le tableau où l'on voit Cassandre devant Priam ne se rapporte pas au même sujet [3].

Examinons le vase de Florence : sur la face (fig. 4) un vieillard tient un bâton dans chaque main, insuffisamment indiqué ici dans la main gauche, mais visible sur l'original; celui de la main droite s'enfonce dans la péliké placée devant lui, de l'autre il touche une femme drapée et voilée qui semble étendre la mais vers le vase. Scène de lécanomancie? Remarquons d'abord qu'il n'y a pas de lécané, mais une péliké. On ne pourrait non plus expliquer l'emploi de deux « verges magiques » par l'hydromante; la fresque de la maison de Livie, ainsi que le récit de l'opération lécanomantique du roi égyptien Nectanébo [4], attestent que dans des scènes pareilles il ne peut être question que d'une seule verge magique. On pourrait ajouter qu'aucun document d'ordre littéraire ne nous a révélé l'existence de la lécanomancie dans l'Attique au VIe et au Ve siècle. L'interprétation de Milani devient d'autant plus invraisemblable que sur le revers (fig. 5), deux lécythes viennent d'être ren-

1. Bouché-Leclercq, *Divinatio*, dans Saglio, II, 300.

2. *Ibid.*, fig. 2476; Woltmann-Woermann, *Geschichte der Malerei*, Leipzig, 1879, I, p. 117, fig. 30; S. Reinach, *Répert. peintures gr. et rom.*, Paris, 1922, p. 241.

3. Bouché-Leclercq, *l. l.*, p. 309, fig. 2481; S. Reinach, *Rép. peint.*, 171, 3.

4. Pseudo-Callisthène (C. Müller, dans l'*Arrianus* de Dübner, Paris, 1877), I, 1, où il faut lire ῥάβδον ἐβενίνην ou ἐβεννίνην au lieu de ῥ. ἐβελινὴν (C) ou ῥ. ἐβελλίνην (B) en comparant la ῥάβδος ἐβεννίνη d'un papyrus magique (Parthey, *Abhandl. Berliner Akad. Wiss.*, 1865, 128, v. 279).

versés par des chiens qui se battent, épisode qui paraît bien être en relation avec la scène précédente; évidemment il ne peut pas être question ici d'une scène hydromantique, car un homme s'est levé de sa chaise, étend la main et semble menacer d'un bâton les deux coupables [1].

Par contre, les ressemblances entre les scènes des fig. 3 et 4



Fig. 5. — Vase de Florence. Bataille de chiens dans la boutique.

sont frappantes : similitude pour la femme drapée dans son manteau, pour la péliké avec les bâtons, pour la manière dont le marchand est vêtu. La conclusion s'impose; le vase de Florence, lui aussi, représente le commerce d'huile, bien que pour les détails il y ait des différences notables avec les autres vases.

1. En faisant les contours des lignes, le peintre n'a pas exactement su éviter une certaine confusion des anses du vase avec la queue d'un chien.

On se demandera ce que signifient ces bâtonnets que les marchands tiennent en main, qu'ils montrent à leurs clients ou qui se trouvent encore dans les pélikés?

A coup sûr ce ne sont pas les ῥάκτριαι de la cueillette (p. 286), ni les cannes ordinaires que portaient les Athéniens de tout âge et de toute condition et dont les marchands se servaient également (fig. 1). M. Pernice [1] en a déjà fourni l'explication; ce sont des tubes de métal ou de roseau dont on se servait pour puiser dans des vases à col mince. Les médecins de l'antiquité se servaient de cet instrument pour distiller des gouttes dans les plaies profondes. On l'appelle dans la langue médicale καλαμίσκος, ce qui dans la langue ordinaire équivaut au mot σίφων (cf. le verbe σιφωνίζω). Actuellement on appelle *pipettes* des tubes de verre qui servent à des usages semblables dans les laboratoires et dans les boutiques. Dans le commerce des denrées liquides les anciens se servaient aussi du siphon pour déguster le vin ou l'huile [2]. D'ailleurs ce procédé se retrouve également chez plusieurs peuples de l'Orient [3]. Les vases de notre série nous montrent donc la manière dont on employait le siphon. Tandis que le marchand emploie probablement un siphon

1. Pernice, *l. l.*

2. Aristoph., *Ach.*, 1034 : σὺ δ' ἀλλά μοι σταλαγμὸν εἰρήνης ἕνα | εἰς τὸν καλαμίσκον ἐνστάλαξον τουτονί. Schol. : καλαμίσκον· τὸν χαλκοῦν ἢ ἀργυροῦν οἵους ἔχουσιν οἱ ἰατροί. Pollux, VI, 19 : καὶ σίφωνα μὲν ὅτῳ ἐγεύοντο, Ἱππῶναξ εἴρηκεν· σίφωνι λεπτῷ τοὐπίθημα τετρήνας, σιφωνίζειν δὲ Ἀριστοφάνης, ... ἔστι δ' ἐν τούτοις καὶ ὁ σίφων, τὸ παρ' Ἀριστοφάνει γευστήριον. Hésychius : σίφων· καὶ τῶν σταχύων καὶ τοῦ πυροῦ οἱ καυλίσκοι, καὶ οἷς οἱ κάπηλοι τὸν οἶνον ἀρύονται. Suidas : σιφωνίζειν· κυρίως ἐπὶ τῶν ὑγρῶν, τὸ ἀποσπᾶν, Ἀριστοφάνης δὲ κατεχρήσατο εἰπών· Σιφωνίζομεν τὸν σῖτον. Alex. Aphrod. Problem. 59 : τὸν σίφων' ἐκμυζοῦντες, ἕλκομεν τὸν οἶνον.

3. La manière de boire le vin à l'aide de longs tubes se retrouve sur les monuments des Hittites, de la Syrie et de l'Égypte, surtout sur les cylindres. Mais il s'agit toujours de représentations religieuses. Cf. A. Grenfell, *The Iconography of Bes*, dans *Proc. Soc. Bibl. Archaeol.*, XXIV (1902), p. 32; A. H. Sayce, *A seal-cylinder from Kara Eyuk*, id., XXXII (1910), p. 177; A. Grenfell, *A Syrian seal-cylinder in the Ashmolean Museum*, id., p. 268; A. Neuburger, *Die Technik des Altertums*, 3ᵉ éd., Leipzig, 1920, p. 228 (stèle funéraire égyptienne).

en entonnoir pour transvaser le liquide de la péliké dans le lécythe du client (p. 283), il présente l'huile à déguster soit dans une petite kotylé, soit au moyen des tubes qui plongent dans les pélikés (fig. 1-4); le tableau de la fig. 3 paraît montrer distinctement le marchand qui présente le liquide en bouchant l'extrémité du siphon. Dans la scène de la fig. 4 le marchand ne présente pas le liquide, mais il semble faire avec le siphon un geste de bienvenue à la femme qui ne porte pas de lécythe et qui semble être venue uniquement pour goûter le liquide. Au revers du vase le tube devient, faute de mieux, une arme au moyen de laquelle le maître veut chasser les chiens.

Les inscriptions du vase de Florence ne sont pas moins intéressantes. L'inscription de la face *καλὸν εἶ* (fig. 4) pourrait s'interpréter à première vue comme un mot de bienvenue à l'adresse de la femme qui s'approche du marchand, puisque le neutre et le diminutif s'emploient souvent avec une idée de tendresse en parlant de la femme [1]. Mais il est plus probable que ce sont là des mots de formule employée par le peintre, car la phrase *καλὸν εἶ* se retrouve ailleurs, bien que *καλὸς εἶ* soit plus fréquent [2].

Le verbe inscrit au revers du vase, *κυνάγημι* (fig. 5), ne se trouve dans aucun texte ancien, que je sache. C'est sans doute une autre forme du verbe attique *κυνηγέω*. A côté des mots *κυναγέτας* et *κυναγός*, la forme dorienne ne nous étonne pas; quant à la flexion *-ημι* au lieu de *-έω*, elle se retrouve dans d'autres dialectes encore [3]. On ne s'étonnera pas non plus de trouver le dialecte dorien dans l'inscription d'un vase attique, quand on songe à l'inscription dorienne du vase du Vatican. Puisque le peintre de vases appartenait souvent à la classe des mé-

1. Sophocle, *Aiax*, 580; Eurip., *Méd.*, 928; Platon, *Hipp. Maj.*, 288 b.

2. La formule καλὸν εἶ se retrouve encore sur la base, portant un poète qui récite des vers (*Brit. Mus. Cat.*, III, E 270); la formule καλὸς εἶ se retrouve le plus souvent sur les vases de Cléophradès : Hoppin, *Handbook of the red figured vases*, I, 27, p. 104 (Euphronios), 12, 13, 32, 33, 45, 46, 50 (Cléophradès); Collignon-Couve, *Musée nat. d'Athènes*, 912.

3. Hoffmann, *Geschichte der griechischen Sprache*, Leipzig, 1916, p. 38; Bechtel, *Die griechischen Dialekte*, Berlin, 1921, p. 188, I.

tèques, il est bien possible qu'il ait rendu l'exclamation du marchand dans son propre dialecte, mais il se peut également que ce soit là le dialecte du marchand lui-même; le patois de ces étrangers était sans doute un de leurs signes distinctifs [1]. En tout cas, il doit y avoir une ambiguïté ou une pointe dans le mot même; probablement le peintre a-t-il pensé à la fois à la signification initiale : « conduire, chasser devant soi des chiens » et à la signification ordinaire : « jouer au chasseur, aller à la chasse [2] ». La paraphrase de ce laconisme serait donc à peu près celle-ci : « A moi, marchand d'huile, voilà qu'il me faut encore faire le chasseur en chassant de ma boutique ces méchants chiens. »

Il y a lieu de se demander s'il ne faut pas ajouter à cette liste de représentations un vase du Louvre fortement restauré; il s'agit d'une péliké à figures noires qui n'a pas encore été publiée. Le catalogue de M. Pottier [2] l'interprétait comme une vente d'huile, représentée sur la face, mais l'auteur a eu l'obligeance de me communiquer son avis actuel qui a varié un peu depuis la rédaction de son catalogue. Cette communication, ainsi que la figure jointe, me permettent de compléter mon article.

Les deux faces symboliseraient les deux richesses principales de l'Attique, l'huile et le vin, si le revers représente bien une vente d'huile. Sur la face, en effet, nous voyons Dionysos assis, tenant le canthare et un cep de vigne, devant lui Hermès debout et Athéné assise. De l'autre côté, (fig. 6) — le plus intéressant pour nous — deux hommes se tiennent de chaque côté d'un cippe. Celui de gauche semble verser le contenu d'une œnochoé, tandis que l'autre étend la main. Cette œnochoé ferait donc penser plutôt à la dégustation du vin. Il est vrai que le bouquet de feuillage placé dans le champ ressemble fort au feuillage de l'olivier sur le

1. Kretschmer, *o. l.*, p. 76 sv., cf. le jargon du marchand mégarien, Aristoph., *Acharn.* 729 sv.

2. Louvre F 376; E. Pottier, *Catalogue*, p. 810. Sur la liaison du culte d'Athéna avec l'expansion du commerce de l'huile, cf. Dümmler, *Kleine Schriften*, III, p. 96 et suiv.

vase du Vatican ; toutefois le rameau que tient Dionysos sur la face est semblable au bouquet figuré sur le revers; on penserait donc plutôt à des ceps de vigne, si toutefois il n'est pas plus vraisemblable d'attribuer cette uniformité au style un peu négligé des tableaux. Quant à la péliké placée aux



Fig. 6. — Vase du Louvre. Scène de vente.

pieds de l'acheteur, elle est presque entièrement restaurée. Mais peut-être la femme assise et séparée de la scène principale pourrait-elle symboliser le commerce de l'huile, car devant elle se trouve une péliké. La scène serait donc à comparer, dans ce cas-là, au vase de Girgenti (fig. 1). Il est vrai qu'elle compte sur ses doigts, comme le fait le marchand de la fig. 3, et qu'elle calcule sans doute le prix du contenu, mais le siège pliant ne se retrouve pas sur les autres vases comme siège du marchand,

lequel se contente à moins. Les autres détails significatifs, comme les lécythes, l'acheteur, les siphons tubiformes, font ici complètement défaut; enfin nous aurions affaire à une marchande au lieu d'un marchand.

Je n'oserais donc me rallier à l'opinion de M. Pottier, qui admettrait ici une commémoration des deux richesses principales du pays, le vin et l'huile; il me semble, en effet, qu'il n'y a là aucun détail indiquant avec certitude le commerce ou la vente de l'huile.

En résumé, à l'aide de ces vases, nous pouvons reconstituer un cycle de tableaux qui complète les traditions littéraires : le marchand se tient au *κύκλος* de l'huile, ou bien dans sa plantation d'oliviers, et il préconise à haute voix, avec gestes multiples, la valeur de sa marchandise. C'est là que viennent les « otiosi » ou les acheteurs avec leurs lécythes; bien souvent, avant d'acheter ils goûtent un peu la marchandise; le vendeur leur présente alors une kotylé avec une gorgée du liquide, ou bien il en verse une petite quantité à l'aide d'un siphon tubiforme, qui se trouve ordinairement plongé dans les vases de l'étalage.

Quant au dessin des figures et à l'ensemble, la plupart de ces vases présentent des ressemblances frappantes; le type du marchand se ressemble un peu sur tous ces vases, il en est de même du costume des hommes et des femmes. Il me semble que pour quelques-uns de ces vases au moins il faut conclure à une affinité de style. La plupart des vases mentionnés étant de la dernière période ou de la prolongation du style à figures noires, ces vases se dateraient environ entre 520 et 500 ou même un peu après. Je crois même à une *prolongation* dans le v[e] siècle.

F. J. M. DE WAELE.

La Haye (Hollande).

SÉANCE DU 8 MAI 1925

M. R. Cagnat donne lecture d'une note relative à de nouvelles inscriptions latines de Syrie, que M. Virolleaud lui a envoyées récemment de Beyrouth.

M. Gustave Fougères, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose d'allouer une somme de 6.000 francs à M. Léon Rey, directeur de la Mission archéologique française en Albanie, pour ses fouilles d'Apollonie d'Épire.

M. Omont donne lecture d'une notice sur Gui de Châtres, abbé de Saint-Denis de 1236 à 1342, et sur son *Sanctilogium, sive Speculum legendarum*, auquel les bibliographes ecclésiastiques n'avaient jusqu'ici consacré que quelques lignes. Un manuscrit de cette compilation, empruntée principalement à Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine, sorte d'Année liturgique à l'usage des moines de Saint-Denis, exécuté sans doute sous les yeux de Gui de Châtres, est aujourd'hui conservé au British Museum; au xve siècle, les chanoines de Saint-Victor de Paris en avaient fait exécuter une copie, formant deux gros volumes, dont le premier est maintenant conservé à la Bibliothèque Mazarine (ms. 1732) et le second à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 14649).

SÉANCE DU 15 MAI 1925

La Commission du prix Volney (de l'Institut) a attribué le prix à M. Marcel Cohen pour son ouvrage sur *le Système verbal sémitique et l'expression du temps*. Sur les arrérages de la fondation, elle a accordé une récompense de 500 francs à M. Fu-Liu pour son *Étude expérimentale sur les tons dans la langue chinoise*.

Le premier prix Gobert est décerné, à l'unanimité, à MM. Bourrilly et Busquet pour leur ouvrage intitulé : *la Provence au moyen âge ;* le second prix à M. Marc Bloch, pour son livre sur *les Rois thaumaturges*.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Louis Havet.

Il y a 34 votants; majorité absolue, 18 voix.

Au premier tour, M. Casanova obtient 8 voix; M. Holleaux, 16 voix; M. Michon, 10 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Casanova obtient 10 voix; M. Holleaux, 17 voix; M. Michon, 7 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Casanova obtient 11 voix; M. Holleaux, 17 voix; M. Michon, 6 voix. — Pas de majorité.

Au quatrième tour, M. Casanova obtient 12 voix; M. Holleaux, 19 voix; M. Michon, 3 voix.

M. Maurice Holleaux, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président.

M. Camille Enlart étudie le groupe des manuscrits de la généalogie des comtes de Boulogne qui furent exécutés pour Catherine de Médicis, dernière héritière du comté. Il communique le plus beau de ces manuscrits, œuvre retrouvée du peintre nancéen Didier Richier; il établit l'origine boulonnaise de l'auteur du texte, le franciscain Jean d'Aucy, et la date des vitraux disparus de Vic-le-Comte, reproduits dans un autre manuscrit.

SÉANCE DU 22 MAI 1925

M. Allotte de la Fuÿe adresse à M. le Secrétaire perpétuel une note imprimée, relative à la coupe de Hit à inscription en écriture manichéenne, qui a fait l'objet de sa communication du 27 décembre 1924.

M. Henri Goelzer signale une importante découverte qu'il vient d'apprendre par une lettre de M. Félix Grat, membre de l'École française de Rome. Ce jeune savant a eu l'occasion d'examiner à la Bibliothèque du Vatican un manuscrit jusqu'ici négligé de Tacite pour les *Histoires* (I-V) et les *Annales* (XI-XVI). Or, de cet examen, se dégage cette conclusion que dorénavant il faudra mettre le manuscrit en question, le *Vaticanus* 1958, à côté du *Mediceus II*, qui jusqu'ici servait de base unique à l'établissement du texte de Tacite pour cette partie de ses œuvres. Il est même vraisemblable que le *Mediceus II* ne viendra plus qu'au second plan, le *Vaticanus* 1958 paraissant d'ores et déjà supérieur à lui, bien que copié sur le même archétype depuis longtemps perdu. Mais, pour que cette conclusion soit irréfragable, il faut que M. Grat l'appuie le plus tôt possible sur une description et sur une collation complète du manuscrit qu'il vient de sortir de l'ombre. Les premiers résultats qu'il a tirés de ses sondages et qui sont vraiment intéressants ne peuvent que l'encourager à persévérer dans ses recherches, de manière à convaincre tout le monde qu'il n'a pas surestimé le *Vaticanus* 1958.

La Commission du prix Ambatielos a attribué le prix à Mme Marcelle Flot, pour la publication du fascicule du *Corpus Vasorum Antiquorum* relatif aux collections céramiques du Musée de Compiègne.

La Commission des Travaux littéraires propose à l'Académie d'attribuer à MM. Fabia et de Montauzan la somme de *six mille francs*, pour la continuation des fouilles de Fourvière, à Lyon (Rhône).

Le Président annonce que l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à l'œuvre de feu Henri Cordier.

M. Antoine Thomas entretient l'Académie de l'expression *guet-apens*, dont l'étymologie ne paraît pas douteuse, mais dont le processus de formation demeure incertain.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie quelques renseignements nouveaux sur les fouilles exécutées par M. Slousch dans les tombes de la vallée du Cédron à Jérusalem. Il est maintenant établi que le monument dit d'Absalon et le monument de Zacharie ne sont pas des sépultures, mais les préfaces monumentales, les « temples funéraires » du « tombeau de Josaphat » et du « tombeau des Apôtres ». La décoration du fronton du tombeau de Josaphat montre un curieux amalgame d'éléments grecs et spécifiquement juifs. Deux inscriptions intéressantes ont été découvertes au cours des fouilles. L'une, très ancienne, serait la pierre tumulaire d'Obadia ben Galal (lévite bien connu par le livre de *Néhémie*), mais la lecture est très douteuse;

l'autre, bilingue, est l'épitaphe de l'ossuaire de Saphira, nom de femme qui se lit dans les *Actes des Apôtres*.

SÉANCE DU 29 MAI 1925

M. Pierre Paris envoie à M. le Secrétaire perpétuel un compte rendu sommaire des fouilles faites par l'École des Hautes Études Hispaniques au lieu dit Taratrato, près d'Alcañiz (prov. de Teruel, Espagne).

La Commission de la fondation de Clercq propose d'accorder une subvention de *six mille francs* pour la publication de l'ouvrage de M. de Morgan : *Numismatique de la Perse antique depuis l'avènement des Arsacides jusqu'à la fin des Sassanides*, et une subvention de 4.000 francs à la *Revue d'Assyriologie* pour l'année 1925.

M. Paul Fournier communique une notice sur la vie et les écrits d'un personnage inconnu jusqu'à ce jour, Jean de Semur-en-Auxois, professeur de droit canonique aux écoles de l'Université de Paris, conseiller au Parlement, auditeur du Palais apostolique à Avignon, qui mourut à Paris en 1349, à l'époque où y sévissait la peste noire.

M. Maurice Prou profite de l'occasion qui lui est offerte pour signaler une fois de plus à l'Académie combien il est regrettable que la publication des registres des Papes soit interrompue, et en particulier que les tables des matières des volumes déjà parus ne soient pas livrées à l'impression.

SÉANCE DU 5 JUIN 1925

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, fait savoir que le Gouvernement du Grand-Liban a inscrit à son budget de l'exercice 1925 un crédit additionnel de 30.000 livres syriennes (600.000 francs) pour le règlement du prix des terrains expropriés à Djebail-Byblos, suivant le vœu exprimé par l'Académie.

M. Paul Pelliot entretient l'Académie de son voyage au Caire, où, délégué avec MM. Bénédite et Dussaud au Congrès International de Géographie, il était chargé en outre de rendre un pieux hommage à la mémoire du baron Gobert, bienfaiteur insigne de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort au Caire le 2 décembre 1833. Il rappelle brièvement que les deux Compagnies, réalisant un vœu formulé dès 1873 par Hauréau, décidèrent, il y a quelques années, de faire rechercher la tombe abandonnée du baron Gobert, et de donner à ses restes une sépulture convenable. M. George Foucart retrouva les restes de la pierre tombale en place dans le cimetière grec, et fit transférer les cendres au cimetière latin, avec les débris de la dalle funéraire. Ceux-ci sont aujourd'hui perdus. Mais un Français du Caire, Gaillardot bey, en possède une photographie, dont M. Pelliot dépose une épreuve sur le bureau. On y lit encore le début de l'inscription en vers français dont le rapport d'Hauréau en 1873 a conservé le texte complet.

Sur la tombe nouvelle, où un monument durable va être édifié, a eu lieu le 19 avril une cérémonie à laquelle assistaient le Ministre de France et une partie de la colonie française. Après avoir, au nom des deux Compagnies, déposé une palme sur le monument tout voisin des morts de la Grande Guerre,

M. Pelliot en a mis une autre sur la pierre du baron Gobert et prononcé une courte allocution.

M. Franz Cumont fait une communication sur les fouilles entreprises en Tripolitaine sous l'énergique direction de M. R. Bartoccini avec l'appui généreux du gouverneur de la colonie, le comte Volpi, qui vient d'inviter, au début de mai, une quarantaine d'archéologues à visiter les grands monuments déjà découverts. A Tripoli même l'arc de triomphe de Marc-Aurèle a été isolé et reconstitué. A Sabratha on a dégagé un vaste amphithéâtre, un temple de Jupiter, où l'on a trouvé, jetés pêle-mêle dans un souterrain, une quantité de fragments d'inscriptions et de sculptures, outre le baptistère d'une basilique chrétienne et des thermes. Mais les résultats les plus impressionnants ont été obtenus à Leptis Magna, ville natale de Septime-Sévère. Elle fut ornée par cet empereur de monuments fastueux, qui se sont merveilleusement conservés sous une épaisse couche de sable. On a entièrement déblayé des thermes avec leur placage de marbre et une centaine de colonnes de brèche ou de cipolin. Une trentaine de statues, probablement exécutées à Athènes, décoraient ce luxueux édifice. On a commencé de plus l'exploration d'un port, entouré de quais de pierre restés intacts, d'un cirque dont, fait unique, toute la *spina* est conservée ainsi que les *carceres*, et surtout celle d'un somptueux ensemble de constructions que l'on croit avoir été le palais de l'empereur ou un forum monumental, comme celui de Trajan à Rome. Les fouilles se poursuivent dans une grande basilique à deux absides, divisée en trois par deux colonnades de granit rose. Sur l'architrave se lisait une longue dédicace de Septime-Sévère.

M. J. Loth fait une lecture sur les relations directes entre l'Irlande et l'Espagne à l'époque énéolithique. Il établit qu'il a existé un commerce actif et direct entre l'Irlande et la péninsule ibérique à l'époque de transition de la pierre au métal. Il en cite comme preuves, entre autres : l'identité d'ornementation des croissants d'or irlandais avec les objets d'or similaires de l'Ibérie; l'industrie des haches-poignards en cuivre; l'identité de forme de certains types de vases. Il signale la découverte en 1737, près de Cork, d'une sépulture en jarre, qu'on regardait jusqu'ici comme propre au sud-est de l'Espagne, dans l'Europe occidentale. Il paraît en somme probable qu'il y a eu, au début de l'époque du métal, des établissements ibères en Irlande. Quant à l'ethnographie et à la langue de ces immigrants, elles resteront matière à discussion tant que la question de parenté du basque et de l'ibère n'aura pas été tranchée. Ce qui est certain, c'est que le basque n'est pas une langue du groupe indo-européen.

SÉANCE DU 12 JUIN 1925

Les Sociétés savantes de Normandie, qui tiennent leur congrès à Alençon du 25 au 28 juin prochain, demandent à l'Académie de bien vouloir se faire représenter par un délégué à cette réunion scientifique. La Compagnie charge M. Henry Omont de la représenter.

M. Balanos fait une lecture sur ses travaux pour le redressement de la colonnade de la partie nord du Parthénon

Le R. P. Delehaye entretient l'Académie d'une vie inédite de saint Jean l'Aumônier. La biographie du patriarche d'Alexandrie a été écrite par Léonce

de Néapolis et par Sophrone, un des confidents du saint. La première est fort connue de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Église d'Égypte au VIIe siècle. La seconde est perdue, mais a laissé des traces dans la vie de saint Jean l'Aumônier par Métaphraste. L'auteur de la communication a retrouvé, dans un manuscrit de Venise, un texte nouveau, qui a servi de source à Métaphraste, et représente beaucoup mieux le mémoire de Sophrone.

SÉANCE DU 19 JUIN 1925

Le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle a éprouvée cette semaine dans la personne de M. Théophile Homolle, décédé le 13 juin, et dont les obsèques ont eu lieu mardi dernier. Il communique une lettre de M. Georges Oikonomos, qui adresse à l'Académie les condoléances de la Société archéologique d'Athènes, à l'occasion du décès de notre regretté confrère.

M. Salomon Reinach appelle l'attention sur un passage des *Mémoires* du général Thiébault. Acquéreur, en 1809, d'un couvent, qui doit être la Chartreuse de Miraflores, le général Darmagnac, gouverneur de Burgos avant Thiébault, convia ce dernier à assister à la prise de possession de ce couvent et de son contenu par une cérémonie consistant à franchir le seuil et à jeter une pierre dans la cour. Bien que cet usage ne soit plus connu en Espagne, M. Reinach montre qu'il en a existé d'analogues dans l'Empire romain et que plusieurs se sont conservés jusqu'au XVIIIe siècle en divers pays. Si l'acte de jeter une pierre dans le jardin d'autrui est considéré comme inamical, c'est qu'il implique usurpation, méconnaissance du droit de propriété; complétant une vente, il peut symboliser la prise de possession.

M. S. Reinach montre ensuite qu'un triptyque attribué à Rogier van der Weyden, aujourd'hui à Berlin, a été signalé en 1780 et 1804 dans la Chartreuse de Miraflores; or, ce tableau fut mis en vente à Londres en 1836 par le général Darmagnac, son possesseur légal. Le même général, peu de temps avant sa mort (1855), vendit au comte Duchâtel un chef-d'œuvre de Memling qu'il avait toujours conservé dans sa chambre à Bordeaux, après l'avoir fait sortir d'Espagne en 1810. Comme Darmagnac n'exerça de commandement qu'à Burgos (1808-1809), il est permis de conclure que l'admirable tableau de Memling, donné au Louvre par la veuve du comte Duchâtel, provient de la Chartreuse de Miraflores et comptait parmi les œuvres d'art dont le jet d'une pierre, après payement de la somme convenue, assura la possession à Darmagnac.

SÉANCE DU 26 JUIN 1925

M. Parvan, au nom de l'Académie roumaine, adresse à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un télégramme de condoléances à l'occasion de la mort de M. Homolle.

M. Sibillot soumet à l'Académie une note sur une idole monolithe de l'île de Quelpaert (Japon) et ses rapports avec les menhirs.

M. Ferdinand Lot fait une lecture sur le conteur gallois Bleheri et sa prétendue influence sur la légende de *Tristan et Yseut*. Un des continuateurs du *Perceval* de Chrétien de Troyes, Wauchier de Denain, écrivant vers 1220, invoque pour un passage de son poème l'autorité d'un certain Bleheri, né

en Galles, dont le récit, dit-il, plaisait au comte de Poitiers. On a vu dans celui-ci Guillaume VIII, père d'Aliénor d'Aquitaine, épouse successivement des rois Louis VII de France et Henri II d'Angleterre. Bleheri serait le Breri auquel renvoie, vers 1170, Thomas, à propos de sa version du poème de *Tristan et Yseut*. On a imaginé que ce Gallois aurait apporté, entre 1126 et 1137, la « matière de Bretagne » à la cour de Poitiers, d'où elle se serait répandue sur le continent. Ces hypothèses sont des plus fragiles. Wauchier peut ne connaître Bleheri que par la *Descriptio Cambriæ* de son contemporain Giraud de Barry, et son « comte de Poitiers » est un personnage de roman, le héros du poème de *Joufrois*.

M. Antoine Thomas présente une observation.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1925

M. René Lechat annonce à M. le Secrétaire perpétuel la mort de son oncle, M. Henri Lechat, correspondant de l'Académie, décédé le 2 juillet à Lyon.

Le Ministre de l'Instruction publique fait savoir que M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, parvenu à l'expiration de son mandat, ne peut en envisager le renouvellement. Il invite en conséquence la Compagnie à procéder le plus tôt possible à la présentation de deux candidats pour le poste de directeur.

M. J.-B. Chabot expose le résultat des fouilles qu'il a pratiquées au printemps dernier, à Carthage, dans le lieu vulgairement appelé Sanctuaire de Tanit, avec la collaboration du professeur Fr. Kelsey, de l'Université de Michigan et de l'ingénieur Ed. Stoever.

M. Chabot termine en priant ses confrères de voter le vœu suivant :

« L'Académie, considérant le grand intérêt que présentent les fouilles du Sanctuaire de Tanit à Carthage, et les résultats déjà obtenus, émet le vœu qu'elles soient poursuivies jusqu'au déblaiement complet du monument. »

Le vœu présenté par M. Chabot est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1925

M. Cagnat commente quelques inscriptions latines de Syrie transmises par M. Virolleaud .

M. Ch.-V. Langlois communique une note de Mme Olga Rojdestvenskaïa sur des livres d'Heures français conservés à Pétrograd.

L'Académie présente, pour le poste de directeur de l'École française d'Athènes, en première ligne M. Pierre Roussel, et en deuxième ligne M. Charles Dugas.

M. René Dussaud donne lecture d'un rapport sur l'archéologie syrienne au printemps de 1925.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1925

M. Franz Cumont fait une communication sur une lettre attribuée par les mss. grecs « au sage Bothros » ou « au roi Bothros » et dont le regretté Pierre Boudreaux a publié une double rédaction [1]. Cette pièce étrange énu-

1. *Cat. codd. astr. Graec.*, VIII, 3, p. 126.

mère les vertus médicinales des diverses parties du corps du vautour, de la tête jusqu'aux pieds. On en trouve des traductions latines au moins dans trois mss. des XII[e] et XIV[e] siècles. La plus développée est donnée par un *Montepessulanus*, dont M. L. Girard, bibliothécaire de l'Université de Montpellier, a bien voulu faire une copie soignée, et elle donne pour auteur à cette épître « Alexandre, roi des Romains », mais ce titre est encore plus sujet à caution que le premier.

Or, l'antiquaire Lydus (*De Mens.*; IV, 103) cite une phrase de notre texte comme étant extraite d'une lettre « sur les cures opérées à l'aide des oiseaux » qu'aurait écrite Arétas, phylarque des Arabes Scénites, à l'empereur Claude. Ce cheikh de Bédouins serait-il le véritable auteur du morceau pseudépigraphique qui nous est parvenu tronqué et remanié dans nos mss. grecs et latins?

M. Jérôme Carcopino a déjà fait valoir certaines raisons de croire à l'authenticité du renseignement fourni par Lydus. On peut en trouver d'autres en étudiant la teneur de notre épître. Beaucoup de recettes que contient celle-ci sont déjà mentionnées dans l'*Histoire naturelle* de Pline. D'autre part, les Arabes, fort experts dans l'interprétation du vol et du cri des oiseaux, adoraient en particulier le vautour comme un dieu. Il semble donc bien que c'est à leur science augurale et médicinale que remontent les prescriptions bizarres de notre lettre. Dès lors, celles-ci prennent une importance insoupçonnée, car elles sont l'expression de croyances archaïques inspirées par la vieille zoolâtrie des Sémites.

SÉANCE DU 24 JUILLET 1925

M. Pierre Jouguet présente douze fragments de papyrus provenant d'un manuscrit de l'*Odyssée* et qui donnent des morceaux étendus des chants IX et X. Le document, trouvé dans les cartonnages de momies de Ghorân (Fayoum), date des deux derniers tiers du III[e] siècle avant Jésus-Christ. Il se rapproche ainsi par l'âge de *P. Hibeh* 23, qui est pourtant sensiblement plus ancien. Les marges portent des indications stichométriques, pas de signes critiques. Le texte offre un assez grand nombre de variantes, souvent écrites dans l'interligne au-dessus d'une leçon biffée, quelquefois des doubles variantes. Mais, à la différence des autres papyrus homériques d'époque ptolémaïque, il contient peu de vers qui ne soient dans la vulgate. En revanche, il ne donne pas tous les vers de la vulgate. Différent de cette vulgate, mais analogue à elle, il semble montrer que, pour la constituer, les savants alexandrins se sont inspirés sans servilité de traditions déjà existantes. Ce sont les conclusions de M. O. Guéraud, professeur au lycée de Valence, et collaborateur de M. Jouguet à l'Institut de Papyrologie de l'Université de Paris. L'édition que M. Guéraud a préparée de ce papyrus va paraître dans l'*Égypte ancienne*.

M. Thureau-Dangin entretient l'Académie de plusieurs statues récemment découvertes à Tello. Deux de ces statues représentent Goudéa et une troisième son fils Dur-Ningirsou. Elles proviennent d'un même temple, déjà connu par les fouilles de Sarzec et de Cros.

M. Edmond Pottier fait un rapport sur la mission qui lui a été confiée par le Ministère des Affaires étrangères pour se rendre en Italie et y conférer avec les conservateurs de Musées au sujet de la publication internationale du

Corpus Vasorum antiquorum. Il se félicite de l'accueil très cordial qu'il a reçu partout et, en particulier, de l'appui personnel et efficace que lui ont apporté, pour l'introduire auprès de leurs collègues, M. G. de Sanctis, professeur à l'Université de Turin, secrétaire adjoint du Bureau de l'Union académique internationale, et M. G. Giglioli, professeur à l'Université de Pise. Grâce à eux, il a pu avoir des entretiens répétés et utiles avec les conservateurs des Musées de Turin, de Bologne, de Florence et de Rome. Il en résulte qu'avec les subsides fournis par le Gouvernement ou parfois par des municipalités comme celle de Rome, les savants italiens comptent assurer d'abord la publication de tous les vases antiques d'argile contenus dans les collections des quatre villes ci-dessus mentionnées. Déjà, par les soins de M. Giglioli, un fascicule sur le Musée de la Villa Giulia est terminé et prêt à paraître; le texte du second fascicule est imprimé.

Cette enquête qui, grâce à la complaisance des administrateurs, a été poursuivie jusque dans les magasins et les réserves des musées, a montré quelle abondance de documents précieux et encore inédits contenaient les grands établissements d'Italie. Non seulement le passé y a accumulé toutes sortes de richesses, mais les fouilles font sortir du sol, presque chaque jour, de nouveaux vases. Embrassant de très nombreuses collections locales, publiques et privées, il n'est pas douteux que le *Corpus* italien sera le plus considérable de tous dans notre œuvre commune, et qu'il apportera une contribution capitale à la science céramographique. Notons encore qu'au *Corpus Vasorum* sont annexées, sous forme de petites brochures, des *Classifications* destinées à faciliter les groupements de vases dans les musées et à unifier les méthodes de publication. Deux savants italiens, M. Ducati et M. B. Pace, nous ont déjà prêté leur concours pour cette besogne complémentaire.

En terminant, M. Pottier insiste sur la forte impression qu'il a rapportée d'une Italie prospère et pleine de confiance dans l'avenir. Les musées se sont sensiblement accrus; on y dépense beaucoup d'argent pour ouvrir de nouvelles salles, pour bâtir des annexes; les missions et les fouilles sont dotées de budgets importants. Le Roi, qui s'intéresse personnellement à l'archéologie, encourage ces efforts. Dans tous les domaines on voit s'agiter et vivre un grand peuple, qui travaille beaucoup, dont une natalité féconde accroît sans cesse le nombre et qui ambitionne d'occuper une des premières places de l'Europe. Nous avons les plus fortes raisons, par sentiment comme par intérêt, de lier partie avec lui.

SÉANCE DU 31 JUILLET 1925

Le Secrétaire perpétuel offre à l'Académie, de la part de Gaillardot bey du Caire :

1º Une série de photographies représentant la pierre tombale (aujourd'hui détruite) du baron Gobert, décédé au Caire en 1833 et inhumé alors dans le cimetière grec, avec une copie de l'inscription en vers français qui y était gravée.

2º Un mémoire manuscrit présenté au concours de la 3e classe de l'Institut en 1806, dont le sujet était : « Examiner quelle fut l'administration de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par Auguste jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes. »

Le concours ayant été prorogé à 1807, cette pièce fut rendue à l'auteur, Le Prévost d'Iray [1], alors censeur des études au Lycée Impérial, qui en a donné reçu au Secrétariat.

Elle constitue le premier état du mémoire présenté au concours de l'année suivante par ce savant et auquel le prix fut attribué.

Le travail de Le Prévost d'Iray fut imprimé en 1815 à Paris, sous le titre : *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains.*

M. Georges Bénédite donne lecture d'une note de M. Édouard Naville sur l' « or bon » d'Égypte.

M. Stéphane Gsell communique un mémoire sur l'Afrique du Nord et le Sahara au IIIe siècle de notre ère.

SÉANCE DU 7 AOUT 1925

M. Stéphane Gsell fait une seconde lecture de son mémoire : *la Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère.*

M. Paul Monceaux communique à l'Académie deux notes sur l'histoire et les ruines de *Chalcis ad Belum*, ville syrienne située au sud-ouest d'Alep, qui avait donné son nom à ce « désert de Chalcis », où saint Jérôme, dans sa jeunesse, alla mener la vie d'anachorète.

Dans la première de ces notes, M. Monceaux a résumé, d'après les textes et les inscriptions, l'histoire de la ville. La seconde note, sur les ruines de Chalcis, reproduit en grande partie un rapport de M. Léonce Brossé, architecte-inspecteur du Service des Antiquités de Syrie, rapport adressé avec deux plans à la Direction des Antiquités et mis obligeamment par le directeur, M. Virolleaud, à la disposition de M. Monceaux. M. Brossé est le premier qui ait exploré sérieusement le site de Chalcis ad Belum, jusqu'ici très mal connu. Il apporte enfin des renseignements précis sur l'emplacement de cette cité et sur l'état des ruines : acropole et ville basse, restes de l'enceinte hellénique et de l'enceinte byzantine, rues, soubassements d'édifices, vaste nécropole contenant des tombes à puits et des caveaux bien conservés.

M. Salomon Reinach présente à l'Académie deux images inédites d'Aphrodite, qu'il qualifie l'une et l'autre de chefs-d'œuvre et qui se rattachent l'une et l'autre à l'école de Praxitèle. La première est un marbre absolument intact, représentant Aphrodite accroupie qui, des deux mains, écarte son opulente chevelure; elle a été exhumée à Rhodes et photographiée pour M. Edmond de Rothschild, de l'Académie des Beaux-Arts, à son passage dans l'île en juin dernier. La seconde est un grand bronze, haut de 50 centimètres environ, représentant Aphrodite passant un collier à son cou; connu seulement par une peinture de 1822 au fond d'un portrait et par un moulage, cet admirable original, longtemps conservé en Russie, a passé dans la collection du docteur de Frey à Vienne et a récemment fait le voyage à Paris pour y être nettoyé. Il est probable qu'il a été trouvé, vers la fin du XVIIIe siècle, dans une des villes gréco-romaines de Campanie. Aucune image en bronze d'Aphrodite n'est supérieure à celle-là.

M. Gustave Fougères présente une observation; il souhaiterait des ren-

1. Le Prévost d'Iray, élu membre ordinaire en 1818, est mort en 1849.

seignements précis sur la découverte de Rhodes, n'étant pas persuadé pour sa part que la statue soit antique.

SÉANCE DU 14 AOUT 1925

M. Théodore Reinach a adressé à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Dans le dernier cahier des *Comptes rendus de l'Académie* (mars-mai 1925), que je viens de recevoir, je lis, p. 124 et suiv., une note de M. Besnier au sujet d'un papyrus latin relatant la vente d'un cheval, dont le prix est de 2.700 drachmes (égyptiennes) d'argent. M. Besnier rappelle fort justement (p. 125) que la drachme d'argent égyptienne correspondait au quart du denier romain. Après quoi le texte imprimé lui fait dire « 2.700 drachmes représentent donc 10.800 deniers » et un peu plus loin : « une jument achetée 188 drachmes, c'est-à-dire 752 deniers ». Il tombe sous le sens que si la drachme vaut un quart de denier, 2.700 drachmes représentent 675 deniers et non 10.800, et 188 drachmes 47 deniers et non 752. Je crois nécessaire de rectifier ce lapsus, car il pourrait induire en erreur les économistes qui s'occupent de l'histoire des prix dans l'antiquité; ils tableraient sur des valeurs en deniers (= francs) exactement *seize fois* supérieures à la réalité.

M. Salomon Reinach porte à la connaissance de l'Académie une importante découverte faite par MM. Vidal et Breuil dans une nouvelle galerie de la caverne de Bédeilhac (Ariège). Cette galerie, longue de 87 mètres environ, n'est accessible que par une chatière qu'ont masquée des éboulis; elle est ornée de nombreuses peintures de l'âge du renne (*Magdalénien* avancé). Du côté gauche, les figures commencent à 40 mètres de l'entrée et continuent jusqu'au fond. On y distingue notamment : 1° un très grand bison de 2 mètres, en noir brun, avec indications de modelé; 2° un bison polychrome de 1 m. 20; 3° les pattes postérieures, mesurant 1 mètre de haut, d'un bison noir brun, avec modelé; 4° un très grand bison noir brun, long de 2 m. 40, avec modelé, et nombreux traits rouges sur le flanc; 5° un avant-train de cheval; 6° un joli bison d'environ 1 mètre de long en brun modelé. — Du côté droit, à 57 mètres de l'entrée du couloir, un beau cheval polychrome, dans l'attitude du repos, a 2 m. 20 de long et 1 m. 20 de haut à la croupe. On espère que des dessins d'après ces curieuses peintures pourront bientôt être soumis à l'Académie.

M. le commandant Espérandieu annonce la découverte toute récente, dans les fouilles qu'il accomplit sur le mont Auxois avec la précieuse collaboration de M. le docteur Epery, d'une sculpture figurant un buste de dieu barbu, sur les épaules duquel sont posées deux colombes.

M. Fr. Cumont lit, de la part de M. Joseph Bidez, une communication sur les origines de l'usurpateur Magnence. Un historien allemand, M. Esslin, a récemment soutenu que Magnence était un pur Germain. Une scholie inédite du manuscrit Vossianus des œuvres de Julien nous apprend, au contraire, que l'empereur était né d'un père originaire de la province de Bretagne et d'une mère franque. Elle ajoute en outre le détail intéressant que la ville natale de Magnence était Amiens.

M. Perdrizet soumet à la Compagnie les photographies d'un certain nombre de mosaïques, d'époque hellénistique, inédites, qu'il a eu l'occasion d'étudier

au cours de sa récente mission de Syrie. Ce sont d'abord différents morceaux qui faisaient partie d'un tableau figurant le Triomphe de Bacchus; puis des fragments où l'on voyait les Saisons; une troisième, plus importante, représentait les Muses; ce qui la caractérise, c'est que, à côté de chacune d'elles, l'artiste avait ajouté, en le désignant par son nom, le portrait d'un des auteurs qui avaient illustré le genre spécial auquel elle présidait. Deux de ces portraits montrent les poètes Alcman et Olympos.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune communication n'étant annoncée pour la semaine prochaine, l'Académie décide de ne se réunir que le 28 août.

SÉANCE DU 28 AOUT 1925

M. Adrien Blanchet adresse à M. le Président la communication suivante :

« J'ai entre les mains une lettre intéressante de Prosper Mérimée dont une partie est, je crois, digne d'être communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

On sait que, à la suite du projet du Danois Olaus Kellermann, dirigé par Borghesi, l'Académie s'était décidée, en 1839, à publier un *Corpus* des inscriptions latines. En 1843, Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, reprit le projet et nomma une commission dont Egger était le secrétaire. Mérimée avait promis son concours avec beaucoup d'autres. Mais le changement de ministère fut fatal au projet français. Ces faits ont été relatés avec plus de détails par M. René Cagnat, dans son *Cours d'épigraphie*, et par M. R. de la Blanchère, dans la *Revue archéologique* de 1886 (t. à p., 1887).

La lettre de Prosper Mérimée, adressée, le 25 juillet 1849, à un correspondant de Bourges, prouve que, même lorsque Mommsen fut chargé du projet du *Corpus* allemand (1847), l'Académie conservait encore l'espoir de mener à bien son propre travail.

Cette lettre indique aussi l'importance du rôle que devait avoir Adrien de Longpérier, et je crois bien que ce rôle n'est pas très connu.

Voici le passage de la lettre de Mérimée, qui concerne le *Corpus :*

« Quant aux Inscriptions romaines, elles ne me seront pas destinées. Je me suis déchargé du fardeau sur les épaules de M. de Longpérier qui avait déjà préparé un recueil semblable et qui est en ce moment à la tête de six à sept mille inscriptions. Veuillez envoyer les vôtres cependant, elles ne seront pas perdues et elles seront en bonnes mains. Si Dieu me prête vie et le Ministère de l'Instruction publique des fonds, je publierai, avec le baron de Guilhermy, une collection d'inscriptions du moyen âge précédée de la manière de s'en servir, c'est-à-dire d'un traité d'épigraphie ; mais il nous faut force estampages, et puis que nous apprenions à lire auparavant. »

Si Mérimée a travaillé au *Corpus* des inscriptions du moyen âge, il ne vit pas le résultat de l'œuvre entreprise puisqu'il mourut en 1870, alors que le recueil des *Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle* ne commença de paraître qu'en 1873 et fut d'ailleurs interrompu après le deuxième volume. »

M. Maurice Prou ajoute quelques mots au sujet de Mérimée archéologue.

M. René Dussaud donne lecture de la première partie d'une étude qu'il a consacrée à définir la civilisation israélite au temps d'Achab, c'est-à-dire

au IXe siècle avant notre ère. Beaucoup plus développée qu'on ne l'imagine d'ordinaire, elle permet de mieux comprendre la personnalité du roi Achab, qui sut à la fois tenir tête au roi de Damas, étendre son pouvoir en Transjordanie et maintenir une alliance féconde avec les royaumes de Tyr et de Juda. Les relations commerciales avec Tyr amenèrent une richesse inconnue jusque-là dans le pays, mais aussi des perturbations dans la vie locale, dont le prophète Amos se fait l'écho. L'usage de l'écriture en Israël était si développée que, dès 900 avant notre ère, apparaissent quelques différences avec l'écriture phénicienne. L'écriture israélite ancienne, avec toutes ses particularités, se fixe sous le règne d'Achab et varie peu jusqu'à l'exil. Cet exposé sera continué dans la prochaine séance.

M. René Cagnat met sous les yeux de la Compagnie le texte d'une inscription récemment découverte à Antioche de Pisidie.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1925

M. Salomon Reinach fait une communication sur les relations de Dante avec le philosophe Siger de Brabant. Après avoir cité les vers bien connus du *Paradis* d'où certains commentateurs d'autrefois ont cru pouvoir inférer que Dante avait séjourné à Paris et suivi, rue du Fouarre, les leçons de ce personnage, et rappelé que cette légende a été réduite à néant par le fait que Dante n'avait que 12 ans lorsque Siger de Brabant cessa de professer rue du Fouarre et dut s'enfuir en Italie, M. Reinach se demande pourquoi Dante place saint Thomas dans le Paradis entre Albert le Grand et Siger de Brabant, faisant louer par saint Thomas ce dernier philosophe, qui avait été poursuivi par l'Inquisition et combattu à Paris par saint Thomas lui-même. Et comment aussi Dante a-t-il appris toute la théologie et toute la philosophie dont son œuvre porte l'empreinte, alors que son passage à l'Université de Paris n'est qu'une fable?

Il croit avoir trouvé la solution de ce double problème : Siger, obligé de renoncer à sa chaire de Paris en 1277 et cherchant un emploi de son savoir en Italie, rencontra Dante, âgé de 17 ans, en 1282. Il s'attacha à lui jusqu'en 1284, où, à Orvieto, à la suite d'un coup de poignard donné par un fou, il mourut lentement et douloureusement sous les yeux de son élève. Si saint Thomas prononce, au nom du poète, l'éloge de Siger, c'est que, comme Albert et lui, le maître a représenté l'alliance d'Aristote et du christianisme, alliance dont les vieux partis théologiques, attachés à saint Augustin qui méprisait Aristote, faisaient un crime à Siger comme à saint Thomas.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1925

Le directeur de l'École française d'Extrême-Orient adresse un rapport sur l'activité de cet établissement pendant l'année 1924-1925.

L'ambassadeur de Pologne annonce, de la part de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, la mort de M. Casimir Morawski, président de cette institution.

M. René Dussaud achève sa communication sur Samarie à l'époque d'Achab. Il utilise les renseignements apportés par les fouilles américaines de Samarie, dirigées par M. Reisner, assisté de MM. Fisher et Lyon, pour décrire la civi-

lisation israélite à cette date. Il insiste sur la transformation qui s'opère alors dans la vie économique du pays grâce aux débouchés que lui procure son alliance avec Tyr. La richesse, qui se développe trop rapidement en Israël, entraîne des perturbations dont le prophète Amos nous a conservé l'écho.

M. Eustache de Lorey présente un rapport sur les travaux de l'Institut français d'archéologie et d'art musulmans de Damas. Il expose les découvertes récentes et décrit les restaurations à la mosquée des Omeyyades et à la citadelle de Damas, ainsi qu'à la citadelle d'Alep. Au cours d'un voyage d'études en haute Mésopotamie, il a procédé à des recherches à Rakka, autrefois résidence favorite du Calife Haroun al Raschid, où ont été mis au jour un four de potier, intact, et de nombreux spécimens de céramique émaillée : les uns, à décor gravé et peint, sont identiques à ceux de l'époque archaïque de l'Islam trouvés en Perse, les autres sont ornés de peintures comparables aux enluminures des manuscrits mésopotamiens.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1925

M. René Cagnat donne lecture d'une note de M. Adrien Blanchet sur les pierres gravées qui représentent des scènes relatives à la fondation du temple de Jupiter au Capitole à Rome.

M. Chabot entretient l'Académie de deux inscriptions inédites trouvées en Afrique. La première, qu'il a découverte à Salambô au mois de mai dernier, est l'épitaphe, rédigée en grec, d'une Carthaginoise. Ce texte remonte à l'époque de l'occupation romaine. La seconde a été trouvée à el-Kantara (Algérie) par un Français établi en cet endroit, M. G. de Vulpillières. C'est l'épitaphe d'un palmyrénien nommé Raphael, mort en l'an 227 de notre ère. A cette époque un corps auxiliaire d'archers palmyréniens tenait garnison au Calceus Herculis (aujourd'hui el-Kantara). Quelques inscriptions latines en font mention. Celle-ci est le troisième texte palmyrénien provenant de cette région.

M. Salomon Reinach lit un mémoire de M. Kuentz relatif à la découverte de nouveaux textes du *Poème de Pentaour*, épopée pharaonique célébrant la victoire de Ramsès II sur les Asiatiques.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1925

A propos du procès-verbal de la dernière séance, M. René Dussaud communique qu'il croit avoir, depuis longtemps, retrouvé sur le terrain la ville que Ramsès II édifia en Syrie après la victoire de Qadesh. Les précisions apportées par M. Kuentz ne font que confirmer l'identification proposée avec Mariamin, la Mariamme d'Arrien [1]. Dans cette hypothèse, la vallée de l'arbre *ash* serait la vallée de l'ancienne Éleuthère qui offre le seul passage pratiqué par les armées égyptiennes entre la côte phénicienne et la moyenne vallée de l'Oronte.

M. Seymour de Ricci communique à l'Académie une inscription romaine, récemment découverte à Dijon.

M. S. Reinach montre l'image agrandie d'une scène à seize personnages,

1. *Revue archéologique*, 1897, I, p. 317 ; voir p. 311-312.

gravée sur une magnifique bague en or des environs de 1500 avant notre ère qui, découverte dans une tombe royale à Pylos (sud d'Olympie), a été acquise récemment par Sir Arthur Evans. La scène la plus importante représente des femmes en costumes crétois, à tête de griffon, qui rendent hommage à un griffon sacré debout sur un autel. Cette scène semble se passer dans le monde infernal; deux chrysalides et deux papillons, figurés en haut à gauche, attestent la haute antiquité de la conception grecque de l'âme, appelée *psyché* comme le papillon, et de la croyance à sa renaissance après le court sommeil de la mort. Tout cela est absolument nouveau et imprévu pour une époque antérieure d'au moins trois siècles à la guerre de Troie.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1925

La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose à l'Académie d'émettre un avis favorable à la prolongation de séjour d'un an demandée par M. le Directeur de l'École d'Athènes, pour MM. Chapouthier et Seyrig, membres de 3e année; M. Béquignon, membre de 2e année; MM. Bon et Joly, membres de 1re année; et par M. le Directeur de l'École de Rome, pour Mlle Vieillard, MM. Bourdon et Boyancé, membres de 1re année.

M. Gustave Jéquier, correspondant de l'Académie, fait une lecture sur le Mastabat-el-Faraoun et le culte de Shepseskaf.

M. Paul Monceaux communique une note de M. Albertini, directeur du Service des Antiquités de l'Algérie, sur une inscription chrétienne d'époque vandale, récemment trouvée près de Berrouaghia (anciennement *Thanaramusa*), au sud d'Alger.

M. Monceaux insiste sur l'intérêt que présente, pour l'histoire de la Maurétanie, de la domination vandale et du catholicisme africain, cette dédicace d'église, gravée en 474 de notre ère.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1925

M. Cavaignac fait une lecture sur les traités hittites publiés par Weidner. Il rectifie la traduction d'un passage important. Le traité du grand roi hittite Subbiluliuma avec Tette se place entre la grande campagne qui a renversé le Mitanni (dans les premières années du Pharaon Amenhotep IV) et celle qui a mis les princes hittites sur les trônes d'Alep et de Karchemis.

M. Ch. Virolleaud, directeur des Antiquités de la Syrie, présente un rapport sur l'ensemble des travaux effectués au cours de l'année.

Les fouilles ont été poussées activement en Phénicie, principalement à Byblos et dans la région de Sidon, où l'on a découvert plusieurs nécropoles remontant aux 2e et 3e millénaires avant Jésus-Christ. Un grand nombre d'inscriptions ont été recueillies à Séleucie de Piérie et l'on a amorcé le déblaiement des ruines de Palmyre. Le Djebel-Druze a fourni près de huit cents textes nouveaux, grecs, safaïtiques ou nabatéens, et trois remarquables mosaïques, dont l'une représente les noces de Thétis et de Pélée. Près d'Alep, la mission de l'Université de Prague a exploré les ruines d'Arpad, qui fut conquise en 740 avant Jésus-Christ par Téglatphalasar.

Le Service des Antiquités a établi, d'autre part, le plan des restaurations à apporter aux principaux monuments de la Syrie : les trois temples de Baal-

bec, le temple du Soleil à Palmyre, l'église Notre-Dame de Tortose. Ces travaux seront exécutés aux frais des États intéressés : Grand-Liban, Syrie et Alaouites. Pour les monuments de l'époque arabe, les restaurations seront à la charge de l'administration des Waqfs.

Le Musée syrien, qui est installé à Damas, dans un bel édifice du XIIIe siècle, s'est développé beaucoup cette année, sous l'impulsion de son conservateur, l'émir Djafar, arrière-petit-fils d'Abd-el-Kader et ancien élève de l'École du Louvre.

Le produit de la souscription qui a été ouverte par un groupe de notables libanais permet d'envisager dès maintenant la construction d'un musée définitif du Grand-Liban, et l'on compte en poser la première pierre à l'occasion du Congrès archéologique qui se tiendra successivement à Beyrouth, Damas et Jérusalem au mois d'avril 1926.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1925

M. René Dussaud communique une note de M. Paul Perdrizet, actuellement en mission en Syrie. Assisté de M. Seyrig, membre de l'École d'Athènes, et de M. Daniel Schlumberger, étudiant à Strasbourg, le correspondant de l'Académie a procédé sur le site de Hiérapolis de Syrie (Menbidj) à d'importants sondages. Entre temps, il a exploré deux sites au delà de l'Euphrate : d'abord Tell Ahmar, à une vingtaine de kilomètres en aval de Carkémich, puis Arslan Tach à une trentaine de kilomètres à l'est du même point.

La Commission de Syrie propose :

1° D'attribuer à M. l'abbé Moyse la place vacante à l'École archéologique de Jérusalem pour l'année 1925-1926.

2° D'accorder à M. Virolleaud, en tant que Directeur du Service des Antiquités en Syrie, une somme de 10.000 francs qui sera remise à M. Maurice Dunand pour poursuivre ses fouilles dans le Hauran.

M. Georges Bénédite fait une communication intitulée *Vallée des rois*. L'Académie fait choix de cette lecture pour la séance publique du 20 novembre.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1925

La Commission de la médaille Paul Blanchet a décerné cette médaille à M. Maurice Reygasse, administrateur de la commune mixte de Tebessa, pour ses recherches préhistoriques, poursuivies scientifiquement dans le nord de l'Afrique, pendant de longues années.

La Commission de la fondation de Clercq propose d'accorder : 1° une subvention de 7.500 francs à M. Frantz Cumont, pour la publication des fouilles de Sâlihîyéh; 2° une subvention de 2.500 francs à M. Edm. Pottier, pour l'illustration d'un nouveau fascicule de l'art hittite.

M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des travaux de l'année 1924-1925 jusqu'à la période actuelle, en Grèce et en Asie Mineure.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1925

M. Edmond Pottier est nommé membre de la Commission des relations scientifiques internationales, en remplacement de M. Homolle.

M. Maurice Prou fait savoir que le prix Thorlet est attribué à M. Alain de Boüard en vue de la publication d'un recueil d'actes tirés des Registres de Charles Ier d'Anjou conservés aux Archives de Naples et concernant la France.

M. George Foucart, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, rend compte à l'Académie des résultats des fouilles exécutées par cet Institut en 1925.

M. A. Gabriel, professeur à l'Université de Strasbourg, chef de la mission archéologique de Palmyre, rend compte des premiers résultats de ses recherches. Il donne un plan d'ensemble des ruines de la ville du IIIe siècle, dont le circuit atteignait plus de 12 kilomètres. Le quartier central, dont M. Gabriel poursuit la restitution graphique, était tracé suivant un système réticulé. Une large avenue médiane le parcourait sur une longueur de 1.200 mètres; elle était bordée de portiques continus, offrant sur tout leur développement la même ordonnance. Sur cette avenue se greffaient à angle droit les rues secondaires, régulièrement espacées, recoupées à leur tour de rues transversales parallèles à l'avenue. Ainsi le plan de l'antique Palmyre offrait la même régularité que les plus récentes de nos villes modernes.

M. Gabriel étudie ensuite certains monuments singuliers et les inscriptions qui s'y rapportent. Il passe en revue différentes maisons et montre qu'elles se rattachent à des prototypes hellénistiques, légèrement transformés parfois sous l'action d'influences orientales, mésopotamiennes ou perses. A l'époque chrétienne appartiennent deux églises, dont une basilique d'une vaste dimension, comparable aux églises de la Syrie centrale des premiers siècles de notre ère.

La conclusion de M. Gabriel est que Palmyre offre aux archéologues un champ de recherches du plus haut intérêt. S'appuyant sur l'étude de la sculpture ornementale, il met en lumière la situation de Palmyre dans l'histoire générale de l'art : l'art de Palmyre continue l'art grec et annonce l'art byzantin. L'influence romaine y paraît en tous cas secondaire; celles de la Mésopotamie et de la Perse s'y manifestent par contre de manière saisissante, aussi bien dans la technique que dans le caractère des thèmes décoratifs.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1925

Sont élus, pour la Commission des correspondants étrangers : MM. Senart, Pottier, Omont et Brémont.

Pour la Commission des correspondants nationaux : MM. Salomon Reinach, Omont, Maurice Croiset et Prou.

M. Glotz fait une communication sur une inscription récemment découverte dans les ruines de l'ancienne Callatis, sur les bords du Pont-Euxin. Il est question dans ce document d'un roi et d'un dignitaire appelé *proaisymnôn*. On a vu dans ces personnages un prince scythe ou thrace devenu maître de la région et le gouverneur envoyé par lui dans la ville. En réalité Callatis, fondée par Héraclée, elle-même colonie de Mégare, était régie par les institutions mégariennes : son « roi » était un magistrat éponyme de caractère religieux, et son Conseil avait une commission permanente d'*aisymnètes* dont le président était le *proaisymnôn*. On a là un nouvel exemple de la fidélité avec laquelle les colonies et sous-colonies des Grecs copiaient la constitution de leur métropole.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1925

M. Berland, archiviste de la Marne, a adressé aux Archives nationales un objet trouvé récemment dans les fouilles effectuées pour la construction des nouveaux bâtiments des Archives de la Marne à Châlons.

C'est une matrice de sceau, en bronze, apparemment du XIII[e] siècle, dont l'authenticité est incontestable.

Le service sigillographique des Archives nationales, qu'assure M. l'archiviste Auguste Coulon, a obtenu avec cette matrice des empreintes très nettes, preuve qu'elle a été perdue avant d'avoir beaucoup servi. La légende se lit : S. IOHANNIS. D. SALVANO CLICI *(Signum Johannis de Salvano, clerici).* Voici la scène représentée à l'intérieur du cercle formé par cette légende : un personnage qui tient de la main gauche une hampe fleurdelisée, tend de la main droite une coupe à un autre homme qui la remplit; on lit à droite et à gauche les mots PONE VINUM. Or, déjà, dans Tite-Live, *ponere vinum* signifie « servir » ou « verser du vin ». Il faut donc entendre, en français : « Sers [du] vin. » Il est clair que l'on est ici en présence d'un jeu de mots sur le surnom du propriétaire du sceau : Jean *de Salvano*, qui, en langue vulgaire, s'appelait sans doute Jean de Servain. Nous sommes à l'époque où un certain Jacques de Sannois ne craignait pas de s'intituler *Jacobus de Centumnucibus.* Il y a d'ailleurs des localités dites « Servin » dans la Haute-Marne et dans le Doubs. L'usage de graver sur le sceau des gens une scène en rapport avec leur surnom était courant, quoique rare, au moyen âge. Voir des exemples dans Douët d'Arcq, n[os] 8067, 8070, etc.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Henri Cordier.

Il y a 45 votants; majorité absolue, 23 voix. Au premier tour, M. Audollent obtient 12 voix; M. Durrbach, 14 voix; M. Radet, 19 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Audollent obtient 3 voix; M. Durrbach, 13 voix; M. Radet, 29 voix.

M. Georges Radet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président.

M. Henri Omont communique des remarques du R. P. dom Wilmart sur un Lectionnaire de Chartres, copié à Tours au IX[e] siècle et qui, depuis Mabillon, a été considéré à tort comme un exemplaire du Lectionnaire d'Alcuin.

M. Paul Pelliot entretient l'Académie des découvertes archéologiques faites par le colonel Kozlov au cours de sa mission en Mongolie, aux environs d'Ourga.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 20 NOVEMBRE

1° Discours du Président proclamant les prix et récompenses décernés en 1925.

2° *Vallée des Rois*, par M. Georges Bénédite.

3° *Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Babelon, membre de l'Académie*, par M. le Secrétaire perpétuel.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1925

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Paul Durrieu, décédé le 25 novembre au château de Durrieu, par la Rivière (Landes), et prononce une allocution.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1925

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter le legs à elle fait par M. Louis-Joseph Depoin d'un titre de rente de 300 francs, à charge de fonder « un prix biennal, qui pourra être partagé, pour récompenser des travaux édités dans les trois années précédentes et qui seront de nature à éclairer les chronologies et les généalogies de titulaires d'offices civils ou ecclésiastiques en Europe et en Palestine antérieurement à l'année 1270 ».

Par une seconde lettre, le Ministre de l'Instruction publique communique trois télégrammes de M. Reygasse, chargé de missions au Tidikelt, Touat-Gourara, Grand Erg oriental, et dans la région du Tademayt-Mouydir-Hoggar.

Ils sont ainsi conçus :

« Mission scientifique résultats dépassant toutes nos espérances. Prorok et Chapuis ont fouillé une salle tombe Tinhinani à Abilessa bois sculptés et traces vêtements cuirs quinze beaux bracelets or, argent, métal indéterminé. »

« Trois cents pierres fines pour colliers, bijoux en or, argent, verre irisé, squelette intact. Prorok arrive Paris vous remettra résultat cette fouille unique au Sahara. Prière faire classer monument d'urgence. »

« Prorok a aussi découvert inscriptions Tifinagh à Gerdjounit. Étudions seulement celles de Tiratipini. Avons recueilli pour Musée Alger série très complète armes et objets touaregs; terminons nos notes ethnographiques. »

M. René Cagnat lit une note relative à une nouvelle inscription de Beyrouth dont M. Virolleaud lui a envoyé une copie et un estampage.

M. Théodore Reinach communique et restitue une inscription métrique récemment acquise à Paris par le Musée de New-York et publiée dans le Bulletin de ce Musée par Mme Christine Alexander.

Le général Gouraud donne lecture d'une note de M. Eustache de Lorey, directeur de l'Institut d'archéologie et d'art musulman de Damas, sur l'état du Palais Azem et des collections du Musée, à la suite des événements du 18 octobre.

Après un comité secret, le Président annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers : M. Francis Kelsey, professeur de l'Université de Michigan, et Sir James Frazer, à Cambridge.

Il est procédé à l'élection de quatorze commissions annuelles.

Sont élus :

Commission administrative centrale : MM. Omont et Cuq.

Commission administrative de l'Académie : MM. Omont et Cuq

Commission des travaux littéraires : MM. Senart, Pottier, Omont, Chatelain, Croiset, Haussoullier, Prou et Langlois.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Foucart, Pottier, Chatelain, Haussoullier, Prou, Diehl, Delaborde et Fougères.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient : MM. Senart, Pottier, Croiset, Scheil, Pelliot et Meillet.

Commission de Syrie-Palestine : MM. Senart, Pottier, Haussoullier, Scheil, Diehl et Dussaud.

Commission de la fondation Benoît Garnier : MM. Senart, Scheil, Pelliot et Meillet.

Commission de la fondation Eugène Piot : MM. Pottier, Omont, Haussoullier, Théodore Reinach, Diehl, Alexandre de Laborde, Blanchet et Fougères.

Commission de la fondation Dourlans : MM. Chatelain, Croiset, Thomas et Haussoullier.

Commission de la fondation de Clercq : MM. Senart, Pottier, Scheil, Thureau-Dangin.

Commission de la fondation Pellechet : MM. Prou, Alexandre de Laborde, Blanchet, Enlart.

Commission de la fondation Loubat : MM. Senart, Schlumberger, Salomon Reinach et Pottier.

Commission de la fondation Thorlet : MM. Senart, Schlumberger, Prou et Delaborde.

Commission des fondations Debrousse, Barbier-Muret, etc. : MM. Pottier et Chatelain.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1925

Le Président annonce à l'Académie le décès de Sir Râmkrishna Gopal Bhandarkar, son correspondant à Poona, et prononce une allocution.

M. Stéphane Gsell fait une communication sur l'un des résultats de la mission franco-américaine qui vient de se rendre au Hoggar.

M. Maurice Prou lit la note suivante :

« En 1910 je vous présentai une brochure de M. Henri Jadart dans laquelle notre regretté correspondant appelait l'attention du monde savant sur les dangers de destruction qui menaçaient la maison natale de Mabillon, sise à Saint-Pierremont (Ardennes), dont en 1878 M. l'abbé Lourdet, curé de Saint-Pierremont, avait fait l'acquisition et dont il avait cru assurer la conservation en la léguant à la mense archiépiscopale de Reims. Lors de la séparation de l'Église et de l'État, elle fut attribuée au département des Ardennes. Celui-ci décida récemment de la mettre en vente. Elle allait donc rentrer dans le domaine privé et par conséquent courir de nouveaux risques. Heureusement, l'archiviste du département, M. Massiet du Biest, jeta un cri d'alarme qui fut entendu par l'École des Chartes, héritière intellectuelle des Bénédictins.

L'un de ses anciens élèves, au cœur généreux, dans un sentiment de piété qu'on peut qualifier de filiale, se rendit à l'adjudication mercredi dernier, 9 décembre, et acquit la maison dans le dessein d'en assurer la conservation. A cet effet, il a le ferme propos de donner cette relique à la Société des Amis de l'École des Chartes, dès que celle-ci sera légalement capable de recevoir des immeubles.

Le Président annonce que l'Académie a élu correspondant étranger, M. J. Puig y Cadafalch à Barcelone, et correspondants français, MM. O. Na-

varre à Toulouse, R. Fage au Mas-du-Puy (Haute-Vienne), et Henri Gauthier au Caire.

L'ordre du jour appelle l'élection à deux places de membre ordinaire.

Il y a 37 votants; majorité absolue, 19 voix.

Au premier tour, M. Brunot obtient 3 voix; M. Casanova, 11 voix; M. Lefranc, 7 voix; M. Michon, 8 voix; M. Prinet, 5 voix; M. Stein, 3 voix. Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Casanova obtient 17 voix; M. Lefranc, 2 voix; M. Michon, 16 voix; M. Prinet, 1 voix; M. Stein, 1 voix. Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Casanova obtient 18 voix; M. Michon, 19 voix.

M. Étienne Michon, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

Il est procédé au vote pour le fauteuil Homolle.

Même nombre de votants et même majorité.

Au premier tour, M. Brunot obtient 17 voix; M. Casanova, 15 voix; M. Stein, 4 voix. Pas de majorité.

Au second tour, M. Brunot obtient 22 voix; M. Casanova, 14 voix.

M. Ferdinand Brunot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

M. Henri Basset adresse de Rabat (Maroc) un rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes Études marocaines pendant l'année scolaire 1924-1925.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1925

M. Papadopoulos annonce la découverte, faite à Constantinople dans le quartier des Blachernes, de restes du palais d'Alexis Comnène.

L'ordre du jour appelle la désignation du représentant de l'Académie dans le conseil d'administration de la Caisse nationale des Monuments historiques. M. Édouard Cuq est réélu.

Il est procédé à la désignation de deux candidats pour la chaire de géographie, d'histoire et d'institutions des États de l'Extrême-Orient de l'École des Langues orientales.

L'Académie, par scrutin successif, et à l'unanimité, présente : en première ligne, M. Granet; en seconde ligne, M. Mestre.

M. Alfred Jeanroy donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de Mgr Duchesne son prédécesseur.

M. Alf. Pereire fait une communication sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il attribue à Jean Gerson.

VARIÉTÉS

L'homme préhistorique en Mongolie.

Presque chaque année nous fait assister à une découverte nouvelle relative à l'histoire la plus ancienne de l'humanité, et cela dans les endroits où l'on se serait le moins attendu à reconnaître la présence de l'homme, à en juger par les conditions climatériques d'aujourd'hui. Il s'agit maintenant du vaste désert de Gobi, dont on nous disait qu'il a bien quelques oasis, mais nulle trace d'habitation.

C'est dans cette région, qui semblait promettre si peu, que les Américains ont envoyé une expédition qui, en 1925, en était à sa troisième campagne. Nous sommes renseignés sur ses découvertes par des articles qu'a publiés dans l'*Illustration* anglaise le directeur de l'expédition, M. Roy Chapman Andrews.

La dernière campagne, qui a été de beaucoup la plus fructueuse, réunissait des spécialistes dans diverses sciences : archéologie, géologie, paléontologie, géographie et botanique. Ces savants voyageaient dans sept automobiles, qui roulaient facilement sur le sol graveleux du désert, lequel était beaucoup moins bon pour une caravane de 125 chameaux portant des provisions pour plus de six mois. Après quatre semaines de marche dans un pays sans aucune végétation, et où les puits étaient distants de plus de 100 milles, elle était réduite à 96 chameaux; 29 n'avaient pas pu résister.

Le point que l'expédition voulait atteindre, c'était l'endroit appelé Shabarak Ussu, où se trouve un massif de rochers de grès rouge, aux formes les plus bizarres et qu'ils ont nommé les « Flaming Cliffs ». Pour y arriver en partant de Kalgan, en Chine, il fallait traverser 800 milles de désert en février, par un froid qui, au départ, était de 40°, et lutter chaque jour contre le froid et la neige, dans un pays infesté de brigands.

Ce qui attirait les savants à Shabarak Ussu, c'est qu'on y avait trouvé, l'année précédente, des œufs de dinosaure, un reptile gigantesque que nous sommes heureux de ne pas être exposés à rencontrer sur notre chemin. Des squelettes de ces sauriens monstrueux ont été exhumés en divers endroits, surtout en Amérique; celui de Mongolie n'était pas de la plus grande espèce; néanmoins, au dire de M. Andrews, il devait avoir une longueur de huit pieds.

On reconnut bientôt que ces montagnes devaient être un gîte favori où ces animaux aimaient à déposer leurs œufs, dont on recueillit un grand nombre, les uns brisés, d'autres encore intacts. Ces œufs appartiennent à deux espèces du reptile. Il y en a d'une longueur de neuf pouces anglais, d'autres seulement de quatre. La coque varie d'épaisseur et peut être même aussi mince qu'une feuille de papier. Ils sont striés et le dessin varie de l'un à l'autre. La femelle du dinosaure déposait ses œufs dans le sable et laissait

au soleil le soin de les faire éclore. Tous n'y arrivaient pas, et le sable qui les entourait se durcissait et est devenu du grès rouge; aussi les œufs sont pris dans la roche et cela depuis dix millions d'années, nous dit M. Andrews.

Quelque importante que fût cette découverte, elle a été de beaucoup dépassée par ce qui a été trouvé depuis. A quelques distances au nord des montagnes est une plaine couverte de dunes de sable formées par le vent, et où croissent quelques tamarices, la seule végétation du désert. Là ont été recueillis les restes d'une population considérable qu'on a appelée les habitants des Dunes et qui a vécu là durant des siècles, nous dit-on, il y a quelque vingt mille ans.

Laissant de côté la date qui nous paraît contestable, on peut se faire une idée de la vie de cette population d'après ce qui en est resté. Très vite on est arrivé à des ateliers où abondent les éclats de jaspe rouge, d'ardoise et de chalcédoine, minéraux qui se trouvaient à peu de distance. Les instruments de silex sont des grattoirs, des perçoirs, des couteaux, des pointes de flèche et de lance. Quelques-uns étaient pris dans le grès, comme les œufs de dinosaure; il y a aussi des ornements faits de fragments d'œufs du reptile et d'une autruche gigantesque qui doit avoir été contemporaine de l'homme, ainsi que d'autres animaux dont on a retrouvé les fossiles. On a reconnu aussi des foyers contenant encore du charbon.

Cette civilisation se divise en deux périodes; l'une, la plus profonde, est de l'âge paléolithique le plus ancien, où ne se trouvent que des instruments de pierre et point de poterie. Celle-ci paraît dans la couche supérieure qui approche du néolithique. M. Nelson, l'archéologue de l'expédition, y voit une ressemblance avec l'époque azilienne que Déchelette appelle la transition du paléolithique au néolithique; mais on ne trouve aucun objet en os tel que des harpons qui sont caractéristiques de la période azilienne, et cela ferait croire que la civilisation des habitants des Dunes est antérieure.

Ce qui permettrait de déterminer qui étaient ces primitifs de Mongolie, ce serait la découverte de tombes contenant des squelettes, ou de cavernes qui leur servaient d'habitations; mais jusqu'à présent rien de tel n'a été trouvé. Ces hommes qui vivaient de leur chasse devaient habiter sous des abris faits de peaux ou de branchages; si l'hiver était aussi rigoureux qu'aujourd'hui, on comprend qu'ils n'aient plus pu vivre en plein air et qu'ils aient été obligés d'émigrer. Et ici se pose une question qui surgit à propos d'autres peuples. Les habitants des Dunes ont-ils passé en Europe comme d'autres nations asiatiques, ou à l'origine est-ce à une importation d'Europe qu'ils ont dû leur civilisation rudimentaire?

L'émigration des habitants des Dunes nous paraît le plus probable. Le climat doit avoir changé. Une population, qui à certains moments a été considérable, ne devait pas pouvoir vivre dans une région presque privée d'eau, sous un pareil climat. Ce n'est que récemment qu'on s'est demandé si de grandes modifications dans les conditions climatériques et, de ce fait, dans la nature du sol ne pouvaient pas expliquer les migrations de peuples auxquels on n'attribuait que des buts de conquête. On peut en citer plusieurs exemples. Ainsi il est clair que le sud de l'Arabie était, dans une antiquité pas très éloignée, beaucoup moins sec qu'il ne l'est de nos jours. Diodore décrit la magnificence et la fertilité de l'Arabie Heureuse, le pays qui produisait en abondance les parfums les plus recherchés, et où

l'on trouve encore les ruines de grandes villes. Il paraît évident qu'un changement de climat a dû contraindre les habitants des Dunes à quitter le pays qu'ils avaient occupé, peut-être des milliers d'années, pour aller nous ne savons où.

ÉDOUARD NAVILLE.

(*Journal de Genève*, 25 janvier 1926.)

Encore Sésostris III.

Il n'est peut-être pas hors de propos qu'à mon tour je prenne la plume au sujet de ces statues de Sésostris III qui viennent de défrayer la chronique, et que j'aurais, dit-on, emportées d'Égypte un peu à la façon des légionnaires de L. Mummius, après la prise de Corinthe!

A 12 kilomètres au nord de Thèbes, les guides mentionnent les ruines d'une petite ville et d'un temple, dont il subsiste un portique de cinq colonnes. Cette sorte de faubourg thébain, qui porte le nom moderne de Médamout, était, depuis quelques années, concédée au Musée du Louvre au titre de terrain de fouilles. En me le proposant, M. Pierre Lacau, directeur des antiquités, n'arriva pas d'abord à me détourner du plan dont j'étais féru, d'attaquer une nécropole préhistorique.

A l'exception de J. de Morgan, qui opéra pour le compte du Service des antiquités de l'Égypte, dont il était alors directeur, aucun Français n'avait jeté son dévolu sur un site de cette période, au point que les objets, dont la plupart, d'ailleurs, sont d'une importance hors ligne, qui constituent la branche préhistorique de notre collection, proviennent tous d'achats [1]. Menacé de perdre la concession de Médamout, je finis par céder aux instances de M. Lacau et j'insistai de mon côté, auprès de M. G. Foucart, directeur de notre Institut archéologique du Caire, pour qu'il mît à la disposition du Louvre M. Bisson de la Roque, auquel s'adjoignit M. l'abbé Drioton (de l'Institut catholique de Paris), qui se trouvait précisément en Égypte, où il était chargé d'une mission officielle; ces deux vaillants pionniers qui se complétaient remarquablement (l'un tout à fait l'homme du terrain, l'autre celui des textes), dégagèrent, en l'espace de deux mois, tout le pourtour du temple, et j'arrivai à point, dans la première semaine de mars, pour me trouver nez à nez avec Sésostris III, sorti de terre. En me servant de cette locution, je sens que je déforme la vérité, car le nez est précisément ce qui manque le plus à l'image de ce grand conquérant. Ai-je besoin d'ajouter qu'une statue égyptienne, dégagée du sol, en possession de tous ses membres et surtout d'un facies intact, c'est l'aventure archéologique rare?

L'historien arabe Abdallatîf est, à mon avis, l'auteur qui nous donne la vraie raison de ces mutilations, qu'on est tenté de mettre au compte des vengeances historiques, des invasions et surtout du fanatisme religieux. Il signale que, de son temps (vers 1200), les chercheurs de trésors s'en prenaient

---

1. Il n'est pas prouvé non plus que la direction des antiquités aurait laissé sortir les meilleurs de ces objets s'ils étaient venus en notre possession par la voie des fouilles, et le couteau de Gebel el Araq serait vraisemblablement au Musée du Caire.

aux statues, dans lesquelles ils voyaient des talismans protecteurs de ces trésors. Ils les défiguraient donc et leur brisaient les membres pour leur ôter leur pouvoir. La dureté du granit ne faisait même qu'exaspérer la rage de ces iconoclastes avides et terriblement bornés.

Un second Sésostris ne tarda pas à sortir du sol, et la campagne d'hiver ne s'acheva pas sans mettre encore nos deux fouilleurs en possession du masque, non moins ravagé, d'une troisième statue du même pharaon. Si cette triple trouvaille avait pu faire la monnaie d'une statue intégrale, on comprendrait les clameurs qu'a soulevées leur sortie d'Égypte.

M. Lacau, qui tenait surtout à ne pas encombrer son musée de répliques d'un roi déjà très remarquablement représenté dans cette collection, lui avait réservé, au contraire, une frise en granit rose, superbement gravée au protocole du même roi. Il a retenu par là un important témoignage architectural de l'existence du temple de Médamout sous la XII[e] dynastie.

Mais je ne veux pas amoindrir ce que son désintéressement éclairé a eu de profitable pour notre musée, relativement pauvre sous le rapport de l'iconographie royale du Moyen Empire; pauvreté d'autant plus avouable qu'elle est le partage des autres musées, à l'exception de celui du Caire, lequel a retenu au passage, depuis quarante ans que l'Égypte concède le droit de fouiller son sol, à peu près tout ce qu'il en est sorti de monuments historiques.

Par une fatalité déplorable, Sésostris III, dont l'histoire se dégage clairement des textes et de la survivance des forteresses de Semneh et de Kummeh, élevées par lui à 60 kilomètres au sud de l'actuel Ouadi Halfa, est loin d'être aussi bien représenté par l'image. Il est même, à ce point de vue, l'un des moins favorisés de sa dynastie. Les deux colosses (du Musée du Caire) qui portent son nom furent d'abord trouvés dans la fameuse fosse de Karnak, décapités; mais, à quelque temps de là, G. Legrain eut la satisfaction de retrouver leurs têtes en assez bon état. Le masque y serait complet s'il avait conservé son nez. Hélas! la nature malicieuse a voulu que ce minuscule organe fût l'un des plus caractéristiques de nos traits signalétiques, et l'on ne pourra tracer qu'un portrait incomplet du monarque, qui assura à l'Égypte la possession de la Nubie, englobée alors sous le nom générique de *Ta-Khent* — « la terre d'avant, *finis terræ* », qui s'écrivait précisément avec l'hiéroglyphe du nez.

L'une des inscriptions de son règne qui ont le plus fixé l'attention est celle que découvrit, en 1889, l'égyptologue américain E. C. Wilbour sur un rocher de Seheil, le plus grand des îlots avant d'arriver aux rapides de la première cataracte, et qui devait à sa situation, ainsi qu'à son caractère sacré, d'être couvert d'inscriptions. Il y est dit qu'en l'an VIII de Sésostris III, l'on creusa par son ordre un chenal de 150 coudées de longueur, de 20 coudées de largeur et de 15 coudées de profondeur. Il s'agissait, bien entendu, de frayer un passage à la flottille expéditionnaire. Une autre inscription, relevée par le même Wilbour, nous avertit que le vice-roi d'Éthiopie Touro avait encore trouvé ce chenal praticable puisque, trois ou peut-être quatre siècles après sous le roi Thoutmôsis I[er], il avait pu le franchir pour mettre à la raison les tribus turbulentes de *Kouch la Vile*.

Mais il n'en fut plus de même 111 ans plus tard [1], car Thoutmôsis III le

1. L'inscription de Thoutmôsis I[er] est datée de l'an III (1551 av. J.-C.), et celle de Thoutmôsis III de l'an I (1444).

trouva obstrué et le fit draguer. La corvée en incombait, dit le texte, aux pêcheurs d'Éléphantine. Nulle preuve n'a été fournie depuis que ce chenal ait jamais pu être repéré parmi ceux où devaient s'engager les bateaux modernes, qui remontaient le Nil nubien pendant les basses eaux avant l'établissement du barrage d'Assouân. Tout donne à penser que les chefs des expéditions du pharaon choisissaient un meilleur moment pour faire passer leurs troupes, ou plus exactement leur matériel de campagne (les soldats, pour alléger les bateaux, devaient emprunter, selon les cas, la route de terre), car, bien que la réussite en ait été assurée de notre temps pour une ou deux felouques, en des conditions mouvementées et pittoresques que n'ont pas oubliées les voyageurs, la destruction — dans les rapides — de la flottille canadienne du corps expéditionnaire, parti au secours de Gordon, suffit à prouver le contraire, pour un bien plus grand nombre de bateaux. C'étaient pourtant là des canots légers et bon flotteurs, à la membrure cintrée comme des coquilles de noix. Lors de notre première saison d'étude à Philæ, le colonel R. J. Done bey, du 13e soudanais, en garnison à Assouân, qui nous avait aimablement installés, mon camarade Jules Baillet et moi, dans les baraquements militaires de Shellal, mit à notre disposition le dernier survivant de ces bateaux pour aller, matin et soir, à notre travail dans l'île.

Sésostris avise honnêtement la postérité qu'il n'avait fait que remettre en état un chenal déjà aménagé dans le passé. L'inscription du gouverneur du Sud Ouni, texte auquel s'attachent les noms d'Emmanuel de Rougé, qui le fit connaître en 1866, et d'Adolphe Erman, qui la rendit classique par sa traduction de 1882, fait, en effet, allusion à des travaux de creusement — qui ne furent peut-être pas les premiers — dans les rochers de la cataracte sous le règne de Merenré, quatrième roi de la VIe dynastie (vers 2600 av. J.-C.).

Cette entreprise permit à Sésostris III de renouveler trois fois ses expéditions dans le Sud, et le renom que lui valurent ces conquêtes (qui ne furent, après tout, que des razzias), détermina le grand pharaon guerrier de la XVIIIe dynastie, Thoutmôsis III, à lui consacrer un culte dans une chapelle édifiée à Semneh, dont Sésostris avait fait la frontière sud du royaume. De deux stèles qu'il fit dresser comme borne-frontière, à l'issue des guerres de l'an VIII et de l'an XVI [1], la seconde est de la pure phraséologie, mais la première, dans sa brièveté, dit bien ce qu'elle veut dire, quoiqu'elle ait prêté à un certain flottement dans les traductions des modernes. Elle s'exprime ainsi :

Frontière sud établie l'an VIII sous la majesté du Roi du Sud et du Nord, *Khakaouré*, à qui est donnée la vie éternelle.

Afin d'interdire à tout nègre le passage par eau et par terre et à tout bateau nègre chargé de bétail, à l'exception du nègre venu pour affaires dans le pays d'Aken ou chargé d'un message. Mais qu'il ne soit permis à aucun bateau nègre de descendre le Nil par le pays de Heh. A jamais!

1. Ces stèles sont actuellement au Musée de Berlin ; une réplique de la deuxième existe, à l'état d'inscription rupestre, dans l'île d'Ouronarti, en face de Semneh. Sa découverte par la mission allemande (Steindorff, Borchardt, Schæfer) remonte à 1900.

Il était réservé aussi à ce roi-soldat Khakaouré-Senousert, qui n'a entretenu la postérité que de ses guerres à la frontière Sud (quatre campagnes de l'an VIII à l'an XVI), d'être celui dont le règne est précisément marqué par la seule expédition en Syrie, antérieure à l'expulsion des Pasteurs!

C'est une entorse à cette prétendue vérité historique, à ce dogme, que les armées égyptiennes ne dépassèrent pas la Péninsule sinaïque avant la XVIIIe dynastie. L'histoire des guerres s'étant faite en très grande partie avec les annales militaires gravées et illustrées sur les murailles des temples, nous sommes fort mal renseignés pour celles du Moyen Empire, dont les sanctuaires ont été absorbés par les constructions fastueuses de l'âge suivant. Sans une petite stèle, d'apparence insignifiante, trouvée à Abydos par M. Garstang, nous ignorerions qu'un soldat de fortune, nommé Sebek-Khou, prit part à une campagne de Syrie sous le règne de Sésostris III et participa à la prise d'une ville appelée Sekmem, qui n'est pas nécessairement Sichem, comme on l'a cru. Si ce soldat s'était douté de la valeur historique que la postérité attacherait à son modeste témoignage (quatre lignes pour cet événement), il aurait pu y ajouter sa date, c'est-à-dire l'année de règne dans laquelle eut lieu cette expédition.

Nous sommes au temps où le culte rendu au prétendu tombeau d'Osiris, à Abydos, battait son plein, et Sebek-Khou fait le vœu, dans cette même petite stèle, de respirer « au pied de l'escalier du dieu », où il avait bâti sa tombe, l'encens qui s'en répandait comme « l'odeur du dieu ».

D'Abydos provient aussi une pierre non moins célèbre, que M. H. Schæfer qualifie avec raison de perle des stèles du Moyen Empire du Musée de Berlin. I-kher-nefert, qui en est l'auteur, fut chargé par son souverain d'apporter au dieu le butin de sa campagne de l'an XVI et un ensemble de dons de la plus grande richesse. Il s'agissait de ce matériel du culte d'une somptuosité qui n'a jamais été dépassée : tabernacles, statues, où l'or et l'argent ne cédaient la place qu'aux pierres précieuses du temps, le lapis lazuli et la turquoise. Nous devons entendre par ces mots les inimitables pâtes de verre réalisées par une industrie qui avait fini par surpasser la nature, et, si l'on se reporte au trésor de Dahchoûr, trouvé en grande partie dans les souterrains de la pyramide de notre roi, on se gardera de taxer cette phrase d'exagération.

Cette mission d'I-kher-nefert tomba intentionnellement au moment de la célébration des mystères d'Osiris. Je ne saurais gâter, en le résumant sèchement en cette fin d'article, un si beau sujet, si bien traité par M. Schæfer, de même que je laisse aux auteurs de la découverte des statues royales le soin d'exposer les raisons qui valurent au temple de Médamout d'abriter ces images.

Reste la question que se pose le lecteur au sujet du nom de Sésostris III. Nombre d'esprits cultivés en sont encore à la notion d'un Sésostris unique qui aurait été Ramsès II. C'est l'opinion qui prévalait naguère et qui compte encore des partisans. Sésostris est un nom introduit par Hérodote et dont Manéthon a fait usage dans sa liste de la XIIe dynastie. Il ne fut suivi ni par Champollion, ni par ses disciples immédiats, qui appliquèrent ce nom à un hypothétique Ramsès III, dédoublement de Ramsès II (trompés qu'ils furent par une variante orthographique de son cartouche). Mais le mouvement de bascule qui se produit dans les sciences ramena la génération

suivante — celle d'Emmanuel de Rougé — à la doctrine de Manéthon, du fait que la lecture littérale du cartouche : *Senousert* justifiait *Sésostris* et que les conquêtes du troisième roi de ce nom justifiaient également la légende de ce héros.

Jusqu'alors, les partisans de ce système s'en étaient remis à Manéthon. Un argument scientifique de plus de portée est venu plus récemment le renforcer. Le professeur Kurt Sethe a donné le sens exact du nom, en démontrant qu'il se compose de celui d'une déesse *Ousert*, *Ousret*, *Wesret*, « la puissante », et d'un terme *sen*, exprimant la ressemblance. Sen-Wesret serait « celui qui est semblable à la déesse *Wesret* ». Ce n'est pas le lieu d'exposer en détail comment l'auteur est parvenu à l'équation Senwesret = Sésostris dont on a les variantes *Sesoôsis* et *Sesoostris* (Ausone, *Epigrammata*, 19, 21). Maspero s'est rendu aux raisons de M. Sethe pour ce qui touche à l'onomastique (*Journal des Savants*, 1901), mais se refuse à faire de Sésostris autre chose que le nom d'un roi légendaire. Son ancienne lecture *Ousirtasen* s'est toutefois transformée, dans ses derniers travaux, en *Sanouosrit*.

Georges Benédite.

(*Débats*, 3 janvier 1926.)

Le témoignage de Josèphe sur Jésus, d'après R. Eisler [1].

Des trois plus importants témoignages du Ier siècle sur Jésus, en dehors des textes sacrés, ceux de Tacite dans les *Annales* et de Pline le Jeune dans sa lettre à Trajan sont presque universellement considérés comme authentiques. Il n'en est pas de même de celui de Josèphe dans son *Archéologie juive*, qui a récemment encore mis aux prises Adolf Harnack et Eduard Norden.

Le docteur Robert Eisler (Feldafing) a traité cette dernière question sous le titre : « Le témoignage authentique de Josèphe sur Jésus » au Congrès des philologues allemands tenu à Erlanger (28 septembre-20 octobre 1925) [2].

*
* *

Josèphe raconte le gouvernement de Ponce Pilate au livre XVIII de son *Archéologie ;* voici la traduction du § 63 où il est question de Jésus :

> A cette époque parut Jésus, un homme sage, si tant est qu'on puisse l'appeler un homme, car il accomplissait des choses surprenantes et instruisait les hommes qui acceptent avec plaisir la vérité, et il attira à lui beaucoup de Juifs et aussi beaucoup de Grecs. C'était le Christ (Messie). Puis, lorsque les premiers d'entre nous l'eurent dénoncé à Pilate qui le condamna à la crucifixion, ses partisans ne cessèrent pas de l'honorer, car il apparut de nouveau vivant le troisième jour, comme cela avait été annoncé par les prophètes divins et beaucoup d'autres. Cette secte de gens qui se désignent d'après le Christ subsiste encore.

A l'encontre de Burkitt, qui soutenait l'authenticité de ce passage, et de

---

1. *Gazette de Francfort*, 13 déc. 1925 et suiv., article de M. Lehmann-Haupt (Insbruck). Cet article est ici *traduit* plutôt qu'analysé ; je ne commente pas. — S. R.
2. Voir le résumé que j'ai publié dans la *Revue critique*, 1925, II, p. 434-6.

Harnack, qui l'admit après beaucoup d'hésitations, Eduard Norden donna deux raisons principales de le rejeter :

1° L'historique du gouvernement de Pilate dans Josèphe est ordonné d'après un *schéma* d'ailleurs connu, celui des *troubles*. Josèphe distingue quatre groupes d'événements qualifiés de *troubles*, alors que le passage sur Jésus est de nature toute différente et ne concerne pas une *rébellion*.

2° Il y a, dans ce passage, trois hiatus, alors que Josèphe les évite en général.

Norden considérait comme « transcendante », c'est-à-dire insoluble, la question de savoir si le passage interpolé en avait remplacé un autre, celui-là authentique; il ne répondait pas non plus à cette question : pourquoi Josèphe n'aurait-il pas fait mention de l'exécution de Jésus? Il n'en convenait pas moins que ce silence était surprenant de la part d'un historien qui avait mentionné l'exécution de Jean dit le Baptiste et la lapidation de Jacques, frère du Seigneur *qualifié de Christ (Messie)*.

On pouvait objecter à Norden : 1° que le mouvement conduit par Jésus pouvait bien être considéré comme une rébellion par les Romains et les principaux des Juifs; 2° que Jésus, dont la croix portait l'inscription INRI, doit avoir été mis à mort comme roi des Juifs, c'est-à-dire comme rebelle.

Dès 1868-9, Alfred von Gutschmid avait admis que le passage de Josèphe était authentique, mais interpolé par un auteur chrétien, qui effaça ce qu'il y trouvait d'hostile à Jésus.

Que les chrétiens aient interpolé le texte de Josèphe, cela est certain. Car dans le passage de l'*Archéologie* qui concerne Jacques, passage dont Norden a démontré l'authenticité, Origène, né vers 184, lisait — comme il nous l'a dit à trois reprises — l'assertion que la colère de Dieu, manifestée par la ruine de Jérusalem, avait été motivée par l'injustice commise à l'égard de Jacques. Or, il n'y a pas un mot de cela dans notre texte grec.

***

M. Eisler a fait observer d'abord que le passage sur Jacques serait incompréhensible si Josèphe n'avait pas fait précédemment mention de Jésus. Corssen et Harnack ont déjà fait valoir cet argument, auquel Lehmann-Haupt objecte que Josèphe aurait pu omettre volontairement toute mention d'un événement aussi fâcheux que la crucifixion et ne faire, plus loin, qu'une *allusion* à Jésus.

Rappelons que Josèphe est à peu près contemporain de Marc et de Luc, que son ouvrage sur la *Guerre des Juifs*, commencé vers 73, a été dédié par lui en 79 à l'empereur Vespasien. L'*Archéologie* fut terminée en 93 ou 94. Marc peut avoir écrit vers 65, Luc peu après 74; Matthieu et Jean, plus tardifs, connaissent Marc qui connaissait aussi Luc.

Jésus, en présence du grand-prêtre, se donna comme Messie, comme Christ (Mc., 14, 61; Lc., 22, 67; Mt., 26, 63); devant Ponce Pilate, il avoua être le roi des Juifs (Mc., 15, 2; Lc., 23, 3; Mt., 27, 11; cf. Jn., 18, 31-36). Dans Mc., on trouve encore la trace d'une rébellion, *stasis*, car il y est dit (15, 7) : « Le nommé Barrabas avait été fait prisonnier avec les autres rebelles *(meta tôn systasiastôn)* qui avaient commis un meurtre au cours de la rébellion. » Luc affaiblit intentionnellement ce témoignage et parle seulement d'un *certain* trouble survenu dans la ville.

Donc, d'après Marc, l'arrestation de Barrabas et de ses complices est en relations étroites avec le mouvement populaire déterminé par l'action de Jésus à Jérusalem. Un passage inexpliqué de Luc, 16, 13, 1-5, conduit à la même conclusion :

1. En ce même temps, quelques personnes qui se trouvaient là racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices.
2. Et Jésus, répondant, leur dit : « Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens pour avoir souffert ces choses ? 3. Non, mais si vous ne vous amendez, vous périrez tous aussi bien qu'eux.
4. « Or pensez-vous que les dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tuées, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ? Non, mais si vous ne vous amendez, vous périrez tous aussi bien qu'eux. »

M. Eisler suppose que la garnison romaine, en prenant l'offensive contre les émeutiers galiléens, en massacra qui sacrifiaient dans le temple même, et aussi qu'elle fut obligée d'abattre la tour de Siloé, où s'étaient fortifiés les rebelles pour dominer de là les réservoirs qui alimentaient la ville. C'est par là aussi que David avait autrefois réduit Jérusalem.

Luc sait donc ici des choses que Marc ignorait; qu'il soit souvent bien informé, et indépendamment de Marc, c'est ce que Lehmann-Haupt a déjà voulu prouver en 1910 (*Israel, seine Geschichte im Rahmen der Weltgeschichte*, Tübingen). En effet, dans le récit du procès de Jésus donné par Luc (23, 7-12), il est dit que Ponce Pilate avait voulu remettre la décision à Hérode Antipas; or, c'est bien à lui, et non au procurateur de Judée, qu'il appartenait de prononcer sur Jésus le *Galiléen*.

Ainsi, même le récit évangélique laisse deviner une émeute sanglante, ce qui réfute la principale objection de Norden. D'autre part, dans le texte de Josèphe, S. Jérôme lisait encore : « Il était considéré comme le Messie » au lieu de : « C'est lui qui était le Messie » de nos textes. Il s'agit donc bien d'une insurrection causée par le messianisme de Jésus.

Un fragment de Jean d'Antioche, vers 600, permet de deviner le vrai texte de Josèphe dans ce passage :

Sous le règne de Tibère, le Seigneur Jésus, âgé de 33 ans, fut accusé par les Juifs de vouloir détruire leur foi et lui en substituer une autre. Les Juifs [naturellement pas les accusateurs] entrèrent en masse à Jérusalem et y provoquèrent une émeute (*stasis*) en vomissant des injures contre Dieu et l'empereur. Mais les mutins furent maîtrisés pendant la nuit et Jésus livré au procurateur. Ce dernier, soit par lâcheté à l'égard de la foule, soit parce qu'il avait été corrompu, ordonna de le crucifier, bien qu'il n'eût trouvé en lui nulle faute [1].

Jean d'Antioche s'est servi d'un texte de Josèphe déjà interpolé par une main chrétienne, mais il semble bien avoir conservé quelque chose du texte authentique.

---

1. *Fragm. hist. Graec.*, IV, p. 571.

* * *

Josèphe avait raconté l'administration de Pilate au livre II de la *Guerre des Juifs.* Il se borne à mentionner deux épisodes marqués par des *troubles ;* 1° affaire des étendards impériaux qui, introduits à Jérusalem, furent considérés comme des idoles par les Juifs; 2° affaire de l'établissement de la conduite d'eau, dont Pilate fit supporter la dépense au trésor du temple. Dans son *Archéologie*, outre ces événements, il rappelle les incidents survenus dans la juiverie de Rome et les révoltes de Samarie. Dans la *Guerre des Juifs*, il n'y a pas un mot sur Jésus; dans l'*Archéologie*, il est question de lui après l'affaire des étendards et celle du canal.

C'est entre ces deux incidents qu'une traduction slave place ce qui concerne Jésus.

En 1906, Berendts, théologien de Dorpat, fit connaître des fragments de ce texte, entre autres un long passage de la *Guerre des Juifs* concernant Jésus. Ce passage ressemble, d'une part, à celui qui est conservé dans le texte grec de l'*Archéologie ;* de l'autre, il dit précisément, si l'on écarte avec M. Eisler les interpolations chrétiennes, ce qu'un Juif comme Josèphe a pu dire de Jésus. Les interpolations sont des additions faciles à écarter [1]. Voici la traduction du passage, débarrassé des interpolations :

Alors apparut un homme, si tant est qu'on puisse l'appeler un homme. Sa nature et son apparence étaient humaines, mais il y avait quelque chose de surhumain dans ses actes. Par l'effet de quelque force invisible, il opérait des miracles. Les uns disaient de lui que notre premier législateur [Moïse] était ressuscité et opérait beaucoup de guérisons et de miracles ; d'autres disaient qu'il était envoyé de Dieu. Étant donné ce que je sais de lui, je ne crois pas cela. Car il s'opposa en bien des choses à la loi et ne sanctifia pas le Sabbat d'après l'usage des ancêtres [cf. Mc. 2, 23-28 ; Lc. 6, 1-11 ; Mt. 12, 1-8]. Mais il ne commit aucun acte honteux, aucun acte de violence ; il n'opéra que par la parole. Beaucoup de gens du peuple le suivirent et adoptèrent sa doctrine, et bien des esprits devinrent hésitants, pensant que grâce à lui on pourrait délivrer les Juifs du joug romain.

C'était son habitude de se tenir devant la ville sur le mont des Oliviers ; c'est là qu'il opérait des guérisons. Autour de lui se réunirent 150 esclaves et une foule de peuple. Voyant qu'il réussissait à tout faire par la force de sa parole, ils lui demandèrent d'entrer dans la ville, d'abattre les soldats romains et Pilate et de régner sur les Juifs [addition chrétienne : *mais il refusa*]. Lorsque les principaux des Juifs eurent connaissance de ce dessein, les grands prêtres se réunirent et dirent : « Nous sommes trop faibles pour résister aux Romains. Mais comme « l'arc est aussi tendu entre nous », il faut aller informer Pilate de ce que nous avons appris. Car alors nous n'aurons pas à souffrir, tandis que si Pilate apprend cela par d'autres que nous, on nous dépouillera de nos biens, on nous tuera et les enfants d'Israël seront dispersés. » Ils allèrent donc informer Pilate. Celui-ci envoya des soldats, fit tuer nombre d'hommes du bas peuple et conduire devant lui le thaumaturge. Et après l'avoir traduit en justice, les Romains le mirent en croix d'après leur usage ancestral.

---

1. Berendts estimait que le tout était de Josèphe, à quelques gloses près. Cette opinion parut extravagante à Schürer et à beaucoup d'autres critiques. L'abbé Lejay, dans la *Revue critique* de 1906, exposa très clairement la thèse, mais s'abstint de la juger.

Dans ce texte, comme dans le texte grec interpolé des *Antiquités*, le début est presque identique, sauf que dans le texte slave il n'est pas question de disciples *grecs* de Jésus. Dans les deux textes, Pilate agit par suite de la dénonciation des principaux parmi les Juifs.

Mais il y a, suivant M. Eisler, trop de détails nouveaux dans le texte slave pour qu'on y voie seulement une broderie sur le texte grec.

Il paraît bien que Jésus, entrant presque triomphalement à Jérusalem, a suivi les conseils de ceux qui l'exhortaient à arracher le pouvoir aux Romains. Au point de vue romain comme au point de vue des conservateurs juifs, il y avait là une insurrection. Comme dans tous les cas semblables rapportés par Josèphe, Pilate procède à une petite tuerie. La cause de la tuerie est indiquée par le texte de Jean d'Antioche : « Après que tous se furent réunis à Jérusalem, ils y excitèrent une sédition en blasphémant contre Dieu et l'empereur. »

* * *

Berendts avait vu que le texte russe de Josèphe ne pouvait dériver de notre texte grec. Or, dans la préface à la *Guerre des Juifs*, Josèphe dit qu'il a entrepris son travail parce que le sujet a été exposé par d'autres sans compétence ni impartialité. « Je me suis décidé, dit-il, à traduire en grec, pour les habitants de l'Empire, ce que j'avais déjà écrit dans ma langue maternelle et envoyé aux non-Grecs habitant vers le nord. » Il s'agit des Juifs de l'Empire parthe, de Babylonie, d'Arabie (près du golfe Persique), d'Adiabène. La langue maternelle de Josèphe était l'araméen, alors fort répandu, même en Palestine; il est probable que Jésus lui-même a parlé araméen.

L'ensemble du texte slave s'écarte tellement du texte grec qu'on doit supposer, dit M. Eisler, que le premier est une traduction de l'araméen. Toutes les variantes du texte slave ont été étudiées par le professeur D. Istrin, de l'Académie de Pétrograd, dont le travail est encore inédit, mais qui a correspondu avec M. Eisler.

On peut imaginer que le texte araméen fut transmis, par les Juifs d'Arménie ou de la Russie méridionale, aux Chazars turcs, convertis au judaïsme entre 860 et 900, puis convertis de force au christianisme par les Russes vers 969. Un rabbin chazare, converti au christianisme, a pu alors traduire en slave le Josèphe araméen.

Pourquoi les auteurs juifs n'ont-ils jamais cité le Josèphe araméen? Peut-être parce que l'auteur passait à leurs yeux pour un traître à la cause nationale; mais il y a pourtant là une difficulté.

* * *

Le texte slave présente un morceau important au milieu de la description du Temple, qui fait partie du livre V de la *Guerre des Juifs*.

Il y est d'abord question de la cour. Le temple proprement dit en est séparé par une balustrade de pierres, portant des stèles avec inscriptions en grec et en latin pour écarter les profanes. Mais le texte slave dit plus. Il mentionne aussi des stèles en écriture hébraïque à l'usage des Syriens et des Phéniciens non hellénisés

Le texte grec continue : « On s'élevait au temple par quatorze marches. » Suivent plusieurs détails et finalement la phrase : « Vers l'est il y avait une porte et une enceinte réservée aux femmes pour le culte et la prière. »

Texte slave : « Au-dessus de ces stèles avec inscriptions il y en avait une *quatrième en trois écritures* qui portait : *Jésus n'a pas été roi, mais a été crucifié [par les Juifs* [1]*], parce qu'il annonçait la destruction de la ville et du temple.* » Puis le texte slave parle du lieu de prière des femmes et rejoint le texte grec.

M. Eisler remarque : « Il n'y a là rien que Josèphe n'ait pu dire. Jésus était entré triomphalement au Temple, il avait chassé les vendeurs et renversé les bancs des changeurs, trois faits reconnus par lui (Mc., 14, 58-61; Matth. 26, 61-63). En ce qui concerne la destruction de la ville, nous trouvons des passages à ce sujet dans Mt., 23, 37; Luc, 13, 43; 19, 44. » Il conclut que l'inscription trilingue mentionnée par Josèphe est aussi authentique que l'inscription trilingue sur la croix.

On a déjà reconnu que l'épisode des violences exercées contre les vendeurs et changeurs ne doit pas être séparé de l'entrée de Jésus-Messie à Jérusalem. Tout cela se rapporterait à une insurrection galiléenne. M. Eisler y rattache aussi l'ordre donné par Jésus aux apôtres d'acheter deux épées pour accomplir ce qui est écrit : « Il a été compté parmi les criminels. »

***

Les hiatus signalés par M. Norden dans le texte grec altéré ne tiennent pas aux interpolations; M. Eisler a montré qu'ils sont encore plus nombreux dans ce qui précède et dans ce qui suit (21 hiatus dans XVIII, 3, 1-4). Dans la *Guerre des Juifs*, les reviseurs grecs ont fait disparaître les hiatus; Josèphe parle de ces reviseurs (*C. Apion*, I, 50). Les arguments de Norden sont donc tous réfutés. Mais Tacite dépend-il de Josèphe, comme le croit Harnack, ce que nient Norden et Cichorius? La question reste litigieuse.

***

Lehmann-Haupt estime définitivement réfuté le paradoxe de la non-existence de Jésus. « Quand même, dit-il, nous n'aurions sur Jésus aucun témoignage, l'existence du christianisme obligerait de le postuler. » (Écrit en 1910.) Mais le nouveau texte permet de préciser ce que nous savions du messianisme de Jésus. Sa conscience messianique ne s'est pas éveillée tout de suite; il n'a pas repoussé les espérances messianiques des Juifs, mais il les a épurées en disant : « Mon royaume n'est pas du monde. » Finalement, la nécessité d'exercer une action sur les masses l'a obligé à des concessions, dont la plus importante a été l'entrée à Jérusalem. Le lendemain, il chasse les vendeurs du Temple et renverse les bancs; il paraît comme le chef souverain des Juifs. Mais il avait compté sans le judaïsme conservateur et sans les Romains. Il n'eut que des velléités de résistance armée et fut abandonné par ses partisans. Mais Juifs et Romains avaient vu en lui un rebelle et il fut traité en conséquence.

---

1. Interpolation suivant M. Eisler.

***

Comme le disait déjà l'abbé Lejay en 1906, on ne pourra se faire une opinion motivée sur la traduction slave de la *Guerre des Juifs* [1] que lorsque elle aura été intégralement publiée, avec une traduction littérale dans une langue généralement connue. Quelques fragments détachés ne suffiront pas. On assure que le travail a été fait à Dorpat et que seule l'exiguïté des ressources de cette université empêche de l'imprimer sur-le-champ. C'est ici que l'intervention d'une riche Université américaine serait nécessaire : il ne s'agit que d'un millier de dollars tout au plus, et la somme avancée serait certainement récupérée par la vente rapide des exemplaires.

S. R.

Des moyens de correspondre dans l'antiquité [2].

Si une personne est à portée de m'entendre, je lui communique mes idées ou mes ordres en lui parlant. Si elle est trop éloignée pour percevoir ma voix, j'emploie des gestes. Si elle ne peut ni me voir ni m'entendre, il m'est loisible d'user de signaux, par exemple d'allumer un feu ou de frapper sur un gong. Enfin, si elle est trop loin pour percevoir des signaux, il faut recourir à un intermédiaire, à un messager. Ce messager peut être chargé de répéter mes paroles, au risque de les répéter de travers; il peut aussi transmettre des signes matériels convenus. Les plus commodes de ces signes constituent l'écriture. Là où il y a organisation, par des particuliers ou par l'État, d'un corps de messagers portant des signes convenus, il y a, tout au moins, le rudiment d'un service des postes.

Remarquez que des cinq sens par lesquels nous connaissons le monde extérieur et communiquons avec lui, la vue et l'ouïe sont seuls en cause. Le toucher n'intervient que si l'un des correspondants est aveugle et déchiffre un message écrit en relief. L'odorat et le goût n'interviennent jamais; on n'a pas encore imaginé — sauf peut-être dans quelque poème fantaisiste — une écriture d'odeurs, un alphabet de choses douces ou amères. Eût-on imaginé cela, ce seraient de mauvais instruments, car l'odorat et le goût, qui sont peut-être le même sens, n'ont chez l'homme civilisé qu'un développement rudimentaire. Alors que nous pouvons suppléer à la faiblesse de notre vue par des lunettes, à celle de notre ouïe par des microphones, nous ne savons pas encore aiguiser en nous le toucher, l'odorat et le goût. Pour l'odorat,

1. Il ne suffit pas d'écarter les interpolations comme gênantes ; il faut en déterminer la source. Ce travail a déjà été fort bien fait par feu Behrendts dans le tome XIV des *Texte und Untersuchungen;* mais il en résulte des faits étranges, celui-ci entre autres. Suivant l'interpolateur présumé, Jésus a guéri d'une maladie la femme de Pilate, lequel a reçu de l'argent pour livrer Jésus aux Juifs ; or, ces deux légendes réunies ne se trouvent que dans un poème *latin* du XIII[e] siècle! Il est difficile de ne pas postuler une source commune, qui serait un apocryphe byzantin encore à découvrir. L'interpolateur prétendu a aussi connu le Rescrit de Tibère à Pilate, apocryphe de basse époque, etc.

2. Conférence faite à l'École supérieure des P. T. T. (*Annales des Postes, Télégraphes et Téléphones*, oct. 1925, p. 971-984).

c'est sans doute très heureux, car si certaines lunettes spéciales, portées sur le nez comme les autres, rendaient nos narines plus sensibles, nous ne pourrions pas rester une minute dans un grand magasin, dans un wagon de métro ni même dans certains bureaux de poste.

L'écriture si simple dont nous faisons usage, et qui s'est répandue dans la plus grande partie du monde, a été inventée, vers l'an 1800 avant notre ère, par un petit peuple de commerçants établis sur la côte de Syrie, les Phéniciens. Mais il y a eu dans l'antiquité et il existe encore, notamment en Chine et au Japon, bien d'autres systèmes d'écriture qui sont infiniment plus compliqués et plus difficiles à apprendre. Il a existé aussi et il existe encore nombre de peuples qui ne connaissent aucun système d'écriture : ils se servent entre eux de signaux, de messagers qui répètent des paroles ou qui transmettent des signes convenus, non encore élevés à l'état d'une écriture. Ces différentes manières de communiquer ne s'excluent pas; les plus rudimentaires peuvent coexister avec les plus raffinées; les unes et les autres se trouvent tout du long de l'histoire et en tous pays. On vient de me téléphoner, de me parler à distance; un instant après, un messager est venu me dire que l'on m'attendait le soir au coin du quai; puis la cloche a sonné pour m'aviser de me mettre à table. Ce sont là des messages d'individu à individu; mais qui ne se souvient des cloches sonnant à toutes volées pour nous annoncer la mobilisation, puis l'arrivée ou le départ des *gothas*, puis l'armistice? Qui de nous, sur le bord de la mer, n'a observé le langage muet des phares et de leurs feux tournants?

Au début de l'*Agamemnon* d'Eschyle, tragédie jouée à Athènes vers 460, on entend le veilleur de nuit, en faction sur le toit du palais d'Argos, se plaindre de la longue station qu'on lui impose : « Me voici encore, dit-il, épiant le signal du flambeau, la lueur enflammée qui, de Troie, nous portera la nouvelle de la victoire. » Tout à coup, une flamme lointaine jaillit : Troie vient de succomber, le message de feu l'a proclamé. Il y avait donc, entre la côte d'Asie et la ville d'Argos, un service organisé de signaux de feu qui avaient un sens convenu. Le veilleur sur le toit du palais n'était que le dernier anneau d'une longue chaîne.

C'est à la même époque de l'histoire, presque fabuleuse encore, vers l'an 1200 avant notre ère, que se rapportent les événements chantés par Homère, dans de longs poèmes qui furent mis par écrit vers l'an 850. Bien que l'écriture fût en usage alors depuis de longs siècles en Égypte, en Babylonie, en Crète, même en Syrie; il n'est jamais question, dans Homère, d'une lettre missive. Tout se communique par des messagers bien stylés et des signaux. Toutefois, il y a un passage qui fait exception. Le roi Prætos veut se débarrasser du héros Bellérophon, qui lui fait ombrage; il l'envoie à un autre prince, le roi de Syrie Iobate, muni de tablettes où il a tracé des *signes funestes* pour que le roi chez lequel le héros se rendra le mette à mort. Qu'est-ce que ces signes funestes? On a discuté là-dessus sans fin; on ne le saura jamais. Le poète ne le savait sans doute pas lui-même, mais ses auditeurs — car il n'avait pas encore de lecteurs — comprenaient qu'il s'agissait de signes convenus désignant le porteur comme un hôte indésirable. En effet, Iobate envoya Bellérophon pour combattre un monstre; mais ce fut Bellérophon qui tua le monstre; Iobate charmé lui donna sa fille en mariage.

Depuis quelques années, nous possédons des milliers de tablettes d'argile

couvertes de signes, découvertes dans l'île de Crête et datant de 2000 à 1500 avant notre ère, preuve certaine qu'on savait écrire dans les îles de l'Archipel au moins mille ans avant l'époque d'Homère. Malheureusement, l'écriture de ces tablettes est encore indéchiffrable; on n'en a jamais expliqué une seule. Mais entre les âges reculés qui virent fleurir la civilisation de la Crête et celui d'Homère, il y eut un recul de civilisation très marqué, dont la destruction violente des palais crétois suffirait à porter témoignage. Des barbares venus du nord, les futurs Hellènes, ont anéanti des royaumes florissants, et leur invasion a marqué le début de ce que l'on a appelé le moyen âge grec. Figurez-vous ce qu'eût été notre moyen âge occidental sans l'Église, où continua du moins à brûler une petite flamme du passé gréco-romain; c'eût été la nuit noire. Et que serait le moyen âge, qui, suivant certains pessimistes, nous menace aujourd'hui, sans l'imprimerie qui conservera, quoiqu'il arrive, les conquêtes de la science? Vers 1300, semble-t-il, le secret de l'écriture crétoise fut perdu; les Grecs n'apprirent à écrire que plus tard, en se mettant à l'école des Phéniciens. Ceux-ci savaient certainement écrire du temps d'Homère, et l'on peut en dire autant des Juifs. Comparez, en effet, dans l'Ancien Testament (II Samuel, 2) l'histoire de David et Uri à celle du roi Prætos envoyant Bellérophon au roi de Syrie Iobate afin de se débarrasser de lui sans se souiller de sang; cela se place vers l'an 1030 avant notre ère et il est question d'écriture. Je vous rappelle cet incident peu édifiant de l'histoire du saint roi. David, se promenant sur la terrasse de son palais un beau soir, aperçoit Bethsabée, la femme de son général Uri, qui se lavait. Enflammé d'amour pour elle, il l'enlève et l'introduit dans son harem. Après quoi il rappelle Uri du front, lui fait un beau cadeau et le prie de rentrer chez lui, sans doute afin de couvrir, en époux complaisant, les conséquences éventuelles de la liaison du roi avec Bethsabée. Uri refuse de s'embusquer; il veut continuer à faire la guerre comme ses compagnons d'armes. Alors David le renvoie au front avec une lettre qu'il doit porter lui-même au général en chef de ses troupes. Elle était conçue en ces termes : « Mets Uri dans l'endroit où sera le plus fort du combat et laisse-l'y seul pour qu'il périsse. » Le général en chef ne se le fait pas dire deux fois et bientôt il peut annoncer à David la mort d'Uri; mais il ne lui écrit pas à ce sujet; il envoie un messager à qui il a fait la leçon. Bethsabée prit le deuil de son mari; le deuil passé, elle devint la femme légitime de David, et la mère de mon royal homonyme Salomon. « La chose que David avait faite déplut à l'Éternel », dit le narrateur sacré, et il montre ensuite David humilié par le prophète Nathan qui lui reproche sa conduite, puis bientôt frappé dans son affection par la mort du premier fils de Bethsabée, le fils de sa faute. Ainsi la morale est sauve; mais revenons à l'usage des signes funestes, qui sont plus discrets que l'écriture quand il s'agit de faire un mauvais coup et de nuire au prochain sans en avoir l'air.

Il y a quelques années encore, en Turquie, on délivrait souvent à des étrangers importuns des permissions de faire n'importe quoi, par exemple d'entreprendre une exploitation minière, qu'on appelait des *firmans ;* seulement, la Sublime-Porte faisait mettre un petit point d'encre, à peine visible, en haut du parchemin. Quand le porteur présentait ce firman pointé à un pacha de l'Empire, il était prié de repasser la semaine prochaine, puis le mois d'après, puis au bout de six mois, puis l'an prochain. Cette fois, le signé fu-

neste, c'était le point. Il est vrai que le solliciteur, victime du firman *pointé*, était seulement condamné à mourir d'ennui. Depuis David et Homère, la civilisation a fait des progrès.

Les barres de nos chèques sont aussi des signes funestes, du moins pour celui qui en dérobe un; quand il présente un chèque à une banque, on lui explique qu'il ne peut le toucher, et s'il s'embarrasse dans ses explications, on appelle peut-être les agents...

Un système assez ingénieux de correspondance secrète, où l'écriture prenait l'aspect de signes inintelligibles, était en usage dans l'armée spartiate. Un général partait-il pour la guerre? On fabriquait deux baguettes rondes parfaitement semblables et on lui remettait l'une d'elles. Si un magistrat spartiate avait un ordre à lui communiquer, il enroulait en hélice une lanière mince autour de la baguette en ne laissant aucun vide; sur cette lanière, il écrivait de bas en haut ce qu'il voulait. Puis il la déroulait et la confiait à un messager; ce n'étaient plus que des têtes et des queues de lettres; cela n'avait plus ni queue ni tête. Si le messager tombait aux mains de l'ennemi, celui-là n'y voyait goutte; mais s'il arrivait jusqu'au général, celui-ci tirait sa baguette, enroulait avec soin la lanière et lisait le message sans difficulté.

C'était assez bien imaginé; moins bien pourtant que ce que fit, vers l'an 500 avant notre ère, un seigneur de la cour du roi de Perse, qui conspirait contre son roi. Il avait un esclave malade; sous prétexte de le guérir, il lui rasa entièrement la tête; puis, avec un scalpel, il écrivit sa lettre sur le cuir chevelu de l'esclave et laissa les cheveux repousser. Huit jours plus tard, il envoya l'esclave à son correspondant en le chargeant de ce simple message: *Rase ma tête.* Mais, pour correspondre de cette façon, il ne suffit pas d'avoir le goût de l'intrigue : il faut être un grand seigneur de la cour de Perse.

Ce même Darius, roi d'un des plus grands empires de l'antiquité vers 500 — ses domaines s'étendaient depuis l'Inde jusqu'aux Balkans — fut le premier, à notre connaissance, à créer un rudiment de service de postes, avec relais d'hommes et de chevaux; les dépêches de l'État passaient rapidement d'un relais à l'autre. Mais cette poste royale n'était pas à la disposition des particuliers.

Un fait étonnant nous a été révélé en 1888 par une découverte faite en Égypte sur l'emplacement de la capitale d'un Pharaon qui régnait vers 1400. L'empire égyptien comprenait alors la Syrie et une partie de l'Asie. Des fellahs, travaillant sur l'emplacement aujourd'hui désert de cette capitale, découvrirent environ 300 tablettes d'argile qui avaient fait partie des archives royales. C'étaient les correspondances de petits princes d'Asie avec le roi d'Égypte. Mais, chose surprenante, ces missives étaient en babylonien, tracées avec les caractères en forme de clous, dits *cunéiformes*, qui constituent l'écriture très compliquée des Babyloniens. Quelquefois, la langue employée n'est pas celle de Babylone, mais l'écriture est toujours la même. Il y a là le plus ancien exemple d'un accord international pour faciliter les relations entre princes, quelque chose comme l'emploi du français dans la diplomatie des temps modernes. Voulez-vous un spécimen d'une de ces lettres? Elle émane d'un roitelet asiatique : « Au roi d'Égypte, mon seigneur, son frère, roi du pays d'Alasiya, écrit cette lettre. Je suis en paix; puisse la paix être avec toi, avec ta maison, tes filles, ton fils, tes femmes, tes chars, tes chevaux, tout ton pays. Mon ambassadeur apporte pour eux de précieux cadeaux. »

Une autre lettre nous apprend de quels cadeaux il s'agit : de l'or et de l'argent, des masses de bronze et de plomb, des défenses d'éléphant, des sièges d'apparat. Les ambassades qui apportaient de tels cadeaux, avec des missives gravées sur argile, devaient comprendre tout un cortège de chars et de serviteurs. Telle est la plus ancienne correspondance diplomatique qui soit venue jusqu'à nous.

Dans la Grèce ancienne, qui était morcelée en petits états, il n'y eut jamais de service de courriers comme en Perse. Les relations étaient entretenues par des messagers, généralement des esclaves. A Rome, sous la république, on se contenta de faciliter les communications par la construction de bonnes routes; les personnages officiels recevaient des cartes qui leur permettaient de réquisitionner des moyens de transports ou des messagers. Quant au public, il se tirait d'affaire comme il pouvait au moyen de courriers. Dans les pays non encore soumis à Rome, la propagation des nouvelles d'intérêt politique était organisée, mais seulement, à ce qu'il semble, en temps de guerre ou quand la guerre menaçait C'est ce que César nous apprend pour la Gaule. Lors de la grande révolte qui éclata en 52 avant notre ère, tous les commerçants romains furent massacrés le même jour à Orléans. Cette nouvelle, dit César, parvint en quelques heures à toutes les cités de la Gaule, par des cris qui se transmettaient de proche en proche. Ce qui s'était passé à Orléans au lever du soleil fut connu à la tombée du soir en Auvergne, alors que la distance est de plus de 200 kilomètres. César nous dit cela, mais sans entrer dans le détail. Évidemment, il n'eût pas suffi qu'un Gaulois, si haut parleur qu'on le suppose, eût gravi une colline pour crier de toute sa voix : « Les Romains ont été massacrés à Genabum (l'ancien nom gaulois d'Orléans). » Il fallait que le cri fût recueilli sur la colline voisine par un veilleur attentif, qu'il passât de ce dernier à un autre et ainsi de suite. Il y avait donc une sorte d'organisation pour la propagation des nouvelles et sans doute aussi, quoique César n'en dise rien, des courriers à pied et à cheval. Pris à la lettre, son récit est inadmissible, car il n'a jamais suffi de crier fort pour être entendu.

Pendant sa courte dictature, César essaya de doter l'empire d'un système postal; mais ce fut Auguste qui l'institua. Voici ce qu'écrivit à ce sujet Suétone, un des historiens de cet empereur : « Comme Auguste voulait apprendre plus aisément ce qui se passait dans chaque province, il disposa sur les routes militaires, à des intervalles rapprochés, de jeunes courriers, puis des voitures. » Pas d'autres détails. Cette organisation fut perfectionnée vers l'an 100 par l'empereur Trajan; mais seuls de rares particuliers purent profiter de ce service d'État, que l'on appelait le *cours public*. Nous savons qu'il y avait des stations avec des écuries et des chevaux de rechange; qu'il y avait des maisons de poste où l'on passait la nuit, car le service, sauf de rares exceptions, ne se faisait que de jour. Les animaux employés étaient des chevaux, des mulets, des ânes en Orient, aussi des chameaux. Les courriers accomplissaient généralement leur travail à franc étrier, portant leurs dépêches dans un sac de cuir. Chaque courrier était accompagné d'un postillon, qui ramenait le cheval fatigué à la station d'où il venait, tandis que le courrier, montant un cheval frais à la station prochaine, continuait sa route au galop. Outre les courriers rapides pour les dépêches, il y avait des voitures à deux roues pour les voyageurs officiels pressés, et aussi des fourgons ou camions traînés par des bœufs pour transporter les soldats et leurs bagages. Les petites

routes non militaires étaient desservies, aux frais des localités intéressées, par des courriers et des voitures auxiliaires. Les courriers ordinaires s'appelaient *veredarii* et les chevaux de poste *veredi ;* un cheval de poste réquisitionné ou de renfort était dit *paraveredus*. C'est de ce *paraveredus*, bien connu dans les provinces rhénanes, alors romaines, que dérive le nom allemand du cheval, *pferd*, qui a pourtant une apparence bien germanique; telle est aussi l'origine du mot français *palefroi*. Ne croyez pas que ce soit le contraire et que *veredus* soit une forme latine de *pferd*, car *veredus* est un mot celtique, formé du préfixe *ve* et du mot celtique *rheda*, désignant une voiture à deux roues. *Rheda*, mot d'origine gauloise, avait passé en latin dès le Ier siècle, parce que les petites voitures étaient fort employées par les Romains et qu'elles étaient souvent conduites par des Gaulois. C'est ainsi que nous avons emprunté à l'anglais les mots de *tilbury*, de *cab*, de *dog car*, de *victoria*, etc.

L'usage de la poste impériale était réservé aux fonctionnaires de l'État, munis à cet effet d'une carte appelée *diplôme* qui devait être présentée à chaque station. Mais nous savons que l'on faisait commerce de ces diplômes et que la poste ne véhiculait pas seulement les ayants droit; il s'agissait seulement de s'assurer par des moyens bien connus l'amitié des postillons impériaux. Cela d'ailleurs n'était pas sans danger; vers l'an 400 une loi édicta la peine de mort contre ceux qui admettraient sur leurs voitures des marchandises privées ou des voyageurs payants! Il fallait que l'abus fût bien enraciné pour qu'on le combattît par un remède aussi radical.

En principe, les frais de l'organisation postale étaient supportés par les provinces; deux empereurs seulement, Hadrien et Alexandre Sévère, les imputèrent au trésor impérial. La réquisition des chevaux, qu'on n'avait pas d'intérêt à ménager, et sans doute aussi celle des postillons, donnaient lieu à de criants abus; loin d'être un bienfait, le service postal était une corvée sans compensation pour les provinciaux, qui s'en plaignaient vivement et n'avaient pas tort.

Vous avez vu que le rudiment du service postal sous l'empire n'avait pas pour unique objet le transport des lettres, mais aussi celui de voyageurs et de marchandises : c'était un service de postes et de messageries, qualifié de *cursus publicus*, non pas qu'il fût à la disposition du public, comme on pourrait le croire, mais parce qu'il servait à la chose publique, c'est-à-dire à l'État. Que valait ce service, même au point de vue des besoins du gouvernement? Sans doute fort peu de chose, et cela tout d'abord parce que les anciens, comme l'a très bien démontré M. le commandant Lefebvre des Noettes, ne savaient tirer du travail animal, de la traction, qu'un parti très médiocre, faute d'avoir imaginé les procédés modernes d'attelage qu'on trouve seulement en France, sous les Capétiens, aux environs de l'an 1000. Nous savons, par le code dit Théodosien, publié en l'an 438, mais qui reflète un état de civilisation bien plus ancien, que les messageries impériales disposaient de plusieurs variétés de voitures, légères, moyennes ou lourdes. Pour chacun de ces véhicules, la charge maxima est indiquée et il est défendu, sous des peines sévères, de la dépasser. Or de quelles charges s'agit-il? De 66 à 492 kilogrammes au maximum. Employer deux chevaux ou deux bœufs à traîner une pareille charge, alors qu'un cheval ou un bœuf, avec le harnachement actuel, traîne facilement 1.500 kilogrammes, n'est-ce pas avouer qu'on ne sait pas utiliser les animaux parce qu'on les attelle en dépit du bon

sens? Or cette maladresse n'était pas propre aux Romains; toute l'antiquité avait été, dans cette question d'ordre toute pratique, aussi mal inspirée qu'eux. La démonstration, faite pour la première fois par le commandant Lefebvre des Noettes, est importante et constitue, je suis heureux de le dire ici, un notable accroissement de nos connaissances, tant il est vrai que les techniciens et les archéologues ont beaucoup à apprendre les uns des autres.

Après la ruine de l'empire d'Occident, c'est à peine s'il peut être question d'un service postal, bien que Clovis, Charlemagne et Louis le Débonnaire aient essayé de le rétablir. Les communications les moins irrégulières furent assurées par de riches corporations-universités, abbayes, guildes de marchands. C'est de cette époque presque sans poste que date pourtant le mot *poste*, qui a passé dans presque toutes les langues. *Poste*, c'est le bas latin *posita*, la station, le dépôt, le lieu fixe où l'on change de chevaux; c'est pourquoi nous ne disons pas seulement *la* poste, mais *le* poste, signifiant aussi par là un lieu qui ne varie pas, un *positum*, où l'on doit monter la garde sans s'écarter.

Je ne vous raconterai pas, car ce n'est pas mon sujet, comment les premières postes françaises furent créées par Louis XI et comment le fut la poste internationale à la fin du XVIe siècle, par l'initiative hardie d'une famille milanaise, passée au service de l'empire d'Allemagne. Cette famille était celle des Torriani, qui possédait la région montagneuse de Tassis près de Bergame et qui subsiste encore à Ratisbonne, alliée par mariage aux Habsbourg, sous le nom germanisé de *Thurn und Taxis*. C'est toute une histoire que celle de ces énergiques organisateurs des services postaux, désormais accessibles à tous ceux qui voulaient payer pour s'en servir, soit pour expédier des lettres ou des ballots, soit pour voyager eux-mêmes. Peu à peu, comme les entrepreneurs et maîtres de poste gagnaient des millions, les différents États trouvèrent que le monopole était bon à prendre et à garder; toutefois, en 1866 encore, il y avait des régions allemandes desservies par la vieille poste de Taxis, dont le monopole fut racheté par le Gouvernement prussien. Mais tout cela devrait faire l'objet d'un exposé spécial.

Il me reste quelques mots à dire de la *poste aux oiseaux*. Les Grecs chargeaient des pigeons d'annoncer leurs victoires aux jeux; les Romains se servirent des pigeons voyageurs pour transmettre des nouvelles aux villes assiégées. Ce qui surprend davantage, c'est qu'ils aient aussi employé à cet effet des hirondelles. Un chevalier romain, qui avait des attelages de course à quatre chevaux, emportait avec lui, au cirque de Rome, des hirondelles, pour les lâcher quand la course était finie, coloriées de la teinte du parti vainqueur. Une garnison romaine assiégée trouva moyen d'envoyer à Rome une hirondelle enlevée à ses petits; les Romains attachèrent à sa patte un fil qui indiquait, par le nombre des nœuds, au bout de combien de jours la garnison serait secourue et quand elle devait faire une sortie. Mais comment les assiégés avaient-ils envoyé cette hirondelle à Rome? voilà ce que l'histoire ne dit pas.

Résumons. Si le service de la poste est une commodité que l'État doit aux particuliers, moyennant des payements qui varient avec le poids et la distance à parcourir, on peut dire qu'il n'y a pas eu de poste dans l'antiquité, mais seulement des systèmes de relais pour assurer les services de l'État.

Les particuliers se sont débrouillés comme ils ont pu en se servant de messagers, généralement des esclaves, ou parfois en corrompant les agents du service officiel. Comment expliquer, dans cet ordre d'idées comme dans tant d'autres, le peu d'esprit pratique et d'initiative des Grecs et des Romains? Je crois qu'il faut répondre, ici comme ailleurs, que c'est la faute de l'esclavage. Quand on a des hommes presque pour rien, on abuse d'eux et l'on ne s'ingénie pas à faire accomplir, par 100 hommes libres, bien nourris et bien payés, la besogne que font mal 1.000 esclaves mal nourris et qu'on ne paye pas.

Chaque fois qu'on étudie l'organisation matérielle des civilisations antiques, on est étonné de constater combien les progrès d'ordre mécanique y ont été lents, alors que les arts, la littérature, la philosophie y brillaient d'un éclat incomparable. De cela on peut donner trois raisons, dont la dernière est la plus importante. Il y a d'abord le préjugé aristocratique des philosophes contre tout ce qui est d'ordre utilitaire; si j'avais le temps, je vous lirais à ce sujet la lettre 90 de Sénèque, qui est bien ce qu'on peut imaginer à la fois de plus éloquent et de plus absurde. Même ceux qui vivaient dans le luxe, comme Sénèque lui-même, le condamnaient sous toutes ses formes, sans jamais se demander si l'amélioration de la condition des hommes ne dépend pas, dans une large mesure, d'inventions qui épargnent la fatigue et le gaspillage. Un des effets de ce préjugé a été de décourager les esprits ingénieux et entreprenants. Une seconde raison, qui explique la stagnation dont je parle, c'est le manque de toute disposition légale pour protéger les inventeurs en leur délivrant des brevets. L'unique trace que je trouve chez les anciens de l'idée de brevet est l'histoire piquante des cuisiniers de Sybaris, auxquels on reconnaissait, dit-on, pour un an, le monopole des plats inventés par eux. Les brevets d'invention ont paru en Angleterre d'abord, et seulement au XVIIe siècle. L'absence de protection oblige l'inventeur, s'il veut tirer parti de la découverte, à la tenir secrète : aussi arrive-t-il qu'elle ne lui survit pas, comme celle de la gravure sur bois, certainement connue du temps de Varron (50 avant J.-C.), qui semblait à Pline, vers 70 après Jésus-Christ, avoir « excité l'envie des dieux eux-mêmes », ce qui signifie probablement que le procédé en avait été perdu. Les anciens nous ont affirmé qu'on savait amollir l'ivoire, le rendre ductile; or, si cela est vrai, la découverte reste à refaire, car tous les spécialistes que j'ai consultés me disent que l'ivoire se taille, mais ne se travaille pas à l'état mou. Mais le mal le plus profond était l'esclavage; j'écrivais à ce sujet en 1918, dans un mémoire sur les compteurs de vitesse connus dans l'antiquité, ces lignes que je demande la permisison de vous lire :

« En fournissant une main-d'œuvre à peine rétribuée et très abondante, l'esclavage enlève le stimulant le plus efficace aux progrès de la mécanique; aussi la voit-on, dans l'antiquité, chercher des succès éphémères dans des automates et d'autres combinaisons amusantes, plutôt que de contribuer à l'économie du travail humain. Pourquoi se donner du mal pour perfectionner les horloges quand les riches ont des esclaves qui viennent de moment en moment leur annoncer l'heure?... Ctesibios connaît et utilise la force de l'air comprimé; Héron n'ignore pas celle de la vapeur d'eau; Pline observe des phénomènes électriques et en soupçonne les causes naturelles; mais la science des applications se dégage à peine de la théorie et les pressentiments les plus justes des forces inconnues demeurent stériles. »

Si javais connu, en 1918, les recherches du commandant Lefebvre des Noettes sur l'Histoire de l'attelage, je n'aurais pas manqué de citer ce mémorable exemple à l'appui de la thèse que j'exposais.

La suppression de l'esclavage, qui ne fut d'ailleurs que graduelle, a été la cause la plus efficace des progrès mécaniques et des progrès sociaux. Il reste encore fort à faire avant que se réalise la prophétie de Victor Hugo : « Un seul esclave, la matière; un seul maître, l'esprit », mais il faut convenir que le XIXe siècle nous a mis dans la bonne voie. Nous y persévérerons et nos descendants se rapprocheront de plus en plus de l'idéal rêvé par le grand poète, si des impatients et des sots, qui sont en réalité des arriérés et des rétrogrades, ne font pas couler le navire de la civilisation avant qu'il n'arrive au port. Cela s'est déjà vu et cela pourrait malheureusement se revoir. Il y a toujours des gens prêts à détruire, comme un enfant qui brise un jouet mécanique, ce qu'ils n'ont pas les moyens immédiats d'améliorer.

Notre civilisation tout entière est orientée vers l'économie de l'effort; pour subsister et se développer, elle exige encore des efforts assez durs; si ces efforts ne sont pas consentis de bon cœur, pendant que la science travaille à les rendre moins pénibles, on risque de revenir à un état de choses où l'effort individuel pour vivre, comme dans la Russie de nos jours, sera démesurément aggravé et non allégé.

S. REINACH.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PAUL DURRIEU (1855-1925).

« J'habite Paris, disait Paul Durrieu en 1909, depuis l'âge de dix ans; j'y ai fait toute mon éducation, mais je ne suis pas parisien, ni de naissance, ni de famille. J'ai vu le jour à Strasbourg et, si j'interroge mes ascendances, je n'y vois que soit des Gascons, soit des Alsaciens [1]. »

Sa mère était la fille de Joseph Lacave-Laplagne, de Montesquiou (Gers), officier d'artillerie sous le premier Empire, deux fois ministre des Finances sous Louis-Philippe, mort en 1849; Louis, l'oncle de Paul Durrieu, fut député à l'Assemblée nationale en 1871 et sénateur depuis 1876. Le père de Paul, homme intelligent et actif, né à Strasbourg, marié en Alsace, exerça longtemps les fonctions de receveur général dans cette ville; après 1870, il s'occupa surtout du *Crédit industriel et commercial* fondé par lui et quelques amis en 1859 et dont il devint président en 1878. Quand il se retira, en 1887, il avait acquis une belle fortune et, par surcroît, le titre de comte, que le pape Léon XIII lui conféra en 1879 [2].

⁂

P. Durrieu fit de bonnes études au lycée Fontanes (Bonaparte jadis, aujourd'hui Condorcet); il avait alors pour précepteur un abbé El. Simon, auquel il devait dédier son premier mémoire. Son camarade H.-François Delaborde, reçu à l'École des Chartes, lui donna l'idée de suivre la même carrière. « Elle a été vraiment, écrivait-il, la reine de toute ma carrière scientifique, notre École des Chartes, à laquelle j'aspirais déjà sur les bancs du lycée, bien avant d'être bachelier. » Son parti était pris en philosophie; l'année d'après, il entrait à l'École, dans la même promotion que Babelon. Celui-ci sortit le premier; Durrieu était second, très estimé de Quicherat et de Léon Gautier. Il obtint d'être envoyé alors à l'École de Rome, qui était dirigée par Aug. Geffroy et où il retrouva H.-F. Delaborde et E. Berger, ses futurs confrères de l'Institut.

La curiosité de Durrieu se porta d'abord sur l'histoire des rapports de la France et de l'Italie. Il alla étudier à Naples les riches archives des princes angevins, qui étaient dans un complet désordre. Ses ouvrages *les Gascons en Italie* (1885) et *les Archives angevines de Naples* (2 vol., 1886) montrent combien il s'entendit à débrouiller ce chaos et quels résultats nouveaux il

---

1. *Discours à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris*, 11 mai 1909.

2. J. de Bonnefon, *le Livre de la noblesse pontificale*, 1906, p. 37 (*Biblioth. Nat.*, Réserve, 4°, L m' 198). — Pour l'opinion de P. Durrieu, historien, sur ces titres, voir *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1916, LXXVII, p. 135.

en tira. Dès 1880, il s'était fait remarquer par des opuscules où se révélait sa vocation d'érudit [1].

Je crois bien que son intérêt tenace pour les Angevins le conduisit sur le terrain de la miniature. Il découvrit à la Bibliothèque nationale une miniature de 1282 représentant Charles Ier d'Anjou, se disant roi de Jérusalem par cession des droits de Marie d'Antioche, descendante d'Isabelle de Jérusalem [2]. Cette question embrouillée des rois de Jérusalem, ainsi qualifiés parce qu'aucun d'eux n'y régna, l'occupait encore en 1922, où il étudiait toute la postérité d'Isabelle, fille du roi de Jérusalem Amaury Ier et mariée quatre fois [3]. Un des prétendants à ce trône palestinien fut le roi René, dont Durrieu a parlé à plusieurs reprises [4]. Il écrivait en 1909, dans le *Florilegium* offert au marquis de Vogüé : « J'ai découvert que dans un des livres d'heures du roi René a été introduite une miniature qui mettait sous les yeux de René, comme l'essentiel d'une vue de Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre et la mosquée d'Omar. » Ce miniaturiste était, par surcroît, bon courtisan.

∴

A son retour de Rome, Durrieu eut la chance de trouver une place d'attaché au département de la peinture au Louvre. Il passa près de vingt ans dans cette maison et la quitta, par raison de santé, avec le titre de conservateur honoraire (1902).

Durrieu a rendu de très grands services au Louvre; il y fit notamment entrer deux chefs-d'œuvre, un triptyque de Gérard David et les *Aveugles* du vieux Breughel. Il put aussi acquérir des héritiers de Feuillet de Conches une des pages du *Livre d'heures d'Étienne Chevalier* par Fouquet (1889) et découvrit que le Louvre en possédait déjà une autre, achetée autrefois par Sauvageot (1891). Mais le Louvre rendit encore plus de services à Durrieu en aiguisant son sens artistique, dans l'intimité de chefs-d'œuvre et de collègues dont plusieurs étaient des amateurs éclairés. « Gruyer, dont je vénère la mémoire », écrivait-il en 1923. Je note cela avec plaisir, car personne ne considère plus Gruyer, écrivain d'art d'une élégance superficielle, comme un vrai savant; mais on lui saura gré d'avoir formé un pareil élève, dont le nom ne sera jamais oublié des historiens de l'art.

Léopold Delisle, que Durrieu intéressait, et qu'il admirait comme le maître par excellence [5], lui conseilla d'étudier les livres d'Heures; il fit, à cet effet, de nombreux voyages, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique,

1. *La Prise d'Arezzo par Enguerrand VII de Coucy* (*Bibl. Ec. des Ch.*, t. XLI) ; *le Royaume d'Adria*, Paris, 1880. Voir aussi *Etudes sur la dynastie angevine de Naples*, dans les *Mélanges de Rome*, 1883, 1886.

2. *Gaz. archéol.*, 1886, p. 192.

3. *Le Titre historique de roi de Jérusalem*, mémoire lu à la *Soc. d'hist. diplom.*, 22 juin 1922.

4. *Les Armoiries du bon roi René*, in *C. R. Acad.*, 1908, p. 102 ; *la Cour du roi René*, in *Revue française*, 26 avril 1914.

5. « Pour la mise en lumière des incomparables trésors d'art conservés dans les manuscrits à miniatures, un nom s'impose comme le nom de celui qui a été le maître de tous : c'est le nom de Léopold Delisle » (Durrieu, *Banquet de la Soc. de l'Ecole des Chartes*, 27 mai 1909).

en Hollande, en Espagne, en Russie, partout où il pouvait examiner des miniatures [1]. Ces voyages, et la compétence qu'il montra dès l'abord, le mirent en rapports avec tous les grands amateurs, en première ligne le duc d'Aumale. Alliant à une bonté rare la courtoisie et la belle humeur, Durrieu trouva partout d'exceptionnelles facilités de travail. En 1894, il fonda chez Labitte un recueil spécial, qui dura deux ans, sous ce titre *le Manuscrit*, pour donner un organe aux études où il commençait à exceller [2].

⁂

Ce que Durrieu a ajouté à nos connaissances sur les miniaturistes français, flamands et italiens, comme sur les peintres dits primitifs de la France et des Flandres, constitue pour elles un enrichissement de premier ordre; il est presque sans exemple, dans l'histoire de l'archéologie, qu'un seul homme ait accumulé tant de découvertes. Je vais en détailler quelques-unes; mais il est bon de dire d'abord que Durrieu, à la différence de bien d'autres spécialistes, a publié lui-même des travaux de synthèse où ses découvertes personnelles ont pris place. Ce sont, dans *l'Histoire de l'art* dirigée par André Michel, d'admirables exposés de la peinture en France du temps de Charles V et de Charles VI (t. III, 1, p. 101-170), puis de Charles VII aux derniers Valois (t. IV, 2, p. 703-769) ; c'est ensuite sa *Miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne* (1923), travaux de haute valeur auxquels il faut ajouter ceux-ci : *la Peinture à l'Exposition des primitifs français* (qu'il avait contribué à organiser, 1904) ; *Un siècle de l'histoire de la miniature parisienne à partir de S. Louis* (1909, extr. du *J. des Sav.*) ; *les Miniaturistes franco-flamands du XIVe au XVe siècle* (Gand, 1914 ; conférences faites à Gand en août 1913, richement illustrées) ; *la Miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe*, 1921 (extr. du *Bull. de l'Acad. de Belgique*). Dans d'autres articles Durrieu a développé, d'un style clair et toujours sobre, bien que sans éclat, des idées générales, non moins précieuses que ses découvertes, par exemple sur la différence entre l'*historieur* et l'*enlumineur* [3], sur les questions litigieuses relatives aux signatures de manuscrits et aux caractères épars pris pour des monogrammes, des cryptogrammes, etc. Sur ce dernier point, il était en opposition absolue avec F. de Mély; mais, ayant horreur de la polémique, il le contredisait poliment sans le nommer [4]. J'avoue lui avoir reproché quel-

---

1. *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans des bibliothèques d'Allemagne ; Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures* (in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LIII-IV, 1892-3), etc.

2. Le tome II (1895) contient un long et important mémoire sur les manuscrits de luxe exécutés pour des princes et grands seigneurs français au XVe siècle.

3. *Mém. Soc. hist. de Paris*, 1915.

4. Voir surtout *Revue de l'art ancien et moderne*, 1913, I, p. 24, 26, où Durrieu rappelle que, dès 1891 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1891, II, p. 62, 66), « bien avant d'autres qui ont repris plus tard ma théorie, je posais le principe que les miniaturistes mettaient parfois sur leurs œuvres des signatures dissimulées », par exemple P. B., qui serait la signature de *Paul Bening*, sur un manuscrit de Vienne, W. et H. B. qui seraient celles de *Wrelant* et de *Horebout* sur des manuscrits de Madrid et de Cassel (1893-4). Mais, ajoutait-il, « dans quantité d'illustrations de manuscrits on rencontre des initiales qui, si on les prenait aveuglément et sans autres preuves pour des monogrammes d'artistes, amèneraient à commettre les plus complètes erreurs ». Il en a donné quelques exemples ;

quefois cet excès de réserve, dont le moins qu'on puisse dire, c'est que l'esprit de la *Revue critique* en est absent.

Rappelons maintenant les trouvailles mémorables auxquelles le nom de Durrieu reste attaché.

***

I. *Ingobert, un grand calligraphe du IXe siècle (Mélanges Châtelain)*. Scripteur, au temps de Charles le Chauve, de la Bible dite de S. Calliste, à S.-Paul-hors-les-murs près de Rome, Ingobert a été aussi l'illustrateur de ce beau volume, ou du moins le maître de l'œuvre. Si, comme on peut le supposer, il est le même qu'un moine de S.-Germain-des-Prés (842-47), le plus riche manuscrit carolingien aurait des attaches parisiennes. Ingobert est un *moderne* qui oppose sa manière aux imitations de l'antique, ce qu'il appelle les *graphides ausoniæ* (interprétation nouvelle, mais qui me paraît contestable).

II. *Miniatures italiennes*. Les recherches de Durrieu sur ce domaine, se rattachant à celles du début de sa carrière, eurent pour objet les rapports de l'art italien avec la France (*Michelino da Besozzo*, in *Mém. Acad. Inscr.*, 1911). Étudiant un manuscrit de Nicolo di Giacomo de Bologne à Munich, Durrieu montra que le missel romain qui en constitue le fonds (1374) porte le blason du duc Jean de Berry; mais les armoiries du duc en recouvrent de plus anciennes, celles du cardinal Pierre d'Estaing, archevêque de Bourges (*Bibl. Éc. des Chartes*, 1916). — Un document où paraît le nom du miniaturiste admiré par Dante, Oderisi, est relatif à des manuscrits que trois Français alors à Bologne, dont l'un est Jean de Meung, faisaient venir de Bologne à Paris (*C. R. Acad.*, 1916, p. 430, 436).

III. *Les Heures de Savoie*. Parmi les chefs-d'œuvre brûlés en 1904 dans la bibliothèque de Turin, était un livre de prières de Charles V, dont Durrieu avait fait une description minutieuse qu'il publia (*Bibl de l'École des Chartes*, 1911).

IV. *André Beauneveu*. Durrieu attribua à cet artiste un beau dessin du Louvre, jusque-là cru italien (*Mon. Piot*, t. I, p. 179), et aussi toute une série de miniatures Robert de Lasteyrie démontra peu après que celles de Bruxelles, attribuées d'abord à Beauneveu par L. Delisle, ainsi que d'autres de la même main, étaient de Jacquemart de Hesdin (*Mon. Piot*, t. III, p. 71), mais admit l'origine française du dessin, ce que contestait Eug. Müntz (*C. R. Acad.*, 2 mars 1894). Durrieu reconnut son erreur à l'article *Beauneveu* du *Lexicon* de Thieme et Becker (1909), mais n'y dit plus rien du dessin du Louvre, que l'on pourrait peut-être attribuer à un artiste de Vérone influencé par l'école française (?).

V. *Jacques Coene*. D'une étude détaillée des magnifiques *Heures du maréchal de Boucicaut*, au Musée Jacquemart-André, Durrieu conclut (1914) que l'*historieur* était le Brugeois Jacques Coene, célèbre à Paris en 1398. Cela est, comme il le dit lui-même (*la Miniature franco-flamande*, p. 10), « d'un extrême intérêt pour l'évolution de la peinture immédiatement avant l'apparition des Van Eyck ».

---

mais le seul qui soit accompagné du nom d'un archéologue abusé remonte à 1836, époque où le comte Raczinski attribuait les *Heures d'Etienne Chevalier* à l'artiste imaginaire *Viwoar Ilskatus*.

VI. *Hugues Commineau.* Il s'agit d'un calligraphe né à Mazières près de Langon, qui passa de France en Italie dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, conquit la faveur du duc d'Urbin et des rois aragonais de Naples, écrivit la Bible d'Urbin qui est au Vatican et transcrivit pour un souverain de Naples le Ptolémée de la Bibliothèque nationale (*Journal des Savants*, 1912, p. 150).

VII. *Les très riches Heures du duc de Berry.* C'est à Léopold Delisle que revient le mérite d'avoir découvert (1884) que l'incomparable manuscrit acquis par le duc d'Aumale en 1858 est celui que laissèrent inachevé les frères de Limbourg, travaillant pour le duc Jean de Berry (1416). Quand il fut question de faire connaître intégralement ce trésor, Delisle signala Durrieu comme le plus capable de le bien faire. Sa publication (2 vol., 1904) est un chef-d'œuvre. Il a tout expliqué, tout décrit, reconnu et précisé les nfluences italiennes subies par les Limbourg [1], distingué les mains des autres miniaturistes qui ont terminé le livre d'Heures, notamment celle de J. Colombe, protégé de Louis XI, enfin presque épuisé les questions. « Ce ne serait pas exagérer, écrivait Durrieu, que d'assigner à cette véritable merveille, dans l'ensemble des productions de l'art de la miniature, une place comparable à celle qu'occupe, parmi les peintures de grandes proportions, l'œuvre des frères Van Eyck [2]. » Cette opinion est aujourd'hui celle de tous les juges compétents.

Sur les relations des Limbourg avec Malouel, voici l'opinion la plus récente de Durrieu : « D'après de nouvelles observations que j'ai faites au Musée Britannique, il me paraît de plus en plus probable que l'appellation de Limbourg n'est qu'une désignation d'origine; que les trois frères ont d'abord été nommés en France Malouel ou Manuel; qu'ils étaient proches parents d'un Jean Malouel, ou plus exactement Mælweel ou Malluel, natif vraisemblablément de Gueldre, lequel fut, à partir de 1397, engagé comme peintre en titre pour la Bourgogne par Philippe le Hardi; que le surnom de Limbourg se rattachait peut-être au nom de Sittard, dans la province actuelle du Limbourg hollandais, non loin de Mæseyck dans le Limbourg belge, localité portant aujourd'hui le nom de Limbricht, mais qui jadis s'appelait Lymborch ou Leombourg, ayant fait partie jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1713, du duché de Gueldre; qu'en tous cas Pol et ses frères ont dû voir le jour dans la région qui s'étend de la Meuse au Rhin, tout près de la contrée d'où la tradition antique et constante fait sortir les Van Eyck [3]. »

VIII. *Les Heures d'Ailly.* Ici encore, c'est Léop. Delisle qui avait donné l'éveil (1880), en démontrant que les Heures conservées dans la famille d'Ailly, puis chez M. Edmond de Rothschild, n'étaient autres que les « Belles Heures » signalées dans un inventaire du duc de Berry. En 1895, dans le tome II du *Manuscrit*, Durrieu reconnut que les enlumineurs de

1. « Des écrivains d'art dont je me suis trouvé l'ami, Anat. Gruyer, Eug. Müntz voulaient absolument qu'un Italien de naissance eût travaillé à l'admirable série d'images. J'ai patiemment recommencé l'étude du problème, jusqu'à même aller, au nord des Alpes, faire des recherches spéciales. J'ai constaté à nouveau, ce que j'avais proclamé depuis longtemps, que les artistes préférés du duc de Berry avaient été extrêmement influencés par des œuvres d'art créées en Italie ; mais de là à vouloir effacer leurs noms pour les remplacer par celui d'un Italien hypothétique, il y a un abîme infranchissable. » (*Miniat. franco-flam.*, p. 25).

2. *La Miniature franco-flammande*, p. 14.

3. *Ibid.*, p. 11.

ce manuscrit étaient les mêmes que ceux des Heures de Chantilly. Il revint sur les Heures d'Ailly et les étudia en détail dans la *Gazette* de 1906 (I, p. 265-92). Les rapprochements indiqués par Durrieu avec Pisanello et Taddeo Gaddi sont du plus vif intérêt (p. 272-3), non moins que la conclusion, très solidement établie, sur l'antériorité des Heures d'Ailly, chef-d'œuvre elles aussi et plus homogène que celui de Chantilly, bien que les plus belles pages du manuscrit de Chantilly restent hors de pair.

IX. *Les Heures de Turin.* Voici la découverte capitale, de celles « qui gardent les noms de vieillir ». Delisle ne connaissait ce manuscrit du duc de Berry que par des notes, en particulier de P. Meyer et de Castan; ce dernier, qui en avait compris la haute valeur, avait attribué les miniatures, dans une lettre à Delisle, à l'école des Van Eyck. Durrieu fit photographier toutes ces miniatures et les publia en 1902, à un petit nombre d'exemplaires, dans un in-4° offert à Delisle, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée à la Bibliothèque nationale, par les Sociétés de l'Histoire de France et de l'École des Chartes. Non seulement Durrieu reconstitua les fragments épars de ce beau manuscrit, signalant le premier, d'après M. Marquet de Vasselot, la plus grande partie du volume original dans la collection Trivulce à Milan, mais il reconnut sur la planche XVIII Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, neveu du duc de Berry. Deux ans après, ce chef-d'œuvre périssait dans un incendie. L'année d'avant, dans la *Gazette* (1903, I, p. 5 et 107), Durrieu revenait sur les feuillets de Turin sous ce titre : *les Débuts des Van Eyck* et concluait que les plus beaux avaient été historiés par un des frères Van Eyck. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler quelle fortune a faite cette hypothèse, sur laquelle Durrieu est revenu plusieurs fois [1], et les développements que lui a donnés M. G. Hulin, d'après lequel on peut distinguer la main de Hubert de celle de Jean. Ce qui est sûr, c'est que, grâce à notre ami, il est permis de parler aujourd'hui des débuts des Van Eyck et des rapports de ces deux grands hommes avec le groupe des miniaturistes du duc de Berry [2].

X. *Les Van Eyck.* A deux reprises et à juste titre, Durrieu fut désigné par l'Académie des Inscriptions pour prendre la parole à Gand dans des cérémonies en l'honneur des Van Eyck. Sur la question du « miracle de Van Eyck », il s'exprima toujours de façon à ne pas laisser de doute sur son incrédulité; très croyant et même dévot par ailleurs, il était évolutionniste et déterministe quand il s'agissait d'art. « Ce n'est jamais, disait-il à Gand le 4 octobre 1920, que pour les combattre énergiquement que j'ai cité cette opinion que le génie des Van Eyck ait été comme le produit d'une sorte de génération spontanée. » Sur la répartition des volets du polyptyque de

1. Malheureusement, Durrieu commit une faute qu'il m'avoua lui-même avec tristesse, en ne veillant pas à la conservation des précieux clichés fait à Turin, mal reproduits par la phototypie dans l'in-4° offert à Delisle, un peu mieux dans la *Gazette* de 1903. Lorsque, pendant la guerre, j'insistai auprès de lui pour mettre ces clichés en sûreté, ils avaient déjà subi plusieurs transports dans une valise ; presque tout était en miettes. J'ai sauvé deux clichés à peu près intacts que j'ai déposés au musée de Saint-Germain, dans l'espoir que les progrès de la science permettront un jour de reconstituer, d'après ces clichés, les couleurs des originaux disparus.

2. Voir, en particulier, Durrieu, *les Très belles heures de Notre-Dame*, in *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 30 et suiv., exposé complet de la question.

S. Bavon entre les deux frères, objet de tant de controverses, il disait à la même occasion : « J'estime que la collaboration des deux frères s'est effectuée non par juxtaposition, mais par superposition [1]. » Dès août 1913, parlant à Gand, il avait développé l'idée, reprise depuis par plus d'un, que les précurseurs des Van Eyck, quoique originaires des Pays-Bas, avaient travaillé à la Cour de France et que leur génie s'y était épuré et élevé.

Durrieu revint sur les Van Eyck en 1919 (*Gazette*, 1920, I, p. 77) [2] pour annoncer une grande découverte : les volets de la *Crucifixion* et du *Jugement dernier* à Pétrograd ont appartenu, entre 1413 et 1416, au duc de Berry. Il voulut bien rappeler à cette occasion (p. 102) que, dès 1910 [3], j'ai soutenu que le polyptyque de Gand a été commencé par Hubert pour le duc de Berry et que le premier cavalier sur un cheval blanc n'est autre que ce prince. J'en suis toujours convaincu; Durrieu m'avait opposé, pendant dix ans, le plus entier scepticisme; je crois voir, dans ce qu'il écrivit à ce propos en 1920, une demi-adhésion. Mais il était inutile de lui demander davantage, tant il aimait toujours à se réserver.

XI. *Philippe de Mazerolles.* Durrieu commença par désigner cet excellent peintre, « un des artistes les plus personnels qui aient pratiqué l'art de la miniature », sous le nom de *Maître de la Toison d'Or;* vers 1910 il se convainquit que ce maître était Philippe de Mazerolles, sujet de Louis XI émigré à Bruges, auquel nous devons une foule de merveilles, les *Miracles de Notre-Dame*, la *Conquête de Jérusalem*, le *Girard de Roussillon*, les plus belles pages du *Froissart* de Breslau, etc. Weale avait déjà prononcé ce nom à propos d'un des manuscrits de Vienne; Durrieu fit de cette hypothèse une certitude et l'on peut dire que Philippe de Mazerolles lui doit sa gloire, désormais bien assurée [4].

XII. *Jacques de Besançon.* En 1892, Durrieu fit de ce miniaturiste parisien du xv[e] siècle l'objet d'un mémoire qui fut très remarqué. Quand il s'aperçut qu'il s'était trompé, il s'en confessa à l'Académie des Inscriptions (8 juillet 1910) et revint sur ce sujet dans un mémoire sur Oderisi de Gubbio : « En m'appuyant, dit-il, sur des ressemblances de style et de facture, j'avais été amené à opérer le groupement de toute une série de miniatures qui me paraissaient sortir de l'atelier d'un même artiste. Aujourd'hui, j'aurais soin de tenir compte de ce fait qu'un artiste a fréquemment des élèves et des imitateurs... Un des manuscrits que je faisais rentrer dans ma série se terminait par la suscription de l'enlumineur Jacques de Besançon... Hélas! Ce n'était qu'un enlumineur, un décorateur. [Un compte de 1486 montre un graduel confié à Jacques de Besançon pour enluminure, à un historieur pour les miniatures. Cet historien s'appelait François, distinct de François Fouquet, et travaillait à Paris. C'est à lui et à son école [5]] qu'il faut restituer la paternité des images peintes dans les plus beaux et les plus importants des livres dont la liste est donnée à la fin de ma publication de 1892. »

---

1. Cf. *Gazette*, 1920, I, p. 96.
2. Cf. *C. R. Acad.*, 28 fév. 1919.
3. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 373.
4. *La Miniature franco-flamande*, 1913, p. 20 (résumé de la question) ; *Mon. Piot*, t. XXII, 1916 (Livre de prières peint par Charles le Téméraire et vue de Paris dans le *Froissart* de Breslau).
5. J'abrège ainsi pour ne pas transcrire un long passage.

XIII. *Jean Fouquet.* Comme l'un et l'autre Van Eyck, Jean Fouquet aurait pu dire à Durrieu, paraphrasant la parole entendue par S. Thomas : *Bene de me scripsisti, Paule.* Dans l'admirable volume où il publia le manuscrit des *Antiquités judaïques* (1908), il y a nombre de découvertes sur le grand artiste tourangeau et son école, qui avaient déjà vivement intéressé Durrieu pendant son passage au Louvre. Dès 1890, il montra que la miniature en tête des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* était de Fouquet; en 1892, il signalait, dans une miniature des *Grandes Chroniques*, une vue de la Basilique constantinienne de S. Pierre, peinte par Fouquet [1]; en 1902, il produisit deux miniatures de Fouquet trouvées par lui à La Haye; en 1913, il annonça l'existence d'une miniature de Fouquet à S. Pétersbourg; en 1923 encore, il présentait à l'Académie un nouveau feuillet, retrouvé en Angleterre, du livre d'Heures d'Étienne Chevalier. Chargé par une maison allemande de publier le *Boccace* de Munich (1909), il démontra que ce livre n'avait pas été illustré par Fouquet pour Étienne Chevalier, mais pour Laurent Gyrard, notaire de Charles VII (1453) ; quelques miniatures seulement sont de la main du maître, les autres de son école. Cette école, Durrieu la connaissait à fond, témoin son étude sur le *Tite-Live* dit « de la Sorbonne [2] », illustré pour Fr. de Rochechouart par un Flamand italianisant. En 1906, dans une communication à l'Académie, il avait émis l'hypothèse qu'un livre d'Heures (B. N. lat., 1417), avec miniatures du style de Fouquet et armoiries de Philippe de Commines, était l'exemplaire même que signale un document autrefois possédé par B. Fillon. Il se rétracta en 1923, car, dit-il, « l'existence même du document en question est très sujette à caution ». C'eût été le cas de nous renseigner sur la *fides* de Fillon, déjà plus d'une fois suspectée; mais j'ai dit que Durrieu n'était pas un érudit de combat et il a emporté plus d'un soupçon de fraude avec lui.

XIV. *L'auteur de la Messe de S.-Gilles.* Il a emporté aussi bien des hypothèses, car les expériences de ses débuts l'avaient rendu singulièrement réservé. Ainsi, à la fin d'un excellent mémoire sur le tableau encore mystérieux de l'ancienne collection Dudley, la *Messe de Saint-Gilles*, fragment d'un grand polyptyque non encore restitué (1485-1500), il écrit : « Peut-être me sera-t-il donné quelque jour de révéler à nos lecteurs le vif intérêt qui s'attache à tous égards au *Baptême de Clovis* et à son pendant. » J'ignore s'il en a confié davantage à ses intimes, mais il poussait la discrétion jusqu'à ne pas vouloir dire dans quelle collection particulière un des tableaux de ce polyptyque était caché [3].

XV. *Godefroy le Batave.* Celui qu'on appelait *pictor batavus* vint travailler en France, où il florissait vers 1516-1520; il illustra les *Triomphes de Pétrarque*, les *Commentaires de la guerre gallique* et d'autres œuvrages. En 1913 et en 1916, Durrieu lui a attribué des dessins à la plume extrêmement curieux de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale; un d'eux représente François Ier et sa mère Louise de Savoie, un autre François Ier allant combattre les Suisses à Marignan. Cet homme de talent, après tant d'autres, doit beaucoup à Durrieu, qui a aussi révélé les analogies de son style avec celui de Jacob Corneliszen d'Amsterdam.

1. Mélanges De Rossi, 1892.
2. *Monuments Piot*, t. XXI, 1913.
3. Extrait de l'*Art liturgique*, 1917.

XVI. *Les Bening.* Un dernier service éclatant de Durrieu — et j'en oublie sans doute — consista à faire la lumière sur le groupe de miniatures charmantes, mais déjà de seconde main et trop dépendantes de la grande peinture, dont le fameux *Bréviaire Grimani* à Venise est le chef-d'œuvre. Durrieu commença (1891) par « baptiser ganto-brugeoise » l'école qui, vers 1475, substitua aux maigres tiges fleuries de l'encadrement des motifs variés empruntés à la nature, fleurs, insectes, oiseaux, vases, faïences. Puis, remarquant dans un *Boëce* de la Bibliothèque nationale une miniature de cette espèce signée *Bening*, il partit de là pour reconstituer l'histoire de toute une famille de miniaturistes de ce nom, Alexandre, Liévine, Paul, Simon [1]. Alexandre, reçu en 1469 dans la guilde de Gand, en 1486 dans celle de Bruges, travailla pour tous les grands bibliophiles de son temps, Louis de Bruges, Philippe de Bourgogne-Beures, Édouard IV d'Angleterre. Paul Bening collabora à l'illustration de l'*ancien* livre d'Heures de Maximilien Ier à Vienne, dont une miniature est signée P. B. — A un Bening plus jeune, Simon (1488-1561), Durrieu attribua le grand *Calvaire* de Dixmude (détruit), la généalogie de la maison de Portugal (Brit. Mus.), peut-être aussi les Heures dites d'Hennessy (à Bruxelles). Ce Bening, qui clôt la dynastie, a signé, en 1558, son propre portrait, publié par Weale dans le *Burlington Magazine* de 1906.

***

Collectionneur lui-même, Durrieu possédait des manuscrits très précieux dont il a dit quelque chose à l'occasion : des *Heures* de la même main que celles du maréchal de Boucicaut ; d'autres, ayant appartenu au Téméraire, de Philippe de Mazerolles ; d'autres, de la collection Spitzer, avec deux miniatures de J. Fouquet ; un exemplaire des *Merveilles du monde*, avec miniatures attribuées à Fr. Fouquet ; des *Heures* à l'usage de Bourges, du style de Jean Colombe, etc. J'ai vu chez lui quantité de feuillets isolés de manuscrits et aussi quelques tableaux de grand prix que j'ai reproduits dans mon *Répertoire*, notamment un sujet biblique très rare qu'il attribuait à l'école de Touraine, alors que J. Hulin et d'autres le donnent à Jan Prévost.

Dans le monde des philatélistes, la collection Durrieu était célèbre ; il en a parlé lui-même avec sa bonne humeur habituelle (1909) : « Le collecteur de timbres-poste, disait-il, ne jouit pas en France d'une très brillante réputation... Ces petits carrés de papier peuvent (pourtant) donner naissance à des discussions critiques... Pour celui qui sait y réfléchir, ils n'apparaissent pas seulement intéressants en eux-mêmes. Ils peuvent évoquer, autant qu'une monnaie ou une inscription, un souvenir historique. Dans une très importante collection de timbres-poste français que celui qui a l'honneur de vous parler [à la *Société de l'histoire de Paris*] tient de son père, il se trouve des pièces qui relèveraient légitimement de notre Société. »

Je n'ai eu qu'une fois l'occasion de feuilleter les portefeuilles de photographies de Durrieu, et j'ai été ébloui de leur richesse. Il y a là, pour ceux qui étudient les miniatures franco-flamandes, des trésors insoupçonnés.

---

1. Voir la *Gazette* de 1891, la *Bibl. de l'Ecole des Chartes* de 1892 et 1893, l'article *Bening* de Durrieu dans le *Lexikon* de Thieme-Becker.

*
* *

Membre libre de l'Académie des Inscriptions depuis 1907, Durrieu en fut un des membres les plus actifs; le seule liste des titres de ses communications tiendrait deux pages. Il appartenait à bien d'autres sociétés, celles des Antiquaires, de l'Histoire de France, de l'Histoire de Paris, le Comité des travaux historiques, l'Académie de Belgique, etc. Après avoir déjà présidé la Société de l'Ecole des Chartes en 1909, il fut, à sa grande joie, appelé à la présider de nouveau en 1921, lors du centenaire de cette Ecole qu'il considérait, non sans raison, comme sa mère spirituelle et dont il était fier d'être l'interprète en cette occasion.

*
* *

Un amateur compétent de l'art du xve siècle, venu me voir peu après la mort de Durrieu (24 novembre 1925), me disait : « C'est un malheur public! » Bien qu'il ait vécu 70 ans, en dépit d'une santé toujours chancelante, il était loin d'avoir « vidé son carquois »; il travailla jusqu'à la fin, au milieu des tourments supportés avec courage que lui infligeait une maladie des reins. Durrieu a été un des savants à la fois les plus originaux et les plus heureux de son temps; il a su faire tourner à l'avantage de la science, et non de vanités mondaines, les ressources que sa naissance avait mises à sa disposition; il a été un ami fidèle pour beaucoup, un conseiller aimable et bienveillant pour d'autres; j'ai la conviction que le monde de l'érudition conservera son souvenir comme celui d'un de ses plus utiles serviteurs. »

S. Reinach.

AUGUSTE BRUTAILS.

Aveyronnais de naissance (1859), ancien élève de l'École des Chartes, ancien chargé de cours à Bordeaux, archiviste de la Gironde et membre de l'Institut (1919), Auguste Brutails est mort à Bordeaux le 3 janvier 1926. Il avait fait sa carrière dans le service des archives. Ses études ont surtout porté sur les monuments de l'art français du moyen âge qu'il connaissait admirablement. Son œuvre capitale est la description des vieilles églises de la Gironde, dédiée à R. de Lasteyrie (1911). Son œuvre la plus populaire, plusieurs fois rééditée, est le charmant livre intitulé : *Pour comprendre les monuments de la France* (1917). Il s'occupa aussi d'institutions médiévales, d'histoire économique, d'expertise d'écritures, etc. C'était un esprit très curieux, servi par une vision personnelle et une singulière force de travail; c'était aussi un homme de cœur, affable et bienveillant.

S. R.

C. M. DOUGHTY.

Cet illustre explorateur de l'Arabie, qui était aussi un poète, est mort le 20 janvier 1926 à Sissinghurst (Kent), à l'âge de 82 ans. L'ouvrage où il a décrit son voyage de 1876-8 dans la péninsule, publié en 1888, marque une date dans l'histoire de nos connaissances géographiques. Il a servi également

la cause de l'archéologie et de l'épigraphie en communiquant ses découvertes à Renan et au marquis de Vogüé, et en publiant, en 1884, ses *Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie*. Le premier, il révéla l'existence de l'inscription araméenne de Teïma, aujourd'hui au Louvre.

X.

E. G. BROWNE

Professeur de persan et d'arabe à Cambridge, E. G. Browne est mort dans cette ville, le 5 janvier 1926, à l'âge de 68 ans. Il passa une année entière en Perse (1888) et publia un grand ouvrage en quatre volumes sur la littérature de ce pays (1902-1924). Il étudia aussi les croyances de l'Islam et les mouvements religieux et politiques dans la Perse du XVIIIe siècle, en particulier le babisme et le béhaïsme. Ses éditions et traductions d'auteurs orientaux, non moins que son enseignement, lui valurent une réputation européenne; c'était un des grands orientalistes de notre temps.

X.

Hommage au professeur Buonaiuti.

Ce savant distingué, auteur d'excellents travaux sur le gnosticisme, a été frappé d'excommunication majeure au mois de janvier 1926. Il est professeur à l'Université de Rome et directeur de la Revue *Ricerche religiose*. Comme il appartenait, depuis de longues années, au clergé, cette mesure doit lui avoir causé une peine profonde, qu'allégeront peut-être la sympathie et l'estime de ses lecteurs.

S. R.

L'origine des Sumériens.

L'idée que les Sumériens seraient arrivés en Mésopotamie du Nord-Est paraît se confirmer. A Jemdet Nazr, à 16 milles au N.-E. de Kish, M. Langdon annonce la découverte de la ville la plus ancienne qui ait encore été signalée en Akkad. Il y a là des tablettes d'argile avec écriture pictographique et linéaire plus primitives que celles d'Ur. On y a exhumé aussi une quantité de vases peints *à décoration géométrique*, dont beaucoup sont ornés de losanges noirs et rouges qui caractérisent la poterie susienne. M. Langdon conclut que l'occupation sumérienne de la Mésopotamie centrale est antérieure à la civilisation sumérienne du sud de ce pays (*Times*, 13 janvier 1926).

S. R.

Les Sumériens en Inde (?).

Les dernières fouilles dans le Sind, dirigées par Sir John Marshall, ont mis au jour de grandes constructions en briques et un système d'égouts et de canaux très développé. On annonce aussi la découverte de *trois grandes statues drapées* et d'un nombre considérable de bijoux d'or (*Times*, 4 février 1926).

X.

Découvertes à Ur.

Au cours des nouvelles fouilles de M. C. Leonard Woolley à Ur en Chaldée, il a découvert, entre autres objets : 1° la partie supérieure, très bien conser-

vée, d'une tête en marbre blanc de la déesse Nin-Gal, avec des morceaux de lapis-lazuli et coquille dans les cavités oculaires; 2° deux béliers, en plâtre blanc, d'un style très singulier. Ces objets ont été publiés dans le *Times* du 5 janvier 1926 (p. 16).

X.

La céramique de Jemdet Nasr.

Des inscriptions pictographiques du type le plus primitif, antérieur à 3500 avant Jésus-Christ, fixent, dit-on, la date de la poterie extrêmement abondante découverte récemment près de Kish, à Jemdet Nasr, dans les chambres d'un temple dont la cour intérieure mesure 60 pieds sur 80. La poterie, polychrome et monochrome, appartient à la seconde période de la poterie susienne; mais comme les pots à suspension ont la même forme que ceux de Suse I, on conclut que la plus ancienne poterie sumérienne est apparentée de très près à la magnifique poterie fine de la première période susienne (*Times*, 1er février 1926). Si cette conclusion est admise, l'importance pour la préhistoire de la céramique en est considérable.

X.

La tombe de Toutankhamon.

La première publication intégrale des cercueils, du masque en or et de la momie de Toutankhamon a été faite le 6 février 1926 par l'*Illustrated London News* de Londres. Ce périodique illustré, comme le *Times* quotidien, attache une grande importance aux nouveautés archéologiques; c'est donc que le grand public n'y est plus indifférent.

X.

Notes sur quelques stations néolithiques en Perse.

La préhistoire persane étant encore assez peu connue, je crois utile de faire connaître en quelques lignes la situation de trois campements néolithiques que j'ai explorés en Perse.

1° A quelque distance de Kirmanshah, au sud de la ville, se trouve un ruisseau assez important qui alimente les habitants en eau potable. En remontant le cours de ce ruisseau, on voit, immédiatement à gauche, des collines pierreuses, arrondies, formées d'alluvions récentes. Les pentes et les sommets de ces collines sont parsemés d'éclats grossièrement taillés. Non seulement du silex, mais aussi des granits et des quartz taillés s'y rencontrent en grandes quantités. Le travail en est très défectueux.

2° Au nord de Téhéran, en se dirigeant vers la chaîne de l'Elbourz, on traverse successivement les villages de Golhak, Tadjrich et Imamzadé Hossein. Le premier de ces groupements d'habitations est à environ 1.300 mètres, Tadjrich à 1.400 et la mosquée du troisième à 1.500 mètres d'altitude. La distance qui sépare Tadjrich de Imamzadé Hossein est formée par une pente rapide couverte d'éboulis et de débris arrachés aux flancs de l'Elbourz. Elle est sillonnée par de nombreux canaux d'irrigation. Un peu partout, sur cette pente, et davantage du côté de Tadjrich, on peut ramasser de larges éclats de mauvais silex parfois assez bien taillés.

Du reste, on trouve des silex néolithiques épars dans toute la plaine de

Téhéran. J'en ai recueilli un fort beau au sommet des ruines de la citadelle de Rhagès.



3° La station de Vélé est beaucoup plus importante que les deux précédentes. Cette localité est située dans la vallée de la Lohra, immédiatement au sud du village de Getchisar, à une altitude d'environ 2.500 mètres. De là, les caravanes montent par un large sentier au sommet des passes qui, vers 3.200 mètres, leur permettent de franchir le sommet de l'Elbourz avant de redescendre sur les plaines du Mazandéran. La vallée de la Lohra, et celle de la rivière Keradj dans laquelle elle se jette, ont constitué de tous temps un important lieu de passage.

Vélé est dominé par des terrasses de forme circulaire, qui s'étagent l'une au-dessus de l'autre. Elles doivent leur formation à des sources sulfureuses qui ont déposé des sulfates de chaux abondants. Une seule de ces sources est encore en activité. Le mince filet d'eau tiède qui en sort se jette dans la Lohra.

Ces sources étaient certainement connues dès une antiquité très reculée, car leurs terrasses sont jonchées d'outils néolithiques. Les types d'instruments les plus divers s'y rencontrent : grattoirs, coups de poing, hachettes, fragments de scies ou de faucilles, perçoirs, etc. La taille en est fort médiocre, le plus souvent consistant en petites retouches sur les bords. La matière première est très défectueuse. Beaucoup de ces outils ne portent aucun bulbe de percussion, et leurs retouches, sur une seule face, permettent seules de leur donner une attribution indiscutable. Les quelques exemplaires reproduits ci-joint ont été choisis parmi les plus caractéristiques.

Maurice Dayet.

Un prêtre-roi à Mallia (Crète).

Sir A. Evans écrit au *Times* (24 décembre 1925) pour signaler les découvertes de l'École française d'Athènes dans le palais minoen de Mallia, à l'E. de Knossos (vers l'an 2000). Les objets découverts non loin d'un autel — poignard doré, énorme épée de bronze avec poignée décorée d'un bouton en cristal de roche, hache de bronze avec manche en forme de panthère bondissante — sont jusqu'à présent uniques et semblent avoir appartenu à un prêtre-roi; le dernier trahit une influence syrienne. La grande épée est une

« Durandal minoenne » attribuable à un Dédale qui aurait été aussi un Wieland. Sir A. Evans rend hommage à l'habileté et au soin avec lesquels les travaux ont été conduits par MM. Renaudin et Chapouthier, membres de l'École, qui lui ont fourni les photographies publiées avec le même article.

X.

Une statuette crétoise en marbre.

Au début de février 1926, on a exposé au Fitzwilliam Museum (Cambridge) une statuette en marbre d'une déesse minoenne, attribuée aux environs de l'an 1500. Elle aurait été découverte à l'est de Candie et transportée de là à Paris. La hauteur est de 9 pouces, le travail très soigné. Il y a des traces de feu, mais la main et l'avant-bras droits manquent seuls. La déesse est debout, les mains aux seins, et elle porte la large jupe à volants, le corset serré, les manches courtes. Le corsage laisse les seins à découvert. Il y a, par devant et par derrière, un tablier. La tête est surmontée d'une triple tiare conique. L'expression est maternelle et bienveillante. Le *Times* du 6 février a publié une photographie de cette statuette, la plus ancienne œuvre d'art préhellénique en marbre, dit-on, que l'on ait encore découverte en pays grec. On ne regarde pas cette photographie sans appréhension. Κρῆτες ἀεὶ ψευσταί.

S. R.

Euripide à Aegae.

Vers 409-8, Euripide se rendit à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui avait du goût pour les gens de lettres. C'est là que le vieux poète écrivit les *Bacchae* et *Archélaüs*, cette dernière pièce connue par plus de 80 vers qu'a conservés Stobée et par l'argument conservé par Hygin. Le professeur Ridgeway (*Classical Quarterly*, 1926, p. 1 et suiv.) a eu l'idée ingénieuse et séduisante d'attribuer à la même période le *Rhesus*, dont l'authenticité a été contestée à tort. Le fait qu'il a été composé et joué en Thrace rend suffisamment compte des particularités qui ont inquiété les critiques. Un auditoire de Macédoniens et de Thraces à Ægae aurait trouvé peu de charme à un *Hippolyte* : le thème du *Rhesus* donnait à un peuple rude et martial exactement ce qu'il lui fallait, comme tel drame historique de Shakespeare convenait au goût des contemporains d'Élizabeth. L'hypothèse de M. de Wilamowitz, que cette pièce a été composée vers 370 par Théodecte, doit donc être résolument écartée [1].

S. R.

Le Satyre flûteur sur une mosaïque de Corinthe.

Les fouilles poursuivies en 1925 par l'École américaine d'archéologie d'Athènes à Corinthe ont mis au jour une belle mosaïque qui décorait l'atrium

1. Incidemment, M. Ridgeway émet une idée originale : Bacchos et Dionysos ne sont pas identiques. Dionysos est un vieux chef thrace de la région de Pangée qui était considéré dans le pays comme la réincarnation de Bacchos, d'où le *Bakkheios Dionysos* de l'hymne homérique à Pan, le *Bakkeios theos* de Sophocle (O. T. 1105), etc. Dionysos était enseveli sur le mont Pangée, où son oracle appartenait aux Besses (Herod., VII, 111). Euripide savait, lui aussi, que Dionysos n'était qu'un avatar de Bacchos. Quand le culte de Dionysos pénétra en Grèce, ce ne fut pas celui d'un dieu, mais d'un héros, et cette dernière qualification lui resta longtemps (Plut., *Quaest. graec.*, 36).

d'une villa romaine [1]. Accoudé à un arbre, un jeune berger, nu à l'exception d'une peau d'animal qui tombe sur le côté gauche, joue de la double flûte, croisant la jambe gauche sur la droite. Près de lui un vase est posé, sans doute destiné à recevoir le lait de la traite [2]. Plus loin, dans un décor de paysage, ce sont trois vaches, dont l'une est vue de dos. L'auteur du rapport, Théodore Leslie Shear, dénomme ce berger, à cause de sa peau de léopard, Pâris gardant ses troupeaux sur le mont Ida; le modelé des corps, les couleurs, le sujet même, lui font supposer la copie d'une peinture de Pausias, peintre de Sicyone au IVe siècle [3].

Dans l'art gréco-romain, les scènes idylliques de ce genre ne sont pas rares, où un berger, mortel ou divin, gardant ses vaches ou ses chèvres, se tient debout au repos, une jambe croisée sur l'autre, appuyé sur son bâton [4]. Toutefois la peau de panthère, plutôt que de léopard, ne convient pas à un simple mortel, guère au berger de l'Ida [5], qui, s'il a souvent dans la plastique cette attitude nonchalante, appuyé, jambes croisées, prend à partir du IVe siècle le type de l'éphèbe phrygien, vêtu à l'orientale, ou nu, portant le bonnet phrygien [6].

En revanche, la nébride, l'attitude, le jeu de la double flûte, rappellent immédiatement un motif célèbre de la plastique grecque, celui du jeune Satyre flûteur connu par un grand nombre de répliques, dont la meilleure est au Musée du Louvre [7]. Tout en le dérivant du Satyre au repos de Praxitèle, on l'attribue d'ordinaire à l'un des fils de ce maître, Képhisodote (fin du IVe, début du IIIe siècle). Bien que cette attribution soit problématique [8], que le nom même du Satyre puisse être changé en celui de Panisque [6], il est du moins certain qu'il s'agit d'une œuvre de tendance praxitélisante, de la fin du IVe ou du IIIe siècle. Ce thème, fréquemment répété par la statuaire, a été aussi utilisé par les modeleurs de figurines, qui, à Mégare, en ont fait un Éros [9], mais qui, dans une statuette de la collection van Branteghem, ont conservé le sujet initial [10].

Rien d'étonnant, étant donné cette vogue, que ce thème ait été aussi utilisé par le mosaïste romain. Il n'y a de différence que dans le geste des bras et la direction des flûtes tournées à gauche au lieu de l'être à droite, détails qui rappellent le type de l'Apollon lyricine, accoudé, aux jambes

---

1. *American Journal of arch.*, XXIX, 1925, p. 392, fig. 9, d'après une aquarelle de Mrs Shear.
2. Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Mulctra*.
3. Sur Pausias, *Recueil Milliet, Textes grecs et latins*, I, p. 256, n. 324 sq.
4. Ex. Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 60; III, p. 185, 6; 243, 3; 501, 2, etc.
5. Toutefois, Vatican, *Répert.*, III, p. 268,3.
6. Clarac-Reinach, I, p. 502, 103; Paris Lansdowne, Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 358, fig. 154; sur le Paris d'Euphranor, en dernier lieu, Bieber, Der Paris des Euphranors, *Jahrbuch d. deutsch. arch. Inst.*, 1910, p. 159 sq.; Six, *ibid.*, 1919, p. 20 sq. On sait que le type de Paris est souvent confondu avec celui de Ganymède (Amelung, *Rev. arch.*, 1904, II, p. 343 sq.).
7. En dernier lieu, Lechat, *Sculptures grecques antiques*, 1925, p. 198, pl. XCVII. Sur ce type, Klein, *Praxiteles*, p. 212, répliques; id., *Geschichte der griech. Kunst*, III, p. 86 sq.; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 451; Reinach, *Répert. de la stat.*, II, 788,5, p. 135, 5-6; 136, 137, etc.
8. C'est l'opinion de Klein, qui songe aussi à un atelier alexandrin.
9. Pottier, *Statuettes*, fig. 120; Collignon, *l. c.*
10. Panisque, cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. Pan, p. 1438.

croisées, dérivé lui aussi d'un modèle praxitélien [1], et qui lui sont peut-être empruntés. Tout le reste, attitude du corps, jet de la nébride, est semblable. A propos du Satyre flûteur du Louvre, on a plus d'une fois souligné la note bucolique de cette composition, qui sous-entend la présence d'un troupeau [2], dans le goût de l'époque hellénistique. La mosaïque de Corinthe, insérant ce type statuaire dans un cadre rustique, évoque les reliefs pittoresques hellénistiques [3], où des bergers gardent et traient leurs troupeaux, où de jeunes Satyres chasseurs s'amusent avec leurs chiens; les œuvres où les Satyres juvéniles, si aimés alors, jouent volontiers de la flûte ou de la syrinx, prennent le bâton de berger [4], montent des chars traînés par des bœufs [5], et parfois sont entourés de troupeaux [6].

Peut-être que l'auteur de la mosaïque de Corinthe a eu l'intention de représenter un berger quelconque; cependant il a conservé le type du Satyre flûteur, et c'est dans la plastique que le prototype de son personnage doit être cherché, plutôt que dans la peinture d'un Pausias dont nous ne savons rien.

W. Deonna.

Un fragment des Fastes consulaires retrouvé à Rome.

Les journaux de Rome annoncent la découverte d'une plaque de marbre, portant gravés, sur deux colonnes, les noms des citoyens qui exercèrent à Rome les magistratures souveraines de 278 à 267, et de 215 à 208 avant Jésus-Christ.

La plaque était murée dans le vestibule d'entrée du palais Origo, via Torre Argentina. M. Mingazzini, auteur de la découverte, et le professeur Giglioli y ont reconnu un fragment des Fastes consulaires que l'empereur Auguste fit graver sur des tables de marbre servant de revêtement au mur intérieur de la *Regia*. Le document retrouvé permettra de préciser et d'éclaircir quelques points obscurs de la chronologie romaine pour deux périodes intéressantes, puisqu'elle correspond, la première aux guerres contre Pyrrhus, la seconde à la deuxième guerre punique.

Les propriétaires du palais Origo se sont empressés d'offrir la plaque de marbre à l'État italien. Elle sera transportée au Capitole, au palais des Conservateurs, et placée, comme il convient, dans la salle des Fastes.

(*Débats*, 30 janvier 1926.)

Coup d'œil sur la littérature byzantine.

Un résumé assez ample des conférences faites à ce sujet à l'Université de Genève par le professeur N. Yorga (de Bucarest) a paru dans la *Revue historique du Sud-Est européen* (Paris, Gamber, octobre-décembre 1925,

1. Ex. Reinach, *Répert. de la stat.*, II, p. 92, 5-6 ; id., *Répert. de peintures grecques et romaines*, p. 23, 1.
2. Klein, *Geschichte der griech. Kunst*, III, p. 87.
3. Satyres sur ces reliefs, Cultrera, *Saggi sull'arte ellenistica e greco-romana*, p 93 sq.
4. Roscher, *op. l.*, s. v. Satyros, p. 488, 489.
5. Cultrera, *op. l.*, p. 94, n. 4 ; Schreiber, pl. LIII.
6. Klein, *op. l.*, III, p. 87.

p. 370-397). Exposé synthétique plein d'idées, que les byzantinistes ne négligeront pas et qui touche, sur plus d'un point, à l'archéologie [1].

S. R.

Albania.

Sous ce titre, la maison Bestetti et Tumminelli de Milan et Rome, conjointement avec la maison E. Champion de Paris, commence la publication d'une Revue qui, ne faisant double emploi avec une autre, doit être saluée cordialement à sa naissance. Le sous-titre : *Revue d'archéologie, d'histoire, d'art et des sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans*, indique suffisamment la largeur du cadre; le premier cahièr offre d'ailleurs une variété qui justifie ce sous-titre. Après une introduction de M. Justin Godart sur l'Albanie en 1925, on trouve un long article, parfaitement illustré, de M. Léon Rey sur les fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie et à Durazzo (1923-24), puis un second article du même archéologue sur les remparts de Durazzo. L'histoire moderne est représentée par un curieux article de M. A. Sérisat, *Lord Byron chez Ali-Pacha.* Enfin, un mémoire sur les stèles historiées en Turquie, accompagné de reproductions remarquables, est attribué au *Service archéologique de l'armée d'Orient.* Parmi les sculptures reproduites, la plus intéressante (p. 19) est une tuile antéfixe d'un type fort original.

S. R.

Ephemeris Dacoromana.

Ainsi s'intitule la publication annuelle gr. in-8° de l'École roumaine de Rome (t. I, 1923; t. II, 1924). Voici l'indication des mémoires considérables qu'on trouve dans ce recueil (en italien ou en latin) : I. P. Nicorescu, *La tombe des Scipions;* II. G. G. Mateescu, *Les Thraces dans l'épigraphie romaine* (très important); III. St. Bezdeki, *S. Jean Chrysostome et Platon* (étude considérable sur les jugements portés par les Pères sur les philosophes grecs); IV. Alex. Marcu, *Reflets d'histoire roumaine dans les œuvres italiennes du XIVe et du XVe siècle;* V. Em. Panaitescu, *Le portrait de Décébale* (précieux pour la critique de la colonne Trajane); VI (1924). Alex. Busuioceanu, *Un cycle de fresques du XIe siècle;* VII. G. G. Mateescu, *Noms thraces dans le territoire scytho-sarmate.* VIII. St. Bezdeki, *Quatre-vingt-dix lettres de Nicéphore Gregoras* [2]; IX. P. Nicorescu, *Fouilles et découvertes à Tyros;* X. Em. Panaitescu, *Fidènes*; XI. Cl. Isopescu, *Documents inédits de la fin du XVe siècle* (affaires d'Orient).

S. R.

---

1. P. 380 : « La littérature byzantine n'est pas une littérature nationale, pas plus qu'elle n'est une littérature populaire et spontanée. Elle vient bien d'une certaine âme, mais elle ne vient pas de cette grande âme de toute une nation. Il ne faut donc pas lui demander ce qu'elle n'est pas en état de donner... Racine lui-même ne vient pas non plus entièrement de la nation française au XVIIe siècle ; il vient d'une partie de cette vie, très haute, noble, intéressante ; mais il y avait une autre partie de la nation. »
2. 133 grandes pages de grec inédit ! Il serait nécessaire d'en extraire ce qui apprend quelque chose ; à première vue, cela n'est pas abondant.

Les inscriptions des casques de Negau.

M. Marstrander reconnaît, sur le premier de ces casques styriens, une inscription celtique en trois parties, de différentes mains, signifiant que le fabricant est Serranco, fils de Corbus, et que le casque a successivement appartenu à Isarn Esuvios et à Dubnos Banuabos, lesquels seraient des Ambidraves de la tribu des Taurisques. L'inscription du second casque serait germanique et peut-être cimbrique (*Bull. Soc. Ling.*, 1925, XXVI, p. 58).

X.

La baie des Trépassés.

Cette baie au nom lugubre, dans le Finistère, a déjà été mise en relations avec le fameux texte de Procope et les croyances celtiques sur l'embarquement des morts pour un autre monde, *orbis alius*. Il faut y renoncer. M. Loth nous apprend que le nom celtique actuel est *Boë an Anaon*, la baie des âmes; mais c'est une modification semi-populaire de *Boë an Aon*, ce qui signifie simplement « la baie de la rivière », nom qui s'explique puisque la rivière du cap Sizun se jette dans la mer en cet endroit[1].

X.

Le forum de Londinium.

D'importantes découvertes archéologiques viennent d'être faites au centre même de Londres. En creusant la terre pour poser les fondements d'une grande banque, à l'angle de Lombard Street et de Gracechurch Street, on a trouvé des vestiges d'un portique romain d'imposantes dimensions. Il est évident, disent les archéologues, que cette arcade continue sous la rue Gracechurch, et va rejoindre, de l'autre côté, les ruines récemment excavées d'une basilique et de la cour de justice, qui occupait toujours un côté de tous les forums romains. On a donc acquis maintenant la certitude que c'est à cet endroit exact de la capitale anglaise que se trouvait le forum de la Londinium des Romains.

(*Débats*, 5 février 1926[2].)

Découverte de briques romaines en Moravie.

Au confluent de la Igla et de la Thaya, on a trouvé, en 1925, dans une construction romaine, de nombreuses briques à l'estampille LEG X GPF, gravée dans un cartouche en forme de semelle, de quatre types différents. C'est la station romaine la plus septentrionale qu'on connaisse encore sur la rive gauche du Danube en Germanie. Les briques de Mustov (nom de la localité) datent des guerres de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les Quades, dans le territoire desquels il établit des châteaux forts (Dion, 71, 20 et 72, 2, 4). La mention de la dixième *gemina pia fidelis* dans ce pays et à cette

---

1. J. Loth, *Noms d'hommes et de lieux du cap Sizun* (d'après D. Bernard), brochure s. l. n. d.

2. Voir à ce sujet l'ouvrage récent de Gordon Home, *Roman London*, Benn, 1926. Il y est question d'une grande basilique sur le côté est de la rue Gracechurch ; l'emplacement au sud de celui-là serait le Forum (*Times Lit. Suppl.*, 4 février 1926).

époque n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la pluie miraculeuse (Harnack, *Sitz. Berl. Ak.*, 1894, II, p. 878)[1].

X.

Station romaine de Stratford-on-Avon.

Aux environs de la patrie de Shakespeare, on a commencé le déblaiement d'une station romaine contenant une quantité de tessons de vases à reliefs et des monnaies depuis les derniers temps de la République jusqu'en 395 (*Times*, 2 janvier 1926).

X.

Chez Antinéa.

Dans l'excellent livre de M. E.-F. Gautier sur le *Sahara* algérien, on lit les lignes suivantes : « Les tombeaux du Hoggar sont particulièrement monumentaux. Le chef-d'œuvre de cette architecture funéraire est le tombeau de Tin Hinan à Abalessa. C'est le plus beau redjem du Sahara et ce somptueux tombeau berbère est un document archéologique de valeur comparable au tombeau de la Chrétienne. » La découverte de l'Américain Prorok n'a donc pas surpris les initiés. Le tombeau était connu ; on en savait l'importance, et on n'ignorait pas le culte dont l'entouraient les nobles Touareg, qui y voyaient la sépulture de leur ancêtre, « ancêtre maternel naturellement, dit M. Gautier, puisque le Hoggar en est resté au matriarcat ».

Ce qui rend intéressante la découverte récente, c'est qu'on a pu fouiller la tombe restée jusqu'alors inviolée. Mais il ne faut pas exagérer, comme on l'a fait, l'importance de cette découverte. Les bijoux qui ont été retrouvés, ainsi que les objets d'art, entre lesquels une curieuse petite statue, ont une valeur indéniable et contribuent à donner une assez grande idée de la civilisation targui, mais nous n'allons pas au delà d'une belle découverte archéologique. Le compagnon de fouilles du savant américain, M. Reygasse, administrateur du territoire de Tebessa, qui est le meilleur spécialiste de la préhistoire nord-africaine, et M. Albertini, directeur des antiquités de l'Algérie, ont réduit à leurs véritables proportions certaines interviews qui démontraient avant tout un sens merveilleux de la réclame. A l'Académie des Inscriptions, la voix autorisée de M. Gsell a dit avec mesure du tombeau de Tin Hinan ce qu'il fallait en dire.

Cet événement nous rappelle qu'on fit autrefois grand bruit, aux États-Unis, autour d'une découverte faite par le même savant qui a « retrouvé » le tombeau de Tin Hinan. On parla avec emphase d'une ville sous-marine située au nord de l'île Djerba ; puis ce fut une cité sous-marine à l'est de Tunis, et bientôt on lui donna le titre pompeux de Carthage sous-marine ; vérification faite, il s'agissait de quelques débris de poteries qui avaient été trouvés aux environs de l'île Djerba et dont rien ne permettait de croire qu'ils fussent d'une antiquité tellement vénérable.

M.

(*Débats*, 27 décembre 1925.)

---

1. D'après un résumé en français d'un article de M. Jos. Dobias dans les *Mélanges* publiés en l'honneur de M. le professeur Niederle, à Prague, 1925.

L'exposition de Stockholm.

Le professeur Jean Gunnar Anderson a exposé à Stockholm les objets qu'il a recueillis dans le Turkestan chinois, restes d'une civilisation mongole remontant à 3.000 ans avant Jésus-Christ. Plus de cent tombes ont été explorées; on y a trouvé des inscriptions, de la bijouterie et de la poterie qui offrent certaines analogies avec celles de la Mésopotamie et de l'Égypte à la même époque. M. Pelliot, dans une conférence, a souligné l'importance de ces découvertes et les liens qu'elles paraissent établir entre l'Asie centrale, l'Afrique et le Sud-Européen (*Times*, 28 janvier 1921).

X.

Le Metropolitan Museum de New-York.

Un propriétaire de journaux américains, M. Frank A. Munsey, mort récemment, a légué sa fortune, abstraction faite de quelques legs, au *Metropolitan Museum*. Il s'agit d'une somme énorme, mais encore très diversement évaluée. Il est heureux que de pareilles libéralités n'aient pas été disponibles pour des achats d'œuvres d'art en Europe il y a trente ans; le danger est moindre, quoique encore sensible, aujourd'hui.

X.

L'Archivo español de Arte y Arqueologia.

Sous ce titre, la *Junta para ampliacion de Estudios* a commencé la publication d'un grand périodique (fasc. I et II, 1925), où la richesse extraordinaire de l'illustration est rehaussée par la compétence des rédacteurs. Voici l'indication de quelques mémoires qui doivent intéresser nos lecteurs : I. F. J. Sanchez Canton, *Maestre Nicolas Francès, pintor* (rétable majeur de la cathédrale de Léon, vers 1450) ; II. J. Cabré, *El sepulcro de Toya* (très importante sépulture, construite en grandes pierres, ayant fourni des vases grecs du IVe siècle mêlés à la céramique indigène, deux roues de char, etc.) ; III. Ant. Prieto Vives, *El puente romano de Alconétar* (pont romain de la voie d'Emerita à Cesaraugusta) ; IV. C. de Mergelina, *La iglesia rupestre de Bobastro* (architecture mozarabe) ; V. J. Dominguez Bordona, *Miniaturas boloñesas del siglo XIV* (trois œuvres inconnues de Niccolò da Bologna) ; VI. Angulo Iñiguez, *El maestro de la Virgo inter virgines* (*Annonciation* du palais de Liria, jusqu'à présent crue espagnole) ; VII. J. de M. Carriazo, *El sarcofago cristiano de Berja* (sarcophage du IVe siècle, de la province d'Almérie, avec carte de la distribution des monuments similaires et un essai de classification). Il y a mille choses dignes d'attention dans les nouvelles, la bibliographie, etc.

Barcelone, depuis 1924, possède aussi une *Gazeta de Les Arts* où l'archéologie n'est pas oubliée : *La nécropole romano-chrétienne de Tarragone ; les grottes paléolithiques des Pyrénées françaises ; une statue de marbre* (Diane) *découverte à Tarragone ; la céramique à reflets métalliques*, etc. Mais tant de richesses éparpillées effraient, sans qu'on entrevoie le remède à une dispersion qui fait regretter le bon vieux temps des *Annali, Bullettino e Monumenti*, où un archéologue quelque peu laborieux pouvait tout apprendre.

S. R.

La fondation Bernat Metge.

J'ai déjà parlé de cette grande fondation catalane, qui doit doter l'Espagne d'une collection d'auteurs grecs et latins comparable aux séries dites *Lœb* et *Budé*. Voici le premier volume d'une très savante édition de Pline l'Ancien, dont il n'y a encore l'équivalent ni dans Budé ni dans Lœb (texte et traduction par Marçal Olivar, Barcelone, 1925). Il y a une importante introduction; les notes critiques sont considérables. Jusqu'à présent ont paru, en tout ou en partie, Ausone (voir *Revue*, 1926, I, p. 159), Cicéron, Lucrèce, Nepos, Platon, Properce, Quinte-Curce, Sénèque, Tibulle, Xénophon. Le prix de souscription est très modéré (80 *pesetas* pour 10 volumes; *Libreria Catalonia*).

S. R.

La bibliothèque de Max Van Berchem.

Il y a quelques semaines, Mme Max Van Berchem a remis à la ville de Genève la riche bibliothèque de son mari, ainsi qu'une collection extrêmement importante de documents manuscrits. Il convient d'insister sur ce don magnifique, conforme à un vœu testamentaire de Max Van Berchem.

Les documents manuscrits forment une collection, unique au monde, d'inscriptions arabes provenant de tout l'univers musulman. Elle se compose des copies personnelles de Max Van Berchem, faites sur place, en Orient, dans les musées et collections particulières d'Europe, ou résultant d'un déchiffrement effectué à la loupe sur des photographies qui, depuis vingt ans, lui étaient envoyées de tous les points du globe. Ce matériel épigraphique, *aux trois quarts inédit*, est d'une utilité incontestable : chaque inscription, clairement située et décrite, est copiée très lisiblement; les passages douteux sont toujours dessinés; un commentaire succinct accompagne parfois la copie, soulignant toujours les leçons rares, en particulier les titres anormaux. Pour les contrées visitées par Van Berchem lui-même, les relevés archéologiques abondent. A compulser ces notes, j'ai acquis la certitude qu'aucune exploration méthodique en Orient, dans un but d'archéologie et d'épigraphie arabes, ne sera fructueuse sans un examen préalable de ce dossier. De nombreuses inscriptions notamment ont disparu, ce qui donne une valeur inestimable à ces copies, consciencieuses et sûres.

Cette collection comprend 32 carnets et un grand nombre de feuilles détachées, qui ont été réparties dans 53 enveloppes. Un index sommaire facilitera les premières recherches : dressé après quelques jours d'examen, cet index n'est pas exempt d'erreurs ni surtout d'omissions.

Ces documents manuscrits, accompagnés d'un lot considérable de photographies, ont été déposés au Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Genève. Son conservateur, M. Deonna, a accueilli ce trésor avec enthousiasme, et il m'a fait part du plaisir qu'il éprouverait à en assurer la communication. Vu l'importance toute particulière de ces documents, Mme Van Berchem désire pendant quelques années être appelée à connaître des demandes qui seront adressées à M. Deonna : elle est animée, j'ai à peine besoin de le dire, du plus vif désir de les voir consulter et surtout publier.

Les livres de Max Van Berchem ont été déposés à la Bibliothèque de la

ville, qui s'enrichit ainsi d'une ample collection de textes arabes et de relations de voyages. On en aura un aperçu assez restreint, il est vrai, en consultant les bibliographies insérées en tête du *Voyage en Syrie* et des *Inscriptions de Jérusalem*. Il faut signaler surtout les 1.500 à 2.000 tirages à part, groupés par cartons d'une façon méthodique : l'assurance a été donnée à Mme Van Berchem que le classement n'en serait pas modifié. C'est pour les chercheurs futurs une aubaine inestimable; la bibliographie de certains sujets d'étude est là toute préparée.

G. WIET.

Esclaves et machines.

Il y avait, à Athènes, environ 4 esclaves pour 1 citoyen libre; aux États-Unis, en 1919, les forces totales en chevaux-vapeur étaient telles qu'elles fournissaient l'équivalent de 50 esclaves par habitant. La trirème grecque, montée par 30 marins, comptait 170 rameurs, soit 6 rameurs par homme transporté; l'avion *Saratoga*, lancé en 1925, avec un équipage de 1.838 hommes, a des machines de 180.000 HP., soit l'équivalent de 2 millions de rameurs, plus de 1.000 par homme. Ces chiffres instructifs ont été donnés par le professeur américain De Baufre dans une conférence à l'Université de Nebraska (*Times*, 11 janvier 1926).

X.

Faiseurs de pluie.

La science réalise progressivement, mais très lentement, ce que la magie a prétendu accomplir dès l'aurore des sociétés. Le sorcier préhistorique assure qu'il peut faire tomber la pluie, et bien des rites, qui ont donné naissance à des mythes, s'expliquent par l'idée que la magie sympathique peut déchaîner une averse bienfaisante. Or, voici qu'un grand savant anglais, Sir Oliver Lodge, déclare ceci : *Il ne serait pas impossible*, en produisant une légère différence de potentiel dans une partie d'un nuage, « d'effectuer ainsi la cohésion des gouttelettes et de faire tomber la pluie[1] ». Quel bel Empire nous aurions alors au Sahara!

S. R.

Survivances.

Sous ce titre, j'avais raconté dans la *Revue* (1919, II, p. 374) l'histoire de Mme Mesmin, concierge, fondatrice du *Groupe de N.-D.-des-Pleurs*, et de l'archimandrite syrien, Sapounghi, cruellement battu par quelques adeptes à Nantes parce qu'on le suspectait d'avoir « jeté un sort » sur cette dame et ses œuvres (19 février 1919). Un traitement analogue a été infligé, le 3 janvier 1925, par des gens venus de Bordeaux, centre du groupe en question, à l'abbé Desnoyers, curé de Bombon près Melun. Ceux qui l'ont indignement traité prétendent qu'il est possédé du diable, fâcheux état dont la flagellation serait le seul remède. Les flagellants de Bombon ne sont pas des illettrés, mais des bourgeois aisés, venus en automobile, sur quoi M. Albert-Petit (*Débats* du 8 janvier 1925) fait observer que la religion « contient, dans les limites posées par des théologiens prudents, les esprits chimériques et désé-

1. *The Times*, 8 février 1920.

quilibrés » et que « l'affaiblissement des croyances orthodoxes ne peut que profiter aux fantaisies délirantes, parce que le besoin de surnaturel est éternel ». Sans doute; mais la croyance aux sorciers, à l'envoûtement et à la puissance salutaire de la *discipline* est-elle donc d'hier? Est-ce seulement depuis le déclin de l'enseignement religieux que le monde a connu ces belles choses? S'il en était ainsi, ce ne seraient pas des *survivances*, et l'on se garderait d'en parler ici.

S. R.

Guillemets omis.

Veuillez comparer ces textes, l'un de 1918, l'autre de 1925, et concluez.

N. Hohlwein. *Le Stratège du Nome. Extr. du Musée Belge*, octobre 1925, p. 280. — « L'introduction de la *Boulè* constitue à la fois un élargissement et un rétrécissement de la vie communale; élargissement car, du fait de la sécurité que présente pour l'État une assemblée, plus de pouvoirs peuvent lui être conférés, et elle n'a pas besoin de recourir à l'autorité supérieure pour ratifier certaines nominations; rétrécissement, car ce n'est plus aux citoyens mais bien à la *Boulè* que revient le droit de nommer les magistrats. Au fond la *Boulè* ne fut qu'un organisme qui s'adjoignit aux archontes pour leur faciliter l'exercice de leurs fonctions. »

P. 283. « Ce document (le *P. Oxyr.*, 1252) que l'on peut rapprocher à différents points de vue du *P. Ryl.*, 77 cité plus haut, permet non seulement de voir clair dans la question des désignations aux charges et jusqu'à un certain point dans celle des rapports des différentes charges entre elles, mais encore présente un intérêt plus profond et plus humain. Tous deux dévoilent à nos yeux ce qu'était cette vie mesquine des métropoles, le contraste entre la grandeur des institutions du passé et la petitesse des préoccupations privées. »

Méautis. *Hermoupolis-la-Grande.* Thèse de l'Université de Neuchâtel (Suisse) (1918), p. 127. « L'introduction de la *Boulè* constitue à la fois un élargissement et un rétrécissement de la vie communale, élargissement car du fait de la sécurité plus grande que présente pour l'État une assemblée, plus de pouvoirs peuvent lui être confiés, et elle n'a pas besoin de recourir à l'autorité supérieure pour ratifier certaines nominations; rétrécissement, car ce n'est plus aux citoyens mais bien à la *Boulè* que revient le droit de désigner les magistrats. »

P. 128 : « Comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin, la *Boulè* ne fut qu'un organisme qui s'adjoignit aux archontes pour leur faciliter l'exercice de leurs fonctions. »

P. 120. « Ce document (*P. Ryl.*, 77) est bien la pièce la plus importante sur les magistratures que le sol de l'Égypte nous ait permis de retrouver. Non seulement il permet de voir enfin clair dans la question si embrouillée des désignations aux charges et jusqu'à un certain point des rapports des différentes charges entre elles, mais il présente encore un intérêt plus profond et plus humain : il dévoile à nos yeux ce qu'était cette vie mesquine des métropoles, le contraste entre la grandeur des institutions du passé, auxquelles

on se raccrochait désespérément, et la petitesse des préoccupations privées. »

Il existe encore, fort heureusement, une gendarmerie de la littérature savante. L'auteur des lignes transcrites sur la colonne de gauche s'en aperçoit. Avis à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

S. R.

Opinion téméraire.

On lit dans le *Matin* du 21 janvier 1926 :

Le voile du passé se déchire.
Un érudit italien identifie la langue étrusque : c'est du grec.

Il y a bien longtemps que nous répétons, avec une obstination discrète, que toute la lumière ne vient pas de l'Orient et que les grandes civilisations méditerranéennes, d'où notre génie est issu, sont d'origine occidentale.

Ne chantons pas victoire. Mais une bien troublante nouvelle nous arrive d'Italie. M. Antonio Cavallazzi, architecte et maître de conférences au Politecnico de Milan, aurait découvert une méthode permettant de déchiffrer tous les documents de langue étrusque, impénétrables jusqu'à ce jour. Découverte inappréciable, si elle se confirme, car elle ferait définitivement entrer dans l'histoire une époque brillante et décisive qui n'appartenait encore qu'à la proto-histoire.

En décomposant des mots d'origine étrusque, M. Antonio Cavallazzi s'est aperçu qu'ils étaient la combinaison de vocables grecs. S'il s'agit des Alpes Lepontines, par exemple, il trouve les racines grecques *lepas*, montagne, et *oon, ontos*, être vivant, ce qui donne : habitant des montagnes.

L'application de cette méthode à plus de cent inscriptions a fourni des résultats concluants. Certaines phrases, inscrites sur des coupes, où l'on voulait voir des invocations à des divinités hypothétiques, redeviennent les simples formules que portent encore, de nos jours, certains vases italiens, comme : « guéris-toi par cette coupe », « prends cette tasse et vide-la jusqu'au bout », « dans la coupe verse le vin goutte à goutte ».

Toutes les inscriptions lues ainsi sur des objets usuels ou sur des monuments répondent étroitement à leur destination respective. Et les traductions de M. Cavallazzi projettent une clarté éblouissante sur l'histoire, la coutume et les mœurs du peuple étrusque auquel Rome doit en partie sa religion, sa constitution et ses lois.

Les spécimens d'étymologie attribués à M. Cavallazzi suffisent à caractériser sa découverte. A côté des *prix Nobel*, ne pourrait-il y avoir des *pensums Nobel*, imposés à ceux qui infligent au public la lecture de sornettes? Le pensum devrait être doublé quand la sornette a paru dans un quotidien.

S R.

BIBLIOGRAPHIE

J.-B. Bury, S.-A. Cook, F.-E. Adcock. *The Cambridge ancient History.* Vol. III. *The Assyrian Empire.* Cambridge, University Press, 1925; gr. in-8°, xxv-821 pages, avec un tableau des alphabets, 15 cartes et 2 plans. — Ce grand ouvrage est le produit d'un travail commun dirigé par trois savants de haute compétence. Voici comment a été distribuée la besogne : Sidney Smith, *la Fondation de l'Empire assyrien ; la suprématie de l'Assyrie ; Sennachérib et Esarhaddon ; l'époque d'Assurbanipal ; la ruine de l'Assyrie.* — D.-G. Hogarth, *les Hittites de Syrie ; la civilisation hittite.* — A.-H. Sayce, *le Royaume de Van (Urartu).* — E.-H. Minns, *les Scythes et les nomades du Nord.* — R. Campbell-Thompson, *le Nouvel Empire babylonien ; l'influence et la civilisation de la Babylonie.* — H.-R. Hall, *l'Éclipse de l'Égypte ; Éthiopiens et Assyriens en Égypte; la restauration de l'Égypte ; l'art saïte.* — R.-A. Stewart Macalister, *Topographie de Jérusalem.* — Stanley-A. Cook, *Israël et ses voisins ; chute et restauration de Judas ; Israël avant les prophètes ; les prophètes.* — D.-G. Hogarth, *Lydie et Ionie.* — W.-T. Wade-Gery, *le Développement des États doriens.* — E.-A. Gardner et M. Cary, *les Débuts d'Athènes ; Grèce septentrionale et centrale.* — J.-L. Myres, *Expansion coloniale de la Grèce.* — F.-E. Adcock, *Développement de la cité grecque.* Suivent d'amples bibliographies, des notes chronologiques (chronologie égyptienne, liste de vainqueurs olympiques, rois de Sparte), un index général, un autre des cartes, un autre des passages bibliques cités. Bref, un trésor de savoir et d'informations sûrs. Mais comment nos bibliothèques peuvent-elles acheter ce volume qui vaut, au moment où j'écris, plus de 200 francs? N'y aurait-il pas moyen que la Cambridge University Press consentît des conditions spéciales aux établissements publics de pays dont le change subit les conséquences d'une invasion supportée dans l'intérêt commun?

S. R.

Samuel A. B. Mercer. *The recovery of forgotten Empires.* Milwaukee, Morehouse, 1925; in-12, 109 pages, avec 1 carte et 33 gravures. — Joli petit livre, orné d'illustrations bien choisies, mais qui pourraient être mieux tirées. Il est destiné au grand public et ne cite d'autorités que dans une note finale, où l'on trouve aussi des observations sur les gravures. Les Empires dont il est question sont l'Égypte, la Babylonie, l'Assyrie, celui des Hittites, la Phénicie, la Palestine. Bien entendu, Toutankhamon n'est pas oublié; on nous donne son portrait et une vue partielle des incrustations décorant un de ses coffres. Ce qui est dit des Hittites et de la langue dite *Hatti* est au courant. La pierre de Mésa est parmi les inscriptions reproduites, mais sans le nom de Clermont-Ganneau. Champollion, Maspero, Oppert et Sarzec sont plus favorisés, car nous trouvons leurs portraits, à côté de ceux de Layard.

Rawlinson, Sayce, Winckler, etc. Un touriste du Nouveau Monde, emportant ce petit livre dans la Méditerranée orientale, ne s'ennuiera pas.

S. R.

Louis Hourticq. *Encyclopédie des Beaux-Arts.* Paris, Hachette, 1925; 2 vol. gr. in-4°, de 332 et 331 pages, avec 130 planches et 1.600 gravures. Prix : 140 francs (on trouve des exemplaires reliés chez l'éditeur). — En annonçant ici même la première livraison de ce grand ouvrage, j'avais insisté sur l'originalité du plan et l'excellence de l'exécution matérielle. Les deux gros volumes projetés ont été achevés avec une rapidité surprenante et sans que la clarté de l'impression ou la beauté des planches et gravures en souffrît. L'ensemble forme une œuvre imposante, qui, malgré quelques inégalités inévitables, fait grand honneur aux éditeurs, au directeur M. L. Hourticq et à ses collaborateurs qu'il faut nommer comme il l'a fait : MM. J. Bayet, Julien Cain, Castagné, Charbonnier, P. Dorbec, R. Escholier, R. de Félice, G. Huisman, André Lemoine, J. Locquin, Ch. Moreau-Vauthier, M. et Mme A. Pichon. La partie la plus importante est le dictionnaire illustré, lequel, sur toutes les œuvres de même genre, offre l'avantage d'une nomenclature qui n'est pas seulement biographique; ainsi des mots comme Branchides (Les), Bras de Lumière, Brescia (ville), Bretèche (terme d'architecture) figurent aux pages 90 et 91 à côté des noms d'artistes Brassefort, Bray, Brea, etc. C'est donc un dictionnaire des Beaux-Arts au sens le plus large du mot et le seul qui soit abondamment illustré. Les vues de monuments, qui reproduisent d'excellents et sobres dessins, dans le genre de Viollet-le-Duc, ne sont pas les moins bonnes; mais qu'on regarde (t. I, p. 136) les charmantes photogravures de terres cuites du Louvre, on se convaincra qu'on ne fait pas mieux, même à Bergame. Mais... des figurines de Myrina sont étiquetées comme de Tanagra; voilà, et il n'en manque point, une des erreurs qui seront aisément corrigées au prochain tirage. J'oubliais de dire que quelques planches en couleur sont admirables.

S. R.

Henri Lechat. *Sculptures grecques antiques.* 100 planches, avec texte. Paris, Hachette, 1925. — Ouvrage posthume; l'auteur projetait de le continuer. Tel qu'il est, il ne sera pas inutile, car, sauf trois ou quatre planches plus que médiocres, l'illustration est satisfaisante et — il est presque inutile de le dire — commentée avec esprit. Pour la Vénus de Milo, Lechat admettait qu'elle avait été restaurée dans l'antiquité et que sa dernière mutilation lui a plutôt profité; il la place au commencement du IVe siècle, mais « après maintes hésitations ». L'auteur nous avertit, dans sa courte *Introduction*, que, par « souci d'allégement », il n'a donné que des indications bibliographiques fort succinctes. Il eût sans doute mieux valu y renoncer complètement, car elles ne sont pas toujours bien choisies et renvoient à des ouvrages périmés.

S. R.

Arthur-Bernard Cook. *Zeus. A study in ancient religion.* Tome II en deux volumes. Cambridge, University Press, 1925. Gr. in-8°, 1.397 pages avec 1.024 figures. — Ces deux magnifiques volumes (tome II), qui font grand honneur à la presse universitaire de Cambridge, ne terminent pas encore l'important ouvrage que M. A.-B. Cook consacre au maître des dieux, car il

nous en promet un troisième sur les relations de Zeus avec les nuages, la pluie, le vent, la rosée, les sismes, les météores, et un quatrième contenant un tableau général du culte du Dieu céleste, facteur important de la civilisation grecque et même, à certains égards, du christianisme. Le premier tome traitait de Zeus en tant que divinité du ciel serein, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'époque hellénistique; Zeus, d'abord ciel vivant, devient le dieu anthropomorphique du ciel; après l'époque classique, il noue des relations étroites avec le soleil, la lune, les astres. Dans ce tome I, le dieu du tonnerre et de l'éclair était au second plan. Ici, au contraire, c'est de lui surtout qu'il est question, mais d'autres sujets connexes sont également étudiés, en particulier : les *Diosemia*, le *Dioblêtos* (homme frappé de la foudre); la route qui mène de la terre au ciel; les piliers célestes de Grèce et d'Italie; le sanctuaire central de Delphes, où Zeus fut successivement associé à Dionysos et à Apollon; le dieu d'orage minoen, Kronos, auquel Zeus fut affilié; la double hache dont hérita Zeus; l'origine et l'histoire de l'arme particulière de Zeus, la foudre. En somme, c'est un exposé extrêmement riche, d'une richesse sans pareille, de tout ce qui concerne, sous ses divers aspects, la religion du Ciel. Nulle part l'évolution de cette religion n'est plus sensible qu'à Delphes. M. Cook pense que les premiers possesseurs helléniques de l'oracle furent le dieu céleste Zeus *Aphesios* et la déesse de la terre Thémis, ayant pour symboles respectifs les aigles et l'*omphalos*. Puis vint Dionysos, apporté de Thrace, qui avait été, disait-on, tué par les Titans, bouilli dans le trépied delphique et enseveli tout auprès. Ainsi le Saint des Saints du temple pythien contenait, outre l'*omphalos* et les aigles, le trépied et le tombeau du nouveau dieu. Enfin, dans une grande mesure, Dionysos fut remplacé par Apollon, considéré comme le prophète de Zeus; il s'appropria les aigles, l'*omphalos*, le trépied. Tout cela se passa avant l'âge de l'épopée.

« A Delphes, dit M. Cook, nous touchons au cœur de la religion grecque. » Même le résumé qu'a donné l'auteur, dans une pensée charitable pour les gens pressés (p. 840-858), est beaucoup trop long pour être reproduit ici; il faut lire le résumé et surtout lire le livre, puissant effort d'un savant admirablement informé, original, et que n'effraient pas les hypothèses. Quand j'aurai dit que l'illustration est aussi élégante qu'abondante, que les monuments inédits y sont nombreux et que la bibliographie est d'une opulence de bon aloi, je n'aurai donné qu'une faible idée de l'œuvre vraiment digne de Zeus sur laquelle il est superflu d'appeler la protection olympienne, parce que les hommes se chargeront bien de lui assurer et longue vie et honneurs.

S. R.

Corpus vasorum antiquorum. British Museum. Fasc. I. Londres, British Museum, 1925. — Ce fascicule, le premier de ceux qui doivent être consacrés aux vases du Musée britannique, se divise comme il suit : Chypre, poterie de l'âge du bronze et de l'époque mycénienne; Athènes, vases panathénaïques; Italie, vases de Gnathia. Les auteurs de la publication sont MM. A. H. Smith et F. N. Pryce. Planches et textes ne laissent rien à désirer; peut-être aurait-on pu donner à plus grande échelle quelques détails (par exemple les têtes d'Athéna) tirés de la magnifique série de vases panathénaïques.

S. R.

F. Courby et Ch. Picard. *Recherches archéologiques à Stratos.* Paris, E. de Boccard, 1924; in-4°, 124 pages et 19 planches, avec nombreuses figures dans le texte. — L'emplacement de Stratos, ville principale de l'Acarnanie, a été reconnu par Leake, puis exploré par Heuzey (1856). Des fouilles y ont été entreprises par l'École d'Athènes depuis 1892 (Joubin, Convert, Courby, Ch. Picard, Vallois, Avezou, Replat). L'exposé du résultat de ces recherches est l'objet du présent volume : temple de Zeus, dont les éléments architecturaux et décoratifs ont été retrouvés en grand nombre et la date fixée au IVe siècle; l'enceinte fortifiée; l'intérieur de la ville. Deux appendices concernent les objets découverts par M. Joubin en 1892, entre autres de jolies têtes en terre cuite provenant du temple de Zeus; les inscriptions, déjà reproduites au *Corpus* (IX, 1), mais ici étudiées à nouveau. Dans les *Notes complémentaires*, on trouve des observations sur les planches qui forment un ensemble considérable et de grande valeur (pl. VI, plan restauré du temple; pl. VIII, restauration de la façade; pl. XV, élévation restaurée de l'ordre intérieur du *sékos*; pl. XVI, tour d'angle, etc.). Assurément, l'exploration de Stratos n'est pas terminée, mais on est heureux de posséder une relation aussi complète des résultats obtenus au cours de plus de trente ans de recherches, nécessairement partielles et intermittentes.

S. R.

O. Navarre. *Le théâtre grec. L'édifice, l'organisation matérielle, les représentations.* Paris, Payot, 1925; in-8°, 280 pages avec 35 figures. — Il est heureux que le meilleur connaisseur qu'il y ait en France de la scène antique nous ait donné, dans un langage très simple et sans appareil érudit, un exposé synthétique des résultats auxquels l'ont conduit de longues études. Sur la question soulevée par Doerpfeld et laissée indécise par nombre de critiques, il s'exprime avec une parfaite netteté : 1° au ve siècle, entre l'orchestre et le proskénion, il n'y a que quelques marches, une sorte de socle pour les acteurs; 2° il n'est pas vrai que le proskénion hellénistique ne soit qu'un décor; la scène haute est devenue *possible* après 350 environ par suite de la décadence et de la disparition du chœur; elle est devenue *désirable* par suite des auditions lyriques et musicales dont les exécutants siégeaient dans l'orchestra; l'étage inférieur de la skéné servit alors de loge aux artistes. — Pour la question de l'admission des femmes aux spectacles du ve siècle, M. Navarre n'est pas moins net ; en principe, ce droit est incontesté et beaucoup de femmes ont dû en user, assistant aux drames satyriques comme aux plus libres comédies; dans la pratique, le père de famille priait sa femme et ses enfants, comme dans certaines cérémonies licencieuses du culte, de rester au logis et de se laisser représenter par lui seul dans le rite du culte dionysiaque qu'est la comédie. Cette distinction du droit et du fait paraît de nature à mettre d'accord des opinions depuis longtemps en conflit.

S. R.

P. Collomp. *Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides.* Paris, Les Belles-Lettres, 1926; in-8, 245 pages. Prix : 30 francs. — L'administration ptolémaïque était *paperassière* et les sables d'Égypte nous ont conservé en masse ses paperasses. Il est probable, d'ailleurs, que les autres royaumes hellénistiques n'étaient pas moins amis des écritures, témoin le mot prêté par Plutarque à Seleucus : « Si l'on savait le travail qu'imposent

aux rois les lettres qu'ils doivent écrire et lire, on ne ramasserait même pas une couronne tombée à terre. » M. P. Collomp, après d'autres, s'est plongé dans le labyrinthe de la chancellerie des Lagides; il a étudié l'épistolographe, l'hypomnématographe, l'*enteuxis* (forme spéciale de la lettre-requête, avec des échos de l'éloquence attique), puis le stratège qui apostille, le dioecète qui fait on ne sait quoi, etc. Il y a quelques traces de modifications de ces usages bureaucratiques vers l'époque de la bataille de Raphia. On admire la patience de l'auteur, ses scrupules sur l'article de la preuve; en somme, il conclut qu'on ne sait pas encore grand'chose avec certitude; mais ce qu'on peut savoir désormais, on le lui doit.

S. R.

P. Ducati. *Etruria antica.* Turin, Paravia, 1925; 2 vol. in-8° de 176 et 202 pages, avec 20 planches. — Dédiée à la mémoire de Brizio, l'*Etruria antica* de M. P. Ducati expose, sans étalage d'érudition, mais avec la sûreté dont répond déjà le nom de l'auteur, tout ce que l'on peut savoir aujourd'hui d'un peuple, d'une civilisation, d'une langue qui offrent encore tant de mystères à déchiffrer. La Rome antique, puis la Florence du moyen âge et de la Renaissance, ont recueilli, dans une mesure qu'il est difficile de préciser, l'héritage étrusque; mais qu'il survive ainsi, ailleurs que dans les musées, des éléments notables de ce grand passé toscan, c'est ce que l'histoire politique, comme celle de l'art, ne saurait contester. Nous avons ici, après les beaux livres vieillis d'Otfried Müller et de M. Martha, après les savants mais peu lisibles articles de M. G. Koerte et F. Skutsch dans Pauly-Wissowa (1907), un précis élégant et commode de tout ce qui concerne l'Étrurie, au courant des derniers travaux de l'archéologie et de la linguistique, avec les références bibliographiques nécessaires. M. Ducati admet que les Étrusques sont venus d'Asie et que leur langue est apparentée tant aux langues indigènes de l'Anatolie qu'à celles du Caucase; mais la lumière ne sera faite, si elle doit jamais l'être, que par la découverte d'un long texte bilingue.

S. R.

Louise Adams Holland. *The Faliscans in prehistoric times.* American Academy in Rome, 1925; in-8°, 158 pages, avec 13 planches. — Mémoire important sur un chapitre du premier âge du fer italien, ses rites funéraires et surtout sa céramique. L'autrice, pressée par le temps — mais elle aurait eu raison de faire de même si elle avait eu plus de loisirs — a concentré toute son attention sur les produits indigènes du pays falisque, laissant de côté les importations. Le décor de la céramique de cette région est d'une originalité savoureuse qui méritait une étude détaillée, illustrée de bonnes planches, et les renseignements très précis sur les tombes falisques ont droit à la reconnaissance des archéologues. Depuis la fin du IXe siècle, la continuité de la civilisation primitive (néolithique et bronze) est rompue par l'arrivée des mêmes tribus pratiquant la crémation qui envahirent l'Étrurie et le Latium. Quelques générations plus tard survinrent d'autres tribus qui inhumaient, et les deux rites coexistèrent pendant longtemps. L'influence étrusque s'exerça très fortement sur cette population mixte, mais jamais au point de lui faire perdre son individualité.

S. R.

Guido Calza. *Ostia, Guida storico-monumentale.* Rome, Bestetti, 1925; in-8°, 179 pages, avec un plan et 51 figures. — La richesse du sol d'Ostie est inépuisable et les fouilles y sont dirigées depuis longtemps avec une rigoureuse méthode. L'article déjà ancien, mais toujours charmant de G. Boissier, ceux de MM. Carcopino et Constans (1911-1917) ont familiarisé le public français avec des découvertes qui sont loin d'avoir dit leur dernier mot. L'excellent *Guide illustré* publié par M. Calza donne non seulement l'état actuel des trouvailles, mais une foule d'informations qui seront précieuses aux historiens de la politique romaine comme à ceux de l'art. Les gravures, parmi lesquelles plusieurs vues panoramiques prises en aéroplane, sont parfaitement tirées. Petit livre précieux et qui conservera sa valeur, alors même que les recherches ultérieures auront permis de le compléter [1].

S. R.

Jacques Boulenger. *Renan et ses critiques.* Paris, Éditions du Siècle, 1925; in-8°, 252 pages. — Défense de notre illustre collaborateur contre les reproches qu'on lui a faits d'avoir été un égoïste intellectuel, un penseur inconséquent, un menteur, un « historiciste », un « fumiste », etc. Voici quelques lignes aimables d'un certain Maritain : « Intelligence faible, le plus médiocre et le plus romantique des grands esprits, végétal immense et frémissant, mais creux et tout en feuilles, mimant l'intellection, ne la vivant pas, pourri d'artifice et jouant la spontanéité. » De ces vitupérations prétentieuses et de beaucoup d'autres, M. Boulanger a fait justice très poliment; Renan lui eût su gré particulièrement de cette politesse. Et je crois que la veille de sa mort, après avoir quelque peu cultivé, depuis 1880, le paradoxe raffiné, il eût approuvé cette conclusion de son avocat : « Il se peut que les jeux de Renan fâchent de graves personnes. Qu'elles apprennent au moins de lui la valeur de l'esprit critique et reconnaissent, quand il le faut, le sérieux et la qualité de sa pensée. »

S. R.

W. Sackur. *Vitruv und die Poliorketiker. Vitruv und die christliche Antike.* Berlin, W. Ernst, 1925. Gr. in-8°, 191 pages, avec figures. — Ce savant travail, qui n'est pas d'une lecture aisée, offre un grand intérêt pour l'histoire de la charpente, telle que l'antiquité la transmit au haut moyen âge. L'auteur rend justice à l'architecte français Morey qui écrivait il y a longtemps : « La charpente apparente est une transmission de l'art antique » et en étudiait des exemples dans les basiliques siciliennes. Les célèbres travaux de charpente d'une époque plus ancienne, tels que le pont de César sur le Rhin, celui de Trajan sur le Danube, le bas-relief des Haterii, sont l'objet d'interprétations et de commentaires où les historiens de la technique ancienne auront à puiser.

Un des résultats des investigations de M. W. Sackur est la division de l'opuscule d'Athénée, publié dans les *Poliorcetica* de Wescher (1867), en deux parties, de date très différente : il y aurait là, mal juxtaposées, une lettre

---

1. Les derniers travaux ont démontré que la colonie d'Ostie remonte bien à la fin du IVe siècle, mais qu'elle n'a pas été précédée par une autre plus ancienne. La fondation d'Ostie est contemporaine de la première émission de monnaies romaines avec l'effigie d'une proue de navire ; elle répondait à un but militaire, non commercial.

écrite en 214 à Marcellus pendant le siège de Syracuse et l'élucubration d'un écrivain du moyen âge qui avait devant lui le livre X de Vitruve. Le fait que cet écrivain est de très basse époque résulterait de ce qu'il a connu le traité dit de l'*Anonyme byzantin* (vers 950), également publié par Wescher. Ainsi s'expliquerait le parallélisme étroit entre une partie du texte transmis sous le nom d'Athénée et celui de la *Poliorcétique* de Vitruve. Cela mérite discussion, mais ne convainc pas[1].

S. R.

Aug. Fitzgerald. *The letters of Synesius of Cyrene.* Oxford University Press, 1926; gr. in-8°, 272 pages. — Dans la *Revue européenne*, autrefois créée par des bonapartistes pour faire contrepoids à la *Revue des Deux Mondes*, alors orléaniste, Constant Martha a publié un bel article, aujourd'hui oublié, sur Synésius de Cyrène : *Un évêque poète au Ve siècle* (1860). En 1878, les œuvres complètes de ce singulier écrivain et brave homme ont été remarquablement traduites en français par H. Druon. Rien de pareil n'existait en Angleterre; les hymnes seules avaient trouvé un interprète. Mais voici une traduction annotée des lettres, précédée d'importants prolégomènes et d'une bibliographie. Martha n'y est pas oublié, mais je constate avec surprise l'absence de T. R. Halcomb, auteur d'un volumineux et intelligent article dans le *Dictionary of Christian biography* (1887). M. Fitzgerald a suivi le texte de Petau, reproduit, avec quelques changements, dans les *Epistolographi* de Hercher; il a profité des conseils de bons hellénistes, tels que Sir F.-G. Kenyon, Souter, Desrousseaux, Conybeare. La traduction est lisible et n'esquive pas les difficultés, qui sont nombreuses. Mais que sont les difficultés verbales auprès de celle que présente, pour des modernes, la mentalité d'un Synésius? Quelle idée peut-on se faire de son christianisme et de la philosophie éclectique qui prépara sa conversion? Quelle influence exerça sur Synésius l'amie et la conseillère vénérée que fut pour lui la mathématicienne Hypatie? Toutes ces questions, et beaucoup d'autres, sont étudiées dans la longue introduction, dont on peut recommander la lecture aux historiens comme aux philosophes.

S. R.

Léon Coutil. *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. V. Arrondissement de Pont-Audemer.* Paris, Dumont, et Rouen, Lestringant, 1925; in-8, 152 pages, avec très nombreuses gravures. — Suite d'un très important ouvrage, malheureusement tiré à trop petit nombre, dont l'opulente illustration, due entièrement à l'auteur lui-même, ne constitue pas le moindre mérite. Il y a là non seulement des monuments curieux qu'on ne trouverait pas ailleurs (p. ex., p. 32, le sacorphage mérovingien avec figures d'animaux gravés du monastère de Pental, aujourd'hui à Saint-Germain), mais des ensembles très instructifs de trouvailles (p. 38, Vieux-Port; p. 77, Illeville; p. 84, Pont-Authou; p. 98, Le Landin, etc.), des fac-similés d'inscriptions et de graffites, des plans d'enceintes et de camps. Il faut signaler particulièrement l'intérêt de cet ouvrage pour l'archéologie des derniers temps romains et de l'époque franque.

S. R.

1. Wescher avait pensé que Vitruve et le mécanicien Athénée avaient utilisé une source commune.

Docteur **B. Peyneau.** *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch.* I.- Bordeaux, Féret, 1926; in-8, 207 pages, avec 157 figures. 12 francs. — D'une plume inexpérimentée, mais honnête, l'auteur reproduit dans ce premier fascicule (de l'âge de la pierre à la conquête romaine) nombre d'antiquités inédites d'une réelle valeur, qu'il a décrites et commentées avec une parfaite connaissance du sujet. Je signale particulièrement des rasoirs, fibules et bracelets (pl. 5), une série de poignards à antennes (pl. 68), une belle fibule à trois branches (pl. 7), une épée de fer hallstattienne (pl. 8), une épingle à enroulements (pl. 9), la céramique du Bourdiou (pl. 10-12, p. 123 et suiv.), un torques en fer (pl. 25). Les stations étudiées (Truc du Bourdiou, Pujant, tumulus de Berceau, Biganos) offrent un intérêt qui dépasse de beaucoup celui de l'archéologie locale. Je ne puis trop appeler l'attention des bibliothèques sur cette publication de première main et instructive à bien des égards. Inutile de rappeler aux lecteurs français que le pays de Buch s'étendait autour du bassin d'Arcachon et se prolongeait sur le cours inférieur de l'Eyre (aussi dénommée sur les cartes *Leyre*, forme incorrecte).

S. R.

Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome. Tome IV, La Haye, Nijhoff, 1925; in-8°, 215 pages, avec 18 planches. — Ce nouvel annuaire de l'Institut néerlandais à Rome contient plusieurs mémoires très intéressants pour l'archéologie : G. A. S. Snijder, *Fragment d'un vase archaïque mycénien à reliefs* (très curieux, à noter); H. M. R. Leopold, *Chronologie absolue de l'Italie ancienne* (différente de celle de Montelius); G. Van Hoorn, *Anciens nains* (avec trois bronzes inédits et remarquables du Musée de Florence); A. W. Bijvanck, *Manuscrits illustrés des Cynégétiques d'Oppien*; H. Egger, *Le séjour de Martens van Heemskerck à Rome*, 1532-1535. Il y a d'excellentes phototypies, notamment d'après un beau portrait d'humaniste par Scorel, conservé dans la collection Chiesa.

S. R.

Josef Colomines Roca. *Prehistoria de Montserrat* (vol. VI des *Analecta Montserratensia*). En dépôt chez E. Champion à Paris (1923). In-4° de 131 p., avec 55 planches et de nombreuses gravures. — Célèbre dans l'histoire et dans la littérature, la montagne de Catalogne qui porte le nom de Montserrat *(Mons Serratus)* n'avait encore fourni aucuns matériaux à l'archéologie préhistorique. L'exploration des grottes et abris de cette région accidentée, surtout de la partie sud-ouest, commencée en 1922 par les soins de l'Institut d'études catalanes, a révélé une très riche série de poteries incisées, néolithiques et énéolithiques, d'un style décoratif si particulier et, en même temps, si artistique qu'elle sera désormais connue sous le vocable de sa provenance : *ceramica montserratina.* Les silex taillés ou polis, les poinçons en os, les bracelets de pétoncle, etc., sont loin d'offrir le même intérêt que les tessons de vases ornés. La belle publication consacrée à ces antiquités par M. G. Colomines Roca, avec l'aide de Dom Beda Espona, reproduit, tant par le dessin que par la photogravure, un très grand nombre d'objets, de vues, de coupes de caves et d'abris; il ne manque qu'un résumé dans une langue plus généralement comprise que le catalan.

S. R.

Ernst Gall. *Die gotische Baukunst in Frankreich und Deutschland.* Teil I, Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1925; gr. in-8°, VIII-390 pages, avec 118 planches et 201 dessins. — « Il y a surtout deux points sur lesquels je m'écarte des opinions reçues : 1° l'importance attribuée à la « découverte » de la voûte d'arêtes; 2° la place assignée à la *Frühgotik* (gothique I) dans le cadre du développement général. J'ai cru devoir mettre ces problèmes en évidence dans mon exposé. Que la voûte d'arêtes ait été « découverte » en France vers 1100, je n'en sais rien et personne n'en sait rien. Je ne prétends nullement que l'emploi en ait été sans conséquence, mais je conteste qu'il ait été la cause efficiente du nouveau style. Je vais même plus loin : à mes yeux, les édifices du gothique I en France montrent les signes caractéristiques d'une disposition de l'espace qui les rapproche d'autres constructions de la fin du roman en d'autres régions; je considère comme décisif le fait que, ce qui leur est spécial et peut passer avec raison pour le noyau et l'élément constitutif d'un nouveau style, ne s'est pas manifesté d'abord comme une conséquence de la voûte d'arêtes, mais remonte à une date plus ancienne. » L'auteur n'a pas prétendu remplacer le grand ouvrage de Dehio et von Bezold, mais il s'est proposé, tout en résumant la question dans son ensemble, d'énoncer quelques idées nouvelles pour l'époque qui va de 1050 à 1190. Le volume suivant traitera du gothique II *(Hochgotik)*. Les photographies sont généralement celles qu'a prises l'auteur lui-même dans un voyage antérieur à 1914; les dessins sont de l'architecte Paul Walther. En appendice, traduction des pages de Suger relatives à la reconstruction de l'abbaye de Saint-Denys. L'illustration est très soignée, la bibliographie aussi [1]; il y a de bons index. Ce livre n'est pas un résumé d'autres livres et mérite d'être lu; la rédaction en est assez claire, comme le montre le spécimen donné ci-dessus.

S. R.

E. Tonnelat. *La chanson des Nibelungen.* Paris, Les Belles-Lettres, 1926. Gr. in-8°, 396 pages. — Ce qui m'autorise à dire ici quelques mots de ce grand ouvrage, c'est que la question des *Nibelungen* est analogue à celle de l'*Iliade* et s'est développée parallèlement au XIX[e] siècle : aux hypothèses de Wolf ont répondu très exactement celles de Lachmann. Voici la conclusion de l'auteur. Antérieurement au VIII[e] siècle, des conteurs allemands imaginèrent des récits héroïques où intervenaient des personnages de l'histoire, mais surtout d'anciennes figures de folklore élevées à la dignité épique, tels que Sigfrid et Brünhild. Ce travail se fit dans la région rhénane. Plus au sud, un cycle de récits héroïques se constitua autour de Dietrich von Bern, avec un souvenir confus de Théodoric et de ses Goths. L'un d'eux nous reste sous la forme qu'il avait au IX[e] siècle (*Hildebrandslied*, combat singulier d'un père et d'un fils). Les deux cycles avaient en commun le souvenir d'Attila. Au X[e] siècle, un moine, l'auteur du *Waltharius*, transforme en une épopée latine un des chants héroïques que nous n'avons plus. Au XII[e] siècle, sous l'influence des chansons de geste françaises, naquit une école d'aèdes ou de jongleurs qui mirent en œuvre ce qu'ils connaissaient des chants guerriers, mais leur donnèrent une couleur psychologique. « Pendant longtemps les diverses

---

1. L'auteur a raison de rendre justice à la clairvoyance de Kugler (1841), mais il ne méconnait nullement les titres des archéologues français et anglais.

légendes qui se rattachent pour nous au nom des *Nibelungen* ont subsisté côte à côte sous forme de chants séparés. Au XIIe siècle, cette matière mal organisée a reçu force et vie. Pour en faire une œuvre ample et complexe, il n'a pas été besoin de vingt générations de jongleurs. Il a suffi de deux hommes dont l'un — qui, peu après 1150, a écrit la première version de la *Nibelunge Not* — était un novateur d'un talent déjà fort vigoureux, et dont le second, le jongleur autrichien des premières années du XIIIe siècle, était un poète de génie. » Telle avait été aussi, *mutatis mutandis*, la genèse de l'*Iliade*.

S. R.

Walter Addison Jayne. *The healing Gods of ancient civilisation*. New-Haven, Yale University Press, 1925; gr. in-8°, 568 pages, avec gravures. — Un ancien professeur de gynécologie a eu la bonne idée de recueillir tout ce que l'on sait des divinités guérisseuses en Égypte, en Babylonie et en Assyrie, en Phénicie, en Inde, dans l'Iran, en Grèce et à Rome, enfin chez les peuples celtiques. L'auteur a beaucoup lu et, comme tous ceux qui travaillent dans les magnifiques bibliothèques du Nouveau Monde, a fait preuve d'une information très étendue. Je note pourtant, en ce qui concerne les Celtes, l'omission de l'indispensable *Recueil* du commandant Espérandieu et de la non moins indispensable *Histoire* de M. Jullian [1].

Le long chapitre qui concerne la Grèce a, tout d'abord, le mérite d'une bonne exposition, rendue plus claire par des en-têtes bien choisis; en second lieu, l'auteur y insiste avec raison sur l'évolution des croyances et ne fait pas des religions et superstitions helléniques un *bloc* homogène. Il n'est pas exact (p. 210) que les Grecs n'aient jamais ressenti les terreurs du monde infernal, sans quoi l'immense succès d'Épicure, qui voulait affranchir les hommes de la crainte de l'Achéron, serait inexplicable. Je ne crois pas non plus que l'auteur ait raison d'écrire (p. 224) : « La contagion, comme cause de la diffusion de maladies, n'était pas reconnue des Grecs », car Thucydide, dans sa description de la peste d'Athènes (II, 47), dit expressément que les médecins furent les plus atteints par suite de leur commerce fréquent avec les malades et donne encore d'autres indications de ce genre (II, 51). — P. 274, les obscurités du serment hippocratique auraient pu du moins être indiquées. — P. 285, il n'est rien dit des oies sacrées d'Asklépios. L'auteur ne paraît connaître, sur les cures miraculeuses, que le travail vieilli de Baunack (1886). Ces observations, auxquelles il serait facile d'en ajouter d'autres, n'empêchent pas cette bonne compilation de répondre à son objet et d'être appelée à rendre service.

S. R.

H. Delafosse. *L'Épître aux Romains*. Traduction, introduction, commentaire. Paris, Rieder, 1926; in-8, 158 pages (collection *Christianisme*). — Paris n'a plus rien à envier à la Tubingue d'antan; le vent de l'exégèse radicale y souffle en tempête. L'*Épître aux Romains* — j'avoue volontiers ne pas la comprendre — est un conglomérat : 1° Paul écrit aux juifs-chrétiens de Rome pour leur demander leur appui auprès des juifs de Jérusalem; il les flatte en disant que le titre de fils d'Abraham repose sur la foi au Christ, non sur la génération; 2° quatre-vingts ans après, les Marcionites donnent une édition

1. P. 518, *Moguntiacum* n'est pas Metz (*Mediomatrici*), mais Mayence.

très augmentée de cette lettre où il y a « toute une doctrine théologique à l'adresse des chrétiens d'origine païenne », mais où « le Dieu mauvais était discrètement laissé dans la pénombre »; 3° quand les catholiques se rendirent compte du danger marcionite, on fit une ou plusieurs nouvelles éditions interpolées de la lettre dont celle que nous avons est la dernière. L'éditeur distingue, au moyen de caractères d'impression, ces différentes couches. Le passage sur les mœurs fâcheuses (26, 27) appartiendrait à la première rédaction catholique. Pourquoi cette interpolation? Ce passage, d'ailleurs surprenant, me paraît bien convenir à quelque chose d'inusité dont on parlait à Rome et sans doute ailleurs en 56, chose dont Sénèque et Martial ont eu peut-être connaissance. Mais je crois qu'on s'en est déjà avisé.

S. R.

O.-M. Dalton. *Early Christian art. A Survey of the monuments.* Oxford, Clarendon Press, 1925; in-4°, xv-396 pages avec 70 planches. Prix non indiqué. — « Trop d'entre nous jugent encore l'art chrétien de l'Orient comme nos ancêtres d'il y a cent cinquante ans jugeaient l'art gothique. » M. Dalton figure dans un bon rang parmi la phalange de travailleurs qui nous ont enseigné une meilleure leçon, ou ont même poussé la réaction un peu loin. Tous les historiens de l'art connaissent ses beaux catalogues du British Museum et son utile manuel, *Byzantine art and archaeology*, qui est de 1911. Depuis cette époque, malgré la guerre, bien des documents nouveaux et importants sont venus à la lumière. Le but de M. Dalton a été moins de refaire son ouvrage d'il y a quinze ans que de le compléter. Il l'a fait à l'usage d'un public un peu différent et avec plus de luxe, mais avec la même conscience scientifique, la même préoccupation d'exactitude. Sur les questions encore litigieuses, comme la date du fameux calice d'Antioche, il s'exprime avec une sage réserve. On sait que Sir Martin Conway place cet objet au VIe siècle, alors que M. Strzygowski et, tout récemment, M. A.-B. Cook inclinent vers une date beaucoup plus haute, la fin du Ier siècle, ce qui était l'opinion du premier éditeur, M. G. Eisen. « Le sentiment le plus général, auquel je me rallie, est, dit M. Dalton, que ce calice appartient au IVe siècle, époque où furent aussi sculptées à Antioche des figures du même style hellénistique dans les pyxides d'ivoire de Bobbio et de Berlin. Toute comparaison avec l'art romain est hors de propos, car cet objet n'offre aucune relation évidente avec Rome. » Cela me paraît bien raisonné. Comme la pyxide de Berlin a été reproduite par l'auteur à grande échelle, on peut facilement se faire une idée de la valeur du rapprochement suggéré. La date assignée par Conway est évidemment trop basse, vu la qualité du travail et des figures. — L'auteur doit beaucoup à Strzygowski qu'il a lu avec grand soin et dont il a filtré les idées, enveloppées comme l'Olympe de nuages, à l'usage des lecteurs qui apprécient la clarté.

S. R.

Musées royaux du cinquantenaire de Bruxelles. Petit album oblong de 32 planches. Ern. Thill, Bruxelles, 1925. — Ces planches sont très belles et bien choisies. On trouve des haches en pierre polie, des sculptures antiques, du moyen âge et de la Renaissance, des bronzes, des verreries, des vases, des tapisseries, etc. Il n'y a pas de texte, seulement des légendes très brèves. Les visiteurs emporteront cet album comme un souvenir d'une belle collec-

tion bien classée; les spécialistes y apprécieront des reproductions difficiles à surpasser

S. R.

Yrjo Hirn. *Les Jeux d'enfants*. Trad. du suédois par T. Hammar. Paris, Stock, 1927, XIII-243 pages. — « On peut voir dans les jouets le souvenir des étapes passées de l'évolution du genre humain, aussi bien qu'un signe avant-coureur des étapes futures... Ainsi, pour le cerf-volant, on peut affirmer, et pour la toupie, supposer qu'ils ont servi à des fins symboliques et magiques et non pas seulement comme amusements. Le tambour est, chez les peuples d'une culture inférieure, un instrument religieux. » L'excellent psychologue et érudit qu'est M. Hirn a parfaitement compris que l'intérêt du sujet qu'il a choisi n'est pas seulement anecdotique, qu'il a une portée philosophique et générale. Mais il n'a pas dédaigné d'entrer dans le détail et la longue bibliographie qui remplit ses notes montre assez ce qu'il lui a fallu de lectures pour traiter avec précision un sujet aussi vaste, relevant à la fois de l'archéologie et du folklore. — Un intéressant avant-propos de M. Lucien Maury donne au lecteur français des renseignements utiles sur la carrière du savant professeur finlandais et apprécie parfaitement ce qui est vraiment le caractère essentiel de sa manière « au carrefour de sciences et d'idées d'où la vue embrasse simultanément plusieurs directions, où les échanges, les rapprochements et les comparaisons suscitent la nouveauté ou la découverte. » Nos lecteurs savent déjà en quelle estime doivent être tenus les travaux de M. Hirn (*Revue*, 1912, II, p. 191; 1922, I, p. 205).

S. R.

Alexander Haggerty Krappe. *The Valkyries*. Cambridge, University Press, 1926; in-8, 18 pages. — Il n'y avait pas qu'*un* couple de jumeaux ou Dioscures dans le panthéon germanique. Du nombre des jumeaux et jumelles qu'on vénérait et qu'on craignait étaient les *Alaisiages*, qui paraissent dans des inscriptions du nord de l'Angleterre. Le nom de ces déesses semble signifier « celles qui se précipitent ». Ne seraient-elles pas les grand'mères des *Valkyries* du xe siècle ? V. Hugo n'avait peut-être pas si tort quand il décrivait leur vol frémissant sur les têtes d'Arminius et de Brennus. Si les Valkyries ont été des cygnes avant d'être des vierges, n'est-il pas permis de penser aux Dioscures, issus des œufs de Léda ? — Ce savant mémoire a paru dans la *Modern Language Review*, tome XXI.

S. R.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1926

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXIII

JANVIER-JUIN 1926

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe)

—

1926

TABLES

DU TOME XXIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : **PARDOUX.**

5972-5-26. — Tours, Imp. ARRAULT et Cie.

